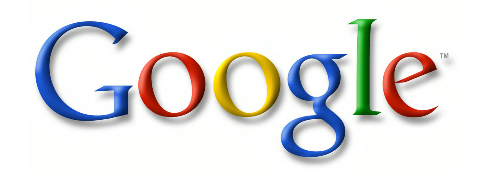




ŒUVRES COMPLÈTES

DE

H. DE BALZAC

TOME QUATORZIÈME

ÉDITION DÉFINITIVE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [581]

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

H. DE BALZAC

XIV

LA COMÉDIE HUMAINE

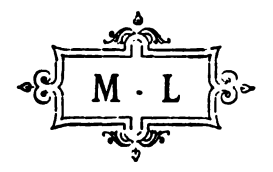
PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES DE MŒURS

LIVRE SIXIÈME

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE

II



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

M DCCC LXX

LA COMÉDIE HUMAINE

SCÈNES

DE

LA VIE DE CAMPAGNE

LE CURÉ DE VILLAGE

I

VÉRONIQUE

Dans le bas Limoges, au coin de la rue de la Vieille-Poste et de la rue de la Cité, se trouvait, il y a trente ans, une de ces boutiques auxquelles il semble que rien n'ait été changé depuis le moyen âge. De grandes dalles cassées en mille endroits, posées sur le sol qui se montrait humide par places, auraient fait tomber quiconque n'eût pas observé les creux et les élévations de ce singulier carrelage. Les murs poudreux laissaient voir une bizarre mosaïque de bois et de briques, de pierres et de fer tassés avec une solidité due au temps, peut-être au hasard. Depuis plus de cent ans, le plancher, composé de poutres colossales, pliait sans rompre sous le poids des étages supérieurs. Bâtis en colombage, ces étages étaient à l'extérieur couverts en ardoises clouées de manière à dessiner des figures géométriques, et conservaient une image naïve des constructions bourgeoises du vieux temps. Aucune des croisées encadrées de bois, jadis brodées de sculptures aujourd'hui détruites par les intempéries de l'atmosphère, ne se tenait d'aplomb : les

unes donnaient du nez, les autres rentraient, quelques-unes voulaient se disjoindre; toutes avaient du terreau apporté on ne sait comment dans les fentes creusées par la pluie, et d'où s'élançaient au printemps quelques fleurs légères, de timides plantes grimpantes, des herbes grêles. La mousse veloutait les toits et les appuis. Le pilier du coin, quoique en maçonnerie composite, c'est-à-dire de pierres mêlées de briques et de cailloux, effrayait le regard par sa courbure : il paraissait devoir céder quelque jour sous le poids de la maison, dont le pignon surplombait d'environ un demi-pied. Aussi l'autorité municipale et la grande voirie firent-elles abattre cette maison, après l'avoir achetée, afin d'élargir le carrefour. Ce pilier, situé à l'angle des deux rues, se recommandait aux amateurs d'antiquités limousines par une jolie niche sculptée où se voyait une Vierge, mutilée pendant la Révolution. Les bourgeois à prétentions archéologiques y remarquaient les traces de la marge en pierre destinée à recevoir les chandeliers où la piété publique allumait des cierges, mettait ses *ex-voto* et des fleurs. Au fond de la boutique, un escalier de bois vermoulu conduisait aux deux étages supérieurs surmontés d'un grenier. La maison, adossée aux deux maisons voisines, n'avait point de profondeur, et ne tirait son jour que des croisées. Chaque étage ne contenait que deux petites chambres, éclairées chacune par une fenêtre, donnant l'une sur la rue de la Cité, l'autre sur la rue de la Vieille-Poste. Au moyen âge, aucun artisan ne fut mieux logé. Cette maison avait évidemment appartenu jadis à des faiseurs d'haubergeons, à des armuriers, à des couteliers, à quelques maîtres dont le métier ne haïssait pas le plein air; il était impossible d'y voir clair sans que les volets ferrés fussent enlevés sur chaque face où, de chaque côté du pilier, il y avait une porte, comme dans beaucoup de magasins situés au coin de deux rues. A chaque porte, après le seuil en belle pierre usée par les siècles, commençait un petit mur à hauteur d'appui, dans lequel était une rainure répétée à la poutre d'en haut, sur laquelle reposait le mur de chaque façade. Depuis un temps immémorial, on glissait de grossiers volets dans cette rainure, on les assujettissait par d'énormes bandes de fer boulonnées; puis, les deux portes une fois closes par un mécanisme semblable, les marchands se trouvaient dans leur maison comme dans une

forteresse. En examinant l'intérieur, que, pendant les premières vingt années de ce siècle, les Limousins virent encombré de ferrailles, de cuivre, de ressorts, de fers de roues, de cloches et de tout ce que les démolitions donnent de métaux, les gens qu'intéressait ce débris de la vieille ville y remarquaient la place d'un tuyau de forge, indiqué par une longue traînée de suie, détail qui confirmait les conjectures des archéologues sur la destination primitive de la boutique. Au premier étage étaient une chambre et une cuisine; le second avait deux chambres. Le grenier servait de magasin pour les objets plus délicats que ceux jetés pêle-mêle dans la boutique. Cette maison, louée d'abord, fut plus tard achetée par un nommé Sauviat, marchand forain, qui, de 1792 à 1796, parcourut les campagnes dans un rayon de cinquante lieues autour de l'Auvergne, en y échangeant des poteries, des plats, des assiettes, des verres, enfin les choses nécessaires aux plus pauvres ménages, contre de vieux fers, des cuivres, des plombs, contre tout métal sous quelque forme qu'il se déguisât. L'Auvergnat donnait une casserole en terre brune de deux sous pour une livre de plomb, ou pour deux livres de fer, bêche cassée, houe brisée, vieille marmite fendue; et, toujours juge en sa propre cause, il pesait lui-même sa ferraille. Dès la troisième année, Sauviat joignit à ce commerce celui de la chaudronnerie. En 1793, il put acquérir un château vendu nationalement, et le dépeça; le gain qu'il fit, il le répéta sans doute sur plusieurs points de la sphère où il opérait; plus tard, ces premiers essais lui donnèrent l'idée de proposer une affaire en grand à l'un de ses compatriotes, à Paris. Ainsi, la Bande noire, si célèbre par ses dévastations, naquit dans la cervelle du vieux Sauviat, le marchand forain que tout Limoges a vu pendant vingt-sept ans dans cette pauvre boutique au milieu de ses cloches cassées, de ses fléaux, de ses chaînes, de ses potences, de ses gouttières en plomb tordu, de ses ferrailles de toute espèce; on doit lui rendre la justice de dire qu'il ne connut jamais ni la célébrité ni l'étendue de cette association; il n'en profita que dans la proportion des capitaux qu'il avait confiés à la fameuse maison Brézac. Fatigué de courir les foires et les villages, l'Auvergnat s'établit à Limoges, où il avait, en 1797, épousé la fille d'un chaudronnier veuf, nommé Champagnac.

Quand mourut le beau-père, il acheta la maison où il avait établi d'une manière fixe son commerce de ferrailleur, après l'avoir encore exercé dans les campagnes pendant trois ans en compagnie de sa femme. Sauviat atteignait sa cinquantième année quand il épousa la fille au vieux Champagnac, laquelle, de son côté, ne devait pas avoir moins de trente ans. Ni belle ni jolie, la Champagnac était née en Auvergne, et le patois fut une séduction mutuelle; puis elle avait cette grosse encolure qui permet aux femmes de résister aux plus durs travaux: aussi accompagna-t-elle Sauviat dans ses courses. Elle rapportait du fer ou du plomb sur son dos, et conduisait le méchant fourgon plein de poteries avec lesquelles son mari faisait une usure déguisée. Brune, colorée, jouissant d'une riche santé, la Champagnac montrait, en riant, des dents blanches, hautes et larges comme des amandes; enfin, elle avait le buste et les hanches de ces femmes que la nature a faites pour être mères. Si cette forte fille ne s'était pas plus tôt mariée, il fallait attribuer son célibat au *Sans dot!* d'Harpagon, que pratiquait son père sans avoir jamais lu Molière. Sauviat ne s'effraya point du *Sans dot;* d'ailleurs, un homme de cinquante ans ne devait pas élever de difficultés, puis sa femme allait lui épargner la dépense d'une servante. Il n'ajouta rien au mobilier de sa chambre, où, depuis le jour de ses noces jusqu'au jour de son déménagement, il n'y eut jamais qu'un lit à colonnes orné d'une pente découpée et de rideaux en serge verte, un bahut, une commode, quatre fauteuils, une table et un miroir, le tout rapporté de différentes localités. Le bahut contenait dans sa partie supérieure une vaisselle en étain dont toutes les pièces étaient dissemblables. Chacun peut imaginer la cuisine d'après la chambre à coucher. Ni le mari ni la femme ne savaient lire, léger défaut d'éducation qui ne les empêchait pas de compter admirablement et de faire le plus florissant de tous les commerces. Sauviat n'achetait aucun objet sans la certitude de pouvoir le revendre à cent pour cent de bénéfice. Pour se dispenser de tenir des livres et une caisse, il payait et vendait tout au comptant. Il avait d'ailleurs une mémoire si parfaite, qu'un objet, restât-il cinq ans dans sa boutique, sa femme et lui se rappelaient, à un liard près, le prix d'achat, enchéri chaque année des intérêts. Excepté pendant le temps où elle vaquait aux soins du ménage, la

Sauviat était toujours assise sur une mauvaise chaise en bois adossée au pilier de sa boutique; elle tricotait en regardant les passants, veillant à sa ferraille et la vendant, la pesant, la livrant elle-même si Sauviat voyageait pour des acquisitions. A la pointe du jour, on entendait le ferrailleur travaillant ses volets; le chien se sauvait par les rues, et bientôt la Sauviat venait aider son homme à mettre sur les appuis naturels que les petits murs formaient rue de la Vieille-Poste et rue de la Cité des sonnettes, de vieux ressorts, des grelots, des canons de fusils cassés, des brimborions de leur commerce qui servaient d'enseigne et donnaient un air assez misérable à cette boutique où souvent il y avait pour vingt mille francs de plomb, d'acier et de cloches. Jamais ni l'ancien brocanteur forain ni sa femme ne parlèrent de leur fortune; ils la cachaient comme un malfaiteur cache un crime; on les soupçonna longtemps de rogner les louis d'or et les écus. Quand mourut Champagnac, les Sauviat ne firent point d'inventaire; ils fouillèrent, avec l'intelligence des rats, tous les coins de sa maison, la laissèrent nue comme un cadavre, et vendirent eux-mêmes les chaudronneries dans leur boutique. Une fois par an, en décembre, Sauviat allait à Paris, et se servait alors de la voiture publique. Aussi, les observateurs du quartier présumaient-ils que, pour dérober la connaissance de sa fortune, le ferrailleur opérait ses placements lui-même à Paris. On sut plus tard que, lié dans sa jeunesse avec un des plus célèbres marchands de métaux de Paris, Auvergnat comme lui, il faisait prospérer ses fonds dans la caisse de la maison Brézac, la colonne de cette fameuse association appelée la Bande noire, qui s'y forma, comme il a été dit, d'après le conseil de Sauviat, un des participants.

Sauviat était un petit homme gras, à figure fatiguée, doué d'un air de probité qui séduisait le chaland, et cet air lui servait à bien vendre. La sécheresse de ses affirmations et la parfaite indifférence de son attitude aidaient ses prétentions. Son teint coloré se devinait difficilement sous la poussière métallique et noire qui saupoudrait ses cheveux crépus et sa figure marquée de petite vérole. Son front ne manquait pas de noblesse, il ressemblait au front classique prêté par tous les peintres à saint Pierre, le plus rude, le plus *peuple* et aussi le plus fin des apôtres. Ses mains étaient celles du travail-

leur infatigable, larges, épaisses, carrées et ridées par des espèces de crevasses solides. Son buste offrait une musculature indestructible. Il ne quitta jamais son costume de marchand forain : gros souliers ferrés, bas bleus tricotés par sa femme et cachés sous des guêtres en cuir, pantalon de velours vert-bouteille, gilet à carreaux d'où pendait la clef en cuivre de sa montre d'argent attachée par une chaîne en fer que l'usage rendait luisante et polie comme de l'acier, une veste à petites basques en velours pareil au pantalon ; puis, autour du cou, une cravate en rouennerie usée par le frottement de la barbe. Les dimanches et jours de fête, Sauviat portait une redingote de drap marron si bien soignée, qu'il ne la renouvela que deux fois en vingt ans. La vie des forçats peut passer pour luxueuse comparée à celle des Sauviat : ils ne mangeaient de la viande qu'aux jours de fêtes carillonnées. Avant de lâcher l'argent nécessaire à leur subsistance journalière, la Sauviat fouillait dans ses deux poches cachées entre sa robe et son jupon, et n'en ramenait jamais que de mauvaises pièces rognées, des écus de six livres ou de cinquante sous, qu'elle regardait avec désespoir avant d'en changer une. La plupart du temps, les Sauviat se contentaient de harengs, de pois rouges, de fromage, d'œufs durs mêlés dans une salade, de légumes assaisonnés de la manière la moins coûteuse. Jamais ils ne firent de provisions, excepté quelques bottes d'ail ou d'oignons qui ne craignaient rien et ne coûtaient pas grand'-chose ; le peu de bois qu'ils consommaient en hiver, la Sauviat l'achetait aux fagoteurs qui passaient, et au jour le jour. A sept heures en hiver, à neuf heures en été, le ménage était couché, la boutique fermée et gardée par leur énorme chien, qui cherchait sa vie dans les cuisines du quartier. La mère Sauviat n'usait pas pour trois francs de chandelle par an.

La vie sobre et travailleuse de ces gens fut animée par une joie, mais une joie naturelle, et pour laquelle ils firent leurs seules dépenses connues. En mai 1802, la Sauviat eut une fille. Elle s'accoucha toute seule, et vaquait aux soins de son ménage cinq jours après. Elle nourrit elle-même son enfant sur sa chaise, en plein vent, continuant à vendre la ferraille pendant que sa petite tetait. Son lait ne coûtant rien, elle laissa teter pendant deux ans sa fille, qui ne s'en trouva pas mal. Véronique devint la plus belle enfant de

la basse ville, les passants s'arrêtaient pour la voir. Les voisines aperçurent alors chez le vieux Sauviat quelques traces de sensibilité, car on l'en croyait entièrement privé. Pendant que sa femme lui faisait à dîner, le marchand gardait entre ses bras la petite, et la berçait en lui chantonnant des refrains auvergnats. Les ouvriers le virent parfois immobile, regardant Véronique endormie sur les genoux de sa mère. Pour sa fille, il adoucissait sa voix rude, il essuyait ses mains à son pantalon avant de la prendre. Quand Véronique essaya de marcher, le père se pliait sur ses jambes et se mettait à quatre pas d'elle en lui tendant les bras et lui faisant des mines qui contractaient joyeusement les plis métalliques et profonds de sa figure âpre et sévère. Cet homme de plomb, de fer et de cuivre redevint un homme de sang, d'os et de chair. Était-il le dos appuyé contre son pilier, immobile comme une statue, un cri de Véronique l'agitait; il sautait à travers les ferrailles pour la trouver, car elle passa son enfance à jouer avec les débris de châteaux amoncelés dans les profondeurs de cette vaste boutique, sans se blesser jamais; elle allait aussi jouer dans la rue ou chez les voisins, sans que l'œil de sa mère la perdît de vue. Il n'est pas inutile de dire que les Sauviat étaient éminemment religieux. Au plus fort de la Révolution, Sauviat observait le dimanche et les fêtes. A deux fois, il manqua de se faire couper le cou pour être allé entendre la messe d'un prêtre non assermenté. Enfin, il fut mis en prison, accusé justement d'avoir favorisé la fuite d'un évêque auquel il sauva la vie. Heureusement, le marchand forain, qui se connaissait en limes et en barreaux de fer, put s'évader; mais il fut condamné à mort par contumace, et, par parenthèse, ne se présenta jamais pour la purger, il mourut mort. Sa femme partageait ses pieux sentiments. L'avarice de ce ménage ne cédait qu'à la voix de la religion. Les vieux ferrailleurs rendaient exactement le pain bénit, et donnaient aux quêtes. Si le vicaire de Saint-Étienne venait chez eux pour demander des secours, Sauviat ou sa femme allaient aussitôt chercher sans façons ni grimaces ce qu'ils croyaient être leur quote-part dans les aumônes de la paroisse. La Vierge mutilée de leur pilier fut toujours, dès 1799, ornée de buis à Pâques. A la saison des fleurs, les passants la voyaient fêtée par des bouquets rafraîchis dans des cornets de verre bleu, surtout depuis la nais-

sance de Véronique. Aux processions, les Sauviat tendaient soigneusement leur maison de draps chargés de fleurs, et contribuaient à l'ornement, à la construction du reposoir, l'orgueil de leur carrefour. Véronique Sauviat fut donc élevée chrétiennement. Dès l'âge de sept ans, elle eut pour institutrice une sœur grise auvergnate à qui les Sauviat avaient rendu quelques petits services. Tous deux, assez obligeants tant qu'il ne s'agissait que de leur personne ou de eur temps, étaient serviables à la manière des pauvres gens, qui se prêtent eux-mêmes avec une sorte de cordialité. La sœur grise enseigna la lecture et l'écriture à Véronique, elle lui apprit l'histoire du peuple de Dieu, le catéchisme, l'Ancien et le Nouveau Testament, quelque peu de calcul. Ce fut tout, la sœur crut que ce serait assez, c'était déjà trop. A neuf ans, Véronique étonna le quartier par sa beauté. Chacun admirait un visage qui pouvait être un jour digne du pinceau des peintres empressés à la recherche du beau idéal. Surnommée *la petite Vierge,* elle promettait d'être bien faite et blanche. Sa figure de madone, car la voix du peuple l'avait bien nommée, fut complétée par une riche et abondante chevelure blonde qui fit ressortir la pureté de ses traits. Quiconque a vu la sublime petite Vierge de Titien dans son grand tableau de *la Présentation au Temple* saura ce que fut Véronique en son enfance : même candeur ingénue, même étonnement séraphique dans les yeux, même attitude noble et simple, même port d'infante. A onze ans, elle eut la petite vérole, et ne dut la vie qu'aux soins de la sœur Marthe. Pendant les deux mois que leur fille fut en danger, les Sauviat donnèrent à tout le quartier la mesure de leur tendresse. Sauviat n'alla plus aux ventes, il resta tout le temps dans sa boutique, montant chez sa fille, redescendant de moment en moment, la veillant toutes les nuits, de compagnie avec sa femme. Sa douleur muette parut trop profonde pour que personne osât lui parler, les voisins le regardaient avec compassion, et ne demandaient des nouvelles de Véronique qu'à la sœur Marthe. Durant les jours où le danger atteignit au plus haut degré, les passants et les voisins virent pour la seule et unique fois de la vie de Sauviat les larmes roulant longtemps entre ses paupières et tombant le long de ses joues creuses ; il ne les essuya point, il resta quelques heures comme hébété, n'osant point monter chez sa fille, regar-

dant sans voir : on aurait pu le voler! Véronique fut sauvée, mais sa beauté périt. Cette figure également colorée par une teinte où le brun et le rouge étaient harmonieusement fondus, resta frappée de mille fossettes qui grossirent la peau, dont la pulpe blanche avait été profondément travaillée. Le front ne put échapper aux ravages du fléau, il devint brun et demeura comme martelé. Rien n'est plus discordant que ces tons de brique sous une chevelure blonde, ils détruisent une harmonie préétablie. Ces déchirures du tissu, creuses et capricieuses, altérèrent la pureté du profil, la finesse de la coupe du visage, celle du nez, dont la forme grecque se vit à peine, celle du menton délicat comme le bord d'une porcelaine blanche. La maladie ne respecta que ce qu'elle ne pouvait atteindre, les yeux et les dents. Véronique ne perdit pas non plus l'élégance et la beauté de son corps, ni la plénitude de ses lignes, ni la grâce de sa taille. Elle fut à quinze ans une belle personne, et, ce qui consola les Sauviat, une sainte et bonne fille, occupée, travailleuse, sédentaire. A sa convalescence, et après sa première communion, son père et sa mère lui donnèrent pour habitation les deux chambres situées au second étage. Sauviat, si rude pour lui et pour sa femme, eut alors quelques soupçons du bien-être ; il lui vint une vague idée de consoler sa fille d'une perte qu'elle ignorait encore. La privation de cette beauté qui faisait l'orgueil de ces deux êtres leur rendit Véronique encore plus chère et plus précieuse. Un jour, Sauviat apporta sur son dos un tapis de hasard et le cloua lui-même dans la chambre de Véronique. Il garda pour elle, à la vente d'un château, le lit en damas rouge d'une grande dame, les rideaux, les fauteuils et les chaises en même étoffe. Il meubla de vieilles choses, dont le prix lui fut toujours inconnu, les deux pièces où vivait sa fille. Il mit des pots de réséda sur l'appui de la fenêtre, et rapporta de ses courses tantôt des rosiers, tantôt des œillets, toute sorte de fleurs que lui donnaient sans doute les jardiniers ou les aubergistes. Si Véronique avait pu faire des comparaisons, et connaître le caractère, les mœurs, l'ignorance de ses parents, elle aurait su combien il y avait d'affection dans ces petites choses ; mais elle les aimait avec un naturel exquis et sans réflexion. Véronique eut le plus beau linge que sa mère pouvait trouver chez les marchands. La Sauviat laissait sa fille

libre de s'acheter pour ses vêtements les étoffes qu'elle désirait. Le père et la mère furent heureux de la modestie de leur fille, qui n'eut aucun goût ruineux. Véronique se contentait d'une robe de soie bleue pour les jours de fête, et portait, les jours ouvrables, une robe de gros mérinos en hiver, d'indienne rayée en été. Le dimanche, elle allait aux offices avec son père et sa mère, à la promenade après vêpres le long de la Vienne ou aux alentours. Les jours ordinaires, elle demeurait chez elle, occupée à remplir de la tapisserie, dont le prix appartenait aux pauvres, ayant ainsi les mœurs les plus simples, les plus chastes, les plus exemplaires. Elle ouvrait parfois du linge pour les hospices. Elle entremêla ses travaux de lectures, et ne lut pas d'autres livres que ceux que lui prêtait le vicaire de Saint-Étienne, un prêtre de qui la sœur Marthe avait fait faire la connaissance aux Sauviat.

Pour Véronique, les lois de l'économie domestique furent d'ailleurs entièrement suspendues. Sa mère, heureuse de lui servir une nourriture choisie, lui faisait elle-même une cuisine à part. Le père et la mère mangeaient toujours leurs noix et leur pain dur, leurs harengs, leurs pois fricassés avec du beurre salé, tandis que, pour Véronique, rien n'était ni assez frais ni assez beau.

— Véronique doit vous coûter cher, dit au père Sauviat un chapelier établi en face et qui avait pour son fils des projets sur Véronique, en estimant à cent mille francs la fortune du ferrailleur.

— Oui, voisin, oui, voisin, oui! répondit le vieux Sauviat; elle pourrait me demander dix écus, je les lui donnerais tout de même. Elle a tout ce qu'elle veut, mais elle ne demande jamais rien. C'est un agneau pour la douceur!

Véronique, en effet, ignorait le prix des choses; elle n'avait jamais eu besoin de rien; elle ne vit de pièces d'or que le jour de son mariage, elle n'eut jamais de bourse à elle; sa mère lui achetait et lui donnait tout à souhait, si bien que, pour faire l'aumône à un pauvre, elle fouillait dans les poches de sa mère.

— Elle ne vous coûte pas cher, dit alors le chapelier.

— Vous croyez cela, vous! répondit Sauviat. Vous ne vous en tireriez pas encore avec quarante écus par an. Et sa chambre! elle a chez elle pour plus de cent écus de meubles; mais, quand on n'a

qu'une fille, on peut se laisser aller. Enfin, le peu que nous possédons sera tout à elle.

— Le peu ? Vous devez être riche, père Sauviat. Voilà quarante ans que vous faites un commerce où il n'y a pas de pertes.

— Ah ! on ne me couperait pas les oreilles pour douze cents francs, répondit le vieux marchand de ferraille.

A compter du jour où Véronique eut perdu la suave beauté qui recommandait son visage de petite fille à l'admiration publique, le père Sauviat redoubla d'activité. Son commerce se raviva si bien, qu'il fit dès lors plusieurs voyages par an à Paris. Chacun devina qu'il voulait compenser à force d'argent ce que, dans son langage, il appelait les déchets de sa fille. Quand Véronique eut quinze ans, il se fit un changement dans les mœurs intérieures de la maison. Le père et la mère montèrent à la nuit chez leur fille, qui, pendant la soirée, leur lisait, à la lueur d'une lampe placée derrière un globe de verre plein d'eau, la *Vie des saints*, les *Lettres édifiantes*, enfin tous les livres prêtés par le vicaire. La vieille Sauviat tricotait, en calculant qu'elle regagnait ainsi le prix de l'huile. Les voisins pouvaient voir de chez eux ces deux vieilles gens immobiles sur leurs fauteuils comme deux figures chinoises, écoutant et admirant leur fille de toutes les forces d'une intelligence obtuse pour tout ce qui n'était pas commerce ou foi religieuse. Il s'est rencontré sans doute dans le monde des jeunes filles aussi pures que l'était Véronique ; mais aucune ne fut ni plus pure, ni plus modeste. Sa confession devait étonner les anges et réjouir la sainte Vierge. A seize ans, elle fut entièrement développée et se montra comme elle devait être. Elle avait une taille moyenne, ni son père ni sa mère n'étaient grands ; mais ses formes se recommandaient par une souplesse gracieuse, par ces lignes serpentines si heureuses, si péniblement cherchées par les peintres, que la nature trace d'elle-même si finement, et dont les moelleux contours se révèlent aux yeux des connaisseurs, malgré les linges et l'épaisseur des vêtements, qui se modèlent et se disposent toujours, quoi qu'on fasse, sur le nu. Vraie, simple, naturelle, Véronique mettait en relief cette beauté par des mouvements sans aucune affectation. Elle sortait son plein et entier effet, s'il est permis d'emprunter ce terme énergique à la langue judiciaire. Elle avait les bras charnus

des Auvergnates, la main rouge et potelée d'une belle servante d'auberge, des pieds forts, mais réguliers et en harmonie avec ses formes. Il se passait en elle un phénomène ravissant et merveilleux qui promettait à l'amour une femme cachée à tous les yeux. Ce phénomène était peut-être une des causes de l'admiration que son père et sa mère manifestèrent pour sa beauté, qu'ils disaient être divine, au grand étonnement des voisins. Les premiers qui remarquèrent ce fait furent les prêtres de la cathédrale et les fidèles qui s'approchaient de la sainte table. Quand un sentiment violent éclatait chez Véronique, — et l'exaltation religieuse à laquelle elle était livrée alors qu'elle se présentait pour communier doit se compter parmi les vives émotions d'une jeune fille si candide, — il semblait qu'une lumière intérieure effaçât par ses rayons les marques de la petite vérole. Le pur et radieux visage de son enfance reparaissait dans sa beauté première. Quoique légèrement voilé par la couche grossière que la maladie y avait étendue, il brillait comme brille mystérieusement une fleur sous l'eau de la mer que le soleil pénètre. Véronique était changée pour quelques instants : la petite Vierge apparaissait et disparaissait comme une céleste apparition. La prunelle de ses yeux, douée d'une grande contractilité, semblait alors s'épanouir et repoussait le bleu de l'iris, qui ne formait plus qu'un léger cercle. Ainsi cette métamorphose de l'œil, devenu aussi vif que celui de l'aigle, complétait le changement étrange du visage. Était-ce l'orage des passions contenues, était-ce une force venue des profondeurs de l'âme qui agrandissait la prunelle en plein jour, comme elle s'agrandit ordinairement chez tout le monde dans les ténèbres, en brunissant ainsi l'azur de ces yeux célestes? Quoi que ce fût, il était impossible de voir froidement Véronique, alors qu'elle revenait de l'autel à sa place après s'être unie à Dieu, et qu'elle se montrait à la paroisse dans sa primitive splendeur. Sa beauté eût alors éclipsé celle des plus belles femmes. Quel charme pour un homme épris et jaloux que ce voile de chair qui devait cacher l'épouse à tous les regards, un voile que la main de l'amour lèverait et laisserait retomber sur les voluptés permises! Véronique avait des lèvres parfaitement arquées qu'on aurait crues peintes en vermillon, tant y abondait un sang pur et chaud. Son menton et

le bas de son visage étaient un peu gras, dans l'acception que les peintres donnent à ce mot, et cette forme épaisse est, suivant les lois impitoyables de la physiognomonie, l'indice d'une violence quasi morbide dans la passion. Elle avait au-dessus de son front, bien modelé, mais presque impérieux, un magnifique diadème de cheveux volumineux, abondants et devenus châtains.

Depuis l'âge de seize ans jusqu'au jour de son mariage, Véronique eut une attitude pensive et pleine de mélancolie. Dans une si profonde solitude, elle devait, comme les solitaires, examiner le grand spectacle de ce qui se passait en elle : le progrès de sa pensée, la variété des images et l'essor des sentiments échauffés par une vie pure. Ceux qui levaient le nez en passant par la rue de la Cité pouvaient voir, par les beaux jours, la fille des Sauviat assise à sa fenêtre, cousant, brodant ou tirant l'aiguille au-dessus de son canevas d'un air assez songeur. Sa tête se détachait vivement entre les fleurs qui poétisaient l'appui brun et fendillé de ses croisées à vitraux retenus dans leur réseau de plomb. Quelquefois, le reflet des rideaux de damas rouge ajoutait à l'effet de cette tête, déjà si colorée; de même qu'une fleur empourprée, elle dominait le massif aérien si soigneusement entretenu par elle sur l'appui de sa fenêtre. Cette vieille maison naïve avait donc quelque chose de plus naïf : un portrait de jeune fille, digne de Mieris, de Van Ostade, de Terburg et de Gérard Dow, encadré dans une de ces vieilles croisées quasi détruites, frustes et brunes, que leurs pinceaux ont affectionnées. Quand un étranger, surpris de cette construction, restait béant à contempler le second étage, le vieux Sauviat avançait alors la tête de manière à se mettre en dehors de la ligne dessinée par le surplomb, sûr de trouver sa fille à la fenêtre. Le ferrailleur rentrait en se frottant les mains, et disait à sa femme en patois d'Auvergne :

— Hé! la vieille, on admire ton enfant!

En 1820, il arriva, dans la vie simple et dénuée d'événements que menait Véronique, un accident qui n'eût pas eu d'importance chez toute autre jeune personne, mais qui peut-être exerça sur son avenir une horrible influence. Un jour de fête supprimée, qui restait ouvrable pour toute la ville, et pendant lequel les Sauviat fermaient boutique, allaient à l'église et se promenaient, Véronique

passa, pour aller dans la campagne, devant l'étalage d'un libraire où elle vit le livre de *Paul et Virginie*. Elle eut la fantaisie de l'acheter à cause de la gravure; son père paya cent sous le fatal volume, et le mit dans la vaste poche de sa redingote.

— Ne ferais-tu pas bien de le montrer à M. le vicaire? lui dit sa mère, pour qui tout livre imprimé sentait toujours un peu le grimoire.

— J'y pensais! répondit simplement Véronique.

L'enfant passa la nuit à lire ce roman, l'un des plus touchants livres de la langue française. La peinture de ce mutuel amour, à demi biblique et digne des premiers âges du monde, ravagea le cœur de Véronique. Une main, doit-on dire divine ou diabolique, enleva le voile qui jusqu'alors lui avait couvert la nature. La petite Vierge enfouie dans la belle fille trouva le lendemain ses fleurs plus belles qu'elles ne l'étaient la veille, elle entendit leur langage symbolique, elle examina l'azur du ciel avec une fixité pleine d'exaltation; et des larmes roulèrent alors sans cause dans ses yeux. Dans la vie de toutes les femmes, il est un moment où elles comprennent leur destinée, où leur organisation, jusque-là muette, parle avec autorité; ce n'est pas toujours un homme choisi par quelque regard involontaire et furtif qui réveille leur sixième sens endormi, mais plus souvent peut-être un spectacle imprévu, l'aspect d'un site, une lecture, le coup d'œil d'une pompe religieuse, un concert de parfums naturels, une délicieuse matinée voilée de ses fines vapeurs, une divine musique aux notes caressantes, enfin quelque mouvement inattendu dans l'âme ou dans le corps. Chez cette fille solitaire, confinée dans cette noire maison, élevée par des parents simples, quasi rustiques, et qui n'avait jamais entendu de mot impropre, dont la candide intelligence n'avait jamais reçu la moindre idée mauvaise; chez l'angélique élève de la sœur Marthe et du bon vicaire de Saint-Étienne, la révélation de l'amour, qui est la vie de la femme, lui fut faite par un livre suave, par la main du génie. Pour tout autre, cette lecture eût été sans danger; pour elle, ce livre fut pire qu'un livre obscène. La corruption est relative. Il est des natures vierges et sublimes qu'une seule pensée corrompt, elle y fait d'autant plus de dégâts que la nécessité d'une résistance n'a pas été prévue. Le lendemain, Véronique montra le

livre au bon prêtre, qui en approuva l'acquisition, tant la renommée de *Paul et Virginie* est enfantine, innocente et pure. Mais la chaleur des tropiques et la beauté des paysages, mais la candeur presque puérile d'un amour presque saint, avaient agi sur Véronique. Elle fut amenée par la douce et noble figure de l'auteur vers le culte de l'idéal, cette fatale religion humaine! Elle rêva d'avoir pour amant un jeune homme semblable à Paul. Sa pensée caressa de voluptueux tableaux dans une île embaumée. Elle nomma, par enfantillage, une île de la Vienne sise au-dessous de Limoges, presque en face du faubourg Saint-Martial, l'île de France. Sa pensée y habita le monde fantastique que se construisent toutes les jeunes filles, et qu'elles enrichissent de leurs propres perfections. Elle resta de plus longues heures à sa croisée, en regardant passer les artisans, les seuls hommes auxquels, d'après la modeste condition de ses parents, il lui était permis de songer. Habituée sans doute à l'idée d'épouser un homme du peuple, elle trouvait en elle-même des instincts qui repoussaient toute grossièreté. Dans cette situation, elle dut se plaire à composer quelques-uns de ces romans que toutes les jeunes filles se font pour elles seules. Elle embrassa, peut-être avec l'ardeur naturelle à une imagination élégante et vierge, la belle idée d'ennoblir un de ces hommes, de l'élever à la hauteur où la mettaient ses rêves : elle fit peut-être un Paul de quelque jeune homme choisi par ses regards, seulement pour attacher ses folles idées sur un être, comme les vapeurs de l'atmosphère humide, saisies par la gelée, se cristallisent à une branche d'arbre, au bord du chemin. Elle dut se lancer dans un abîme profond, car, si elle eut souvent l'air de revenir de bien haut en montrant sur son front comme un reflet lumineux, plus souvent encore elle semblait tenir à la main des fleurs cueillies au bord de quelque torrent suivi jusqu'au fond d'un précipice. Elle demanda par les soirées chaudes le bras de son vieux père, et ne manqua plus une promenade au bord de la Vienne, où elle allait s'extasiant sur les beautés du ciel et de la campagne, sur les rouges magnificences du soleil couchant, sur les pimpantes délices des matinées trempées de rosée. Son esprit exhala dès lors un parfum de poésie naturelle. Ses cheveux, qu'elle nattait et tordait simplement sur sa tête, elle les lissa, les boucla. Sa toilette connut quelque re-

cherche. La vigne, qui croissait sauvage et naturellement jetée dans les bras du vieil ormeau, fut transplantée, taillée, elle s'étala sur un treillis vert et coquet.

Au retour d'un voyage que fit à Paris le vieux Sauviat, alors âgé de soixante et dix ans, en décembre 1822, le vicaire vint un soir, et, après quelques phrases insignifiantes :

— Pensez à marier votre fille, Sauviat! dit le prêtre. A votre âge, il ne faut plus remettre l'accomplissement d'un devoir important.

— Mais Véronique veut-elle se marier? demanda le vieillard stupéfait.

— Comme il vous plaira, mon père, répondit-elle en baissant les yeux.

— Nous la marierons, s'écria la grosse mère Sauviat en souriant.

— Pourquoi ne m'en as-tu rien dit avant mon départ, la mère? répliqua Sauviat. Je serai forcé de retourner à Paris.

Jérôme-Baptiste Sauviat, en homme aux yeux de qui la fortune semblait constituer tout le bonheur, qui n'avait jamais vu que le besoin dans l'amour, et dans le mariage qu'un mode de transmettre ses biens à un autre soi-même, s'était juré de marier Véronique à un riche bourgeois. Depuis longtemps, cette idée avait pris dans sa cervelle la forme d'un préjugé. Son voisin le chapelier, riche de deux mille livres de rente, avait déjà demandé pour son fils, auquel il cédait son établissement, la main d'une fille aussi célèbre que l'était Véronique dans le quartier par sa conduite exemplaire et ses mœurs chrétiennes. Sauviat avait déjà poliment refusé, sans en parler à Véronique. Le lendemain du jour où le vicaire, personnage important aux yeux du ménage Sauviat, eut parlé de la nécessité de marier Véronique, de qui il était le directeur, le vieillard se rasa, s'habilla comme pour un jour de fête, et sortit sans rien dire ni à sa fille ni à sa femme. L'une et l'autre comprirent que le père allait chercher un gendre. Le vieux Sauviat se rendit chez M. Graslin.

M. Graslin, riche banquier de Limoges, était, comme Sauviat, un homme parti sans le sou de l'Auvergne, venu pour être commissionnaire, et qui, placé chez un financier en qualité de garçon de caisse, avait, semblable à beaucoup de financiers, fait son

chemin à force d'économie, et aussi par d'heureuses circonstances. Caissier à vingt-cinq ans, associé dix ans après de la maison Perret et Grossetête, il avait fini par se trouver maître du comptoir après avoir désintéressé ces vieux banquiers, tous deux retirés à la campagne et qui lui laissèrent leurs fonds à manier, moyennant un léger intérêt. Pierre Graslin, alors âgé de quarante-sept ans, passait pour posséder au moins six cent mille francs. La réputation de fortune de Pierre Graslin avait récemment grandi dans tout le département : chacun avait applaudi à sa générosité, qui consistait à s'être bâti, dans le nouveau quartier de la place des Arbres, destiné à donner à Limoges une physionomie agréable, une belle maison sur le plan d'alignement et dont la façade correspondait à celle d'un édifice public. Cette maison, achevée depuis six mois, Pierre Graslin hésitait à la meubler; elle lui coûtait si cher, qu'il reculait le moment où il viendrait l'habiter. Son amour-propre l'avait entraîné peut-être au delà des lois sages qui jusqu'alors avaient gouverné sa vie. Il jugeait, avec le bon sens de l'homme commercial, que l'intérieur de sa maison devait être en harmonie avec le programme de la façade. Le mobilier, l'argenterie et les accessoires nécessaires à la vie qu'il mènerait dans son hôtel allaient, selon son estimation, coûter autant que la construction. Malgré les dires de la ville et les lazzis du commerce, malgré les charitables suppositions de son prochain, il resta confiné dans le vieux, humide et sale rez-de-chaussée où sa fortune s'était faite, rue Montantmanigne. Le public glosa, mais Graslin eut l'approbation de ses deux vieux commanditaires, qui le louèrent de cette fermeté peu commune. Une fortune, une existence comme celles de Graslin devaient exciter de nombreuses convoitises dans une ville de province. Aussi plus d'une proposition de mariage avait-elle été, depuis dix ans, insinuée à M. Graslin. Mais l'état de garçon convenait si bien à un homme occupé du matin au soir, constamment fatigué de courses, accablé de travail, ardent à la poursuite des affaires comme le chasseur à celle du gibier, que Graslin ne donna dans aucun des piéges tendus par les mères ambitieuses qui convoitaient pour leurs filles cette brillante position. Graslin, ce Sauviat de la sphère supérieure, ne dépensait pas quarante sous par jour, et allait vêtu comme son second commis Deux commis et un garçon de caisse lui suffisaient pour faire des affaires,

immenses par la multiplicité des détails. Un commis expédiait la correspondance, un autre tenait la caisse. Pierre Graslin était, pour le surplus, l'âme et le corps. Ses commis, pris dans sa famille, étaient des hommes sûrs, intelligents, façonnés au travail comme lui-même. Quant au garçon de caisse, il menait la vie d'un cheval de camion. Levé dès cinq heures en tout temps, ne se couchant jamais avant onze heures, Graslin avait une femme à la journée, une vieille Auvergnate, qui faisait la cuisine. La vaisselle de terre brune, le bon gros linge de maison, étaient en harmonie avec le train de cette maison. L'Auvergnate avait ordre de ne jamais dépasser la somme de trois francs pour la totalité de la dépense journalière du ménage. Le garçon de peine servait de domestique. Les commis faisaient eux-mêmes leurs chambres. Les tables en bois noirci, les chaises dépaillées, les casiers, les mauvais bois de lit, tout le mobilier qui garnissait le comptoir et les trois chambres situées au-dessus ne valaient pas mille francs, y compris une caisse colossale toute en fer, scellée dans le mur, léguée par ses prédécesseurs, et devant laquelle couchait le garçon de peine, avec deux chiens à ses pieds. Graslin ne hantait pas le monde, où il était si souvent question de lui. Deux ou trois fois par an, il dînait chez le receveur général, avec lequel ses affaires le mettaient en relations suivies. Il mangeait encore quelquefois à la préfecture : il avait été nommé membre du conseil général du département, à son grand regret. « Il perdait là son temps, » disait-il. Parfois, ses confrères, quand il concluait avec eux des marchés, le gardaient à déjeuner ou à dîner. Enfin, il était forcé d'aller chez ses anciens patrons, qui passaient les hivers à Limoges. Il tenait si peu aux relations de la société, qu'en vingt-cinq ans, Graslin n'avait pas offert un verre d'eau à qui que ce fût. Quand Graslin passait dans la rue, chacun se le montrait, en se disant : « Voilà M. Graslin ! » c'est-à-dire : Voilà un homme venu sans le sou à Limoges et qui s'est acquis une fortune immense ! Le banquier auvergnat était un modèle que plus d'un père proposait à son enfant, une épigramme que plus d'une femme jetait à la face de son mari. Chacun peut concevoir par quelles idées cet homme, devenu le pivot de toute la machine financière du Limousin, fut amené à repousser les diverses propositions de mariage qu'on ne se lassait pas de lui faire. Les filles de

MM. Perret et Grossetête avaient été mariées avant que Graslin eût été en position de les épouser; mais, comme chacune de ces dames avait des filles en bas âge, on finit par laisser Graslin tranquille, imaginant que soit le vieux Perret, ou le fin Grossetête, avait par avance arrangé le mariage de Graslin avec une de leurs petites-filles. Sauviat suivit plus attentivement et plus sérieusement que personne la marche ascendante de son compatriote : il l'avait connu lors de son établissement à Limoges; mais leurs positions respectives changèrent si fort, du moins en apparence, que leur amitié, devenue superficielle, se rafraîchissait rarement. Néanmoins, en qualité de compatriote, Graslin ne dédaigna jamais de causer avec Sauviat quand par hasard ils se rencontrèrent. Tous deux, ils avaient conservé leur tutoiement primitif, mais en patois d'Auvergne seulement. Quand le receveur général de Bourges, le plus jeune des frères Grossetête, eut marié sa fille, en 1823, au plus jeune fils du comte de Fontaine, Sauviat devina que les Grossetête ne voulaient point faire entrer Graslin dans leur famille.

Après sa conférence avec le banquier, le père Sauviat revint joyeux dîner dans la chambre de sa fille, et dit à ses deux femmes :

— Véronique sera madame Graslin.

— Madame Graslin! s'écria la mère Sauviat stupéfaite.

— Est-ce possible? dit Véronique, à qui la personne de Graslin était inconnue, mais à l'imagination de laquelle il se produisait comme se produit un des Rothschild à celle d'une grisette de Paris.

— Oui, c'est fait, dit solennellement le vieux Sauviat. Graslin meublera magnifiquement sa maison; il aura pour notre fille la plus belle voiture de Paris et les plus beaux chevaux du Limousin; il achètera une terre de cinq cent mille francs pour elle, et lui assurera son hôtel; enfin Véronique sera la première de Limoges, la plus riche du département, et fera ce qu'elle voudra de Graslin!

Son éducation, ses idées religieuses, son affection sans bornes pour son père et sa mère, son ignorance, empêchèrent Véronique de concevoir une seule objection; elle ne pensa même pas qu'on avait disposé d'elle sans elle. Le lendemain, Sauviat partit pour Paris et fut absent pendant une semaine environ.

Pierre Graslin était, vous l'imaginez, peu causeur; il allait droit et promptement au fait. Chose résolue, chose exécutée. En février 1822,

éclata comme un coup de foudre dans Limoges une singulière nouvelle : l'hôtel Graslin se meublait richement, des voitures de roulage venues de Paris se succédaient de jour en jour à la porte et se déballaient dans la cour. Il courut dans la ville des rumeurs sur la beauté, sur le bon goût d'un mobilier moderne ou antique, selon la mode. La maison Odiot expédiait une magnifique argenterie par la malle-poste. Enfin, trois voitures : une calèche, un coupé, un cabriolet, arrivaient entortillées de paille comme des bijoux.

— M. Graslin se marie !

Ces mots furent dits par toutes les bouches dans une seule soirée, dans les salons de la haute société, dans les ménages, dans les boutiques, dans les faubourgs et bientôt dans tout le Limousin. Mais avec qui se mariait-il ? Personne ne pouvait répondre. Il y avait un mystère à Limoges...

Au retour de Sauviat eut lieu la première visite nocturne de Graslin, à neuf heures et demie. Véronique, prévenue, attendait, vêtue de sa robe de soie bleue à guimpe sur laquelle retombait une collerette de linon à grand ourlet. Pour toute coiffure, ses cheveux, partagés en deux bandeaux bien lissés, furent rassemblés en mamelon derrière la tête, à la grecque. Elle occupait une chaise de tapisserie auprès de sa mère, assise au coin de la cheminée dans un grand fauteuil à dossier sculpté, garni de velours rouge, quelque débris de vieux château. Un grand feu brillait à l'âtre. Sur la cheminée, de chaque côté d'une horloge antique dont la valeur était certes inconnue aux Sauviat, six bougies dans deux vieux bras de cuivre figurant des sarments, éclairaient et cette chambre brune et Véronique dans toute sa fleur. La vieille mère avait mis sa meilleure robe. Par le silence de la rue, à cette heure silencieuse, sur les douces ténèbres du vieil escalier, Graslin apparut à la modeste et naïve Véronique, encore livrée aux suaves idées que le livre de Bernardin de Saint-Pierre lui avait fait concevoir de l'amour. Petit et maigre, Graslin avait une épaisse chevelure noire semblable aux crins d'un houssoir, qui faisait vigoureusement ressortir son visage, rouge comme celui d'un ivrogne émérite, et couvert de boutons âcres, saignants ou près de percer. Sans être ni la lèpre ni la dartre, ces fruits d'un sang échauffé par un travail continu, par les inquiétudes, par la rage du commerce, par les

veilles, par la sobriété, par une vie sage, semblaient tenir de ces deux maladies. Malgré les avis de ses associés, de ses commis et de son médecin, le banquier n'avait jamais su s'astreindre aux précautions médicales qui eussent prévenu, tempéré cette maladie, d'abord légère et qui s'aggravait de jour en jour. Il voulait guérir, il prenait des bains pendant quelques jours, il buvait la boisson ordonnée ; mais, emporté par le courant des affaires, il oubliait le soin de sa personne. Il pensait à suspendre ses opérations pendant quelques jours, à voyager, à se soigner aux eaux ; mais quel est le chasseur de millions qui s'arrête? Dans cette face ardente brillaient deux yeux gris, tigrés de fils verdâtres partant de la prunelle et semés de points bruns ; deux yeux avides, deux yeux vifs qui allaient au fond du cœur, deux yeux implacables, pleins de résolution, de rectitude, de calcul. Graslin avait un nez retroussé, une bouche à grosses lèvres lippues, un front cambré, des pommettes rieuses, des oreilles épaisses à larges bords corrodés par l'âcreté du sang ; enfin c'était le satyre antique, un faune en redingote, en gilet de satin noir, le cou serré d'une cravate blanche. Les épaules fortes et nerveuses, qui jadis avaient porté des fardeaux, étaient déjà voûtées ; et sous ce buste excessivement développé s'agitaient des jambes grêles, assez mal emmanchées à des cuisses courtes. Les mains, maigres et velues, montraient les doigts crochus des gens habitués à compter des écus. Les plis du visage allaient des pommettes à la bouche par sillons égaux, comme chez tous les gens occupés d'intérêts matériels. L'habitude des décisions rapides se voyait dans la manière dont les sourcils étaient rehaussés vers chaque lobe du front. Quoique sérieuse et serrée, la bouche annonçait une bonté cachée, une âme excellente, enfouie sous les affaires, étouffée peut-être, mais qui pouvait renaître au contact d'une femme. A cette apparition, le cœur de Véronique se contracta violemment, il lui passa du noir devant les yeux ; elle crut avoir crié, mais elle était restée muette, le regard fixe.

— Véronique, voici M. Graslin, lui dit alors le vieux Sauviat.

Véronique se leva, salua, retomba sur sa chaise et regarda sa mère, qui souriait au millionnaire et qui paraissait, ainsi que Sauviat, si heureuse, mais si heureuse, que la pauvre fille trouva la force de cacher sa surprise et sa violente répulsion. Dans la con-

versation qui eut lieu, il fut question de la santé de Graslin. Le banquier se regarda naïvement dans le miroir à tailles onglées et à cadre d'ébène.

— Je ne suis pas beau, mademoiselle, dit-il.

Et il expliqua les rougeurs de sa figure par sa vie ardente, il raconta comment il désobéissait aux ordres de la médecine; il se flatta de changer de visage dès qu'une femme commanderait dans son ménage, et aurait plus soin de lui que lui-même.

— Est-ce qu'on épouse un homme pour son visage, pays! dit le vieux ferrailleur en donnant à son compatriote une énorme tape sur la cuisse.

L'explication de Graslin s'adressait à ces sentiments naturels dont est plus ou moins rempli le cœur de toute femme. Véronique pensa qu'elle-même avait un visage détruit par une horrible maladie, et sa modestie chrétienne la fit revenir sur sa première impression. En entendant un sifflement dans la rue, Graslin descendit, suivi de Sauviat inquiet. Tous deux remontèrent promptement. Le garçon de peine apportait un premier bouquet de fleurs, qui s'était fait attendre. Quand le banquier montra ce monceau de fleurs exotiques dont les parfums envahirent la chambre, et qu'il l'offrit à sa future, Véronique éprouva des émotions bien contraires à celles que lui avait causées le premier aspect de Graslin, elle fut comme plongée dans le monde idéal et fantastique de la nature tropicale. Elle n'avait jamais vu de camellias blancs, elle n'avait jamais senti le cytise des Alpes, la citronnelle, le jasmin des Açores, les volcamérias, les roses musquées, toutes ces odeurs divines qui sont comme l'excitant de la tendresse et qui chantent au cœur des hymnes de parfums. Graslin laissa Véronique en proie à cette émotion. Depuis le retour du ferrailleur, quand tout dormait dans Limoges, le banquier se coulait le long des murs jusqu'à la maison du père Sauviat. Il frappait doucement aux volets, le chien n'aboyait pas, le vieillard descendait, ouvrait à son pays, et Graslin passait une heure ou deux dans la pièce brune, auprès de Véronique. Là, Graslin trouva toujours son souper d'Auvergnat servi par la mère Sauviat. Jamais ce singulier amoureux n'arriva sans offrir à Véronique un bouquet composé des fleurs les plus rares, cueillies dans la serre de M. Grossetête, la seule personne de

Limoges qui fût dans le secret de ce mariage. Le garçon de peine allait chercher nuitamment le bouquet que faisait le vieux Grossetête lui-même. En deux mois, Graslin vint cinquante fois environ; chaque fois, il apporta quelque riche présent : des anneaux, une montre, une chaîne d'or, un nécessaire, etc. Ces prodigalités incroyables, un mot les justifiera. La dot de Véronique se composait de presque toute la fortune de son père, sept cent cinquante mille francs. Le vieillard gardait une inscription de huit mille francs sur le grand-livre achetée pour soixante mille livres en assignats par son compère Brézac, à qui, lors de son emprisonnement, il les avait confiées, et qui la lui avait toujours gardée, en le détournant de la vendre. Ces soixante mille livres en assignats étaient la moitié de la fortune de Sauviat au moment où il courut le risque de périr sur l'échafaud. Brézac avait été, dans cette circonstance, le fidèle dépositaire du reste, consistant en sept cents louis d'or, somme énorme avec laquelle l'Auvergnat se remit à opérer dès qu'il eut recouvré sa liberté. En trente ans, chacun de ces louis s'était changé en un billet de mille francs, à l'aide toutefois de la rente du grand-livre, de la succession Champagnac, des bénéfices accumulés du commerce et des intérêts composés qui grossissaient dans la maison Brézac. Brézac avait pour Sauviat une probe amitié, comme en ont les Auvergnats entre eux. Aussi, quand Sauviat allait voir la façade de l'hôtel Graslin, se disait-il en lui-même :

— Véronique demeurera dans ce palais!

Il savait qu'aucune fille, en Limousin, n'avait sept cent cinquante mille francs en mariage, et deux cent cinquante mille francs en espérance. Graslin, son gendre d'élection, devait donc infailliblement épouser Véronique. Véronique eut tous les soirs un bouquet qui, le lendemain, parait son petit salon et qu'elle cachait aux voisins. Elle admira ces délicieux bijoux, ces perles, ces diamants, ces bracelets, ces rubis qui plaisent à toutes les filles d'Ève; elle se trouvait moins laide ainsi parée. Elle vit sa mère heureuse de ce mariage, et n'eut aucun terme de comparaison; elle ignorait d'ailleurs les devoirs, la fin du mariage; enfin, elle entendit la voix solennelle du vicaire de Saint-Étienne lui vantant Graslin comme un homme d'honneur, avec qui elle mènerait une vie honorable. Véronique consentit donc à recevoir les soins de M. Graslin. Quand,

dans une vie recueillie et solitaire comme celle de Véronique, il se produit une seule personne qui vient tous les jours, cette personne ne saurait être indifférente : ou elle est haïe, et l'aversion justifiée par la connaissance approfondie du caractère la rend insupportable; ou l'habitude de la voir blase, pour ainsi dire, les yeux sur les défauts corporels. L'esprit cherche des compensations. Cette physionomie occupe la curiosité; d'ailleurs, les traits s'animent, il en sort quelques beautés fugitives. Puis on finit par découvrir l'intérieur caché sous la forme. Enfin, les premières impressions une fois vaincues, l'attachement prend d'autant plus de force, que l'âme s'y obstine comme à sa propre création. On aime. Là est la raison des passions conçues par de belles personnes pour des êtres laids en apparence. La forme, oubliée par l'affection, ne se voit plus chez une créature dont l'âme est alors seule appréciée. D'ailleurs, la beauté, si nécessaire à une femme, prend chez l'homme un caractère si étrange, qu'il y a peut-être autant de dissentiment entre les femmes sur la beauté de l'homme qu'entre les hommes sur la beauté des femmes. Après mille réflexions, après bien des débats avec elle-même, Véronique laissa donc publier les bans. Dès lors, il ne fut bruit dans tout Limoges que de cette aventure incroyable. Personne n'en connaissait le secret : l'énormité de la dot. Si cette dot eût été connue, Véronique aurait pu choisir un mari; mais peut-être aussi eût-elle été trompée! Graslin passait pour s'être épris d'amour. Il vint des tapissiers de Paris, qui arrangèrent la belle maison. On ne parla dans Limoges que des profusions du banquier : on chiffrait la valeur des lustres, on racontait les dorures du salon, les sujets des pendules; on décrivait les jardinières, les chauffeuses, les objets de luxe, les nouveautés. Dans le jardin de l'hôtel Graslin, il y avait, au-dessus d'une glacière, une volière délicieuse, et chacun fut surpris d'y voir des oiseaux rares, des perroquets, des faisans de la Chine, des canards inconnus, car on vint les voir. M. et madame Grossetête, vieilles gens considérés dans Limoges, firent plusieurs visites chez les Sauviat, accompagnés de Graslin. Madame Grossetête, femme respectable, félicita Véronique sur son heureux mariage. Ainsi l'Église, la famille, le monde, tout, jusqu'aux moindres choses, fut complice de ce mariage.

Au mois d'avril, les invitations officielles furent remises chez toutes les connaissances de Graslin. Par une belle journée, une calèche et un coupé attelés à l'anglaise de chevaux limousins choisis par le vieux Grossetête arrivèrent à onze heures devant la modeste boutique du ferrailleur, amenant, au grand émoi du quartier, les anciens patrons du marié et ses deux commis. La rue fut pleine de monde accouru pour voir la fille des Sauviat, à qui le plus renommé coiffeur de Limoges avait posé sur ses beaux cheveux la couronne des mariées, et un voile de dentelle d'Angleterre du plus haut prix. Véronique était simplement mise en mousseline blanche. Une assemblée assez imposante des femmes les plus distinguées de la ville attendait la noce à la cathédrale, où l'évêque, connaissant la piété des Sauviat, daignait marier Véronique. La mariée fut trouvée généralement laide. Elle entra dans son hôtel, et y marcha de surprise en surprise. Un dîner d'apparat devait précéder le bal, auquel Graslin avait invité presque tout Limoges. Le dîner, donné à l'évêque, au préfet, au président de la cour, au procureur général, au maire, au général, aux anciens patrons de Graslin et à leurs femmes, fut un triomphe pour la mariée, qui, semblable à toutes les personnes simples et naturelles, montra des grâces inattendues. Aucun des mariés ne savait danser, Véronique continua donc de faire les honneurs de chez elle, et se concilia l'estime, les bonnes grâces de la plupart des personnes avec lesquelles elle fit connaissance, en demandant à Grossetête, qui se prit de belle amitié pour elle, des renseignements sur chacun. Elle ne commit ainsi aucune méprise. Ce fut pendant cette soirée que les deux anciens banquiers annoncèrent la fortune, immense en Limousin, donnée par le vieux Sauviat à sa fille. Dès neuf heures, le ferrailleur était allé se coucher chez lui, laissant sa femme présider au coucher de la mariée. Il fut dit dans toute la ville que madame Graslin était laide, mais bien faite.

Le vieux Sauviat liquida ses affaires, et vendit alors sa maison à la ville. Il acheta, sur la rive gauche de la Vienne, une maison de campagne située entre Limoges et le Cluzeau, à dix minutes du faubourg Saint-Martial, où il voulut finir tranquillement ses jours avec sa femme. Les deux vieillards eurent un appartement dans l'hôtel Graslin, et dînèrent une ou deux fois par semaine avec leur

fille, qui prit souvent leur maison pour but de promenade. Ce repos faillit tuer le vieux ferrailleur. Heureusement, Graslin trouva moyen d'occuper son beau-père. En 1823, le banquier fut obligé de prendre à son compte une manufacture de porcelaine, aux propriétaires de laquelle il avait avancé de fortes sommes, et qui ne pouvaient les lui rendre qu'en lui vendant leur établissement. Par ses relations et en y versant des capitaux, Graslin fit de cette fabrique une des premières de Limoges; puis il la revendit, avec de gros bénéfices, trois ans après. Il donna donc la surveillance de ce grand établissement, situé précisément dans le faubourg Saint-Martial, à son beau-père, qui, malgré ses soixante et douze ans, fut pour beaucoup dans la prospérité de cette affaire et s'y rajeunit. Graslin put alors conduire ses affaires en ville et n'avoir aucun souci d'une manufacture qui, sans l'activité passionnée du vieux Sauviat, l'aurait obligé peut-être à s'associer avec un de ses commis, et à perdre une portion des bénéfices qu'il y trouva tout en sauvant ses capitaux engagés. Sauviat mourut en 1827, par accident. En présidant à l'inventaire de la fabrique, il tomba dans une charasse, espèce de boîte à claire-voie où s'emballent les porcelaines; il se fit une blessure légère à la jambe et ne la soigna pas: la gangrène s'y mit, il ne voulut jamais se laisser couper la jambe, et mourut. La veuve abandonna deux cent cinquante mille francs environ dont se composait la succession de Sauviat, en se contentant d'une rente de deux cents francs par mois, qui suffisait amplement à ses besoins, et que son gendre prit l'engagement de lui servir. Elle garda sa petite maison de campagne, où elle vécut seule et sans servante, sans que sa fille pût la faire revenir sur cette décision, maintenue avec l'obstination particulière aux vieilles gens. La mère Sauviat vint voir d'ailleurs presque tous les jours sa fille, de même que sa fille continua de prendre pour but de promenade la maison de campagne, d'où l'on jouissait d'une charmante vue sur la Vienne. De là se voyait cette île affectionnée par Véronique, et de laquelle elle avait fait jadis son île de France.

Pour ne pas troubler par ces incidents l'histoire du ménage Graslin, il a fallu terminer celle des Sauviat en anticipant sur ces événements, utiles cependant à l'explication de la vie cachée que mena madame Graslin. La vieille mère, ayant remarqué combien

l'avarice de Graslin pouvait gêner sa fille, s'était longtemps refusée à se dépouiller du reste de sa fortune; mais Véronique, incapable de prévoir un seul des cas où les femmes désirent la jouissance de leur bien, insista par des raisons pleines de noblesse, elle voulut alors remercier Graslin de lui avoir rendu sa liberté de jeune fille.

La splendeur insolite qui accompagna le mariage de Graslin avait froissé toutes ses habitudes et contrarié son caractère. Ce grand financier était un très-petit esprit. Véronique n'avait pas pu juger l'homme avec lequel elle devait passer sa vie. Durant ses cinquante-cinq visites, Graslin n'avait jamais laissé voir que l'homme commercial, le travailleur intrépide qui concevait, devinait, soutenait les entreprises, analysait les affaires publiques en les rapportant toutefois à l'échelle de la Banque. Fasciné par le million du beau-père, le parvenu se montra généreux par calcul; mais, s'il fit grandement les choses, il fut entraîné par le printemps du mariage, et par ce qu'il nommait sa folie, par cette maison encore appelée aujourd'hui l'hôtel Graslin. Après s'être donné des chevaux, une calèche, un coupé, naturellement il s'en servit pour rendre ses visites de mariage, pour aller à ces dîners et à ces bals, nommés *retours de noces,* que les sommités administratives et les maisons riches offrirent aux nouveaux mariés. Dans le mouvement qui l'emportait en dehors de sa sphère, Graslin prit un jour de réception, et fit venir un cuisinier de Paris. Pendant une année environ, il mena donc le train que devait mener un homme qui possédait seize cent mille francs, et qui pouvait disposer de trois millions en comprenant les fonds qu'on lui confiait. Il fut alors le personnage le plus marquant de Limoges. Pendant cette année, il mit généreusement vingt-cinq pièces de vingt francs tous les mois dans la bourse de madame Graslin. Le beau monde de la ville s'occupa beaucoup de Véronique au commencement de son mariage, espèce de bonne fortune pour la curiosité, presque toujours sans aliment en province. Véronique fut d'autant plus étudiée, qu'elle apparaissait dans la société comme un phénomène; mais elle y demeura dans l'attitude simple et modeste d'une personne qui observait des mœurs, des usages, des choses inconnues, en voulant s'y conformer. Déjà proclamée laide, mais bien faite, elle fut alors regardée comme bonne, mais stupide. Elle apprenait tant de

choses, elle avait tant à écouter et à voir, que son air, ses discours prêtèrent à ce jugement une apparence de justesse. Elle eut d'ailleurs une sorte de torpeur qui ressemblait au manque d'esprit. Le mariage, ce dur métier, disait-elle, pour lequel l'Église, le Code et sa mère lui avaient recommandé la plus grande résignation, la plus parfaite obéissance, sous peine de faillir à toutes les lois humaines et de causer d'irréparables malheurs, la jeta dans un étourdissement qui atteignit parfois à un délire vertigineux. Silencieuse et recueillie, elle s'écoutait autant qu'elle écoutait les autres. En éprouvant la plus violente difficulté d'être, selon l'expression de Fontenelle, et qui allait croissant, elle était épouvantée d'elle-même. La nature regimba sous les ordres de l'âme, et le corps méconnut la volonté. La pauvre créature, prise au piége, pleura sur le sein de la grande mère des pauvres et des affligés, elle eut recours à l'Église, elle redoubla de ferveur, elle confia les embûches du démon à son vertueux directeur, elle pria. Jamais, en aucun temps de sa vie, elle ne remplit ses devoirs religieux avec plus d'élan qu'alors. Le désespoir de ne pas aimer son mari la précipitait avec violence au pied des autels, où des voix divines et consolatrices lui recommandaient la patience. Elle fut patiente et douce, elle continua de vivre en attendant les bonheurs de la maternité.

— Avez-vous vu ce matin madame Graslin? disaient les femmes entre elles; le mariage ne lui réussit pas, elle était verte.

— Oui; mais auriez-vous donné votre fille à un homme comme M. Graslin? On n'épouse point impunément un pareil monstre!

Depuis que Graslin s'était marié, toutes les mères qui, pendant dix ans, l'avaient pourchassé l'accablaient d'épigrammes. Véronique maigrissait et devenait réellement laide. Ses yeux se fatiguèrent, ses traits grossirent, elle parut honteuse et gênée. Ses regards offrirent cette triste froideur, tant reprochée aux dévotes. Sa physionomie prit des teintes grises. Elle se traîna languissamment pendant cette première année de mariage, ordinairement si brillante pour les jeunes femmes. Aussi chercha-t-elle bientôt des distractions dans la lecture, en profitant du privilége qu'ont les femmes mariées de tout lire. Elle lut les romans de Walter Scott, les poëmes de lord Byron, les œuvres de Schiller et de Gœthe, enfin la nouvelle et l'ancienne littérature. Elle apprit à monter à

cheval, à danser et à dessiner. Elle lava des aquarelles et des sépias, recherchant avec ardeur toutes les ressources que les femmes opposent aux ennuis de la solitude. Enfin, elle se donna cette seconde éducation que les femmes tiennent presque toutes d'un homme, et qu'elle ne tint que d'elle-même. La supériorité d'une nature franche, libre, élevée comme dans un désert, mais fortifiée par la religion, lui avait imprimé comme une sorte de grandeur sauvage et des exigences auxquelles le monde de la province ne pouvait offrir aucune pâture. Tous les livres lui peignaient l'amour, elle cherchait une application à ses lectures, et n'apercevait de passion nulle part. L'amour restait dans son cœur à l'état de ces germes qui attendent un coup de soleil. Sa profonde mélancolie, engendrée par de constantes méditations sur elle-même, la ramena par des sentiers obscurs aux rêves brillants de ses derniers jours de jeune fille. Elle dut contempler plus d'une fois ses anciens poëmes romanesques en en devenant alors à la fois le théâtre et le sujet. Elle revit cette île baignée de lumière, fleurie, parfumée où tout lui caressait l'âme. Souvent, ses yeux pâlis embrassèrent les salons avec une curiosité pénétrante : les hommes y ressemblaient tous à Graslin, elle les étudiait et semblait interroger leurs femmes; mais, en n'apercevant aucune de ses douleurs intimes répétées sur les figures, elle revenait sombre et triste, inquiète d'elle-même. Les auteurs qu'elle avait lus le matin répondaient à ses plus hauts sentiments, leur esprit lui plaisait; et, le soir, elle entendait des banalités qu'on ne déguisait même pas sous une forme spirituelle, des conversations sottes, vides, ou remplies par des intérêts locaux, personnels, sans importance pour elle. Elle s'étonnait de la chaleur déployée dans des discussions où il ne s'agissait point de sentiment, pour elle l'âme de la vie. On la vit souvent les yeux fixes, hébétée, pensant sans doute aux heures de sa jeunesse ignorante, passées dans cette chambre pleine d'harmonies, alors détruites comme elle. Elle sentit une horrible répugnance à tomber dans le gouffre de petitesses où tournaient les femmes parmi lesquelles elle était forcée de vivre. Ce dédain, écrit sur son front, sur ses lèvres et mal déguisé, fut pris pour l'insolence d'une parvenue. Madame Graslin observa sur tous les visages une froideur et sentit dans tous les discours une âcreté dont les raisons lui furent inconnues, car elle n'avait pas encore

pu se faire une amie assez intime pour être éclairée ou conseillée par elle. L'injustice, qui révolte les petits esprits, ramène en elles-mêmes les âmes élevées et leur communique une sorte d'humilité : Véronique se condamna, chercha ses torts ; elle voulut être affable, on la prétendit fausse ; elle redoubla de douceur, on la fit passer pour hypocrite, et sa dévotion venait en aide à la calomnie ; elle fit des frais, elle donna des dîners et des bals, elle fut taxée d'orgueil. Malheureuse dans toutes ses tentatives, mal jugée, repoussée par l'orgueil bas et taquin qui distingue la société de province, où chacun est toujours armé de prétentions et d'inquiétudes, madame Graslin rentra dans la plus profonde solitude. Elle revint avec amour dans les bras de l'Église. Son grand esprit, entouré d'une chair si faible, lui fit voir dans les commandements multipliés du catholicisme autant de pierres plantées le long des précipices de la vie, autant de tuteurs apportés par de charitables mains pour soutenir la faiblesse humaine durant le voyage ; elle suivit donc avec la plus grande rigueur les moindres pratiques religieuses. Le parti libéral inscrivit alors madame Graslin au nombre des dévotes de la ville, elle fut classée parmi les ultras. Aux différents griefs que Véronique avait innocemment amassés, l'esprit de parti joignit donc ses exaspérations périodiques ; mais, comme elle ne perdait rien à cet ostracisme, elle abandonna le monde et se jeta dans la lecture, qui lui offrait des ressources infinies. Elle médita sur les livres, elle compara les méthodes, elle augmenta démesurément la portée de son intelligence et l'étendue de son instruction, elle ouvrit ainsi la porte de son âme à la curiosité. Durant ce temps d'études obstinées où la religion maintenait son esprit, elle obtint l'amitié de M. Grossetête, un de ces vieillards chez lesquels la vie de province a rouillé la supériorité, mais qui, au contact d'une vive intelligence, reprennent par places quelque brillant. Le bonhomme s'intéressa vivement à Véronique, qui le récompensa de cette onctueuse et douce chaleur de cœur particulière aux vieillards en déployant pour lui, le premier, les trésors de son âme et les magnificences de son esprit, cultivé si secrètement et alors chargé de fleurs. Le fragment d'une lettre écrite en ce temps à M. Grossetête peindra la situation où se trouvait cette femme, qui devait donner un jour les gages d'un caractère si ferme et si élevé :

« Les fleurs que vous m'avez envoyées pour le bal étaient charmantes, mais elles m'ont suggéré de cruelles réflexions. Ces jolies créatures, cueillies par vous et destinées à mourir sur mon sein et dans mes cheveux en ornant une fête, m'ont fait songer à celles qui naissent et qui meurent dans vos bois sans avoir été vues, et dont les parfums n'ont été respirés par personne. Je me suis demandé pourquoi je dansais, pourquoi je me paraïs, de même que je demande à Dieu pourquoi je suis dans ce monde. Vous le voyez, mon ami, tout est piége pour le malheureux ; les plus mièvres choses ramènent les malades à leur mal ; mais le plus grand tort de certains maux est la persistance qui les fait devenir une idée. Une douleur constante ne serait-elle pas une pensée divine ? Vous aimez les fleurs pour elles-mêmes, tandis que je les aime comme j'aime à entendre une belle musique. Ainsi, comme je vous le disais, le secret d'une foule de choses me manque... Vous, mon vieil ami, vous avez une passion, vous êtes horticulteur. A votre retour en ville, communiquez-moi votre goût, faites que j'aille à ma serre d'un pied agile, comme vous allez à la vôtre contempler les développements des plantes, vous épanouir et fleurir avec elles, admirer ce que vous avez créé ; voir des couleurs nouvelles, inespérées, qui s'étalent et croissent sous vos yeux par la vertu de vos soins. Je sens un ennui navrant. Ma serre, à moi, ne contient que des âmes souffrantes. Les misères que je m'efforce de soulager m'attristent l'âme, et, quand je les épouse, quand, après avoir vu quelque jeune femme sans linge pour son nouveau-né, quelque vieillard sans pain, j'ai pourvu à leurs besoins, les émotions que m'a causées leur détresse calmée ne suffisent pas à mon âme. Ah ! mon ami, je sens en moi des forces superbes, et malfaisantes peut-être, que rien ne peut humilier, que les plus durs commandements de la religion n'abattent point. En allant voir ma mère, et me trouvant seule dans la campagne, il me prend des envies de crier, et je crie. Il semble que mon corps est la prison où quelque mauvais génie retient une créature gémissant et attendant les paroles mystérieuses qui doivent briser une forme importune. Mais la comparaison n'est pas juste. Chez moi, n'est-ce pas au contraire le corps qui s'ennuie, si je puis employer cette expression ? La religion n'occupe-t-elle pas mon âme ? la lecture et ses richesses ne nourrissent-elles pas inces-

samment mon esprit? Pourquoi désiré-je une souffrance qui romprait la paix énervante de ma vie? Si quelque sentiment, quelque manie à cultiver ne vient à mon aide, je me sens aller dans un gouffre où toutes les idées s'émoussent, où le caractère s'amoindrit, où les ressorts se détendent, où les qualités s'assouplissent, où toutes les forces de l'âme s'éparpillent, et où je ne serai plus l'être que la nature a voulu que je sois. Voilà ce que signifient mes cris... Que ces cris ne vous empêchent pas de m'envoyer des fleurs. Votre amitié si douce et si bienveillante m'a, depuis quelques mois, réconciliée avec moi-même. Oui, je me trouve heureuse de savoir que vous jetez un coup d'œil ami sur mon âme à la fois déserte et fleurie, que vous trouvez une parole douce pour accueillir à son retour la fugitive à demi brisée qui a monté le cheval fougueux du rêve! »

A l'expiration de la troisième année de son mariage, Graslin, voyant sa femme ne plus se servir de ses chevaux, et rencontrant un bon marché, les vendit; il vendit aussi les voitures, il renvoya le cocher, se laissa prendre son cuisinier par l'évêque, et le remplaça par une cuisinière. Il ne donna plus rien à sa femme, en lui disant qu'il payerait tous les mémoires. Il fut le plus heureux mari du monde, en ne rencontrant aucune résistance à ses volontés chez cette femme qui lui avait apporté un million de fortune. Madame Graslin, nourrie, élevée sans connaître l'argent, sans être obligée de le faire entrer comme un élément indispensable dans la vie, était sans mérite dans son abnégation. Graslin retrouva dans un coin du secrétaire les sommes qu'il avait remises à sa femme, moins l'argent des aumônes et celui de la toilette, laquelle fut peu dispendieuse à cause des profusions de la corbeille de mariage. Graslin vanta Véronique à tout Limoges comme le modèle des femmes. Il déplora le luxe de ses ameublements, et fit tout empaqueter. La chambre, le boudoir et le cabinet de toilette de sa femme furent exceptés de ses mesures conservatrices, qui ne conservèrent rien, car les meubles s'usent aussi bien sous les housses que sans housses. Il habita le rez-de-chaussée de sa maison, où ses bureaux étaient établis, il y reprit sa vie, en chassant aux affaires avec la même activité que par le passé. L'Auvergnat se crut

un excellent mari d'assister au dîner et au déjeuner préparés par les soins de sa femme; mais son inexactitude fut si grande, qu'il ne lui arriva pas dix fois par mois de commencer les repas avec elle; aussi, par délicatesse, exigea-t-il qu'elle ne l'attendît point. Néanmoins, Véronique restait jusqu'à ce que Graslin fût venu, pour le servir elle-même, voulant au moins accomplir ses obligations d'épouse en quelque point visible. Jamais le banquier, à qui les choses du mariage étaient assez indifférentes, et qui n'avait vu que sept cent cinquante mille francs dans sa femme, ne s'aperçut des répulsions de Véronique. Insensiblement, il abandonna madame Graslin pour les affaires. Quand il voulut mettre un lit dans une chambre attenante à son cabinet, elle s'empressa de le satisfaire. Ainsi, trois ans après leur mariage, ces deux êtres mal assortis se retrouvèrent chacun dans sa sphère primitive, heureux l'un et l'autre d'y retourner. L'homme d'argent, riche de dix-huit cent mille francs, revint avec d'autant plus de force à ses habitudes avaricieuses, qu'il les avait momentanément quittées; ses deux commis et son garçon de peine furent mieux logés, un peu mieux nourris : telle fut la différence entre le présent et le passé. Sa femme eut une cuisinière et une femme de chambre, deux domestiques indispensables; mais, excepté le strict nécessaire, il ne sortit rien de sa caisse pour son ménage. Heureuse de la tournure que prenaient les choses, Véronique vit dans le bonheur du banquier les compensations de cette séparation, qu'elle n'eût jamais demandée : elle ne savait pas être aussi désagréable à Graslin que Graslin était repoussant pour elle. Ce divorce secret la rendit à la fois triste et joyeuse; elle comptait sur la maternité pour donner un intérêt à sa vie, mais, malgré leur résignation mutuelle, les deux époux avaient atteint l'année 1828 sans avoir d'enfant.

Ainsi, au milieu de sa magnifique maison, et enviée par toute une ville, madame Graslin se trouva dans la même solitude que celle où elle était dans le bouge de son père, moins l'espérance, moins les joies enfantines de l'ignorance. Elle y vécut dans les ruines de ses châteaux en Espagne, éclairée par une triste expérience, soutenue par sa foi religieuse, occupée des pauvres de la ville, qu'elle combla de bienfaits. Elle faisait des layettes pour les enfants, elle donnait des matelas et des draps à ceux qui couchaient sur la paille; elle

allait partout, suivie de sa femme de chambre, une jeune Auvergnate que sa mère lui procura, et qui s'attacha corps et âme à elle; elle en fit un vertueux espion, chargé de découvrir les endroits où il y avait une souffrance à calmer, une misère à adoucir. Cette bienfaisance active, mêlée au plus strict accomplissement des devoirs religieux, fut ensevelie dans un profond mystère et dirigée d'ailleurs par les curés de la ville, avec qui Véronique s'entendait pour toutes ses bonnes œuvres, afin de ne pas laisser perdre entre les mains du vice l'argent utile à des malheurs immérités. Pendant cette période, elle conquit une amitié tout aussi vive, tout aussi précieuse que celle du vieux Grossetête : elle devint l'ouaille bien-aimée d'un prêtre supérieur, persécuté pour son mérite incompris, un des grands vicaires du diocèse, nommé l'abbé Dutheil. Ce prêtre appartenait à cette minime portion du clergé français qui penche vers quelques concessions, qui voudrait associer l'Église aux intérêts populaires pour lui faire reconquérir, par l'application des vraies doctrines évangéliques, son ancienne influence sur les masses, qu'elle pourrait alors relier à la monarchie. Soit que l'abbé Dutheil eût reconnu l'impossibilité d'éclairer la cour de Rome et le haut clergé, soit qu'il eût sacrifié ses opinions à celles de ses supérieurs, il demeura dans les termes de la plus rigoureuse orthodoxie, tout en sachant que la seule manifestation de ses principes lui fermait le chemin de l'épiscopat. Ce prêtre éminent offrait la réunion d'une grande modestie chrétienne et d'un grand caractère. Sans orgueil ni ambition, il restait à son poste en y accomplissant ses devoirs au milieu des périls. Les libéraux de la ville ignoraient les motifs de sa conduite, ils s'appuyaient de ses opinions et le comptaient comme un patriote, mot qui signifie révolutionnaire dans la langue catholique. Aimé par ses inférieurs, qui n'osaient proclamer son mérite, mais redouté par ses égaux, qui l'observaient, il gênait l'évêque. Ses vertus et son savoir, enviés peut-être, empêchaient toute persécution; il était impossible de se plaindre de lui, quoiqu'il critiquât les maladresses politiques par lesquelles le trône et le clergé se compromettaient mutuellement; il en signalait les résultats à l'avance et sans succès, comme la pauvre Cassandre, également maudite avant et après la chute de sa patrie. A moins d'une révolution, l'abbé Dutheil

devait rester comme une de ces pierres cachées dans les fondations, et sur lesquelles tout repose. On reconnaissait son utilité, mais on le laissait à sa place, comme la plupart des solides esprits dont l'avénement au pouvoir est l'effroi des médiocrités. Si, comme l'abbé de Lamennais, il eût pris la plume, il aurait été sans doute comme lui foudroyé par la cour de Rome. L'abbé Dutheil était imposant. Son extérieur annonçait une de ces âmes profondes, toujours unies et calmes à la surface. Sa taille élevée, sa maigreur, ne nuisaient point à l'effet général de ses lignes, qui rappelaient celles que le génie des peintres espagnols a le plus affectionnées pour représenter les grands méditateurs monastiques, et celles que Thorvaldsen a trouvées récemment pour ses *Apôtres*. Presque raides, ces longs plis du visage, en harmonie avec ceux du vêtement, ont cette grâce que le moyen âge a mise en relief dans les statues mystiques collées au portail de ses églises. La gravité des pensées, celle de la parole et celle de l'accent s'accordaient chez l'abbé Dutheil et lui seyaient bien. A voir ses yeux noirs, creusés par les austérités et entourés d'un cercle brun, à voir son front jaune comme une vieille pierre, sa tête et ses mains presque décharnées, personne n'eût voulu entendre une voix et des maximes autres que celles qui sortaient de sa bouche. Cette grandeur purement physique, d'accord avec la grandeur morale, donnait à ce prêtre quelque chose de hautain, de dédaigneux, aussitôt démenti par sa modestie et par sa parole, mais qui ne prévenait pas en sa faveur. Dans un rang élevé, ces avantages lui eussent fait obtenir sur les masses cet ascendant nécessaire, et qu'elles laissent prendre sur elles par des hommes ainsi doués ; mais les supérieurs ne pardonnent jamais à leurs inférieurs de posséder les dehors de la grandeur, ni de déployer cette majesté tant prisée des anciens et qui manque si souvent aux organes du pouvoir moderne.

Par une de ces bizarreries qui ne sembleront naturelles qu'aux plus fins courtisans, l'autre vicaire général, l'abbé de Grancour, petit homme gras, au teint fleuri, aux yeux bleus, et dont les opinions étaient contraires à celles de l'abbé Dutheil, allait assez volontiers avec lui, sans néanmoins rien témoigner qui pût lui ravir les bonnes grâces de l'évêque, auquel il aurait tout sacrifié. L'abbé de Grancour croyait au mérite de son collègue, il en recon-

naissait les talents, il admettait secrètement sa doctrine et la condamnait publiquement; car il était de ces gens que la supériorité attire et intimide, qui la haïssent et qui néanmoins la cultivent. « Il m'embrasserait en me condamnant, » disait de lui l'abbé Dutheil. L'abbé de Grancour n'avait ni amis ni ennemis, il devait mourir vicaire général. Il se dit attiré chez Véronique par le désir de conseiller une si religieuse et si bienfaisante personne, et l'évêque l'approuva; mais, au fond, il fut enchanté de pouvoir passer quelques soirées avec l'abbé Dutheil.

Ces deux prêtres vinrent dès lors voir assez régulièrement Véronique, afin de lui faire une sorte de rapport sur les malheureux, et discuter les moyens de les moraliser en les secourant. Mais, d'année en année, M. Graslin resserra les cordons de sa bourse en apprenant, malgré les ingénieuses tromperies de sa femme et d'Aline, que l'argent demandé ne servait ni à la maison, ni à la toilette. Il se courrouça quand il calcula ce que la charité de sa femme coûtait à sa caisse. Il voulut compter avec la cuisinière, il entra dans les minuties de la dépense, et montra quel grand administrateur il était, en prouvant par la pratique que sa maison devait aller splendidement avec mille écus. Puis il composa, de clerc à maître, avec sa femme pour ses dépenses en lui allouant cent francs par mois, et vantant cet accord comme une magnificence royale. Le jardin de sa maison, livré à lui-même, fut *fait* le dimanche par le garçon de peine, qui aimait les fleurs. Après avoir renvoyé le jardinier, Graslin convertit la serre en un magasin, où il déposa les marchandises consignées chez lui en garantie de ses prêts. Il laissa mourir de faim les oiseaux de la grande volière pratiquée au-dessus de la glacière, afin de supprimer la dépense de leur nourriture. Enfin, il s'autorisa d'un hiver où il ne gela point pour ne plus payer le transport de la glace. En 1828, il n'était pas une chose de luxe qui ne fût condamnée. La parcimonie régna sans opposition à l'hôtel Graslin. La face du maître, améliorée pendant les trois ans passés près de sa femme, qui lui faisait suivre avec exactitude les prescriptions du médecin, redevint plus rouge, plus ardente, plus fleurie que par le passé. Les affaires prirent une si grande extension, que le garçon de peine fut promu, comme le maître autrefois, aux fonctions de caissier, et qu'il fallut trouver

un Auvergnat pour les gros travaux de la maison Graslin. Ainsi, quatre ans après son mariage, cette femme si riche ne put disposer d'un écu. A l'avarice de ses parents succéda l'avarice de son mari. Madame Graslin ne comprit la nécessité de l'argent qu'au moment où sa bienfaisance fut gênée.

Au commencement de l'année 1828, Véronique avait retrouvé la santé florissante qui rendit si belle l'innocente jeune fille assise à sa fenêtre dans la vieille maison de la rue de la Cité; mais elle avait alors acquis une grande instruction littéraire, elle savait et penser et parler. Un jugement exquis donnait à ses traits de la profondeur. Habituée aux petites choses du monde, elle portait avec une grâce infinie les toilettes à la mode. Quand par hasard, vers ce temps, elle reparaissait dans un salon, elle s'y voyait, non sans surprise, entourée par une sorte d'estime respectueuse. Ce sentiment et cet accueil furent dus aux deux vicaires généraux et au vieux Grossetête. Instruits d'une si belle vie cachée et de bienfaits si constamment accomplis, l'évêque et quelques personnes influentes avaient parlé de cette fleur de piété vraie, de cette violette parfumée de vertus, et il s'était fait alors en faveur et à l'insu de madame Graslin une de ces réactions qui, lentement préparées, n'en ont que plus de durée et de solidité. Ce revirement de l'opinion amena l'influence du salon de Véronique, qui fut dès cette année hanté par les supériorités de la ville, et voici comment. Le jeune vicomte de Granville fut envoyé, vers la fin de cette année, en qualité de substitut, au parquet de la cour de Limoges, précédé de la réputation que l'on fait d'avance en province à tous les Parisiens. Quelques jours après son arrivée, en pleine soirée de préfecture, il répondit à une assez sotte demande que la femme la plus aimable, la plus spirituelle, la plus distinguée de la ville était madame Graslin.

— Elle en est peut-être aussi la plus belle? demanda la femme du receveur général.

— Je n'ose en convenir devant vous, répliqua-t-il. Je suis alors dans le doute. Madame Graslin possède une beauté qui ne doit vous inspirer aucune jalousie, elle ne se montre jamais au grand jour. Madame Graslin est belle pour ceux qu'elle aime, et vous êtes belle pour tout le monde. Chez madame Graslin, l'âme, une fois mise en mouvement

par un enthousiasme vrai, répand sur sa figure une expression qui la change. Sa physionomie est comme un paysage triste en hiver, magnifique en été ; le monde la verra toujours en hiver. Quand elle cause avec des amis sur quelque sujet littéraire ou philosophique, sur des questions religieuses qui l'intéressent, elle s'anime, et il apparaît soudain une femme inconnue d'une beauté merveilleuse.

Cette déclaration, fondée sur la remarque du phénomène qui jadis rendait Véronique si belle à son retour de la sainte table, fit grand bruit dans Limoges, où, pour le moment, le nouveau substitut, à qui la place d'avocat général, était, dit-on, promise, jouait le premier rôle. Dans toutes les villes de province, un homme élevé de quelques lignes au-dessus des autres devient, pour un temps plus ou moins long, l'objet d'un engouement qui ressemble à de l'enthousiasme, et qui trompe l'objet de ce culte passager. C'est à ce caprice social que nous devons les génies d'arrondissement, les gens méconnus et leurs fausses supériorités incessamment chagrinées. Cet homme, que les femmes mettent à la mode, est plus souvent un étranger qu'un homme du pays ; mais, à l'égard du vicomte de Granville, ces admirations, par un cas rare, ne se trompèrent point. Madame Graslin était la seule avec laquelle le Parisien avait pu échanger ses idées et soutenir une conversation variée. Quelques mois après son arrivée, le substitut, attiré par le charme croissant de la conversation et des manières de Véronique, proposa donc à l'abbé Dutheil et à quelques hommes remarquables de la ville, de jouer au whist chez madame Graslin. Véronique reçut alors cinq fois par semaine ; car elle voulut se ménager pour sa maison, dit-elle, deux jours de liberté. Quand madame Graslin eut autour d'elle les seuls hommes supérieurs de la ville, quelques autres personnes ne furent pas fâchées de se donner un brevet d'esprit en faisant partie de la société. Véronique admit chez elle les trois ou quatre militaires remarquables de la garnison et de l'état-major. La liberté d'esprit dont jouissaient ses hôtes, la discrétion absolue à laquelle on était tenu, sans convention et par l'adoption des manières de la société la plus élevée, rendirent Véronique extrêmement difficile sur l'admission de ceux qui briguèrent l'honneur de sa compagnie. Les femmes de la ville ne virent pas sans jalousie madame Graslin entourée des hommes les plus

spirituels, les plus aimables de Limoges; mais son pouvoir fut alors d'autant plus étendu, qu'elle fut plus réservée; elle accepta quatre ou cinq femmes étrangères, venues de Paris avec leurs maris, et qui avaient en horreur le commérage des provinces. Si quelque personne en dehors de ce monde d'élite faisait une visite, par un accord tacite, la conversation changeait aussitôt, les habitués ne disaient plus que des riens. L'hôtel Graslin fut donc une oasis où les esprits supérieurs se désennuyèrent de la vie de province, où les gens attachés au gouvernement purent causer à cœur ouvert sur la politique sans avoir à craindre qu'on ne répétât leurs paroles, où l'on se moqua finement de tout ce qui était moquable, où chacun quitta l'habit de sa profession pour s'abandonner à son vrai caractère. Ainsi, après avoir été la plus obscure fille de Limoges, après avoir été regardée comme nulle, laide et sotte, au commencement de l'année 1828, madame Graslin fut regardée comme la première personne de la ville et la plus célèbre du monde féminin. Personne ne venait la voir le matin, car chacun connaissait ses habitudes de bienfaisance et la ponctualité de ses pratiques religieuses: elle allait presque toujours entendre la première messe, afin de ne pas retarder le déjeuner de son mari, qui n'avait aucune régularité, mais qu'elle voulait toujours servir. Graslin avait fini par s'habituer à sa femme en cette petite chose. Jamais Graslin ne manquait à faire l'éloge de sa femme, il la trouvait accomplie, elle ne lui demandait rien, il pouvait entasser écu sur écu et s'épanouir dans le terrain des affaires; il avait ouvert des relations avec la maison Brézac, il voguait par une marche ascendante et progressive sur l'océan commercial; aussi, son intérêt surexcité le maintenait-il dans la calme et enivrante fureur des joueurs attentifs aux grands événements du tapis vert de la spéculation.

Pendant cet heureux temps et jusqu'au commencement de l'année 1829, madame Graslin arriva, sous les yeux de ses amis, à un point de beauté vraiment extraordinaire, et dont les raisons ne furent jamais bien expliquées. Le bleu de l'iris s'agrandit comme une fleur et diminua le cercle brun des prunelles, en paraissant trempé d'une lueur moite et languissante, pleine d'amour. On vit blanchir, comme un faîte à l'aurore, son front illuminé par des souvenirs, par des pensées de bonheur, et ses lignes se purifièrent à quelques feux

intérieurs. Son visage perdit ces ardents tons bruns qui annonçaient un commencement d'hépatite, la maladie des tempéraments vigoureux ou des personnes dont l'âme est souffrante, dont les affections sont contrariées. Ses tempes devinrent d'une adorable fraîcheur. On voyait enfin souvent, par échappées, le visage céleste, digne de Raphaël, que la maladie avait encroûté comme le temps encrasse une toile de ce grand maître. Ses mains semblèrent plus blanches, ses épaules prirent une délicieuse plénitude; ses mouvements, jolis et animés, rendirent à sa taille flexible et souple toute sa valeur. Les femmes de la ville l'accusèrent d'aimer M. de Granville, qui d'ailleurs lui faisait une cour assidue, et à laquelle Véronique opposa les barrières d'une pieuse résistance. Le substitut professait pour elle une admiration respectueuse à laquelle ne se trompaient point les habitués de ce salon. Les prêtres et les gens d'esprit devinèrent bien que cette affection, amoureuse chez le jeune magistrat, ne sortait pas des bornes permises chez madame Graslin. Lassé d'une défense appuyée sur les sentiments les plus religieux, le vicomte de Granville avait, à la connaissance des intimes de cette société, de faciles amitiés qui cependant n'empêchaient point sa constante admiration et son culte auprès de la belle madame Graslin, car telle était, en 1829, son surnom à Limoges. Les plus clairvoyants attribuèrent le changement de physionomie, qui rendit Véronique encore plus charmante pour ses amis, aux secrètes délices qu'éprouve toute femme, même la plus religieuse, à se voir courtisée, à la satisfaction de vivre enfin dans le milieu qui convenait à son esprit, au plaisir d'échanger ses idées et qui dissipa l'ennui de sa vie, au bonheur d'être entourée d'hommes aimables. instruits, de vrais amis dont l'attachement s'accroissait de jour en jour. Peut-être eût-il fallu des observateurs encore plus profonds, plus perspicaces ou plus défiants que les habitués de l'hôtel Graslin pour deviner la grandeur sauvage, la force du peuple que Véronique avait refoulée au fond de son âme. Si, quelquefois, elle fut surprise en proie à la torpeur d'une méditation ou sombre ou simplement pensive, chacun de ses amis savait qu'elle portait en son cœur bien des misères, qu'elle s'était sans doute initiée le matin à bien des douleurs, qu'elle pénétrait en des sentines où les vices épouvantaient par leur naïveté. Souvent le substitut, devenu bientôt

avocat général, la gronda de quelque bienfait inintelligent que, dans les secrets de ses instructions correctionnelles, la justice avait trouvé comme un encouragement à des crimes ébauchés.

— Vous faut-il de l'argent pour quelques-uns de vos pauvres? lui disait alors le vieux Grossetête en lui prenant la main, je serai complice de vos bienfaits.

— Il est impossible de rendre tout le monde riche! répondait-elle en poussant un soupir.

Au commencement de cette année arriva l'événement qui devait changer entièrement la vie intérieure de Véronique, et métamorphoser la magnifique expression de sa physionomie, pour en faire d'ailleurs un portrait mille fois plus intéressant aux yeux des peintres. Assez inquiet de sa santé, Graslin ne voulut plus, au grand désespoir de sa femme, habiter son rez-de-chaussée; il remonta dans l'appartement conjugal, où il se fit soigner. Ce fut bientôt une nouvelle à Limoges que l'état de madame Graslin, elle était grosse; sa tristesse, mélangée de joie, occupa ses amis, qui devinèrent alors que, malgré ses vertus, elle s'était trouvée heureuse de vivre séparée de son mari. Peut-être avait-elle espéré de meilleures destinées, depuis le jour où l'avocat général lui fit la cour après avoir refusé d'épouser la plus riche héritière du Limousin. Dès lors, les profonds politiques qui faisaient, entre deux parties de whist, la police des sentiments et des fortunes, avaient soupçonné le magistrat et la jeune femme de fonder sur l'état maladif du banquier des espérances presque ruinées par cet événement. Les troubles profonds qui marquèrent cette période de la vie de Véronique, les inquiétudes qu'un premier accouchement cause aux femmes, et qui, dit-on, offre des dangers alors qu'il arrive après la première jeunesse, rendirent ses amis plus attentifs auprès d'elle; chacun d'eux déploya mille petits soins qui lui prouvèrent combien leurs affections étaient vives et solides.

II

TASCHERON

Dans cette même année, Limoges eut le terrible spectacle et le drame singulier du procès Tascheron, dans lequel le jeune vicomte de Granville déploya les talents qui, plus tard, le firent nommer procureur général.

Un vieillard qui habitait une maison isolée dans le faubourg Saint-Étienne fut assassiné. Un grand jardin fruitier sépare du faubourg cette maison, également séparée de la campagne par un jardin d'agrément au bout duquel sont d'anciennes serres abandonnées. La rive de la Vienne forme devant cette habitation un talus rapide dont l'inclinaison permet de voir la rivière. La cour, en pente, finit à la berge par un petit mur où, de distance en distance, s'élèvent des pilastres réunis par des grilles, plus pour l'ornement que pour la défense, car les barreaux sont en bois peint. Ce vieillard nommé Pingret, célèbre par son avarice, vivait avec une seule servante, une campagnarde à laquelle il faisait faire ses labours. Il soignait lui-même ses espaliers, taillait ses arbres, récoltait ses fruits et les envoyait vendre en ville, ainsi que des primeurs à la culture desquelles il excellait. La nièce de ce vieillard et sa seule héritière, mariée à un petit rentier de la ville, M. des Vanneaulx, avait maintes fois prié son oncle de prendre un homme pour garder sa maison, en lui démontrant qu'il y gagnerait les produits de plusieurs carrés plantés d'arbres en plein vent, où il semait lui-même des grenailles; mais il s'y était constamment refusé. Cette contradiction chez un avare donnait matière à bien des causeries conjecturales dans les maisons où les des Vanneaulx passaient la soirée. Plus d'une fois, les plus divergentes réflexions entrecoupèrent les parties de boston. Quelques esprits matois avaient conclu en présumant un trésor enfoui dans les luzernes.

— Si j'étais à la place de madame des Vanneaulx, disait un agréable rieur, je ne tourmenterais point mon oncle; si on l'assassine, eh bien, on l'assassinera. J'hériterais.

Madame des Vanneaulx voulait faire garder son oncle, comme les

entrepreneurs du Théâtre-Italien prient leur ténor à recettes de se bien couvrir le gosier, et lui donnent leur manteau quand il a oublié le sien. Elle avait offert au petit Pingret un superbe chien de basse-cour, le vieillard le lui avait renvoyé par Jeanne Malassis, sa servante.

— Votre oncle ne veut point d'une bouche de plus à la maison, dit-elle à madame des Vanneaulx.

L'événement prouva combien les craintes de la nièce étaient fondées. Pingret fut assassiné, pendant une nuit noire, au milieu d'un carré de luzerne où il ajoutait sans doute quelques louis à un pot plein d'or. La servante, réveillée par la lutte, avait eu le courage de venir au secours du vieil avare, et le meurtrier s'était trouvé dans l'obligation de la tuer pour supprimer son témoignage. Ce calcul, qui détermine presque toujours les assassins à augmenter le nombre de leurs victimes, est un malheur engendré par la peine capitale qu'ils ont en perspective. Ce double meurtre fut accompagné de circonstances bizarres qui devaient donner autant de chances à l'accusation qu'à la défense. Quand les voisins furent une matinée sans voir ni le petit père Pingret ni sa servante; lorsque, en allant et venant, ils examinèrent sa maison à travers les grilles de bois et qu'ils trouvèrent, contre tout usage, les portes et les fenêtres fermées, il y eut dans le faubourg Saint-Étienne une rumeur qui remonta jusqu'à la rue des Cloches, où demeurait madame des Vanneaulx. La nièce avait toujours l'esprit préoccupé d'une catastrophe; elle avertit la justice, qui enfonça les portes. On vit bientôt, dans les quatre carrés, quatre trous vides et jonchés alentour par les débris de pots pleins d'or la veille. Dans deux des trous mal rebouchés, les corps du père Pingret et de Jeanne Malassis avaient été ensevelis avec leurs habits. La pauvre fille était accourue pieds nus, en chemise. Pendant que le procureur du roi, le commissaire de police et le juge d'instruction recueillaient les éléments de la procédure, l'infortuné des Vanneaulx recueillait les débris des pots, et calculait la somme volée d'après leur contenance. Les magistrats reconnurent la justesse des calculs, en estimant à mille pièces par pot les trésors envolés; mais ces pièces étaient-elles de quarante-huit ou de quarante, de vingt-quatre ou de vingt francs? Tous ceux qui, dans Limoges, attendaient des héritages, partagèrent la douleur des des Vanneaulx.

Les imaginations limousines furent vivement stimulées par le spectacle de ces pots à or brisés. Quant au petit père Pingret, qui souvent venait vendre des légumes lui-même au marché, qui vivait d'oignons et de pain, qui ne dépensait pas trois cents francs par an, qui n'obligeait ou ne désobligeait personne, et n'avait pas fait un scrupule de bien dans le faubourg Saint-Étienne, il n'excita pas le moindre regret. Pour Jeanne Malassis, son héroïsme, que le vieil avare aurait à peine récompensé, fut jugé comme intempestif; le nombre des gens qui l'admirèrent fut petit en comparaison de ceux qui dirent : « Moi, j'aurais joliment dormi ! » Les gens de justice ne trouvèrent ni encre ni plume pour verbaliser dans cette maison nue, délabrée, froide et sinistre. Les curieux et l'héritier aperçurent alors les contre-sens qui se remarquent chez certains avares. L'effroi du petit vieillard pour la dépense éclatait sur les toits non réparés qui ouvraient leurs flancs à la lumière, à la pluie, à la neige; dans les lézardes vertes qui sillonnaient les murs, dans les portes pourries près de tomber au moindre choc, et les vitres en papier non huilé. Partout des fenêtres sans rideaux, des cheminées sans glaces ni chenets, et dont l'âtre propre était garni d'une bûche ou de petit bois presque vernis par la sueur du tuyau; puis des chaises boiteuses, deux couchettes maigres et plates, des pots fêlés, des assiettes rattachées, des fauteuils manchots; au lit de Pingret, des rideaux que le temps avait brodés de ses mains hardies; un secrétaire mangé par les vers, où il serrait ses graines; du linge épaissi par les reprises et les coutures; enfin un tas de haillons qui ne vivaient que soutenus par l'esprit du maître, et qui, lui mort, tombèrent en loques, en poudre, en dissolution chimique, en ruine, en je ne sais quoi sans nom, dès que les mains brutales de l'héritier furieux ou des gens officiels y touchèrent. Ces choses disparurent comme effrayées d'une vente publique. La grande majorité de la capitale du Limousin s'intéressa longtemps à ces braves des Vanneaulx, qui avaient deux enfants; mais, quand la justice crut avoir trouvé l'auteur présumé du crime, ce personnage absorba l'attention, il devint un héros, et les des Vanneaulx restèrent dans l'ombre du tableau.

Vers la fin du mois de mars, madame Graslin avait éprouvé déjà quelques-uns de ces malaises que cause une première grossesse et

qui ne peuvent plus se cacher. La justice informait alors sur le crime commis au faubourg Saint-Étienne, et l'assassin n'était pas encore arrêté. Véronique recevait ses amis dans sa chambre à coucher, on y faisait la partie. Depuis quelques jours, madame Graslin ne sortait plus; elle avait eu déjà plusieurs de ces caprices singuliers attribués chez toutes les femmes à la grossesse; sa mère venait la voir presque tous les jours, et toutes deux demeuraient ensemble pendant des heures entières. Il était neuf heures, les tables de jeu restaient sans joueurs, tout le monde causait de l'assassinat et des des Vanneaulx. L'avocat général entra.

— Nous tenons l'assassin du père Pingret! dit-il d'un air joyeux.

— Qui est-ce? lui demanda-t-on de toutes parts.

— Un ouvrier porcelainier dont la conduite était excellente et qui devait faire fortune. — Il travaillait à l'ancienne manufacture de votre mari, dit-il en se tournant vers madame Graslin.

— Qui est-ce? demanda Véronique d'une voix faible.

— Jean-François Tascheron.

— Le malheureux! s'écria-t-elle. Oui, je l'ai vu plusieurs fois; mon pauvre père me l'avait recommandé comme un sujet précieux...

— Il n'y était déjà plus avant la mort de Sauviat, il avait passé dans la fabrique de MM. Philippart, qui lui ont fait des avantages, remarqua la vieille Sauviat. — Mais ma fille est-elle assez bien pour entendre cette conversation? dit-elle en regardant madame Graslin, qui était devenue blanche comme ses draps.

Dès cette soirée, la vieille mère Sauviat abandonna sa maison et vint, malgré ses soixante-six ans, se constituer la garde-malade de sa fille. Elle ne quitta pas la chambre; les amis de madame Graslin la trouvèrent à toute heure héroïquement placée au chevet du lit, où elle s'adonnait à son éternel tricot, couvant du regard Véronique comme au temps de la petite vérole, répondant pour elle, et ne laissant pas toujours entrer les visites. L'amour maternel et filial de la mère et de la fille était si bien connu dans Limoges, que les façons de la vieille femme n'étonnèrent personne.

Quelques jours après, quand l'avocat général voulut raconter les détails que toute la ville recherchait avidement sur Jean-François Tascheron, en croyant amuser la malade, la Sauviat l'interrompit brusquement en lui disant qu'il allait encore causer de mauvais

rêves à madame Graslin. Véronique pria M. de Granville d'achever, en le regardant fixement. Ainsi les amis de madame Graslin connurent les premiers et chez elle, par l'avocat général, le résultat de l'instruction qui devait devenir bientôt publique. Voici, mais succinctement, les éléments de l'acte d'accusation que préparait alors le parquet :

Jean-François Tascheron était fils d'un petit fermier chargé de famille qui habitait le bourg de Montégnac. Vingt ans avant ce crime, devenu célèbre en Limousin, le canton de Montégnac se recommandait par ses mauvaises mœurs. Le parquet de Limoges disait proverbialement que, sur cent condamnés du département, cinquante appartenaient à l'arrondissement dont dépendait Montégnac. Depuis 1816, deux ans après l'arrivée du curé Bonnet, Montégnac avait perdu sa triste réputation, ses habitants avaient cessé d'envoyer leur contingent aux assises. Ce changement fut attribué généralement à l'influence que M. Bonnet exerçait sur cette commune, jadis le foyer des mauvais sujets qui désolèrent la contrée. Le crime de Jean-François Tascheron rendit tout à coup à Montégnac son ancienne renommée. Par un insigne effet du hasard, la famille Tascheron était presque la seule du pays qui eût conservé ces vieilles mœurs exemplaires et ces habitudes religieuses que les observateurs voient aujourd'hui disparaître de plus en plus dans les campagnes; elle avait donc fourni un point d'appui au curé, qui naturellement la portait dans son cœur. Cette famille, remarquable par sa probité, par son union, par son amour du travail, n'avait offert que de bons exemples à Jean-François Tascheron. Amené à Limoges par l'ambition louable de gagner honorablement une fortune dans l'industrie, ce garçon avait quitté le bourg au milieu des regrets de ses parents et de ses amis qui le chérissaient. Durant deux années d'apprentissage, sa conduite fut digne d'éloges, aucun dérangement sensible n'avait annoncé le crime horrible par lequel finissait sa vie. Jean-François Tascheron avait passé à étudier et à s'instruire le temps que les autres ouvriers donnent à la débauche et au cabaret. Les perquisitions les plus minutieuses de la justice de province, qui a beaucoup de temps à elle, n'apportèrent aucune lumière sur les secrets de cette existence. Soigneusement questionnée, l'hôtesse de la maigre maison

garnie où demeurait Jean-François n'avait jamais logé de jeune homme dont les mœurs fussent aussi pures, dit-elle. Il était d'un caractère aimable et doux, quasi gai. Environ une année avant de commettre ce crime, son humeur parut changée, il découcha plusieurs fois par mois, et souvent quelques nuits de suite : dans quelle partie de la ville passait-il ces nuits? elle l'ignorait. Seulement, elle pensa plusieurs fois, par l'état de la chaussure, que son locataire revenait de la campagne. Quoiqu'il sortît de la ville, au lieu de prendre des souliers ferrés, il se servait d'escarpins. Avant de partir, il se faisait la barbe, se parfumait et mettait du linge blanc. L'instruction étendit ses perquisitions jusque dans les maisons suspectes et chez les femmes de mauvaise vie, mais Jean-François Tascheron y était inconnu; on alla chercher des renseignements dans la classe des ouvrières et des grisettes, mais aucune des filles dont la conduite était légère n'avait eu de relations avec l'inculpé. Un crime sans motif est inconcevable, surtout chez un jeune homme à qui son penchant à s'instruire et son ambition devaient faire accorder des idées et un sens supérieurs à ceux des autres ouvriers. Le parquet et le juge d'instruction attribuèrent à la passion du jeu l'assassinat commis par Tascheron; mais, après de minutieuses recherches, il fut démontré que le prévenu n'avait jamais joué. Jean-François se renferma tout d'abord dans un système de dénégation qui, en présence du jury, devait tomber devant les preuves, mais qui dénota l'intervention d'une personne pleine de connaissances judiciaires, ou douée d'un esprit supérieur. Les preuves, dont voici les principales, étaient, comme dans beaucoup d'assassinats, à la fois graves et légères : l'absence de Tascheron pendant la nuit du crime, sans qu'il voulût dire où il était; le prévenu ne daignait pas forger un alibi; un fragment de sa blouse déchirée à son insu par la pauvre servante dans la lutte, emporté par le vent, retrouvé dans un arbre; sa présence le soir, autour de la maison, remarquée par des passants, par des gens du faubourg, et qui, sans le crime, ne s'en seraient pas souvenus; une fausse clef fabriquée par lui-même pour entrer par la porte qui donnait sur la campagne, et assez habilement enterrée dans un des trous, à deux pieds en contre-bas, mais où fouilla par hasard M. des Vanneaulx pour savoir si le trésor n'avait pas deux étages. L'in-

struction finit par trouver qui avait fourni le fer, qui prêté l'étau, qui donné la lime. Cette clef fut le premier indice, elle mit sur la voie de Tascheron, arrêté sur la limite du département, dans un bois où il attendait le passage d'une diligence. Une heure plus tard, il eût été parti pour l'Amérique. Enfin, malgré le soin avec lequel les marques des pas furent effacées dans les terres labourées et sur la boue du chemin, le garde champêtre avait trouvé des empreintes d'escarpins, soigneusement décrites et conservées. Quand on fit des perquisitions chez Tascheron, les semelles de ses escarpins, adaptées à ces traces, y correspondirent parfaitement. Cette fatale coïncidence confirma les observations de la curieuse hôtesse. L'instruction attribua le crime à une influence étrangère et non à une résolution personnelle; elle crut à une complicité, que démontrait l'impossibilité d'emporter les sommes enfouies. Quelque fort que soit un homme, il ne porte pas très-loin vingt-cinq mille francs en or. Si chaque pot contenait cette somme, les quatre avaient nécessité quatre voyages. Or, une circonstance singulière déterminait l'heure à laquelle le crime avait été commis. Dans l'effroi que les cris de son maître durent lui causer, Jeanne Malassis, en se levant, avait renversé la table de nuit sur laquelle était sa montre : cette montre, le seul cadeau que lui eût fait l'avare en cinq ans, avait eu son grand ressort brisé par le choc, elle indiquait deux heures après minuit. Vers la mi-mars, époque du crime, le jour arrive entre cinq et six heures du matin. A quelque distance que les sommes eussent été transportées, Tascheron n'avait donc pu, dans le cercle des hypothèses embrassé par l'instruction et le parquet, opérer à lui seul cet enlèvement. Le soin avec lequel Tascheron avait ratissé les traces des pas en négligeant celles des siens révélait une mystérieuse assistance. Forcée d'inventer, la justice attribua ce crime à une frénésie d'amour; et l'objet de cette passion ne se trouvant pas dans la classe inférieure, elle jeta les yeux plus haut. Peut-être une bourgeoise, sûre de la discrétion d'un jeune homme taillé en séide, avait-elle commencé un roman dont le dénoûment était horrible? Cette présomption était presque justifiée par les accidents du meurtre. Le vieillard avait été tué à coups de bêche. Ainsi son assassinat était le résultat d'une fatalité soudaine, imprévue, fortuite. Les deux amants avaient pu s'en-

tendre pour voler, et non pour assassiner. L'amoureux Tascheron et l'avare Pingret, deux passions implacables s'étaient rencontrées sur le même terrain, attirées toutes deux par l'or dans les ténèbres épaisses de la nuit. Afin d'obtenir quelque lueur sur cette sombre donnée, la justice employa contre une sœur très-aimée de Jean-François la ressource de l'arrestation et de la mise au secret, espérant pénétrer par elle les mystères de la vie privée du frère. Denise Tascheron se renferma dans un système de dénégation dicté par la prudence, et qui la fit soupçonner d'être instruite des causes du crime, quoiqu'elle ne sût rien. Cette détention allait flétrir sa vie. Le prévenu montrait un caractère bien rare chez les gens du peuple : il avait dérouté les plus habiles *moutons* avec lesquels il s'était trouvé, sans avoir reconnu leur caractère. Pour les esprits distingués de la magistrature, Jean-François était donc criminel par passion et non par nécessité, comme la plupart des assassins ordinaires, qui passent tous par la police correctionnelle et par le bagne avant d'en venir à leur dernier coup. D'actives et prudentes recherches se firent dans le sens de cette idée; mais l'invariable discrétion du criminel laissa l'instruction sans éléments. Une fois admis le roman assez plausible de cette passion pour une femme du monde, plus d'une interrogation captieuse fut lancée à Jean-François; mais sa discrétion triompha de toutes les tortures morales que l'habileté du juge d'instruction lui imposait. Quand, par un dernier effort, le magistrat dit à Tascheron que la personne pour laquelle il avait commis le crime était connue et arrêtée, il ne changea pas de visage et se contenta de répondre ironiquement :

— Je serais bien aise de la voir !

En apprenant ces circonstances, beaucoup de personnes partagèrent les soupçons des magistrats, en apparence confirmés par le silence de sauvage que gardait l'accusé. L'intérêt s'attacha violemment à un jeune homme qui devenait un problème. Chacun comprendra facilement combien ces éléments entretinrent la curiosité publique, et avec quelle avidité les débats allaient être suivis. Malgré les sondages de la police, l'instruction s'était arrêtée sur le seuil de l'hypothèse sans oser pénétrer le mystère, elle y trouvait tant de dangers! En certains cas judiciaires, les demi-certitudes ne suffisent pas aux magistrats. On espérait donc voir la vérité sur-

gir au grand jour de la cour d'assises, moment où bien des criminels se démentent.

M. Graslin fut un des jurés désignés pour la session, en sorte que, soit par son mari, soit par M. de Granville, Véronique devait savoir les moindres détails du procès criminel qui, pendant une quinzaine de jours, tint en émoi le Limousin et la France. L'attitude de l'accusé justifia l'affabulation adoptée par la ville d'après les conjectures de la justice; plus d'une fois, son œil plongea dans l'assemblée de femmes privilégiées qui vinrent savourer les mille émotions de ce drame réel. Chaque fois que le regard de cet homme embrassa cet élégant parterre par un rayon clair, mais impénétrable, il y produisit de violentes secousses, tant chaque femme craignait de paraître sa complice, aux yeux inquisiteurs du parquet et de la cour. Les inutiles efforts de l'instruction reçurent alors leur publicité, et révélèrent les précautions prises par l'accusé pour assurer un plein succès à son crime. Quelques mois avant la fatale nuit, Jean-François s'était muni d'un passe-port pour l'Amérique du Nord. Ainsi le projet de quitter la France avait été formé, la femme devait donc être mariée, il eût sans doute été inutile de s'enfuir avec une jeune fille. Peut-être le crime avait-il eu pour but d'entretenir l'aisance de cette inconnue. La justice n'avait trouvé sur les registres de l'administration aucun passe-port pour ce pays au nom d'aucune femme. Au cas où la complice se fût procuré son passe-port à Paris, les registres y avaient été consultés, mais en vain, de même que dans les préfectures environnantes. Les moindres détails des débats mirent en lumière les profondes réflexions d'une intelligence supérieure. Si les dames limousines les plus vertueuses attribuaient l'usage, assez inexplicable, dans la vie ordinaire d'escarpins pour aller dans la boue et dans les terres à la nécessité d'épier le vieux Pingret, les hommes les moins fats étaient enchantés d'expliquer combien les escarpins étaient utiles pour marcher dans une maison, y parcourir les corridors, y monter par les fenêtres sans bruit. Donc, Jean-François et sa maîtresse (jeune, belle, romanesque, chacun composait un superbe portrait) avaient évidemment médité d'ajouter, par un faux, *et son épouse* sur le passe-port. Le soir, dans tous les salons, les parties étaient interrompues par les commentaires malicieux des gens qui,

se reportant en mars 1829, recherchaient quelles femmes étaient, à cette époque, en voyage à Paris; quelles autres avaient pu faire, ostensiblement ou secrètement, les préparatifs d'une fuite. Limoges jouit alors de son procès Fualdès, orné d'une madame Manson inconnue. Aussi, jamais ville de province ne fut-elle plus intriguée que l'était chaque soir Limoges après l'audience. On y rêvait de ce procès, où tout grandissait l'accusé, dont les réponses, savamment repassées, étendues, commentées, soulevaient d'amples discussions. Quand un des jurés demanda pourquoi Tascheron avait pris un passe-port pour l'Amérique, l'ouvrier répondit qu'il voulait y établir une manufacture de porcelaine. Ainsi, sans compromettre son système de défense, il couvrait encore sa complice en permettant à chacun d'attribuer son crime à la nécessité d'avoir des fonds pour accomplir un ambitieux projet. Au plus fort de ces débats, il fut impossible que les amis de Véronique, pendant une soirée où elle paraissait moins souffrante, ne cherchassent pas à expliquer la discrétion du criminel. La veille, le médecin avait ordonné une promenade à Véronique. Le matin même, elle avait donc pris le bras de sa mère pour aller, en tournant la ville, jusqu'à la maison de campagne de la Sauviat, où elle s'était reposée. Elle avait essayé de rester debout à son retour et avait attendu son mari. Graslin ne revint qu'à huit heures de la cour d'assises; elle venait de lui servir à dîner, selon son habitude; elle entendit nécessairement la discussion de ses amis.

— Si mon pauvre père vivait encore, leur dit Véronique, nous en aurions su davantage, ou peut-être cet homme ne serait-il pas devenu criminel... Mais je vous vois tous préoccupés d'une idée singulière! Vous voulez que l'amour soit le principe du crime : là-dessus, je suis de votre avis; mais pourquoi croyez-vous que l'inconnue est mariée? Ne peut-il pas avoir aimé une jeune fille que le père et la mère lui auraient refusée?

— Une jeune personne eût été plus tard légitimement à lui, répondit M. de Granville. Tascheron est un homme qui ne manque pas de patience, il aurait eu le temps de faire loyalement fortune en attendant le moment où toute fille est libre de se marier contre la volonté de ses parents.

— J'ignorais, dit madame Graslin, qu'un pareil mariage fût pos-

sible ; mais comment, dans une ville où tout se sait, où chacun voit ce qui se passe chez son voisin, n'a-t-on pas le plus léger soupçon? Pour s'aimer, il faut au moins se voir ou s'être vus! Que pensez-vous, vous autres magistrats? demanda-t-elle en plongeant un regard fixe dans les yeux de l'avocat général.

— Nous croyons tous que la femme appartient à la classe de la bourgeoisie ou du commerce.

— Je pense le contraire, dit madame Graslin. Une femme de ce genre n'a pas les sentiments assez élevés.

Cette réponse concentra les regards de tout le monde sur Véronique, et chacun attendit l'explication de cette parole paradoxale.

— Pendant les heures de nuit que je passe sans sommeil ou le jour dans mon lit, il m'a été impossible de ne pas penser à cette mystérieuse affaire, et j'ai cru deviner les motifs de Tascheron. Voilà pourquoi je pensais à une jeune fille. Une femme mariée a des intérêts, sinon des sentiments, qui partagent son cœur et l'empêchent d'arriver à l'exaltation complète qui inspire une si grande passion. Il faut ne pas avoir d'enfant pour concevoir un amour qui réunisse les sentiments maternels à ceux qui procèdent du désir. Évidemment, cet homme a été aimé par une femme qui voulait être son soutien. L'inconnue aura porté dans sa passion le génie auquel nous devons les belles œuvres des artistes, des poëtes, et qui chez la femme existe, mais sous une autre forme : elle est destinée à créer des hommes et non des choses. Nos œuvres, à nous, c'est nos enfants! Nos enfants sont nos tableaux, nos livres, nos statues. Ne sommes-nous pas artistes dans leur éducation première? Aussi, gagerais-je ma tête à couper que, si l'inconnue n'est pas une jeune fille, elle n'est pas mère. Il faudrait chez les gens du parquet la finesse des femmes pour deviner mille nuances qui leur échapperont sans cesse en bien des occasions. Si j'eusse été votre substitut, dit-elle à l'avocat général, nous aurions trouvé la coupable, si toutefois l'inconnue est coupable. J'admets, comme M. l'abbé Dutheil, que les deux amants avaient conçu l'idée de s'enfuir, faute d'argent pour vivre en Amérique, avec les trésors du pauvre Pingret. Le vol a engendré l'assassinat par la fatale logique qu'inspire la peine de mort aux criminels. Aussi, dit-elle en lançant à l'avocat général un regard suppliant, serait-ce une chose digne de vous que

de faire écarter la préméditation, vous sauveriez la vie à ce malheureux. Cet homme est grand, malgré son crime, il réparerait peut-être ses fautes par un magnifique repentir. Les œuvres du repentir doivent entrer pour quelque chose dans les pensées de la justice. Aujourd'hui, n'y a-t-il pas mieux à faire qu'à donner sa tête, ou à fonder, comme autrefois, la cathédrale de Milan, pour expier des forfaits?

— Madame, vous êtes sublime dans vos idées, dit l'avocat général; mais, la préméditation écartée, Tascheron serait encore sous le poids de la peine de mort, à cause des circonstances graves et prouvées qui ont accompagné le vol: la nuit, l'escalade, l'effraction, etc.

— Vous croyez donc qu'il sera condamné? dit-elle en abaissant ses paupières.

— J'en suis certain, le parquet aura la victoire.

Un léger frisson fit crier la robe de madame Graslin, qui dit:

— J'ai froid!

Elle prit le bras de sa mère et s'alla coucher.

— Elle est beaucoup mieux aujourd'hui, dirent ses amis.

Le lendemain, Véronique était à la mort. Quand son médecin manifesta son étonnement en la trouvant si près d'expirer, elle lui dit en souriant:

— Ne vous avais-je pas prédit que cette promenade ne me vaudrait rien?

Depuis l'ouverture des débats, Tascheron se tenait sans forfanterie comme sans hypocrisie. Le médecin, toujours pour divertir la malade, essaya d'expliquer cette attitude que ses défenseurs exploitaient. Le talent de son avocat éblouissait l'accusé sur le résultat, il croyait échapper à la mort, disait le médecin. Par moments, on remarquait sur son visage une espérance qui tenait à un bonheur plus grand que celui de vivre. Les antécédents de la vie de cet homme, âgé de vingt-trois ans, contredisaient si bien les actions par lesquelles elle se terminait, que ses défenseurs objectaient son attitude comme une conclusion. Enfin, les preuves accablantes dans l'hypothèse de l'accusation devenaient si faibles dans le roman de la défense, que cette tête fut disputée avec des chances favorables par l'avocat. Pour sauver la vie à son client, l'avocat se battit à outrance sur le terrain de la préméditation, il admit hypothétique-

ment la préméditation du vol, non celle des assassinats, résultat de deux luttes inattendues. Le succès parut douteux pour le parquet comme pour le barreau.

Après la visite du médecin, Véronique eut celle de l'avocat général, qui tous les matins la venait voir avant l'audience.

— J'ai lu les plaidoiries hier, lui dit-elle. Aujourd'hui vont commencer les répliques; je me suis si fort intéressée à l'accusé, que je voudrais le voir sauvé; ne pouvez-vous une fois en votre vie abandonner un triomphe? Laissez-vous battre par l'avocat. Allons, faites-moi présent de cette vie, et vous aurez peut-être la mienne un jour!... Il y a doute, après le beau plaidoyer de l'avocat de Tascheron; eh bien...

— Votre voix est émue,... dit le vicomte quasi surpris.

— Savez-vous pourquoi? répondit-elle. Mon mari vient de remarquer une horrible coïncidence, et qui, par suite de ma sensibilité, serait de nature à causer ma mort : j'accoucherai quand vous donnerez l'ordre de faire tomber cette tête.

— Puis-je réformer le Code? dit l'avocat général.

— Allez, vous ne savez pas aimer! répondit-elle en fermant les yeux.

Elle posa sa tête sur l'oreiller, et renvoya le magistrat par un geste impératif.

M. Graslin plaida fortement, mais inutilement, pour l'acquittement, en donnant une raison qui fut adoptée par deux jurés de ses amis, et qui lui avait été suggérée par sa femme : « Si nous laissons la vie à cet homme, la famille des Vanneaulx retrouvera la succession Pingret. » Cet argument irrésistible amena entre les jurés une scission de sept contre cinq qui nécessita l'adjonction de la cour; mais la cour se réunit à la minorité du jury. Selon la jurisprudence de ce temps, cette réunion détermina la condamnation. Lorsque son arrêt lui fut prononcé, Tascheron tomba dans une fureur assez naturelle chez un homme plein de force et de vie, mais que les magistrats, les avocats, les jurés et l'auditoire n'ont presque jamais remarquée chez les criminels injustement condamnés. Pour tout le monde, le drame ne parut donc pas terminé par l'arrêt. Une lutte si acharnée donna dès lors, comme il arrive presque toujours dans ces sortes d'affaires, nais-

sance à deux opinions diamétralement opposées sûr la culpabilité du héros, en qui les uns virent un innocent opprimé, les autres un criminel justement condamné. Les libéraux tinrent pour l'innocence de Tascheron, moins par certitude que pour contrarier le pouvoir.

— Comment, dirent-ils, condamner un homme sur la ressemblance de son pied avec la marque d'un autre pied? A cause de son absence? comme si tous les jeunes gens n'aiment pas mieux mourir que de compromettre une femme! Pour avoir emprunté des outils et acheté du fer? car il n'est pas prouvé qu'il ait fabriqué la clef. Pour un morceau de toile bleue accroché à un arbre, peut-être par le vieux Pingret afin d'épouvanter les moineaux, et qui se rapporte par hasard à un accroc fait à notre blouse! A quoi tient la vie d'un homme! Enfin, Jean-François a tout nié; le parquet n'a produit aucun témoin qui ait vu le crime!

Ils corroboraient, étendaient, paraphrasaient le système et les plaidoiries de l'avocat. Le vieux Pingret, qu'était-ce? Un coffre-fort crevé! disaient les esprits forts. Quelques prétendus progressifs, méconnaissant les saintes lois de la propriété, que les saint-simoniens attaquaient déjà dans l'ordre abstrait des idées économistes, allèrent plus loin : « Le père Pingret était le premier auteur du crime. Cet homme, en entassant son or, avait volé son pays. Que d'entreprises auraient été fertilisées par ses capitaux inutiles! Il avait frustré l'industrie, il était justement puni. » La servante? on la plaignait. Denise, qui, après avoir déjoué les ruses de la justice, ne se permit pas aux débats une réponse sans avoir longtemps songé à ce qu'elle devait dire, excita le plus vif intérêt. Elle devint une figure comparable, dans un autre sens, à Jenny Deans, de qui elle possédait la grâce et la modestie, la religion et la beauté. François Tascheron continua donc d'exciter la curiosité, non-seulement de la ville, mais encore de tout le département, et quelques femmes romanesques lui accordèrent ouvertement leur admiration.

— S'il y a là dedans quelque amour pour une femme placée au dessus de lui, certes cet homme n'est pas un homme ordinaire, disaient-elles. Vous verrez qu'il mourra bien!

Cette question : « Parlera-t-il? ne parlera-t-il pas? » engendra des paris. Depuis l'accès de rage par lequel il accueillit sa condamna-

tion, et qui eût pu être fatal à quelques personnes de la cour ou de l'auditoire sans la présence des gendarmes, le criminel menaça tous ceux qui l'approchèrent indistinctement, et avec la rage d'une bête féroce; le geôlier fut forcé de lui mettre la camisole, autant pour l'empêcher d'attenter à sa vie que pour éviter les effets de sa furie. Une fois maintenu par ce moyen victorieux de toute espèce de violences, Tascheron exhala son désespoir en mouvements convulsifs qui épouvantaient ses gardiens, en paroles, en regards qu'au moyen âge on eût attribués à la possession. Il était si jeune, que les femmes s'apitoyèrent sur cette vie pleine d'amour qui allait être tranchée. *Le Dernier Jour d'un condamné,* sombre élégie, inutile plaidoyer contre la peine de mort, ce grand soutien des sociétés, et qui avait paru depuis peu, comme exprès pour la circonstance, fut à l'ordre du jour dans toutes les conversations. Enfin, qui ne se montrait du doigt l'invisible inconnue, debout, les pieds dans le sang, élevée sur les planches des assises comme sur un piédestal, déchirée par d'horribles douleurs, et condamnée au calme le plus parfait dans son ménage! On admirait presque cette Médée limousine, à blanche poitrine doublée d'un cœur d'acier, au front impénétrable. Peut-être était-elle chez celui-ci ou chez celui-là, sœur ou cousine, ou femme ou fille d'un tel ou d'une telle. Quelle frayeur au sein des familles! Suivant un mot sublime de Napoléon, c'est surtout dans le domaine de l'imagination que la puissance de l'inconnu est incommensurable. Quant aux cent mille francs volés aux sieur et dame des Vanneaulx, et qu'aucune recherche de police n'avait su retrouver, le silence constant du criminel fut une étrange défaite pour le parquet. M. de Granville, qui remplaçait le procureur général, alors à la Chambre des députés, essaya le moyen vulgaire de laisser croire à une commutation de peine en cas d'aveux; mais, quand il se montra, le condamné l'accueillit par des redoublements de cris furieux, de contorsions épileptiques, et lui lança des regards pleins de rage où éclatait le regret de ne pouvoir lui donner la mort. La justice ne compta plus que sur l'assistance de l'Église au dernier moment. Les des Vanneaulx étaient allés maintes fois chez l'abbé Pascal, l'aumônier de la prison. Cet abbé ne manquait pas du talent particulier nécessaire pour se faire écouter des prisonniers; il affronta

religieusement les transports de Tascheron, il essaya de lancer quelques paroles à travers les orages de cette puissante nature en convulsion. Mais la lutte de cette paternité spirituelle avec l'ouragan de ces passions déchaînées abattit et lassa le pauvre abbé Pascal.

— Cet homme a trouvé son paradis ici-bas, disait ce vieillard d'une voix douce.

La petite madame des Vanneaulx consulta ses amies pour savoir si elle devait hasarder une démarche auprès du criminel. Le sieur des Vanneaulx parla de transaction. Dans son désespoir, il alla proposer à M. de Granville de demander la grâce de l'assassin de son oncle, si cet assassin restituait les cent mille francs. L'avocat général répondit que la majesté royale ne descendait point à de tels compromis. Les des Vanneaulx se tournèrent vers l'avocat de Tascheron, auquel ils offrirent dix pour cent de la somme s'il parvenait à la faire recouvrer. L'avocat était le seul homme à la vue duquel Tascheron ne s'emportait pas; les héritiers l'autorisèrent à offrir dix autres pour cent au criminel, et dont il disposerait en faveur de sa famille. Malgré les incisions que ces castors pratiquaient sur leur héritage et malgré son éloquence, l'avocat ne put rien obtenir de son client. Les des Vanneaulx, furieux, maudirent et anathématisèrent le condamné.

— Non-seulement il est assassin, mais il est encore sans délicatesse! s'écria sérieusement des Vanneaulx sans connaître la fameuse complainte de Fualdès, en apprenant l'insuccès de l'abbé Pascal et voyant tout perdu par le rejet probable du pourvoi en cassation. A quoi lui servira notre fortune, là où il va? Un assassinat, cela se conçoit, mais un vol inutile est inconcevable. Dans quel temps vivons-nous, pour que des gens de la société s'intéressent à un pareil brigand? Il n'a rien pour lui.

— Il a peu d'honneur, disait madame des Vanneaulx.

— Cependant, si la restitution compromet sa bonne amie? disait une vieille fille.

— Nous lui garderions le secret, s'écriait le sieur des Vanneaulx.

— Vous seriez coupable de non-révélation, objectait un avocat.

— Oh! le gueux! fut la conclusion du sieur des Vanneaulx.

Une des femmes de la société de madame Graslin, qui lui rap-

portait en riant les discussions des des Vanneaulx, femme très-spirituelle, une de celles qui rêvent le beau idéal et veulent que tout soit complet, regrettait la fureur du condamné; elle l'aurait voulu froid, calme et digne.

— Ne voyez-vous pas, lui dit Véronique, qu'il écarte ainsi les séductions et déjoue les tentatives! Il s'est fait bête féroce par calcul.

— D'ailleurs, ce n'est pas un homme comme il faut, reprit la Parisienne exilée, c'est un ouvrier.

— Un homme comme il faut en eût bientôt fini avec l'inconnue! répondit madame Graslin.

Ces événements, pressés, tordus dans les salons, dans les ménages, commentés de mille manières, épluchés par les plus habiles langues de la ville, donnèrent un cruel intérêt à l'exécution du criminel, dont le pourvoi fut, deux mois après, rejeté par la cour suprême. Quelle serait à ses derniers moments l'attitude du criminel, qui se vantait de rendre son supplice impossible en annonçant une défense désespérée? Parlerait-il? se démentirait-il? qui gagnerait le pari? Irez-vous? n'irez-vous pas? comment y aller? La disposition des localités, qui épargne aux criminels les angoisses d'un long trajet, restreint à Limoges le nombre des spectateurs élégants. Le palais de justice, où est la prison, occupe l'angle de la rue du Palais et de la rue du Pont-Hérisson. La rue du Palais est continuée en droite ligne par la courte rue de Monte-à-Regret qui conduit à la place d'Aîne ou des Arènes, où se font les exécutions et qui sans doute doit son nom à cette circonstance. Il y a donc peu de chemin, conséquemment peu de maisons, peu de fenêtres. Quelle personne de la société voudrait d'ailleurs se mêler à la foule populaire qui remplirait la place? Mais cette exécution, de jour en jour attendue, fut de jour en jour remise, au grand étonnement de la ville, et voici pourquoi. La pieuse résignation des grands scélérats qui marchent à la mort est un des triomphes que se réserve l'Église, et qui manquent rarement leur effet sur la foule; le repentir des condamnés atteste trop la puissance des idées religieuses pour que, tout intérêt chrétien mis à part, bien qu'il soit la principale vue de l'Église, le clergé ne soit pas navré de l'insuccès dans ces éclatantes occasions. En juillet 1829, la circonstance fut aggravée par l'es-

prit de parti, qui envenimait les plus petits détails de la vie politique. Le parti libéral se réjouissait de voir échouer dans une scène si publique « le parti prêtre », expression inventée par Montlosier, royaliste passé aux constitutionnels et entraîné par eux au delà de ses intentions. Les partis commettent, en masse, des actions infâmes qui couvriraient un homme d'opprobre ; aussi, quand un homme les résume aux yeux de la foule, devient-il Robespierre, Jeffries, Laubardemont, espèces d'autels expiatoires où tous les complices attachent des *ex-voto* secrets. D'accord avec l'évêché, le parquet retarda l'exécution, autant dans l'espérance de savoir ce que la justice ignorait du crime, que pour laisser la religion triompher en cette circonstance. Cependant, le pouvoir du parquet n'était pas sans limites, et l'arrêt devait tôt ou tard s'exécuter. Les mêmes libéraux, qui, par opposition, considéraient Tascheron comme innocent et qui avaient tenté de battre en brèche l'arrêt de la justice, murmuraient alors de ce que cet arrêt ne recevait pas son exécution. L'opposition, quand elle est systématique, arrive à de semblables non-sens; car il ne s'agit pas pour elle d'avoir raison, mais de toujours fronder le pouvoir. Le parquet eut donc, vers les premiers jours d'août, la main forcée par cette rumeur, si souvent stupide, appelée l'opinion publique. L'exécution fut annoncée. Dans cette extrémité, l'abbé Dutheil prit sur lui de proposer à l'évêque un dernier parti, dont la réussite devait avoir pour effet d'introduire dans ce drame judiciaire le personnage extraordinaire qui servit de lien à tous les autres, qui se trouve la plus grande de toutes les figures de cette Scène, et qui, par des voies familières à la Providence, devait amener madame Graslin sur le théâtre où ses vertus brillèrent du plus vif éclat, où elle se montra bienfaitrice sublime et chrétienne angélique.

Le palais épiscopal de Limoges est assis sur une colline qui borde la Vienne, et ses jardins, que soutiennent de fortes murailles couronnées de balustrades, descendent par étages en obéissant aux chutes naturelles du terrain. L'élévation de cette colline est telle, que, sur la rive opposee, le faubourg Saint-Étienne semble couché au pied de la dernière terrasse. De là, selon la direction que prennent les promeneurs, la rivière se découvre, soit en enfilade, soit en travers, au milieu d'un riche panorama. Vers l'ouest, après les

jardins de l'évêché, la Vienne se jette sur la ville par une élégante courbure que borde le faubourg Saint-Martial. Au delà de ce faubourg, à une faible distance, est une jolie maison de campagne appelée le Cluzeau, dont les massifs se voient des terrasses les plus avancées, et, par un effet de la perspective, se marient aux clochers du faubourg. En face du Cluzeau se trouve cette île échancrée, pleine d'arbres et de peupliers, que Véronique avait dans sa première jeunesse nommée l'île de France. A l'est, le lointain est occupé par des collines en amphithéâtre. La magie du site et la riche simplicité du bâtiment font de ce palais le monument le plus remarquable de cette ville, où les constructions ne brillent ni par le choix des matériaux ni par l'architecture. Familiarisé depuis longtemps avec les aspects qui recommandent ces jardins à l'attention des faiseurs de voyages pittoresques, l'abbé Dutheil, qui se fit accompagner de M. de Grancour, descendit de terrasse en terrasse sans faire attention aux couleurs rouges, aux tons oranges, aux teintes violâtres que le couchant jetait sur les vieilles murailles et sur les balustrades des rampes, sur les maisons du faubourg et sur les eaux de la rivière. Il cherchait l'évêque, alors assis à l'angle de sa dernière terrasse sous un berceau de vigne, où il était venu prendre son dessert en s'abandonnant aux charmes de la soirée. Les peupliers de l'île semblaient en ce moment diviser les eaux avec les ombres allongées de leurs têtes déjà jaunies, auxquelles le soleil donnait l'apparence d'un feuillage d'or. Les lueurs du couchant, diversement réfléchies par les masses de différents verts, produisaient un magnifique mélange de tons pleins de mélancolie. Au fond de cette vallée, une nappe de bouillons pailletés frissonnait dans la Vienne sous la légère brise du soir, et faisait ressortir les plans bruns que présentaient les toits du faubourg Saint-Étienne. Les clochers et les faîtes du faubourg Saint-Martial, baignés de lumière, se mêlaient aux pampres des treilles. Le doux murmure d'une ville de province à demi cachée dans l'arc rentrant de la rivière, la douceur de l'air, tout contribuait à plonger le prélat dans la quiétude exigée par tous les auteurs qui ont écrit sur la digestion; ses yeux étaient machinalement attachés sur la rive droite de la rivière, à l'endroit où les grandes ombres des peupliers de l'île y atteignaient, du côté du faubourg Saint-Étienne,

les murs du clos où le double meurtre du vieux Pingret et de sa servante avait été commis; mais, quand sa petite félicité du moment fut troublée par les difficultés que ses grands vicaires lui rappelèrent, ses regards s'emplirent de pensées impénétrables. Les deux prêtres attribuèrent cette distraction à l'ennui, tandis qu'au contraire le prélat voyait dans les sables de la Vienne le mot de l'énigme alors cherché par les des Vanneaulx et par la justice.

— Monseigneur, dit l'abbé de Grancour en abordant l'évêque, tout est inutile, et nous aurons la douleur de voir mourir ce malheureux Tascheron en impie : il vociférera les plus horribles imprécations contre la religion, il accablera d'injures le pauvre abbé Pascal, il crachera sur le crucifix, il reniera tout, même l'enfer.

— Il épouvantera le peuple, dit l'abbé Dutheil. Ce grand scandale et l'horreur qu'il inspirera cacheront notre défaite et notre impuissance. Aussi disais-je, en venant, à M. de Grancour, que ce spectacle rejettera plus d'un pécheur dans le sein de l'Église.

Troublé par ces paroles, l'évêque posa sur une table de bois rustique la grappe de raisin où il picorait et s'essuya les doigts, en faisant signe de s'asseoir à ses deux grands vicaires.

— L'abbé Pascal s'y est mal pris, dit-il enfin.

— Il est malade de sa dernière scène à la prison, dit l'abbé de Grancour. Sans son indisposition, nous l'eussions amené pour expliquer les difficultés qui rendent impossibles toutes les tentatives que monseigneur ordonnerait de faire.

— Le condamné chante à tue-tête des chansons obscènes aussitôt qu'il aperçoit l'un de nous, et couvre de sa voix les paroles qu'on veut lui faire entendre, dit un jeune prêtre assis auprès de l'évêque.

Ce jeune homme, doué d'une charmante physionomie, tenait son bras droit accoudé sur la table, sa main blanche tombait nonchalamment sur les grappes de raisin parmi lesquelles il choisissait les grains les plus roux, avec l'aisance et la familiarité d'un commensal ou d'un favori. A la fois commensal et favori du prélat, ce jeune homme était le frère cadet du baron de Rastignac, que des liens de famille et d'affection attachaient à l'évêque de Limoges. Au fait des raisons de fortune qui vouaient ce jeune homme à l'Église, l'évêque l'avait pris comme secrétaire particulier, pour lui

donner le temps d'attendre une occasion d'avancement. L'abbé Gabriel portait un nom qui le destinait aux plus hautes dignités de l'Église.

— Y es-tu donc allé, mon fils? lui dit l'évêque.

— Oui, monseigneur; dès que je me suis montré, ce malheureux a vomi contre vous et moi les plus dégoûtantes injures; il se conduit de manière à rendre impossible la présence d'un prêtre auprès de lui. Monseigneur veut-il me permettre de lui donner un conseil ?

— Écoutons la sagesse que Dieu met quelquefois dans la bouche des enfants, dit l'évêque en souriant.

— N'a-t-il pas fait parler l'ânesse de Balaam? répliqua vivement le jeune abbé de Rastignac.

— Selon certains commentateurs, elle n'a pas trop su ce qu'elle disait, répliqua l'évêque en riant.

Les deux grands vicaires sourirent : d'abord, la plaisanterie était de monseigneur; puis elle raillait doucement le jeune abbé que jalousaient les dignitaires et les ambitieux groupés autour du prélat.

— Mon avis, dit le jeune abbé, serait de prier M. de Granville de surseoir encore à l'exécution. Quand le condamné saura qu'il doit quelques jours de retard à notre intercession, il feindra peut-être de nous écouter, et, s'il nous écoute...

— Il persistera dans sa conduite en voyant les bénéfices qu'elle lui donne, dit l'évêque en interrompant son favori. — Messieurs, reprit-il après un moment de silence, la ville connaît-elle ces détails ?

— Quelle est la maison où l'on n'en parle pas? dit l'abbé de Grancour. L'état où son dernier effort a mis le bon abbé Pascal est en ce moment le sujet de toutes les conversations.

— Quand Tascheron doit-il être exécuté? demanda l'évêque.

— Demain, jour de marché, répondit M. de Grancour.

— Messieurs, la religion ne saurait avoir le dessous! s'écria l'évêque. Plus l'attention est excitée par cette affaire, plus je tiens à obtenir un triomphe éclatant. L'Église se trouve en des conjonctures difficiles. Nous sommes obligés à faire des miracles dans une ville industrielle où l'esprit de sédition contre les doctrines reli-

gieuses et monarchiques a poussé des racines profondes, où le système d'examen, né du protestantisme et qui s'appelle aujourd'hui libéralisme, quitte à prendre demain un autre nom, s'étend à toutes choses. Allez, messieurs, chez M. de Granville, il est tout à nous, dites-lui que nous réclamons un sursis de quelques jours. J'irai voir ce malheureux.

— Vous, monseigneur! dit l'abbé de Rastignac. Si vous échouez, n'aurez-vous pas compromis trop de choses? Vous ne devez y aller que sûr du succès.

— Si monseigneur me permet de donner mon opinion, dit l'abbé Dutheil, je crois pouvoir offrir un moyen d'assurer le triomphe de la religion en cette triste circonstance.

Le prélat répondit par un signe d'assentiment un peu froid qui montrait combien le vicaire général avait peu de crédit.

— Si quelqu'un peut avoir de l'empire sur cette âme rebelle et la ramener à Dieu, dit l'abbé Dutheil en continuant, c'est le curé du village où il est né, M. Bonnet.

— Un de vos protégés, fit l'évêque.

— Monseigneur, M. le curé Bonnet est un de ces hommes qui se protégent eux-mêmes et par leurs vertus militantes et par leurs travaux évangéliques.

Cette réponse, si modeste et si simple, fut accueillie par un silence qui eût gêné tout autre que l'abbé Dutheil; elle parlait des gens méconnus, et les trois prêtres voulurent y voir un de ces humbles mais irréprochables sarcasmes habilement limés qui distinguent les ecclésiastiques, habitués, en disant ce qu'ils veulent dire, à observer les règles les plus sévères. Il n'en était rien, l'abbé Dutheil ne songeait jamais à lui.

— J'entends parler de saint Aristide depuis trop de temps, répondit en souriant l'évêque. Si je laissais cette lumière sous le boisseau, il y aurait de ma part ou injustice ou prévention. Vos libéraux vantent votre M. Bonnet comme s'il appartenait à leur parti, je veux juger moi-même cet apôtre rural. Allez, messieurs, chez le procureur général demander de ma part un sursis; j'attendrai sa réponse avant d'envoyer à Montégnac notre cher abbé Gabriel, qui nous ramènera ce saint homme. Nous mettrons Sa Béatitude à même de faire des miracles...

En entendant ce propos de prélat gentilhomme, l'abbé Dutheil rougit, mais il ne voulut pas relever ce qu'il offrait de désobligeant pour lui. Les deux grands vicaires saluèrent en silence et laissèrent l'évêque avec son favori.

— Les secrets de la confession que nous sollicitons sont sans doute enterrés là, dit l'évêque à son jeune abbé en lui montrant les ombres des peupliers qui atteignaient une maison isolée sise entre l'île et le faubourg Saint-Étienne.

— Je l'ai toujours pensé, répondit Gabriel. Je ne suis pas juge, je ne veux pas être espion; mais, si j'eusse été magistrat, je saurais le nom de la femme qui tremble à tout bruit, à toute parole, et dont néanmoins le front doit rester calme et pur, sous peine d'accompagner à l'échafaud le condamné. Elle n'a cependant rien à craindre : j'ai vu l'homme, il emportera dans l'ombre le secret de ses ardentes amours.

— Petit rusé! dit l'évêque en tortillant l'oreille de son secrétaire et en lui désignant entre l'île et le faubourg Saint-Étienne l'espace qu'une dernière flamme rouge du couchant illuminait et sur lequel les yeux du jeune prêtre étaient fixés. La justice aurait dû fouiller là, n'est-ce pas?...

— Je suis allé voir ce criminel pour essayer sur lui l'effet de mes soupçons; mais il est gardé par des espions : en parlant haut, j'eusse compromis la personne pour laquelle il meurt.

— Taisons-nous, dit l'évêque, nous ne sommes pas les hommes de la justice humaine. C'est assez d'une tête. D'ailleurs, ce secret reviendra tôt ou tard à l'Église.

La perspicacité que l'habitude des méditations donne aux prêtres est bien supérieure à celle du parquet et de la police. A force de contempler du haut de leurs terrasses le théâtre du crime, le prélat et son secrétaire avaient, à la vérité, fini par pénétrer des détails encore ignorés, malgré les investigations de l'instruction et les débats de la cour d'assises. M. de Granville jouait au whist chez madame Graslin, il fallut attendre son retour; sa décision ne fut connue à l'évêché que vers minuit. L'abbé Gabriel, à qui l'évêque donna sa voiture, partit vers deux heures du matin pour Montégnac. Ce pays, distant d'environ neuf lieues de la ville, est situé dans cette partie du Limousin qui longe les montagnes de la

Corrèze et avoisine la Creuse. Le jeune abbé laissa donc Limoges en proie à toutes les passions soulevées par le spectacle promis pour le lendemain, et qui devait encore manquer.

III

LE CURÉ DE MONTÉGNAC

Les prêtres et les dévots ont une tendance à observer, en fait d'intérêt, les rigueurs légales. Est-ce pauvreté? Est-ce un effet de l'égoïsme auquel les condamne leur isolement, et qui favorise en eux la pente de l'homme à l'avarice? Est-ce un calcul de la parcimonie commandée par l'exercice de la charité? Chaque caractère offre une explication différente. Cachée souvent sous une bonhomie gracieuse, souvent aussi sans détours, cette difficulté de fouiller à sa poche se trahit surtout en voyage. Gabriel de Rastignac, le plus joli jeune homme que depuis longtemps les autels eussent vu s'incliner sous leurs tabernacles, ne donnait que trente sous de pourboire aux postillons : il allait donc lentement. Les postillons mènent fort respectueusement les évêques qui ne font que doubler le salaire accordé par l'ordonnance, mais ils ne causent aucun dommage à la voiture épiscopale, de peur d'encourir quelque disgrâce. L'abbé Gabriel, qui voyageait seul pour la première fois, disait d'une voix douce à chaque relais :

— Allez donc plus vite, messieurs les postillons!

— Nous ne jouons du fouet, lui répondit un vieux postillon, que si les voyageurs jouent du pouce!

Le jeune abbé s'enfonça dans le coin de la voiture sans pouvoir s'expliquer cette réponse. Pour se distraire, il étudia le pays qu'il traversait, et fit à pied plusieurs des côtes sur lesquelles serpente la route de Bordeaux à Lyon.

A cinq lieues au delà de Limoges, après les gracieux versants de la Vienne et les jolies prairies en pente du Limousin qui rappellent la Suisse en quelques endroits, et particulièrement à Saint-Léonard, le pays prend un aspect triste et mélancolique. Il se trouve alors de vastes plaines incultes, des steppes sans herbe ni chevaux, mais bordés à l'horizon par les hauteurs de la Corrèze. Ces mon-

tagnes n'offrent aux yeux du voyageur ni l'élévation à pied droit des Alpes et leurs sublimes déchirures, ni les chaudes gorges et les cimes désolées de l'Apennin, ni le grandiose des Pyrénées; leurs ondulations, dues au mouvement des eaux, accusent l'apaisement de la grande catastrophe et le calme avec lequel les masses fluides se sont retirées. Cette physionomie, commune à la plupart des mouvements de terrain en France, a peut-être contribué autant que le climat à lui mériter le nom de *douce,* que l'Europe lui a confirmé. Si cette plate transition, entre les paysages du Limousin, ceux de la Marche et ceux de l'Auvergne, présente au penseur et au poëte qui passent les images de l'infini, l'effroi de quelques âmes; si elle pousse à la rêverie la femme qui s'ennuie en voiture : pour l'habitant, cette nature est âpre, sauvage et sans ressources. Le sol de ces grandes plaines grises est ingrat. Le voisinage d'une capitale pourrait seul y renouveler le miracle qui s'est opéré dans la Brie pendant les deux derniers siècles. Mais, là, manquent ces grandes résidences qui parfois vivifient ces déserts où l'agronome voit des lacunes, où la civilisation gémit, où le touriste ne trouve ni auberges, ni ce qui le charme, le pittoresque. Les esprits élevés ne haïssent pas ces landes, ombres nécessaires dans le vaste tableau de la nature. Récemment Cooper, ce talent si mélancolique, a magnifiquement développé la poésie de ces solitudes dans *la Prairie.* Ces espaces oubliés par la génération botanique, et que couvrent d'infertiles débris minéraux, des cailloux roulés, des terres mortes, sont des défis portés à la civilisation. La France doit accepter la solution de ces difficultés, comme les Anglais acceptent celles qui sont offertes par l'Écosse, où leur patiente, leur héroïque agriculture a changé les plus arides bruyères en fermes productives. Laissées à leur sauvage et primitif état, ces jachères sociales engendrent le découragement, la paresse, la faiblesse par défaut de nourriture, et le crime quand les besoins parlent trop haut. Ce peu de mots est l'histoire ancienne de Montégnac. Que faire dans une vaste friche négligée par l'administration, abandonnée par la noblesse, maudite par l'industrie? La guerre à la société qui méconnaît ses devoirs! Aussi les habitants de Montégnac subsistaient-ils autrefois par le vol et par l'assassinat, comme jadis les Écossais des hautes terres. A l'aspect du pays, un penseur conçoit bien comment, vingt ans

auparavant, les habitants de ce village étaient en guerre avec la société. Ce grand plateau, taillé d'un côté par la vallée de la Vienne, de l'autre par les jolis vallons de la Marche, puis par l'Auvergne et barré par les monts corréziens, ressemble, agriculture à part, au plateau de la Beauce qui sépare le bassin de la Loire du bassin de la Seine, à ceux de la Touraine et du Berri, à tant d'autres qui sont comme des facettes à la surface de la France, et assez nombreuses pour occuper les méditations des plus grands administrateurs. Il est inouï qu'on se plaigne de l'ascension constante des masses populaires vers les hauteurs sociales, et qu'un gouvernement n'y trouve pas de remède, dans un pays où la statistique accuse plusieurs millions d'hectares en jachère dont certaines parties offrent, comme en Berri, sept où huit pieds d'humus! Beaucoup de ces terrains, qui nourriraient des villages entiers, qui produiraient immensément, appartiennent à des communes rétives, lesquelles refusent de les vendre aux spéculateurs, pour conserver le droit d'y faire paître une centaine de vaches. Sur tous ces terrains sans destination est écrit le mot *Incapacité*. Toute terre a quelque fertilité spéciale. Ce n'est ni les bras ni les volontés qui manquent, mais la conscience et le talent administratifs. En France, jusqu'à présent, ces plateaux ont été sacrifiés aux vallées; le gouvernement a donné ses secours, a porté ses soins là où les intérêts se protégeaient d'eux-mêmes. La plupart de ces malheureuses solitudes manquent d'eau, premier principe de toute production. Les brouillards qui pouvaient féconder ces terres grises et mortes en y déchargeant leurs oxydes, les rasent rapidement, emportés par le vent, faute d'arbres qui, partout ailleurs, les arrêtent et y pompent des substances nourricières. Sur plusieurs points semblables, planter, ce serait évangéliser. Séparés de la grande ville la plus proche par une distance infranchissable pour des gens pauvres, et qui mettait un désert entre elle et eux, n'ayant aucun débouché pour leurs produits s'ils eussent produit quelque chose, jetés auprès d'une forêt inexploitée qui leur donnait du bois et l'incertaine nourriture du braconnage, les habitants étaient talonnés par la faim pendant l'hiver. Les terres n'offrant pas le fonds nécessaire à la culture du blé, les malheureux n'avaient ni bestiaux ni ustensiles aratoires; ils vivaient de châtaignes. Enfin, ceux qui, en

embrassant dans un muséum l'ensemble des productions zoologiques, ont subi l'indicible mélancolie que cause l'aspect des couleurs brunes qui marquent les produits de l'Europe, comprendront peut-être combien la vue de ces plaines grisâtres doit influer sur les dispositions morales par la désolante pensée de l'infécondité qu'elles présentent incessamment. Il n'y a là ni fraîcheur, ni ombrage, ni contraste, aucune des idées, aucun des spectacles qui réjouissent le cœur. On y embrasserait un méchant pommier rabougri comme on ferait d'un ami...

Une route départementale, récemment faite, enfilait cette plaine à un point de bifurcation sur la grande route. Après quelques lieues se trouvait, au pied d'une colline, comme son nom l'indiquait, Montégnac, chef-lieu d'un canton où commence un des arrondissements de la Haute-Vienne. La colline dépend de Montégnac, qui réunit dans sa circonscription la nature montagnarde et la nature des plaines. Cette commune est une petite Écosse, avec ses basses et hautes terres. Derrière la colline, au pied de laquelle gît le bourg, s'élève à une lieue environ un premier pic de la chaîne corrézienne. Dans cet espace s'étale la grande forêt dite de Montégnac, qui prend à la colline de Montégnac, la descend, remplit les vallons et les coteaux arides, pelés par grandes places, embrasse le pic et arrive jusqu'à la route d'Aubusson par une langue dont la pointe meurt sur un escarpement de ce chemin. L'escarpement domine une gorge par où passe la grande route de Bordeaux à Lyon. Souvent les voitures, les voyageurs, les piétons avaient été arrêtés au fond de cette gorge dangereuse par des voleurs, dont les coups de main demeuraient impunis : le site les favorisait ; ils gagnaient, par des sentiers à eux connus, les parties inaccessibles de la forêt. Un pareil pays offrait peu de prise aux investigations de la justice. Personne n'y passait. Sans circulation, il ne saurait exister ni commerce, ni industrie, ni échange d'idées, aucune espèce de richesse : les merveilles physiques de la civilisation sont toujours le résultat d'idées primitives appliquées. La pensée est constamment le point de départ et le point d'arrivée de toute société. L'histoire de Montégnac est une preuve de cet axiome de science sociale. Quand l'administration put s'occuper des besoins urgents et matériels du pays, elle rasa cette langue de forêt, y mit un poste de gendarmerie qui accom-

pagna la correspondance sur les deux relais; mais, à la honte de la gendarmerie, ce fut la parole et non le glaive, le curé Bonnet et non le brigadier Chervin, qui gagna cette bataille civile en changeant le moral de la population. Ce curé, saisi pour ce pauvre pays d'une tendresse religieuse, tenta de le régénérer, et parvint à son but.

Après avoir voyagé durant une heure dans ces plaines, alternativement caillouteuses et poudreuses, où les perdrix allaient en paix par compagnies, et faisaient entendre le bruit sourd et pesant de leurs ailes en s'envolant à l'approche de la voiture, l'abbé Gabriel, comme tous les voyageurs qui ont passé par là, vit poindre avec un certain plaisir les toits du bourg. A l'entrée de Montégnac est un de ces curieux relais de poste qui ne se voient qu'en France. Son indication consiste en une planche de chêne sur laquelle un prétentieux postillon a gravé ces mots : *Pauste o chevos,* noircis à l'encre, et attachée par quatre clous au-dessus d'une misérable écurie sans aucun cheval. La porte, presque toujours ouverte, a pour seuil une planche enfoncée sur champ, afin de garantir des inondations pluviales le sol de l'écurie, plus bas que celui du chemin. Le désolé voyageur aperçoit des harnais blancs, usés, raccommodés, près de céder au premier effort des chevaux. Les chevaux sont au labour, au pré, toujours ailleurs que dans l'écurie. Si par hasard ils sont dans l'écurie, ils mangent; s'ils ont mangé, le postillon est chez sa tante ou chez sa cousine; il rentre des foins ou il dort; personne ne sait où il est, il faut attendre qu'on soit allé le chercher, il ne vient qu'après avoir fini sa besogne; quand il est arrivé, il se passe un temps infini avant qu'il ait trouvé une veste, son fouet, ou bricolé ses chevaux. Sur le pas de la maison, une bonne grosse femme s'impatiente plus que le voyageur, et, pour l'empêcher d'éclater, se donne plus de mouvement que ne s'en donneront les chevaux. Elle vous représente la maîtresse de poste dont le mari est aux champs. Le favori de monseigneur laissa sa voiture devant une écurie de ce genre, dont les murs ressemblaient à une carte de géographie, et dont la toiture en chaume, fleurie comme un parterre, cédait sous le poids des joubarbes. Après avoir prié la maîtresse de tout préparer pour son départ, qui aurait lieu dans une heure, il demanda le chemin du presbytère; la bonne

femme lui montra entre deux maisons une ruelle qui menait à l'église, le presbytère était auprès.

Pendant que le jeune abbé montait ce sentier plein de pierres et encaissé par des haies, la maîtresse de poste questionnait le postillon. Depuis Limoges, chaque postillon arrivant avait dit à son confrère partant les conjectures de l'évêché promulguées par le postillon de la capitale. Ainsi, tandis qu'à Limoges les habitants se levaient en s'entretenant de l'exécution de l'assassin du père Pingret, sur toute la route, les gens de la campagne annonçaient la grâce de l'innocent obtenue par l'évêque, et jasaient sur les prétendues erreurs de la justice humaine. Quand, plus tard, Jean-François serait exécuté, peut-être devait-il être regardé comme un martyr.

Après avoir fait quelques pas en gravissant ce sentier rougi par les feuilles de l'automne, noirs de mûrons et de prunelles, l'abbé Gabriel se retourna par le mouvement machinal qui nous porte tous à prendre connaissance des lieux où nous allons pour la première fois, espèce de curiosité physique innée que partagent les chevaux et les chiens. La situation de Montégnac lui fut expliquée par quelques sources qu'épanche la colline et par une petite rivière le long de laquelle passe la route départementale qui lie le chef-lieu de l'arrondissement à la préfecture. Comme tous les villages de ce plateau, Montégnac est bâti en terre séchée au soleil et façonnée en carrés égaux. Après un incendie, une habitation peut se trouver construite en briques. Les toits sont en chaume. Tout y annonçait alors l'indigence. En avant de Montégnac, s'étendaient plusieurs champs de seigle, de raves et de pommes de terre, conquis sur la plaine. Au penchant de la colline, il vit quelques prairies à irrigations où l'on élève ces célèbres chevaux limousins qui furent, dit-on, un legs des Arabes quand ils descendirent des Pyrénées en France, pour expirer, entre Poitiers et Tours, sous la hache des Francs que commandait Charles Martel. L'aspect des hauteurs avait de la sécheresse. Des places brûlées, rougeâtres, ardentes indiquaient la terre aride où se plaît le châtaignier. Les eaux, soigneusement appliquées aux irrigations, ne vivifiaient que les prairies bordées de châtaigniers, entourées de haies où croissait cette herbe fine et rare, courte et quasi sucrée qui produit cette race de chevaux fiers

et délicats, sans grande résistance à la fatigue, mais brillants, excellents aux lieux où ils naissent, et sujets à changer par leur transplantation. Quelques mûriers récemment apportés indiquaient l'intention de cultiver la soie. Comme la plupart des villages du monde, Montégnac n'avait qu'une seule rue, par où passait la route. Mais il y avait un haut et un bas Montégnac, divisés chacun par des ruelles tombant à angle droit sur la rue. Une rangée de maisons assises sur la croupe de la colline présentait le gai spectacle de jardins étagés; leur entrée sur la rue nécessitait plusieurs degrés; les unes avaient leurs escaliers en terre, d'autres en cailloux; et, de ci, de là, quelques vieilles femmes, assises, filant ou gardant les enfants, animaient la scène, entretenaient la conversation entre le haut et le bas Montégnac en se parlant à travers la rue, ordinairement paisible, et se renvoyaient assez rapidement les nouvelles d'un bout à l'autre du bourg. Les jardins, pleins d'arbres fruitiers, de choux, d'oignons, de légumes, avaient tous des ruches le long de leurs terrasses. Puis une autre rangée de maisons à jardins inclinés sur la rivière, dont le cours était marqué par de magnifiques chènevières et par ceux d'entre les arbres fruitiers qui aiment les terres humides, s'étendait parallèlement; plusieurs, comme celle de la poste, se trouvaient dans un creux et favorisaient ainsi l'industrie de quelques tisserands; presque toutes étaient ombragées par des noyers, l'arbre des terres fortes. De ce côté, dans le bout opposé à celui de la grande plaine, était une habitation plus vaste et plus soignée que les autres, autour de laquelle se groupaient d'autres maisons également bien tenues. Ce hameau, séparé du bourg par ses jardins, s'appelait déjà LES TASCHERONS, nom qu'il conserve aujourd'hui. La commune était peu de chose par elle-même, mais il en dépendait une trentaine de métairies éparses. Dans la vallée, vers la rivière, quelques *traînes*, semblables à celles de la Marche et du Berri, indiquaient les cours d'eau, dessinaient leurs franges vertes autour de cette commune, jetée là comme un vaisseau en pleine mer. Quand une maison, une terre, un village, un pays, ont passé d'un état déplorable à un état satisfaisant, sans être encore ni splendide ni même riche, la vie semble si naturelle aux êtres vivants, qu'au premier abord le spectateur ne peut jamais deviner les efforts immenses, infinis de petitesse,

grandioses de persistance, le travail enterré dans les fondations, les labeurs oubliés sur lesquels reposent les premiers changements. Aussi ce spectacle ne parut-il pas extraordinaire au jeune abbé quand il embrassa par un coup d'œil ce gracieux paysage. Il ignorait l'état de ce pays avant l'arrivée du curé Bonnet. Il fit quelques pas de plus en montant le sentier, et revit bientôt, à une centaine de toises au-dessus des jardins dépendant des maisons du haut Montégnac, l'église et le presbytère, qu'il avait aperçus les premiers de loin, confusément mêlés aux ruines imposantes et enveloppées par des plantes grimpantes du vieux castel de Montégnac, une des résidences de la maison de Navarreins au XII[e] siècle. Le presbytère, maison sans doute primitivement bâtie pour un garde principal ou pour un intendant, s'annonçait par une longue et haute terrasse plantée de tilleuls, d'où la vue planait sur le pays. L'escalier de cette terrasse et les murs qui la soutenaient étaient d'une ancienneté constatée par les ravages du temps. Les pierres de l'escalier, déplacées par la force imperceptible mais continue de la végétation, laissaient passer de hautes herbes et des plantes sauvages. La mousse plate qui s'attache aux pierres avait appliqué son tapis vert-dragon sur la hauteur de chaque marche. Les nombreuses familles des pariétaires, la camomille, les cheveux-de-Vénus sortaient par touffes abondantes et variées entre les barbacanes de la muraille, lézardée malgré son épaisseur. La botanique y avait jeté la plus élégante tapisserie de fougères découpées, de gueules-de-loup violacées à pistils d'or, de vipérines bleues, de cryptogames bruns, si bien que la pierre semblait être un accessoire, et trouait cette fraîche tapisserie à de rares intervalles. Sur cette terrasse, le buis dessinait les figures géométriques d'un jardin d'agrément, encadré par la maison du curé, au-dessus de laquelle le roc formait une marge blanchâtre ornée d'arbres souffrants et penchés comme un plumage. Les ruines du château dominaient et cette maison et l'église. Ce presbytère, construit en cailloux et en mortier, avait un étage surmonté d'un énorme toit en pente à deux pignons, sous lequel s'étendaient des greniers sans doute vides, vu le délabrement des lucarnes. Le rez-de-chaussée se composait de deux chambres séparées par un corridor, au fond duquel était un escalier de bois par lequel on montait

au premier étage, également composé de deux chambres. Une petite cuisine était adossée à ce bâtiment du côté de la cour, où se voyaient une écurie et une étable parfaitement désertes, inutiles, abandonnées. Le jardin potager séparait la maison de l'église. Une galerie en ruine allait du presbytère à la sacristie. Quand le jeune abbé vit les quatre croisées à vitrages en plomb, les murs bruns et moussus, la porte de ce presbytère en bois brut fendillé comme un paquet d'allumettes, loin d'être saisi par l'adorable naïveté de ces détails, par la grâce des végétations qui garnissaient les toits, les appuis en bois pourri des fenêtres et les lézardes d'où s'échappaient de folles plantes grimpantes, par les cordons de vignes dont les pampres vrillés et les grappillons entraient par les fenêtres comme pour y apporter de riantes idées, il se trouva très-heureux d'être évêque en perspective, plutôt que curé de village. Cette maison, toujours ouverte, semblait appartenir à tous. L'abbé Gabriel entra dans la salle qui communiquait avec la cuisine, et y vit un pauvre mobilier : une table à quatre colonnes torses en vieux chêne, un fauteuil en tapisserie, des chaises tout en bois, un vieux bahut pour buffet. Personne dans la cuisine, excepté un chat qui révélait une femme au logis. L'autre pièce servait de salon. En y jetant un coup d'œil, le jeune prêtre aperçut des fauteuils en bois naturel et couverts en tapisserie. La boiserie et les solives du plafond étaient en châtaignier et d'un noir d'ébène. Il y avait une horloge dans une caisse verte à fleurs peintes, une table ornée d'un tapis vert usé, quelques chaises, et sur la cheminée deux flambeaux entre lesquels était un enfant Jésus en cire, sous sa cage de verre. La cheminée, revêtue de bois à moulures grossières, était cachée par un devant en papier dont le sujet représentait le bon Pasteur avec sa brebis sur l'épaule, sans doute le cadeau par lequel la fille du maire ou du juge de paix avait voulu reconnaître les soins donnés à son éducation. Le piteux état de la maison faisait peine à voir : les murs, jadis blanchis à la chaux, étaient décolorés par places, teints à hauteur d'homme par des frottements ; l'escalier, à gros balustres et à marches en bois, quoique proprement tenu, paraissait devoir trembler sous le pied. Au fond, en face de la porte d'entrée, une autre porte ouverte donnant sur le jardin potager permit à l'abbé de Rastignac de mesurer le peu de largeur

de ce jardin, encaissé comme par un mur de fortification taillé dans la pierre blanchâtre et friable de la montagne que tapissaient de riches espaliers, de longues treilles mal entretenues, et dont toutes les feuilles étaient dévorées de lèpre. Il revint sur ses pas, se promena dans les allées du premier jardin, d'où se découvrit à ses yeux, par-dessus le village, le magnifique spectacle de la vallée, véritable oasis située au bord des vastes plaines qui, voilées par les légères brumes du matin, ressemblaient à une mer calme. En arrière, on apercevait d'un côté les vastes repoussoirs de la forêt bronzée, et de l'autre l'église, les ruines du château perchées sur le roc, mais qui se détachaient vivement sur le bleu de l'éther. En faisant crier sous ses pas le sable des petites allées en étoile, en rond, en losange, l'abbé Gabriel regarda tour à tour le village, où les habitants réunis par groupes l'examinaient déjà, puis cette vallée fraîche avec ses chemins épineux, sa rivière bordée de saules si bien opposée à l'infini des plaines; il fut alors saisi par des sensations qui changèrent la nature de ses idées, il admira le calme de ces lieux, il fut soumis à l'influence de cet air pur, à la paix inspirée par la révélation d'une vie ramenée vers la simplicité biblique; il entrevit confusément les beautés de cette cure, où il rentra pour en examiner les détails avec une curiosité sérieuse. Une petite fille, sans doute chargée de garder la maison, mais occupée à picorer dans le jardin, entendit, sur les grands carreaux qui dallaient les deux salles basses, les pas d'un homme chaussé de souliers craquants : elle vint. Étonnée d'être surprise un fruit à la main, un autre entre les dents, elle ne répondit rien aux questions de ce beau, jeune, mignon abbé. La petite n'avait jamais cru qu'il pût exister un abbé semblable, éclatant de linge en batiste, tiré à quatre épingles, vêtu de beau drap noir, sans une tache ni un pli.

— M. Bonnet? dit-elle enfin; M. Bonnet dit la messe, et mademoiselle Ursule est à l'église.

L'abbé Gabriel n'avait pas vu la galerie par laquelle le presbytère communiquait à l'église, il regagna le sentier pour y entrer par la porte principale. Cette espèce de porche en auvent regardait le village, on y parvenait par des degrés en pierres disjointes et usées qui dominaient une place ravinée par les eaux et ornée de ces gros ormes dont la plantation fut ordonnée par le protestant Sully. Cette

église, une des plus pauvres églises de France, où il y en a de bien pauvres, ressemblait à ces énormes granges qui ont au-dessus de leur porte un toit avancé soutenu par des piliers de bois ou de briques. Bâtie en cailloux et en mortier, comme la maison du curé, flanquée d'un clocher carré sans flèche et couvert en grosses tuiles rondes, cette église avait pour ornements extérieurs les plus riches créations de la sculpture, mais enrichies de lumière et d'ombre, fouillées, massées et colorées par la nature, qui s'y entend aussi bien que Michel-Ange. Des deux côtés, le lierre embrassait les murailles de ses tiges nerveuses en dessinant à travers son feuillage autant de veines qu'il s'en trouve sur un écorché. Ce manteau, jeté par le temps pour couvrir les blessures qu'il avait faites, était diapré par les fleurs d'automne nées dans les crevasses, et donnait asile à des oiseaux qui chantaient. La fenêtre en rosace, au-dessus de l'auvent du porche, était enveloppée de campanules bleues comme la première page d'un missel richement peint. Le flanc qui communiquait avec la cure, à l'exposition du nord, était moins fleuri, la muraille s'y voyait grise et rouge par grandes places où s'étalaient des mousses; mais l'autre flanc et le chevet, entourés par le cimetière, offraient des floraisons abondantes et variées. Quelques arbres, entre autres un amandier, un des emblèmes de l'espérance, s'étaient logés dans les lézardes. Deux pins gigantesques adossés au chevet servaient de paratonnerres. Le cimetière, bordé d'un petit mur en ruine que ses propres décombres maintenaient à hauteur d'appui, avait pour ornement une croix en fer montée sur un socle, garnie de buis bénit à Pâques par une de ces touchantes pensées chrétiennes oubliées dans les villes. Le curé de village est le seul prêtre qui vienne dire à ses morts au jour de la résurrection pascale : « Vous revivrez heureux ! » Çà et là, quelques croix pourries jalonnaient les éminences couvertes d'herbes.

L'intérieur s'harmoniait parfaitement avec le négligé poétique de cet humble extérieur, dont le luxe était fourni par le temps, charitable une fois. Au dedans, l'œil s'attachait d'abord à la toiture, intérieurement doublée en châtaignier auquel l'âge avait donné les plus riches tons des vieux bois de l'Europe, et que soutenaient, à des distances égales, de nerveux supports appuyés sur des poutres

transversales. Les quatre murs, blanchis à la chaux, n'avaient aucun ornement. La misère rendait cette paroisse iconoclaste sans le savoir. L'église, carrelée et garnie de bancs, était éclairée par quatre croisées latérales en ogive, à vitrages en plomb. L'autel, en forme de tombeau, avait pour ornement un grand crucifix au-dessus d'un tabernacle en noyer décoré de quelques moulures propres et luisantes, huit flambeaux à cierges économiques en bois peint en blanc, puis deux vases en porcelaine pleins de fleurs artificielles que le portier d'un agent de change aurait rebutés et desquelles Dieu se contentait. La lampe du sanctuaire était une veilleuse placée dans un ancien bénitier portatif en cuivre argenté, suspendu par des cordes en soie qui venaient de quelque château démoli. Les fonts baptismaux étaient en bois, comme la chaire et comme une espèce de cage pour les marguilliers, les patriciens du bourg. Un autel de la Vierge offrait à l'admiration publique deux lithographies coloriées, encadrées dans un petit cadre doré. Il était peint en blanc, décoré de fleurs artificielles plantées dans des vases tournés en bois doré, et recouvert par une nappe festonnée de méchantes dentelles rousses. Au fond de l'église, une longue fenêtre voilée par un grand rideau en calicot rouge produisait un effet magique. Ce riche manteau de pourpre jetait une teinte rose sur les murs blanchis à la chaux : il semblait qu'une pensée divine rayonnât de l'autel et embrassât cette pauvre nef pour la réchauffer. Le couloir qui conduisait à la sacristie offrait sur une de ses parois le patron du village, un grand saint Jean-Baptiste avec son mouton, sculptés en bois et horriblement peints. Malgré tant de pauvreté, cette église ne manquait pas des douces harmonies qui plaisent aux belles âmes, et que les couleurs mettent si bien en relief. Les riches teintes brunes du bois relevaient admirablement le blanc pur des murailles, et se mariaient sans discordance à la pourpre triomphale jetée sur le chevet. Cette sévère trinité de couleurs rappelait la grande pensée catholique. A l'aspect de cette chétive maison de Dieu, si le premier sentiment était la surprise, il était suivi d'une admiration mêlée de pitié : n'exprimait-elle pas la misère du pays? ne s'accordait-elle pas avec la simplicité naïve du presbytère? Elle était d'ailleurs propre et bien tenue. On y respirait comme un parfum de vertus champêtres, rien n'y trahissait

l'abandon. Quoique rustique et simple, elle était habitée par la prière, elle avait une âme, on le sentait sans s'expliquer comment.

L'abbé Gabriel se glissa doucement, pour ne point troubler le recueillement de deux groupes placés en haut des bancs, auprès du maître-autel, qui était séparé de la nef, à l'endroit où pendait la lampe, par une balustrade assez grossière, toujours en bois de châtaignier et garnie de la nappe destinée à la communion. De chaque côté de la nef, une vingtaine de paysans et de paysannes, plongés dans la prière la plus fervente, ne firent aucune attention à l'étranger quand il monta le chemin étroit qui divisait les deux rangées de bancs. Arrivé sous la lampe, endroit d'où il pouvait voir les deux petites nefs qui figuraient la croix, et dont l'une conduisait à la sacristie, l'autre au cimetière, l'abbé Gabriel aperçut du côté du cimetière une famille vêtue de noir, et agenouillée sur le carreau; ces deux parties de l'église n'avaient pas de bancs. Le jeune abbé se prosterna sur la marche de la balustrade qui séparait le chœur de la nef, et se mit à prier, en examinant par un regard oblique ce spectacle, qui lui fut bientôt expliqué. L'évangile était dit. Le curé quitta sa chasuble et descendit de l'autel pour venir à la balustrade. Le jeune abbé, qui prévit ce mouvement, s'adossa au mur avant que M. Bonnet pût le voir. Dix heures sonnaient.

— Mes frères, dit le curé d'une voix émue, en ce moment même, un enfant de cette paroisse va payer sa dette à la justice humaine en subissant le dernier supplice; nous offrons le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme. Unissons nos prières afin d'obtenir de Dieu qu'il n'abandonne pas cet enfant dans ses derniers moments, et que son repentir lui mérite dans le ciel la grâce qui lui a été refusée ici-bas. La perte de ce malheureux, un de ceux sur lesquels nous avions le plus compté pour donner de bons exemples, ne peut être attribuée qu'à la méconnaissance des principes religieux...

Le curé fut interrompu par des sanglots qui partaient du groupe formé par la famille en deuil, et dans lequel le jeune prêtre, à ce surcroît d'affliction, reconnut la famille Tascheron, sans l'avoir jamais vue. D'abord, étaient collés contre la muraille deux vieillards

au moins septuagénaires, deux figures à rides profondes et immobiles, bistrées comme un bronze florentin. Ces deux personnages, stoïquement debout comme des statues dans leurs vieux vêtements rapetassés, devaient être le grand-père et la grand'mère du condamné. Leurs yeux rougis et vitreux semblaient pleurer du sang; leurs bras tremblaient tant, que les bâtons sur lesquels ils s'appuyaient rendaient un léger bruit sur le carreau. Après eux, le père et la mère, le visage caché dans leurs mouchoirs, fondaient en larmes. Autour de ces quatre chefs de la famille, se tenaient à genoux deux sœurs mariées, accompagnées de leurs maris. Puis trois fils stupides de douleur. Cinq petits enfants agenouillés, dont le plus âgé n'avait que sept ans, ne comprenaient sans doute point ce dont il s'agissait; ils regardaient, ils écoutaient avec la curiosité torpide en apparence qui distingue le paysan, mais qui est l'observation des choses physiques poussée au plus haut degré. Enfin, la pauvre fille emprisonnée par un désir de la justice, la dernière venue, cette Denise, martyre de son amour fraternel, écoutait d'un air qui tenait à la fois de l'égarement et de l'incrédulité. Pour elle, son frère ne pouvait pas mourir. Elle représentait admirablement celle des trois Maries qui ne croyait pas à la mort du Christ, tout en en partageant l'agonie. Pâle, les yeux secs, comme le sont ceux des personnes qui ont beaucoup veillé, sa fraîcheur était flétrie moins par les travaux champêtres que par le chagrin; mais elle avait encore la beauté des filles de la campagne, des formes pleines et rebondies, de beaux bras rouges, une figure toute ronde, des yeux purs, allumés en ce moment par l'éclair du désespoir. Sous le cou, à plusieurs places, une chair ferme et blanche que le soleil n'avait pas brunie annonçait une riche carnation, une blancheur cachée. Les deux filles mariées pleuraient; leurs maris, cultivateurs patients, étaient graves. Les trois autres garçons, profondément tristes, tenaient leurs yeux abaissés vers la terre. Dans ce tableau horrible de résignation et de douleur sans espoir, Denise et sa mère offraient seules une teinte de révolte. Les autres habitants s'associaient à l'affliction de cette famille respectable par une sincère et pieuse commisération qui donnait à tous les visages la même expression, et qui monta jusqu'à l'effroi quand les quelques phrases du curé firent comprendre qu'en ce moment le couteau tombait

sur la tête de ce jeune homme que tous connaissaient, avaient vu naître, avaient jugé sans doute incapable de commettre un crime. Les sanglots qui interrompirent la simple et courte allocution que le prêtre devait faire à ses ouailles le troublèrent à un point, qu'il la cessa promptement, en les invitant à prier avec ferveur. Quoique ce spectacle ne fût pas de nature à surprendre un prêtre, Gabriel de Rastignac était trop jeune pour ne pas être profondément touché. Il n'avait pas encore exercé les vertus du prêtre, il se savait appelé à d'autres destinées, il n'avait pas à aller sur toutes les brèches sociales où le cœur saigne à la vue des maux qui les encombrent; sa mission était celle du haut clergé, qui maintient l'esprit de sacrifice, représente l'intelligence élevée de l'Église, et dans les occasions d'éclat déploie ces mêmes vertus sur de plus grands théâtres, comme les illustres évêques de Marseille et de Meaux, comme les archevêques d'Arles et de Cambrai. Cette petite assemblée de gens de la campagne pleurant et priant pour celui qu'ils supposaient supplicié dans une grande place publique, devant des milliers de gens venus de toutes parts pour agrandir encore le supplice par une honte immense; ce faible contre-poids de sympathies et de prières, opposé à cette multitude de curiosités féroces et de justes malédictions, était de nature à émouvoir, surtout dans cette pauvre église. L'abbé Gabriel fut tenté d'aller dire aux Tascheron : « Votre fils, votre frère a obtenu un sursis! » mais il eut peur de troubler la messe; il savait d'ailleurs que ce sursis n'empêcherait pas l'exécution. Au lieu de suivre l'office, il fut irrésistiblement entraîné à observer le pasteur de qui l'on attendait le miracle de la conversion du criminel.

Sur l'échantillon du presbytère, Gabriel de Rastignac s'était fait un portrait imaginaire de M. Bonnet : un homme gros et court, à figure forte et rouge, un rude travailleur à demi paysan, hâlé par le soleil. Loin de là, l'abbé rencontra son égal. De petite taille et débile en apparence, M. Bonnet frappait tout d'abord par le visage passionné qu'on suppose à l'apôtre : une figure presque triangulaire commencée par un large front sillonné de plis, achevée des tempes à la pointe du menton par les deux lignes maigres que dessinaient ses joues creuses. Dans cette figure, endolorie par un teint jaune comme la cire d'un cierge, éclataient deux yeux d'un

bleu lumineux de foi, brûlant d'espérance vive. Elle était également partagée par un nez long, mince et droit, à narines bien coupées, sous lequel parlait toujours, même fermée, une bouche large à lèvres prononcées, et d'où il sortait une de ces voix qui vont au cœur. La chevelure châtaine, rare, fine et lisse sur la tête, annonçait un tempérament pauvre, soutenu seulement par un régime sobre. La volonté faisait toute la force de cet homme. Telles étaient ses distinctions. Ses mains courtes eussent indiqué chez tout autre une pente vers de grossiers plaisirs, et peut-être avait-il, comme Socrate, vaincu ses mauvais penchants. Sa maigreur était disgracieuse : ses épaules se voyaient trop; ses genoux semblaient cagneux. Le buste, trop développé relativement aux extrémités, lui donnait l'air d'un bossu sans bosse. En somme, il devait déplaire. Les gens à qui les miracles de la pensée, de la foi, de l'art sont connus pouvaient seuls adorer ce regard enflammé du martyr, cette pâleur de la constance et cette voix de l'amour qui distinguaient le curé Bonnet. Cet homme, digne de la primitive Église, qui n'existe plus que dans les tableaux du XVIe siècle et dans les pages du Martyrologe, était marqué du sceau des grandeurs humaines, qui approchent le plus des grandeurs divines, par la conviction dont le relief indéfinissable embellit les figures les plus vulgaires, dore d'une teinte chaude le visage des hommes voués à un culte quelconque, comme il relève d'une sorte de lumière la figure de la femme glorieuse de quelque bel amour. La conviction est la volonté humaine arrivée à sa plus grande puissance. Tout à la fois effet et cause, elle impressionne les âmes les plus froides, elle est une sorte d'éloquence muette qui saisit les masses.

En descendant de l'autel, le curé rencontra le regard de l'abbé Gabriel ; il le reconnut, et, quand le secrétaire de l'évêché se présenta dans la sacristie, Ursule, à laquelle son maître avait donné déjà ses ordres, y était seule et invita le jeune abbé à la suivre.

— Monsieur, dit Ursule, femme d'un âge canonique, en emmenant l'abbé de Rastignac par la galerie dans le jardin, M. le curé m'a dit de vous demander si vous aviez déjeuné. Vous avez dû partir de grand matin de Limoges pour être ici à dix heures, je vais donc tout préparer pour le déjeuner. M. l'abbé ne trouvera pas ici la table de monseigneur, mais nous ferons de notre mieux.

M. Bonnet ne tardera pas à revenir, il est allé consoler ces pauvres gens,... les Tascheron... Voici la journée où leur fils éprouve un bien terrible accident...

— Mais, dit enfin l'abbé Gabriel, où est la maison de ces braves gens? Je dois emmener M. Bonnet à l'instant à Limoges, d'après l'ordre de monseigneur. Ce malheureux ne sera pas exécuté aujourd'hui, monseigneur a obtenu un sursis...

— Ah! dit Ursule, à qui la langue démangeait d'avoir à répandre cette nouvelle, monsieur a bien le temps d'aller leur porter cette consolation pendant que je vais apprêter le déjeuner; la maison aux Tascheron est au bout du village. Suivez le sentier qui passe au bas de la terrasse, il vous y conduira.

Quand Ursule eut perdu de vue l'abbé Gabriel, elle descendit pour semer cette nouvelle dans le village, en y allant chercher les choses nécessaires au déjeuner.

Le curé avait brusquement appris, à l'église, une résolution désespérée inspirée aux Tascheron par le rejet du pourvoi en cassation. Ces braves gens quittaient le pays, et devaient, dans cette matinée, recevoir le prix de leurs biens vendus à l'avance. La vente avait exigé des délais et des formalités imprévus par eux. Forcés de rester dans le pays depuis la condamnation de Jean-François, chaque jour avait été pour eux un calice d'amertume à boire. Ce projet accompli si mystérieusement ne transpira que la veille du jour où l'exécution devait avoir lieu. Les Tascheron avaient cru pouvoir partir avant cette fatale journée; mais l'acquéreur de leurs biens était un homme étranger au canton, un Corrézien, à qui leurs motifs étaient indifférents et qui, d'ailleurs, avait éprouvé des retards dans la rentrée de ses fonds. Ainsi la famille était obligée de subir son malheur jusqu'au bout. Le sentiment qui dictait cette expatriation était si violent dans ces âmes simples, peu habituées à des transactions avec la conscience, que le grand-père et la grand'mère, les filles et leurs maris, le père et la mère, tout ce qui portait le nom de Tascheron ou leur était allié de près quittait le pays. Cette émigration peinait toute la commune. Le maire était venu prier le curé d'essayer de retenir ces pauvres gens. Selon la loi nouvelle, le père n'est plus responsable du fils, et le crime du père n'entache plus sa famille. En harmonie

avec les différentes émancipations qui ont tant affaibli la puissance paternelle, ce système a fait triompher l'individualisme qui dévore la société moderne. Aussi le penseur aux choses d'avenir voit-il l'esprit de famille détruit, là où les rédacteurs du nouveau code ont mis le libre arbitre et l'égalité. La famille sera toujours la base des sociétés. Nécessairement temporaire, incessamment divisée, recomposée pour se dissoudre encore, sans liens entre l'avenir et le passé, la famille d'autrefois n'existe plus en France. Ceux qui ont procédé à la démolition de l'ancien édifice ont été logiques en partageant également les biens de la famille, en amoindrissant l'autorité du père, en faisant de tout enfant le chef d'une nouvelle famille, en supprimant les grandes responsabilités; mais l'État social reconstruit est-il aussi solide avec ses jeunes lois, encore sans longues épreuves, que la monarchie l'était malgré ses anciens abus? En perdant la solidarité des familles, la société a perdu cette force fondamentale que Montesquieu avait découverte et nommée *l'honneur*. Elle a tout isolé pour mieux dominer, elle a tout partagé pour affaiblir. Elle règne sur des unités, sur des chiffres agglomérés comme des grains de blé dans un tas. Les intérêts généraux peuvent-ils remplacer les familles? Le temps a le mot de cette grande question. Néanmoins, la vieille loi subsiste, elle a poussé des racines si profondes, que vous en retrouvez de vivaces dans les régions populaires. Il est encore des coins de province où ce qu'on nomme le préjugé subsiste, où la famille souffre du crime d'un de ses enfants, ou d'un de ses pères. Cette croyance rendait le pays inhabitable aux Tascheron. Leur profonde religion les avait amenés à l'église le matin : était-il possible de laisser dire, sans y participer, la messe offerte à Dieu pour lui demander d'inspirer à leur fils un repentir qui le rendît à la vie éternelle, et, d'ailleurs, ne devaient-ils pas faire leurs adieux à l'autel de leur village? Mais le projet était consommé. Quand le curé, qui les suivit, entra dans leur principale maison, il trouva les sacs préparés pour le voyage. L'acquéreur attendait ses vendeurs avec leur argent. Le notaire achevait de dresser les quittances. Dans la cour, derrière la maison, une carriole attelée devait emmener les vieillards avec l'argent, et la mère de Jean-François. Le reste de la famille comptait partir à pied, nuitamment.

Au moment où le jeune abbé entra dans la salle basse où se trouvaient réunis tous ces personnages, le curé de Montégnac avait épuisé les ressources de son éloquence. Les deux vieillards, insensibles à force de douleur, étaient accroupis dans un coin sur leurs sacs en contemplant leur vieille maison héréditaire, ses meubles et l'acquéreur, et se regardant tour à tour comme pour se dire : « Eussions-nous jamais cru que pareil événement pût arriver? » Ces vieillards, qui depuis longtemps avaient résigné leur autorité à leur fils, le père du criminel, étaient, comme de vieux rois après leur abdication, redescendus au rôle passif des sujets et des enfants. Tascheron était debout, il écoutait le pasteur, auquel il répondait à voix basse par des monosyllabes. Cet homme, âgé d'environ quarante-huit ans, avait cette belle figure que Titien a trouvée pour tous ses apôtres : une figure de foi, de probité sérieuse et réfléchie, un profil sévère, un nez coupé en angle droit, des yeux bleus, un front noble, des traits réguliers, des cheveux noirs et crépus, résistants, plantés avec cette symétrie qui donne du charme à ces figures brunies par les travaux en plein air. Il était facile de voir que les raisonnements du curé se brisaient devant une inflexible volonté. Denise était appuyée contre la huche au pain, regardant le notaire, qui se servait de ce meuble comme d'une table à écrire et auquel on avait donné le fauteuil de la grand'mère. L'acquéreur était assis sur une chaise à côté du tabellion. Les deux sœurs mariées mettaient la nappe sur la table et servaient le dernier repas que les ancêtres allaient offrir et faire dans leur maison, dans leur pays, avant d'aller sous des cieux inconnus. Les hommes étaient à demi assis sur un grand lit de serge verte. La mère, occupée à la cheminée, y battait une omelette. Les petits-enfants encombraient la porte, devant laquelle était la famille de l'acquéreur. La vieille salle enfumée, à solives noires, et par la fenêtre de laquelle se voyait un jardin bien cultivé dont tous les arbres avaient été plantés par ces deux septuagénaires, était en harmonie avec leurs douleurs concentrées, qui se lisaient en tant d'expressions différentes sur ces visages. Le repas était surtout apprêté pour le notaire, pour l'acquéreur, pour les enfants et les hommes. Le père et la mère, Denise et ses sœurs avaient le cœur trop serré pour satisfaire leur faim. Il y avait une haute et cruelle

résignation dans ces derniers devoirs de l'hospitalité champêtre accomplis. Les Tascheron, ces hommes antiques, finissaient comme on commence, en faisant les honneurs du logis. Ce tableau, sans emphase et néanmoins plein de solennité, frappa les regards du secrétaire de l'évêché quand il vint apprendre au curé de Montégnac les intentions du prélat.

— Le fils de ce brave homme vit encore, dit Gabriel au curé.

A cette parole, comprise par tous au milieu du silence, les deux vieillards se dressèrent sur leurs pieds, comme si la trompette du jugement dernier eût sonné. La mère laissa tomber sa poêle dans le feu. Denise jeta un cri de joie. Tous les autres demeurèrent dans une stupéfaction qui les pétrifia.

— Jean-François a sa grâce! cria tout à coup le village entier, qui se rua vers la maison des Tascheron. C'est monseigneur l'évêque qui...

— Je savais bien qu'il était innocent! dit la mère.

— Cela n'empêche pas l'affaire? dit l'acquéreur au notaire, qui lui répondit par un signe satisfaisant.

L'abbé Gabriel devint en un moment le point de mire de tous les regards : sa tristesse fit soupçonner une erreur, et, pour ne pas la dissiper lui-même, il sortit suivi du curé, se plaça en dehors de la maison pour renvoyer la foule en disant aux premiers qui l'environnèrent que l'exécution n'était que remise. Le tumulte fut donc aussitôt remplacé par un morne silence. Au moment où l'abbé Gabriel et le curé revinrent, ils virent sur tous les visages l'expression d'une horrible douleur, le silence du village avait été deviné.

— Mes amis, Jean-François n'a pas obtenu sa grâce, dit le jeune abbé, voyant que le coup était porté; mais l'état de son âme a tellement inquiété monseigneur, qu'il a fait retarder le dernier jour de votre fils pour au moins le sauver dans l'éternité.

— Il vit donc? s'écria Denise.

Le jeune abbé prit à part le curé pour lui expliquer la situation périlleuse où l'impiété de son paroissien mettait la religion et ce que l'évêque attendait de lui.

— Monseigneur exige ma mort, répondit le curé. J'ai déjà refusé à cette famille affligée d'aller assister ce malheureux enfant. Cette conférence et le spectacle qui m'attendrait me briseraient comme

un verre. A chacun son œuvre. La faiblesse de mes organes, ou plutôt la trop grande mobilité de mon organisation nerveuse, m'interdit d'exercer ces fonctions de notre ministère. Je suis resté simple curé de village afin d'être utile à mes semblables dans la sphère où je puis accomplir une vie chrétienne. Je me suis bien consulté pour satisfaire et cette vertueuse famille et mes devoirs de pasteur envers ce pauvre enfant; mais, à la seule pensée de monter avec lui sur la charrette des criminels, à la seule idée d'assister aux fatals apprêts, je sens un frisson de mort dans mes veines. On ne saurait exiger cela d'une mère, et pensez, monsieur, qu'il est né dans le sein de ma pauvre église...

— Ainsi, dit l'abbé Gabriel, vous refusez d'obéir à monseigneur?

— Monseigneur ignore l'état de ma santé, il ne sait pas que chez moi la nature s'oppose..., dit M. Bonnet en regardant le jeune abbé.

— Il y a des moments où, comme Belzunce à Marseille, nous devons affronter des morts certaines, lui répliqua l'abbé Gabriel en l'interrompant.

En ce moment, le curé sentit sa soutane tirée par une main, il entendit des sanglots, se retourna et vit toute la famille agenouillée. Vieux et jeunes, petits et grands, hommes et femmes, tous tendaient des mains suppliantes. Il y eut un seul cri quand il leur montra sa face ardente :

— Sauvez au moins son âme!

La vieille grand'mère avait tiré le bas de la soutane et l'avait mouillée de ses larmes.

— J'obéirai, monsieur...

Cette parole dite, le curé fut forcé de s'asseoir, tant il tremblait sur ses jambes. Le jeune secrétaire expliqua dans quel état de frénésie était Jean-François.

— Croyez-vous, dit l'abbé Gabriel en terminant, que la vue de sa jeune sœur puisse le faire chanceler?

— Oui certes, répondit le curé. — Denise, vous nous accompagnerez.

— Et moi aussi, dit la mère.

— Non! s'écria le père. Cet enfant n'existe plus, vous le savez Aucun de nous ne le verra.

— Ne vous opposez pas à son salut, dit le jeune abbé, vous seriez responsable de son âme en nous refusant les moyens de l'attendrir. En ce moment, sa mort peut devenir encore plus préjudiciable que ne l'a été sa vie.

— Elle ira, dit le père. Ce sera sa punition pour s'être opposée à toutes les corrections que je voulais infliger à son garçon!

L'abbé Gabriel et M. Bonnet revinrent au presbytère, où Denise et sa mère furent invitées à se trouver au moment du départ des deux ecclésiastiques pour Limoges. En cheminant le long de ce sentier qui suivait les contours du haut Montégnac, le jeune homme put examiner, moins superficiellement qu'à l'église, le curé si fort vanté par le vicaire général : il fut influencé promptement en sa faveur par des manières simples et pleines de dignité, par cette voix pleine de magie, par des paroles en harmonie avec la voix. Le curé n'était allé qu'une seule fois à l'évêché depuis que le prélat avait pris Gabriel de Rastignac pour secrétaire, à peine avait-il entrevu ce favori destiné à l'épiscopat, mais il savait quelle était son influence; néanmoins, il se conduisit avec une aménité digne, où se trahissait l'indépendance souveraine que l'Église accorde aux curés dans leurs paroisses. Les sentiments du jeune abbé, loin d'animer sa figure, y imprimèrent un air sévère; elle demeura plus que froide, elle glaçait. Un homme capable de changer le moral d'une population devait être doué d'un esprit d'observation quelconque, être plus ou moins physionomiste; mais, quand le curé n'eût possédé que la science du bien, il venait de prouver une sensibilité rare; il fut donc frappé de la froideur par laquelle le secrétaire de l'évêque accueillait ses avances et ses aménités. Forcé d'attribuer ce dédain à quelque mécontentement secret, il cherchait en lui-même comment il avait pu le blesser, en quoi sa conduite était reprochable aux yeux de ses supérieurs. Il y eut un moment de silence gênant, que l'abbé de Rastignac rompit par une interrogation pleine de morgue aristocratique :

— Vous avez une bien pauvre église, monsieur le curé?

— Elle est trop petite, répondit M. Bonnet. Aux grandes fêtes, les vieillards mettent des bancs sous le porche, les jeunes gens sont debout en cercle sur la place; mais il règne un tel silence, que ceux du dehors peuvent entendre ma voix.

Gabriel garda le silence pendant quelques instants.

— Si les habitants sont si religieux, comment la laissez-vous dans un pareil état de nudité? reprit-il.

— Hélas! monsieur, je n'ai pas le courage d'y dépenser des sommes qui peuvent secourir les pauvres. Les pauvres sont l'église. D'ailleurs, je ne craindrais pas la visite de monseigneur par un jour de Fête-Dieu! Les pauvres rendent alors ce qu'ils ont à l'église! N'avez-vous pas vu, monsieur, les clous qui sont de distance en distance dans les murs? ils servent à y fixer une espèce de treillage en fil de fer où les femmes attachent des bouquets. L'église est alors en entier revêtue de fleurs qui restent fleuries jusqu'au soir. Ma pauvre église, que vous trouvez si nue, est parée comme une mariée, elle embaume, le sol est jonché de feuillages au milieu desquels on laisse, pour le passage du saint sacrement, un chemin de roses effeuillées. Dans cette journée, je ne craindrais pas les pompes de Saint-Pierre de Rome. Le saint-père a son or; moi, j'ai mes fleurs : à chacun son miracle. Ah! monsieur, le bourg de Montégnac est pauvre, mais il est catholique. Autrefois, on y dépouillait les passants; aujourd'hui, le voyageur peut y laisser tomber un sac plein d'écus, il le retrouverait chez lui.

— Un tel résultat fait votre éloge, dit Gabriel.

— Il ne s'agit point de moi, répliqua en rougissant le curé, atteint par cette épigramme ciselée, mais de la parole de Dieu, du pain sacré.

— Du pain un peu bis, reprit en souriant l'abbé Gabriel.

— Le pain blanc ne convient qu'aux estomacs des riches, répondit modestement le curé.

Le jeune abbé prit alors les mains de M. Bonnet et les lui serra cordialement.

— Pardonnez-moi, monsieur le curé, lui dit-il en se réconciliant avec lui tout à coup par un regard de ses beaux yeux bleus qui alla jusqu'au fond de l'âme du curé. Monseigneur m'a recommandé d'éprouver votre patience et votre modestie; mais je ne saurais aller plus loin, je vois déjà combien vous êtes calomnié par les éloges des libéraux...

Le déjeuner était prêt : des œufs frais, du beurre, du miel et des fruits, de la crème et du café, servis par Ursule au milieu de

bouquets de fleurs, sur une nappe blanche, sur la table antique, dans cette vieille salle à manger. La fenêtre, qui donnait sur la terrasse, était ouverte. La clématite, chargée de ses étoiles blanches relevées au cœur par le bouquet jaune de ses étamines frisées, encadrait l'appui. Un jasmin courait d'un côté, des capucines montaient de l'autre. En haut, les pampres déjà rougis d'une treille faisaient une riche bordure qu'un sculpteur n'aurait pu rendre, tant le jour découpé par les dentelures des feuilles lui communiquait de grâce.

— Vous trouvez ici la vie réduite à sa plus simple expression, dit le curé en souriant sans quitter l'air que lui imprimait la tristesse qu'il avait au cœur. Si nous avions su votre arrivée, — et qui pouvait en prévoir les motifs? — Ursule se serait procuré quelques truites de montagne; il y a un torrent au milieu de la forêt qui en donne d'excellentes. Mais j'oublie que nous sommes en août et que le Gabou est à sec ! J'ai la tête bien troublée...

— Vous vous plaisez beaucoup ici ? demanda le jeune abbé.

— Oui, monsieur. Si Dieu le permet, je mourrai curé de Montégnac. J'aurais voulu que mon exemple fût suivi par des hommes distingués qui ont cru faire mieux en devenant philanthropes. La philanthropie moderne est le malheur des sociétés, les principes de la religion catholique peuvent seuls guérir les maladies qui travaillent le corps social. Au lieu de décrire la maladie et d'étendre ses ravages par des plaintes élégiaques, chacun aurait dû mettre la main à l'œuvre, entrer en simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. Ma tâche est loin d'être achevée ici, monsieur : il ne suffit pas de moraliser les gens que j'ai trouvés dans un état affreux de sentiments impies, je veux mourir au milieu d'une génération entièrement convaincue.

— Vous n'avez fait que votre devoir, dit encore sèchement le jeune homme, qui se sentit mordre au cœur par la jalousie.

— Oui, monsieur, répondit modestement le prêtre après lui avoir jeté un fin regard comme pour lui demander : « Est-ce encore une épreuve? » — Je souhaite à toute heure, ajouta-t-il, que chacun fasse le sien dans le royaume.

Cette phrase, d'une signification profonde, fut encore étendue par une accentuation qui prouvait qu'en 1829 ce prêtre, aussi grand

par l'intelligence que par l'humilité de sa conduite et qui subordonnait ses pensées à celles de ses supérieurs, voyait clair dans les destinées de la monarchie et de l'Église.

Quand les deux femmes désolées furent venues, le jeune abbé, très-impatient de retourner à Limoges, les laissa au presbytère et alla voir si les chevaux étaient mis. Quelques instants après, il revint annoncer que tout était prêt pour le départ. Tous quatre, ils partirent aux yeux de la population entière de Montégnac, groupée sur le chemin, devant la poste. La mère et la sœur du condamné gardèrent le silence. Les deux prêtres, voyant des écueils dans beaucoup de sujets, ne pouvaient ni paraître indifférents ni s'égayer. En cherchant quelque terrain neutre pour la conversation, ils traversèrent la plaine, dont l'aspect influa sur la durée de leur silence mélancolique.

— Par quelles raisons avez-vous embrassé l'état ecclésiastique? demanda tout à coup l'abbé Gabriel au curé Bonnet par une étourdie curiosité qui le prit quand la voiture déboucha sur la grand'-route.

— Je n'ai point vu d'état dans la prêtrise, répondit simplement le curé. Je ne comprends pas qu'on devienne prêtre par des raisons autres que les indéfinissables puissances de la vocation. Je sais que plusieurs hommes se sont faits les ouvriers de la vigne du Seigneur après avoir usé leur cœur au service des passions : les uns ont aimé sans espoir, les autres ont été trahis; ceux-ci ont perdu la fleur de leur vie en ensevelissant soit une épouse chérie, soit une maîtresse adorée; ceux-là sont dégoûtés de la vie sociale à une époque où l'incertain plane sur toutes choses, même sur les sentiments, où le doute se joue des plus douces certitudes en les appelant des croyances. Plusieurs abandonnent la politique à une époque où le pouvoir semble être une expiation, quand le gouverné regarde l'obéissance comme une fatalité. Beaucoup quittent une société sans drapeaux, où les contraires s'unissent pour détrôner le bien. Je ne suppose pas qu'on se donne à Dieu par une pensée cupide. Quelques hommes peuvent voir dans la prêtrise un moyen de régénérer notre patrie; mais, selon mes faibles lumières, le prêtre patriote est un non-sens. Le prêtre ne doit appartenir qu'à Dieu. Je n'ai pas voulu offrir à notre Père, qui cependant accepte tout,

les débris de mon cœur et les restes de ma volonté, je me suis donné tout entier. Dans une des touchantes théories des religions païennes, la victime destinée aux faux dieux allait au temple couronnée de fleurs. Cette coutume m'a toujours attendri. Un sacrifice n'est rien sans la grâce. Ma vie est donc simple et sans le plus petit roman. Cependant, si vous voulez une confession entière, je vous dirai tout. Ma famille est au-dessus de l'aisance, elle est presque riche. Mon père, seul artisan de sa fortune, est un homme dur, inflexible; il traite d'ailleurs sa femme et ses enfants comme il se traite lui-même. Je n'ai jamais surpris sur ses lèvres le moindre sourire. Sa main de fer, son visage de bronze, son activité sombre et brusque à la fois, nous comprimaient tous, femme, enfants, commis et domestiques, sous un despotisme sauvage. J'aurais pu, je parle pour moi seul, m'accommoder de cette vie, si ce pouvoir eût produit une compression égale; mais, quinteux et vacillant, il offrait des alternatives intolérables. Nous ignorions toujours si nous faisions bien ou si nous étions en faute, et l'horrible attente qui en résultait est insupportable dans la vie domestique. On aime mieux alors être dans la rue que chez soi. Si j'eusse été seul au logis, j'aurais encore tout souffert de mon père sans murmurer; mais mon cœur était déchiré par les douleurs acérées qui ne laissaient pas de relâche à une mère ardemment aimée, dont les pleurs surpris me causaient des rages pendant lesquelles je n'avais plus ma raison. Le temps de mon séjour au collége, où les enfants sont en proie à tant de misères et de travaux, fut pour moi comme un âge d'or. Je craignais les jours de congé. Ma mère était elle-même heureuse de me venir voir. Quand j'eus fini mes humanités, quand je dus rentrer sous le toit paternel et devenir commis de mon père, il me fut impossible d'y rester plus de quelques mois : ma raison, égarée par la force de l'adolescence, pouvait succomber. Par une triste soirée d'automne, en me promenant seul avec ma mère le long du boulevard Bourdon, alors un des plus tristes lieux de Paris, je déchargeai mon cœur dans le sien, et lui dis que je ne voyais de vie possible pour moi que dans l'Église. Mes goûts, mes idées, mes amours même devaient être contrariés tant que vivrait mon père. Sous la soutane du prêtre, il serait forcé de me respecter, je pourrais ainsi devenir le protecteur de ma famille en certaines

occasions. Ma mère pleura beaucoup. En ce moment, mon frère aîné, devenu depuis général et mort à Leipsick, s'engageait comme simple soldat, poussé hors du logis par les raisons qui décidaient ma vocation. J'indiquai à ma mère, comme moyen de salut pour elle, de choisir un gendre plein de caractère, de marier ma sœur dès qu'elle serait en âge d'être établie, et de s'appuyer sur cette nouvelle famille. Sous le prétexte d'échapper à la conscription sans rien coûter à mon père, et en déclarant aussi ma vocation, j'entrai donc, en 1807, à l'âge de dix-neuf ans, au séminaire de Saint-Sulpice. Dans ces vieux bâtiments célèbres, je trouvai la paix et le bonheur, que troublèrent seulement les souffrances présumées de ma sœur et de ma mère; leurs douleurs domestiques s'accroissaient sans doute, car, lorsqu'elles me voyaient, elles me confirmaient dans ma résolution. Initié peut-être par mes peines aux secrets de la charité, comme l'a définie le grand saint Paul dans son adorable épître, je voulus panser les plaies du pauvre dans un coin de terre ignoré, puis prouver par mon exemple, si Dieu daignait bénir mes efforts, que la religion catholique, prise dans ses œuvres humaines, est la seule vraie, la seule bonne et belle puissance civilisatrice. Pendant les derniers jours de mon diaconat, la grâce m'a sans doute éclairé. J'ai pleinement pardonné à mon père, en qui j'ai vu l'instrument de ma destinée. Malgré une longue et tendre lettre où j'expliquais ces choses en y montrant le doigt de Dieu imprimé partout, ma mère pleura bien des larmes en voyant tomber mes cheveux sous les ciseaux de l'Église; elle savait, elle, à combien de plaisirs je renonçais, sans connaître à quelles gloires secrètes j'aspirais. Les femmes sont si tendres! Quand j'appartins à Dieu, j'éprouvai un calme sans bornes, je ne me sentais ni besoins, ni vanités, ni soucis des biens qui inquiètent tant les hommes. Je pensais que la Providence devait prendre soin de moi comme d'une chose à elle. J'entrais dans un monde d'où la crainte est bannie, où l'avenir est certain, et où toute chose est œuvre divine, même le silence. Cette quiétude est un des bienfaits de la grâce. Ma mère ne concevait pas qu'on pût épouser une église; néanmoins, en me voyant le front serein, l'air heureux, elle fut heureuse. Après avoir été ordonné, je vins voir en Limousin un de mes parents paternels qui, par hasard, me parla de l'état dans

lequel était le canton de Montégnac. Une pensée jaillie avec l'éclat de la lumière me dit intérieurement : « Voilà ta vigne! » Et j'y suis venu. Ainsi, monsieur, mon histoire est, vous le voyez, bien simple et sans intérêt.

En ce moment, aux feux du soleil couchant, Limoges apparut. A cet aspect, les deux femmes ne purent retenir leurs larmes.

Le jeune homme que ces deux tendresses différentes allaient chercher, et qui excitait tant d'ingénues curiosités, tant de sympathies hypocrites et de vives sollicitudes, gisait sur un grabat de la prison, dans la chambre destinée aux condamnés à mort. Un espion veillait à la porte pour saisir les paroles qui pouvaient lui échapper, soit dans le sommeil, soit dans ses accès de fureur, tant la justice tenait à épuiser tous les moyens humains pour arriver à connaître le complice de Jean-François Tascheron et retrouver les sommes volées. Les des Vanneaulx avaient intéressé la police, et la police épiait ce silence absolu. Quand l'homme commis à la garde morale du prisonnier le regardait par une meurtrière faite exprès, il le trouvait toujours dans la même attitude, enseveli dans sa camisole, la tête attachée par un bandage en cuir, depuis qu'il avait essayé de déchirer l'étoffe et les ligatures avec ses dents. Jean-François regardait le plancher d'un œil fixe et désespéré, ardent et comme rougi par l'affluence d'une vie que de terribles pensées soulevaient. Il offrait une vivante sculpture du Prométhée antique, la pensée de quelque bonheur perdu lui dévorait le cœur; aussi, quand le second avocat général était venu le voir, ce magistrat n'avait-il pu s'empêcher de témoigner la surprise qu'indiquait un caractère si continu. A la vue de tout être vivant qui s'introduisait dans sa prison, Jean-François entrait dans une rage qui dépassait alors les bornes connues par les médecins en ces sortes d'affections. Dès qu'il entendait la clef tourner dans la serrure ou tirer les verrous de la porte garnie en fer, une légère écume lui blanchissait les lèvres. Jean-François, alors âgé de vingt-cinq ans, était petit, mais bien fait. Ses cheveux crépus et durs, plantés assez bas, annonçaient une grande énergie. Ses yeux, d'un jaune clair et lumineux, se trouvaient trop rapprochés vers la naissance du nez, défaut qui lui donnait une ressemblance avec les oiseaux de proie. Il avait le visage rond et du coloris brun qui distingue les habitants du centre

de la France. Un trait de sa physionomie confirmait une assertion de Lavater sur les gens prédestinés au meurtre, il avait les dents de devant croisées. Néanmoins, sa figure présentait les caractères de la probité, d'une douce naïveté de mœurs : aussi n'avait-il point semblé extraordinaire qu'une femme eût pu l'aimer avec passion. Sa bouche, fraîche, ornée de dents d'une blancheur éclatante, était gracieuse. Le rouge des lèvres se faisait remarquer par cette teinte de minium qui annonce une férocité contenue, et qui trouve chez beaucoup d'êtres un champ libre dans les ardeurs du plaisir. Son maintien n'accusait aucune des mauvaises habitudes des ouvriers. Aux yeux des femmes qui suivirent les débats, il parut évident qu'une femme avait assoupli ces fibres accoutumées au travail, ennobli la contenance de cet homme des champs, et donné de la grâce à sa personne. Les femmes reconnaissent les traces de l'amour chez un homme, aussi bien que les hommes voient chez une femme si, selon un mot de la conversation, l'amour a passé par là.

Dans la soirée, Jean-François entendit le mouvement des verrous et le bruit de la serrure : il tourna vivement la tête et lança le terrible grognement sourd par lequel commençait sa rage ; mais il trembla violemment quand, dans le jour adouci du crépuscule, les têtes aimées de sa sœur et de sa mère se dessinèrent, et derrière elles le visage du curé de Montégnac.

— Les barbares, voilà ce qu'ils me réservaient ! dit-il en fermant les yeux.

Denise, en fille qui venait de vivre en prison, s'y défiait de tout; l'espion s'était sans doute caché pour revenir ; elle se précipita sur son frère, pencha son visage en larmes sur le sien et lui dit à l'oreille :

— On nous écoutera peut-être?

— Autrement, on ne vous aurait pas envoyées, répondit-il à haute voix. J'ai depuis longtemps demandé comme une grâce de ne voir personne de ma famille.

— Comme ils me l'ont arrangé ! dit la mère au curé. Mon pauvre enfant ! mon pauvre enfant !...

Elle tomba sur le pied du grabat, en cachant sa tête dans la soutane du prêtre, qui se tint debout auprès d'elle.

— Je ne saurais le voir ainsi lié, garrotté, mis dans ce sac...

— Si Jean, dit le curé, veut me promettre d'être sage, de ne point attenter à sa vie, et de se bien conduire pendant que nous serons avec lui, j'obtiendrai qu'il soit délié ; mais la moindre infraction à sa promesse retomberait sur moi...

— J'ai tant besoin de me mouvoir à ma fantaisie, cher monsieur Bonnet, dit le condamné, dont les yeux se mouillèrent de larmes, que je vous donne ma parole de vous satisfaire.

Le curé sortit, le geôlier entra, la camisole fut ôtée.

— Vous ne me tuerez pas ce soir ? lui dit le porte-clefs.

Jean ne répondit rien.

— Pauvre frère, dit Denise en apportant un panier que l'on avait soigneusement visité, voici quelques-unes des choses que tu aimes, car on te nourrit sans doute pour l'amour de Dieu !

Elle montra des fruits cueillis dès qu'elle avait su pouvoir entrer dans la prison, une galette que sa mère avait aussitôt soustraite. Cette attention, qui lui rappelait son jeune temps, puis la voix et les gestes de sa sœur, la présence de sa mère, celle du curé, tout détermina chez Jean une réaction : il fondit en larmes.

— Ah ! Denise, dit-il, je n'ai pas fait un seul repas depuis six mois. J'ai mangé poussé par la faim, voilà tout !

La mère et la fille sortirent, allèrent et vinrent. Animées par cet esprit qui porte les ménagères à procurer aux hommes leur bien-être, elles finirent par servir à souper à leur pauvre ami. Elles furent aidées : il y avait ordre de les seconder en tout ce qui serait compatible avec la sûreté du condamné. Les des Vanneaulx avaient eu le triste courage de contribuer au bien-être de celui de qui ils attendaient encore leur héritage. Jean eut donc ainsi un dernier reflet des joies de la famille, joies attristées par la teinte sévère que leur donnait la circonstance.

— Mon pourvoi est rejeté ? dit-il à M. Bonnet.

— Oui, mon enfant. Il ne te reste plus qu'à faire une fin digne d'un chrétien. Cette vie n'est rien en comparaison de celle qui t'attend ; il faut songer à ton bonheur éternel. Tu peux t'acquitter avec les hommes en leur laissant ta vie, mais Dieu ne se contente pas de si peu de chose.

— Laisser ma vie ?... Ah ! vous ne savez pas tout ce qu'il me faut quitter !

Denise regarda son frère comme pour lui dire que, jusque dans les choses religieuses, il fallait de la prudence.

— Ne parlons point de cela, reprit-il en mangeant des fruits avec une avidité qui dénotait un feu intérieur d'une grande intensité. Quand dois-je... ?

— Non, rien de ceci encore devant moi! dit la mère.

— Mais je serais plus tranquille, dit-il tout bas au curé.

— Toujours son même caractère! s'écria M. Bonnet, qui se pencha vers lui pour lui dire à l'oreille : — Si vous vous réconciliez cette nuit avec Dieu, et si votre repentir me permet de vous absoudre, ce sera demain. — Nous avons obtenu déjà beaucoup en vous calmant, ajouta-t-il à haute voix.

En entendant ces derniers mots, les lèvres de Jean pâlirent, ses yeux se tournèrent par une violente contraction et il passa sur sa face un frisson d'orage.

— Comment suis-je calme? se demanda-t-il.

Heureusement, il rencontra les yeux pleins de larmes de sa Denise et il reprit de l'empire sur lui-même.

— Eh bien, il n'y a que vous que je puisse entendre, dit-il au curé. Ils ont bien su par où l'on pouvait me prendre!

Et il se jeta la tête sur le sein de sa mère.

— Écoute-le, mon fils, dit la mère en pleurant; il risque sa vie, ce cher M. Bonnet, en s'engageant à te conduire...

Elle hésita et acheva :

— A la vie éternelle...

Puis elle baisa la tête de Jean et la garda sur son cœur pendant quelques instants.

— Il m'accompagnera? demanda Jean en regardant le curé, qui prit sur lui d'incliner la tête. — Eh bien, je l'écouterai, je ferai tout ce qu'il voudra.

— Tu me le promets? dit Denise; car ton âme à sauver, voilà ce que nous voyons tous. Et puis veux-tu qu'on dise dans tout Limoges et dans le pays qu'un Tascheron n'a pas su faire une belle mort? Enfin, pense donc que tout ce que tu perds ici, tu peux le retrouver dans le ciel, où se revoient les âmes pardonnées.

Cet effort surhumain dessécha le gosier de cette héroïque fille. Elle fit comme sa mère, elle se tut, mais elle avait triomphé. Le

criminel, jusqu'alors furieux de se voir arracher son bonheur par la justice, tressaillit à la sublime idée catholique si naïvement exprimée par sa sœur. Toutes les femmes, même une jeune paysanne comme Denise, savent trouver ces délicatesses ; n'aiment-elles pas toutes à éterniser l'amour? Denise avait touché deux cordes bien sensibles. L'orgueil réveillé appela les autres vertus, glacées par tant de misère et frappées par le désespoir. Jean prit la main de sa sœur, il la baisa et la mit sur son cœur d'une manière profondément significative : il l'appuya tout à la fois doucement et avec force.

— Allons, dit-il, il faut renoncer à tout! Voilà le dernier battement et la dernière pensée, recueille-les, Denise!

Et il lui jeta un de ces regards par lesquels, dans les grandes circonstances, l'homme essaye d'imprimer son âme dans une autre âme.

Cette parole, cette pensée, étaient tout un testament. Tous ces legs inexprimés qui devaient être aussi fidèlement transmis que fidèlement demandés, la mère, la sœur, Jean et le prêtre les comprirent si bien, que tous se cachèrent les uns des autres pour ne pas se montrer leurs larmes et pour se garder le secret sur leurs idées. Ce peu de mots était l'agonie d'une passion, l'adieu d'une âme paternelle aux plus belles choses terrestres, en pressentant une renonciation catholique. Aussi le curé, vaincu par la majesté de toutes les grandes choses humaines, même criminelles, jugea-t-il de cette passion inconnue par l'étendue de la faute : il leva les yeux comme pour invoquer la grâce de Dieu. Là se révélaient les touchantes consolations et les tendresses infinies de la religion catholique, si humaine, si douce par la main qui descend jusqu'à l'homme pour lui expliquer la loi des mondes supérieurs, si terrible et divine par la main qu'elle lui tend pour le conduire au ciel. Mais Denise venait d'indiquer mystérieusement au curé l'endroit par où le rocher céderait, la cassure par où se précipiteraient les eaux du repentir. Tout à coup ramené par les souvenirs qu'ils évoquaient ainsi, Jean jeta le cri glacial de l'hyène surprise par des chasseurs.

— Non, non! s'écria-t-il en tombant à genoux, je veux vivre. Ma mère, prenez ma place, donnez-moi vos habits, je saurai m'évader. Grâce! grâce! Allez voir le roi, dites-lui...

Il s'arrêta, laissa passer un rugissement horrible et s'accrocha violemment à la soutane du curé.

— Partez, dit à voix basse M. Bonnet aux deux femmes accablées.

Jean entendit cette parole, il releva la tête, regarda sa mère, sa sœur, et leur baisa les pieds.

— Disons-nous adieu, ne revenez plus; laissez-moi seul avec M. Bonnet, ne vous inquiétez plus de moi, leur dit-il en serrant sa mère et sa sœur par une étreinte où il semblait vouloir mettre toute sa vie.

— Comment ne meurt-on pas de cela? dit Denise à sa mère en atteignant le guichet.

Il était environ huit heures du soir quand cette séparation eu lieu. A la porte de la prison, les deux femmes trouvèrent l'abbé de Rastignac, qui leur demanda des nouvelles du prisonnier.

— Il se réconciliera sans doute avec Dieu, dit Denise. Si le repentir n'est pas encore venu, il est bien proche.

L'évêque apprit, quelques instants après, que le clergé triompherait en cette occasion, et que le condamné marcherait au supplice dans les sentiments religieux les plus édifiants. Monseigneur, auprès de qui se trouvait le procureur général, manifesta le désir de voir le curé. M. Bonnet ne vint pas avant minuit. L'abbé Gabriel, qui faisait souvent le voyage de l'évêché à la geôle, jugea nécessaire de prendre le curé dans la voiture de l'évêque; car le pauvre prêtre était dans un état d'abattement qui ne lui permettait pas de se servir de ses jambes. La perspective de sa rude journée du lendemain et les combats secrets dont il avait été témoin, le spectacle du complet repentir qui avait enfin foudroyé son ouaille longtemps rebelle, quand le grand calcul de l'éternité lui fut démontré, tout s'était réuni pour briser M. Bonnet, dont la nature nerveuse, électrique, se mettait facilement à l'unisson des malheurs d'autrui. Les âmes qui ressemblent à cette belle âme épousent si vivement les impressions, les misères, les passions, les souffrances de ceux auxquels elles s'intéressent, qu'elles les ressentent en effet, mais d'une manière horrible, en ce qu'elles peuvent en mesurer l'étendue, qui échappe aux gens aveuglés par l'intérêt du cœur ou par le paroxysme des douleurs. Sous ce rapport, un prêtre comme M. Bonnet

est un artiste qui sent, au lieu d'être un artiste qui juge. Quand le curé se trouva dans le salon de l'évêque, entre les deux grands vicaires, l'abbé de Rastignac, M. de Granville et le procureur général, il crut entrevoir qu'on attendait quelque nouvelle de lui.

— Monsieur le curé, dit l'évêque, avez-vous obtenu quelques aveux que vous puissiez confier à la justice pour l'éclairer, sans manquer à vos devoirs?

— Monseigneur, pour donner l'absolution à ce pauvre enfant égaré, je n'ai pas seulement attendu que son repentir fût aussi sincère et aussi entier que l'Église puisse le désirer, j'ai encore exigé que la restitution de l'argent eût lieu.

— Cette restitution, dit le procureur général, m'amenait chez monseigneur; elle se fera de manière à donner des lumières sur les parties obscures de ce procès. Il y a certainement des complices...

— Les intérêts de la justice humaine, répondit le curé, ne sont pas ceux qui me font agir. J'ignore où, comment se fera la restitution, mais elle aura lieu. En m'appelant auprès d'un de mes paroissiens, monseigneur m'a replacé dans les conditions absolues qui donnent aux curés, dans l'étendue de leur paroisse, les droits qu'exerce monseigneur dans son diocèse, sauf le cas de discipline et d'obéissance ecclésiastiques.

— Bien, dit l'évêque. Mais il s'agit d'obtenir du condamné des aveux volontaires en face de la justice.

— Ma mission est d'acquérir une âme à Dieu, répondit M. Bonnet.

M. de Grancour haussa légèrement les épaules, mais l'abbé Dutheil hocha la tête en signe d'approbation.

— Tascheron veut sans doute sauver quelqu'un que la restitution ferait connaître? dit le procureur général.

— Monsieur, répliqua le curé, je ne sais absolument rien qui puisse soit démentir, soit autoriser votre soupçon. Le secret de la confession est d'ailleurs inviolable.

— La restitution aura donc lieu? demanda l'homme de la justice.

— Oui, monsieur, répondit l'homme de Dieu.

— Cela me suffit, dit le procureur général, qui se fia sur l'habileté de la police pour saisir des renseignements, comme si les

passions et l'intérêt personnel n'étaient pas plus habiles que toutes les polices.

Le surlendemain, jour de marché, Jean-François Tascheron fut conduit au supplice, comme le désiraient les âmes pieuses et politiques de la ville. Exemplaire de modestie et de piété, il baisait avec ardeur un crucifix que lui tendait M. Bonnet d'une main défaillante. On examina beaucoup le malheureux, dont les regards furent espionnés par tous les yeux : les arrêterait-il sur quelqu'un dans la foule ou sur une maison? Sa discrétion fut complète, inviolable. Il mourut, en chrétien repentant et absous.

Le pauvre curé de Montégnac fut emporté sans connaissance au pied de l'échafaud, quoiqu'il n'eût pas aperçu la fatale machine.

Pendant la nuit, le lendemain, à trois lieues de Limoges, en pleine route et dans un endroit désert, Denise, quoique épuisée de fatigue et de douleur, supplia son père de la laisser revenir à Limoges avec Louis-Marie Tascheron, l'un de ses frères.

— Que veux-tu faire encore dans cette ville? répondit brusquement le père en plissant son front et contractant ses sourcils.

— Mon père, lui dit-elle à l'oreille, non-seulement nous devons payer l'avocat qui l'a défendu, mais encore il faut restituer l'argent qu'il a caché.

— C'est juste, dit l'homme probe en mettant la main dans un sac de cuir qu'il portait sur lui.

— Non, non, fit Denise, il n'est plus votre fils. Ce n'est pas à ceux qui l'ont maudit, c'est à ceux qui l'ont béni de récompenser l'avocat.

— Nous vous attendrons au Havre, dit le père.

Denise et son frère rentrèrent en ville avant le jour, sans être vus. Quand, plus tard, la police apprit leur retour, elle ne put jamais savoir où ils s'étaient cachés. Denise et son frère montèrent vers les quatre heures à la haute ville en se coulant le long des murs. La pauvre fille n'osait lever les yeux, de peur de rencontrer des regards qui eussent vu tomber la tête de son frère. Après être allés chercher le curé Bonnet, qui, malgré sa faiblesse, consentit à servir de père et de tuteur à Denise en cette circonstance, ils se rendirent chez l'avocat, qui demeurait rue de la Comédie.

—Bonjour, mes pauvres enfants, dit l'avocat en saluant M. Bonnet

à quoi puis-je vous être utile? Vous voulez peut-être me charger de réclamer le corps de votre frère ?

— Non, monsieur, dit Denise en pleurant à cette idée, qui ne lui était pas venue ; je viens pour nous acquitter envers vous, autant que l'argent peut acquitter une dette éternelle.

— Asseyez-vous donc, dit l'avocat en remarquant alors que Denise et le curé restaient debout.

Denise se retourna pour prendre dans son corset deux billets de cinq cents francs, attachés avec une épingle à sa chemise, et s'assit en les présentant au défenseur de son frère. Le curé jetait sur l'avocat un regard étincelant qui se mouilla bientôt.

— Gardez, dit l'avocat, gardez cet argent pour vous, ma pauvre fille; les riches ne payent pas si généreusement une cause perdue.

— Monsieur, dit Denise, il m'est impossible de vous obéir.

— L'argent ne vient donc pas de vous? demanda vivement l'avocat.

— Pardonnez-moi, répondit-elle en regardant M. Bonnet pour savoir si Dieu ne s'offensait pas de ce mensonge.

Le curé tenait ses yeux baissés.

— Eh bien, dit l'avocat en gardant un billet de cinq cents francs et tendant l'autre au curé, je partage avec les pauvres. Maintenant, Denise, échangez ceci, qui certes est bien à moi, dit-il en lui présentant l'autre billet, contre votre cordon de velours et votre croix d'or. Je suspendrai la croix à ma cheminée en souvenir du plus pur et du meilleur cœur de jeune fille que j'observerai sans doute dans ma vie d'avocat.

— Je vous la donnerai sans vous la vendre, s'écria Denise en ôtant sa jeannette et en la lui offrant.

— Eh bien, dit le curé, monsieur, j'accepte les cinq cents francs pour servir à l'exhumation et au transport de ce pauvre enfant dans le cimetière de Montégnac. Dieu sans doute lui a pardonné, Jean pourra se lever avec tout mon troupeau au grand jour où les justes et les repentis seront appelés à la droite du Père.

— D'accord, dit l'avocat.

Il prit la main de Denise et l'attira vers lui pour la baiser au front; mais ce mouvement avait un autre but.

— Mon enfant, lui dit-il, personne n'a de billets de cinq cents francs à Montégnac ; ils sont assez rares à Limoges, où personne ne

les reçoit sans escompte ; cet argent vous a donc été donné, vous ne me direz pas par qui, je ne vous le demande pas, mais écoutez-moi : s'il vous reste quelque chose à faire dans cette ville relativement à votre pauvre frère, prenez garde ! M. Bonnet, vous et votre frère, vous serez surveillés par des espions. Votre famille est partie, on le sait. Quand on vous verra ici, vous serez entourés sans que vous puissiez vous en douter.

— Hélas ! dit-elle, je n'ai plus rien à faire ici.

— Elle est prudente, se dit l'avocat en la reconduisant. Elle est avertie, ainsi qu'elle s'en tire.

Dans les derniers jours du mois de septembre, qui furent aussi chauds que des jours d'été, l'évêque avait donné à dîner aux autorités de la ville. Parmi les invités se trouvaient le procureur du roi et le premier avocat général. Quelques discussions animèrent la soirée et la prolongèrent jusqu'à une heure indue. On joua au whist et au trictrac, le jeu qu'affectionnent les évêques. Vers onze heures, le procureur du roi se trouvait sur les terrasses supérieures. Du coin où il était, il aperçut une lumière dans cette île qui, par un certain soir, avait attiré l'attention de l'abbé Gabriel et de l'évêque, l'île de Véronique enfin ; cette lueur lui rappela les mystères inexpliqués du crime commis par Tascheron. Puis, ne trouvant aucune raison pour qu'on fît du feu sur la Vienne à cette heure, l'idée secrète qui avait frappé l'évêque et son secrétaire le frappa également d'une lueur aussi subite que l'était celle du foyer qui brillait dans le lointain.

— Nous avons tous été de grands sots ! s'écria-t-il ; mais nous tenons les complices.

Il remonta dans le salon, chercha M. de Granville, lui dit quelques mots à l'oreille, puis tous deux disparurent ; mais l'abbé de Rastignac les suivit par politesse, il épia leur sortie, les vit se dirigeant vers la terrasse, et il remarqua le feu au bord de l'île.

— Elle est perdue ! pensa-t-il.

Les envoyés de la justice arrivèrent trop tard. Denise et Louis-Marie, à qui Jean avait appris à plonger, étaient bien au bord de la Vienne, à un endroit indiqué par Jean ; mais Louis-Marie Tascheron avait déjà plongé quatre fois, et, chaque fois, il avait ramené vingt mille francs en or. La première somme était contenue

dans un foulard noué par les quatre bouts. Ce mouchoir, aussitôt tordu pour en exprimer l'eau, avait été jeté dans un grand feu de bois mort allumé d'avance. Denise ne quitta le feu qu'après avoir vu l'enveloppe entièrement consumée. La seconde enveloppe était un châle, et la troisième un mouchoir de batiste. Au moment où elle jetait au feu la quatrième enveloppe, les gendarmes, accompagnés d'un commissaire de police, saisirent cette pièce importante, que Denise laissa prendre sans manifester la moindre émotion. C'était un mouchoir sur lequel, malgré son séjour dans l'eau, il y avait quelques traces de sang. Questionnée aussitôt sur ce qu'elle venait de faire, Denise dit avoir retiré de l'eau l'or du vol, d'après les indications de son frère; le commissaire lui demanda pourquoi elle brûlait les enveloppes, elle répondit qu'elle accomplissait une des conditions imposées par son frère. Quand on demanda de quelle nature étaient ces enveloppes, elle répondit hardiment et sans aucun mensonge :

— Un foulard, un mouchoir de batiste et un châle.

Le mouchoir qui venait d'être saisi appartenait à son frère.

Cette pêche et ses circonstances firent grand bruit dans la ville de Limoges. Le châle surtout confirma la croyance où l'on était que Tascheron avait commis son crime par amour.

— Après sa mort, il la protége encore, dit une dame en apprenant ces dernières révélations, si habilement rendues inutiles.

— Il y a peut-être dans Limoges un mari qui trouvera chez lui un foulard de moins, mais il sera forcé de se taire, dit en souriant le procureur général.

— Les erreurs de toilette deviennent si compromettantes, que je vais vérifier dès ce soir ma garde-robe, dit en souriant la vieille madame Perret.

— Quels sont les jolis petits pieds dont la trace a été si bien effacée? demanda M. de Granville.

— Bah! peut-être ceux d'une femme laide, répondit l'avocat général.

— Elle a payé chèrement sa faute! remarqua l'abbé de Grancour.

— Savez-vous ce que prouve cette affaire? s'écria l'avocat général. Elle montre tout ce que les femmes ont perdu à la Révolution, qui a confondu les rangs sociaux. De pareilles passions ne se ren-

contrent plus que chez les hommes, qui voient une énorme distance entre eux et leurs maîtresses.

— Vous donnez à l'amour bien des vanités, répliqua l'abbé Dutheil.

— Que pense madame Graslin? dit le préfet.

— Et que voulez-vous qu'elle pense. Elle est accouchée, comme elle me l'avait dit, pendant l'exécution, et n'a vu personne depuis, car elle est dangereusement malade, répondit M. de Granville.

Dans un autre salon de Limoges, il se passait une scène presque comique. Les amis des des Vanneaulx venaient les féliciter sur la restitution de leur héritage.

— Eh bien, on aurait dû faire grâce à ce pauvre homme, disait madame des Vanneaulx. L'amour, et non l'intérêt, l'avait conduit là : il n'était ni vicieux ni méchant.

— Il a été plein de délicatesse, dit le sieur des Vanneaulx, *et, si je savais où est sa famille, je les obligerais*. C'est des braves gens, ces Tascheron.

Quand, après la longue maladie qui suivit ses couches et qui la força de rester dans une retraite absolue et au lit, madame Graslin put se lever, vers la fin de l'année 1829, elle entendit alors parler à son mari d'une affaire assez considérable qu'il voulait conclure. La maison de Navarreins songeait à vendre la forêt de Montégnac et les domaines incultes qu'elle possédait alentour. Graslin n'avait pas encore exécuté la clause de son contrat de mariage par laquelle il était tenu de placer la dot de sa femme en terres, il avait préféré faire valoir la somme en banque et l'avait déjà doublée. A ce sujet, Véronique parut se souvenir du nom de Montégnac, et pria son mari de faire honneur à cet engagement en acquérant cette terre pour elle. M. Graslin désira beaucoup voir M. le curé Bonnet, afin d'avoir des renseignements sur la forêt et les terres que le duc de Navarreins voulait vendre, car le duc prévoyait la lutte horrible que le prince de Polignac préparait entre le libéralisme et la maison de Bourbon, et il en augurait fort mal; aussi était-il un des opposants les plus intrépides au coup d'État. Le duc avait envoyé son homme d'affaires à Limoges, en le chargeant de céder devant une forte somme en argent, car il se souvenait trop bien de la Révolution de 1789, pour ne pas mettre à

profit les leçons qu'elle avait données à toute l'aristocratie. Cet homme d'affaires se trouvait depuis un mois face à face avec Graslin, le plus fin matois du Limousin, le seul homme signalé par tous les praticiens comme capable d'acquérir et de payer immédiatement une terre considérable. Sur un mot que lui écrivit l'abbé Dutheil, M. Bonnet accourut à Limoges et vint à l'hôtel Graslin. Véronique voulut prier le curé de dîner avec elle; mais le banquier ne permit à M. Bonnet de monter chez sa femme qu'après l'avoir tenu dans son cabinet durant une heure, et avoir pris des renseignements qui le satisfirent si bien, qu'il conclut immédiatement l'achat de la forêt et des domaines de Montégnac pour cinq cent mille francs. Il acquiesça au désir de sa femme en stipulant que cette acquisiton et toutes celles qui s'y rattacheraient étaient faites pour accomplir la clause de son contrat de mariage relative à l'emploi de la dot. Graslin s'exécuta d'autant plus volontiers, que cet acte de probité ne lui coûtait alors plus rien. Au moment où Graslin traitait, les domaines se composaient de la forêt de Montégnac, qui contenait environ trente mille arpents inexploitables, des ruines du château, des jardins et d'environ cinq mille arpents dans la plaine inculte qui se trouve en avant de Montégnac. Graslin fit aussitôt plusieurs acquisitions pour se rendre maître du premier pic de la chaîne des monts corréziens, où finit l'immense forêt dite de Montégnac. Depuis l'établissement des impôts, le duc de Navarreins ne touchait pas quinze mille francs par an de cette seigneurie, jadis une des plus riches mouvances du royaume, et dont les terres avaient échappé à la vente ordonnée par la Convention, autant par leur infertilité que par l'impossibilité reconnue de les exploiter.

Quand le curé vit la femme célèbre par sa piété, par son esprit, et de laquelle il avait entendu parler, il ne put retenir un geste de surprise. Véronique était alors arrivée à la troisième phase de sa vie, à celle où elle devait grandir par l'exercice des plus hautes vertus, et pendant laquelle elle fut une tout autre femme. A la madone de Raphaël, ensevelie à onze ans sous le manteau troué de la petite vérole, avait succédé la femme belle, noble, passionnée; et de cette femme, frappée par d'intimes malheurs, il sortait une sainte. Le visage avait alors une teinte jaune semblable à celle

qui colore les austères figures des abbesses célèbres par leurs macérations. Les tempes attendries s'étaient dorées. Les lèvres avaient pâli, on n'y voyait plus la rougeur de la grenade entr'ouverte, mais les froides teintes d'une rose du Bengale. Dans le coin des yeux, à la naissance du nez, les douleurs avaient tracé deux places nacrées par où bien des larmes secrètes avaient cheminé. Les larmes avaient effacé les traces de la petite vérole et usé la peau. La curiosité s'attachait invinciblement à cette place où le réseau bleu des petits vaisseaux battait à coups précipités et se montrait grossi par l'affluence du sang qui se portait là, comme pour nourrir les pleurs. Le tour des yeux seul conservait des teintes brunes, devenues noires au-dessous et bistrées aux paupières horriblement ridées. Les joues étaient creuses, et leurs plis accusaient de graves pensées. Le menton, où dans la jeunesse une chair abondante recouvrait les muscles, s'était amoindri, mais au désavantage de l'expression : il révélait alors une implacable sévérité religieuse que Véronique exerçait seulement sur elle. A vingt-neuf ans, Véronique, obligée de se faire arracher une immense quantité de cheveux blancs, n'avait plus qu'une chevelure rare et grêle; ses couches avaient détruit ses cheveux, l'un de ses plus beaux ornements. Sa maigreur effrayait. Malgré les défenses de son médecin, elle avait voulu nourrir son fils. Le médecin triomphait, dans la ville, en voyant se réaliser tous les changements qu'il avait pronostiqués au cas où Véronique nourrirait malgré lui.

— Voilà ce que produit une seule couche chez une femme! disait-il. Aussi, adore-t-elle son enfant. J'ai toujours remarqué que les mères aiment leurs enfants en raison du prix qu'ils leur coûtent.

Les yeux flétris de Véronique offraient néanmoins la seule chose qui fût restée jeune dans son visage : le bleu foncé de l'iris jetait un feu d'un éclat sauvage, où la vie semblait s'être réfugiée en désertant ce masque immobile et froid, mais animé par une pieuse expression dès qu'il s'agissait du prochain. Aussi la surprise, l'effroi du curé, cessèrent-ils à mesure qu'il expliquait à madame Graslin tout le bien qu'un propriétaire pouvait opérer à Montégnac, en y résidant. Véronique redevint belle pour un moment, éclairée par les lueurs d'un avenir inespéré.

— J'irai, lui dit-elle. Ce sera mon bien. J'obtiendrai quelques fonds de M. Graslin, et je m'associerai vivement à votre œuvre religieuse. Montégnac sera fertilisé, nous trouverons des eaux pour arroser votre plaine inculte. Comme Moïse, vous frappez un rocher, il en sortira des pleurs!

Le curé de Montégnac, questionné par les amis qu'il avait à Limoges sur madame Graslin, en parla comme d'une sainte.

Le lendemain matin même de son acquisition, Graslin envoya un architecte à Montégnac. Le banquier voulut rétablir le château, les jardins, la terrasse, le parc, aller gagner la forêt par une plantation, et il mit à cette restauration une orgueilleuse activité.

Deux ans après, madame Graslin fut atteinte d'un grand malheur. En août 1830, Graslin, surpris par les désastres du commerce et de la banque, y fut enveloppé malgré sa prudence; il ne supporta ni l'idée d'une faillite, ni celle de perdre une fortune de trois millions acquise par quarante ans de travaux; la maladie morale qui résulta de ses angoisses aggrava la maladie inflammatoire toujours allumée dans son sang, et il fut obligé de garder le lit. Depuis sa grossesse, l'amitié de Véronique pour Graslin s'était développée et avait renversé toutes les espérances de son admirateur M. de Granville; elle essaya de sauver son mari par la vigilance de ses soins, elle ne réussit qu'à prolonger pendant quelques mois le supplice de cet homme; mais ce répit fut très-utile à Grossetête, qui, prévoyant la fin de son ancien commis, lui demanda les renseignements nécessaires à une prompte liquidation de l'avoir. Graslin mourut en avril 1831, et le désespoir de sa veuve ne céda qu'à la résignation chrétienne. Le premier mot de Véronique fut pour abandonner sa propre fortune afin de solder les créanciers; mais celle de M. Graslin suffisait, et au delà. Deux mois après, la liquidation, à laquelle s'employa Grossetête, laissa à madame Graslin la terre de Montégnac et six cent soixante mille francs, toute sa fortune à elle; le nom de son fils resta donc sans tache, Graslin n'écornait la fortune de personne, pas même celle de sa femme. Francis Graslin eut encore environ une centaine de mille francs. M. de Granville, à qui la grandeur d'âme et les qualités de Véronique étaient connues, se proposa; mais, à la surprise de tout Limoges, madame Graslin refusa le nouveau procureur général,

sous ce prétexte que l'Église condamnait les secondes noces. Grossetête, homme de grand sens et d'un coup d'œil sûr, donna le conseil à Véronique de placer en inscriptions sur le grand-livre le reliquat de sa fortune et de celle de M. Graslin, et il opéra lui-même immédiatement ce placement, au mois de juillet, dans celui des fonds français qui présentait les plus grands avantages, le trois pour cent, alors à cinquante francs. Francis eut donc six mille livres de rente, et sa mère quarante mille environ. La fortune de Véronique était encore la plus belle du département. Quand tout fut réglé, madame Graslin annonça son projet de quitter Limoges pour aller vivre à Montégnac, auprès de M. Bonnet. Elle appela de nouveau le curé pour le consulter sur l'œuvre qu'il avait entreprise à Montégnac et à laquelle elle voulait participer; mais il essaya généreusement de la détourner de cette résolution, en lui prouvant que sa place était dans le monde.

— Je suis née du peuple et veux retourner au peuple, répondit-elle.

Le curé, plein d'amour pour son village, s'opposa d'autant moins alors à la vocation de madame Graslin, qu'elle s'était volontairement mise dans l'obligation de ne plus habiter Limoges en cédant l'hôtel Graslin à Grossetête, qui, pour se couvrir des sommes qui lui étaient dues, l'avait pris à toute sa valeur.

Le jour de son départ, vers la fin du mois d'août 1831, les nombreux amis de madame Graslin voulurent l'accompagner jusqu'au delà de la ville. Quelques-uns allèrent jusqu'à la première poste. Véronique était dans une calèche, avec sa mère. L'abbé Dutheil, nommé depuis quelques jours à un évêché, se trouvait sur le devant de la voiture avec le vieux Grossetête. En passant sur la place d'Aîne, Véronique éprouva une sensation violente : son visage se contracta de manière à laisser voir le jeu des muscles; elle serra son enfant sur elle par un mouvement convulsif que cacha la Sauviat en le lui prenant aussitôt, car la vieille mère semblait s'être attendue à l'émotion de sa fille. Le hasard voulut que madame Graslin vît la place où était jadis la maison de son père : elle serra vivement la main de la Sauviat, de grosses larmes roulèrent dans ses yeux et se précipitèrent le long de ses joues. Quand elle eut quitté Limoges, elle y jeta un dernier regard, et parut éprouver

une sensation de bonheur qui fut remarquée par tous ses amis. Quand le procureur général, ce jeune homme de vingt-cinq ans qu'elle refusait de prendre pour mari, lui baisa la main avec une vive expression de regret, le nouvel évêque remarqua le mouvement étrange par lequel le noir de la prunelle envahissait dans les yeux de Véronique le bleu, qui, cette fois, fut réduit à n'être qu'un léger cercle. L'œil annonçait évidemment une violente révolution intérieure.

— Je ne le verrai donc plus! dit-elle à l'oreille de sa mère, qui reçut cette confidence sans que son vieux visage révélât le moindre sentiment.

La Sauviat était en ce moment observée par Grossetête, qui se trouvait devant elle; mais, malgré sa finesse, l'ancien banquier ne put deviner la haine que Véronique avait conçue contre ce magistrat, néanmoins reçu chez elle. En ce genre, les gens d'Église possèdent une perspicacité plus étendue que celle des autres hommes; aussi l'évêque étonna-t-il Véronique par un regard de prêtre.

— Vous ne regretterez rien à Limoges? dit monseigneur à madame Graslin.

— Vous quittez cette ville, lui répondit-elle... Et monsieur n'y reviendra plus que rarement, ajouta-t-elle en souriant à Grossetête, qui lui faisait ses adieux.

L'évêque conduisait Véronique jusqu'à Montégnac.

— Je devrais cheminer en deuil sur cette route! dit-elle à l'oreille de sa mère en montant à pied la côte de Saint-Léonard.

La vieille, au visage âpre et ridé, se mit un doigt sur les lèvres en montrant l'évêque, qui regardait l'enfant avec une terrible attention. Ce geste, mais surtout le regard lumineux du prélat, causèrent comme un frémissement à madame Graslin. A l'aspect des vastes plaines qui étendent leurs nappes grises en avant de Montégnac, les yeux de Véronique perdirent de leur feu, elle fut prise de mélancolie. Elle aperçut alors le curé, qui venait à sa rencontre, et le fit monter dans la voiture.

— Voilà vos domaines, madame, lui dit M. Bonnet en montrant la plaine inculte.

IV

MADAME GRASLIN A MONTÉGNAC

En quelques instants, le bourg de Montégnac et sa colline, où les constructions neuves frappaient les regards, apparurent dorés par le soleil couchant et empreints de la poésie due au contraste de cette jolie nature jetée là comme une oasis au désert. Les yeux de madame Graslin s'emplirent de larmes; le curé lui montra une large trace blanche qui formait comme une balafre à la montagne.

— Voilà ce que mes paroissiens ont fait pour témoigner leur reconnaissance à leur châtelaine, dit-il en indiquant ce chemin. Nous pourrons monter en voiture au château. Cette rampe s'est achevée sans qu'il vous en coûte un sou; nous la planterons dans deux mois. Monseigneur peut deviner ce qu'il a fallu de peines, de soins et de dévouement pour opérer un pareil changement.

— Ils ont fait cela! dit l'évêque.

— Sans vouloir rien accepter, monseigneur. Les plus pauvres y ont mis la main, en sachant qu'il leur venait une mère.

Au pied de la montagne, les voyageurs aperçurent tous les habitants réunis, qui firent partir des boîtes, déchargèrent quelques fusils; puis les deux plus jolies filles, vêtues de blanc, offrirent à madame Graslin des bouquets et des fruits.

— Être reçue ainsi dans ce village! s'écria-t-elle en serrant la main de M. Bonnet comme si elle allait tomber dans un précipice.

La foule accompagna la voiture jusqu'à la grille d'honneur. De là, madame Graslin put voir son château, dont jusqu'alors elle n'avait aperçu que les masses. A cet aspect, elle fut comme épouvantée de la magnificence de sa demeure. La pierre est rare dans le pays, le granit qui se trouve dans les montagnes est extrêmement difficile à tailler : l'architecte chargé par Graslin de rétablir le château avait donc fait de la brique l'élément principal de cette vaste construction; ce qui la rendit d'autant moins coûteuse, que la forêt de Montégnac avait pu fournir et la terre et le bois nécessaires à la fabrication. La charpente et la pierre de toutes les bâtisses étaient également sorties de cette forêt. Sans ces écono-

mies, Graslin se serait ruiné. La majeure partie des dépenses avait consisté en transports, en exploitations et en salaires. Ainsi l'argent était resté dans le bourg et l'avait vivifié. Au premier coup d'œil et de loin, le château présente une énorme masse rouge rayée de filets noirs produits par les joints, et bordée de lignes grises, car les fenêtres, les portes, les entablements, les angles et les cordons de pierre à chaque étage sont de granit taillé en pointes de diamant. La cour, qui dessine un ovale incliné comme celle du château de Versailles, est entourée de murs en brique divisés par tableaux encadrés de bossages en granit. Au bas de ces murs règnent des massifs remarquables par le choix des arbustes, tous de verts différents. Deux grilles magnifiques, en face l'une de l'autre, mènent d'un côté à une terrasse qui a vue sur Montégnac, de l'autre aux communs et à une ferme. La grande grille d'honneur, à laquelle aboutit la route qui venait d'être achevée, est flanquée de deux jolis pavillons dans le goût du XVIe siècle. La façade sur la cour, composée de trois pavillons, l'un au milieu et séparé des deux autres par deux corps de logis, est exposée au levant. La façade sur les jardins, absolument pareille, est à l'exposition du couchant. Les pavillons n'ont qu'une fenêtre sur la façade, et chaque corps de logis en a trois. Le pavillon du milieu, disposé en campanile, et dont les angles sont vermiculés, se fait remarquer par l'élégance de quelques sculptures sobrement distribuées. L'art est timide en province, et, quoique, dès 1829, l'ornementation eût fait des progrès à la voix des écrivains, les propriétaires avaient alors peur de dépenses que le manque de concurrence et d'ouvriers habiles rendait assez formidables. Le pavillon de chaque extrémité, qui a trois fenêtres de profondeur, est couronné par des toits très-élevés, ornés de balustrades en granit, et dans chaque pan pyramidal du toit, coupé à vive arête par une plate-forme élégante bordée de plomb et d'une galerie en fonte, s'élève une fenêtre élégamment sculptée. A chaque étage, les consoles de la porte et des fenêtres se recommandent d'ailleurs par des sculptures copiées d'après celles des maisons de Gênes. Le pavillon dont les trois fenêtres sont au midi voit sur Montégnac; l'autre, celui du nord, regarde la forêt. De la façade du jardin, l'œil embrasse la partie de Montégnac où se trouvent les Tascherons, et plonge

sur la route qui conduit au chef-lieu de l'arrondissement. La façade sur la cour jouit du coup d'œil que présentent les immenses plaines cerclées par les montagnes de la Corrèze du côté de Montégnac, mais qui finissent par la ligne perdue des horizons planes. Les corps de logis n'ont au-dessus du rez-de-chaussée qu'un étage terminé par des toits percés de mansardes dans le vieux style; mais les deux pavillons de chaque bout sont élevés de deux étages. Celui du milieu est coiffé d'un dôme écrasé semblable à celui des pavillons dits de l'Horloge, aux Tuileries ou au Louvre, et dans lequel se trouve une seule pièce formant belvédère et ornée d'une horloge. Par économie, toutes les toitures avaient été faites en tuiles à gouttière, poids énorme que portent facilement les charpentes prises dans la forêt. Avant de mourir, Graslin avait projeté la route qui venait d'être achevée par reconnaissance; car cette entreprise, que Graslin appelait sa folie, avait jeté cinq cent mille francs dans la commune. Aussi Montégnac s'était-il considérablement agrandi. Derrière les communs, sur le penchant de la colline qui, vers le nord, s'adoucit en finissant dans la plaine, Graslin avait commencé les bâtiments d'une ferme immense qui accusaient l'intention de tirer parti des terres incultes de la plaine. Six garçons jardiniers, logés dans les communs, et aux ordres d'un concierge jardinier en chef, continuaient en ce moment les plantations, et achevaient les travaux que M. Bonnet avait jugés indispensables. Le rez-de-chaussée de ce château, destiné tout entier à la réception, avait été meublé avec somptuosité. Le premier étage se trouvait assez nu, la mort de M. Graslin ayant fait suspendre les envois du mobilier.

— Ah ! monseigneur, dit madame Graslin à l'évêque après avoir fait le tour du château, moi qui comptais habiter une chaumière ! le pauvre M. Graslin a fait des folies...

— Et vous, ajouta l'évêque après une pause, en remarquant le frisson que son mot causait à madame Graslin, vous allez faire des actes de charité?

Elle prit le bras de sa mère, qui tenait Francis par la main, et alla avec eux jusqu'à la longue terrasse au bas de laquelle sont situés l'église, le presbytère, et d'où les maisons du bourg se voient par étages. Le curé s'empara de monseigneur Dutheil pour lui montrer

les différentes faces de ce paysage. Mais les deux prêtres aperçurent bientôt à l'autre bout de la terrasse Véronique et sa mère, immobiles comme des statues : la vieille avait son mouchoir à la main et s'essuyait les yeux, la fille avait les mains étendues au-dessus de la balustrade et semblait indiquer l'église au-dessous.

— Qu'avez-vous, madame? dit le curé Bonnet à la vieille Sauviat.

— Rien, répondit madame Graslin, qui se retourna et fit quelques pas au-devant des deux prêtres. Je ne savais pas que le cimetière dût être sous mes yeux...

— Vous pouvez le faire mettre ailleurs, la loi est pour vous.

— La loi! dit-elle en laissant échapper ce mot comme un cri.

Là, l'évêque regarda encore Véronique. Fatiguée du regard noir par lequel ce prêtre perçait le voile de chair qui lui couvrait l'âme et y surprenait le secret caché dans une des fosses de ce cimetière, elle lui cria :

— Eh bien, oui!

L'évêque se posa la main sur les yeux et resta pensif, accablé pendant quelques instants.

— Soutenez ma fille! s'écria la vieille, elle pâlit.

— L'air est vif, il m'a saisie, dit madame Graslin en tombant évanouie dans les bras des deux ecclésiastiques, qui la portèrent dans une des chambres du château.

Quand elle reprit connaissance, elle vit l'évêque et le curé priant Dieu pour elle, tous deux à genoux.

— Puisse l'ange qui vous a visitée ne plus vous quitter! lui dit l'évêque en la bénissant! Adieu, ma fille.

Ces mots firent fondre en larmes madame Graslin.

— Elle est donc sauvée? s'écria la Sauviat.

— Dans ce monde et dans l'autre, répondit l'évêque en se retournant avant de quitter la chambre.

Cette chambre où la Sauviat avait fait porter sa fille est située au premier étage du pavillon latéral dont les fenêtres regardent l'église, le cimetière et le côté méridional de Montégnac. Madame Graslin voulut y demeurer, et s'y logea, tant bien que mal, avec Aline et le petit Francis. Naturellement, la Sauviat resta près de sa fille. Quelques jours furent nécessaires à madame Graslin pour se remettre des violentes émotions qui l'avaient saisie à son arrivée;

sa mère la força, d'ailleurs, de garder le lit pendant toutes les matinées. Le soir, Véronique s'asseyait sur le banc de la terrasse, d'où ses yeux plongeaient sur l'église, sur le presbytère et le cimetière. Malgré la sourde opposition qu'y mit la vieille Sauviat, madame Graslin allait donc contracter une habitude de maniaque en s'asseyant ainsi à la même place, et s'y abandonnant à une sombre mélancolie.

— Madame se meurt, dit Aline à la vieille Sauviat.

Averti par ces deux femmes, le curé, qui ne voulait pas s'imposer, vint alors voir assidûment madame Graslin, dès qu'on lui eut indiqué chez elle une maladie de l'âme. Ce vrai pasteur eut soin de faire ses visites à l'heure où Véronique se posait à l'angle de la terrasse avec son fils, en deuil tous deux. Le mois d'octobre commençait, la nature devenait sombre et triste. M. Bonnet, qui, dès l'arrivée de Véronique à Montégnac, avait reconnu chez elle quelque grande plaie intérieure, jugea prudent d'attendre la confiance entière de cette femme qui devait devenir sa pénitente. Un soir, madame Graslin regarda le curé d'un œil presque éteint par la fatale indécision observée chez les gens qui caressent l'idée de la mort. Dès cet instant, M. Bonnet n'hésita plus, et se mit en devoir d'arrêter les progrès de cette cruelle maladie morale. Il y eut d'abord entre Véronique et le prêtre un combat de paroles vides sous lesquelles ils se cachèrent leurs véritables pensées. Malgré le froid, Véronique était en ce moment sur un banc de granit et tenait Francis assis sur elle. La Sauviat était debout, appuyée contre la balustrade en briques, et cachait à dessein la vue du cimetière. Aline attendait que sa maîtresse lui rendît l'enfant.

— Je croyais, madame, dit le curé, qui venait déjà pour la septième fois, que vous n'aviez que de la mélancolie; mais, je le vois, lui dit-il à l'oreille, c'est du désespoir. Ce sentiment n'est ni chrétien ni catholique.

— Eh! répondit-elle en jetant au ciel un regard perçant et laissant errer un sourire amer sur ses lèvres, quel sentiment l'Église laisse-t-elle aux damnés, si ce n'est le désespoir?

En entendant ce mot, le saint homme aperçut dans cette âme d'immenses étendues ravagées.

— Ah! vous faites de cette colline votre enfer, quand elle devrait

être le calvaire d'où vous pourriez vous élancer dans le ciel...

— Je n'ai plus assez d'orgueil pour me mettre sur un pareil piédestal, répondit-elle d'un ton qui révélait le profond mépris qu'elle avait pour elle-même.

Là, le prêtre, par une de ces inspirations qui sont si naturelles et si abondantes chez ces belles âmes vierges, l'homme de Dieu prit l'enfant dans ses bras, le baisa au front et dit : « Pauvr petit! » d'une voix paternelle, en le rendant lui-même à la femm de chambre, qui l'emporta.

La Sauviat regarda sa fille et comprit combien était efficace le mot de M. Bonnet, car des pleurs mouillaient les yeux si longtemps secs de Véronique. La vieille Auvergnate fit un signe au prêtre et disparut.

— Promenez-vous, dit M. Bonnet à Véronique en l'emmenant le long de cette terrasse à l'autre bout de laquelle se voyaient les Tascherons. Vous m'appartenez, je dois compte à Dieu de votre âme malade.

— Laissez-moi me remettre de mon abattement, lui dit-elle.

— Votre abattement provient de méditations funestes, reprit-il vivement.

— Oui, répondit-elle avec la naïveté de la douleur arrivée au point où l'on ne garde plus de ménagements.

— Je le vois, vous êtes tombée dans l'abîme de l'indifférence! s'écria-t-il. S'il est un degré de souffrance physique où la pudeur expire, il est aussi un degré de souffrance morale où l'énergie de l'âme disparaît, je le sais.

Elle fut étonnée de trouver ces subtiles observations et cette pitié tendre chez M. Bonnet; mais, comme on l'a vu déjà, l'exquise délicatesse qu'aucune passion n'avait altérée chez cet homme lui donnait pour les douleurs de ses ouailles le sens maternel de la femme. Ce *mens divinior*, cette tendresse apostolique met le prêtre au-dessus des autres hommes, en fait un être divin. Madame Graslin n'avait pas encore assez pratiqué M. Bonnet pour avoir pu reconnaître cette beauté cachée dans l'âme comme une source, et d'où procèdent la grâce, la fraîcheur, la vraie vie.

— Ah! monsieur!... s'écria-t-elle en se livrant à lui par un geste et par un regard comme en ont les mourants.

— Je vous entends! reprit-il. Que faire? que devenir?

Ils marchèrent en silence le long de la balustrade en allant vers la plaine. Ce moment solennel parut propice à ce porteur de bonnes nouvelles, à ce fils de Jésus.

— Supposez-vous devant Dieu, dit-il à voix basse et mystérieusement, que lui diriez-vous?...

Madame Graslin resta comme frappée par la foudre et frissonna légèrement.

— Je lui dirais comme Jésus-Christ : « Mon Père, vous m'avez abandonnée! » répondit-elle simplement et d'un accent qui fit venir des larmes aux yeux du curé.

— O Madeleine! voilà le mot que j'attendais de vous, s'écria M. Bonnet, qui ne pouvait s'empêcher de l'admirer. Vous voyez, vous recourez à la justice de Dieu, vous l'invoquez! Écoutez-moi, madame. La religion est, par anticipation, la justice divine. L'Église s'est réservé le jugement de tous les procès de l'âme. La justice humaine est une faible image de la justice céleste, elle n'en est qu'une pâle imitation appliquée aux besoins de la société.

— Que voulez-vous dire?

— Vous n'êtes pas juge dans votre propre cause, vous relevez de Dieu, dit le prêtre; vous n'avez le droit ni de vous condamner ni de vous absoudre. Dieu, ma fille, est un grand réviseur de procès.

— Ah! fit-elle.

— Il *voit* l'origine des choses, là où nous n'avons vu que les choses elles-mêmes.

Véronique s'arrêta, frappée de ces idées, neuves pour elle.

— A vous, reprit le courageux prêtre, à vous dont l'âme est si grande, je dois d'autres paroles que celles dues à mes humbles paroissiens. Vous pouvez, vous dont l'esprit est si cultivé, vous élever jusqu'au sens divin de la religion catholique, exprimée par des images et par des paroles aux yeux des petits et des pauvres. Écoutez-moi bien, il s'agit ici de vous; car, malgré l'étendue du point de vue où je vais me placer pour un moment, ce sera bien votre cause. Le *droit,* inventé pour protéger les sociétés, est établi sur l'égalité. La société, qui n'est qu'un ensemble de faits, est basée sur l'inégalité. Il existe donc un désaccord entre le fait et le droit. La société doit-elle marcher réprimée ou favorisée par la loi? En d'au-

tres termes, la loi doit-elle s'opposer au mouvement intérieur social pour maintenir la société, ou doit-elle être faite d'après ce mouvement pour la conduire? Depuis l'existence des sociétés, aucun législateur n'a osé prendre sur lui de décider cette question. Tous les législateurs se sont contentés d'analyser les faits, d'indiquer ceux qui leur ont paru blâmables ou criminels, et d'y attacher des punitions ou des récompenses. Telle est la loi humaine : elle n'a ni les moyens de prévenir les fautes, ni les moyens d'en éviter le retour chez ceux qu'elle a punis. La philanthropie est une sublime erreur, elle tourmente inutilement le corps, elle ne produit pas le baume qui guérit l'âme. Le philanthrope enfante des projets, émet des idées, en confie l'exécution à l'homme, au silence, au travail, à des consignes, à des choses muettes et sans puissance. La religion ignore ces imperfections, car elle a étendu la vie au delà de ce monde. En nous considérant tous comme déchus et dans un état de dégradation, elle a ouvert un inépuisable trésor d'indulgence; nous sommes tous plus ou moins avancés vers notre entière régénération, personne n'est infaillible : l'Église s'attend aux fautes et même aux crimes. Là où la société voit un criminel à retrancher de son sein, l'Église voit une âme à sauver. Bien plus!... Inspirée de Dieu, qu'elle étudie et contemple, l'Église admet l'inégalité des forces, elle tient compte de la disproportion des fardeaux. Si elle vous trouve inégaux de cœur, de corps, d'esprit, d'aptitude, de valeur, elle vous rend tous égaux par le repentir. Là, l'égalité, madame, n'est plus un vain mot, car nous pouvons être, nous sommes tous égaux par les sentiments. Depuis le fétichisme informe des sauvages jusqu'aux gracieuses inventions de la Grèce, jusqu'aux profondes et ingénieuses doctrines de l'Égypte et des Indes, traduites par des cultes riants ou terribles, il est une conviction dans l'homme, celle de sa chute, de son péché, d'où vient partout l'idée des sacrifices et du rachat. La mort du Rédempteur, qui a racheté le genre humain, est l'image de ce que nous devons faire pour nous-mêmes : rachetons nos fautes! rachetons nos erreurs! rachetons nos crimes! Tout est rachetable, le catholicisme est dans cette parole; de là ses adorables sacrements, qui aident au triomphe de la grâce et soutiennent le pécheur. Pleurer, madame, gémir comme la Madeleine dans le désert, n'est que le commencement; agir est la fin.

Les monastères pleuraient et agissaient, ils priaient et civilisaient; ils ont été les moyens actifs de notre divine religion. Ils ont bâti, planté, cultivé l'Europe, tout en sauvant le trésor de nos connaissances et celui de la justice humaine, de la politique et des arts. On reconnaîtra toujours en Europe la place de ces centres radieux. La plupart des villes modernes sont filles d'un monastère. Si vous croyez que Dieu ait à vous juger, l'Église vous dit par ma voix que tout peut se racheter par les bonnes œuvres du repentir. Les grandes mains de Dieu pèsent à la fois le mal qui fut fait et la valeur des bienfaits accomplis. Soyez à vous seule le monastère, vous pouvez en recommencer ici les miracles. Vos prières doivent être des travaux. De votre travail doit découler le bonheur de ceux au-dessus desquels vous ont mise votre fortune, votre esprit, tout, jusqu'à cette position naturelle, image de votre situation sociale.

En ce moment, le prêtre et madame Graslin se retournèrent pour revenir sur leurs pas vers les plaines, et le curé put montrer et le village au bas de la colline et le château dominant le paysage. Il était alors quatre heures et demie. Un rayon de soleil jaunâtre enveloppait la balustrade, les jardins, illuminait le château, faisait briller le dessin des acrotères en fonte dorée; il éclairait la longue plaine partagée par la route, triste ruban gris qui n'avait pas ce feston que partout ailleurs les arbres y brodent des deux côtés. Quand Véronique et M. Bonnet eurent dépassé la masse du château, ils purent voir par-dessus la cour, les écuries et les communs, la forêt de Montégnac, sur laquelle cette lueur glissait comme une caresse. Quoique ce dernier éclat du soleil couchant n'atteignît que les cimes, il permettait encore de voir parfaitement, depuis la colline où se trouve Montégnac jusqu'au premier pic de la chaîne des monts corréziens, les caprices de la magnifique tapisserie que fait une forêt en automne. Les chênes formaient des masses de bronze florentin; les noyers, les châtaigniers offraient leurs tons de vert-de-gris; les arbres hâtifs brillaient par leur feuillage d'or, et toutes ces couleurs étaient nuancées par des places grises incultes. Les troncs des arbres entièrement dépouillés de feuilles montraient leurs colonnades blanchâtres. Ces couleurs rousses, fauves, grises, artistement fondues par les reflets pâles du soleil d'octobre, s'harmoniaient avec

cette plaine fertile, avec cette immense jachère, verdâtre comme une eau stagnante. Une pensée du prêtre allait commenter ce beau spectacle, muet d'ailleurs : pas un arbre, pas un oiseau, la mort dans la plaine, le silence dans la forêt; çà et là, quelques fumées dans les chaumières du village. Le château semblait sombre comme sa maîtresse. Par une loi singulière, tout imite dans une maison celui qui y règne, son esprit y plane. Madame Graslin, frappée à l'entendement par les paroles du curé et frappée au cœur par la conviction, atteinte dans sa tendresse par le timbre angélique de cette voix, s'arrêta tout à coup. Le curé leva le bras et montra la forêt, Véronique la regarda.

— Ne trouvez-vous pas à ceci quelque ressemblance vague avec la vie sociale? A chacun sa destinée! Combien d'inégalités dans cette masse d'arbres! Les plus haut perchés manquent de terre végétale et d'eau, ils meurent les premiers!...

— Il en est que *la serpe de la femme qui fait du bois* arrête dans la grâce de leur jeunesse! dit-elle avec amertume.

— Ne retombez plus dans ces sentiments, reprit le curé sévèrement, quoique avec indulgence. Le malheur de cette forêt est de n'avoir pas été coupée; voyez-vous le phénomène que ces masses présentent?

Véronique, pour qui les singularités de la nature forestière étaient peu sensibles, arrêta par obéissance son regard sur la forêt et le reporta doucement sur le curé.

— Vous ne remarquez pas, dit-il en devinant dans ce regard l'ignorance de Véronique, des lignes où les arbres de toute espèce sont encore verts?

— Ah! c'est vrai, s'écria-t-elle. Pourquoi?

— Là, reprit le curé, se trouve la fortune de Montégnac et la vôtre, une immense fortune que j'avais signalée à M. Graslin. Vous voyez les sillons de trois vallées, dont les eaux se perdent dans le torrent du Gabou. Ce torrent sépare la forêt de Montégnac de la commune qui, de ce côté, touche à la nôtre. A sec en septembre et octobre, en novembre il donne beaucoup d'eau. Son eau, dont la masse serait facilement augmentée par des travaux dans la forêt, afin de ne rien laisser perdre et de réunir les plus petites sources, cette eau ne sert à rien; mais faites, entre les deux col-

lines du torrent, un ou deux barrages pour la retenir, pour la conserver, comme a fait Riquet à Saint-Ferréol, où l'on pratiqua d'immenses réservoirs pour alimenter le canal du Languedoc, vous allez fertiliser cette plaine inculte avec de l'eau sagement distribuée dans des rigoles maintenues par des vannes, laquelle se boirait en temps utile dans ces terres, et dont le trop-plein serait d'ailleurs dirigé vers notre petite rivière. Vous aurez de beaux peupliers le long de tous vos canaux, et vous élèverez des bestiaux dans les plus belles prairies possibles. Qu'est-ce que l'herbe? du soleil et de l'eau. Il y a bien assez de terre dans ces plaines pour les racines du gramen; les eaux fourniront des rosées qui féconderont le sol, les peupliers s'en nourriront et arrêteront les brouillards, dont les principes seront pompés par toutes les plantes : tels sont les secrets de la belle végétation dans les vallées. Vous verrez un jour la vie, la joie, le mouvement, là où règne le silence, là où le regard s'attriste de l'infécondité. Ne sera-ce pas une belle prière? Ces travaux n'occuperont-ils pas votre oisiveté mieux que les pensées de la mélancolie?

Véronique serra la main du curé, ne dit qu'un mot, mais ce mot fut grand :

— Ce sera fait, monsieur.

— Vous concevez cette grande chose, reprit-il, mais vous ne l'exécuterez pas. Ni vous ni moi, nous n'avons les connaissances nécessaires à l'accomplissement d'une pensée qui peut venir à tous, mais qui soulève des difficultés immenses, car, quoique simples et presque cachées, ces difficultés veulent les plus exactes ressources de la science. Cherchez donc dès aujourd'hui les instruments humains qui vous feront gagner dans douze ans six ou sept mille louis de rente avec les six mille arpents que vous fertiliserez ainsi. Ce travail rendra quelque jour Montégnac l'une des plus riches communes du département. La forêt ne vous rapporte rien encore; mais, tôt ou tard, la spéculation viendra chercher ces magnifiques bois, trésors amassés par le temps, les seuls dont la production ne saurait être ni hâtée ni remplacée par l'homme. L'État créera peut-être un jour lui-même des moyens de transport pour cette forêt dont les arbres seront utiles à sa marine; mais il attendra que la population de Montégnac décuplée exige sa protection, car l'État

est comme la fortune, il ne donne qu'au riche. Cette terre sera, dans ce temps, l'une des plus belles de la France; elle sera l'orgueil de votre petit-fils, qui trouvera peut-être le château mesquin, relativement aux revenus.

— Voilà, dit Véronique, un avenir pour ma vie.

— Une pareille œuvre peut racheter bien des fautes, dit le curé.

En se voyant compris, il essaya de frapper un dernier coup sur l'intelligence de cette femme : il avait deviné que, chez elle, l'intelligence menait au cœur; tandis que, chez les autres femmes, le cœur est, au contraire, le chemin de l'intelligence.

— Savez-vous, lui dit-il après une pause, dans quelle erreur vous êtes?

Elle le regarda timidement.

— Votre repentir n'est encore que le sentiment d'une défaite essuyée; ce qui est horrible, c'est le désespoir de Satan, et tel était peut-être le repentir des hommes avant Jésus-Christ; mais notre repentir, à nous autres catholiques, est l'effroi d'une âme qui se heurte dans la mauvaise voie, et à qui, dans ce choc, Dieu s'est révélé! Vous ressemblez à l'Oreste païen, devenez saint Paul!

— Votre parole vient de me changer entièrement, s'écria-t-elle. Maintenant, oh! maintenant, je veux vivre.

— L'esprit a vaincu, se dit le modeste prêtre, qui s'en alla joyeux.

Il avait jeté une pâture au secret désespoir qui dévorait madame Graslin en donnant à son repentir la forme d'une belle et bonne action. Aussi Véronique écrivit-elle à M. Grossetête le lendemain même. Quelques jours après, elle reçut de Limoges trois chevaux de selle envoyés par ce vieil ami. M. Bonnet avait offert à Véronique, sur sa demande, le fils du maître de poste, un jeune homme enchanté de se mettre au service de madame Graslin et de gagner une cinquantaine d'écus. Ce jeune garçon, à figure ronde, aux yeux et aux cheveux noirs, petit, bien découplé, nommé Maurice Champion, plut à Véronique et fut aussitôt mis en fonction. Il devait accompagner sa maîtresse dans ses excursions et avoir soin des chevaux de selle.

Le garde général de Montégnac était un ancien maréchal des logis de la garde royale, né à Limoges, et que M. le duc de Navarreins avait envoyé d'une de ses terres à Montégnac pour en étudier

la valeur et lui transmettre des renseignements, afin de savoir quel parti on en pouvait tirer. Jérôme Colorat n'y vit que des terres incultes et infertiles, des bois inexploitables à cause de la difficulté des transports, un château en ruine, et d'énormes dépenses à faire pour y rétablir une habitation et des jardins. Effrayé surtout des clairières semées de roches granitiques qui nuançaient de loin cette immense forêt, ce probe mais inintelligent serviteur fut la cause de la vente de ce bien.

— Colorat, dit madame Graslin à son garde, qu'elle fit venir, à compter de demain, je monterai vraisemblablement à cheval tous les matins. Vous devez connaître les différentes parties de terres qui dépendent de ce domaine et celles que M. Graslin y a réunies, vous me les indiquerez, je veux tout visiter par moi-même.

Les habitants du château apprirent avec joie le changement qui s'opérait dans la conduite de Véronique. Sans en avoir reçu l'ordre, Aline chercha d'elle-même la vieille amazone noire de sa maîtresse, et la mit en état de servir. Le lendemain, la Sauviat vit avec un indicible plaisir sa fille habillée pour monter à cheval. Guidée par son garde et par Champion, qui allèrent en consultant leurs souvenirs, car les sentiers étaient à peine tracés dans ces montagnes inhabitées, madame Graslin se donna pour tâche de parcourir seulement les cimes sur lesquelles s'étendaient ses bois, afin d'en connaître les versants et de se familiariser avec les ravins, chemins naturels qui déchiraient cette longue arête. Elle voulait mesurer sa tâche, étudier la nature des courants et trouver les éléments de l'entreprise signalée par le curé. Elle suivait Colorat qui marchait en avant, et Champion allait à quelques pas d'elle.

Tant qu'elle chemina dans des parties pleines d'arbres, en montant et descendant tour à tour ces ondulations de terrain si rapprochées dans les montagnes en France, Véronique fut préoccupée par les merveilles de la forêt. C'était des arbres séculaires dont les premiers l'étonnèrent et auxquels elle finit par s'habituer; puis de hautes futaies naturelles, ou dans une clairière quelque pin solitaire d'une hauteur prodigieuse; enfin, chose plus rare, un de ces arbustes, nains partout ailleurs, mais qui, par des circonstances curieuses, atteignent à des développements gigantesques et sont

quelquefois aussi vieux que le sol. Elle ne voyait pas sans une sensation inexprimable une nuée roulant sur des roches nues. Elle remarquait les sillons blanchâtres faits par les ruisseaux de neige fondue, et qui, de loin, ressemblent à des cicatrices. Après une gorge sans végétation, elle admirait, dans les flancs exfoliés d'une colline rocheuse, des châtaigniers centenaires, aussi droits que des sapins des Alpes. La rapidité de sa course lui permettait d'embrasser, presque à vol d'oiseau, tantôt de vastes sables mobiles, des fondrières meublées d'arbres épars, des granits renversés, des roches pendantes, des vallons obscurs, de grandes plaines de bruyères encore fleuries, et d'autres desséchées; tantôt, des solitudes âpres où croissaient des genévriers, des câpriers; tantôt, des prés à herbe courte, des morceaux de terre engraissée par un limon séculaire; enfin, les tristesses, les splendeurs, les choses douces, fortes, les aspects singuliers de la nature montagnarde au centre de la France. Et, à force de voir ces tableaux variés de formes, mais animés par la même pensée, la profonde tristesse exprimée par cette nature à la fois sauvage et ruinée, abandonnée, infertile, la gagna et répondit à ses sentiments cachés. Et, lorsque, par une échancrure, elle aperçut les plaines à ses pieds, quand elle eut à gravir quelque aride ravine entre les sables et les pierres de laquelle avaient poussé des arbustes rabougris, et que ce spectacle revint de moment en moment, l'esprit de cette nature austère la frappa, lui suggéra des observations neuves pour elle, et excitées par les significations de ces divers spectacles. Il n'est pas un site de forêt qui n'ait sa signifiance; pas une clairière, pas un fourré qui ne présente des analogies avec le labyrinthe des pensées humaines. Quelle personne, parmi les gens dont l'esprit est cultivé ou dont le cœur a reçu des blessures, peut se promener dans une forêt, sans que la fôrêt lui parle? Insensiblement, il s'en élève une voix ou consolante ou terrible, mais plus souvent consolante que terrible. Si l'on recherchait bien les causes de la sensation, à la fois grave, simple, douce, mystérieuse, qui vous y saisit, peut-être la trouverait-on dans le spectacle sublime et ingénieux de toutes ces créatures obéissant à leurs destinées, et immuablement soumises. Tôt ou tard, le sentiment écrasant de la permanence de la nature vous emplit le cœur, vous remue profondément, et vous finissez

par y être inquiet de Dieu. Aussi Véronique recueillit-elle, dans le silence de ces cimes, dans la senteur des bois, dans la sérénité de l'air, comme elle le dit le soir à M. Bonnet, la certitude d'une clémence auguste. Elle entrevit la possibilité d'un ordre de faits plus élevés que celui dans lequel avaient jusqu'alors tourné ses rêveries. Elle sentit une sorte de bonheur. Elle n'avait pas, depuis longtemps, éprouvé tant de paix. Devait-elle ce sentiment à la similitude qu'elle trouvait entre ces paysages et les endroits épuisés, desséchés de son âme? Avait-elle vu ces troubles de la nature avec une sorte de joie, en pensant que la matière était punie là, sans avoir péché? Certes, elle fut puissamment émue ; car, à plusieurs reprises, Colorat et Champion se la montrèrent comme s'ils la trouvaient transfigurée. Dans un certain endroit, Véronique aperçut dans les raides pentes des torrents je ne sais quoi de sévère. Elle se surprit à désirer d'entendre l'eau bruissant dans ces ravines ardentes.

— Toujours aimer! pensa-t-elle.

Honteuse de ce mot qui lui fut jeté comme par une voix, elle poussa son cheval avec témérité vers le premier pic de la Corrèze, où, malgré l'avis de ses deux guides, elle s'élança. Elle atteignit seule au sommet de ce piton, nommé la *Roche-Vive,* et y resta pendant quelques instants, occupée à voir tout le pays. Après avoir entendu la voix secrète de tant de créations qui demandaient à vivre, elle reçut en elle-même un coup qui la détermina à déployer pour son œuvre cette persévérance tant admirée et de laquelle elle donna tant de preuves. Elle attacha son cheval par la bride à un arbre, alla s'asseoir sur un quartier de roche, en laissant errer ses regards sur cet espace où la nature se montrait marâtre, et ressentit dans son cœur les mouvements maternels qu'elle avait jadis éprouvés en regardant son enfant. Préparée à recevoir la sublime instruction que présentait ce spectacle par les méditations presque involontaires qui, selon sa belle expression, avaient vanné son cœur, elle s'y éveilla d'une léthargie.

— Je compris alors, dit-elle au curé, que nos âmes devaient être labourées aussi bien que la terre.

Cette vaste scène était éclairée par le pâle soleil du mois de novembre. Déjà quelques nuées grises chassées par un vent froid

venaient de l'ouest. Il était environ trois heures, Véronique avait mis quatre heures à venir là; mais, comme tous ceux qui sont dévorés par une profonde misère intime, elle ne faisait aucune attention aux circonstances extérieures. En ce moment, sa vie véritablement s'agrandissait du mouvement sublime de la nature.

— Ne restez pas plus longtemps là, madame, lui dit un homme dont la voix la fit tressaillir; vous ne pourriez plus retourner nulle part, car vous êtes séparée par plus de deux lieues de toute habitation; à la nuit, la forêt est impraticable; mais ces dangers ne sont rien en comparaison de celui qui vous attend ici : dans quelques instants, il fera sur ce pic un froid mortel dont la cause est inconnue, et qui a déjà tué plusieurs personnes.

Madame Graslin aperçut au-dessous d'elle une figure presque noire de hâle où brillaient deux yeux qui ressemblaient à deux langues de feu. De chaque côté de cette face pendait une large nappe de cheveux bruns, et dessous s'agitait une barbe en éventail. L'homme soulevait respectueusement un de ces énormes chapeaux à larges bords que portent les paysans au centre de la France, et montrait un de ces fronts dégarnis, mais superbes, par lesquels certains pauvres se recommandent à l'attention publique. Véronique n'eut pas la moindre frayeur, elle était dans une de ces situations où, pour les femmes, cessent toutes les petites considérations qui les rendent peureuses.

— Comment vous trouvez-vous là? lui dit-elle.

— Mon habitation est à peu de distance, répondit l'inconnu.

— Et que faites-vous dans ce désert? demanda Véronique.

— J'y vis.

— Mais comment et de quoi?

— On me donne une petite somme pour garder toute cette partie de la forêt, dit-il en montrant le versant du pic opposé à celui qui regardait les plaines de Montégnac.

Madame Graslin aperçut alors le canon d'un fusil et vit un carnier. Si elle avait eu des craintes, elle eût été dès lors rassurée.

— Vous êtes garde?

— Non, madame; pour être garde, il faut pouvoir prêter ser-

ment, et, pour le prêter, il faut jouir de tous ses droits civiques...

— Qui êtes-vous donc?

— Je suis Farrabesche, dit l'homme avec une profonde humilité en abaissant les yeux vers la terre.

Madame Graslin, à qui ce nom ne disait rien, regarda cet homme et observa dans sa figure, excessivement douce, des signes de férocité cachée : les dents mal rangées imprimaient à la bouche, dont les lèvres étaient d'un rouge de sang, un tour plein d'ironie et de mauvaise audace; les pommettes brunes et saillantes offraient je ne sais quoi d'animal. Cet homme avait la taille moyenne, les épaules fortes, le cou rentré, très-court, gros, les mains larges et velues des gens violents et capables d'abuser de ces avantages d'une nature bestiale. Ses dernières paroles annonçaient d'ailleurs quelque mystère auquel son attitude, sa physionomie et sa personne prêtaient un sens terrible.

— Vous êtes donc à mon service? lui dit d'une voix douce Véronique.

— J'ai donc l'honneur de parler à madame Graslin? dit Farrabesche.

— Oui, mon ami, répondit-elle.

Farrabesche disparut avec la rapidité d'une bête fauve, après avoir jeté sur sa maîtresse un regard plein de crainte. Véronique s'empressa de remonter à cheval et alla rejoindre ses deux domestiques, qui commençaient à concevoir des inquiétudes sur elle, car on connaissait dans le pays l'inexplicable insalubrité de la Roche-Vive. Colorat pria sa maîtresse de descendre par une petite vallée qui conduisait dans la plaine. « Il serait, dit-il, dangereux de revenir par les hauteurs, où les chemins déjà si peu frayés se croisaient, et où, malgré sa connaissance du pays, il pourrait se perdre. »

Une fois en plaine, Véronique ralentit le pas de son cheval.

— Quel est ce Farrabesche que vous employez? dit-elle à son garde général.

— Madame l'a rencontré? s'écria Colorat.

— Oui, mais il s'est enfui.

— Le pauvre homme! peut-être ne sait-il pas combien madame est bonne.

— Enfin, qu'a-t-il fait?

— Mais, madame, Farrabesche est un assassin, dit naïvement Champion.

— On lui a donc fait grâce, à lui? demanda Véronique d'une voix émue.

— Non, madame, répondit Colorat. Farrabesche a passé aux assises, il a été condamné à dix ans de travaux forcés, il a fait la moitié de son temps, car il a eu sa grâce et il est revenu du bagne en 1827. Il doit la vie à M. le curé, qui l'a décidé à se livrer. Condamné à mort par contumace, tôt ou tard il eût été pris, et son cas n'eût pas été bon. M. Bonnet est allé le trouver tout seul, au risque de se faire tuer. On ne sait pas ce qu'il a dit à Farrabesche. Ils sont restés seuls pendant deux jours; le troisième, il l'a ramené à Tulle, où l'autre s'est livré. M. Bonnet est allé voir un bon avocat, lui a recommandé la cause de Farrabesche. Farrabesche en a été quitte pour dix ans de fers, et M. le curé l'a visité dans sa prison. Ce gars-là, qui était la terreur du pays, est devenu doux comme une jeune fille, il s'est laissé emmener au bagne tranquillement. A son retour, il est venu s'établir ici, sous la direction de M. le curé. Personne ne lui dit plus haut que son nom; il va tous les dimanches et les jours de fête aux offices, à la messe. Quoiqu'il ait sa place parmi nous, il se tient le long d'un mur, tout seul. Il fait ses dévotions de temps en temps; mais, à la sainte table, il se met aussi à l'écart.

— Et cet homme a tué un autre homme?

— Un?... dit Colorat; il en a bien tué plusieurs! Mais c'est un bon homme tout de même!

— Est-ce possible? s'écria Véronique qui, dans sa stupeur, laissa tomber la bride sur le cou de son cheval.

— Voyez-vous, madame, reprit le garde, qui ne demandait pas mieux que de raconter cette histoire, Farrabesche a peut-être eu raison, dans le principe. Il était le dernier des Farrabesche, une vieille famille de la Corrèze, quoi! Son frère aîné, le capitaine Farrabesche, est donc mort dix ans auparavant en Italie, à Montenotte, capitaine à vingt-deux ans. Était-ce avoir du guignon! Et un homme qui avait des moyens, il savait lire et écrire, il se promettait d'être fait général. Il y eut des regrets dans la famille, et il y avait de quoi, vraiment! Moi qui, dans ce temps, étais avec l'autre, j'ai

entendu parler de sa mort! Oh! le capitaine Farrabesche a fait une belle mort, il a sauvé l'armée et le petit caporal! Je servais déjà sous le général Steingel, un Allemand, c'est-à-dire un Alsacien, un fameux général, mais il avait la vue courte, et ce défaut-là fut cause de sa mort, arrivée quelque temps après celle du capitaine Farrabesche. Le petit dernier, qui est celui-ci, avait donc six ans quand il entendit parler de la mort de son grand frère. Le second frère servait aussi, mais comme soldat; il mourut sergent, premier régiment de la garde, un beau poste, à la bataille d'Austerlitz, où, voyez-vous, madame, on a manœuvré aussi tranquillement que dans les Tuileries... J'y étais aussi! Oh! j'ai eu du bonheur, j'ai été de tout sans attraper une blessure. Notre Farrabesche donc, quoiqu'il soit brave, se mit dans la tête de ne pas partir. Au fait, l'armée n'était pas saine pour cette famille-là. Quand le sous-préfet l'a demandé en 1811, il s'est enfui dans les bois; réfractaire, quoi! comme on les appelait. Pour lors, il s'est joint à un parti de chauffeurs de gré ou de force, mais enfin il a chauffé! Vous comprenez que personne autre que M. le curé ne sait ce qu'il a fait avec ces mâtins-là, parlant par respect! Il s'est souvent battu avec les gendarmes, et avec la ligne aussi! Enfin, il s'est trouvé dans sept rencontres.

— Il passe pour avoir tué deux soldats et trois gendarmes! dit Champion.

— Est-ce qu'on sait le compte? il ne l'a pas dit, reprit Colorat. Enfin, madame, presque tous les autres ont été pris; mais lui, dame, jeune et agile, connaissant mieux le pays, il a toujours échappé. Ces chauffeurs-là se tenaient aux environs de Brives et de Tulle; ils rabattaient souvent par ici, à cause de la facilité que Farrabesche avait de les cacher. En 1814, on ne s'est plus occupé de lui, la conscription était abolie; mais il a été forcé de passer l'année de 1815 dans les bois. Comme il n'avait pas ses aises pour vivre, il a encore aidé à arrêter la malle dans la gorge, là-bas; mais enfin, d'après l'avis de M. le curé, il s'est livré. Il n'a pas été facile de lui trouver des témoins, personne n'osait déposer contre lui. Pour lors, son avocat et M. le curé ont tant fait, qu'il en a été quitte pour dix ans. Il a eu du bonheur, après avoir chauffé, car il a chauffé!

— Mais qu'est-ce que c'était que de chauffer?

— Si vous le voulez, madame, je vas vous dire comment ils faisaient, autant que je le sais par les uns et les autres, car, vous comprenez, je n'ai point chauffé! Ça n'est pas beau, mais la nécessité ne connaît point de loi. Donc, ils tombaient sept ou huit chez un fermier, ou chez un propriétaire, soupçonné d'avoir de l'argent; ils vous allumaient du feu, soupaient au milieu de la nuit; puis, entre la poire et le fromage, si le maître de la maison ne voulait pas leur donner la somme demandée, ils lui attachaient les pieds à la crémaillère, et ne les détachaient qu'après avoir reçu leur argent : voilà. Ils venaient masqués. Dans le nombre de leurs expéditions, il y en a eu de malheureuses. Dame, il y a toujours des obstinés, des gens avares. Un fermier, le père Cochegrue, qui aurait bien tondu sur un œuf, s'est laissé brûler les pieds! Ah ben, il en est mort! La femme de M. David, auprès de Brives, est morte des suites de la frayeur que ces gens-là lui ont faite, rien que d'avoir vu lier les pieds de son mari. « Donne-leur donc ce que tu as! » qu'elle s'en allait lui disant. Il ne voulait pas, elle leur a montré la cachette. Les chauffeurs ont été la terreur du pays pendant cinq ans; mais mettez-vous bien dans la boule — pardon, madame! — que plus d'un fils de bonne maison était des leurs, et que c'est pas ceux-là qui se laissaient gober.

Madame Graslin écoutait sans répondre. Il y eut un moment de silence. Le petit Champion, jaloux d'amuser sa maîtresse, voulut dire ce qu'il savait de Farrabesche.

— Il faut dire aussi à madame tout ce qui en est. Farrabesche n'a pas son pareil à la course ni à cheval. Il tue un bœuf d'un coup de poing! Il porte sept cents, da! Personne ne tire mieux que lui. Quand j'étais petit, on me racontait les aventures de Farrabesche. Un jour, il est surpris avec trois de ses compagnons: ils se battent, bien! deux sont blessés et le troisième meurt, bon! Farrabesche se voit pris; bah! il saute sur le cheval d'un gendarme, en croupe derrière l'homme, pique le cheval qui s'emporte, le met au grand galop et disparaît en tenant le gendarme à bras-le-corps; il le serrait si fort, qu'à une certaine distance, il a pu le jeter à terre, rester seul sur le cheval, et il s'évada maître du cheval! Et il a eu le toupet de l'aller vendre à dix lieues au delà de Limoges. De ce

coup, il resta pendant trois mois caché et introuvable. On avait promis cent louis à celui qui le livrerait.

— Une autre fois, ajouta Colorat, à propos des cent louis promis pour lui par le préfet de Tulle, il les fit gagner à un de ses cousins, Giriex, de Vizay. Son cousin le dénonça et eut l'air de le livrer ! Oh ! il le livra. Les gendarmes étaient bien heureux de le mener à Tulle. Mais il n'alla pas loin, on fut obligé de l'enfermer dans la prison de Lubersac, d'où il s'évada pendant la première nuit, en profitant d'une percée qu'y avait faite un de ses complices, un nommé Gabilleau, un déserteur du 17e, exécuté à Tulle, et qui fut transféré avant la nuit où il comptait se sauver. Ces aventures donnaient à Farrabesche une fameuse couleur. La troupe avait ses affidés, vous comprenez ! D'ailleurs, on les aimait, les chauffeurs. Ah ! dame, ces gens-là n'étaient pas comme ceux d'aujourd'hui, chacun de ces gaillards dépensait royalement son argent. Figurez-vous, madame, un soir, Farrabesche est poursuivi par des gendarmes, n'est-ce pas? eh bien, il leur a échappé cette fois en restant pendant vingt-quatre heures dans la mare d'une ferme, il respirait de l'air par un tuyau de paille à fleur du fumier. Qu'est-ce que c'était que ce petit désagrément, pour lui qui a passé des nuits au fin sommet des arbres où les moineaux se tiennent à peine, en voyant les soldats qui le cherchaient passant et repassant sous lui. Farrabesche a été l'un de cinq ou six chauffeurs que la justice n'a pas pu prendre; mais, comme il était du pays et par force avec eux, enfin il n'avait fui que pour éviter la conscription, les femmes étaient pour lui, et c'est beaucoup !

— Ainsi, Farrabesche a bien certainement tué plusieurs hommes? dit encore madame Graslin.

— Certainement, répondit Colorat; il a même, dit-on, tué le voyageur qui était dans la malle en 1812; mais le courrier, le postillon, les seuls témoins qui pussent le reconnaître, étaient morts lors de son jugement.

— Pour le voler? demanda madame Graslin.

— Oh ! ils ont tout pris; mais les vingt-cinq mille francs qu'ils ont trouvés étaient au gouvernement.

Madame Graslin chemina silencieusement pendant une lieue. Le soleil était couché, la lune éclairait la plaine grise, il semblait alors

que ce fût la pleine mer. Il y eut un moment où Champion et Colorat regardèrent madame Graslin, dont le profond silence les inquiétait : ils éprouvèrent une violente sensation en lui voyant sur les joues deux traces brillantes, produites par d'abondantes larmes; elle avait les yeux rouges et remplis de pleurs qui tombaient goutte à goutte.

— Oh ! madame, dit Colorat, ne le plaignez pas ! Le gars a eu du bon temps, il a eu de jolies maîtresses ; et maintenant, quoique sous la surveillance de la haute police, il est protégé par l'estime et l'amitié de M. le curé; car il s'est repenti, sa conduite au bagne a été des plus exemplaires. Chacun sait qu'il est aussi honnête homme que le plus honnête d'entre nous; seulement, il est fier, il ne veut pas s'exposer à recevoir quelque marque de répugnance, et il vit tranquillement en faisant du bien à sa manière. Il vous a mis de l'autre côté de la Roche-Vive une dizaine d'arpents en pépinières, et il plante dans la forêt aux places où il aperçoit la chance de faire venir un arbre; puis il émonde les arbres, il ramasse le bois mort, il fagote et tient le bois à la disposition des pauvres gens. Chaque pauvre, sûr d'avoir du bois tout fait, tout prêt, vient lui en demander, au lieu d'en prendre et de faire du tort à vos bois, en sorte qu'aujourd'hui, s'il chauffe le monde, il lui fait du bien ! Farrabesche aime votre forêt, il en a soin comme de son bien.

— Et il vit !... tout seul? s'écria madame Graslin, qui se hâta d'ajouter les deux derniers mots.

— Faites excuse, madame; il prend soin d'un petit garçon qui va sur quinze ans, dit Maurice Champion.

— Ma foi, oui, ajouta Colorat, car la Curieux a eu cet enfant-là quelque temps avant que Farrabesche se soit livré.

— C'est son fils? dit madame Graslin.

— Mais chacun le pense.

— Et pourquoi n'a-t-il pas épousé cette fille?

— Et comment? on l'aurait pris ! Aussi, quand la Curieux sut qu'il était condamné, la pauvre fille a-t-elle quitté le pays.

— Était-elle jolie?

— Oh ! dit Maurice, ma mère prétend qu'elle ressemblait beaucoup, tenez..., à une autre fille qui, elle aussi, a quitté le pays, à Denise Tascheron.

— Il était aimé? demanda madame Graslin.

— Bah! parce qu'il chauffait! répondit Colorat; les femmes aiment l'extraordinaire. Cependant, rien n'a plus étonné le pays que cet amour-là. Catherine Curieux vivait sage comme une sainte Vierge, elle passait pour une perle de vertu dans son village, à Vizay, un fort bourg de la Corrèze, sur la ligne des deux départements. Son père et sa mère y sont fermiers de MM. Brézac. La Catherine Curieux avait bien ses dix-sept ans lors du jugement de Farrabesche. Les Farrabesche étaient une vieille famille du même pays, qui se sont établis sur les domaines de Montégnac, ils tenaient la ferme du village. Le père et la mère Farrabesche sont morts; mais les trois sœurs à la Curieux sont mariées, une à Aubusson, une à Limoges, une à Saint-Léonard.

— Croyez-vous que Farrabesche sache où est Catherine? dit madame Graslin.

— S'il le savait, il romprait son ban; oh! il irait... Dès son arrivée, il a fait demander, par M. Bonnet, le petit Curieux au père et à la mère, qui en avaient soin : M. Bonnet le lui a obtenu tout de même.

— Personne ne sait ce qu'elle est devenue?

— Bah! dit Colorat, cette jeunesse s'est crue perdue; elle a eu peur de rester dans le pays! Elle est allée à Paris. Et qu'y fait-elle? Voilà le *hic*. La chercher là, c'est vouloir trouver une bille dans les cailloux de cette plaine!

Colorat montrait la plaine de Montégnac du haut de la rampe par laquelle montait alors madame Graslin, qui n'était plus qu'à quelques pas de la grille du château. La Sauviat inquiète, Aline, les gens attendaient là, ne sachant que penser d'une si longue absence.

— Eh bien, dit la Sauviat en aidant sa fille à descendre de cheval, tu dois être horriblement fatiguée.

— Non, ma mère, dit madame Graslin d'une voix si altérée, que la Sauviat regarda sa fille et vit alors qu'elle avait beaucoup pleuré.

Madame Graslin rentra chez elle avec Aline, qui avait ses ordres pour tout ce qui concernait sa vie intérieure, elle s'enferma dans son appartement sans y admettre sa mère; et,

quand la Sauviat voulut y venir, Aline dit à la vieille Auvergnate :

— Madame est endormie.

Le lendemain, Véronique partit à cheval, accompagnée de Maurice seulement. Pour se rendre rapidement à la Roche-Vive, elle prit le chemin par lequel elle en était revenue la veille. En montant par le fond de la gorge qui séparait ce pic de la dernière colline de la forêt, car, vue de la plaine, la Roche-Vive semblait isolée, Véronique dit à Maurice de lui indiquer la maison de Farrabesche et de l'attendre en gardant les chevaux; elle voulut aller seule : Maurice la conduisit donc vers un sentier qui descend sur le versant de la Roche-Vive, opposé à celui de la plaine, et lui montra le toit en chaume d'une habitation presque perdue à moitié de cette montagne, et au bas de laquelle s'étendent des pépinières. Il était alors environ midi. Une fumée légère qui sortait de la cheminée indiquait la maison, auprès de laquelle Véronique arriva bientôt; mais elle ne se montra pas tout d'abord. A l'aspect de cette modeste demeure assise au milieu d'un jardin entouré d'une haie en épines sèches, elle resta pendant quelques instants perdue en des pensées qui ne furent connues que d'elle. Au bas du jardin serpentent plusieurs arpents de prairies encloses d'une haie vive, et où, çà et là, s'étalent les têtes aplaties des pommiers, des poiriers et des pruniers. Au-dessus de la maison, vers le haut de la montagne où le terrain devient sablonneux, s'élèvent les cimes jaunies d'une superbe châtaigneraie. En ouvrant la porte à claire-voie faite en planches presque pourries qui sert de clôture, madame Graslin aperçut une étable, une petite basse-cour et tous les pittoresques, les vivants accessoires des habitations du pauvre, qui certes ont de la poésie aux champs. Quel être a pu voir sans émotion les linges étendus sur la haie, la botte d'oignons pendue au plafond, les marmites en fer qui sèchent, le banc de bois ombragé de chèvrefeuille, et les joubarbes sur le faîte du chaume qui accompagnent presque toutes les chaumières en France et qui révèlent une vie humble, presque végétative!

Il fut impossible à Véronique d'arriver chez son garde sans être aperçue, deux beaux chiens de chasse aboyèrent aussitôt que le bruit de son amazone se fit entendre dans les feuilles sèches; elle prit la queue de cette large robe sous son bras, et s'avança vers la

maison. Farrabesche et son enfant, qui étaient assis sur un banc de bois en dehors, se levèrent et se découvrirent tous deux, en gardant une attitude respectueuse, mais sans la moindre apparence de servilité.

— J'ai su, dit Véronique en regardant avec attention l'enfant, que vous preniez mes intérêts : j'ai voulu voir par moi-même votre maison, les pépinières, et vous questionner ici même sur les améliorations à faire.

— Je suis aux ordres de madame, répondit Farrabesche.

Véronique admira l'enfant, qui avait une charmante figure un peu hâlée, brune, mais très-régulière, un ovale parfait, un front purement dessiné, des yeux orange d'une vivacité excessive, des cheveux noirs, coupés sur le front et longs de chaque côté du visage. Plus grand que ne l'est ordinairement un enfant de cet âge, ce petit avait près de cinq pieds. Son pantalon était, comme sa chemise, en grosse toile écrue; son gilet, de gros drap bleu très-usé, avait des boutons de corne; il portait une veste de ce drap si plaisamment nommé velours de Maurienne et avec lequel s'habillent les Savoyards, de gros souliers ferrés et point de bas. Ce costume était exactement celui du père ; seulement, Farrabesche avait sur la tête un grand feutre de paysan et le petit avait sur la sienne un bonnet de laine brune. Quoique spirituelle et animée, la physionomie de cet enfant gardait sans effort la gravité particulière aux créatures qui vivent dans la solitude ; il avait dû se mettre en harmonie avec le silence et la vie des bois. Aussi Farrabesche et son fils étaient-ils surtout développés du côté physique, ils possédaient les propriétés remarquables des sauvages : une vue perçante, une attention constante, un empire certain sur eux-mêmes, l'ouïe sûre, une agilité visible, une intelligente adresse. Au premier regard que l'enfant lança sur son père, madame Graslin devina une de ces affections sans bornes où l'instinct s'est trempé dans la pensée, et où le bonheur le plus agissant confirme et le vouloir de l'instinct et l'examen de la pensée.

— Voilà l'enfant dont on m'a parlé? dit Véronique en montrant le garçon.

— Oui, madame.

— Vous n'avez donc fait aucune démarche pour retrouver sa

mère? demanda Véronique à Farrabesche en l'emmenant à quelques pas par un signe.

— Madame ne sait sans doute pas qu'il m'est interdit de m'écarter de la commune sur laquelle je réside...

— Et n'avez-vous jamais eu de nouvelles?

— A l'expiration de mon temps, répondit-il, le commissaire me remit une somme de mille francs qui m'avait été envoyée par petites portions, de trois en trois mois, et que les règlements ne permettaient pas de me donner avant le jour de ma sortie. J'ai pensé que Catherine pouvait seule avoir songé à moi, puisque ce n'était pas M. Bonnet; aussi ai-je gardé cette somme pour Benjamin.

— Et les parents de Catherine?

— Ils n'ont plus pensé à elle après son départ. D'ailleurs, ils ont fait assez en prenant soin du petit.

— Eh bien, Farrabesche, dit Véronique en se retournant vers la maison, je ferai en sorte de savoir si Catherine vit encore, où elle est, et quel est son genre de vie...

— Oh! quel qu'il soit, madame, s'écria doucement cet homme, je regarderai comme un bonheur de l'avoir pour femme. C'est à elle de se montrer difficile et non à moi. Notre mariage légitimerait ce pauvre garçon, qui ne soupçonne pas encore sa position.

Le regard que le père jeta sur le fils expliquait la vie de ces deux êtres abandonnés ou volontairement isolés : ils étaient tout l'un pour l'autre, comme deux compatriotes au milieu d'un désert.

— Ainsi vous aimez Catherine? demanda Véronique.

— Je ne l'aimerais pas, madame, répondit-il, que, dans ma situation, elle est pour moi la seule femme qu'il y ait dans le monde.

Madame Graslin se retourna vivement et alla jusque sous la châtaigneraie, comme atteinte d'une douleur. Le garde crut qu'elle était saisie par quelque caprice, et n'osa la suivre. Véronique resta là pendant un quart d'heure environ, occupée en apparence à regarder le paysage. De là, elle apercevait toute la partie de la forêt qui meuble ce côté de la vallée où coule le torrent, alors sans eau, plein de pierres, et qui ressemblait à un immense fossé, serré entre les montagnes boisées dépendant de Montégnac et une autre chaîne de collines parallèles, mais rapides, sans végétation, à peine cou-

ronnées de quelques arbres mal venus. Cette autre chaîne où croissent quelques bouleaux, des genévriers et des bruyères d'un aspect assez désolé appartient à un domaine voisin et au département de la Corrèze. Un chemin vicinal, qui suit les inégalités de la vallée, sert de séparation à l'arrondissement de Montégnac et aux deux terres. Ce revers, assez ingrat, mal exposé, soutient, comme une muraille de clôture, une belle partie de bois qui s'étend sur l'autre versant de cette longue côte, dont l'aridité forme un contraste complet avec celle sur laquelle est assise la maison de Farrabesche. D'un côté, des formes âpres et tourmentées; de l'autre, des formes gracieuses, des sinuosités élégantes; d'un côté, l'immobilité froide et silencieuse de terres infécondes, maintenues par des blocs de pierre horizontaux, par des roches nues et pelées; de l'autre, des arbres de différents verts, en ce moment dépouillés de feuillages pour la plupart, mais dont les beaux troncs, droits et diversement colorés, s'élancent de chaque pli de terrain, et dont les branchages se remuaient alors au gré du vent. Quelques arbres plus persistants que les autres, comme les chênes, les ormes, les hêtres, les châtaigniers, conservaient des feuilles jaunes, bronzées ou violacées.

Vers Montégnac, où la vallée s'élargit démesurément, les deux côtes forment un immense fer à cheval, et, de l'endroit où Véronique était allée s'appuyer à un arbre, elle put voir des vallons disposés comme les gradins d'un amphithéâtre où les cimes des arbres montent les unes au-dessus des autres, ainsi que des personnages. Ce beau paysage formait alors le revers de son parc, où depuis il fut compris. Du côté de la chaumière de Farrabesche, la vallée se rétrécit de plus en plus, et finit par un col d'environ cent pieds de large.

La beauté de cette vue, sur laquelle les yeux de madame Graslin erraient machinalement, la rappela bientôt à elle-même; elle revint vers la maison, où le père et le fils restaient debout et silencieux sans chercher à s'expliquer la singulière absence de leur maîtresse. Elle examina la maison, qui, bâtie avec plus de soin que la couverture en chaume ne le faisait supposer, avait été sans doute abandonnée depuis le temps où les Navarreins ne s'étaient plus souciés de ce domaine. Plus de chasses, plus de gardes. Quoique

cette maison fût inhabitée depuis plus de cent ans, les murs étaient bons; mais de tous côtés le lierre et les plantes grimpantes les avaient embrassés. Quand on lui eut permis d'y rester, Farrabesche avait fait couvrir le toit en chaume, il avait dallé lui-même à l'intérieur la salle, et y avait apporté tout le mobilier. Véronique, en entrant, aperçut deux lits de paysan, une grande armoire en noyer, une huche au pain, un buffet, une table, trois chaises, et sur les planches du buffet quelques plats en terre brune, enfin les ustensiles nécessaires à la vie. Au-dessus de la cheminée étaient deux fusils et deux carniers. Une quantité de choses faites par le père pour l'enfant causa le plus profond attendrissement à Véronique : un vaisseau armé, une chaloupe, une tasse en bois sculpté, une boîte en bois d'un magnifique travail, un coffret en marqueterie de paille, un crucifix et un chapelet superbes. Le chapelet était en noyaux de prunes, qui avaient sur chaque face une tête d'une admirable finesse : Jésus-Christ, les Apôtres, la Madone, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, sainte Anne, les deux Madeleines.

— Je fais cela pour amuser le petit dans les longs soirs d'hiver, dit-il en ayant l'air de s'excuser.

Le devant de la maison est planté en jasmins, en rosiers à haute tige appliqués contre le mur, et qui fleurissent les fenêtres du premier étage inhabité, mais où Farrabesche serrait ses provisions; il avait des poules, des canards, deux porcs; il n'achetait que du pain, du sel, du sucre et quelques épiceries. Ni lui ni son fils ne buvaient de vin.

— Tout ce que l'on m'a dit de vous et ce que je vois, dit enfin madame Graslin à Farrabesche, me fait vous porter un intérêt qui ne sera pas stérile.

— Je reconnais bien là M. Bonnet! s'écria Farrabesche d'un ton touchant.

— Vous vous trompez; M. le curé ne m'a rien dit encore; le hasard, ou Dieu peut-être, a tout fait.

— Oui, madame, Dieu! Dieu seul peut faire des merveilles pour un malheureux tel que moi.

— Si vous avez été malheureux, dit madame Graslin assez bas pour que l'enfant n'entendît rien, par une attention d'une délica-

tesse féminine qui toucha Farrabesche, votre repentir, votre conduite et l'estime de M. le curé vous rendent digne d'être heureux. J'ai donné les ordres nécessaires pour terminer les constructions de la grande ferme que M. Graslin avait projeté d'établir auprès du château; vous serez mon fermier, vous aurez l'occasion de déployer vos forces, votre activité, d'employer votre fils. Le procureur général à Limoges apprendra qui vous êtes, et l'humiliante condition de votre ban, qui gêne votre vie, disparaîtra, je vous le promets.

A ces mots, Farrabesche tomba sur ses genoux comme foudroyé par la réalisation d'une espérance vainement caressée; il baisa le bas de l'amazone de madame Graslin, il lui baisa les pieds. En voyant des larmes dans les yeux de son père, Benjamin se mit à sangloter sans savoir pourquoi.

— Relevez-vous, Farrabesche, dit madame Graslin; vous ne savez pas combien il est naturel que je fasse pour vous ce que je vous promets de faire... N'est-ce pas vous qui avez planté ces arbres verts? dit-elle en montrant quelques épicéas, des pins du Nord, des sapins et des mélèzes au bas de l'aride et sèche colline opposée.

— Oui, madame.

— La terre est donc meilleure là?

— Les eaux dégradent toujours ces rochers et mettent chez vous un peu de terre meuble; j'en ai profité, car tout le long de la vallée, ce qui est en dessous du chemin vous appartient. Le chemin sert de démarcation.

— Coule-t-il donc beaucoup d'eau au fond de cette longue vallée?

— Oh! madame, s'écria Farrabesche, dans quelques jours, quand le temps sera devenu pluvieux, peut-être entendrez-vous du château mugir le torrent! mais rien n'est comparable à ce qui se passe au temps de la fonte des neiges. Les eaux descendent des parties de forêt situées au revers de Montégnac, de ces grandes pentes adossées à la montagne sur laquelle sont vos jardins et le parc; enfin, toutes les eaux de ces collines y tombent et font un déluge. Heureusement pour vous, les arbres retiennent les terres, l'eau glisse sur les feuilles, qui sont, en automne, comme un tapis

de toile cirée ; sans cela, le terrain s'exhausserait au fond de ce vallon, mais la pente est aussi bien rapide, et je ne sais pas si des terres entraînées y resteraient.

— Où vont les eaux? demanda madame Graslin devenue attentive.

Farrabesche montra la gorge étroite qui semblait fermer ce vallon au-dessous de sa maison :

— Elles se répandent sur un plateau crayeux qui sépare le Limousin de la Corrèze, et y séjournent en flaques vertes pendant plusieurs mois; elles se perdent dans les pores du sol, mais lentement. Aussi personne n'habite-t-il cette plaine insalubre où rien ne peut venir. Aucun bétail ne veut manger les joncs ni les roseaux qui poussent dans ces eaux saumâtres. Cette vaste lande, qui a peut-être trois mille arpents, sert de communaux à trois communes; mais il en est comme de la plaine de Montégnac, on n'en peut rien faire. Encore, chez vous, y a-t-il du sable et un peu de terre dans vos cailloux ; mais, là, c'est le tuf tout pur.

— Envoyez chercher les chevaux, je veux aller voir tout ceci par moi-même.

Benjamin partit après que madame Graslin lui eut indiqué l'endroit où se tenait Maurice.

— Vous qui connaissez, m'a-t-on dit, les moindres particularités de ce pays, reprit madame Graslin, expliquez-moi pourquoi les versants de ma forêt qui regardent la plaine de Montégnac n'y jettent aucun cours d'eau, pas le plus léger torrent, ni dans les pluies, ni à la fonte des neiges.

— Ah! madame, répondit Farrabesche, M. le curé, qui s'occupe tant de la prospérité de Montégnac, en a deviné la raison, sans en avoir la preuve. Depuis que vous êtes arrivée, il m'a fait relever de place en place le chemin des eaux dans chaque ravine, dans tous les vallons. Je revenais hier du bas de la Roche-Vive, où j'avais examiné les mouvements du terrain, au moment où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer. J'avais entendu le pas des chevaux et j'ai voulu savoir qui venait par ici. M. Bonnet n'est pas seulement un saint, madame, c'est un savant. « Farrabesche, m'a-t-il dit, — je travaillais alors au chemin que la commune achevait pour monter au château; de là, M. le curé me montrait toute la chaîne des monta-

gnes, depuis Montégnac jusqu'à la Roche-Vive, près de deux lieues de longueur, — pour que ce versant n'épanche point d'eau dans la plaine, il faut que la nature ait fait une espèce de gouttière qui les verse ailleurs! » Eh bien, madame, cette réflexion est si simple, qu'elle en paraît bête, un enfant devrait la faire! Mais personne, depuis que Montégnac est Montégnac, ni les seigneurs, ni les intendants, ni les gardes, ni les pauvres, ni les riches, qui, les uns comme les autres, voyaient la plaine inculte faute d'eau, ne se sont demandé où se perdaient les eaux du Gabou. Les trois communes qui ont les fièvres à cause des eaux stagnantes n'y cherchaient point de remède, et, moi-même, je n'y songeais point; il a fallu l'homme de Dieu...

Farrabesche eut les yeux humides en prononçant ce mot.

— Tout ce que trouvent les gens de génie, dit alors madame Graslin, est si simple, que chacun croit qu'il l'aurait trouvé... — Mais, se dit-elle à elle-même, le génie a cela de beau, qu'il ressemble à tout le monde et que personne ne lui ressemble.

— Du coup, reprit Farrabesche, je compris M. Bonnet, il n'eut pas de grandes paroles à me dire pour m'expliquer ma besogne. Madame, le fait est d'autant plus singulier, que, du côté de votre plaine, car elle est entièrement à vous, il y a des déchirures assez profondes dans les montagnes, qui sont coupées par des ravins et par des gorges très-creuses; mais, madame, toutes ces fentes, ces vallées, ces ravins, ces gorges, ces rigoles enfin, par où coulent les eaux, se jettent dans une petite vallée qui est de quelques pieds plus basse que le sol de votre plaine. Je sais aujourd'hui la raison de ce phénomène, et la voici : de la Roche-Vive à Montégnac, il règne au bas des montagnes comme une banquette dont la hauteur varie entre vingt et trente pieds; elle n'est rompue en aucun endroit, et se compose d'une espèce de roche que M. Bonnet nomme schiste. La terre, plus molle que la pierre, a cédé, s'est creusée, les eaux ont alors naturellement pris leur écoulement dans le Gabou, par les échancrures de chaque vallon. Les arbres, les broussailles, les arbustes cachent à la vue cette disposition du sol; mais, après avoir suivi le mouvement des eaux et la trace que laisse leur passage, il est facile de se convaincre du fait. Le Gabou reçoit ainsi les eaux des deux versants, celles du revers des mon-

tagnes en haut desquelles est votre parc et celles des roches qui nous font face. D'après les idées de M. le curé, cet état de choses cessera lorsque les conduits naturels du versant qui regarde votre plaine se boucheront par les terres, par les pierres que les eaux entraînent, et qu'ils seront plus élevés que le fond du Gabou. Votre plaine alors sera inondée comme le sont les communaux que vous voulez aller voir; mais il faut des centaines d'années. D'ailleurs, est-ce à désirer, madame? Si votre sol ne buvait pas, comme fait celui des communaux, cette masse d'eau, Montégnac aurait aussi des eaux stagnantes qui empesteraient le pays.

— Ainsi, les places où M. le curé me montrait, il y a quelques jours, des arbres qui conservent leurs feuillages encore verts doivent être les conduits naturels par où les eaux se rendent dans le torrent du Gabou?

— Oui, madame. De la Roche-Vive à Montégnac, il se trouve trois montagnes, par conséquent trois cols où les eaux, repoussées par la banquette de schiste, s'en vont dans le Gabou. La ceinture de bois encore vert qui est au bas, et qui semble faire partie de votre plaine, indique cette gouttière devinée par M. le curé.

— Ce qui fait le malheur de Montégnac en fera donc bientôt la prospérité, dit avec un accent de conviction profonde madame Graslin. Et puisque vous avez été le premier instrument de cette œuvre, vous y participerez, vous chercherez des ouvriers actifs, dévoués, car il faudra remplacer le manque d'argent par le dévouement et par le travail.

Benjamin et Maurice arrivèrent au moment où Véronique achevait cette phrase; elle saisit la bride de son cheval et fit signe à Farrabesche de monter sur celui de Maurice.

— Menez-moi, dit-elle, au point où les eaux se répandent sur les communaux.

— Il est d'autant plus utile que madame y aille, dit Farrabesche, que, par le conseil de M. le curé, feu M. Graslin est devenu propriétaire, au débouché de cette gorge, de trois cents arpents sur lesquels les eaux laissent un limon qui a fini par produire de la bonne terre sur une certaine étendue. Madame verra le revers de la Roche-Vive, sur lequel s'étendent des bois superbes, et où M. Graslin aurait sans doute placé une ferme. L'endroit le plus con-

venable serait celui où se perd la source qui se trouve auprès de ma maison et dont on pourrait tirer parti.

Farrabesche passa le premier pour montrer le chemin et fit suivre à Véronique un sentier rapide qui menait à l'endroit où les deux côtes se resserraient et s'en allaient l'une à l'est, l'autre à l'ouest, comme renvoyées par un choc. Ce goulet, rempli de grosses pierres entre lesquelles s'élevaient de hautes herbes, avait environ soixante pieds de largeur. La Roche-Vive, coupée à vif, montrait comme une muraille de granit sur laquelle il n'y avait pas le moindre gravier, mais le haut de ce mur inflexible était couronné d'arbres dont les racines pendaient. Des pins y embrassaient le sol de leurs pieds fourchus et semblaient se tenir là comme des oiseaux accrochés à une branche. La colline opposée, creusée par le temps, avait un front sourcilleux, sablonneux et jaune; elle montrait des cavernes peu profondes, des enfoncements sans fermeté; sa roche molle et pulvérulente offrait des tons d'ocre. Quelques plantes à feuilles piquantes, au bas quelques bardanes, des joncs, des plantes aquatiques indiquaient et l'exposition au nord et la maigreur du sol. Le lit du torrent était en pierre assez dure, mais jaunâtre. Évidemment les deux chaînes, quoique parallèles et comme fendues au moment de la catastrophe qui a changé le globe, étaient, par un caprice inexplicable ou par une raison inconnue et dont la découverte appartient au génie, composées d'éléments entièrement dissemblables. Le contraste de leurs deux natures éclatait surtout à cet endroit. De là Véronique aperçut un immense plateau sec, sans aucune végétation, crayeux, ce qui expliquait l'absorption des eaux, et parsemé de flaques d'eau saumâtre ou de places où le sol était écaillé. A droite, se voyaient les monts de la Corrèze. A gauche, la vue s'arrêtait sur la bosse immense de la Roche-Vive, chargée des plus beaux arbres, et au bas de laquelle s'étalait une prairie d'environ deux cents arpents dont la végétation contrastait avec le hideux aspect de ce plateau désolé.

— Mon fils et moi, nous avons fait le fossé que vous apercevez là-bas, dit Farrabesche, et que vous indiquent de hautes herbes, il va rejoindre celui qui limite votre forêt. De ce côté, vos domaines sont bornés par un désert, car le premier village est à une lieue d'ici.

Véronique s'élança vivement dans cette horrible plaine, où elle fut suivie par son garde. Elle fit sauter le fossé à son cheval, courut à bride abattue dans ce sinistre paysage, et parut prendre un sauvage plaisir à contempler cette vaste image de la désolation. Farrabesche avait raison. Aucune force, aucune puissance ne pouvait tirer parti de ce sol, il résonnait sous les pieds des chevaux comme s'il eût été creux. Quoique cet effet fût produit par les craies naturellement poreuses, il s'y trouvait aussi des fissures par où les eaux disparaissaient et s'en allaient alimenter sans doute des sources éloignées.

— Il y a pourtant des âmes qui sont ainsi! s'écria Véronique en arrêtant son cheval après avoir galopé pendant un quart d'heure.

Elle resta pensive au milieu de ce désert, où il n'y avait ni animaux ni insectes, et que les oiseaux ne traversaient point. Au moins, dans la plaine de Montégnac se trouvait-il des cailloux, des sables, quelques terres meubles ou argileuses, des débris, une croûte de quelques pouces où la culture pouvait mordre; mais, là, le tuf le plus ingrat, qui n'était pas encore la pierre et n'était plus la terre, brisait durement le regard; aussi, là, fallait-il absolument reporter ses yeux dans l'immensité de l'éther. Après avoir contemplé la limite de ses forêts et la prairie achetée par son mari, Véronique revint vers l'entrée du Gabou, mais lentement. Elle surprit alors Farrabesche regardant une espèce de fosse qui semblait faire croire qu'un spéculateur avait essayé de sonder ce coin désolé, en imaginant que la nature y avait caché des richesses.

— Qu'avez-vous? lui dit Véronique en apercevant sur cette mâle figure une expression de profonde tristesse.

— Madame, je dois la vie à cette fosse, ou, pour parler avec plus de justesse, le temps de me repentir et de racheter mes fautes aux yeux des hommes...

Cette façon d'expliquer la vie eut pour effet de clouer madame Graslin devant la fosse, où elle arrêta son cheval.

— Je me cachais là, madame. Le terrain est si sonore, que, l'oreille appliquée contre la terre, je pouvais entendre à plus d'une lieue les chevaux de la gendarmerie ou le pas des soldats, qui a quelque chose de particulier. Je me sauvais par le Gabou dans un endroit où j'avais un cheval, et je mettais toujours entre moi et

ceux qui étaient à ma poursuite des cinq ou six lieues. Catherine m'apportait à manger là pendant la nuit ; si elle ne me rencontrait point, j'y trouvais toujours du pain et du vin dans un trou couvert d'une pierre.

Ce souvenir de sa vie errante et criminelle, qui pouvait nuire à Farrabesche, excita la plus indulgente pitié chez madame Graslin ; mais elle s'avança vivement vers le Gabou, où la suivit le garde. Pendant qu'elle mesurait cette ouverture, à travers laquelle on apercevait la longue vallée si riante d'un côté, si ruinée de l'autre, et dans le fond, à plus d'une lieue, les collines étagées du revers de Montégnac, Farrabesche dit :

— Dans quelques jours, il y aura là de fameuses cascades !

— Et, l'année prochaine, à pareil jour, jamais il ne passera plus par là une goutte d'eau. Je suis chez moi de l'un et de l'autre côté, je ferai bâtir une muraille assez solide, assez haute pour arrêter les eaux. Au lieu d'une vallée qui ne rapporte rien, j'aurai un lac de vingt, trente, quarante ou cinquante pieds de profondeur, sur une étendue d'une lieue, un immense réservoir qui fournira l'eau des irrigations avec laquelle je fertiliserai toute la plaine de Montégnac.

— M. le curé avait raison, madame, quand il nous disait, lorsque nous achevions notre chemin : « Vous travaillez pour votre mère ! » Que Dieu répande ses bénédictions sur une pareille entreprise !

— Taisez-vous là-dessus, Farrabesche, dit madame Graslin ; la pensée en est à M. Bonnet.

Revenue à la maison de Farrabesche, Véronique y prit Maurice et retourna promptement au château. Quand sa mère et Aline aperçurent Véronique, elles furent frappées du changement de sa physionomie, l'espoir de faire le bien de ce pays lui avait rendu l'apparence du bonheur. Madame Graslin écrivit à Grossetête de demander à M. de Granville la liberté complète du pauvre forçat libéré, sur la conduite duquel elle donna des renseignements qui furent confirmés par un certificat du maire de Montégnac et par une lettre de M. Bonnet. Elle joignit à cette dépêche des renseignements sur Catherine Curieux, en priant Grossetête d'intéresser le procureur général à la bonne action qu'elle méditait, et de faire

écrire à la préfecture de police de Paris pour retrouver cette fille. La seule circonstance de l'envoi des fonds au bagne où Farrabesche avait subi sa peine devait fournir des indices suffisants. Véronique tenait à savoir pourquoi Catherine avait manqué à venir auprès de son enfant et de Farrabesche. Puis elle fit part à son vieil ami de ses découvertes au torrent du Gabou, et insista sur le choix de l'homme habile qu'elle lui avait déjà demandé.

Le lendemain était un dimanche, et le premier où, depuis son installation à Montégnac, Véronique se trouvait en état d'aller entendre la messe à l'église : elle y vint et prit possession du banc qu'elle y possédait à la chapelle de la Vierge. En voyant combien cette pauvre église était dénuée, elle se promit de consacrer chaque année une somme aux besoins de la fabrique et à l'ornement des autels. Elle entendit la parole douce, onctueuse, angélique du curé, dont le prône, quoique dit en termes simples et à la portée de ces intelligences, fut vraiment sublime. Le sublime vient du cœur, l'esprit ne le trouve pas, et la religion est une source intarissable de ce sublime sans faux brillants; car le catholicisme, qui pénètre et change les cœurs, est tout cœur. M. Bonnet trouva dans l'épître un texte à développer qui signifiait que, tôt ou tard, Dieu accomplit ses promesses, favorise les siens et encourage les bons. Il fit comprendre les grandes choses qui résulteraient pour la paroisse de la présence d'un riche charitable, en expliquant que les devoirs du pauvre étant aussi étendus envers le riche bienfaisant que ceux du riche l'étaient envers le pauvre, leur aide devait être mutuelle.

Farrabesche avait parlé à quelques-uns de ceux qui le voyaient avec plaisir, par suite de cette charité chrétienne que M. Bonnet avait mise en pratique dans la paroisse, de la bienveillance dont il était l'objet. La conduite de madame Graslin envers lui venait d'être le sujet des conversations de toute la commune, rassemblée sur la place de l'Église avant la messe, suivant l'usage des campagnes. Rien n'était plus propre à concilier à cette femme l'amitié de ces esprits, éminemment susceptibles. Aussi, quand Véronique sortit de l'église, trouva-t-elle presque toute la paroisse rangée en deux haies. Chacun, à son passage, la salua respectueusement dans un profond silence. Elle fut touchée de cet accueil sans savoir

quel en était le vrai motif; elle aperçut Farrabesche un des derniers et lui dit :

— Vous êtes un adroit chasseur, n'oubliez pas de nous apporter du gibier.

Quelques jours après, Véronique alla se promener avec le curé dans la partie de la forêt qui avoisinait le château, et voulut descendre avec lui des vallées étagées qu'elle avait aperçues de la maison de Farrabesche. Elle acquit alors la certitude de la disposition des hauts affluents du Gabou. Par suite de cet examen, le curé remarqua que les eaux qui arrosaient quelques parties du haut Montégnac venaient des monts de la Corrèze. Ces chaînes se mariaient en cet endroit à la montagne par cette côte aride, parallèle à la chaîne de la Roche-Vive. Le curé manifestait une joie d'enfant au retour de cette promenade; il voyait avec la naïveté d'un poëte la prospérité de son cher village. Le poëte n'est-il pas l'homme qui réalise ses espérances avant le temps? M. Bonnet fauchait ses foins en montrant du haut de la terrasse la plaine encore inculte.

Le lendemain, Farrabesche et son fils revinrent chargés de gibier. Le garde apportait pour Francis Graslin une tasse en coco sculpté, vrai chef-d'œuvre qui représentait une bataille. Madame Graslin se promenait en ce moment sur la terrasse, elle était du côté qui avait vue sur les Tascherons. Elle s'assit alors sur un banc, prit la tasse et regarda longtemps cet ouvrage de fée. Quelques larmes lui vinrent aux yeux.

— Vous avez dû beaucoup souffrir, dit-elle à Farrabesche après un long moment de silence.

— Que faire, madame, répondit-il, quand on se trouve là sans avoir la pensée de s'enfuir, qui soutient la vie de presque tous les condamnés?...

— C'est une horrible vie! dit-elle avec un accent plaintif en invitant et du geste et du regard Farrabesche à parler.

Farrabesche prit pour un violent intérêt de curiosité compatissante le tremblement convulsif et tous les signes d'émotion qu'il vit chez madame Graslin. En ce moment, la Sauviat se montra dans une allée, et paraissait vouloir venir; mais Véronique tira son mouchoir, fit un signe négatif et dit avec une vivacité qu'elle n'avait jamais montrée à la vieille Auvergnate :

— Laissez-moi, ma mère!

— Madame, dit Farrabesche en montrant sa jambe, pendant cinq ans, j'ai porté une chaîne attachée par un gros anneau de fer, et qui me liait à un autre homme. Durant mon temps, j'ai été forcé de vivre avec trois condamnés. J'ai couché sur un lit de camp en bois. Il a fallu travailler extraordinairement pour me procurer un petit matelas, appelé *serpentin*. Chaque salle contient huit cents hommes. Chacun des lits qui y sont, et qu'on nomme des *tolards,* reçoit vingt-quatre hommes, tous attachés deux à deux. Chaque soir et chaque matin, on passe la chaîne de chaque couple dans une grande chaîne appelée le *filet de ramas.* Ce filet maintient tous les couples par les pieds, et borde le tolard. Après deux ans, je n'étais pas encore habitué au bruit de cette ferraille, qui vous répète à tout moment : « Tu es au bagne! » Si l'on s'endort pendant un moment, quelque mauvais compagnon se remue ou se dispute, et vous rappelle où vous êtes. Il y a un apprentissage à faire, rien que pour savoir dormir. Enfin, je n'ai connu le sommeil qu'en arrivant au bout de mes forces par une fatigue excessive. Quand j'ai pu dormir, j'ai du moins eu les nuits pour oublier. Là, c'est quelque chose, madame, que l'oubli! Dans les plus petits détails, un homme, une fois là, doit apprendre à satisfaire ses besoins de la manière fixée par le plus impitoyable règlement. Jugez, madame, quel effet cette vie produisait sur un garçon comme moi, qui avais vécu dans les bois, à la façon des chevreuils et des oiseaux! Si je n'avais pas durant six mois mangé mon pain entre les quatre murs d'une prison, malgré les belles paroles de M. Bonnet, qui, je peux le dire, a été le père de mon âme, ah! je me serais jeté dans la mer en voyant mes compagnons! Au grand air, j'allais encore; mais, une fois dans la salle, soit pour dormir, soit pour manger, car on y mange dans des baquets, et chaque baquet est préparé pour trois couples, je ne vivais plus; les atroces visages et le langage de mes compagnons m'ont toujours été insupportables. Heureusement, dès cinq heures en été, dès sept heures et demie en hiver, nous allions, malgré le vent, le froid, le chaud ou la pluie, à la *fatigue,* c'est-à-dire au travail. La plus grande partie de cette vie se passe en plein air, et l'air semble bien bon quand on sort d'une salle où grouillent huit cents condamnés... Cet

air, songez-y bien, est l'air de la mer! On jouit des brises, on s'entend avec le soleil, on s'intéresse aux nuages qui passent, on espère la beauté du jour. Moi, je m'intéressais à mon travail.

Farrabesche s'arrêta, deux grosses larmes roulaient sur les joues de Véronique.

— Oh! madame, je ne vous ai dit que les roses de cette existence! s'écria-t-il en prenant pour lui l'expression du visage de madame Graslin. Les terribles précautions adoptées par le gouvernement, l'inquisition constante exercée par les argousins, la visite des fers soir et matin, les aliments grossiers, les vêtements hideux qui vous humilient à chaque instant, la gêne pendant le sommeil, le bruit horrible de quatre cents doubles chaînes dans une salle sonore, la perspective d'être fusillés et mitraillés s'il plaisait à six mauvais sujets de se révolter, ces conditions terribles ne sont rien voilà les roses, comme je vous le disais. Un homme, un bourgeois qui aurait le malheur d'aller là doit y mourir de chagrin en peu de temps. Ne faut-il pas vivre avec un autre? N'êtes-vous pas obligé de subir la compagnie de cinq hommes pendant vos repas, et de vingt-trois pendant votre sommeil, d'entendre leurs discours? Cette société, madame, a ses lois secrètes; dispensez-vous d'y obéir, vous êtes assassiné; mais obéissez-y, vous devenez assassin! Il faut être ou victime ou bourreau! Après tout, mourir d'un seul coup, ils vous guériraient de cette vie; mais ils se connaissent à faire le mal, et il est impossible de tenir contre la haine de ces hommes : ils ont tout pouvoir sur un condamné qui leur déplaît, et peuvent faire de sa vie un supplice de tous les instants, pire que la mort. L'homme qui se repent et veut se bien conduire est l'ennemi commun; avant tout, on le soupçonne de délation. La délation est punie de mort, sur un simple soupçon. Chaque salle a son tribunal, où l'on juge les crimes commis envers la société. Ne pas obéir aux usages est criminel, et un homme dans ce cas est susceptible de jugement : ainsi, chacun doit coopérer à toutes les évasions; chaque condamné a son heure pour s'évader, heure à laquelle le bagne tout entier lui doit aide, protection. Révéler ce qu'un condamné tente dans l'intérêt de son évasion est un crime. Je ne vous parlerai pas des horribles mœurs du bagne; à la lettre, on ne s'y appartient pas. L'administration, pour neutraliser les

tentatives de révolte ou d'évasion, accouple toujours des intérêts contraires et rend ainsi le supplice de la chaîne insupportable; elle met ensemble des gens qui ne peuvent pas se souffrir ou qui se défient l'un de l'autre.

— Comment avez-vous fait? demanda madame Graslin.

— Ah! voilà, répondit Farrabesche, j'ai eu du bonheur : je ne suis pas tombé au sort pour tuer un homme condamné, je n'ai jamais voté la mort de qui que ce soit, je n'ai jamais été puni, je n'ai pas été pris en grippe, et j'ai fait bon ménage avec les trois compagnons que l'on m'a successivement donnés; ils m'ont tous trois craint et aimé. Mais aussi, madame, étais-je célèbre au bagne avant d'y arriver. Un chauffeur! car je passais pour être un de ces brigands-là... J'ai vu chauffer, reprit Farrabesche après une pause et à voix basse, mais je n'ai jamais voulu ni me prêter à chauffer, ni recevoir d'argent des vols. J'étais réfractaire, voilà tout. J'aidais les camarades, j'espionnais, je me battais, je me mettais en sentinelle perdue ou à l'arrière-garde; mais je n'ai jamais versé le sang d'un homme qu'à mon corps défendant! Ah! j'ai tout dit à M. Bonnet et à mon avocat : aussi les juges savaient-ils bien que je n'étais pas un assassin! Mais je suis tout de même un grand criminel; rien de ce que j'ai fait n'est permis. Deux de mes camarades avaient déjà parlé de moi comme d'un homme capable des plus grandes choses. Au bagne, voyez-vous, madame, il n'y a rien qui vaille cette réputation, pas même l'argent. Pour être tranquille dans cette république de misère, un assassinat est un passe-port. Je n'ai rien fait pour détruire cette opinion. J'étais triste, résigné; on pouvait se tromper à ma figure, et l'on s'y est trompé. Mon attitude sombre, mon silence, ont été pris pour des signes de férocité. Tout le monde, forçats, employés, les jeunes, les vieux, m'a respecté. J'ai présidé ma salle. On n'a jamais tourmenté mon sommeil et je n'ai jamais été soupçonné de délation. Je me suis conduit honnêtement d'après leurs règles : je n'ai jamais refusé un service, je n'ai jamais témoigné le moindre dégoût, enfin j'ai hurlé avec les loups en dehors et je priais Dieu en dedans. Mon dernier compagnon a été un soldat de vingt-deux ans qui avait volé et déserté par suite de son vol; je l'ai eu quatre ans; nous avons été amis, et partout où je serai, je suis sûr de lui quand il sortira. Ce pauvre diable,

nommé Guépin, n'était pas un scélérat, ce n'était qu'un étourdi ; ses dix ans le guériront. Oh ! si mes camarades avaient découvert que je me soumettais par religion à mes peines; que, mon temps fait, je comptais vivre dans un coin, sans faire savoir où je serais, avec l'intention d'oublier cette épouvantable population, et de ne jamais me trouver sur le chemin d'aucun d'eux, ils m'auraient peut-être fait devenir fou.

— Mais, alors, pour un pauvre et tendre jeune homme entraîné par une passion, et qui, gracié de la peine de mort...?

— Oh! madame, il n'y a pas de grâce entière pour les assassins! On commence par commuer la peine en vingt ans de travaux. Mais surtout pour un jeune homme propre, c'est à faire frémir ! on ne peut pas vous dire la vie qui l'attend; il vaut mieux cent fois mourir! Oui, mourir sur l'échafaud est alors un bonheur.

— Je n'osais le penser, dit madame Graslin.

Véronique était devenue blanche d'une blancheur de cierge. Pour cacher son visage, elle s'appuya le front sur la balustrade et y resta pendant quelques instants. Farrabesche ne savait plus s'il devait partir ou rester. Madame Graslin se leva, regarda Farrabesche d'un air presque majestueux et lui dit, à son grand étonnement :

— Merci, mon ami! d'une voix qui lui remua le cœur. — Mais, où avez-vous puisé le courage de vivre et de souffrir? lui demanda-t-elle après une pause.

— Ah! madame, M. Bonnet avait mis un trésor dans mon âme! Aussi l'aimé-je plus que je n'ai aimé personne au monde.

— Plus que Catherine? dit madame Graslin en souriant avec une sorte d'amertume.

— Ah! madame, presque autant.

— Comment s'y est-il donc pris?

— Madame, la parole et la voix de cet homme m'ont dompté. Il fut amené par Catherine à l'endroit que je vous ai montré l'autre jour dans les communaux, et il est venu seul à moi. Il était, me dit-il, le nouveau curé de Montégnac, j'étais son paroissien, il m'aimait, il me savait seulement égaré et non encore perdu; il ne voulait pas me trahir, mais me sauver; il m'a dit enfin de ces choses qui vous agitent jusqu'au fond de l'âme! Et cet homme-là,

voyez-vous, madame, il vous commande de faire le bien avec la force de ceux qui vous font faire le mal. Il m'annonça, pauvre cher homme, que Catherine était mère : j'allais livrer deux créatures à la honte et à l'abandon! « Eh bien, lui ai-je dit, elles seront comme moi, je n'ai pas d'avenir. » Il me répondit que j'avais deux avenirs mauvais : celui de l'autre monde et celui d'ici-bas, si je persistais à ne pas réformer ma vie. Ici-bas, je mourrais sur l'échafaud. Si j'étais pris, ma défense serait impossible devant la justice. Au contraire, si je profitais de l'indulgence du nouveau gouvernement pour les affaires suscitées par la conscription; si je me livrais, il se faisait fort de me sauver la vie : il me trouverait un bon avocat qui me tirerait d'affaire moyennant dix ans de travaux. Puis M. Bonnet me parla de l'autre vie. Catherine pleurait comme une Madeleine. Tenez, madame, dit Farrabesche en montrant sa main droite, elle avait la figure sur cette main, et je trouvai ma main toute mouillée. Elle m'a supplié de vivre! M. le curé me promit de me ménager une existence douce et heureuse, ainsi qu'à mon enfant, ici même, en me garantissant de tout affront. Enfin, il me catéchisa comme un petit garçon. Après trois visites nocturnes, il me rendit souple comme un gant. Voulez-vous savoir pourquoi, madame?

Ici, Farrabesche et madame Graslin se regardèrent en ne s'expliquant pas à eux-mêmes leur mutuelle curiosité.

— Eh bien, reprit le pauvre forçat libéré, quand il partit la première fois, que Catherine m'eut laissé pour le reconduire, je restai seul. Je sentis alors dans mon âme comme une fraîcheur, un calme, une douceur que je n'avais pas éprouvés depuis mon enfance. Cela ressemblait au bonheur que m'avait donné cette pauvre Catherine. L'amour de ce cher homme qui venait me chercher, le soin qu'il avait de moi-même, de mon avenir, de mon âme, tout cela me remua, me changea. Il se fit une lumière en moi. Tant qu'il me parlait, je lui résistais. Que voulez-vous! il était prêtre, et nous autres bandits, nous ne mangions pas de leur pain. Mais, quand je n'entendis plus le bruit de son pas ni du pas de Catherine, oh! je fus, comme il me le dit deux jours après, éclairé par la grâce; Dieu me donna dès ce moment la force de tout supporter : la prison, le jugement, le ferrement, et le départ, et la vie du

bagne. Je comptai sur sa parole comme sur l'Évangile, je regardai mes souffrances comme une dette à payer. Quand je souffrais trop, je voyais, au bout de dix ans, cette maison dans les bois, mon petit Benjamin et Catherine. Il a tenu parole, ce bon M. Bonnet. Mais quelqu'un m'a manqué. Catherine n'était ni à la porte du bagne ni dans les communaux. Elle doit être morte de chagrin. Voilà pourquoi je suis toujours triste. Maintenant, grâce à vous, j'aurai des travaux utiles à faire, et je m'y emploierai corps et âme, avec mon garçon, pour qui je vis...

— Vous me faites comprendre comment M. le curé a pu changer cette commune...

— Oh! rien ne lui résiste, dit Farrabesche.

— Oui, oui, je le sais, répondit brièvement Véronique en faisant à Farrabesche un signe d'adieu.

Farrabesche se retira. Véronique resta pendant une partie de la journée à se promener le long de cette terrasse, malgré une pluie fine qui dura jusqu'au soir. Elle était sombre. Quand son visage se contractait ainsi, ni sa mère ni Aline n'osaient l'interrompre. Elle ne vit pas au crépuscule sa mère causant avec M. Bonnet, qui eut l'idée d'interrompre cet accès de tristesse horrible, en l'envoyant chercher par son fils. Le petit Francis alla prendre par la main sa mère, qui se laissa emmener. Quand elle vit M. Bonnet, elle fit un geste de surprise où il y avait un peu d'effroi. Le curé la ramena sur la terrasse et lui dit :

— Eh bien, madame, de quoi causiez-vous donc avec Farrabesche?

Pour ne pas mentir, Véronique ne voulut pas répondre, elle interrogea M. Bonnet.

— Cet homme est votre première victoire?

— Oui, répondit-il. Sa conquête devait me donner tout Montégnac, et je ne me suis pas trompé.

Véronique serra la main de M. Bonnet et lui dit d'une voix pleine de larmes :

— Je suis dès aujourd'hui votre pénitente, monsieur le curé. J'irai demain vous faire une confession générale.

Ce dernier mot révélait chez cette femme un grand effort intérieur, une terrible victoire remportée sur elle-même. Le curé la

ramena, sans lui rien dire, au château, et lui tint compagnie jusqu'au moment du dîner, en lui parlant des immenses améliorations de Montégnac.

— L'agriculture est une question de temps, dit-il, et le peu que j'en sais m'a fait comprendre quel gain il y a dans un hiver mis à profit. Voici les pluies qui commencent, bientôt nos montagnes seront couvertes de neige, vos opérations deviendront impossibles; ainsi pressez M. Grossetête.

Insensiblement, M. Bonnet, qui fit des frais et força madame Graslin de se mêler à la conversation, à se distraire, la laissa presque remise des émotions de cette journée. Néanmoins, la Sauviat trouva sa fille si violemment agitée, qu'elle passa la nuit auprès d'elle.

Le surlendemain, un exprès, envoyé de Limoges par M. Grossetête à madame Graslin, lui remit les lettres suivantes :

A MADAME GRASLIN.

« Ma chère enfant, quoiqu'il fût difficile de vous trouver des chevaux, j'espère que vous êtes contente des trois que je vous ai envoyés. Si vous voulez des chevaux de labour ou des chevaux de trait, il faudra se pourvoir ailleurs. Dans tous les cas, il vaut mieux faire vos labours et vos transports avec des bœufs. Tous les pays où les travaux agricoles se font avec des chevaux perdent un capital quand le cheval est hors de service; tandis qu'au lieu de constituer une perte, les bœufs donnent un profit aux cultivateurs qui s'en servent.

» J'approuve en tout point votre entreprise, mon enfant : vous y emploierez cette dévorante activité de votre âme qui se tournait contre vous et vous faisait dépérir. Mais ce que vous m'avez demandé de trouver, outre les chevaux, cet homme capable de vous seconder et qui surtout puisse vous comprendre, est une de ces raretés que nous n'élevons pas en province ou que nous n'y gardons point. L'éducation de ce haut bétail est une spéculation à trop longue date et trop chanceuse pour que nous la fassions. D'ailleurs, ces gens d'intelligence supérieure nous effrayent, et nous les appelons des *originaux*. Enfin, les personnes appartenant à la catégorie

scientifique d'où vous voulez tirer votre coopérateur sont ordinairement si sages et si rangées, que je n'ai pas voulu vous écrire combien je regardais cette trouvaille comme impossible. Vous me demandiez un poëte ou, si vous voulez, un fou; mais nos fous vont tous à Paris. J'ai parlé de votre dessein à de jeunes employés du cadastre, à des entrepreneurs de terrassement, à des conducteurs qui ont travaillé à des canaux, et personne n'a trouvé d'*avantages* à ce que vous proposez. Tout à coup, le hasard m'a jeté dans les bras l'homme que vous souhaitez, un jeune homme que j'ai cru obliger; car vous verrez par sa lettre que la bienfaisance ne doit pas se faire au hasard. Ce qu'il faut le plus raisonner en ce monde est une bonne action. On ne sait jamais si ce qui nous a paru bien n'est pas plus tard un mal. Exercer la bienfaisance, je le sais aujourd'hui, c'est se faire le destin... »

En lisant cette phrase, madame Graslin laissa tomber les lettres et demeura pensive pendant quelques instants.

— Mon Dieu, dit-elle, quand cesseras-tu de me frapper par toutes les mains?

Puis elle reprit les papiers et continua :

« Gérard me semble avoir une tête froide et le cœur ardent, voilà bien l'homme qui vous est nécessaire. Paris est en ce moment travaillé de doctrines nouvelles, je serais enchanté que ce garçon ne donnât pas dans les piéges que tendent des esprits ambitieux aux instincts de la généreuse jeunesse française. Si je n'approuve pas entièrement la vie assez hébétée de la province, je ne saurais non plus approuver cette vie passionnée de Paris, cette ardeur de rénovation qui pousse la jeunesse dans des voies nouvelles. Vous seule connaissez mes opinions : selon moi, le monde moral tourne sur lui-même comme le monde matériel. Mon pauvre protégé demande des choses impossibles. Aucun pouvoir ne tiendrait devant des ambitions si violentes, si impérieuses, absolues. Je suis l'ami du terre à terre, de la lenteur en politique, et j'aime peu les déménagements sociaux auxquels tous ces grands esprits nous soumettent. Je vous confie mes principes de vieillard monarchique et encroûté, parce que vous êtes discrète! Ici, je me tais au milieu de

braves gens qui, plus ils s'enfoncent, plus ils croient au progrès; mais je souffre en voyant les maux irréparables déjà faits à notre cher pays.

» J'ai donc répondu à ce jeune homme qu'une tâche digne de lui l'attendait. Il viendra vous voir, et, quoique sa lettre, que je joins à la mienne, vous permette de le juger, vous l'étudierez encore, n'est-ce pas? Vous autres femmes, vous devinez beaucoup de choses à l'aspect des gens. D'ailleurs, tous les hommes, même les plus indifférents, dont vous vous servez doivent vous plaire. S'il ne vous convient pas, vous pourrez le refuser; mais, s'il vous convenait, chère enfant, guérissez-le de son ambition mal déguisée, faites-lui épouser la vie heureuse et tranquille des champs, où la bienfaisance est perpétuelle, où les qualités des âmes grandes et fortes peuvent s'exercer continuellement, où l'on découvre chaque jour dans les productions naturelles des raisons d'admiration, et dans les vrais progrès, dans les réelles améliorations, une occupation digne de l'homme. Je n'ignore point que les grandes idées engendrent de grandes actions; mais, comme ces sortes d'idées sont fort rares, je trouve que, à l'ordinaire, les choses valent mieux que les idées. Celui qui fertilise un coin de terre, qui perfectionne un arbre à fruit, qui applique une herbe à un terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'humanité. En quoi la science de Newton a-t-elle changé le sort de l'habitant des campagnes?... O chère, je vous aimais; mais, aujourd'hui, moi qui comprends bien ce que vous allez tenter, je vous adore. Personne à Limoges ne vous oublie, l'on y admire votre grande résolution d'améliorer Montégnac. Sachez-nous un peu gré d'avoir l'esprit d'admirer ce qui est beau, sans oublier que le premier de vos admirateurs est aussi votre premier ami,

» F. GROSSETÊTE. »

GÉRARD A GROSSETÊTE.

« Je viens, monsieur, vous faire de tristes confidences; mais vous avez été pour moi comme un père, quand vous pouviez n'être qu'un protecteur. C'est donc à vous seul, à vous qui m'avez fait tout ce que je suis, que je puis les dire. Je suis atteint d'une

cruelle maladie, maladie morale d'ailleurs : j'ai dans l'âme des sentiments et dans l'esprit des dispositions qui me rendent complétement impropre à ce que l'État ou la société veulent de moi. Ceci vous paraîtra peut-être un acte d'ingratitude, tandis que c'est tout simplement un acte d'accusation. Quand j'avais douze ans, vous, mon généreux parrain, vous avez deviné chez le fils d'un simple ouvrier une certaine aptitude aux sciences exactes et un précoce désir de parvenir ; vous avez donc favorisé mon essor vers les régions supérieures, alors que ma destinée primitive était de rester charpentier comme mon pauvre père, qui n'a pas assez vécu pour jouir de mon élévation. Assurément, monsieur, vous avez bien fait, et il ne se passe pas de jour que je ne vous bénisse ; aussi, est-ce moi peut-être qui ai tort. Mais, que j'aie raison ou que je me trompe, je souffre ; et n'est-ce pas vous mettre bien haut que de vous adresser mes plaintes? n'est-ce pas vous prendre, comme Dieu, pour un juge suprême? Dans tous les cas, je me confie à votre indulgence.

» Entre seize et dix-huit ans, je me suis adonné à l'étude des sciences exactes de manière à me rendre malade, vous le savez. Mon avenir dépendait de mon admission à l'École polytechnique. Dans ce temps, mes travaux ont démesurément cultivé mon cerveau : j'ai failli mourir, j'étudiais nuit et jour, je me faisais plus fort que la nature de mes organes ne le permettait peut-être. Je voulais passer des examens si satisfaisants, que ma place à l'École fût certaine et assez avancée pour me donner le droit à la remise de la pension que je voulais vous épargner de payer : j'ai triomphé ! Je frémis aujourd'hui quand je pense à l'effroyable conscription de cerveaux livrés chaque année à l'État par l'ambition des familles qui, plaçant de si cruelles études au temps où l'adulte achève ses diverses croissances, doit produire des malheurs inconnus, en tuant à la lueur des lampes certaines facultés précieuses qui plus tard se développeraient grandes et fortes. Les lois de la nature sont impitoyables, elles ne cèdent rien aux entreprises ni aux vouloirs de la société. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre naturel, tout abus se paye. Les fruits demandés avant le temps, en serre chaude, à un arbre viennent aux dépens de l'arbre même ou de la qualité de ses produits. La Quintinie tuait des orangers pour donner à

Louis XIV un bouquet de fleurs, chaque matin, en toute saison. Il en est de même pour les intelligences. La force demandée à des cerveaux adultes est un escompte de leur avenir. Ce qui manque essentiellement à notre époque est l'esprit législatif. L'Europe n'a point encore eu de vrais législateurs depuis Jésus-Christ, qui, n'ayant point donné son code politique, a laissé son œuvre incomplète. Ainsi, avant d'établir les écoles spéciales et leur mode de recrutement, y a-t-il eu de ces grands penseurs qui tiennent dans leur tête l'immensité des relations totales d'une institution avec les forces humaines, qui en balancent les avantages et les inconvénients, qui étudient dans le passé les lois de l'avenir? S'est-on enquis du sort des hommes exceptionnels qui, par un hasard fatal, savaient les sciences humaines avant le temps? En a-t-on calculé la rareté? En a-t-on examiné la fin? A-t-on recherché les moyens par lesquels ils ont pu soutenir la perpétuelle étreinte de la pensée? Combien, comme Pascal, sont morts prématurément, usés par la science! A-t-on recherché l'âge auquel ceux qui ont vécu longtemps avaient commencé leurs études? Savait-on, sait-on, au moment où j'écris, les dispositions intérieures des cerveaux qui peuvent supporter l'assaut prématuré des connaissances humaines? Soupçonne-t-on que cette question tient à la physiologie de l'homme, avant tout? Eh bien, je crois, moi, maintenant, que la règle générale est de rester longtemps dans l'état végétatif de l'adolescence. L'exception qui constitue la force des organes dans l'adolescence a, la plupart du temps, pour résultat l'abréviation de la vie. Ainsi, l'homme de génie qui résiste à un précoce exercice de ses facultés doit être une exception dans l'exception. Si je suis d'accord avec les faits sociaux et l'observation médicale, le mode suivi en France pour le recrutement des écoles spéciales est donc une mutilation dans le genre de celle de la Quintinie, exercée sur les plus beaux sujets de chaque génération. Mais je poursuis, et je joindrai mes doutes à chaque ordre de faits. Arrivé à l'École, j'ai travaillé de nouveau et avec bien plus d'ardeur, afin d'en sortir aussi triomphalement que j'y étais entré. De dix-neuf à vingt et un ans, j'ai donc étendu chez moi toutes les aptitudes, nourri mes facultés par un exercice constant. Ces deux années ont bien couronné les trois premières, pendant lesquelles je m'étais seulement préparé à bien faire. Aussi,

quel ne fut pas mon orgueil d'avoir conquis le droit de choisir celle des carrières qui me plairait le plus, du génie militaire ou maritime, de l'artillerie ou de l'état-major, des mines ou des ponts et chaussées! Par votre conseil, j'ai choisi les ponts et chaussées. Mais, là où j'ai triomphé, combien de jeunes gens succombent! Savez-vous que, d'année en année, l'État augmente ses exigences scientifiques à l'égard de l'École, les études y deviennent plus fortes, plus âpres, de période en période? Les travaux préparatoires auxquels je me suis livré n'étaient rien, comparés aux ardentes études de l'École, qui ont pour objet de mettre la totalité des sciences physiques, mathématiques, astronomiques, chimiques, avec leurs nomenclatures, dans la tête de jeunes gens de dix-neuf à vingt et un ans. L'État, qui en France semble, en bien des choses, vouloir se substituer au pouvoir paternel, est sans entrailles ni paternité; il fait ses expériences *in anima vili*. Jamais il n'a demandé l'horrible statistique des souffrances qu'il a causées; il ne s'est pas enquis depuis trente-six ans du nombre des fièvres cérébrales qui se déclarent, ni des désespoirs qui éclatent au milieu de cette jeunesse, ni des destructions morales qui la déciment. Je vous signale ce côté douloureux de la question, car il est un des contingents antérieurs du résultat définitif : pour quelques têtes faibles, le résultat est proche, au lieu d'être retardé. Vous savez aussi que les sujets chez lesquels la conception est lente, ou qui sont momentanément annulés par l'excès de travail, peuvent rester trois ans, au lieu de deux, à l'École, et que ceux-là sont l'objet d'une suspicion peu favorable à leur capacité. Enfin, il y a chance pour des jeunes gens, qui plus tard peuvent se montrer supérieurs, de sortir de l'École sans être employés, faute de présenter aux examens définitifs la somme de science demandée. On les appelle des *fruits secs*, et Napoléon en faisait des sous-lieutenants! Aujourd'hui, le *fruit sec* constitue en capital une perte énorme pour les familles, et un temps perdu pour l'individu. Mais enfin, moi, j'ai triomphé! A vingt et un ans, je possédais les sciences mathématiques au point où les ont amenées tant d'hommes de génie, et j'étais impatient de me distinguer en les continuant. Ce désir est si naturel, que presque tous les élèves, en sortant, ont les yeux fixés sur ce soleil moral nommé la gloire! Notre première pensée à tous a été d'être des Newton, des Laplace ou des Vauban.

Tels sont les efforts que la France demande aux jeunes gens qui sortent de cette célèbre École!

» Voyons maintenant les destinées de ces hommes triés avec tant de soin dans toute la génération? A vingt et un ans, on rêve toute la vie, on s'attend à des merveilles. J'entrai à l'École des ponts et chaussées, j'étais élève ingénieur. J'étudiai la science des constructions, et avec quelle ardeur! vous devez vous en souvenir. J'en suis sorti en 1826, âgé de vingt-quatre ans, je n'étais encore qu'ingénieur aspirant, l'État m'octroyait cent cinquante francs par mois. Le moindre teneur de livres gagne cette somme à dix-huit ans, dans Paris, en ne donnant, par jour, que quatre heures de son temps. Par un bonheur inouï, peut-être à cause de la distinction que mes études m'avaient value, je fus nommé à vingt-six ans, en 1828, ingénieur ordinaire. On m'envoya, vous savez où, dans une sous-préfecture, à deux mille cinq cents francs d'appointements. La question d'argent n'est rien. Certes, mon sort est plus brillant que ne devait l'être celui du fils d'un charpentier; mais quel est le garçon épicier qui, jeté dans une boutique à seize ans, ne se trouverait à vingt-six ans sur le chemin d'une fortune indépendante? J'appris alors à quoi tendaient ces terribles déploiements d'intelligence, ces efforts gigantesques demandés par l'État? L'État m'a fait compter et mesurer des pavés ou des tas de cailloux sur les routes. J'ai eu à entretenir, réparer et quelquefois construire des cassis, des ponceaux, à faire régler des accotements, à curer ou bien à ouvrir des fossés. Dans le cabinet, j'avais à répondre à des demandes d'alignement ou de plantation et d'abatage d'arbres. Telles sont, en effet, les principales et souvent les uniques occupations des ingénieurs ordinaires, en y joignant de temps en temps quelques opérations de nivellement qu'on nous oblige à faire nous-mêmes, et que le moindre de nos conducteurs, avec son expérience seule, fait toujours beaucoup mieux que nous, malgré toute notre science. Nous sommes près de quatre cents ingénieurs ordinaires ou élèves ingénieurs, et, comme il n'y a que cent et quelques ingénieurs en chef, tous les ingénieurs ordinaires ne peuvent pas atteindre à ce grade supérieur; d'ailleurs, au-dessus de l'ingénieur en chef il n'existe pas de classe absorbante; il ne faut pas compter comme moyen d'absorption douze ou quinze places d'inspecteurs généraux

ou divisionnaires, places à peu près aussi inutiles dans notre corps que celles des colonels le sont dans l'artillerie, où la batterie est l'unité. L'ingénieur ordinaire, de même que le capitaine d'artillerie, sait toute la science ; il ne devrait y avoir au-dessus qu'un chef d'administration pour relier les quatre-vingt-six ingénieurs à l'État; car un seul ingénieur, aidé par deux aspirants, suffit à un département. La hiérarchie, en de pareils corps, a pour effet de subordonner les capacités actives à d'anciennes capacités éteintes qui, tout en croyant mieux faire, altèrent ou dénaturent ordinairement les conceptions qui leur sont soumises, peut-être dans le seul but de ne pas voir mettre leur existence en question; car telle me semble être l'unique influence qu'exerce sur les travaux publics, en France, le conseil général des ponts et chaussées. Supposons néanmoins qu'entre trente et quarante ans, je sois ingénieur de première classe, et ingénieur en chef avant l'âge de cinquante ans. Hélas! je vois mon avenir, il est écrit à mes yeux. Mon ingénieur en chef a soixante ans; il est sorti avec honneur, comme moi, de cette fameuse École; il a blanchi dans deux départements à faire ce que je fais, il y est devenu l'homme le plus ordinaire qu'il soit possible d'imaginer, il est retombé de toute la hauteur à laquelle il s'était élevé; bien plus, il n'est pas au niveau de la science : la science a marché, il est resté stationnaire; bien mieux, il a oublié ce qu'il savait! L'homme qui se produisait à vingt-deux ans avec tous les symptômes de la supériorité n'en a plus aujourd'hui que l'apparence. D'abord, spécialement tourné vers les sciences exactes et les mathématiques par son éducation, il a négligé tout ce qui n'était pas *sa partie*. Aussi ne sauriez-vous imaginer jusqu'où va sa nullité dans les autres branches des connaissances humaines. Le calcul lui a desséché le cœur et le cerveau. Je n'ose confier qu'à vous le secret de sa nullité, abritée par le renom de l'École polytechnique. Cette étiquette impose, et, sur la foi du préjugé, personne n'ose mettre en doute sa capacité. A vous seul, je dirai que l'extinction de ses talents l'a conduit à faire dépenser dans une seule affaire un million, au lieu de deux cent mille francs, au département. J'ai voulu protester, éclairer le préfet; mais un ingénieur de mes amis m'a cité l'un de nos camarades devenu la bête noire de l'administration pour un fait de ce genre. « Serais-tu bien aise,

» quand tu seras ingénieur en chef, de voir tes erreurs relevées » par ton subordonné? » me dit-il. « Ton ingénieur en chef va de- » venir inspecteur divisionnaire. Dès qu'un des nôtres commet une » lourde faute, l'administration, qui ne doit jamais avoir tort, le » retire du service actif en le faisant inspecteur. » Voilà comment la récompense due au talent est dévolue à la nullité. La France entière a vu le désastre, au cœur de Paris, du premier pont suspendu que voulut élever un ingénieur, membre de l'Académie des sciences; triste chute, qui fut causée par des fautes que ni le constructeur du canal de Briare, sous Henri IV, ni le moine qui a bâti le pont Royal n'eussent faites, et que l'administration consola en appelant cet ingénieur au conseil général. Les écoles spéciales seraient-elles donc de grandes fabriques d'incapacités? Ce sujet exige de longues observations. Si j'avais raison, il voudrait une réforme, au moins dans le mode de procéder, car je n'ose mettre en doute l'utilité des écoles. Seulement, en regardant le passé, voyons-nous que la France ait jamais manqué jadis des grands talents nécessaires à l'État, et qu'aujourd'hui l'État voudrait faire éclore à son usage par le procédé de Monge? Vauban est-il sorti d'une école autre que cette grande école appelée la vocation? Quel fut le précepteur de Riquet? Quand les génies surgissent ainsi du milieu social, poussés par la vocation, ils sont presque toujours complets; l'homme alors n'est pas seulement spécial, il a le don d'universalité. Je ne crois pas qu'un ingénieur sorti de l'École puisse jamais bâtir un de ces miracles d'architecture que savait élever Léonard de Vinci, à la fois mécanicien, architecte, peintre, un des inventeurs de l'hydraulique, un infatigable constructeur de canaux. Façonnés, dès le jeune âge, à la simplicité absolue des théorèmes, les sujets sortis de l'École perdent le sens de l'élégance et de l'ornement; une colonne leur semble inutile, ils reviennent au point où l'art commence, en s'en tenant à l'utile. Mais ceci n'est rien en comparaison de la maladie qui me mine! Je sens s'accomplir en moi la plus terrible métamorphose; je sens dépérir mes forces et mes facultés, qui, démesurément tendues, s'affaissent. Je me laisse gagner par le prosaïsme de ma vie. Moi qui, par la nature de mes efforts, me destinais à de grandes choses, je me vois face à face avec les plus petites, à vérifier des mètres de cail-

loux, visiter des chemins, arrêter des états d'approvisionnement. Je n'ai pas à m'occuper deux heures par jour. Je vois mes collègues se marier, tomber dans une situation contraire à l'esprit de la société moderne. Mon ambition est-elle donc démesurée? je voudrais être utile à mon pays. Le pays m'a demandé des forces extrêmes; il m'a dit de devenir un des représentants de toutes les sciences, et je me croise les bras au fond d'une province! Il ne me permet pas de sortir de la localité dans laquelle je suis parqué, pour exercer mes facultés en essayant des projets utiles. Une défaveur occulte et réelle est la récompense assurée à celui de nous qui, cédant à ses inspirations, dépasse ce que son service spécial exige de lui. Dans ce cas, la faveur que doit espérer un homme supérieur est l'oubli de son talent, de son outrecuidance, et l'enterrement de son projet dans les cartons de la direction. Quelle sera la récompense de Vicat, celui d'entre nous qui a fait faire le seul progrès réel à la science pratique des constructions? Le conseil général des ponts et chaussées, composé en partie de gens usés par de longs et quelquefois honorables services, mais qui n'ont plus de force que pour la négation, et qui rayent ce qu'ils ne comprennent plus, est l'étouffoir dont on se sert pour anéantir les projets des esprits audacieux. Ce conseil semble avoir été créé pour paralyser les bras de cette belle jeunesse qui ne demande qu'à travailler, qui veut servir la France! Il se passe à Paris des monstruosités : l'avenir d'une province dépend du *visa* de ces centralisateurs qui, par des intrigues que je n'ai pas le loisir de vous détailler, arrêtent l'exécution des meilleurs plans; les meilleurs sont, en effet, ceux qui offrent le plus de prise à l'avidité des compagnies ou des spéculateurs, qui choquent ou renversent le plus d'abus, et l'abus est constamment plus fort en France que l'amélioration. Encore cinq ans, je ne serai donc plus moi-même, je verrai s'éteindre mon ambition, mon noble désir d'employer les facultés que mon pays m'a demandé de déployer, et qui se rouilleront dans le coin obscur où je vis. En calculant les chances les plus heureuses, l'avenir me semble être peu de chose. J'ai profité d'un congé pour venir à Paris; je veux changer de carrière, chercher l'occasion d'employer mon énergie, mes connaissances et mon activité. Je donnerai ma démission, j'irai dans les pays où les

hommes spéciaux de ma classe manquent et peuvent accomplir de grandes choses. Si rien de tout cela n'est possible, je me jetterai dans une des doctrines nouvelles qui paraissent devoir faire des changements importants à l'ordre social actuel, en dirigeant mieux les travailleurs. Que sommes-nous, sinon des travailleurs sans ouvrage, des outils dans un magasin? Nous sommes organisés comme s'il s'agissait de remuer le globe, et nous n'avons rien à faire! Je sens en moi quelque chose de grand qui s'amoindrit, qui va périr, et je vous le dis avec une franchise mathématique. Avant de changer de condition, je voudrais avoir votre avis; je me regarde comme votre enfant et ne ferai jamais de démarches importantes sans vous les soumettre, car votre expérience égale votre bonté. Je sais bien que l'État, après avoir obtenu ses hommes spéciaux, ne peut pas inventer exprès pour eux des monuments à élever; il n'a pas trois cents ponts à construire par année, et il ne peut pas plus faire bâtir des monuments à ses ingénieurs qu'il ne déclare de guerre pour donner lieu de gagner des batailles et de faire surgir de grands capitaines; mais alors, comme jamais l'homme de génie n'a manqué de se présenter quand les circonstances le réclamaient, qu'aussitôt qu'il y a eu beaucoup d'or à dépenser et de grandes choses à produire, il s'élance de la foule un de ces hommes uniques, et qu'en ce genre surtout un Vauban suffit, rien ne démontre mieux l'inutilité de l'institution. Enfin, quand on a stimulé par tant de préparations un homme de choix, comment ne pas comprendre qu'il fera mille efforts avant de se laisser annuler? Est-ce de la bonne politique? N'est-ce pas allumer d'ardentes ambitions? Leur aurait-on dit, à tous ces bouillants cerveaux, de savoir calculer tout, excepté leur destinée? Enfin, dans ces six cents jeunes gens, il existe des exceptions, des hommes forts qui résistent à leur démonétisation, et j'en connais; mais, si l'on pouvait raconter leurs luttes avec les hommes et les choses, quand, armés de projets utiles, de conceptions qui doivent engendrer la vie et les richesses chez des provinces inertes, ils rencontrent des obstacles là où, pour eux, l'État a cru leur faire trouver aide et protection, on regarderait l'homme puissant, l'homme de talent, l'homme dont la nature est un miracle, comme plus malheureux cent fois et plus à plaindre que l'homme dont la nature abâtardie se prête à l'amoindrisse-

ment de ses facultés. Aussi aimé-je mieux diriger une entreprise commerciale ou industrielle, vivre de peu de chose en cherchant à résoudre un des nombreux problèmes qui manquent à l'industrie, à la société, que de rester dans le poste où je suis. Vous me direz que rien ne m'empêche d'occuper dans ma résidence mes forces intellectuelles, de chercher dans le silence de cette vie médiocre la solution de quelque problème utile à l'humanité. Eh! monsieur, ne connaissez-vous pas l'influence de la province et l'action relâchante d'une vie précisément assez occupée pour user le temps en des travaux presque futiles, et pas assez néanmoins pour exercer les riches moyens que notre éducation a créés? Ne me croyez pas, mon cher protecteur, dévoré par l'envie de faire fortune, ni par quelque désir insensé de gloire. Je suis trop calculateur pour ignorer le néant de la gloire. L'activité nécessaire à cette vie ne me fait pas souhaiter de me marier, car, en voyant ma destinée actuelle, je n'estime pas assez l'existence pour faire ce triste présent à un autre moi-même. Quoique je regarde l'argent comme un des plus puissants moyens qui soient donnés à l'homme social pour agir, ce n'est, après tout, qu'un moyen. Je mets donc mon seul plaisir dans la certitude d'être utile à mon pays. Ma plus grande jouissance serait d'agir dans le milieu convenable à mes facultés. Si, dans le cercle de votre contrée, de vos connaissances, si dans l'espace où vous rayonnez, vous entendiez parler d'une entreprise qui exigeât quelques-unes des capacités que vous me savez, j'attendrai pendant six mois une réponse de vous. Ce que je vous écris là, monsieur et ami, d'autres le pensent. J'ai vu beaucoup de mes camarades ou d'anciens élèves pris, comme moi, dans le traquenard d'une spécialité, des ingénieurs-géographes, des capitaines-professeurs, des capitaines du génie militaire qui se voient capitaines pour le reste de leurs jours et qui regrettent amèrement de ne pas avoir passé dans l'armée active. Enfin, à plusieurs reprises, nous nous sommes, entre nous, avoué la longue mystification de laquelle nous étions victimes, et qui se reconnaît lorsqu'il n'est plus temps de s'y soustraire, quand l'animal est fait à la machine qu'il tourne, quand le malade est accoutumé à sa maladie. En examinant bien ces tristes résultats, je me suis posé les questions suivantes et je vous les communique, à vous,

homme de sens et capable de les mûrement approfondir, en sachant qu'elles sont le fruit de méditations épurées au feu des souffrances. Quel but se propose l'État? Veut-il obtenir des capacités? Les moyens employés vont directement contre la fin : il a bien certainement créé les plus honnêtes médiocrités qu'un gouvernement ennemi de la supériorité pourrait souhaiter. Veut-il donner une carrière à des intelligences choisies? Il leur a procuré la condition la plus médiocre : il n'est pas un des hommes sortis des écoles qui ne regrette, entre cinquante et soixante ans, d'être tombé dans le piége que cachent les promesses de l'État. Veut-il obtenir des hommes de génie? Quel immense talent ont produit les écoles depuis 1790? Sans Napoléon, Cachin, l'homme de génie à qui l'on doit Cherbourg, eût-il existé? Le despotisme impérial l'a distingué, le régime constitutionnel l'aurait étouffé. L'Académie des sciences compte-t-elle beaucoup d'hommes sortis des écoles spéciales? Peut-être y en a-t-il deux ou trois! L'homme de génie se révélera toujours en dehors des écoles spéciales. Dans les sciences dont s'occupent ces écoles, le génie n'obéit qu'à ses propres lois, il ne se développe que par des circonstances sur lesquelles l'homme ne peut rien : ni l'État, ni la science de l'homme, l'anthropologie, ne les connaissent. Riquet, Perronet, Léonard de Vinci, Cachin, Palladio, Brunelleschi, Michel-Ange, Bramante, Vauban, Vicat, tiennent leur génie de causes inobservées et préparatoires auxquelles nous donnons le nom de hasard, le grand mot des sots. Jamais, avec ou sans écoles, ces ouvriers sublimes ne manquent à leurs siècles. Maintenant, est-ce que, par cette organisation, l'État gagne des travaux d'utilité publique mieux faits ou à meilleur marché? D'abord, les entreprises particulières se passent très-bien des ingénieurs; puis les travaux de notre gouvernement sont les plus dispendieux et coûtent, en outre, l'immense état-major des ponts et chaussées. Enfin, dans les autres pays, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, où ces institutions n'existent pas, les travaux analogues sont au moins aussi bien faits et moins coûteux qu'en France. Ces trois pays se font remarquer par des inventions neuves et utiles en ce genre. Je sais qu'il est de mode, en parlant de nos écoles, de dire que l'Europe nous les envie; mais, depuis quinze ans, l'Europe, qui nous observe, n'en a point créé de semblables.

L'Angleterre, cette habile calculatrice, a de meilleures écoles dans sa population ouvrière d'où surgissent des hommes pratiques qui grandissent en un moment quand ils s'élèvent de la pratique à la théorie. Stephenson et Mac-Adam ne sont pas sortis de nos fameuses écoles. Mais à quoi bon? Quand de jeunes et habiles ingénieurs, pleins de feu, d'ardeur, ont, au début de leur carrière, résolu le problème de l'entretien des routes de France, qui demande des centaines de millions par quart de siècle, lesquelles routes sont dans un pitoyable état, ils ont eu beau publier de savants ouvrages, des mémoires; tout s'est engouffré dans la direction générale, dans ce centre parisien où tout entre et d'où rien ne sort, où les vieillards jalousent les jeunes gens, où les places élevées servent à retirer le vieil ingénieur qui se fourvoie. Voilà comment, avec un corps savant répandu sur toute la France, qui compose un des rouages de l'administration, qui devrait manier le pays et l'éclairer sur les grandes questions de son ressort, il arrivera que nous discuterons encore sur les chemins de fer quand les autres pays auront fini les leurs. Or, si jamais la France avait dû démontrer l'excellence de l'institution des écoles spéciales, n'était-ce pas dans cette magnifique phase de travaux publics, destinée à changer la face des États, à doubler la vie humaine en modifiant les lois de l'espace et du temps? La Belgique, les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, qui n'ont pas d'École polytechnique, auront chez eux des réseaux de chemins de fer, quand nos ingénieurs en seront encore à tracer les nôtres, quand de hideux intérêts cachés derrière des projets en arrêteront l'exécution. On ne pose pas une pierre en France sans que dix paperassiers parisiens aient fait de sots et inutiles rapports. Ainsi, quant à l'État, il ne tire aucun profit de ses écoles spéciales; quant à l'individu, sa fortune est médiocre, sa vie est une cruelle déception. Certes, les moyens que l'élève a déployés entre seize et vingt-six ans prouvent que, livré à sa seule destinée, il l'eût faite plus grande et plus riche que celle à laquelle le gouvernement l'a condamné. Commerçant, savant, militaire, cet homme d'élite eût agi dans un vaste milieu, si ses précieuses facultés et son ardeur n'avaient pas été sottement et prématurément énervées. Où donc est le progrès? L'État et l'homme perdent assurément au système actuel. Une expérience d'un demi-siècle ne

réclame-t-elle pas des changements dans la mise en œuvre de l'institution? Quel sacerdoce constitue l'obligation de trier en France, parmi toute une génération, les hommes destinés à être la partie savante de la nation? Quelles études ne devraient pas avoir faites ces grands prêtres du sort? Les connaissances mathématiques ne leur sont peut-être pas aussi nécessaires que les connaissances physiologiques. Ne vous semble-t-il pas qu'il faille un peu de cette seconde vue qui est la sorcellerie des grands hommes? Les examinateurs sont d'anciens professeurs, des hommes honorables, vieillis dans le travail, dont la mission se borne à chercher les meilleures mémoires : ils ne peuvent rien faire que ce qu'on leur demande. Certes, leurs fonctions devraient être les plus grandes de l'État, et veulent des hommes extraordinaires. Ne pensez pas, monsieur et ami, que mon blâme s'arrête uniquement à l'École de laquelle je sors, il ne frappe pas seulement sur l'institution en elle-même, mais encore et surtout sur le mode employé pour l'alimenter. Ce mode est celui du *concours*, invention moderne, essentiellement mauvaise, et mauvaise non-seulement dans la science, mais encore partout où elle s'emploie, dans les arts, dans toute élection d'hommes, de projets ou de choses. S'il est malheureux pour nos célèbres écoles de n'avoir pas plus produit de gens supérieurs que toute autre réunion de jeunes gens n'en eût donné, il est encore plus honteux que les premiers grands prix de l'Institut n'aient fourni ni un grand peintre, ni un grand musicien, ni un grand architecte, ni un grand sculpteur; de même que, depuis vingt ans, l'élection n'a pas, dans sa marée de médiocrités, amené au pouvoir un seul grand homme d'État. Mon observation porte sur une erreur qui vicie, en France, et l'éducation et la politique. Cette cruelle erreur repose sur le principe suivant, que les organisateurs ont méconnu :

» *Rien, ni dans l'expérience ni dans la nature des choses, ne peut donner la certitude que les qualités intellectuelles de l'adulte seront celles de l'homme fait.*

» En ce moment, je suis lié avec plusieurs hommes distingués qui se sont occupés de toutes les maladies morales par lesquelles la France est dévorée. Ils ont reconnu, comme moi, que l'instruction supérieure fabrique des capacités temporaires, parce qu'elles sont sans emploi ni avenir; que les lumières répandues par l'instruction

inférieure sont sans profit pour l'État, parce qu'elles sont dénuées de croyance et de sentiment. Tout notre système d'instruction publique exige un vaste remaniement auquel devra présider un homme d'un profond savoir, d'une volonté puissante et doué de ce génie législatif qui ne s'est peut-être rencontré chez les modernes que dans la tête de Jean-Jacques Rousseau. Peut-être le trop-plein des spécialités devrait-il être employé dans l'enseignement élémentaire, si nécessaire aux peuples. Nous n'avons pas assez de patients, de dévoués instituteurs pour manier ces masses. La quantité déplorable de délits et de crimes accuse une plaie sociale dont la source est dans cette demi-instruction donnée au peuple, et qui tend à détruire les liens sociaux en le faisant réfléchir assez pour qu'il déserte les croyances religieuses favorables au pouvoir, et pas assez pour qu'il s'élève à la théorie de l'obéissance et du devoir, qui est le dernier terme de la philosophie transcendantale. Il est impossible de faire étudier Kant à toute une nation ; aussi la croyance et l'habitude valent-elles mieux pour les peuples que l'étude et le raisonnement. Si j'avais à recommencer la vie, peut-être entrerais-je dans un séminaire et voudrais-je être un simple curé de campagne, ou l'instituteur d'une commune. Je suis trop avancé dans ma voie pour n'être qu'un simple instituteur primaire, et, d'ailleurs, je puis agir sur un cercle plus étendu que ceux d'une école ou d'une cure. Les saint-simoniens, auxquels j'étais tenté de m'associer, veulent prendre une route dans laquelle je ne saurais les suivre; mais, en dépit de leurs erreurs, ils ont touché plusieurs points douloureux, fruits de notre législation, auxquels on ne remédiera que par des palliatifs insuffisants et qui ne feront qu'ajourner en France une grande crise morale et politique. Adieu, cher monsieur; trouvez ici l'assurance de mon respectueux et fidèle attachement, qui, nonobstant ces observations, ne pourra jamais que s'accroître.

» GRÉGOIRE GÉRARD. »

Selon sa vieille habitude de banquier, Grossetête avait minuté la réponse suivante sur le dos même de cette lettre, en mettant au-dessus le mot sacramentel : *Répondue :*

« Il est d'autant plus inutile, mon cher Gérard, de discuter les



observations contenues dans votre lettre, que, par un jeu du hasard (je me sers du mot des sots), j'ai une proposition à vous faire dont l'effet est de vous tirer de la situation où vous vous trouvez si mal. Madame Graslin, propriétaire des forêts de Montégnac et d'un plateau fort ingrat qui s'étend au bas de la longue chaîne de collines sur laquelle est sa forêt, a le dessein de tirer parti de cet immense domaine, d'exploiter ses bois et de cultiver ses plaines caillouteuses. Pour mettre ce projet à exécution, elle a besoin d'un homme de votre science et de votre ardeur, qui ait à la fois votre dévouement désintéressé et vos idées d'utilité pratique. Peu d'argent et beaucoup de travaux à faire! un résultat immense par de petits moyens! un pays à changer en entier! Faire jaillir l'abondance du milieu le plus dénué, n'est-ce pas ce que vous souhaitez, vous qui voulez construire un poëme? D'après le ton de sincérité qui règne dans votre lettre, je n'hésite pas à vous dire de venir me voir à Limoges; mais, mon ami, ne donnez pas votre démission, faites-vous seulement détacher de votre corps en expliquant à votre administration que vous allez étudier des questions de votre ressort, en dehors des travaux de l'État. Ainsi vous ne perdrez rien de vos droits, et vous aurez le temps de juger si l'entreprise conçue par le curé de Montégnac, et qui sourit à madame Graslin, est exécutable. Je vous expliquerai de vive voix les avantages que vous pourrez trouver, dans le cas où ces vastes changements seraient possibles. Comptez toujours sur l'amitié de votre tout dévoué

» GROSSETÊTE. »

Madame Graslin ne répondit pas autre chose à Grossetête que ce peu de mots :

« Merci, mon ami; j'attends votre protégé. »

Elle montra la lettre de l'ingénieur à M. Bonnet, en lui disant:

— Encore un blessé qui cherche le grand hôpital!

Le curé lut la lettre, il la relut, fit deux ou trois tours de terrasse en silence, et la rendit en disant à madame Graslin :

— C'est d'une belle âme et d'un homme supérieur! Il dit que les écoles inventées par le génie révolutionnaire fabriquent des inca-

pacités; moi, je les appelle des fabriques d'incrédules, car, si M. Gérard n'est pas un athée, il est protestant...

— Nous le lui demanderons, dit-elle, frappée de cette réponse.

Quinze jours après, dans le mois de décembre, malgré le froid, M. Grossetête vint au château de Montégnac pour y présenter son protégé, que Véronique et M. Bonnet attendaient impatiemment.

— Il faut vous bien aimer, mon enfant, dit le vieillard en prenant les deux mains de Véronique dans les siennes et les lui baisant avec cette galanterie de vieilles gens qui n'offense jamais les femmes, oui, bien vous aimer pour avoir quitté Limoges par un temps pareil; mais je tenais à vous faire moi-même cadeau de M. Grégoire Gérard que voici. — C'est un homme selon votre cœur, monsieur Bonnet, ajouta l'ancien banquier en saluant affectueusement le curé.

L'extérieur de Gérard était peu prévenant. De moyenne taille, épais de forme, le cou dans les épaules, selon l'expression vulgaire, il avait les cheveux jaune d'or, les yeux rouges de l'albinos, des cils et des sourcils presque blancs. Quoique son teint, comme celui des gens de cette espèce, fût d'une blancheur éclatante, des marques de petite vérole et des coutures très-apparentes lui ôtaient son éclat primitif; l'étude lui avait sans doute altéré la vue, car il portait des conserves. Quand il se débarrassa d'un gros manteau de gendarme, l'habillement qu'il montra ne rachetait point la disgrâce de son extérieur. La manière dont ses vêtements étaient mis et boutonnés, sa cravate négligée, sa chemise sans fraîcheur, offraient les marques de ce défaut de soin sur eux-mêmes que l'on reproche aux hommes de science, tous plus ou moins distraits. Comme chez presque tous les penseurs, sa contenance et son attitude, le développement du buste et la maigreur des jambes annonçaient une sorte d'affaissement corporel produit par les habitudes de la méditation; mais la puissance de cœur et l'ardeur d'intelligence, dont les preuves étaient écrites dans sa lettre, éclataient sur son front, qu'on eût dit taillé dans du marbre de Carrare. La nature semblait s'être réservé cette place pour y mettre les signes évidents de la grandeur, de la constance, de la bonté de cet homme. Le nez, comme chez tous les hommes de race gauloise, était d'une forme écrasée. Sa bouche, ferme et droite, indiquait une discrétion abso-

lue; et le sens de l'économie; mais tout le masque, fatigué par l'étude, avait prématurément vieilli.

— Nous avons déjà, monsieur, à vous remercier, dit madame Graslin à l'ingénieur, de bien vouloir venir diriger des travaux dans un pays qui ne vous offrira d'autres agréments que la satisfaction de savoir qu'on peut y faire du bien.

— Madame, répondit-il, M. Grossetête m'en a dit assez sur vous pendant que nous cheminions pour que déjà je fusse heureux de vous être utile, et que la perspective de vivre auprès de vous et de M. Bonnet me parût charmante. A moins que l'on ne me chasse du pays, j'y compte finir mes jours.

— Nous tâcherons de ne pas vous faire changer d'avis, dit en souriant madame Graslin.

— Voici, dit Grossetête à Véronique en la prenant à part, des papiers que le procureur général m'a remis; il a été fort étonné que vous ne vous soyez pas adressée à lui. Tout ce que vous avez demandé s'est fait avec promptitude et dévouement. D'abord, votre protégé sera rétabli dans tous ses droits de citoyen; puis, d'ici à trois mois, Catherine Curieux vous sera envoyée.

— Où est-elle? demanda Véronique.

— A l'hôpital Saint-Louis, répondit le vieillard. On attend sa guérison pour lui faire quitter Paris.

— Ah! la pauvre fille est malade!

— Vous trouverez ici tous les renseignements désirables, dit Grossetête en remettant un paquet à Véronique.

Elle revint vers ses hôtes pour les emmener dans la magnifique salle à manger du rez-de-chaussée, où elle alla, conduite par Grossetête et Gérard, auxquels elle donna le bras. Elle servit elle-même le dîner, sans y prendre part. Depuis son arrivée à Montégnac, elle s'était fait une loi de prendre ses repas seule, et Aline, qui connaissait le secret de cette réserve, le garda religieusement jusqu'au jour où sa maîtresse fut en danger de mort.

Le maire, le juge de paix et le médecin de Montégnac avaient été naturellement invités.

Le médecin, jeune homme de vingt-sept ans, nommé Roubaud, désirait vivement connaître la femme célèbre du Limousin. Le curé fut d'autant plus heureux d'introduire ce jeune homme au château,

qu'il souhaitait composer une espèce de société à Véronique, afin de la distraire et de donner des aliments à son esprit. Roubaud était un de ces jeunes médecins absolument instruits, comme il en sort actuellement de l'École de médecine de Paris, et qui certes aurait pu briller sur le vaste théâtre de la capitale; mais, effrayé du jeu des ambitions à Paris, se sentant d'ailleurs plus de savoir que d'intrigue, plus d'aptitude que d'avidité, son caractère doux l'avait ramené sur le théâtre étroit de la province, où il espérait être apprécié plus promptement qu'à Paris. A Limoges, Roubaud se heurta contre des habitudes prises et des clientèles inébranlables; il se laissa donc gagner par M. Bonnet, qui, sur sa physionomie douce et prévenante, le jugea comme un de ceux qui devaient lui appartenir et coopérer à son œuvre. Petit et blond, Roubaud avait une mine assez fade; mais ses yeux gris trahissaient la profondeur du physiologiste et la ténacité des gens studieux. Montégnac ne possédait qu'un ancien chirurgien de régiment, beaucoup plus occupé de sa cave que de ses malades, et trop vieux d'ailleurs pour continuer le dur métier de médecin de campagne. En ce moment, il se mourait. Roubaud habitait Montégnac depuis dix-huit mois, et s'y faisait aimer. Mais ce jeune élève de Desplein et des successeurs de Cabanis ne croyait pas au catholicisme. Il restait en matière de religion dans une indifférence mortelle, et n'en voulait pas sortir. Aussi désespérait-il le curé, non qu'il fît le moindre mal, il ne parlait jamais religion, ses occupations justifiaient son absence constante de l'église, et, d'ailleurs, incapable de prosélytisme, il se conduisait comme se serait conduit le meilleur catholique; mais il s'était interdit de songer à un problème qu'il considérait comme hors de la portée humaine. En entendant dire au médecin que le panthéisme était la religion de tous les grands esprits, le curé le croyait incliné vers les dogmes de Pythagore sur les transformations. Roubaud, qui voyait madame Graslin pour la première fois, éprouva la plus violente sensation à son aspect; la science lui fit deviner dans la physionomie, dans l'attitude, dans les dévastations du visage des souffrances inouïes, et morales et physiques, un caractère d'une force surhumaine, les grandes facultés qui servent à supporter les vicissitudes les plus opposées; il y entrevit tout, même les espaces obscurs et cachés à

dessein. Aussi aperçut-il le mal qui dévorait le cœur de cette belle créature : car, de même que la couleur d'un fruit y laisse soupçonner la présence d'un ver rongeur, de même certaines teintes dans le visage permettent aux médecins de reconnaître une pensée vénéneuse. Dès ce moment, M. Roubaud s'attacha si vivement à madame Graslin, qu'il eut peur de l'aimer au delà de la simple amitié permise. Le front, la démarche et surtout les regards de Véronique avaient une éloquence que les hommes comprennent toujours, et qui disait aussi énergiquement qu'elle était morte à l'amour, que d'autres femmes disent le contraire par une contraire éloquence ; le médecin lui voua tout à coup un culte chevaleresque. Il échangea rapidement un regard avec le curé. M. Bonnet se dit alors en lui-même :

— Voilà le coup de foudre qui changera ce pauvre incrédule! Madame Graslin aura plus d'éloquence que moi.

Le maire, vieux campagnard ébahi par le luxe de cette salle à manger, et surpris de dîner avec l'un des hommes les plus riches du département, avait mis ses meilleurs habits, mais il s'y trouvait un peu gêné, et sa gêne morale s'en augmenta ; madame Graslin, dans son costume de deuil, lui parut d'ailleurs extrêmement imposante ; il fut donc un personnage muet. Ancien fermier à Saint-Léonard, il avait acheté la seule maison habitable du bourg, et cultivait lui-même les terres qui en dépendaient. Quoiqu'il sût lire et écrire, il ne pouvait remplir ses fonctions qu'avec le secours de l'huissier de la justice de paix, qui lui préparait sa besogne : aussi désirait-il vivement la création d'une charge de notaire, pour se débarrasser sur cet officier ministériel du fardeau de ses fonctions; mais la pauvreté du canton de Montégnac y rendait une étude à peu près inutile, et les habitants étaient exploités par les notaires du chef-lieu d'arrondissement.

Le juge de paix, nommé Clousier, était un ancien avocat de Limoges, où les causes l'avaient fui, car il voulut mettre en pratique ce bel axiome, que l'avocat est le premier juge du client et du procès. Il obtint vers 1809 cette place, dont les maigres appointements lui permirent de vivre. Il était alors arrivé à la plus honorable mais à la plus complète misère. Après vingt-deux ans d'habitation dans cette pauvre commune, le bonhomme, devenu campagnard, ressemblait, à sa redingote près, aux fermiers du

pays. Sous cette forme quasi grossière, Clousier cachait un esprit clairvoyant, livré à de hautes méditations politiques, mais tombé dans une entière insouciance due à sa parfaite connaissance des hommes et de leurs intérêts. Cet homme, qui pendant longtemps trompa la perspicacité de M. Bonnet, et qui dans la sphère supérieure eût rappelé l'Hôpital, incapable d'aucune intrigue, comme tous les gens réellement profonds, avait fini par vivre à l'état contemplatif des anciens solitaires. Riche sans doute de toutes ses privations, aucune considération n'agissait sur son esprit, il savait les lois et jugeait impartialement. Sa vie, réduite au simple nécessaire, était pure et régulière. Les paysans aimaient M. Clousier et l'estimaient à cause du désintéressement paternel avec lequel il accordait leurs différends, et leur donnait ses conseils dans leurs moindres affaires. Le bonhomme Clousier, comme disait tout Montégnac, avait depuis deux ans pour greffier un de ses neveux, jeune homme assez intelligent, et qui, plus tard, contribua beaucoup à la prospérité du canton. La physionomie de ce vieillard se recommandait par un front large et vaste. Deux buissons de cheveux blanchis étaient ébouriffés de chaque côté de son crâne chauve. Son teint coloré, son embonpoint majeur, eussent fait croire, en dépit de sa sobriété, qu'il cultivait autant Bacchus que Troplong et Toullier. Sa voix presque éteinte indiquait l'oppression d'un asthme. Peut-être l'air sec du haut Montégnac avait-il contribué à le fixer dans ce pays. Il y logeait dans une maisonnette arrangée pour lui par un sabotier assez riche, à qui elle appartenait. Clousier avait déjà vu Véronique à l'église, et il l'avait jugée sans avoir communiqué ses idées à personne, pas même à M. Bonnet, avec lequel il commençait à se familiariser. Pour la première fois de sa vie, le juge de paix allait se trouver au milieu de personnes en état de le comprendre.

Une fois placés autour d'une table richement servie, car Véronique avait envoyé tout son mobilier de Limoges à Montégnac, ces six personnages éprouvèrent un moment d'embarras. Le médecin, le maire et le juge de paix ne connaissaient ni Grossetête ni Gérard. Mais, pendant le premier service, la bonhomie du vieux banquier fondit insensiblement les glaces d'une première rencontre. Puis l'amabilité de madame Graslin entraîna Gérard et

encouragea M. Roubaud. Maniées par elle, ces âmes pleines de qualités exquises reconnurent leur parenté. Chacun se sentit bientôt dans un milieu sympathique. Aussi, lorsque le dessert fut mis sur la table, quand les cristaux et les porcelaines à bords dorés étincelèrent, quand des vins choisis circulèrent servis par Aline, par Champion et par le domestique de Grossetête, la conversation devint-elle assez confidentielle pour que ces quatre hommes d'élite réunis par le hasard se dissent leur vraie pensée sur les matières importantes qu'on aime à discuter en se trouvant tous de bonne foi.

— Votre congé a coïncidé avec la révolution de juillet, dit Grossetête à Gérard d'un air par lequel il lui demandait son opinion.

— Oui, répondit l'ingénieur. J'étais à Paris durant les trois fameux jours, j'ai tout vu; j'en ai conclu de tristes choses.

— Et quoi? dit M. Bonnet avec vivacité.

— Il n'y a plus de patriotisme que sous les chemises sales, répliqua Gérard. Là est la perte de la France. Juillet est la défaite volontaire des supériorités de nom, de fortune et de talent. Les masses dévouées ont remporté la victoire sur des classes riches, intelligentes, chez qui le dévouement est antipathique.

— A en juger par ce qui arrive depuis un an, ajouta M. Clousier, le juge de paix, ce changement est une prime donnée au mal qui nous dévore, à l'individualisme. D'ici à quinze ans, toute question généreuse se traduira par *Qu'est-ce que cela me fait?* le grand cri du libre arbitre descendu des hauteurs religieuses où l'ont introduit Luther, Calvin, Zwingle et Knox jusque dans l'économie politique. *Chacun pour soi, chacun chez soi,* ces deux terribles phrases formeront avec le *Qu'est-ce que cela me fait?* la sagesse trinitaire du bourgeois et du petit propriétaire. Cet égoïsme est le résultat des vices de notre législation civile, un peu trop précipitamment faite, et à laquelle la révolution de juillet vient de donner une terrible consécration.

Le juge de paix rentra dans son silence habituel après cette sentence, dont les motifs durent occuper les convives. Enhardi par cette parole de Clousier et par le regard que Gérard et Grossetête échangèrent, M. Bonnet osa davantage.

— Le bon roi Charles X, dit-il, vient d'échouer dans la plus prévoyante et la plus salutaire entreprise qu'un monarque ait jamais

formée pour le bonheur des peuples qui lui sont confiés, et l'Église doit être fière de la part qu'elle a eue dans ses conseils. Mais le cœur et l'intelligence ont failli aux classes supérieures, comme ils lui avaient déjà failli dans la grande question de la loi sur le droit d'aînesse, l'éternel honneur du seul homme d'État hardi qu'ait eu la Restauration, le comte de Peyronnet. Reconstituer la nation par la famille, ôter à la presse son action venimeuse en ne lui laissant que le droit d'être utile, faire rentrer la Chambre élective dans ses véritables attributions, rendre à la religion sa puissance sur le peuple : tels ont été les quatre points cardinaux de la politique intérieure de la maison de Bourbon. Eh bien, d'ici à vingt ans, la France entière aura reconnu la nécessité de cette grande et saine politique. Le roi Charles X était, d'ailleurs, plus menacé dans la situation qu'il a voulu quitter que dans celle où son paternel pouvoir a péri. L'avenir de notre beau pays, où tout sera périodiquement mis en question, où l'on discutera sans cesse au lieu d'agir; où la presse, devenue souveraine, sera l'instrument des plus basses ambitions, prouvera la sagesse de ce roi qui vient d'emporter avec lui les vrais principes du gouvernement; et l'histoire lui tiendra compte du courage avec lequel il a résisté à ses meilleurs amis, après avoir sondé la plaie, en avoir reconnu l'étendue et vu la nécessité des moyens curatifs qui n'ont pas été soutenus par ceux pour lesquels il se mettait sur la brèche.

— Eh bien, monsieur le curé, vous y allez franchement et sans le moindre déguisement, s'écria Gérard; mais je ne vous contredirai pas. Napoléon, dans sa campagne de Russie, était de quarante ans en avant sur l'esprit de son siècle; il n'a pas été compris. La Russie et l'Angleterre de 1830 expliquent la campagne de 1812. Charles X a éprouvé le même malheur : dans vingt-cinq ans, ses ordonnances deviendront peut-être des lois.

— La France, pays trop éloquent pour n'être pas bavard, trop plein de vanité pour qu'on y reconnaisse les vrais talents, est, malgré le sublime bon sens de sa langue et de ses masses, le dernier de tous où le système des deux assemblées délibérantes pouvait être admis, reprit le juge de paix. Au moins, les inconvénients de notre caractère devaient-ils être combattus par les admirables restrictions que l'expérience de Napoléon y avait opposées. Ce sys-

tème peut encore aller dans un pays dont l'action est circonscrite par la nature du sol, comme en Angleterre; mais le droit d'aînesse, appliqué à la transmission de la terre, est toujours nécessaire, et, quand ce droit est supprimé, le système représentatif devient une folie. L'Angleterre doit son existence à la loi quasi féodale qui attribue les terres et l'habitation de la famille aux aînés. La Russie est assise sur le droit féodal de l'autocratie. Aussi ces deux nations sont-elles aujourd'hui dans une voie de progrès effrayant. L'Autriche n'a pu résister à nos invasions et recommencer la guerre contre Napoléon qu'en vertu de ce droit d'aînesse qui conserve agissantes les forces de la famille et maintient les grandes productions nécessaires à l'État. La maison de Bourbon, en se sentant couler au troisième rang en Europe par la faute du libéralisme, a voulu se maintenir à sa place, et le pays l'a renversée au moment où elle sauvait le pays. Je ne sais où nous fera descendre le système actuel.

— Vienne la guerre, la France sera sans chevaux comme Napoléon en 1813, qui, réduit aux seules ressources de la France, n'a pu profiter des deux victoires de Lutzen et de Bautzen, et s'est vu écraser à Leipsick! s'écria Grossetête. Si la paix se maintient, le mal ira croissant : dans vingt-cinq ans d'ici, les races bovine et chevaline auront diminué de moitié en France.

— M. Grossetête a raison, dit Gérard. — Aussi, l'œuvre que vous voulez tenter ici, madame, reprit-il en s'adressant à Véronique, est-elle un service rendu au pays.

— Oui, dit le juge de paix, parce que madame n'a qu'un fils. Le hasard de cette succession se perpétuera-t-il? Pendant un certain laps de temps, la grande et magnifique culture que vous établirez, espérons-le, n'appartenant qu'à un seul propriétaire, continuera de produire des bêtes à cornes et des chevaux. Mais, malgré tout, un jour viendra où forêts et prairies seront ou partagées ou vendues par lots. De partage en partage, les six mille arpents de votre plaine auront mille ou douze cents propriétaires, et, dès lors, plus de chevaux ni de haut bétail.

— Oh! dans ce temps-là..., dit le maire.

— Entendez-vous le *Qu'est-ce que cela me fait?* signalé par M. Clousier, s'écria M. Grossetête, le voilà pris sur le fait. — Mais, monsieur, reprit le banquier d'un ton grave en s'adressant au maire

stupéfait, ce temps est venu! Sur un rayon de dix lieues autour de Paris, la campagne, divisée à l'infini, peut à peine nourrir les vaches laitières. La commune d'Argenteuil compte trente-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq parcelles de terrain, dont plusieurs ne donnent pas quinze centimes de revenu! Sans les puissants engrais de Paris, qui permettent d'obtenir des fourrages de qualité supérieure, je ne sais comment les nourrisseurs pourraient se tirer d'affaire. Encore, cette nourriture violente et le séjour des vaches à l'étable les font-ils mourir de maladies inflammatoires. On use les vaches autour de Paris, comme on y use les chevaux dans les rues. Des cultures plus productives que celle de l'herbe, les cultures maraîchères, le fruitage, les pépinières, la vigne, y anéantissent les prairies. Encore quelques années, et le lait viendra en poste à Paris, comme y vient la marée. Ce qui se passe autour de Paris a lieu de même aux environs de toutes les grandes villes. Le mal de cette division excessive des propriétés s'étend autour de cent villes en France, et la dévorera quelque jour tout entière. A peine, selon Chaptal, comptait-on, en 1800, deux millions d'hectares en vignobles; une statistique exacte vous en donnerait au moins dix aujourd'hui. Divisée à l'infini par le système de nos successions, la Normandie perdra la moitié de sa production chevaline et bovine; mais elle aura le monopole du lait à Paris, car son climat s'oppose heureusement à la culture de la vigne. Aussi, sera-ce un phénomène curieux que celui de l'élévation progressive du prix de la viande. En 1850, dans vingt ans d'ici, Paris, qui payait la viande sept et onze sous la livre en 1814, la payera vingt sous, à moins qu'il ne survienne un homme de génie qui sache exécuter la pensée de Charles X.

— Vous avez mis le doigt sur la grande plaie de la France, dit le juge de paix. La cause du mal gît dans le titre *des Successions,* du Code civil, qui ordonne le partage égal des biens. Là est le pilon dont le jeu perpétuel émiette le territoire, individualise les fortunes en leur ôtant une stabilité nécessaire, et qui, décomposant sans recomposer jamais, finira par tuer la France. La Révolution française a émis un virus destructif auquel les journées de juillet viennent de communiquer une activité nouvelle. Ce principe morbifique est l'accession du paysan à la propriété. Si le titre *des Successions*

est le principe du mal, le paysan en est le moyen. Le paysan ne rend rien de ce qu'il a conquis. Une fois que cet ogre a pris un morceau de terre dans sa gueule toujours béante, il le subdivise tant qu'il y a trois sillons. Encore, alors ne s'arrête-t-il pas ! Il partage les trois sillons dans leur longueur, comme monsieur vient de vous le prouver par l'exemple de la commune d'Argenteuil. La valeur insensée que le paysan attache aux moindres parcelles rend impossible la recomposition de la propriété. D'abord, la procédure et le droit sont annulés par cette division, la propriété devient un non-sens. Mais ce n'est rien que de voir expirer la puissance du fisc et de la loi sur des parcelles qui rendent impossibles ses dispositions les plus sages ; il y a des maux encore plus grands. On a des propriétaires de quinze, de vingt-cinq centimes de revenu !... Monsieur, dit Clousier en indiquant Grossetête, vient de nous parler de la diminution des races bovine et chevaline : le système légal y est pour beaucoup. Le paysan propriétaire n'a que des vaches, il en tire sa nourriture, il vend les veaux, il vend même le beurre ; il ne s'avise pas d'élever des bœufs, encore moins des chevaux ; mais, comme il ne récolte jamais assez de fourrage pour soutenir une année de sécheresse, il envoie sa vache au marché quand il ne peut plus la nourrir. Si, par un hasard fatal, la récolte du foin manquait pendant deux années de suite, vous verriez à Paris, la troisième année, d'étranges changements dans le prix du bœuf, mais surtout dans celui du veau.

— Comment pourra-t-on alors faire des banquets patriotiques? dit en souriant le médecin.

— Oh ! s'écria madame Graslin en regardant Roubaud, la politique ne peut donc se passer nulle part du petit journal, même ici !

— La bourgeoisie, reprit Clousier, remplit dans cette horrible tâche le rôle des pionniers en Amérique. Elle achète les grandes terres, sur lesquelles le paysan ne peut rien entreprendre, elle se les partage ; puis, après les avoir mâchées, divisées, la licitation ou la vente en détail les livrent plus tard au paysan. Tout se résume par des chiffres aujourd'hui. Je n'en sais pas de plus éloquents que ceux-ci : la France a quarante-neuf millions d'hectares qu'il convenable de réduire à quarante ; il faut en distraire les chemins, les routes, les dunes, les canaux et les terrains infertiles, incultes

ou désertés par les capitaux, comme la plaine de Montégnac. Or, sur quarante millions d'hectares pour trente-deux millions d'habitants, il se trouve cent vingt-cinq millions de parcelles sur la cote générale des impositions foncières. J'ai négligé les fractions. Ainsi, nous sommes au delà de la loi agraire, et nous ne sommes au bout ni de la misère ni de la discorde! Ceux qui mettent le territoire en miettes et amoindrissent la production auront des organes pour crier que la vraie justice sociale consisterait à ne donner à chacun que l'usufruit de sa terre. Ils diront que la propriété perpétuelle est un vol! Les saint-simoniens ont commencé.

— Le magistrat a parlé, dit Grossetête; voici ce que le banquier ajoute à ces courageuses considérations. La propriété, rendue accessible au paysan et au petit bourgeois, cause à la France un tort immense que le gouvernement ne soupçonne même pas. On peut évaluer à trois millions de familles la masse des paysans, abstraction faite des indigents. Ces familles vivent de salaires. Le salaire se paye en argent au lieu de se payer en denrées...

— Encore une faute immense de nos lois! s'écria Clousier en interrompant. La faculté de payer en denrées pouvait être ordonnée en 1790; mais, aujourd'hui, porter une pareille loi, ce serait risquer une révolution.

— Ainsi, reprit Grossetête, le prolétaire attire à lui l'argent du pays. Or, le paysan n'a pas d'autre passion, d'autre désir, d'autre vouloir, d'autre point de mire que de mourir propriétaire. Ce désir, comme l'a fort bien établi M. Clousier, est né de la Révolution; il est le résultat de la vente des biens nationaux. Il faudrait n'avoir aucune idée de ce qui se passe au fond des campagnes pour ne pas admettre, comme un fait constant, que ces trois millions de familles enterrent annuellement cinquante francs, et soustraient ainsi cent cinquante millions au mouvement de l'argent. La science de l'économie politique a mis à l'état d'axiome qu'un écu de cinq francs, qui passe dans cent mains pendant une journée, équivaut d'une manière absolue à cinq cents francs. Or, il est certain, pour nous autres, vieux observateurs de l'état des campagnes, que le paysan choisit sa terre; il la guette et l'attend, il ne place jamais ses capitaux. L'acquisition par les paysans doit donc se calculer par périodes de sept années. Les paysans laissent ainsi par sept années,

inerte et sans mouvement, une somme de onze cents millions; mais, comme la petite bourgeoisie en enterre bien autant et se conduit de même à l'égard des propriétés auxquelles le paysan ne peut pas mordre, en quarante-deux ans, la France perd les intérêts d'au moins deux milliards, c'est-à-dire environ cent millions par sept ans, ou six cents millions en quarante-deux ans. Mais elle n'a pas perdu seulement six cents millions, elle a manqué à créer pour six cents millions de productions industrielles ou agricoles, qui représentent une perte de douze cents millions; car, si le produit industriel n'était pas le double en valeur de son prix de revient en argent, le commerce n'existerait pas. Le prolétariat se prive lui-même de six cents millions de salaires! Ces six cents millions de perte sèche, mais qui, pour un sévère économiste, représentent, par les bénéfices manquants de la circulation, une perte d'environ douze cents millions, expliquent l'état d'infériorité où se trouvent notre commerce, notre marine et notre agriculture, à l'égard de ceux de l'Angleterre. Malgré la différence qui existe entre les deux territoires, et qui est de plus des deux tiers en notre faveur, l'Angleterre pourrait remonter la cavalerie de deux armées françaises, et la viande y existe pour tout le monde. Mais aussi, dans ce pays, comme l'assiette de la propriété rend son acquisition presque impossible aux classes inférieures, tout écu devient commerçant et roule. Ainsi, outre la plaie du morcellement, celle de la diminution des races bovine, chevaline et ovine, le titre *des Successions* nous vaut encore six cents millions d'intérêts perdus par l'enfouissement des capitaux du paysan et du bourgeois, douze cents millions de productions en moins, ou trois milliards de non-circulation par demi-siècle!

— L'effet moral est pire que l'effet matériel! s'écria le curé. Nous fabriquons des propriétaires mendiants chez le peuple, des demi-savants chez les petits bourgeois, et le *Chacun chez soi, chacun pour soi*, qui avait fait son effet dans les classes élevées en juillet de cette année, aura bientôt gangrené les classes moyennes. Un prolétariat déshabitué de sentiments, sans autre dieu que l'envie, sans autre fanatisme que le désespoir de la faim, sans foi ni croyance, s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays. L'étranger, grandi sous la loi monarchique, nous trouvera sans roi

avec la royauté, sans lois avec la légalité, sans propriétaires avec la propriété, sans gouvernement avec l'élection, sans force avec le libre arbitre, sans bonheur avec l'égalité. Espérons que, d'ici là, Dieu suscitera en France un homme providentiel, un de ces élus qui donnent aux nations un nouvel esprit, et que, soit Marius, soit Sylla, qu'il s'élève d'en bas ou qu'il vienne d'en haut, il refera la société!

— On commencera par l'envoyer en cour d'assises ou en police correctionnelle, répondit Gérard. Le jugement de Socrate et celui de Jésus-Christ seraient rendus contre eux en 1831 comme autrefois à Jérusalem et dans l'Attique. Aujourd'hui, comme autrefois, les médiocrités jalouses laissent mourir de misère les penseurs, les grands médecins politiques qui ont étudié les plaies de la France, et qui s'opposent à l'esprit de leur siècle. S'ils résistent à la misère, nous les ridiculisons ou nous les traitons de rêveurs. En France, on se révolte dans l'ordre moral contre le grand homme d'avenir, comme on se révolte dans l'ordre politique contre le souverain.

— Autrefois, les sophistes parlaient à un petit nombre d'hommes; aujourd'hui la presse périodique leur permet d'égarer toute une nation, s'écria le juge de paix; et la presse qui plaide pour le bon sens n'a pas d'écho!

Le maire regardait M. Clousier avec un profond étonnement. Madame Graslin, heureuse de rencontrer dans un simple juge de paix un homme occupé de questions si graves, dit à M. Roubaud, son voisin :

— Connaissiez-vous M. Clousier?

— Je ne le connais que d'aujourd'hui. Madame, vous faites des miracles! lui répondit-il à l'oreille. Cependant, voyez son front, quelle belle forme! Ne ressemble-t-il pas au front classique ou traditionnel donné par les statuaires à Lycurgue et aux sages de la Grèce? — Évidemment, la révolution de juillet a un sens antipolitique, dit à haute voix, et après avoir embrassé les calculs exposés par Grossetête, cet ancien étudiant, qui peut-être aurait fait une barricade.

— Ce sens est triple, dit Clousier. Vous avez compris le droit et la finance, mais voici pour le gouvernement. Le pouvoir royal, affaibli par le dogme de la souveraineté nationale en vertu de laquelle vient de se faire l'élection du 9 août 1830, essayera de

combattre ce principe rival, qui laisserait au peuple le droit de se donner une nouvelle dynastie chaque fois qu'il ne devinerait pas la pensée de son roi : et nous aurons une lutte intérieure qui certes arrêtera pendant longtemps encore les progrès de la France.

— Tous ces écueils ont été sagement évités par l'Angleterre, remarqua Gérard ; j'y suis allé, j'admire cette ruche qui essaime sur l'univers et le civilise, chez qui la discussion est une comédie politique destinée à satisfaire le peuple et à cacher l'action du pouvoir, qui se meut librement dans sa haute sphère, et où l'élection n'est pas dans les mains de la stupide bourgeoisie comme elle l'est en France. Avec le morcellement de la propriété, l'Angleterre n'existerait déjà plus. La haute propriété, les lords y gouvernent le mécanisme social. Leur marine, au nez de l'Europe, s'empare de portions entières du globe pour y satisfaire les exigences de leur commerce et y jeter les malheureux et les mécontents. Au lieu de faire la guerre aux capacités, de les annuler, de les méconnaître, l'aristocratie anglaise les cherche, les récompense et se les assimile constamment. Chez les Anglais, tout est prompt dans ce qui concerne l'action du gouvernement, dans le choix des hommes et des choses, tandis que chez nous tout est lent ; et ils sont lents et nous sommes impatients. Chez eux, l'argent est hardi et affairé ; chez nous, il est effrayé et soupçonneux. Ce qu'a dit M. Grossetête des pertes industrielles que le paysan cause à la France a sa preuve dans un tableau que je vais vous dessiner en deux mots. Le capital anglais, par son continuel mouvement, a créé pour dix milliards de valeurs industrielles et d'actions portant rente, tandis que le capital français, supérieur comme abondance, n'en a pas créé la dixième partie.

— C'est d'autant plus extraoadinaire, dit Roubaud, qu'ils sont lymphatiques, et que nous sommes généralement sanguins ou nerveux.

— Voilà, monsieur, dit Clousier, une grande question à étudier : Rechercher les institutions propres à réprimer le tempérament d'un peuple. Certes, Cromwell fut un grand législateur. Lui seul a fait l'Angleterre actuelle, en inventant l'*Acte de navigation,* qui a rendu les Anglais les ennemis de toutes les autres nations, qui leur a inoculé un féroce orgueil, leur point d'appui. Mais, malgré leur

citadelle de Malte, si la France et la Russie comprennent le rôle de la mer Noire et de la Méditerranée, un jour, la route d'Asie par l'Égypte ou par l'Euphrate, régularisée au moyen des nouvelles découvertes, tuera l'Angleterre, comme jadis la découverte du cap de Bonne-Espérance a tué Venise.

— Et rien de Dieu! s'écria le curé. M. Clousier, M. Roubaud, sont indifférents en matière de religion... — Et monsieur? dit-il en interrogeant Gérard.

— Protestant, répondit Grossetête.

— Vous l'aviez deviné! s'écria Véronique en regardant le curé pendant qu'elle offrait sa main à Clousier pour monter chez elle.

Les préventions que donnait contre lui l'extérieur de M. Gérard s'étaient promptement dissipées, et les trois notables de Montégnac se félicitèrent d'une semblable acquisition.

— Malheureusement, dit M. Bonnet, il existe entre la Russie et les pays catholiques que baigne la Méditerranée une cause d'antagonisme dans le schisme de peu d'importance qui sépare la religion grecque de la religion latine, un grand malheur pour l'avenir de l'humanité.

— Chacun prêche pour son saint, dit en souriant madame Graslin. M. Grossetête pense à des milliards perdus; M. Clousier, au droit bouleversé; le médecin voit dans la législation une question de tempéraments; M. le curé voit dans la religion un obstacle à l'entente de la Russie et de la France.

— Ajoutez, madame, dit Gérard, que je vois dans l'enfouissement des capitaux du petit bourgeois et du paysan l'ajournement de l'exécution des chemins de fer en France...

— Que voudriez-vous donc? dit-elle.

— Oh! les admirables conseillers d'État qui, sous l'empereur, méditaient les lois, et ce Corps législatif, élu par les capacités du pays aussi bien que par les propriétaires, et dont le seul rôle était de s'opposer à des lois mauvaises ou à des guerres de caprice! Aujourd'hui, telle qu'elle est constituée, la Chambre des députés arrivera, vous le verrez, à gouverner, ce qui constituera l'anarchie légale.

— Mon Dieu, s'écria le curé dans un accès de patriotisme sacré, comment se fait-il que des esprits aussi éclairés que ceux-ci, — et il

montrait Clousier, Roubaud et Gérard, — voient le mal, en indiquent le remède, et ne commencent pas par se l'appliquer à eux-mêmes? Vous tous qui représentez les classes attaquées, vous reconnaissez la nécessité de l'obéissance passive des masses dans l'État, comme à la guerre chez les soldats; vous voulez l'unité du pouvoir, et vous désirez qu'il ne soit jamais mis en question. Ce que l'Angleterre a obtenu par le développement de l'orgueil et de l'intérêt humain, qui sont une croyance, ne peut s'obtenir ici que par les sentiments dus au catholicisme, et vous n'êtes pas catholiques! Moi, prêtre, je quitte mon rôle, je raisonne avec des raisonneurs. Comment voulez-vous que les masses deviennent religieuses et obéissent, si elles voient l'irréligion et l'indiscipline au-dessus d'elles? Les peuples unis par une foi quelconque auront toujours bon marché des hommes sans croyance. La loi de l'intérêt général, qui engendre le patriotisme, est immédiatement détruite par la loi de l'intérêt particulier, qu'elle autorise, et qui engendre l'égoïsme. Il n'y a de solide et de durable que ce qui est naturel, et la chose naturelle en politique est la famille. La famille doit être le point de départ de toutes les institutions. Un effet universel démontre une cause universelle; et ce que vous avez signalé de toutes parts vient du principe social même, qui est sans force parce qu'il a pris le libre arbitre pour base, et que le libre arbitre est le père de l'individualisme. Faire dépendre le bonheur de la sécurité, de l'intelligence, de la capacité de tous n'est pas aussi sage que de faire dépendre le bonheur de la sécurité, de l'intelligence des institutions et de la capacité d'un seul. On trouve plus facilement la sagesse chez un homme que chez toute une nation. Les peuples ont un cœur et n'ont point d'yeux, ils sentent et ne voient pas. Les gouvernements doivent voir et ne jamais se déterminer par les sentiments. Il y a donc une évidente contradiction entre les premiers mouvements des masses et l'action du pouvoir, qui doit en déterminer la force et l'unité. Rencontrer un grand prince est un effet du hasard, pour parler votre langage; mais se fier à une assemblée quelconque, fût-elle composée d'honnêtes gens, est une folie. La France est folle en ce moment! Hélas! vous en êtes convaincus aussi bien que moi. Si tous les hommes de bonne foi, comme vous, donnaient l'exemple autour d'eux, si toutes les mains

intelligentes relevaient les autels de la grande république des âmes, de la seule Église qui ait mis l'humanité dans sa voie, nous pourrions revoir en France les miracles qu'y firent nos pères.

— Que voulez-vous, monsieur le curé! dit Gérard, s'il faut vous parler comme au confessionnal, je regarde la foi comme un mensonge qu'on se fait à soi-même, l'espérance comme un mensonge qu'on se fait sur l'avenir, et votre charité comme une ruse d'enfant qui se tient sage pour avoir des confitures.

— On dort cependant bien, monsieur, dit madame Graslin, quand l'espérance nous berce.

Cette parole arrêta Roubaud, qui allait parler, et fut appuyée par un regard de Grossetête et du curé.

— Est-ce notre faute, à nous, dit Clousier, si Jésus-Christ n'a pas eu le temps de formuler un gouvernement d'après sa morale, comme l'ont fait Moïse et Confucius, les deux plus grands législateurs humains; car les juifs et les Chinois existent, les uns malgré leur dispersion sur la terre entière, et les autres malgré leur isolement, en corps de nation.

— Ah! vous me donnez bien de l'ouvrage, s'écria naïvement le curé; mais je triompherai, je vous convertirai tous!... Vous êtes plus près que vous ne le croyez de la foi. C'est derrière le mensonge que se tapit la vérité, avancez d'un pas et retournez-vous!

Sur ce cri du curé, la conversation changea.

Le lendemain, avant de partir, M. Grossetête promit à Véronique de s'associer à ses plans, dès que leur réalisation serait jugée possible. Madame Graslin et Gérard accompagnèrent à cheval sa voiture, et ne le quittèrent qu'à la jonction de la route de Montégnac et de celle de Bordeaux à Lyon. L'ingénieur était si impatient de reconnaître le terrain et Véronique si curieuse de le lui montrer, qu'ils avaient tous deux projeté cette partie la veille. Après avoir fait leurs adieux au bon vieillard, ils se lancèrent dans la vaste plaine et côtoyèrent le pied de la chaîne des montagnes depuis la rampe qui menait au château jusqu'au pic de la Roche-Vive. L'ingénieur reconnut alors l'existence du banc continu signalé par Farrabesche, et qui formait comme une dernière assise de fondations sous les collines. Ainsi, en dirigeant les eaux de manière qu'elles n'engorgeassent plus le canal indestructible que la nature

avait fait elle-même, et le débarrassant des terres qui l'avaient comblé, l'irrigation serait facilitée par cette longue gouttière, élevée d'environ dix pieds au-dessus de la plaine. La première opération et la seule décisive était d'évaluer la quantité d'eau qui s'écoulait par le Gabou, et de s'assurer si les flancs de cette vallée ne la laisseraient pas échapper.

Véronique donna un cheval à Farrabesche, qui devait accompagner l'ingénieur et lui faire part de ses moindres observations. Après quelques jours d'études, Gérard trouva la base des deux chaînes parallèles assez solide, quoique de composition différente, pour retenir les eaux. Pendant le mois de janvier de l'année suivante, qui fut pluvieux, il évalua la quantité d'eau qui passait par le Gabou. Cette quantité, jointe à l'eau de trois sources qui pouvaient être conduites dans le torrent, produisait une masse suffisante à l'arrosement d'un territoire trois fois plus considérable que la plaine de Montégnac. Le barrage du Gabou, les travaux et les ouvrages nécessaires pour diriger les eaux par les trois vallons dans la plaine ne devaient pas coûter plus de soixante mille francs, car l'ingénieur découvrit sur les communaux une masse calcaire qui fournirait de la chaux à bon marché, la forêt était proche : la pierre et le bois ne coûtaient rien et n'exigeaient point de transports. En attendant la saison pendant laquelle le Gabou serait à sec, seul temps propice à ces travaux, les approvisionnements nécessaires et les préparatifs pouvaient se faire de manière que cette importante construction s'élevât rapidement. Mais la préparation de la plaine coûterait au moins, selon Gérard, deux cent mille francs, sans y comprendre ni l'ensemencement ni les plantations. La plaine devait être divisée en compartiments carrés de deux cent cinquante arpents chacun, où le terrain devait être non pas défriché, mais débarrassé de ses plus gros cailloux. Des terrassiers auraient à creuser un grand nombre de fossés et à les empierrer, afin de ne pas laisser se perdre l'eau et de la faire courir ou monter à volonté. Cette entreprise voulait les bras actifs et dévoués de travailleurs consciencieux. Le hasard donnait un terrain sans obstacles, une plaine unie; les eaux, qui avaient dix pieds de chute, pouvaient être distribuées à souhait; rien n'empêchait d'obtenir les plus beaux résultats agricoles en offrant aux yeux ces magnifiques

tapis de verdure, l'orgueil et la fortune de la Lombardie. Gérard fit venir du pays où il avait exercé ses fonctions un vieux conducteur expérimenté, nommé Fresquin.

Madame Graslin écrivit donc à Grossetête de lui négocier un emprunt de deux cent cinquante mille francs, garanti par ses inscriptions de rente, qui, abandonnées pendant six ans, suffiraient, d'après le calcul de Gérard, à payer les intérêts et le capital. Cet emprunt fut conclu dans le courant du mois de mars. Les projets de Gérard, aidé par Fresquin, son conducteur, furent alors entièrement terminés, ainsi que les nivellements, les sondages, les observations et les devis. La nouvelle de cette vaste entreprise, répandue dans toute la contrée, avait stimulé la population pauvre. L'infatigable Farrabesche, Colorat, Clousier, le maire de Montégnac, Roubaud, tous ceux qui s'intéressaient au pays ou à madame Graslin choisirent des travailleurs ou signalèrent des indigents qui méritaient d'être occupés. Gérard acheta pour son compte et pour celui de M. Grossetête un millier d'arpents de l'autre côté de la route de Montégnac. Fresquin, le conducteur, prit aussi cinq cents arpents, et fit venir à Montégnac sa femme et ses enfants.

Dans les premiers jours du mois d'avril 1833, M. Grossetête vint voir les terrains achetés par Gérard; mais son voyage à Montégnac fut principalement déterminé par l'arrivée de Catherine Curieux, que madame Graslin attendait, et venue de Paris par la diligence à Limoges. Il trouva madame Graslin près de partir pour l'église. M. Bonnet devait dire une messe pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux qui allaient s'ouvrir. Tous les travailleurs, les femmes, les enfants y assistaient.

— Voici votre protégée, dit le vieillard en présentant à Véronique une femme d'environ trente ans, souffrante et faible.

— Vous êtes Catherine Curieux? lui dit madame Graslin.

— Oui, madame.

Véronique regarda Catherine pendant un moment. Assez grande, bien faite et blanche, cette fille avait des traits d'une excessive douceur et que ne démentait pas la belle nuance grise de ses yeux. Le tour du visage, la coupe du front, offraient une noblesse à la fois auguste et simple, qui se rencontre parfois dans la campagne chez les très-jeunes filles, espèce de fleur de beauté que les travaux des

champs, les soins continus du ménage, le hâle, le manque de soins, enlèvent avec une effrayante rapidité. Son attitude annonçait cette aisance dans les mouvements qui caractérise les filles de la campagne, à laquelle les habitudes involontairement prises à Paris avaient encore donné de la grâce. Restée dans la Corrèze, certes Catherine eût été déjà ridée, flétrie; ses couleurs, autrefois vives, seraient devenues fortes; mais Paris, en la pâlissant, lui avait conservé sa beauté; la maladie, les fatigues, les chagrins l'avaient douée des dons mystérieux de la mélancolie, de cette pensée intime qui manque aux pauvres campagnards habitués à une vie presque animale. Sa toilette, pleine de ce goût parisien que toutes les femmes, même les moins coquettes, contractent si promptement, la distinguait encore des paysannes. Dans l'ignorance où elle était de son sort, et incapable de juger madame Graslin, elle se montrait assez honteuse.

— Aimez-vous toujours Farrabesche? lui demanda Véronique, que Grossetête avait laissée seule un instant.

— Oui, madame, répondit-elle en rougissant.

— Pourquoi, si vous lui avez envoyé mille francs pendant le temps qu'a duré sa peine, n'êtes-vous pas venue le retrouver à sa sortie? Y a-t-il chez vous une répugnance pour lui? Parlez-moi comme à votre mère. Aviez-vous peur qu'il ne se fût tout à fait vicié, qu'il ne voulût plus de vous?

— Non, madame; mais je ne savais ni lire ni écrire, je servais une vieille dame très-exigeante, elle est tombée malade, on la veillait, j'ai dû la garder. Tout en calculant que le moment de la libération de Jacques approchait, je ne pouvais quitter Paris qu'après la mort de cette dame, qui ne m'a rien laissé, malgré mon dévouement à ses intérêts et à sa personne. Avant de revenir, j'ai voulu me guérir d'une maladie causée par les veilles et par le mal que je me suis donné. Après avoir mangé mes économies, j'ai dû me résoudre à entrer à l'hôpital Saint-Louis, d'où je sors guérie.

— Bien, mon enfant, dit madame Graslin, émue de cette explication si simple. Mais dites-moi maintenant pourquoi vous avez abandonné vos parents brusquement, pourquoi vous avez laissé votre enfant, pourquoi vous n'avez pas donné de vos nouvelles, ou fait écrire...

Pour toute réponse, Catherine pleura.

— Madame, dit-elle, rassurée par un serrement de main de Véro-

nique, je ne sais si j'ai eu tort, mais il a été au-dessus de mes forces de rester dans le pays. Je n'ai pas douté de moi, mais des autres; j'ai eu peur des bavardages, des caquets. Tant que Jacques courait ici des dangers, je lui étais nécessaire; mais, lui parti, je me suis sentie sans force. Être fille avec un enfant, et pas de mari ! la plus mauvaise créature aurait valu mieux que moi... Je ne sais pas ce que je serais devenue si j'avais entendu dire le moindre mot sur Benjamin ou sur son père. Je me serais fait périr moi-même, je serais devenue folle. Mon père ou ma mère, dans un moment de colère, pouvaient me faire un reproche. Je suis trop vive pour supporter une querelle ou une injure, moi qui suis si douce ! J'ai été bien punie, puisque je n'ai pu voir mon enfant, moi qui n'ai pas été un seul jour sans penser à lui ! J'ai voulu être oubliée, et je l'ai été. Personne n'a pensé à moi. On m'a crue morte, et cependant j'ai bien des fois voulu tout quitter pour venir passer un jour ici, voir mon petit...

— Votre petit, tenez, Catherine, voyez-le !

Catherine aperçut Benjamin et fut prise comme d'un frisson de fièvre.

— Benjamin, dit madame Graslin, viens embrasser ta mère.

— Ma mère ? s'écria Benjamin surpris.

Il sauta au cou de Catherine, qui le serra sur elle avec une force sauvage. Mais l'enfant lui échappa et se sauva en criant :

— Je vais *le querir !*

Madame Graslin obligée d'asseoir Catherine qui défaillait, aperçut alors M. Bonnet, et ne put s'empêcher de rougir en recevant de son confesseur un regard perçant qui lisait dans son cœur.

— J'espère, monsieur le curé, lui dit-elle en tremblant, que vous ferez promptement le mariage de Catherine et de Farrabesche ? — Ne reconnaissez-vous pas M. Bonnet, mon enfant ? Il vous dira que Farrabesche, depuis son retour, s'est conduit en honnête homme ; il a l'estime de tout le pays ; et, s'il est au monde un endroit où vous puissiez vivre heureux et considérés, c'est à Montégnac. Vous y ferez, Dieu aidant, votre fortune, car vous serez mes fermiers. Farrabesche est redevenu citoyen.

— Tout cela est vrai, ma fille, dit le curé.

En ce moment, Farrabesche arriva traîné par son fils ; il resta

pâle et sans parole en présence de Catherine et de madame Graslin. Il devinait combien la bienfaisance de l'une avait été active et tout ce que l'autre avait dû souffrir pour n'être pas venue. Véronique emmena le curé, qui, de son côté, voulait l'emmener. Dès qu'ils se trouvèrent assez loin pour n'être pas entendus, M. Bonnet regarda fixement sa pénitente et la vit rougissant, elle baissa les yeux comme une coupable.

— Vous dégradez le bien, lui dit-il sévèrement.

— Et comment? demanda-t-elle en relevant la tête.

— Faire le bien, répond M. Bonnet, est une passion aussi supérieure à l'amour, que l'humanité, madame, est supérieure à la créature. Or, tout ceci ne s'accomplit pas par la seule force et avec la naïveté de la vertu. Vous retombez de toute la grandeur de l'humanité au culte d'une seule créature! Votre bienfaisance envers Farrabesche et Catherine comporte des souvenirs et des arrière-pensées qui en ôtent le mérite aux yeux de Dieu. Arrachez vous-même de votre cœur les restes du javelot qu'y a planté l'esprit du mal. Ne dépouillez pas ainsi vos actions de leur valeur. Arriverez-vous donc enfin à cette sainte ignorance du bien que vous faites, et qui est la grâce suprême des actions humaines?

Madame Graslin s'était retournée afin d'essuyer ses yeux, dont les larmes disaient au curé que sa parole attaquait quelque endroit saignant du cœur où son doigt fouillait une plaie mal fermée. Farrabesche, Catherine et Benjamin vinrent pour remercier leur bienfaitrice; mais elle leur fit signe de s'éloigner et de la laisser avec M. Bonnet.

— Voyez comme je les chagrine! lui dit-elle en les lui montrant attristés.

Et le curé, dont l'âme était tendre, leur fit alors signe de revenir.

— Soyez, leur dit-elle, complétement heureux. — Voici l'ordonnance qui vous rend tous vos droits de citoyen et vous exempte des formalités qui vous humiliaient, ajouta-t-elle en tendant à Farrabesche un papier qu'elle gardait à la main.

Farrabesche baisa respectueusement la main de Véronique et la regarda d'un œil à la fois tendre et soumis, calme et dévoué, de ce dévouement que rien ne devait altérer, comme celui du chien fidèle pour son maître.

— Si Jacques a souffert, madame, dit Catherine, dont les beaux yeux souriaient, j'espère pouvoir lui donner autant de bonheur qu'il a eu de peine; car, quoi qu'il ait fait, il n'est pas méchant.

Madame Graslin détourna la tête, elle paraissait brisée par l'aspect de cette famille alors heureuse; et M. Bonnet la quitta pour aller à l'église, où elle se traîna sur le bras de M. Grossetête.

Après le déjeuner, tous allèrent assister à l'ouverture des travaux, que vinrent voir aussi tous les vieux de Montégnac. De la rampe sur laquelle montait l'avenue du château, M. Grossetête et M. Bonnet, entre lesquels était Véronique, surent apercevoir la disposition des quatre premiers chemins que l'on ouvrit, et qui servirent de dépôt aux pierres ramassées. Cinq terrassiers rejetaient les bonnes terres au bord des champs, en déblayant un espace de dix-huit pieds, la largeur de chaque chemin. De chaque côté, quatre hommes, occupés à creuser le fossé, en mettaient aussi la bonne terre sur le champ en forme de berge. Derrière eux, à mesure que cette berge avançait, deux hommes y pratiquaient des trous et y plantaient des arbres. Dans chaque pièce, trente indigents valides, vingt femmes et quarante filles ou enfants, en tout quatre-vingt-dix personnes, ramassaient les pierres, que les ouvriers métraient le long des berges afin de constater la quantité produite par chaque groupe. Ainsi tous les travaux marchaient de front et allaient rapidement, avec des ouvriers choisis et pleins d'ardeur. Grossetête promit à madame Graslin de lui envoyer des arbres et d'en demander pour elle à ses amis. Évidemment, les pépinières du château ne suffiraient pas à de si nombreuses plantations.

Vers la fin de la journée, qui devait se terminer par un grand dîner au château, Farrabesche pria madame Graslin de lui accorder un moment d'audience.

— Madame, lui dit-il en se présentant avec Catherine, vous avez eu la bonté de me promettre la ferme du château. En m'accordant une pareille faveur, votre intention est de me donner une occasion de fortune; mais Catherine a sur notre avenir des idées que je viens vous soumettre. Si je fais fortune, il y aura des jaloux; un mot est bientôt dit, je puis avoir des désagréments, je les craindrais, et, d'ailleurs, Catherine serait toujours inquiète; enfin le voisinage du monde ne nous convient pas. Je viens donc vous demander

simplement de nous donner à ferme les terres situées au débouché du Gabou sur les communaux, avec une petite partie de bois au revers de la Roche-Vive. Vous aurez là, vers juillet, beaucoup d'ouvriers, il sera donc alors facile de bâtir une ferme dans une situation favorable, sur une éminence. Nous y serons heureux. Je ferai venir Guépin. Mon pauvre libéré travaillera comme un cheval. Je le marierai peut-être. Mon garçon n'est pas un fainéant; personne ne viendra nous regarder dans le blanc des yeux, nous coloniserons ce coin de terre, et je mettrai mon ambition à vous y faire une fameuse ferme. D'ailleurs, j'ai à vous proposer pour fermier de votre grande ferme un cousin de Catherine qui a de la fortune, et qui sera plus capable que moi de conduire une machine aussi considérable que cette ferme-là. S'il plaît à Dieu que votre entreprise réussisse, vous aurez dans cinq ans d'ici entre cinq à six mille bêtes à cornes ou chevaux sur la plaine qu'on défriche, et il faudra certes une forte tête pour s'y reconnaître.

Madame Graslin accorda la demande de Farrabesche en rendant justice au bon sens qui la dictait.

Dès l'ouverture des travaux de la plaine, la vie de madame Graslin eut la régularité d'une vie de campagne. Le matin, elle allait entendre la messe, elle prenait soin de son fils, qu'elle idolâtrait, et venait voir ses travailleurs. Après son dîner, elle recevait ses amis de Montégnac dans son petit salon, situé au premier étage du pavillon de l'horloge. Elle apprit à Roubaud, à Clousier et au curé le whist, que savait Gérard. Après la partie, vers neuf heures, chacun rentrait chez soi. Cette vie douce eut pour seuls événements le succès de chaque partie de la grande entreprise. Au mois de juin, le torrent du Gabou étant à sec, M. Gérard s'installa dans la maison du garde. Farrabesche avait déjà fait bâtir sa ferme du Gabou. Cinquante maçons, revenus de Paris, réunirent les deux montagnes par une muraille de vingt pieds d'épaisseur, fondée à douze pieds de profondeur sur un massif en béton. La muraille, d'environ soixante pieds d'élévation, allait en diminuant, elle n'avait plus que dix pieds à son couronnement. Gérard y adossa, du côté de la vallée, un talus en béton, de douze pieds à sa base. Du côté des communaux, un talus semblable, recouvert de quelques pieds de terre végétale, appuya ce formidable ouvrage, que les eaux ne

pouvaient renverser. L'ingénieur ménagea, en cas de pluies trop abondantes, un déversoir à une hauteur convenable. La maçonnerie fut poussée dans chaque montagne jusqu'au tuf ou jusqu'au granit, afin que l'eau ne trouvât aucune issue par les côtés. Ce barrage fut terminé vers le milieu du mois d'août. En même temps, Gérard prépara trois canaux dans les trois principaux vallons, et aucun de ces ouvrages n'atteignit au chiffre de ses devis. Ainsi, la ferme du château put être achevée. Les travaux d'irrigation dans la plaine, conduits par Fresquin, correspondaient avec le canal tracé par la nature au bas de la chaîne des montagnes du côté de la plaine, et d'où partirent les rigoles d'arrosement. Des vannes furent adaptées aux fossés, que l'abondance des cailloux avait permis d'empierrer, afin de tenir dans la plaine les eaux à des niveaux convenables.

Tous les dimanches, après la messe, Véronique, l'ingénieur, le curé, le médecin, le maire, descendaient par le parc et allaient y voir le mouvement des eaux. L'hiver de 1833 à 1834 fut très-pluvieux. L'eau des trois sources qui avaient été dirigées vers le torrent et l'eau des pluies convertirent la vallée du Gabou en trois étangs, étagés avec prévoyance afin de créer une réserve pour les grandes sécheresses. Aux endroits où la vallée s'élargissait, Gérard avait profité de quelques monticules pour en faire des îles, qui furent plantées en arbres variés. Cette vaste opération changea complétement le paysage, mais il fallait cinq ou six années pour qu'il eût sa vraie physionomie.

— Le pays était tout nu, disait Farrabesche, et madame vient de l'habiller.

Depuis ces grands changements, Véronique fut appelée *madame* dans toute la contrée. Quand les pluies cessèrent, au mois de juin 1834, on essaya les irrigations dans la partie de prairies ensemencées, dont la jeune verdure ainsi nourrie offrit les qualités supérieures des *marciti* de l'Italie et des prairies suisses. Le système d'arrosement, modelé sur celui des fermes de la Lombardie, mouillait également le terrain, dont la surface était unie comme un tapis. Le nitre des neiges, en dissolution dans ces eaux, contribua sans doute beaucoup à la qualité de l'herbe. L'ingénieur espéra trouver dans les produits quelque analogie avec ceux de la Suisse,

pour laquelle cette substance est, comme on le sait, une source intarissable de richesses. Les plantations sur les bords des chemins, suffisamment humectées par l'eau qu'on laissa dans les fossés, firent de rapides progrès. Aussi, en 1838, cinq ans après l'entreprise de madame Graslin à Montégnac, la plaine inculte, jugée infertile par vingt générations, était-elle verte, productive et entièrement plantée. Gérard y avait bâti cinq fermes de mille arpents chacune, sans compter le grand établissement du château. La ferme de Gérard, celle de Grossetête et celle de Fresquin, qui recevaient le trop-plein des eaux des domaines de madame Graslin, furent élevées sur le même plan et régies par les mêmes méthodes. Gérard se construisit un charmant pavillon dans sa propriété. Quand tout fut terminé, les habitants de Montégnac, sur la proposition du maire, enchanté de donner sa démission, nommèrent Gérard maire de la commune.

En 1840, le départ du premier troupeau de bœufs envoyés par Montégnac sur les marchés de Paris fut l'objet d'une fête champêtre. Les fermes de la plaine élevaient de gros bétail et des chevaux, car on avait généralement trouvé, par le nettoyage du terrain, sept pouces de terre végétale que la dépouille annuelle des arbres, les engrais apportés par le pacage des bestiaux et surtout l'eau de neige contenue dans le bassin du Gabou devaient enrichir constamment. Cette année, madame Graslin jugea nécessaire de donner un précepteur à son fils, qui avait onze ans : elle ne voulait pas s'en séparer et voulait néanmoins en faire un homme instruit. M. Bonnet écrivit au séminaire. Madame Graslin, de son côté, dit quelques mots de son désir et de ses embarras à monseigneur Dutheil, nommé récemment archevêque. Ce fut une grande et sérieuse affaire que le choix d'un homme qui devait vivre pendant au moins neuf ans au château. Gérard s'était déjà offert à montrer les mathématiques à son ami Francis; mais il était impossible de remplacer un précepteur, et ce choix à faire épouvantait d'autant plus madame Graslin, qu'elle sentait chanceler sa santé. Plus les propriétés de son cher Montégnac croissaient, plus elle redoublait les austérités secrètes de sa vie. Monseigneur Dutheil, avec qui elle correspondait toujours, lui trouva l'homme qu'elle souhaitait. Il envoya de son diocèse un jeune professeur de vingt-cinq ans, nommé Ruffin, un esprit qui avait pour vocation l'enseigne-

ment particulier; ses connaissances étaient vastes; il avait une âme d'une excessive sensibilité qui n'excluait pas la sévérité nécessaire à qui veut conduire un enfant; chez lui, la piété ne nuisait en rien à la science; enfin il était patient et d'un extérieur agréable.

« C'est un vrai cadeau que je vous fais, ma chère fille, écrivit le prélat; ce jeune homme est digne de faire l'éducation d'un prince : aussi compté-je que vous saurez lui assurer un sort, car il sera le père spirituel de votre fils. »

M. Ruffin plut si fort aux fidèles amis de madame Graslin, que son arrivée ne dérangea rien aux différentes intimités qui se groupaient autour de cette idole, dont les heures et les moments étaient pris par chacun avec une sorte de jalousie.

L'année 1843 vit la prospérité de Montégnac s'accroître au delà de toutes les espérances. La ferme du Gabou rivalisait avec les fermes de la plaine, et celle du château donnait l'exemple de toutes les améliorations. Les cinq autres fermes, dont le loyer progressif devait atteindre la somme de trente mille francs pour chacune à la douzième année du bail, donnaient alors en tout soixante mille francs de revenu. Les fermiers, qui commençaient à recueillir le fruit de leurs sacrifices et de ceux de madame Graslin, pouvaient alors amender les prairies de la plaine, où venaient des herbes de première qualité qui ne craignaient jamais la sécheresse. La ferme du Gabou paya joyeusement un premier fermage de quatre mille francs. Pendant cette année, un homme de Montégnac établit une diligence allant du chef-lieu d'arrondissement à Limoges, et qui partait tous les jours et de Limoges et du chef-lieu. Le neveu de M. Clousier vendit son greffe et obtint la création d'une étude de notaire en sa faveur. L'administration nomma Fresquin percepteur du canton. Le nouveau notaire se bâtit une jolie maison dans le haut Montégnac, planta des mûriers dans les terrains qui en dépendaient et fut l'adjoint de Gérard. L'ingénieur, enhardi par tant de succès, conçut un projet de nature à rendre colossale la fortune de madame Graslin, qui rentra cette année dans la possession des rentes engagées pour solder son emprunt. Il voulait canaliser la petite rivière, en y jetant les eaux surabondantes du Gabou. Ce

canal, qui devait aller gagner la Vienne, permettrait d'exploiter les vingt mille arpents de l'immense forêt de Montégnac, admirablement entretenue par Colorat, et qui, faute de moyens de transport, ne donnait aucun revenu. On pouvait couper mille arpents par année en aménageant à vingt ans, et diriger ainsi sur Limoges de précieux bois de construction. Tel était le projet de Graslin, qui jadis avait peu écouté les plans du curé relativement à la plaine, et s'était beaucoup plus préoccupé de la canalisation de la petite rivière.

V

VÉRONIQUE AU TOMBEAU

Au commencement de l'année suivante, malgré la contenance de madame Graslin, ses amis aperçurent en elle les symptômes avant-coureurs d'une mort prochaine. A toutes les observations de Roubaud, aux questions les plus ingénieuses des plus clairvoyants, Véronique faisait la même réponse : « elle se portait à merveille. » Mais, au printemps, elle alla visiter ses forêts, ses fermes, ses belles prairies, en manifestant une joie enfantine qui dénotait en elle de tristes prévisions.

En se voyant forcé d'élever un petit mur en béton depuis le barrage du Gabou jusqu'au parc de Montégnac, le long et au bas de la colline dite de la Corrèze, Gérard avait eu l'idée d'enfermer la forêt de Montégnac et de la réunir au parc. Madame Graslin affecta trente mille francs par an à cet ouvrage, qui exigeait au moins sept années, mais qui soustrairait cette belle forêt aux droits qu'exerce l'administration sur les bois non clos des particuliers. Les trois étangs de la vallée du Gabou devaient alors se trouver dans le parc. Chacun de ces étangs, orgueilleusement appelés des lacs, avait son île. Cette année, Gérard avait préparé, d'accord avec Grossetête, une surprise à madame Graslin pour le jour de sa naissance. Il avait bâti dans la plus grande de ces îles, la seconde, une petite chartreuse assez rustique au dehors et d'une parfaite élégance au dedans. L'ancien banquier trempa dans cette conspiration, à laquelle coopérèrent Farrabesche, Fresquin, le neveu de Clousier

et la plupart des riches de Montégnac. Grossetête envoya un joli mobilier pour la chartreuse. Le clocher, copié sur celui de Vevay, faisait un charmant effet dans le paysage. Six canots, deux pour chaque étang, avaient été construits, peints et gréés en secret pendant l'hiver par Farrabesche et Guépin, aidés du charpentier de Montégnac.

A la mi-mai donc, après le déjeuner que madame Graslin offrait à ses amis, elle fut emmenée par eux à travers le parc, supérieurement dessiné par Gérard, qui depuis cinq ans le soignait en architecte et en naturaliste, vers la jolie prairie de la vallée du Gabou, où, sur la rive du premier lac, flottaient les deux canots. Cette prairie, arrosée par quelques ruisseaux clairs, avait été prise au bas du bel amphithéâtre où commence la vallée du Gabou. Les bois, défrichés avec art et de manière à produire les plus élégantes masses ou des découpures charmantes à l'œil, embrassaient cette prairie en y donnant un air de solitude doux à l'âme. Gérard avait scrupuleusement rebâti sur une éminence ce chalet de la vallée de Sion qui se trouve sur la route de Brigg, et que tous les voyageurs admirent. On devait y loger les vaches et la laiterie du château. De la galerie, on apercevait le paysage créé par l'ingénieur, et que ces lacs rendaient digne des plus jolis sites de la Suisse. Le jour était superbe. Au ciel bleu, pas un nuage ; à terre, mille accidents gracieux comme il s'en forme dans ce beau mois de mai. Les arbres plantés depuis dix ans sur les bords : saules pleureurs, saules marceaux, des aunes, des frênes, des blancs de Hollande, des peupliers d'Italie et de Virginie, des épines blanches et roses, des acacias, des bouleaux, tous sujets d'élite, disposés tous comme le voulaient et le terrain et leur physionomie, retenaient dans leurs feuillages quelques vapeurs nées sur les eaux et qui ressemblaient à de légères fumées. La nappe d'eau, claire comme un miroir et calme comme le ciel, réfléchissait les hautes masses vertes de la forêt, dont les cimes, nettement dessinées dans la limpide atmosphère, contrastaient avec les bocages d'en bas, enveloppés de leurs jolis voiles. Les lacs, séparés par de fortes chaussées, montraient trois miroirs à reflets différents, dont les eaux s'écoulaient de l'un dans l'autre par de mélodieuses cascades. Ces chaussées formaient des chemins pour aller d'un bord à l'autre sans avoir à

tourner la vallée. On apercevait du chalet, par une échappée, le steppe ingrat des communaux crayeux et infertiles qui, vu du dernier balcon, ressemblait à la pleine mer, et qui contrastait avec la fraîche nature du lac et de ses bords. Quand Véronique vit la joie de ses amis qui lui tendaient la main pour la faire monter dans la plus grande des embarcations, elle eut des larmes dans les yeux, et laissa nager en silence jusqu'au moment où elle aborda la première chaussée. En y montant pour s'embarquer sur la seconde flotte, elle aperçut alors la chartreuse, et Grossetête assis sur un banc avec toute sa famille.

— Ils veulent donc me faire regretter la vie? dit-elle au curé.

— Nous voulons vous empêcher de mourir, répondit Clousier.

— On ne rend pas la vie aux morts, répliqua-t-elle.

M. Bonnet jeta sur sa pénitente un regard sévère qui la fit rentrer en elle-même.

— Laissez-moi seulement prendre soin de votre santé, lui demanda Roubaud d'une voix douce et suppliante, je suis certain de conserver à ce canton sa gloire vivante, et à tous nos amis le lien de leur vie commune.

Véronique baissa la tête et Gérard nagea lentement vers l'île, au milieu de ce lac, le plus large des trois et où le bruit des eaux du premier, alors trop plein, retentissait au loin en donnant une voix à ce délicieux paysage.

— Vous avez bien raison de me faire faire mes adieux à cette ravissante création! dit-elle en voyant la beauté des arbres, tous si feuillus qu'ils cachaient les deux rives.

La seule désapprobation que ses amis se permirent fut un morne silence, et Véronique, sur un nouveau regard de M. Bonnet, sauta légèrement à terre en prenant un air gai qu'elle ne quitta plus. Redevenue châtelaine, elle fut charmante, et la famille Grossetête reconnut en elle la belle madame Graslin des anciens jours.

— Assurément, tu peux vivre encore! lui dit sa mère à l'oreille.

Dans ce beau jour de fête, au milieu de cette sublime création opérée avec les seules ressources de la nature, rien ne semblait devoir blesser Véronique, et cependant elle y reçut son coup de grâce. On devait revenir sur les neuf heures par les prairies, dont les chemins, tous aussi beaux que des routes anglaises

ou italiennes, faisaient l'orgueil de l'ingénieur. L'abondance du caillou, mis de côté par masses lors du nettoyage de la plaine, permettait de si bien les entretenir, que depuis cinq ans, elles s'étaient en quelque sorte macadamisées. Les voitures stationnaient au débouché du dernier vallon du côté de la plaine, presque au bas de la Roche-Vive. Les attelages, tous composés de chevaux élevés à Montégnac, étaient les premiers élèves susceptibles d'être vendus ; le directeur du haras en avait fait dresser une dizaine pour les écuries du château, et leur essai faisait partie du programme de la fête. A la calèche de madame Graslin, un présent de Grossetête, piaffaient les quatre plus beaux chevaux harnachés avec simplicité. Après le dîner, la joyeuse compagnie alla prendre le café dans un petit kiosque en bois, copié sur l'un de ceux du Bosphore et situé à la pointe de l'île d'où la vue plongeait sur le dernier étang. La maison de Colorat — car le garde, incapable de remplir des fonctions aussi difficiles que celles de garde général de Montégnac, avait eu la succession de Farrabesche, — et l'ancienne maison restaurée formaient une des fabriques de ce paysage, terminé par le grand barrage du Gabou, qui arrêtait délicieusement les regards sur une masse de végétation riche et vigoureuse.

De là, madame Graslin crut voir son fils Francis aux environs de la pépinière due à Farrabesche ; elle le chercha du regard, ne le trouva pas, et M. Ruffin le lui montra jouant en effet, le long des bords, avec les enfants des petites-filles de Grossetête. Véronique craignit quelque accident. Sans écouter personne, elle descendit du kiosque, sauta dans une des chaloupes, se fit débarquer sur la chaussée et courut chercher son fils. Ce petit incident fut cause du départ. Le vénérable trisaïeul Grossetête proposa le premier d'aller se promener dans le beau sentier qui longeait les deux derniers lacs, en suivant les caprices de ce sol montagneux. Madame Graslin aperçut de loin Francis dans les bras d'une femme en deuil. A en juger par la forme du chapeau, par la coupe des vêtements, cette femme devait être une étrangère. Véronique effrayée appela son fils, qui revint.

— Qui est cette femme ? demanda-t-elle aux enfants, et pourquoi Francis vous a-t-il quittés ?

— Cette dame l'a appelé par son nom, dit une petite fille.

En ce moment, la Sauviat et Gérard, qui avaient devancé toute la compagnie, arrivèrent.

— Qui est cette femme, mon cher enfant? dit madame Graslin à Francis.

— Je ne la connais pas, répondit-il, mais il n'y a que toi et ma grand'mère qui m'embrassiez ainsi... Elle a pleuré, dit-il à l'oreille de sa mère.

— Voulez-vous que je coure après elle? demanda Gérard.

— Non! dit madame Graslin avec une brusquerie qui n'était pas dans ses habitudes.

Par une délicatesse qui fut appréciée de Véronique, Gérard emmena les enfants, et alla au-devant de tout le monde en laissant la Sauviat, madame Graslin et Francis seuls.

— Que t'a-t-elle dit? demanda la Sauviat à son petit-fils.

— Je ne sais pas, elle ne parlait pas français.

— Tu n'as rien compris? dit Véronique.

— Ah! elle a dit à plusieurs reprises, et voilà pourquoi j'ai pu le retenir : *Dear brother!*

Véronique prit le bras de sa mère et garda son fils à la main; mais elle fit à peine quelques pas, ses forces l'abandonnèrent.

— Qu'a-t-elle?... qu'est-il arrivé?... demanda-t-on à la Sauviat.

— Oh! ma fille est en danger! dit d'une voix gutturale et profonde la vieille Auvergnate.

Il fallut porter madame Graslin dans sa voiture; elle voulut qu'Aline y montât avec Francis, et désigna Gérard pour l'accompagner.

— Vous êtes allé, je crois, en Angleterre, lui dit-elle quand elle eut recouvré ses esprits, et vous savez l'anglais? Que signifient ces mots : *dear brother?*

— Qui ne le sait? s'écria Gérard. Ça veut dire : *cher frère.*

Véronique échangea avec Aline et la Sauviat un regard qui les fit frémir, mais elles continrent leurs émotions. Les cris de joie de tous ceux qui assistaient au départ des voitures, les pompes du soleil couchant dans les prairies, la parfaite allure des chevaux, les rires de ses amis qui suivaient, le galop que faisaient prendre à leurs montures ceux qui l'accompagnaient à cheval, rien ne tira madame Graslin de sa torpeur; sa mère fit alors hâter le cocher,

et leur voiture arriva la première au château. Quand la compagnie y fut réunie, on apprit que Véronique s'était renfermée chez elle et ne voulait voir personne.

— Je crains, dit Gérard à ses amis, que madame Graslin n'ait reçu quelque coup mortel...

— Où?... Comment? lui demanda-t-on.

— Au cœur, répondit Gérard.

Le surlendemain, Roubaud partit pour Paris. Il avait trouvé madame Graslin si grièvement atteinte, que, pour l'arracher à la mort, il allait réclamer les lumières et le secours du meilleur médecin de Paris. Mais Véronique n'avait reçu Roubaud que pour mettre un terme aux importunités de sa mère et d'Aline, qui la suppliaient de se soigner : elle se sentit frappée à mort. Elle refusa de voir M. Bonnet, en lui faisant répondre qu'il n'était pas temps encore. Quoique tous ses amis, venus de Limoges pour sa fête, voulussent rester près d'elle, elle les pria de l'excuser si elle ne remplissait pas les devoirs de l'hospitalité, mais elle désirait rester dans la plus profonde solitude. Après le brusque départ de Roubaud, les hôtes du château de Montégnac retournèrent à Limoges, moins désappointés que désespérés, car tous ceux que Grossetête avait amenés adoraient Véronique. On se perdit en conjectures sur l'événement qui avait pu causer ce mystérieux désastre.

Un soir, deux jours après le départ de la nombreuse famille des Grossetête, Aline introduisit Catherine dans l'appartement de madame Graslin. La Farrabesche resta clouée à l'aspect du changement qui s'était si subitement opéré chez sa maîtresse, à qui elle voyait un visage presque décomposé.

— Mon Dieu, madame, s'écria-t-elle, quel mal a fait cette pauvre fille! Si nous avions pu le prévoir, Farrabesche et moi, nous ne l'aurions jamais reçue. Elle vient d'apprendre que madame est malade, et m'envoie dire à madame Sauviat qu'elle désire lui parler.

— Ici! s'écria Véronique. Enfin, où est-elle?

— Mon mari l'a conduite au chalet.

— C'est bien, répondit madame Graslin; laissez-nous, et dites à Farrabesche de se retirer. Annoncez à cette dame que ma mère ira la voir, et qu'elle l'attende.

Quand la nuit fut venue, Véronique, appuyée sur sa mère, chemina lentement à travers le parc jusqu'au chalet. La lune brillait de tout son éclat, l'air était doux, et les deux femmes, visiblement émues, recevaient en quelque sorte des encouragements de la nature. La Sauviat s'arrêtait de moment en moment, et faisait reposer sa fille, dont les souffrances furent si poignantes, que Véronique ne put atteindre que vers minuit le sentier qui descendait des bois dans la prairie en pente, où brillait le toit argenté du chalet. La lueur de la lune donnait à la surface des eaux calmes la couleur des perles. Les bruits menus de la nuit, si retentissants dans le silence, formaient une harmonie suave. Véronique se posa sur le banc du chalet, au milieu du beau spectacle de cette nuit étoilée. Le murmure de deux voix et le bruit produit sur le sable par les pas de deux personnes encore éloignées furent apportés par l'eau, qui, dans le silence, traduit les sons aussi fidèlement qu'elle reflète les objets dans le calme. Véronique reconnut à sa douceur exquise l'organe du curé, le frôlement de la soutane et le cri d'une étoffe de soie qui devait être une robe de femme.

— Entrons, dit-elle à sa mère.

La Sauviat et Véronique s'assirent sur une crèche dans la salle basse destinée à être une étable.

— Mon enfant, disait le curé, je ne vous blâme point, vous êtes excusable; mais vous pouvez être la cause d'un malheur irréparable, car elle est l'âme de ce pays.

— Oh! monsieur, je m'en irai dès ce soir, répondit l'étrangère; mais, je puis vous le dire, quitter encore une fois mon pays, ce sera mourir. Si j'étais restée une journée de plus dans cet horrible New-York et aux États-Unis, où il n'y a ni espérance, ni foi, ni charité, je serais morte sans avoir été malade. L'air que je respirais me faisait mal dans la poitrine, les aliments ne m'y nourrissaient plus, je mourais en paraissant pleine de vie et de santé. Ma souffrance a cessé dès que j'ai eu le pied sur le vaisseau : j'ai cru être en France. Oh! monsieur, j'ai vu périr de chagrin ma mère et une de mes belles-sœurs. Enfin, mon grand-père Tascheron et ma grand'mère sont morts, morts, mon cher monsieur Bonnet, malgré les prospérités inouïes de Tascheronville... Oui, mon père a fondé un village dans l'État de l'Ohio; ce village est devenu presque

une ville, et le tiers des terres qui en dépendent est cultivé par notre famille, que Dieu a constamment protégée : nos cultures ont réussi, nos produits sont magnifiques, et nous sommes riches! Aussi avons-nous pu bâtir une église catholique; la ville est catholique, nous n'y souffrons point d'autre culte, et nous espérons convertir par notre exemple les mille sectes qui nous entourent. La vraie religion est en minorité dans ce triste pays d'argent et d'intérêts où l'âme a froid. Néanmoins, j'y retournerai plutôt mourir que de faire le moindre tort et causer la plus légère peine à la mère de notre cher Francis. Seulement, monsieur Bonnet, conduisez-moi pendant cette nuit au presbytère, et que je puisse prier sur *sa* tombe, qui seule m'a attirée ici; car, à mesure que je me rapprochais de l'endroit où *il* est, je me sentais tout autre. Non, je ne croyais pas être si heureuse ici!...

— Eh bien, dit le curé, venez, partons. Si quelque jour vous pouviez revenir sans inconvénients, je vous écrirais, Denise; mais peut-être cette visite à votre pays vous permettra-t-elle de demeurer là-bas sans souffrir...

— Quitter ce pays, qui maintenant est si beau? Voyez donc ce que madame Graslin a fait du Gabou! dit-elle en montrant le lac éclairé par la lune. Enfin, tous ces domaines seront à notre cher Francis...

— Vous ne partirez pas, Denise, dit madame Graslin en se montrant à la porte de l'étable.

La sœur de Jean-François Tascheron joignit les mains à l'aspect du spectre qui lui parlait. En ce moment, la pâle Véronique, éclairée par la lune, eut l'air d'une ombre en se dessinant sur les ténèbres de la porte ouverte de l'étable. Ses yeux brillaient comme deux étoiles.

— Non, ma fille, vous ne quitterez pas le pays que vous êtes venue revoir de si loin, et vous y serez heureuse, ou Dieu refuserait de seconder mes œuvres, et c'est lui qui sans doute vous envoie!

Elle prit par la main Denise étonnée, et l'emmena par un sentier vers l'autre rive du lac, en laissant sa mère et le curé, qui s'assirent sur le banc.

— Laissons-lui faire ce qu'elle veut, dit la Sauviat.

Quelques instants après, Véronique revint seule, et fut reconduite au château par sa mère et par le curé. Sans doute elle avait conçu quelque projet qui voulait le mystère, car personne dans le pays ne vit Denise et n'entendit parler d'elle. En reprenant le lit, madame Graslin ne le quitta plus; elle alla chaque jour plus mal, et parut contrariée de ne pouvoir se lever, en essayant à plusieurs reprises, mais en vain, de se promener dans le parc. Cependant, quelques jours après cette scène, au commencement du mois de juin, elle fit dans la matinée un effort violent sur elle-même, se leva, voulut s'habiller et se parer comme pour un jour de fête; elle pria Gérard de lui donner le bras : car ses amis venaient tous les jours savoir de ses nouvelles; et, quand Aline dit que sa maîtresse voulait se promener, tous accoururent au château. Madame Graslin, qui avait réuni toutes ses forces, les épuisa pour faire cette promenade. Elle accomplit son projet dans un paroxysme de volonté qui devait avoir une funeste réaction.

— Allons au chalet, et seuls, dit-elle à Gérard d'une voix douce et en le regardant avec une sorte de coquetterie. Voici ma dernière escapade, car j'ai rêvé cette nuit que les médecins arrivaient.

— Vous voulez voir vos bois? dit Gérard.

— Pour la dernière fois, répondit-elle. Mais j'ai, ajouta-t-elle d'une voix insinuante, à vous y faire de singulières propositions.

Elle força Gérard à s'embarquer avec elle sur le second lac, où elle se rendit à pied. Quand l'ingénieur, surpris de lui voir faire un pareil trajet, fit mouvoir les rames, elle lui indiqua la chartreuse comme but du voyage.

— Mon ami, lui dit-elle après une longue pause pendant laquelle elle avait contemplé le ciel, l'eau, les collines, les bords, j'ai la plus étrange demande à vous faire, mais je vous crois homme à m'obéir.

— En tout, sûr que vous ne pouvez rien vouloir que de bien, s'écria-t-il.

— Je veux vous marier, répondit-elle, et vous accomplirez le vœu d'une mourante certaine de faire votre bonheur.

— Je suis trop laid ! dit l'ingénieur.

— La personne est jolie, elle est jeune, elle veut vivre à Montégnac, et, si vous l'épousez, vous contribuerez à me rendre doux

mes derniers moments. Qu'il ne soit pas entre nous question de ses qualités, je vous la donne pour une créature d'élite; et, comme, en fait de grâces, de jeunesse, de beauté, la première vue suffit, nous l'allons voir à la chartreuse. Au retour, vous me direz un *non* ou un *oui* sérieux.

Après cette confidence, l'ingénieur accéléra le mouvement des rames, ce qui fit sourire madame Graslin. Denise, qui vivait cachée à tous les regards dans la chartreuse, reconnut madame Graslin et s'empressa d'ouvrir. Véronique et Gérard entrèrent. La pauvre fille ne put s'empêcher de rougir en rencontrant le regard de l'ingénieur, qui fut agréablement surpris par la beauté de Denise.

— La Curieux ne vous a laissée manquer de rien? lui demanda Veronique.

— Voyez, madame, dit-elle en lui montrant le déjeuner.

— Voici M. Gérard, de qui je vous ai parlé, reprit Véronique; il sera le tuteur de mon fils, et, après ma mort, vous demeurerez ensemble au château jusqu'à sa majorité.

— Oh ! madame, ne parlez pas ainsi.

— Mais regardez-moi, mon enfant! dit-elle à Denise, à qui elle vit aussitôt des larmes dans les yeux. — Elle vient de New-York, dit-elle à Gérard.

Ce fut une manière de mettre le couple en rapport. Gérard fit des questions à Denise, et Véronique les laissa causer en allant regarder le dernier lac du Gabou. A six heures, Gérard et Véronique revenaient en bateau vers le chalet.

— Eh bien? dit-elle en regardant son ami.

— Vous avez ma parole.

— Quoique vous soyez sans préjugés, reprit-elle, vous ne devez pas ignorer la circonstance cruelle qui a fait quitter le pays à cette pauvre enfant, ramenée ici par la nostalgie.

— Une faute?

— Oh non! dit Véronique; vous la présenterais-je? Elle est la sœur d'un ouvrier qui a péri sur l'échafaud...

— Ah! Tascheron, fit-il, l'assassin du père Pingret!...

— Oui, elle est la sœur d'un assassin! répéta madame Graslin avec une profonde ironie; vous pouvez reprendre votre parole.

Elle n'acheva pas, Gérard fut obligé de la porter sur le banc du

chalet, où elle resta sans connaissance pendant quelques instants. Elle trouva Gérard à ses genoux, qui lui dit, quand elle rouvrit les yeux :

— J'épouserai Denise!

Madame Graslin releva Gérard, lui prit la tête, le baisa sur le front; et, en le voyant étonné de ce remercîment, Véronique lui serra la main et lui dit :

— Vous saurez bientôt le mot de cette énigme. Tâchons de regagner la terrasse, où nous retrouverons nos amis. Il est bien tard, je suis bien faible, et néanmoins je veux faire de loin mes adieux à cette chère plaine!

Quoique la journée eût été d'une insupportable chaleur, les orages qui pendant cette année dévastèrent une partie de l'Europe et de la France, mais qui respectèrent le Limousin, avaient eu lieu dans le bassin de la Loire, et l'air commençait à fraîchir. Le ciel était alors si pur, que l'œil saisissait les moindres détails à l'horizon. Quelle parole peut peindre le délicieux concert que produisaient les bruits étouffés du bourg, animé par les travailleurs à leur retour des champs? Cette scène, pour être bien rendue, exige à la fois un grand paysagiste et un peintre de la figure humaine. N'y a-t-il pas, en effet, dans la lassitude de la nature et dans celle de l'homme une entente curieuse et difficile à rendre? La chaleur attiédie d'un jour caniculaire et la raréfaction de l'air donnent alors au moindre bruit fait par les êtres toute sa signification. Les femmes assises à leurs portes en attendant leurs hommes, qui souvent ramènent les enfants, babillent entre elles et travaillent encore. Les toits laissent échapper des fumées qui annoncent le dernier repas du jour, le plus gai pour les paysans : après, ils dormiront. Le mouvement exprime alors les pensées heureuses et tranquilles de ceux qui ont achevé leur journée. On entend des chants dont le caractère est bien certainement différent de ceux du matin. En ceci, les villageois imitent les oiseaux, dont les gazouillements, le soir, ne ressemblent en rien à leurs cris vers l'aube. La nature entière chante un hymne au repos, comme elle chante au lever du soleil un hymne d'allégresse. Les moindres actions des êtres animés semblent se teindre alors des douces et harmonieuses couleurs que le couchant jette sur les campagnes et qui prêtent au sable des chemins un carac-

tère placide. Si quelqu'un osait nier l'influence de cette heure, la plus belle du jour, les fleurs le démentiraient en l'enivrant de leurs plus pénétrants parfums, qu'elles exhalent alors et mêlent aux cris les plus tendres des insectes, aux amoureux murmures des oiseaux. Les traînes qui sillonnent la plaine au delà du bourg s'étaient voilées de vapeurs fines et légères. Dans les grandes prairies que partage le chemin départemental, alors ombragé de peupliers, d'acacias et de vernis du Japon, également entremêlés, tous si bien venus qu'ils donnaient déjà de l'ombrage, on apercevait les immenses et célèbres troupeaux de haut bétail, parsemés, groupés, les uns ruminant, les autres paissant encore. Les hommes, les femmes, les enfants achevaient les plus jolis travaux de la campagne, ceux de la fenaison. L'air du soir, animé par la subite fraîcheur des orages, apportait les nourrissantes senteurs des herbes coupées et des bottes de foin faites. Les moindres accidents de ce beau panorama se voyaient parfaitement : et ceux qui, craignant l'orage, achevaient en toute hâte des meules autour desquelles les faneuses accouraient avec des fourches chargées, et ceux qui remplissaient les charrettes au milieu des botteleurs, et ceux qui, dans le lointain, fauchaient encore, et celles qui retournaient les longues lignes d'herbes abattues comme des hachures sur les prés pour les faner, et celles qui se pressaient de les mettre en maquets. On entendait les rires de ceux qui jouaient, mêlés aux cris des enfants qui se poussaient sur les tas de foin. On distinguait les jupes roses, ou rouges, ou bleues, les fichus, les jambes nues, les bras des femmes, parées toutes de ces chapeaux de paille commune à grands bords, et les chemises des hommes, presque tous en pantalon blanc. Les derniers rayons du soleil poudroyaient à travers les longues lignes des peupliers plantés le long des rigoles qui divisent la plaine en prairies inégales, et caressaient les groupes composés de chevaux, de charrettes, d'hommes, de femmes, d'enfants et de bestiaux. Les gardeurs de bœufs, les bergères commençaient à réunir leurs troupeaux en les appelant au son de cornets rustiques. Cette scène était à la fois bruyante et silencieuse, singulière antithèse qui n'étonnera que les gens à qui les splendeurs de la campagne sont inconnues. Soit d'un côté du bourg, soit de l'autre, des convois de vert fourrage se succédaient. Ce spectacle avait je ne sais

quoi d'engourdissant. Aussi Véronique allait-elle silencieuse, entre Gérard et le curé. Quand une brèche faite par une rue champêtre entre les maisons étagées au-dessous de cette terrasse, du presbytère et de l'église, permettait au regard de plonger dans la Grande-Rue de Montégnac, Gérard et M. Bonnet apercevaient les yeux des femmes, des hommes, des enfants, enfin tous les groupes tournés vers eux, et suivant, plus particulièrement sans doute, madame Graslin. Combien de tendresses, de reconnaissances exprimées par les attitudes! De quelles bénédictions Véronique n'était-elle pas saluée! Avec quelle religieuse attention ces trois bienfaiteurs de tout un pays n'étaient-ils pas contemplés! L'homme ajoutait donc un hymne de reconnaissance à tous les chants du soir. Mais, si madame Graslin marchait les yeux attachés sur ces longues et magnifiques nappes vertes, sa création la plus chérie, le prêtre et le maire ne cessaient de regarder les groupes d'en bas, il était impossible de se méprendre à l'expression : la douleur, la mélancolie, les regrets mêlés d'espérance s'y peignaient. Personne, à Montégnac, n'ignorait que M. Roubaud était allé chercher des gens de science à Paris, et que la bienfaitrice de ce canton atteignait au terme d'une maladie mortelle. Dans tous les marchés, à dix lieues à la ronde, les paysans demandaient à ceux de Montégnac : « Comment va votre bourgeoise? » Ainsi, la grande idée de la mort planait sur ce pays, au milieu de ce tableau champêtre. De loin, dans la prairie, plus d'un faucheur en repassant sa faux, plus d'une jeune fille, le bras posé sur sa fourche, plus d'un fermier du haut de sa meule, en apercevant madame Graslin, restaient pensifs, examinant cette grande femme, la gloire de la Corrèze, et cherchant dans ce qu'ils pouvaient voir un indice de favorable augure, ou regardant pour l'admirer, poussés par un sentiment qui l'emportait sur le travail. « Elle se promène, elle va donc mieux! » Ce mot si simple était sur toutes les lèvres. La mère de madame Graslin, assise sur le banc en fer creux que Véronique avait fait mettre au bout de sa terrasse, à l'angle d'où la vue plongeait sur le cimetière à travers la balustrade, étudiait les mouvements de sa fille, elle la regardait marchant et quelques larmes roulaient dans ses yeux. Initiée aux efforts de ce courage surhumain, elle savait que Véronique en ce moment souffrait déjà les douleurs d'une horrible agonie, et se tenait ainsi debout par une

héroïque volonté. Ces larmes, presque rouges, qui firent leur chemin sur ce visage septuagénaire, hâlé, ridé, dont le parchemin ne paraissait devoir plier sous aucune émotion, excitèrent celles du jeune Graslin, que M. Ruffin tenait entre ses jambes.

— Qu'as-tu, mon enfant? lui dit vivement son précepteur.

— Ma grand'mère pleure,... répondit-il.

M. Ruffin, dont les yeux étaient arrêtés sur madame Graslin, qui venait à eux, regarda la mère Sauviat et reçut une vive atteinte à l'aspect de cette vieille tête de matrone romaine pétrifiée par la douleur et humectée de larmes.

— Madame, pourquoi ne l'avez-vous pas empêchée de sortir? dit le précepteur à cette vieille mère, que sa douleur muette rendait auguste et sacrée.

Pendant que Véronique venait d'un pas majestueux par une démarche d'une admirable élégance, la Sauviat, poussée par le désespoir de survivre à sa fille, laissa échapper le secret de bien des choses qui excitaient la curiosité.

— Marcher, s'écria-t-elle, et porter un affreux cilice de crin qui lui fait de continuelles piqûres sur la peau!

Cette parole glaça le jeune homme, qui n'avait pu demeurer insensible à la grâce exquise des mouvements de Véronique, et qui frémit en pensant à l'horrible et constant empire que l'âme avait dû conquérir sur le corps. La Parisienne la plus renommée pour l'aisance de sa tournure, pour son maintien et sa démarche, eût été vaincue peut-être en ce moment par Véronique.

— Elle le porte depuis treize ans, elle l'a mis après avoir achevé la nourriture du petit, dit la vieille en montrant le jeune Graslin. Elle a fait des miracles ici; mais, si l'on connaissait sa vie, elle pourrait être canonisée. Depuis qu'elle est ici, personne ne l'a vue mangeant; savez-vous pourquoi? Aline lui apporte, trois fois par jour, un morceau de pain sec sur une grande terrine de cendre et des légumes cuits à l'eau, sans sel, dans un plat de terre rouge semblable à ceux qui servent à donner la pâtée aux chiens! Oui, voilà comment se nourrit celle qui a donné la vie à ce canton... Elle fait ses prières à genoux sur le bord de son cilice. Sans ces austérités, elle ne saurait avoir, dit-elle, l'air riant que vous lui voyez. Je vous dis cela, reprit la vieille à voix basse, pour que vous le

d'admiration; vous nous offrez ce terrible spectacle, madame, dit le curé d'une voix grave; mais peut-être manquez-vous de pitié pour nous: laissez-nous au moins espérer que vous vous trompez, et que Dieu permettra que vous acheviez tout ce que vous avez commencé.

— Je n'ai rien fait que par vous, mes amis, dit-elle. J'ai pu vous être utile, et je ne le suis plus. Tout est vert autour de nous, il n'y a plus rien ici de désolé que mon cœur. Vous le savez, mon cher curé, je ne puis trouver la paix et le pardon que là...

Elle étendit la main sur le cimetière. Elle n'en avait jamais autant dit depuis le jour de son arrivée, où elle s'était trouvée mal à cette place. Le curé contempla sa pénitente, et la longue habitude qu'il avait de la pénétrer lui fit comprendre qu'il avait remporté dans cette simple parole un nouveau triomphe. Véronique avait dû prendre horriblement sur elle-même pour rompre, après ces douze années, le silence par un mot qui disait tant de choses. Aussi le curé joignit-il les mains par un geste plein d'onction qui lui était familier, et regarda-t-il avec une profonde émotion religieuse le groupe que formait cette famille dont tous les secrets avaient passé dans son cœur. Gérard, à qui les mots de paix et de pardon devaient paraître étranges, demeura stupéfait. M. Ruffin, les yeux attachés sur Véronique, était comme stupide. En ce moment, la calèche, menée rapidement, fila d'arbre en arbre.

— Ils sont cinq! dit le curé, qui put voir et compter les voyageurs.

— Cinq! s'écria M. Gérard. En sauront-ils plus à cinq qu'à deux?

— Ah! murmura madame Graslin, qui s'appuya sur le bras du curé, le procureur général y est!... Que vient-il faire ici?

— Et papa Grossetête aussi! s'écria Francis.

— Madame, dit le curé, qui soutint madame Graslin en l'emmenant à quelques pas, ayez du courage, et soyez digne de vous-même!

— Que veut-il? répondit-elle en allant s'accoter à la balustrade. — Ma mère!

La vieille Sauviat accourut avec une vivacité qui démentait toutes ses années.

— Je le reverrai!... dit Véronique.

— S'il vient avec M. Grossetête, répliqua le curé, sans doute il n'a que de bonnes intentions.

— Ah! monsieur, ma fille va mourir! s'écria la Sauviat en voyant l'impression que ces paroles produisirent sur la physionomie de madame Graslin. Son cœur pourra-t-il supporter de si cruelles émotions? M. Grossetête avait jusqu'à présent empêché cet homme de voir Véronique...

Madame Graslin avait le visage en feu.

— Vous le haïssez donc bien? demanda l'abbé Bonnet à sa pénitente.

— Elle a quitté Limoges pour ne pas mettre tout Limoges dans ses secrets, dit la Sauviat, épouvantée du rapide changement qui se faisait dans les traits déjà décomposés de madame Graslin.

— Ne voyez-vous pas qu'il empoisonnera les heures qui me restent, et pendant lesquelles je ne dois penser qu'au ciel? Il me cloue à la terre!... cria Véronique.

Le curé reprit le bras de madame Graslin et la contraignit à faire quelques pas avec lui; quand ils furent seuls, il la contempla en lui jetant un de ces regards angéliques par lesquels il calmait les plus violents mouvements de l'âme.

— S'il en est ainsi, lui dit-il, comme votre confesseur, je vous ordonne de le recevoir, d'être bonne et affectueuse pour lui, de quitter ce vêtement de colère, et de lui pardonner comme Dieu vous pardonnera. Il y a donc encore un reste de passion dans cette âme, que je croyais purifiée?... Brûlez ce dernier grain d'encens sur l'autel de la pénitence, sinon tout serait mensonge en vous.

— Il y avait encore cet effort à faire, il est fait, répondit-elle en s'essuyant les yeux. Le démon habitait ce dernier pli de mon cœur, et Dieu, sans doute, a mis au cœur de M. de Granville la pensée qui l'envoie ici... Combien de fois Dieu me frappera-t-il donc encore? s'écria-t-elle.

Elle s'arrêta, comme pour faire une prière mentale; elle revint vers la Sauviat et lui dit à voix basse :

— Ma chère mère, soyez douce et bonne pour M. le procureur général.

La vieille Auvergnate laissa échapper un frisson de fièvre.

— Il n'y a plus d'espoir, dit-elle en saisissant la main du curé

En ce moment, la calèche annoncée par le fouet du postillon montait la rampe ; la grille était ouverte, la voiture entra dans la cour, et les voyageurs vinrent aussitôt sur la terrasse. C'était l'illustre archevêque Dutheil, venu pour sacrer monseigneur Gabriel de Rastignac ; le procureur général, M. Grossetête et M. Roubaud, lequel donnait le bras à l'un des plus célèbres médecins de Paris, Horace Bianchon.

— Soyez les bienvenus, dit Véronique à ses hôtes. — Et vous particulièrement, reprit-elle en tendant la main au procureur général, qui lui donna une main qu'elle serra.

L'étonnement de M. Grossetête, de l'archevêque et de la Sauviat fut si grand, qu'il l'emporta sur la profonde discrétion acquise qui distingue les vieillards. Tous trois s'entre-regardèrent...

— Je comptais sur l'intervention de monseigneur, répondit M. de Granville, et sur celle de mon ami M. Grossetête pour obtenir de vous un favorable accueil. C'eût été pour toute ma vie un chagrin que de ne pas vous avoir revue...

— Je remercie celui qui vous a conduit ici, répondit-elle en regardant le comte de Granville pour la première fois depuis quinze ans. Je vous en ai voulu beaucoup pendant longtemps ; mais j'ai reconnu l'injustice de mes sentiments à votre égard, et vous saurez pourquoi, si vous demeurez jusqu'après-demain à Montégnac. — Monsieur, dit-elle en se tournant vers Horace Bianchon et le saluant, confirmera sans doute mes appréhensions. — C'est Dieu qui vous envoie, monseigneur, ajouta-t-elle en s'inclinant devant l'archevêque. Vous ne refuserez pas à notre vieille amitié de m'assister dans mes derniers moments ? Par quelle faveur ai-je autour de moi tous les êtres qui m'ont aimée et soutenue dans la vie !...

Au mot *aimée,* elle se tourna par une gracieuse attention vers M. de Granville, que cette marque d'affection toucha jusqu'aux larmes. Le silence le plus profond régnait dans cette assemblée. Les deux médecins se demandaient par quel sortilége cette femme se tenait debout en souffrant ce qu'elle devait souffrir. Les trois autres furent si effrayés des changements que la maladie avait produits en elle, qu'ils ne se communiquaient leurs pensées que par les yeux.

— Permettez, dit-elle avec sa grâce habituelle, que j'aille avec ces messieurs; l'affaire est urgente.

Elle salua tous ses hôtes, donna un bras à chaque médecin, se dirigea vers le château, en marchant avec une peine et une lenteur qui révélaient une catastrophe prochaine.

— Monsieur Bonnet, dit l'archevêque en regardant le curé, vous avez opéré des prodiges!

— Non pas moi, mais Dieu, monseigneur, répondit-il.

— On la disait mourante, s'écria M. Grossetête, mais elle est morte! il n'y a plus qu'un esprit...

— Une âme, dit M. Gérard.

— Elle est toujours la même! s'écria le procureur général.

— Elle est stoïque à la manière des anciens du Portique, dit le précepteur.

Ils allèrent tous en silence le long de la balustrade, regardant le paysage, où les feux du soleil couchant jetaient des clartés du plus beau rouge.

— Pour moi qui ai vu ce pays il y a treize ans, dit l'archevêque en montrant les plaines fertiles, la vallée et la montagne de Montégnac, ce miracle est aussi extraordinaire que celui dont je viens d'être témoin : car comment laissez-vous madame Graslin debout? elle devrait être couchée...

— Elle l'était, dit la Sauviat. Après dix jours pendant lesquels elle n'a pas quitté le lit, elle a voulu se lever pour voir une dernière fois le pays.

— Je comprends qu'elle ait désiré faire ses adieux à sa création, dit M. de Granville, mais elle risquait d'expirer sur cette terrasse.

— M. Roubaud nous avait recommandé de ne pas la contrarier, dit la Sauviat.

— Quel prodige! s'écria l'archevêque, dont les yeux ne se lassaient pas d'errer sur le paysage. Elle a ensemencé le désert! — Mais nous savons, monsieur, ajouta-t-il en regardant Gérard, que votre science et vos travaux y sont pour beaucoup.

— Nous n'avons été que ses ouvriers, répondit le maire; oui, nous ne sommes que des mains, elle est la pensée!

La Sauviat quitta le groupe pour aller savoir la décision du médecin de Paris.

— Il nous faudra de l'héroïsme, dit le procureur général à l'archevêque et au curé, pour être témoins de cette mort.

— Oui, dit M. Grossetête ; mais on doit faire de grandes choses pour une telle amie.

Après quelques tours et retours faits par ces personnages, tous en proie aux plus graves pensées, ils virent venir à eux deux fermiers de madame Graslin, qui se dirent envoyés par tout le bourg, en proie à une douloureuse impatience de connaître la sentence prononcée par le médecin de Paris.

— On consulte, et nous ne savons rien encore, mes amis, leur répondit l'archevêque.

M. Roubaud accourut alors, et son pas précipité fit hâter celui de chacun.

— Eh bien ? lui dit le maire.

— Elle n'a pas quarante-huit heures à vivre ! répondit M. Roubaud. En mon absence, le mal est arrivé à tout son développement. M. Bianchon ne comprend pas comment elle a pu marcher. Ces phénomènes, si rares, sont toujours dus à une grande exaltation. — Ainsi, messieurs, dit le médecin à l'archevêque et au curé, elle vous appartient, la science est inutile, et mon illustre confrère pense que vous avez à peine le temps nécessaire à vos cérémonies.

— Allons dire les prières de quarante heures, dit le curé à ses paroissiens en se retirant. Sa Grandeur daignera sans doute conférer les derniers sacrements ?

L'archevêque inclina la tête, il ne put rien dire, ses yeux étaient pleins de larmes. Chacun s'assit, s'accouda, s'appuya sur la balustrade et resta enseveli dans ses pensées. Les cloches de l'église envoyèrent quelques volées tristes. On entendit alors les pas de toute une population qui se précipitait vers le porche. Les lueurs des cierges allumés percèrent à travers les arbres du jardin de M. Bonnet, les chants détonèrent. Il ne régna plus sur les campagnes que les rouges lueurs du crépuscule, tous les chants d'oiseaux avaient cessé. La rainette seule jetait sa note longue, claire et mélancolique.

— Allons faire notre devoir, dit l'archevêque, qui marcha d'un pas lent et comme accablé.

La consultation avait eu lieu dans le grand salon du château. Cette immense pièce communiquait avec une chambre d'apparat meublée en damas rouge, où le fastueux Graslin avait déployé la magnificence des financiers. Véronique n'y était pas entrée six fois en quatorze ans, les grands appartements lui étaient complétement inutiles, elle n'y avait jamais reçu ; mais l'effort qu'elle venait de faire pour accomplir sa dernière obligation et pour dompter sa dernière révolte lui avait ôté ses forces, elle ne put monter chez elle. Quand l'illustre médecin eut pris la main à la malade et tâté le pouls, il regarda M. Roubaud en lui faisant un signe ; à eux deux, ils la prirent et la portèrent sur le lit de cette chambre, Aline ouvrit brusquement les portes. Comme tous les lits de parade, ce lit n'avait pas de draps ; les deux médecins déposèrent madame Graslin sur le couvre-pied de damas rouge et l'y étendirent. Roubaud ouvrit les fenêtres, poussa les persiennes et appela. Les domestiques, la vieille Sauviat accoururent. On alluma les bougies jaunies des candélabres.

— Il est dit, s'écria la mourante en souriant, que ma mort sera ce qu'elle doit être pour une âme chrétienne : une fête !

Pendant la consultation, elle dit encore :

— M. le procureur général a fait son métier, je m'en allais, il m'a poussée...

La vieille mère regarda sa fille en se mettant un doigt sur les lèvres.

— Ma mère, je parlerai, lui répondit Véronique. Voyez ! le doigt de Dieu est en tout ceci : je vais expirer dans une chambre rouge...

La Sauviat sortit, épouvantée de ce mot.

— Aline, dit-elle, elle parle ! elle parle !...

— Ah ! madame n'a plus son bon sens, s'écria la fidèle femme de chambre, qui apportait des draps. Allez chercher M. le curé, madame.

— Il faut déshabiller votre maîtresse, dit Bianchon à la femme de chambre quand elle entra.

— Ce sera bien difficile, madame est enveloppée d'un cilice en crin.

— Comment, au XIXe siècle, s'écria le grand médecin, il se pratique encore de semblables horreurs !

— Madame Graslin ne m'a jamais permis de lui palper l'estomac, dit M. Roubaud. Je n'ai rien pu savoir de sa maladie que par l'état du visage, que par celui du pouls, et par des renseignements que j'obtenais de sa mère et de sa femme de chambre.

On avait mis Véronique sur un canapé pendant qu'on lui arrangeait le lit de parade placé au fond de cette chambre. Les médecins causaient à voix basse. La Sauviat et Aline firent le lit. Les visages des deux Auvergnates étaient effrayants à voir; elles avaient le cœur percé par cette idée : « Nous faisons son lit pour la dernière fois, elle va mourir là! » La consultation ne fut pas longue. Avant tout, Bianchon exigea qu'Aline et la Sauviat coupassent d'autorité, malgré la malade, le cilice de crin et lui missent une chemise. Les deux médecins allèrent dans le salon pendant cette opération. Quand Aline passa, tenant ce terrible instrument de pénitence enveloppé d'une serviette, elle leur dit :

— Le corps de madame n'est qu'une plaie!

Les deux docteurs rentrèrent.

— Votre volonté est plus forte que celle de Napoléon, madame, dit Bianchon, après quelques demandes auxquelles Véronique répondit avec clarté : vous conservez votre esprit et vos facultés dans la dernière période de la maladie où l'empereur avait perdu sa rayonnante intelligence. D'après ce que je sais de vous, je dois vous dire la vérité.

— Je vous la demande à mains jointes, dit-elle; vous avez le pouvoir de mesurer ce qui me reste de forces, et j'ai besoin de toute ma vie pour quelques heures.

— Ne pensez donc maintenant qu'à votre salut, dit Bianchon.

— Si Dieu me fait la grâce de me laisser mourir tout entière, répondit-elle avec un sourire céleste, croyez que cette faveur est utile à la gloire de son Église. Ma présence d'esprit est nécessaire pour accomplir une pensée de Dieu, tandis que Napoléon avait accompli toute sa destinée.

Les deux médecins se regardaient avec étonnement, en écoutant ces paroles prononcées aussi aisément que si madame Graslin eût été dans son salon.

— Ah! voilà le médecin qui va me guérir, dit-elle en voyant entrer l'archevêque.

Elle rassembla ses forces pour se mettre sur son séant, pour saluer gracieusement M. Bianchon, et le prier d'accepter autre chose que de l'argent pour la bonne nouvelle qu'il venait de lui donner; elle dit quelques mots à l'oreille de sa mère, qui emmena le médecin; puis elle ajourna l'archevêque jusqu'au moment où le curé viendrait, et manifesta le désir de prendre un peu de repos. Aline veilla sa maîtresse. A minuit, madame Graslin s'éveilla, demanda l'archevêque et le curé, que sa femme de chambre lui montra priant pour elle. Elle fit un signe pour renvoyer sa mère et la servante, et, sur un nouveau signe, les deux prêtres vinrent à son chevet.

— Monseigneur, et vous, monsieur le curé, je ne vous apprendrai rien que vous ne sachiez. Vous le premier, monseigneur, vous avez jeté votre coup d'œil dans ma conscience, vous y avez lu presque tout mon passé, et ce que vous y avez entrevu vous a suffi. Mon confesseur, cet ange que le ciel a mis près de moi, sait quelque chose de plus : j'ai dû lui tout avouer. Vous de qui l'intelligence est éclairée par l'esprit de l'Église, je veux vous consulter sur la manière dont, en vraie chrétienne, je dois quitter la vie. Vous, austères et saints esprits, croyez-vous que, si le ciel daigne pardonner au plus entier, au plus profond repentir qui jamais ait agité une âme coupable, pensez-vous que j'aie satisfait à tous mes devoirs ici-bas?

— Oui, dit l'archevêque, oui, ma fille.

— Non, mon père, non, dit-elle en se dressant et jetant des éclairs par les yeux. Il est, à quelques pas d'ici, une tombe où gît un malheureux qui porte le poids d'un horrible crime; il est dans cette somptueuse demeure une femme que couronne une renommée de bienfaisance et de vertu. Cette femme, on la bénit; ce pauvre jeune homme, on le maudit! Le criminel est accablé de réprobation, je jouis de l'estime générale; je suis pour la plus grande partie dans le forfait, il est pour beaucoup dans le bien qui me vaut tant de gloire et de reconnaissance; fourbe que je suis, j'ai les mérites; martyr de sa discrétion, il est couvert de honte! Je mourrai dans quelques heures, voyant tout un canton me pleurer, tout un département célébrer mes bienfaits, ma piété, mes vertus; tandis qu'il est mort au milieu des injures, à la vue de toute une

population accourue en haine des meurtriers! Vous, mes juges, vous êtes indulgents; mais j'entends en moi-même une voix impérieuse qui ne me laisse aucun repos. Ah! la main de Dieu, moins douce que la vôtre, m'a frappée de jour en jour, comme pour m'avertir que tout n'était pas expié. Mes fautes ne seront rachetées que par un aveu public. Il est heureux, lui! Criminel, il a donné sa vie avec ignominie à la face du ciel et de la terre. Et moi, je trompe encore le monde comme j'ai trompé la justice humaine. Il n'est pas un hommage qui ne m'ait insultée, pas un éloge qui n'ait été brûlant pour mon cœur. Ne voyez-vous pas, dans l'arrivée ici du procureur général, un commandement du ciel d'accord avec la voix qui me crie : « Avoue! »

Les deux prêtres, le prince de l'Église de même que l'humble curé, ces deux grandes lumières tenaient les yeux baissés et gardaient le silence. Trop émus par la grandeur et par la résignation de la coupable, les juges ne pouvaient pas prononcer d'arrêt.

— Mon enfant, dit après une pause l'archevêque en relevant sa belle tête, macérée par les coutumes de sa pieuse vie, vous allez au delà des commandements de l'Église. La gloire de l'Église est de faire concorder ses dogmes avec les mœurs de chaque temps, car l'Église est destinée à traverser les siècles des siècles en compagnie de l'humanité. La confession secrète a, selon ses décisions, remplacé la confession publique. Cette substitution a fait la loi nouvelle. Les souffrances que vous avez endurées suffisent. Mourez en paix : Dieu vous a bien entendue.

— Mais le vœu de la criminelle n'est-il pas conforme aux lois de la première Église, qui a enrichi le ciel d'autant de saints, de martyrs et de confesseurs qu'il y a d'étoiles au firmament? reprit Véronique avec véhémence. Qui a écrit : *Confessez-vous les uns aux autres?* n'est-ce pas les disciples immédiats de notre Sauveur? Laissez-moi confesser publiquement ma honte, à genoux. Ce sera le redressement de mes torts envers le monde, envers une famille proscrite et presque éteinte par ma faute. Le monde doit apprendre que mes bienfaits ne sont pas une offrande, mais que c'est une dette que j'acquitte. Si, plus tard, après moi, quelque indice m'arrachait le voile menteur qui me couvre?... Ah! cette idée avance pour moi l'heure suprême.

— Je vois en ceci des calculs, mon enfant, dit gravement l'archevêque. Il y a encore en vous des passions bien fortes; celle que je croyais éteinte est...

— Oh! je vous le jure, monseigneur, dit-elle en interrompant le prélat et lui montrant des yeux fixes d'horreur, mon cœur est aussi purifié que peut l'être celui d'une femme coupable et repentante : il n'y a plus en tout moi que la pensée de Dieu.

— Laissons, monseigneur, son cours à la justice céleste, dit le curé d'une voix attendrie. Voici quatre ans que je m'oppose à cette pensée, elle est la cause des seuls débats qui se soient élevés entre ma pénitente et moi. J'ai vu jusqu'au fond de cette âme, la terre n'y a plus aucun droit. Si les pleurs, les gémissements, les contritions de quinze années ont porté sur une faute commune à deux êtres, ne croyez pas qu'il y ait eu la moindre volupté dans ces longs et terribles remords. Depuis longtemps, le souvenir ne mêle plus ses flammes à celles de la plus ardente pénitence. Oui, tant de larmes ont éteint un si grand feu. Je garantis, dit-il en étendant sa main sur la tête de madame Graslin et en laissant voir des yeux humides, je garantis la pureté de cette âme archangélique. D'ailleurs, j'entrevois dans ce désir la pensée d'une réparation envers une famille absente que Dieu semble avoir représentée ici par un de ces événements où sa providence éclate.

Véronique prit au curé sa main tremblante et la baisa.

— Vous m'avez été bien souvent rude, cher pasteur, mais en ce moment je découvre où vous renfermiez votre douceur apostolique! — Vous, dit-elle en regardant l'archevêque, vous, le chef suprême de ce coin du royaume de Dieu, soyez en ce moment d'ignominie mon soutien. Je m'inclinerai la dernière des femmes, vous me relèverez pardonnée, et, peut-être, l'égale de celles qui n'ont point failli.

L'archevêque demeura silencieux, occupé sans doute à peser toutes les considérations que son œil d'aigle apercevait.

— Monseigneur, dit alors le curé, la religion a reçu de fortes atteintes. Ce retour aux anciens usages, nécessité par la grandeur de la faute et du repentir, ne sera-t-il pas un triomphe dont il nous sera tenu compte?

— On dira que nous sommes des fanatiques! on dira que nous avons exigé cette cruelle scène!...

Et l'archevêque retomba dans ses méditations.

En ce moment, Horace Bianchon et Roubaud entrèrent après avoir frappé. Quand la porte s'ouvrit, Véronique aperçut sa mère, son fils et tous les gens de sa maison en prière. Les curés de deux paroisses voisines étaient venus assister M. Bonnet, et peut-être aussi saluer le grand prélat, que le clergé français portait unanimement aux honneurs du cardinalat, en espérant que la lumière de son intelligence, vraiment gallicane, éclairerait le sacré collége. Horace Bianchon repartait pour Paris; il venait dire adieu à la mourante, et la remercier de sa munificence. Il vint à pas lents, devinant, à l'attitude des deux prêtres, qu'il s'agissait de la plaie du cœur qui avait déterminé celle du corps. Il prit la main de Véronique, la posa sur le lit et lui tâta le pouls. Ce fut une scène que le silence le plus profond, celui d'une nuit d'été dans la campagne, rendit solennelle. Le grand salon, dont la porte à deux battants restait ouverte, était illuminé pour éclairer la petite assemblée des gens qui priaient, tous à genoux, moins les deux prêtres assis et lisant leur bréviaire. De chaque côté de ce magnifique lit de parade étaient le prélat dans son costume violet, le curé, puis les deux hommes de la science.

— Elle est agitée jusque dans la mort! dit Horace Bianchon, qui, semblable à tous les hommes d'un immense talent, avait la parole souvent aussi grande que l'étaient les spectacles auxquels il assistait.

L'archevêque se leva, comme poussé par un élan intérieur; il appela M. Bonnet en se dirigeant vers la porte, ils traversèrent la chambre, le salon, et sortirent sur la terrasse, où ils se promenèrent pendant quelques instants. Au moment où ils revinrent, après avoir discuté ce cas de discipline ecclésiastique, Roubaud venait à leur rencontre.

— M. Bianchon m'envoie vous dire de vous presser; madame Graslin se meurt dans une agitation étrangère aux douleurs excessives de la maladie.

L'archevêque hâta le pas et dit en entrant à madame Graslin, qui le regardait avec anxiété :

— Vous serez satisfaite !

Bianchon tenait toujours le pouls de la malade, il laissa échapper un mouvement de surprise, et jeta un coup d'œil sur Roubaud et sur les deux prêtres.

— Monseigneur, ce corps n'est plus de notre domaine : votre parole a mis la vie là où il y avait la mort. Vous feriez croire à un miracle !

— Il y a longtemps que madame est toute âme ! dit Roubaud, que Véronique remercia par un regard.

En ce moment, un sourire où se peignait le bonheur que lui causait la pensée d'une expiation complète rendit à sa figure l'air d'innocence qu'elle eut à dix-huit ans. Toutes les agitations inscrites en rides effrayantes, les couleurs sombres, les marques livides, tous les détails qui rendaient cette tête si horriblement belle naguère, quand elle exprimait seulement la douleur, enfin les altérations de tout genre disparurent ; il semblait à tous que jusqu'alors Véronique avait porté un masque, et que ce masque tombait. Pour la dernière fois s'accomplissait l'admirable phénomène par lequel le visage de cette créature en expliquait la vie et les sentiments. Tout en elle se purifia, s'éclaircit, et il y eut sur son visage comme un reflet des flamboyantes épées des anges gardiens qui l'entouraient. Elle fut ce qu'elle était quand Limoges l'appelait *la belle madame Graslin*. L'amour de Dieu se montrait plus puissant encore que ne l'avait été l'amour coupable : l'un mit jadis en relief les forces de la vie, l'autre écartait toutes les défaillances de la mort. On entendit un cri étouffé : la Sauviat se montra, elle bondit jusqu'au lit en disant :

— Je revois donc enfin mon enfant !

L'expression de cette vieille femme en prononçant ces deux mots, *mon enfant,* rappela si vivement la première innocence des enfants, que les spectateurs de cette belle mort détournèrent tous la tête pour cacher leur émotion. L'illustre médecin prit la main de madame Graslin, la baisa, puis il partit. Le bruit de sa voiture retentit au milieu du silence de la campagne, en disant qu'il n'y avait aucune espérance de conserver l'âme de ce pays. L'archevêque, le curé, le médecin, tous ceux qui se sentaient fatigués allèrent prendre un peu de repos quand madame Graslin s'endormit elle-même

pour quelques heures : car elle s'éveilla dès l'aube, en demandant qu'on ouvrît ses fenêtres. Elle voulait voir le lever de son dernier soleil.

A dix heures du matin, l'archevêque, revêtu de ses habits pontificaux, vint dans la chambre de madame Graslin. Le prélat eut, ainsi que M. Bonnet, une si grande confiance en cette femme, qu'ils ne lui firent aucune recommandation sur les limites entre lesquelles elle devait renfermer ses aveux. Véronique aperçut alors un clergé plus nombreux que ne le comportait l'église de Montégnac, car celui des communes voisines s'y était joint. Monseigneur allait être assisté par quatre curés. Les magnifiques ornements offerts par madame Graslin à sa chère paroisse donnaient un grand éclat à cette cérémonie. Huit enfants de chœur, dans leur costume rouge et blanc, se rangèrent sur deux files, à partir du lit jusque dans le salon, tenant tous un de ces énormes flambeaux de bronze doré que Véronique avait fait venir de Paris. La croix et la bannière de l'église étaient tenues de chaque côté de l'estrade par deux sacristains à cheveux blancs. Grâce au dévouement des gens, on avait placé près de la porte du salon l'autel en bois pris dans la sacristie, orné, préparé pour que monseigneur pût y dire la messe. Madame Graslin fut touchée de ces soins, que l'Église accorde seulement aux personnes royales. Les deux battants de la porte qui donnait sur la salle à manger étaient ouverts, elle put voir le rez-de-chaussée de son château rempli par une grande partie de la population. Les amis de cette femme avaient pourvu à tout, car le salon était exclusivement occupé par les gens de sa maison. En avant, et groupés devant la porte de sa chambre, se trouvaient les amis et les personnes sur la discrétion desquelles on pouvait compter. MM. Grossetête, de Granville, Roubaud, Gérard, Clousier, Ruffin, se placèrent au premier rang. Tous devaient se lever et se tenir debout pour empêcher ainsi la voix de la pénitente d'être écoutée par d'autres que par eux. Il y eut d'ailleurs une circonstance heureuse pour la mourante : les pleurs de ses amis étouffèrent ses aveux. En tête de tous, deux personnes offraient un horrible spectacle. La première était Denise Tascheron : ses vêtements étrangers, d'une simplicité quakerienne, la rendaient méconnaissable à ceux du village qui la pouvaient apercevoir; mais elle était,

pour l'autre personne, une connaissance difficile à oublier, et son apparition fut un horrible trait de lumière. Le procureur général entrevit la vérité; le rôle qu'il avait joué auprès de madame Graslin, il le devina dans toute son étendue. Moins dominé que les autres par la question religieuse, en sa qualité d'enfant du XIXe siècle, le magistrat eut au cœur une féroce épouvante, car il put alors contempler le drame de la vie intérieure de Véronique à l'hôtel Graslin, pendant le procès Tascheron. Cette tragique époque reparut tout entière à son souvenir, éclairée par les deux yeux de la vieille Sauviat, qui, allumés par la haine, tombaient sur lui comme deux jets de plomb fondu; cette vieille, debout à dix pas de lui, ne lui pardonnait rien. Cet homme, qui représentait la justice humaine, éprouva des frissons. Pâle, atteint dans son cœur, il n'osa jeter les yeux sur le lit où la femme qu'il avait tant aimée, livide sous la main de la mort, tirait sa force, pour dompter l'agonie, de la grandeur même de sa faute; et le sec profil de Véronique, nettement dessiné en blanc sur le damas rouge, lui donna le vertige. A onze heures, la messe commença. Quand l'épître eut été lue par le curé de Vizay, l'archevêque quitta sa dalmatique et se plaça au seuil de la porte.

— Chrétiens rassemblés ici pour assister à la cérémonie de l'extrême-onction que nous allons conférer à la maîtresse de cette maison, dit-il, vous qui joignez vos prières à celles de l'Église afin d'intercéder pour elle auprès de Dieu et obtenir son salut éternel, apprenez qu'elle ne s'est pas trouvée digne, à cette heure suprême, de recevoir le saint viatique sans avoir fait, pour l'édification de son prochain, la confession publique de la plus grande de ses fautes. Nous avons résisté à son pieux désir, quoique cet acte de contrition ait été pendant longtemps en usage dans les premiers jours du christianisme; mais, comme cette pauvre femme nous a dit qu'il s'agissait en ceci de la réhabilitation d'un malheureux enfant de cette paroisse, nous la laissons libre de suivre les inspirations de son repentir.

Après ces paroles dites avec une onctueuse dignité pastorale, l'archevêque se retourna pour faire place à Véronique. La mourante apparut soutenue par sa vieille mère et par le curé, deux grandes et vénérables images : ne tenait-elle pas son corps de la

maternité, son âme de sa mère spirituelle, l'Église? Elle se mit à genoux sur un coussin, joignit les mains et se recueillit pendant quelques instants pour puiser en elle-même, à quelque source épanchée du ciel, la force de parler. En ce moment, le silence eut je ne sais quoi d'effrayant. Nul n'osait regarder son voisin. Tous les yeux étaient baissés. Cependant, le regard de Véronique, quand elle leva les yeux, rencontra celui du procureur général, et l'expression de ce visage devenu blanc la fit rougir.

— Je ne serais pas morte en paix, dit Véronique d'une voix altérée, si j'avais laissé de moi la fausse image que chacun de vous qui m'écoutez a pu s'en faire. Vous voyez en moi une grande criminelle, qui se recommande à vos prières et qui cherche à se rendre digne de pardon par l'aveu public de sa faute. Cette faute fut si grave, elle eut des suites si fatales, qu'aucune pénitence ne la rachètera peut-être. Mais plus j'aurai subi d'humiliations sur cette terre, moins j'aurai sans doute à redouter de colère dans le royaume céleste où j'aspire. Mon père, qui avait tant de confiance en moi, recommanda, voici bientôt vingt ans, à mes soins un enfant de cette paroisse, chez lequel il avait reconnu l'envie de se bien conduire, une aptitude à l'instruction et d'excellentes qualités. Cet enfant est le malheureux Jean-François Tascheron, qui s'attacha dès lors à moi comme à sa bienfaitrice. Comment l'affection que je lui portais devint-elle coupable? c'est ce que je crois être dispensée d'expliquer. Peut-être verrait-on les sentiments les plus purs qui nous font agir ici-bas détournés insensiblement de leur pente par des sacrifices inouïs, par des raisons tirées de notre fragilité, par une foule de causes qui paraîtraient diminuer l'étendue de ma faute. Que les plus nobles affections aient été mes complices, en suis-je moins coupable? J'aime mieux avouer que moi, qui, par l'éducation, par ma situation dans le monde, pouvais me croire supérieure à l'enfant que me confiait mon père, et de qui je me trouvais séparée par la délicatesse naturelle à notre sexe, j'ai fatalement écouté la voix du démon. Je me suis bientôt trouvée beaucoup trop la mère de ce jeune homme pour être insensible à sa muette et délicate admiration. Lui seul, le premier, m'appréciait à ma valeur. Peut-être ai-je moi-même été séduite par d'horribles calculs : j'ai songé combien serait discret un en-

fant qui me devait tout, et que le hasard avait placé si loin de moi, quoique nous fussions égaux par notre naissance. Enfin, j'ai trouvé dans ma renommée de bienfaisance et dans mes pieuses occupations un manteau pour protéger ma conduite. Hélas! et ceci sans doute est l'une de mes plus grandes fautes, j'ai caché ma passion à l'ombre des autels. Les plus vertueuses actions, l'amour que j'ai pour ma mère, les actes d'une dévotion véritable et sincère au milieu de tant d'égarements, j'ai tout fait servir au misérable triomphe d'uue passion insensée, et ce fut autant de liens qui m'enchaînèrent. Ma pauvre mère adorée, qui m'entend, a été, sans en rien savoir pendant longtemps, l'innocente complice du mal. Quand elle a ouvert les yeux, il y avait trop de faits dangereux accomplis pour qu'elle ne cherchât pas dans son cœur de mère la force de se taire. Chez elle, le silence est ainsi devenu la plus haute des vertus. Son amour pour sa fille a triomphé de son amour pour Dieu. Ah! je la décharge solennellement du voile pesant qu'elle a porté. Elle achèvera ses derniers jours sans faire mentir ni ses yeux ni son front. Que sa maternité soit pure de blâme, que cette noble et sainte vieillesse, couronnée de vertus, brille de tout son éclat, et soit dégagée de cet anneau par lequel elle touchait indirectement à tant d'infamie!...

Ici, les pleurs coupèrent pendant un moment la parole à Véronique; Aline lui fit respirer des sels.

— Il n'y a pas jusqu'à la dévouée servante qui me rend ce dernier service qui n'ait été meilleure pour moi que je ne le méritais, et qui du moins a feint d'ignorer ce qu'elle savait; mais elle a été dans le secret des austérités par lesquelles j'ai brisé cette chair qui avait failli. Je demande donc pardon au monde de l'avoir trompé, entraînée par la terrible logique du monde. Jean-François Tascheron n'est pas aussi coupable que la société a pu le croire. Ah! vous tous qui m'écoutez, je vous en supplie! tenez compte de sa jeunesse et d'une ivresse excitée autant par les remords qui m'ont saisie que par d'involontaires séductions. Bien plus! ce fut la probité, mais une probité mal entendue, qui causa le plus grand de tous les malheurs. Nous ne supportâmes ni l'un ni l'autre ces tromperies continuelles. Il en appelait, l'infortuné, à ma propre grandeur, et voulait rendre le moins blessant possible pour autrui

ce fatal amour. J'ai donc été la cause de son crime. Poussé par la nécessité, le malheureux, coupable de trop de dévouement pour une idole, avait choisi dans tous les actes répréhensibles celui dont les dommages étaient irréparables. Je n'ai rien su qu'au moment même. A l'exécution, la main de Dieu a renversé tout cet échafaudage de combinaisons fausses. Je suis rentrée ayant entendu des cris qui retentissent encore à mes oreilles, ayant deviné des luttes sanglantes qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'arrêter, moi l'objet de cette folie. Tascheron était devenu fou, je vous l'atteste...

Ici, Véronique regarda le procureur général, et l'on entendit un profond soupir sortir de la poitrine de Denise.

— Il n'avait plus sa raison en voyant ce qu'il croyait être son bonheur détruit par des circonstances imprévues. Ce malheureux, égaré par son cœur, a marché fatalement d'un délit dans un crime, et d'un crime dans un double meurtre. Certès, il est parti de chez ma mère innocent, il y est revenu coupable. Moi seule au monde savais qu'il n'y eut ni préméditation ni aucune des circonstances aggravantes qui lui ont valu son arrêt de mort. Cent fois j'ai voulu me livrer pour le sauver, et cent fois un horrible héroïsme, nécessaire et supérieur, a fait expirer la parole sur mes lèvres. Certes, ma présence à quelques pas a contribué peut-être à lui donner l'odieux, l'infâme, l'ignoble courage des assassins. Seul, il aurait fui... J'avais formé cette âme, élevé cet esprit, agrandi ce cœur, je le connaissais, il était incapable de lâcheté ni de bassesse. Rendez justice à ce bras innocent, rendez justice à celui que Dieu, dans sa clémence, laisse dormir en paix dans le tombeau que vous avez arrosé de vos larmes, devinant sans doute la vérité! Punissez, maudissez la coupable que voici! Épouvantée du crime, une fois commis, j'ai tout fait pour le cacher. J'avais été chargée par mon père, moi privée d'enfants, d'en conduire un à Dieu, je l'ai conduit à l'échafaud... Ah! versez sur moi tous les reproches, accablez-moi, voici l'heure!

En disant ces paroles, ses yeux étincelaient d'une fierté sauvage. L'archevêque, debout derrière elle et qui la protégeait de sa crosse pastorale, quitta son attitude impassible, il voila ses yeux de sa main droite. Un cri sourd se fit entendre, comme si quelqu'un se mourait. Deux personnes, Gérard et Roubaud, reçurent dans leurs

bras et emportèrent Denise Tascheron complétement évanouie. Ce spectacle éteignit un peu le feu des yeux de Véronique ; elle fut inquiète, mais sa sérénité de martyre reparut bientôt.

— Vous le savez maintenant, reprit-elle, je ne mérite ni louanges ni bénédictions pour ma conduite ici. J'ai mené pour le ciel une vie secrète de pénitences aiguës que le ciel appréciera ! Ma vie connue a été une immense réparation des maux que j'ai causés : j'ai marqué mon repentir en traits ineffaçables sur cette terre, il subsistera presque éternellement. Il est écrit dans les champs fertilisés, dans le bourg agrandi, dans les ruisseaux dirigés de la montagne dans cette plaine, autrefois inculte et sauvage, maintenant verte et productive. Il ne se coupera pas un arbre d'ici à cent ans que les gens de ce pays ne se disent à quels remords on en aura dû l'ombrage ! Cette âme repentante, et qui aurait animé une longue vie utile à ce pays, respirera donc longtemps parmi vous. Ce que vous auriez dû à ses talents, à une fortune dignement acquise, est accompli par l'héritière de son repentir, par celle qui causa le crime. Tout a été réparé de ce qui revient à la société ; moi seule suis chargée de cette vie, arrêtée dans sa fleur, qui m'avait été confiée et dont il va m'être demandé compte !...

Là, les larmes voilèrent de nouveau la flamme de ses yeux. Elle fit une pause.

— Il est, enfin, parmi vous un homme qui, pour avoir strictement accompli son devoir, a été pour moi l'objet d'une haine que je croyais devoir être éternelle, reprit-elle. Il a été le premier instrument de mon supplice. J'étais trop près du fait, j'avais encore les pieds trop avant dans le sang, pour ne pas haïr la justice. Tant que ce grain de colère troublerait mon cœur, j'ai compris qu'il y aurait un reste de passion condamnable ; je n'ai rien eu à pardonner, j'ai seulement putrifié ce coin où le Mauvais se cachait. Quelque pénible qu'ait été cette victoire, elle est complète.

Le procureur général laissa voir à Véronique un visage plein de larmes. La justice humaine semblait avoir des remords. Quand la pénitente détourna la tête pour pouvoir continuer, elle rencontra la figure baignée de pleurs d'un vieillard, de Grossetête, qui lui tendait des mains suppliantes, comme pour dire : « Assez ! » En ce moment, cette femme sublime entendit un tel concert de larmes,

qu'émue par tant de sympathies, et ne soutenant pas le baume de ce pardon général, elle fut prise d'une faiblesse ; en la voyant atteinte dans les sources de sa force, sa vieille mère retrouva les bras de la jeunesse pour l'emporter.

— Chrétiens, dit l'archevêque, vous avez entendu la confession de cette pénitente; elle confirme l'arrêt de la justice humaine, et peut en calmer les scrupules ou les inquiétudes. Vous devez avoir trouvé en ceci de nouveaux motifs pour joindre vos prières à celles de l'Église, qui offre à Dieu le saint sacrifice de la messe afin d'implorer sa miséricorde en faveur d'un si grand repentir.

L'office fut repris; Véronique le suivit d'un air qui peignait un tel contentement intérieur, qu'elle ne parut plus être la même femme à tous les yeux. Il y eut sur son visage une expression candide, digne de la jeune fille naïve et pure qu'elle avait été dans la vieille maison paternelle. L'aube de l'éternité blanchissait déjà son front et dorait son visage de teintes célestes. Elle entendait sans doute de mystiques harmonies, et puisait la force de vivre dans son désir de s'unir une dernière fois à Dieu; le curé Bonnet vint auprès du lit et lui donna l'absolution ; l'archevêque lui administra les saintes huiles avec un sentiment paternel qui montrait à tous les assistants combien cette brebis égarée, mais revenue, lui était chère. Le prélat ferma aux choses de la terre, par une sainte onction. ces yeux qui avaient causé tant de mal, et mit le cachet de l'Église sur ces lèvres trop éloquentes. Les oreilles, par où les mauvaises inspirations avaient pénétré, furent à jamais closes. Tous les sens, amortis par la pénitence, furent ainsi sanctifiés, et l'esprit du mal dut être sans pouvoir sur cette âme. Jamais assistance ne comprit mieux la grandeur et la profondeur d'un sacrement, que ceux qui voyaient les soins de l'Église justifiés par les aveux de cette femme mourante. Ainsi préparée, Véronique reçut le corps de Jésus-Christ avec une expression d'espérance et de joie qui fondit les glaces de l'incrédulité contre laquelle le curé s'était tant de fois heurté : Roubaud, confondu, devint catholique en un moment! Ce spectacle fut touchant et terrible à la fois; mais il fut solennel par la disposition des choses à un tel point, que la peinture y aurait trouvé peut-être le sujet d'un de ses chefs-d'œuvre. Quand, après ce funèbre épisode, la mourante entendit commencer l'évangile de

saint Jean, elle fit signe à sa mère de lui ramener son fils, qui avait été emmené par le précepteur. Quand elle vit Francis agenouillé sur l'estrade, la mère pardonnée se crut le droit d'imposer ses mains à cette tête pour la bénir, et rendit le dernier soupir. La vieille Sauviat était là, debout, toujours à son poste, comme depuis vingt années. Cette femme, héroïque à sa manière, ferma les yeux de sa fille, qui avait tant souffert, et les baisa l'un après l'autre. Tous les prêtres, suivis du clergé, entourèrent alors le lit. Aux clartés flamboyantes des cierges, ils entonnèrent le terrible chant du *De profundis,* dont les clameurs apprirent à toute la population agenouillée devant le château, aux amis qui priaient dans les salles et à tous les serviteurs que la mère de ce canton venait de mourir. Cette hymne fut accompagnée de gémissements et de pleurs unanimes. La confession de cette grande femme n'avait pas dépassé le seuil du salon, et n'avait eu que des oreilles amies pour auditoire. Quand les paysans des environs, mêlés à ceux de Montégnac, vinrent un à un jeter à leur bienfaitrice, avec un rameau vert, un adieu suprême mêlé de prières et de larmes, ils virent un homme de la justice, accablé de douleur, qui tenait froide la main de la femme que, sans le vouloir, il avait si cruellement mais si justement frappée.

Deux jours après, le procureur général, Grossetête, l'archevêque et le maire, tenant les coins du drap noir, conduisaient le corps de madame Graslin à sa dernière demeure. Il fut posé dans sa fosse au milieu d'un profond silence. Il ne fut pas dit une parole, personne ne se trouvait la force de parler, tous les yeux étaient pleins de larmes. « C'est une sainte! » fut un mot dit par tous en s'en allant par les chemins faits dans le canton qu'elle avait enrichi, un mot dit à ses créations champêtres comme pour les animer. Personne ne trouva étrange que madame Graslin fût ensevelie auprès du corps de Jean-François Tascheron; elle ne l'avait pas demandé; mais la vieille mère, par un reste de tendre pitié, avait recommandé au sacristain de mettre ensemble ceux que la terre avait si violemment séparés, et qu'un même repentir réunissait au purgatoire.

Le testament de madame Graslin réalisa tout ce qu'on en attendait. Elle fondait, à Limoges, des bourses au collége et des lits à

l'hospice, uniquement destinés aux ouvriers; elle assignait une somme considérable, trois cent mille francs en six ans, pour l'acquisition de la partie du village appelée les Tascherons, où elle ordonnait de construire un hospice. Cet hospice, destiné aux vieillards indigents du canton, à ses malades, aux femmes dénuées au moment de leurs couches et aux enfants trouvés, devait porter le nom d'hospice des Tascherons; Véronique le voulait desservi par des sœurs grises, et fixait à quatre mille francs les traitements du chirurgien et du médecin. Madame Graslin priait Roubaud d'être le premier médecin de cet hospice, en le chargeant de choisir le chirurgien, et de surveiller l'exécution, sous le rapport sanitaire, conjointement avec Gérard, qui serait l'architecte. Elle donnait, en outre, à la commune de Montégnac une étendue de prairies suffisante à en payer les contributions. L'église, dotée d'un fonds de secours dont l'emploi était déterminé pour certains cas exceptionnels, devait surveiller les jeunes gens, et rechercher le cas où un enfant de Montégnac manifesterait des dispositions pour les arts, pour les sciences ou pour l'industrie. La bienfaisance intelligente de la testatrice indiquait alors la somme à prendre sur ce fonds pour les encouragements.

La nouvelle de cette mort, reçue en tous lieux comme une calamité, ne fut accompagnée d'aucun bruit injurieux pour la mémoire de cette femme. Cette discrétion fut un hommage rendu à tant de vertus par cette population catholique et travailleuse qui recommence dans ce coin de la France les miracles des *Lettres édifiantes*.

Gérard, nommé tuteur de Francis Graslin, et obligé par le testament d'habiter le château, y vint; mais il n'épousa que trois mois après la mort de Véronique Denise Tascheron, en qui Francis trouva comme une seconde mère.

Paris, janvier 1837 — mars 1845.

LES PAYSANS

A M. P.-S.-B. GAVAULT

J.-J. Rousseau mit en tête de *la Nouvelle Héloïse :* « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres. » Ne puis-je pas vous dire, à l'imitation de ce grand écrivain : J'étudie la marche de mon époque et je publie cet ouvrage?

Le but de cette étude, d'une effrayante vérité, tant que la société voudra faire de la philanthropie un principe, au lieu de la prendre pour un accident, est de mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes à la poursuite de sujets nouveaux. Cet oubli n'est peut-être que de la prudence, par un temps où le peuple hérite de tous les courtisans de la royauté. On a fait de la poésie avec les criminels, on s'est apitoyé sur les bourreaux, on a presque déifié le prolétaire! Des sectes se sont émues et crient par toutes leurs plumes : « Levez-vous, travailleurs! » comme on a dit au tiers état : « Lève-toi! » On voit bien qu'aucun de ces Érostrates n'a eu le courage d'aller au fond des campagnes étudier la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles contre ceux qui se croient les forts, du paysan contre le riche... Il s'agit seulement d'éclairer, non pas le législateur d'aujourd'hui, mais celui de demain. Au milieu du vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles, n'est-il pas urgent de peindre enfin ce paysan qui rend le Code inapplicable, en faisant arriver la propriété à quelque chose qui est et qui n'est pas? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage, et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui, tout à la fois, son auxiliaire et sa proie. Cet élément insocial créé par la Révolution absorbera quelque jour la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a dévoré la noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre à une tête et à vingt millions de bras travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au conseil municipal, armé en garde national dans tous les cantons de France, par l'an 1830, qui ne s'est pas souvenu que Napoléon a préféré les chances de son malheur à l'armement des masses.

Si j'ai, pendant huit ans, cent fois quitté, cent fois repris ce livre, le plus considérable de ceux que j'ai résolu d'écrire, c'est que tous mes amis, comme vous-même, ont compris que le courage pouvait chanceler devant tant de difficultés, tant de détails mêlés à ce drame doublement terrible et si cruellement ensanglanté; mais, au nombre des raisons qui me rendent aujourd'hui presque témé-

raire, comptez le désir d'achever une œuvre destinée à vous donner un témoignage de ma vive et durable reconnaissance pour un dévouement qui fut une de mes plus grandes consolations dans l'infortune.

DE BALZAC.

PREMIÈRE PARTIE

QUI TERRE A, GUERRE A

I

LE CHATEAU

A MONSIEUR NATHAN

« Aux Aigues, le 6 août 1823.

» Toi qui procures de délicieux rêves au public avec tes fantaisies, mon cher Nathan, je vais te faire rêver avec du vrai. Tu me diras si jamais le siècle actuel pourra léguer de pareils songes aux Nathans et aux Blondets de l'an 1923! Tu mesureras la distance à laquelle nous sommes du temps où les Florines du XVIIIe siècle trouvaient, à leur réveil, un château comme les Aigues dans un contrat.

» Mon très-cher, si tu reçois ma lettre dans la matinée, vois-tu, de ton lit, à cinquante lieues de Paris environ, au commencement de la Bourgogne, sur une grande route royale, deux petits pavillons en briques rouges, réunis ou séparés par une barrière peinte en vert?... Ce fut là que la diligence déposa ton ami.

» De chaque côté des pavillons serpente une haie vive, d'où s'échappent des ronces semblables à des cheveux follets. Çà et là, une pousse d'arbres s'élève insolemment. Sur le talus du fossé, de belles fleurs baignent leur pied dans une eau dormante et verte. A droite et à gauche, cette haie rejoint deux lisières de bois, et la double prairie à laquelle elle sert d'enceinte a sans doute été conquise par quelque défrichement.

» A ces pavillons déserts et poudreux commence une magnifique avenue d'ormes centenaires, dont les têtes en parasol se penchent les unes sur les autres et forment un long, un majestueux berceau.

L'herbe croît dans l'avenue; à peine y remarque-t-on les sillons tracés par les doubles roues des voitures. L'âge des ormes, la largeur des deux contre-allées, la tournure vénérable des pavillons, la couleur brune des chaînes de pierre, tout indique les abords d'un château quasi royal.

» Avant d'arriver à cette barrière, du haut d'une éminence que, nous autres Français, nous nommons assez vaniteusement une montagne, et au bas de laquelle se trouve le village de Conches, le dernier relais, j'avais aperçu la longue vallée des Aigues, au bout de laquelle la grande route tourne pour aller droit à la petite sous-préfecture de la Ville-aux-Fayes, où trône le neveu de notre ami des Lupeaulx. D'immenses forêts, posées à l'horizon, sur une vaste colline côtoyée par une rivière, dominent cette riche vallée, encadrée au loin par les monts d'une petite Suisse appelée le Morvan. Ces épaisses forêts appartiennent aux Aigues, au marquis de Ronquerolles et au comte de Soulanges, dont les châteaux et les parcs, dont les villages vus de loin et de haut donnent de la vraisemblance aux fantastiques paysages de Breughel de Velours.

» Si ces détails ne te remettaient pas en mémoire tous les châteaux en Espagne que tu as désiré posséder en France, tu ne serais pas digne de cette narration d'un Parisien stupéfait. J'ai enfin joui d'une campagne où l'art se trouve mêlé à la nature sans que l'un soit gâté par l'autre, où l'art semble naturel, où la nature est artiste. J'ai rencontré l'oasis que nous avons si souvent rêvée d'après quelques romans : une nature luxuriante et parée, des accidents sans confusion, quelque chose de sauvage et d'ébouriffé, de secret, de pas commun. Enjambe la barrière et marchons.

» Quand mon œil curieux a voulu embrasser l'avenue où le soleil ne pénètre qu'à son lever ou à son coucher, en la zébrant de ses rayons obliques, ma vue a été barrée par le contour que produit une élévation du terrain; mais, après ce détour, la longue avenue est coupée par un petit bois, et nous sommes dans un carrefour, au centre duquel se dresse un obélisque en pierre, absolument comme un éternel point d'admiration. Entre les assises de ce monument, terminé par une boule à piquants (quelle idée!), pendent quelques fleurs purpurines ou jaunes, selon la saison. Certes, les Aigues ont été bâties par une femme, ou pour une

femme; un homme n'a pas d'idées si coquettes; l'architecte a eu quelque mot d'ordre.

» Après avoir franchi ce bois posé comme en sentinelle, je suis arrivé dans un délicieux pli de terrain, au fond duquel bouillonne un ruisseau que j'ai passé sur une arche en pierres moussues d'une superbe couleur, la plus jolie des mosaïques entreprises par le temps. L'avenue remonte le cours d'eau par une pente douce. Au loin, se voit le premier tableau : un moulin et son barrage, sa chaussée et ses arbres, ses canards, son linge étendu, sa maison couverte en chaume, ses filets et sa boutique à poisson, sans compter un garçon meunier qui déjà m'examinait. En quelque endroit que vous soyez à la campagne, et quand vous vous y croyez seul, vous êtes le point de mire de deux yeux couverts d'un bonnet de coton; un ouvrier quitte sa houe, un vigneron relève son dos voûté, une petite gardeuse de chèvres, de vaches ou de moutons grimpe dans un saule pour vous espionner.

» Bientôt l'avenue se transforme en une allée d'acacias qui mène à une grille du temps où la serrurerie faisait de ces filigranes aériens qui ne ressemblent pas mal aux traits enroulés dans l'exemple d'un maître d'écriture. De chaque côté de la grille s'étend un saut-de-loup dont la double crête est garnie des lances et des dards les plus menaçants, de véritables hérissons en fer. Cette grille est, d'ailleurs, encadrée par deux pavillons de concierge semblables à ceux du palais de Versailles, et couronnés par des vases de proportions colossales. L'or des arabesques a rougi, la rouille y a mêlé ses teintes; mais cette porte, dite *de l'Avenue*, et qui révèle la main du grand dauphin, à qui les Aigues la doivent, ne m'en a paru que plus belle. Au bout de chaque saut-de-loup commencent des murailles non crépies, où les pierres, enchâssées dans un mortier de terre rougeâtre, montrent leurs teintes multipliées : le jaune ardent du silex, le blanc de la craie, le brun-rouge de la meulière, et les formes les plus capricieuses. Au premier abord, le parc est sombre, ses murs sont cachés par des plantes grimpantes, par des arbres qui, depuis cinquante ans, n'ont pas entendu la hache. On dirait d'une forêt redevenue vierge par un phénomène exclusivement réservé aux forêts. Les troncs sont enveloppés de lianes qui vont de l'un à l'autre. Des guis d'un vert lui-

sant pendent à toutes les bifurcations des branches où il a pu séjourner de l'humidité. J'ai retrouvé les lierres gigantesques, les arabesques sauvages qui ne fleurissent qu'à cinquante lieues de Paris, là où le terrain ne coûte pas assez cher pour qu'on l'épargne. Le paysage, ainsi compris, veut beaucoup de terrain. Là, donc, rien de peigné, le râteau ne se sent pas, l'ornière est pleine d'eau, la grenouille y fait tranquillement ses têtards, les fines fleurs de forêt y poussent, et la bruyère y est aussi belle que celle que j'ai vue en janvier sur ta cheminée, dans le riche cache-pot apporté par Florine. Ce mystère enivre, il inspire de vagues désirs. Les odeurs forestières, senteurs adorées par les âmes friandes de poésie, à qui plaisent les mousses les plus innocentes, les cryptogames les plus vénéneux, les terres mouillées, les saules, les baumes, le serpolet, les eaux vertes d'une mare, l'étoile arrondie des nénufars jaunes : toutes ces vigoureuses fécondations se livraient au flair de mes narines, en me donnant toutes une pensée, leur âme peut-être. Je pensais alors à une robe rose, ondoyant à travers cette allée tournante.

» L'allée finit brusquement par un dernier bouquet où tremblent les bouleaux, les peupliers et tous les arbres frémissants, famille intelligente, à tiges gracieuses, d'un port élégant, les arbres de l'amour libre ! De là, j'ai vu, mon cher, un étang couvert de nymphéas, de plantes aux larges feuilles étalées ou aux petites feuilles menues, et sur lequel pourrit un bateau peint blanc et noir, coquet comme la chaloupe d'un canotier de la Seine, léger comme une coquille de noix. Au delà s'élève un château signé 1560, en briques d'un beau rouge, avec des chaînes en pierre et des encadrements aux encoignures et aux croisées, qui sont encore à petits carreaux (ô Versailles !). La pierre est taillée en pointes de diamant, mais en creux, comme au palais ducal de Venise, dans la façade du pont des Soupirs. Ce château n'a de régulier que le corps du milieu, d'où descend un perron orgueilleux à double escalier tournant, à balustres arrondis, fins à leur naissance et à mollets épatés. Ce corps de logis principal est accompagné de tourelles à clochetons où le plomb dessine ses fleurs, de pavillons modernes à galeries et à vases plus ou moins grecs. Là, mon cher, point de symétrie. Ces nids, assemblés au hasard, sont comme empaillés par quelques

arbres verts dont le feuillage secoue sur les toits ses mille dards bruns, entretient les mousses et vivifie de bonnes lézardes où le regard s'amuse. Il y a le pin d'Italie à écorce rouge, avec son majestueux parasol; il y a un cèdre âgé de deux cents ans, des saules pleureurs, un sapin du Nord, un hêtre qui le dépasse; puis, en avant de la tourelle principale, les arbustes les plus singuliers : un if taillé qui rappelle quelque ancien jardin français détruit, des magnolias et des hortensias à leur pied; enfin, c'est les Invalides des héros de l'horticulture, tour à tour à la mode, et oubliés comme tous les héros.

» Une cheminée à sculptures originales, et qui fumait à grands bouillons dans un angle, m'a certifié que ce délicieux spectacle n'était pas une décoration d'opéra. La cuisine y révélait des êtres vivants. Me vois-tu, moi, Blondet, qui crois être en des régions polaires quand je suis à Saint-Cloud, au milieu de cet ardent paysage bourguignon? Le soleil verse sa plus piquante chaleur, le martin-pêcheur est au bord de l'étang, les cigales chantent, le grillon crie, les capsules de quelques graines craquent, les pavots laissent aller leur morphine en larmes liquoreuses, tout se découpe nettement sur le bleu foncé de l'éther. Au-dessus des terres rougeâtres de la terrasse s'échappent les joyeuses flamberies de ce punch naturel qui grise les insectes et les fleurs, qui nous brûle les yeux et qui brunit nos visages. Le raisin se perle, son pampre montre un voile de fils blancs dont la délicatesse fait honte aux fabriques de dentelle. Enfin, le long de la maison brillent des pieds d'alouette bleus, des capucines aurore, des pois de senteur. Quelques tubéreuses éloignées, des orangers parfument l'air. Après la poétique exhalation des bois, qui m'y avait préparé, venaient les irritantes pastilles de ce sérail botanique. Au sommet du perron, comme la reine des fleurs, vois enfin une femme en blanc et en cheveux, sous une ombrelle doublée de soie blanche, mais plus blanche que la soie, plus blanche que les lys qui sont à ses pieds, plus blanche que les jasmins étoilés qui se fourrent effrontément dans les balustrades, une Française née en Russie, qui m'a dit : « Je ne vous espérais plus! » Elle m'avait vu dès le tournant. Avec quelle perfection toutes les femmes, même les plus naïves, entendent la mise en scène! Le bruit des gens occupés à servir m'annonçait qu'on avait

retardé le déjeuner jusqu'à l'arrivée de la diligence. Elle n'avait pas osé venir au-devant de moi.

» N'est-ce pas là notre rêve, n'est-ce pas là celui de tous les amants du beau sous toutes ses formes, du beau séraphique que Luini a mis dans *le Mariage de la Vierge,* sa belle fresque de Sarono, du beau que Rubens a trouvé pour sa mêlée de *la Bataille du Thermodon,* du beau que cinq siècles élaborent aux cathédrales de Séville et de Milan, du beau des Sarrasins à Grenade, du beau de Louis XIV à Versailles, du beau des Alpes et du beau de la Limagne?

» De cette propriété, qui n'a rien de trop princier ni rien de trop financier, mais où le prince et le fermier général ont demeuré, ce qui sert à l'expliquer, dépendent deux mille hectares de bois, un parc de neuf cents arpents, le moulin, trois métairies, une immense ferme à Conches et des vignes, ce qui devrait produire un revenu de soixante et douze mille francs. Voilà les Aigues, mon cher, où l'on m'attendait depuis deux ans, et où je suis en ce moment, *dans la chambre perse* destinée aux amis du cœur.

» En haut du parc, vers Conches, sortent une douzaine de sources claires, limpides, venues du Morvan, qui se versent toutes dans l'étang, après avoir orné de leurs rubans liquides et les vallées du parc et ses magnifiques jardins. Le nom des Aigues vient de ces charmants cours d'eau. On a supprimé le mot *Vives,* car, dans les vieux titres, la terre s'appelle Aigues-Vives, contre-partie d'Aigues-Mortes. L'étang se décharge dans le cours d'eau de l'avenue par un large canal droit, bordé de saules pleureurs dans toute sa longueur. Ce canal, ainsi décoré, produit un effet délicieux. En y voguant assis sur un banc de la chaloupe, on se croit sous la nef d'une immense cathédrale, dont le chœur est figuré par les corps de logis qui se trouvent au bout. Si le soleil couchant jette sur le château ses tons orangés entrecoupés d'ombres et allume le verre des croisées, il vous semble alors voir des vitraux flamboyants. Au bout du canal, on aperçoit Blangy, chef-lieu de la commune, contenant soixante maisons environ, avec une église de village, c'est-à-dire une maison mal entretenue, ornée d'un clocher de bois soutenant un toit de tuiles cassées. On y distingue une maison bourgeoise et un presbytère. La commune est, d'ailleurs, assez vaste; elle se compose de deux cents autres feux épars auxquels

cette bourgade sert de chef-lieu. Cette commune est, çà et là, coupée en petits jardins ; les chemins sont marqués par des arbres à fruit. Les jardins, en vrais jardins de paysan, ont de tout : des fleurs, des oignons, des choux et des treilles, des groseilles et beaucoup de fumier. Le village paraît naïf ; il est rustique ; il a cette simplicité parée que cherchent tant les peintres. Enfin, dans le lointain, on aperçoit la petite ville de Soulanges, posée au bord d'un vaste étang comme une fabrique du lac de Thoune.

» Quand vous vous promenez dans ce parc, qui a quatre portes, chacune d'un superbe style, l'Arcadie mythologique devient pour vous plate comme la Beauce. L'Arcadie est en Bourgogne et non en Grèce, l'Arcadie est aux Aigues et non ailleurs. Une rivière, faite à coups de ruisseaux, traverse le parc, dans sa partie basse, par un mouvement serpentin, et y imprime une tranquillité fraîche, un air de solitude qui rappelle d'autant mieux les Chartreuses, que, dans une île factice, il se trouve une chartreuse sérieusement ruinée, et d'une élégance intérieure digne du voluptueux financier qui l'ordonna. Les Aigues, mon cher, ont appartenu à ce Bouret qui dépensa deux millions pour recevoir une fois Louis XV. Combien de passions fougueuses, d'esprits distingués, d'heureuses circonstances n'a-t-il pas fallu pour créer ce beau lieu ? Une maîtresse de Henri IV a rebâti le château là où il est et y a joint la forêt. La favorite du grand dauphin, mademoiselle Choin, à qui les Aigues furent données, les a augmentées de quelques fermes. Bouret a mis dans le château toutes les recherches des petites maisons de Paris, pour une des célébrités de l'Opéra. Les Aigues doivent à Bouret la restauration du rez-de-chaussée dans le style Louis XV.

» Je suis resté stupéfait en admirant la salle à manger. Les yeux sont d'abord attirés par un plafond peint à fresque dans le goût italien, et où volent les plus folles arabesques. Des femmes en stuc, finissant en feuillage, soutiennent de distance en distance des paniers de fruits, sur lesquels portent les rinceaux du plafond. Dans les panneaux qui séparent chaque femme, d'admirables peintures, dues à quelques artistes inconnus, représentent les gloires de la table : les saumons, les hures de sangliers, les coquillages ; enfin tout le monde mangeable qui, par de fantastiques ressemblances, rappelle l'homme, les femmes, les enfants, et qui lutte avec les

plus bizarres imaginations de la Chine, le pays où, selon moi, on comprend le mieux le décor. Sous son pied, la maîtresse de la maison trouve un ressort de sonnette pour appeler les gens, afin qu'ils n'entrent qu'au moment voulu, sans jamais rompre un entretien ou déranger une attitude. Les dessus de portes représentent des scènes voluptueuses. Toutes les embrasures sont en mosaïque de marbre. La salle est chauffée en dessous. De chaque fenêtre, on a des points de vue délicieux.

» Cette salle communique à une salle de bain d'un côté, de l'autre à un boudoir qui donne dans le salon. La salle de bain est revêtue en briques de Sèvres peintes en camaïeu, le sol est en mosaïque, la baignoire est en marbre. Une alcôve, cachée par un tableau peint sur cuivre, et qui s'enlève au moyen d'un contrepoids, contient un lit de repos en bois doré du style le plus Pompadour. Le plafond est en lapis-lazuli étoilé d'or. Les camaïeux sont faits d'après les dessins de Boucher. Ainsi le bain, la table et l'amour sont réunis.

» Après le salon, qui, mon cher, offre toutes les magnificences du style Louis XIV, vient une magnifique salle de billard à laquelle je ne connais pas de rivale à Paris. L'entrée de ce rez-de-chaussée est une antichambre demi-circulaire, au fond de laquelle on a disposé le plus coquet des escaliers, éclairé par en haut, et qui mène à des logements bâtis tous à différentes époques. Et l'on a coupé le cou, mon cher, à des fermiers généraux en 1793! Mon Dieu, comment ne comprend-on pas que les merveilles de l'art sont impossibles dans un pays sans grandes fortunes, sans grandes existences assurées? Si la gauche veut absolument tuer les rois, qu'elle nous laisse quelques petits princes, grands comme rien du tout!

» Aujourd'hui, ces richesses accumulées appartiennent à une petite femme artiste qui, non contente de les avoir magnifiquement restaurées, les entretient avec amour. De prétendus philosophes, qui s'occupent d'eux en ayant l'air de s'occuper de l'humanité, nomment ces belles choses des extravagances. Ils se pâment devant les fabriques de calicot et les plates inventions de l'industrie moderne, comme si nous étions plus grands et plus heureux aujourd'hui que du temps de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI,

qui tous ont imprimé le cachet de leur règne aux Aigues. Quel palais, quel château royal, quelles habitations, quels beaux ouvrages d'art, quelles étoffes brochées d'or laissons-nous? Les jupes de nos grand'mères sont aujourd'hui recherchées pour couvrir nos fauteuils. Usufruitiers, égoïstes et ladres, nous rasons tout et nous plantons des choux là où s'élevaient des merveilles. Hier, la charrue a passé sur Persan, magnifique domaine qui donnait un titre à l'une des plus opulentes familles du parlement de Paris; le marteau a démoli Montmorency, qui coûta des sommes folles à l'un des Italiens groupés autour de Napoléon; enfin, le Val, création de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély; Cassan, bâti par une maîtresse du prince de Conti; en tout, quatre habitations royales viennent de disparaître dans la seule vallée de l'Oise. Nous préparons autour de Paris la campagne de Rome pour le lendemain d'un saccage dont la tempête soufflera du Nord sur nos châteaux de plâtre et nos ornements en carton-pierre...

» Vois, mon très-cher, où vous conduit l'habitude de *tartiner* dans un journal! voilà que je fais une espèce d'article. L'esprit aurait-il donc, comme les chemins, ses ornières? Je m'arrête, car je vole mon gouvernement, je me vole moi-même, et vous pourriez bâiller. La suite à demain. J'entends le second coup de cloche qui m'annonce un de ces plantureux déjeuners dont l'habitude est depuis longtemps perdue, à l'ordinaire s'entend, par les salles à manger de Paris.

» Voici l'histoire de mon Arcadie. En 1815 est morte, aux Aigues, l'une des *impures* les plus célèbres du dernier siècle, une cantatrice oubliée par la guillotine et par l'aristocratie, par la littérature et par la finance, après avoir tenu à la finance, à la littérature, à l'aristocratie et avoir frôlé la guillotine; oubliée comme beaucoup de charmantes vieilles femmes qui s'en vont expier à la campagne leur jeunesse adorée, et qui remplacent leur amour perdu par un autre, l'homme par la nature. Ces femmes vivent avec les fleurs, avec la senteur du bois, avec le ciel, avec les effets du soleil, avec tout ce qui chante, frétille, brille et pousse, les oiseaux, les lézards, les fleurs et les herbes; elles n'en savent rien, elles ne se l'expliquent pas, mais elles aiment encore; elles aiment si bien, qu'elles oublient les ducs, les maréchaux, les rivalités, les

fermiers généraux, leurs folies et leur luxe effréné, leurs stras et leurs diamants, leurs mules à talons et leur rouge, pour les suavités de la campagne.

» J'ai recueilli, mon cher, de précieux renseignements sur la vieillesse de mademoiselle Laguerre, car la vieillesse des filles qui ressemblent à Florine, à Mariette, à Suzanne du Val-Noble, à Tullia, m'inquiétait de temps en temps, absolument comme je ne sais quel enfant s'inquiétait de ce que devenaient les vieilles lunes.

» En 1790, épouvantée par la marche des affaires publiques, mademoiselle Laguerre vint s'établir aux Aigues, acquises pour elle par Bouret, et où il avait passé plusieurs saisons avec elle ; le sort de la du Barry la fit tellement trembler, qu'elle enterra ses diamants. Elle n'avait alors que cinquante-trois ans ; et, selon sa femme de chambre, devenue la femme d'un gendarme, une madame Soudry, à qui l'on dit *madame la mairesse* gros comme le bras : « Madame était plus belle que jamais. » Mon cher, la nature a sans doute ses raisons pour traiter ces sortes de créatures en enfants gâtés ; les excès, au lieu de les tuer, les engraissent, les conservent, les rajeunissent ; elles ont, sous une apparence lymphatique, des nerfs qui soutiennent leur merveilleuse charpente ; elles sont toujours belles par la raison qui enlaidirait une femme vertueuse. Décidément, le hasard n'est pas moral.

» Mademoiselle Laguerre a vécu là d'une manière irréprochable, et ne peut-on pas dire comme une sainte, après sa fameuse aventure ? Un soir, par désespoir d'amour, elle se sauve de l'Opéra dans son costume de théâtre, va dans les champs et passe la nuit à pleurer au bord d'un chemin. (A-t-on calomnié l'amour au temps de Louis XV !) Elle était si déshabituée de voir l'aurore, qu'elle la salue en chantant un de ses plus beaux airs. Par sa pose, autant que par ses oripeaux, elle attire des paysans, qui, tout étonnés de ses gestes, de sa voix, de sa beauté, la prennent pour un ange et se mettent à genoux autour d'elle. Sans Voltaire, on aurait eu, sous Bagnolet, un miracle de plus. Je ne sais si le bon Dieu tiendra compte à cette fille de sa vertu tardive, car l'amour est bien nauséabond à une femme aussi lassée d'amour que devait l'être une *impure* de l'ancien Opéra. Mademoiselle Laguerre était née en 1740,

son beau temps fut en 1760, quand on nommait M. de... (le nom m'échappe) *le premier commis de la guerre,* à cause de sa liaison avec elle. Elle quitta ce nom, tout à fait inconnu dans le pays, et s'y nomma madame des Aigues, pour mieux se blottir dans sa terre, qu'elle se plut à entretenir dans un goût profondément artistique. Quand Bonaparte devint premier consul, elle acheva d'arrondir sa propriété par des biens d'Église, en y consacrant le produit de ses diamants. Comme une fille d'Opéra ne s'entend guère à gérer ses biens, elle avait abandonné la gestion de sa terre à un intendant, en ne s'occupant que du parc, de ses fleurs et de ses fruits.

» Mademoiselle morte et enterrée à Blangy, le notaire de Soulanges, cette petite ville située entre la Ville-aux-Fayes et Blangy, le chef-lieu du canton, fit un copieux inventaire, et finit par découvrir les héritiers de la chanteuse, qui ne se connaissait point d'héritiers. Onze familles de pauvres cultivateurs aux environs d'Amiens, couchés dans des torchons, se réveillèrent un beau matin dans des draps d'or. Il fallut liciter. Les Aigues furent alors achetées par Montcornet, qui, dans ses commandements en Espagne et en Poméranie, se trouvait avoir économisé la somme nécessaire à cette acquisition, quelque chose comme onze cent mille francs, y compris le mobilier. Ce beau lieu devait toujours appartenir au ministère de la guerre. Le général a sans doute ressenti les influences de ce voluptueux rez-de-chaussée, et je soutenais hier à la comtesse que son mariage avait été déterminé par les Aigues.

» Mon cher, pour apprécier la comtesse, il faut savoir que le général est un homme violent, haut en couleur, de cinq pieds neuf pouces, rond comme une tour, un gros cou, des épaules de serrurier qui devaient mouler fièrement une cuirasse. Montcornet a commandé les cuirassiers au combat d'Essling, que les Autrichiens appellent Gross-Aspern, et n'y a pas péri quand cette belle cavalerie a été refoulée vers le Danube. Il a pu traverser le fleuve à cheval sur une énorme pièce de bois. Les cuirassiers, en trouvant le pont rompu, prirent, à la voix de Montcornet, la résolution sublime de faire volte-face et de résister à toute l'armée autrichienne, qui, le lendemain, emmena trente et quelques voitures pleines de cuirasses. Les Allemands ont créé, pour ces cuirassiers, un seul mot qui

signifie « hommes de fer »[1]. Montcornet a les dehors d'un héros de l'antiquité. Ses bras sont gros et nerveux, sa poitrine est large et sonore, sa tête se recommande par un caractère léonin, sa voix est

1. En principe, je n'aime pas les notes, voici la première que je me permets; son intérêt historique me servira d'excuse; elle prouvera, d'ailleurs, que la description des batailles est à faire autrement que par les sèches définitions des écrivains techniques, qui, depuis trois mille ans, ne nous parlent que de l'aile droite ou gauche, du centre, plus ou moins enfoncé, mais qui, du soldat, de ses héroïsmes, de ses souffrances, ne disent pas un mot. La conscience avec laquelle je prépare les *Scènes de la vie militaire* me conduit sur tous les champs de bataille arrosés par le sang de la France et par celui de l'étranger : j'ai donc voulu visiter la plaine de Wagram. En arrivant sur les bords du Danube, en face de la Lobau, je remarquai sur la rive, où croît une herbe fine, des ondulations semblables aux grands sillons des champs de luzerne. Je demandai d'où provenait cette disposition du terrain, pensant à quelque méthode d'agriculture. « Là, me dit le paysan qui nous servait de guide, dorment les cuirassiers de la garde impériale; ce que vous voyez, c'est leurs tombes! » Ces paroles me causèrent un frisson; le prince Frédéric de Schwartzenberg, qui les traduisit, ajouta que ce paysan avait conduit le convoi des charrettes chargées de cuirasses. Par une de ces bizarreries fréquentes à la guerre, notre guide avait fourni le déjeuner de Napoléon le matin de la bataille de Wagram. Quoique pauvre, il gardait le double napoléon que l'empereur lui avait donné de son lait et de ses œufs. Le curé de Gross-Aspern nous introduisit dans ce fameux cimetière où Français et Autrichiens se battirent, ayant du sang jusqu'à mi-jambes, avec un courage et une persistance également glorieux de part et d'autre. C'est là que, nous expliquant qu'une tablette de marbre sur laquelle se porta toute notre attention, et où se lisait le nom du propriétaire de Gross-Aspern, tué dans la troisième journée, était la seule récompense accordée à la famille, il nous dit avec une profonde mélancolie : « Ce fut le temps des grandes misères, et ce fut le temps des grandes promesses; mais, aujourd'hui, c'est le temps de l'oubli...» Je trouvai ces paroles d'une magnifique simplicité; mais, en y réfléchissant, je donnai raison à l'apparente ingratitude de la maison d'Autriche. Ni les peuples ni les rois ne sont assez riches pour récompenser tous les dévouements auxquels donnent lieu les luttes suprêmes. Que ceux qui servent une cause avec l'arrière-pensée de la récompense estiment leur sang et se fassent *condottieri!*... Ceux qui manient ou l'épée ou la plume pour leur pays ne doivent penser qu'à *bien faire*, comme disaient nos pères, et ne rien accepter, pas même la gloire, que comme un heureux accident.

Ce fut en allant reprendre ce fameux cimetière pour la troisième fois que Masséna, blessé, porté dans une caisse de cabriolet, fit à ses soldats cette sublime allocution : « Comment! sacrés mâtins, vous n'avez que cinq sous par jour, j'ai quarante millions, et vous me laissez en avant!... » On sait l'ordre du jour de l'empereur à son lieutenant, et apporté par M. de Sainte-Croix, qui passa trois fois le Danube à la nage : « Mourir ou reprendre le village; il s'agit de sauver l'armée! les ponts sont rompus. »

L'AUTEUR.

de celles qui peuvent commander la charge au fort des batailles; mais il n'a que le courage de l'homme sanguin, il manque d'esprit et de portée. Comme beaucoup de généraux, à qui le bon sens militaire, la défiance naturelle à l'homme sans cesse en péril, les habitudes du commandement donnent les apparences de la supériorité, Montcornet impose au premier abord; on le croit un Titan, mais il recèle un nain, comme le géant de carton qui salue Élisabeth à l'entrée du château de Kenilworth. Colère et bon, plein d'orgueil impérial, il a la causticité du soldat, la repartie prompte et la main plus prompte encore. S'il a été superbe sur un champ de bataille, il est insupportable dans un ménage; il ne connaît que l'amour de garnison, l'amour du militaire, à qui les anciens, ces ingénieux faiseurs de mythes, avaient donné pour patron le fils de Mars et de Vénus, *Eros*. Ces délicieux chroniqueurs de religions s'étaient approvisionnés d'une dizaine d'Amours différents. En étudiant les pères et les attributs de ces Amours, vous découvrez la nomenclature sociale la plus complète; et nous croyons inventer quelque chose! Quand le globe se retournera comme un malade qui rêve, que les mers deviendront des continents, les Français de ce temps-là trouveront au fond de notre Océan actuel une machine à vapeur, un canon, un journal et une charte, enveloppés dans des plantes marines.

» Or, mon cher, la comtesse de Montcornet est une petite femme frêle, délicate et timide. Que dis-tu de ce mariage? Pour qui connaît le monde, ces hasards sont si communs, que les mariages bien assortis sont l'exception. Je suis venu voir comment cette petite femme fluette arrange ses ficelles pour mener ce gros, grand, carré général, précisément comme il menait, lui, ses cuirassiers.

» Si Montcornet parle haut devant sa Virginie, madame lève un doigt sur ses lèvres, et il se tait. Le soldat va fumer sa pipe et ses cigares dans un kiosque, à cinquante pas du château, et il en revient parfumé. Fier de sa sujétion, il se tourne vers elle comme un ours enivré de raisins, pour dire, quand on lui propose quelque chose: « Si madame le veut. » Quand il arrive chez sa femme de ce pas lourd qui fait craquer les dalles comme des planches, si elle lui crie de sa voix effarouchée: « N'entrez pas! » il accomplit

militairement demi-tour par le flanc droit en jetant ces humbles paroles : « Vous me ferez dire quand je pourrai vous parler... », de la voix qu'il eut sur les bords du Danube, quand il cria à ses cuirassiers : « Mes enfants, il faut mourir, et très-bien, quand on ne » peut pas faire autrement ! » J'ai entendu ce mot touchant dit par lui en parlant de sa femme : « Non-seulement je l'aime, mais je » la vénère. » Quand il lui prend une de ces colères qui brisent toutes les bondes et s'échappent en cascades indomptables, la petite femme va chez elle et le laisse crier. Seulement, quatre ou cinq jours après : « Ne vous mettez pas en colère, lui dit-elle : vous » pouvez vous briser un vaisseau dans la poitrine, sans compter le » mal que vous me faites. » Et alors, le lion d'Essling se sauve pour aller essuyer une larme. Quand il se présente au salon, et que nous y sommes occupés à causer : « Laissez-nous, il me lit quelque » chose, » dit-elle ; et il nous laisse.

» Il n'y a que les hommes forts, grands et colères, de ces foudres de guerre, de ces diplomates à tête olympienne, de ces hommes de génie, pour avoir ces partis pris de confiance, cette générosité pour la faiblesse, cette constante protection, cet amour sans jalousie, cette bonhomie avec la femme. Ma foi ! je mets la science de la comtesse autant au-dessus des vertus sèches et hargneuses, que le satin d'une causeuse est préférable au velours d'Utrecht d'un sale canapé bourgeois.

» Mon cher, je suis dans cette admirable campagne depuis six jours, et je ne me lasse pas d'admirer les merveilles de ce parc, dominé par de sombres forêts, et où se trouvent de jolis sentiers le long des eaux. La nature et son silence, les tranquilles jouissances, la vie facile à laquelle elle invite, tout m'a séduit. Oh ! voilà la vraie littérature, il n'y a jamais de faute de style dans une prairie. Le bonheur serait de tout oublier ici, même les *Débats*. Tu dois deviner qu'il a plu pendant deux matinées. Tandis que la comtesse dormait, et que Montcornet courait dans ses propriétés, j'ai tenu par force la promesse si imprudemment donnée de vous écrire.

» Jusqu'alors, quoique né dans Alençon, d'un vieux juge et d'un préfet, à ce qu'on dit, quoique connaissant les herbages, je regardais comme une fable l'existence de ces terres au moyen des-

quelles on touche par mois quatre à cinq mille francs. L'argent, pour moi, se traduisait par quatre horribles mots : le travail et le libraire, le journal et la politique... Quand aurons-nous une terre où l'argent poussera dans quelque joli paysage? C'est ce que je vous souhaite au nom du théâtre, de la presse et du livre. Ainsi soit-il.

» Florine va-t-elle être jalouse de feu mademoisellle Laguerre! Nos Bourets modernes n'ont plus de noblesse française qui leur apprenne à vivre, ils se mettent trois pour payer une loge à l'Opéra, se cotisent pour un plaisir, et ne coupent plus d'in-quarto magnifiquement reliés pour les rendre pareils aux in-octavo de leur bibliothèque; à peine achète-t-on les livres brochés! Où allons-nous? Adieu, mes enfants! aimez toujours

» Votre doux BLONDET. »

Si, par un hasard miraculeux, cette lettre, échappée à la plus paresseuse plume de notre époque, n'avait pas été conservée, il eût été presque impossible de peindre les Aigues. Sans cette description, l'histoire doublement horrible qui s'y est passée serait peut-être moins intéressante.

Beaucoup de gens s'attendent sans doute à voir la cuirasse de l'ancien colonel de la garde impériale éclairée par un jet de lumière, à voir sa colère allumée, tombant comme une trombe sur cette petite femme, de manière à rencontrer vers la fin de cette histoire ce qui se trouve à la fin de tant de drames modernes, un drame de chambre à coucher. Ce drame moderne pourrait-il éclore dans ce joli salon à dessus de portes en camaïeu bleuâtre, où babillaient les amoureuses scènes de la mythologie, où de beaux oiseaux fantastiques étaient peints au plafond et sur les volets, où sur la cheminée riaient à gorge déployée les monstres de porcelaine chinoise; où, sur les plus riches vases, des dragons bleu et or tournaient leur queue en volute autour du bord que la fantaisie japonaise avait émaillé de ses dentelles de couleurs; où les duchesses, les chaises longues, les sofas, les consoles, les étagères inspiraient cette paresse contemplative qui détend toute énergie? Non, le drame ici n'est pas restreint à la vie privée, il s'agite ou plus haut ou plus bas. Ne vous attendez pas à de la passion, le vrai ne sera

que trop dramatique. D'ailleurs, l'historien ne doit jamais oublier que sa mission est de faire à chacun sa part; le malheureux et le riche sont égaux devant sa plume; pour lui, le paysan a la grandeur de ses misères, comme le riche a la petitesse de ses ridicules; enfin, le riche a des passions, le paysan n'a que des besoins, le paysan est donc doublement pauvre; et si, politiquement, ses agressions doivent être impitoyablement réprimées, humainement et religieusement, il est sacré.

II

UNE BUCOLIQUE OUBLIÉE PAR VIRGILE

Quand un Parisien tombe à la campagne, il s'y trouve sevré de toutes ses habitudes, et sent bientôt le poids des heures, malgré les soins les plus ingénieux de ses amis. Aussi, dans l'impossibilité de perpétuer les causeries du tête-à-tête, si promptement épuisées, les châtelains et les châtelaines vous disent-ils tranquillement : « Vous vous ennuierez bien ici. » En effet, pour goûter les délices de la campagne, il faut y avoir des intérêts, en connaître les travaux, et le concert alternatif de la peine et du plaisir, symbole éternel de la vie humaine.

Une fois que le sommeil a repris son équilibre, quand on a réparé les fatigues du voyage et qu'on s'est mis à l'unisson des habitudes champêtres, le moment de la vie de château le plus difficile à passer pour un Parisien qui n'est ni chasseur ni agriculteur, et qui porte des bottes fines, est la première matinée. Entre l'instant du réveil et celui du déjeuner, les femmes dorment ou font leur toilette et sont inabordables; le maître du logis est parti de bonne heure à ses affaires : un Parisien se voit donc seul de huit à onze heures, l'instant choisi dans presque tous les châteaux pour déjeuner. Or, après avoir demandé des amusements aux minuties de la toilette, il a perdu bientôt cette ressource, s'il n'a pas apporté quelque travail impossible à réaliser, et qu'il remporte vierge en en connaissant seulement les difficultés; un écrivain est donc alors obligé de tourner dans les allées du parc, de

bayer aux corneilles, de compter les gros arbres. Or, plus la vie est facile, plus ces occupations sont fastidieuses, à moins d'appartenir à la secte des quakers tourneurs, à l'honorable corps des charpentiers ou des empailleurs d'oiseaux. Si l'on devait, comme les propriétaires, rester à la campagne, on meublerait son ennui de quelque passion géologique, minéralogique, entomologique ou botanique ; mais un homme raisonnable ne se donne pas un vice pour tuer une quinzaine de jours. La plus magnifique terre, les plus beaux châteaux deviennent donc assez promptement insipides pour ceux qui n'en possèdent que la vue. Les beautés de la nature semblent bien mesquines, comparées à leur représentation au théâtre. Paris scintille alors par toutes ses facettes. Sans l'intérêt particulier qui nous attache, comme Blondet, *aux lieux honorés par les pas*, *éclairés par les yeux* d'une certaine personne, on envierait aux oiseaux leurs ailes pour retourner aux perpétuels, aux émouvants spectacles de Paris et à ses déchirantes luttes.

La longue lettre écrite par le journaliste doit faire supposer aux esprits pénétrants qu'il avait atteint, moralement et physiquement, à cette phase particulière aux passions satisfaites, aux bonheurs assouvis, et que tous les volatiles engraissés par force représentent parfaitement quand, la tête enfoncée dans leur gésier qui bombe, ils restent sur leurs pattes, sans pouvoir ni vouloir regarder le plus appétissant manger. Aussi, quand sa formidable lettre fut achevée, Blondet éprouva-t-il le besoin de sortir des jardins d'Armide et d'animer la mortelle lacune des trois premières heures de la journée; car, entre le déjeuner et le dîner, le temps appartenait à la châtelaine, qui savait le rendre court. Garder, comme le fit madame de Montcornet, un homme d'esprit pendant un mois à la campagne sans avoir vu sur son visage le rire faux de la satiété, sans avoir surpris le bâillement caché d'un ennui qui se devine toujours, est un des plus beaux triomphes d'une femme. Une affection qui résiste à ces sortes d'essais doit être éternelle. On ne comprend point que les femmes ne se servent pas de cette épreuve pour juger leurs amants; il est impossible à un sot, à un égoïste, à un petit esprit d'y résister. Philippe II lui-même, l'Alexandre de la dissimulation, aurait dit son secret durant un mois de tête-à-tête à la campagne. Aussi les rois vivent-ils dans une agitation

perpétuelle, et ne donnent-ils à personne le droit de les voir pendant plus d'un quart d'heure.

Nonobstant les délicates attentions d'une des plus charmantes femmes de Paris, Émile Blondet retrouva donc le plaisir oublié depuis longtemps à l'école buissonnière. Le lendemain du jour où sa lettre fut finie, il se fit éveiller par François, le premier valet de chambre, attaché spécialement à sa personne, avec l'intention d'explorer la vallée de l'Avonne.

L'Avonne est la petite rivière qui, grossie au-dessus de Conches par de nombreux ruisseaux, dont quelques-uns sourdent aux Aigues, va se jeter à la Ville-aux-Fayes dans un des plus considérables affluents de la Seine. La disposition géographique de l'Avonne, flottable pendant environ quatre lieues, avait, depuis l'invention de Jean Rouvet, donné toute leur valeur aux forêts des Aigues, de Soulanges et de Ronquerolles, situées sur la crête des collines au bas desquelles coule cette charmante rivière. Le parc des Aigues occupait la partie la plus large de la vallée, entre la rivière que la forêt dite des Aigues borde des deux côtés, et la grande route royale que de vieux ormes tortillards indiquent à l'horizon sur une côte parallèle à celle des monts dits de l'Avonne, ce premier gradin du magnifique amphithéâtre appelé le Morvan.

Quelque vulgaire que soit cette comparaison, le parc ressemblait, ainsi posé au fond de la vallée, à un immense poisson dont la tête touchait au village de Conches et la queue au bourg de Blangy; car, plus long que large, il s'étalait au milieu par une largeur d'environ deux cents arpents, tandis qu'il en comptait à peine trente vers Conches et quarante vers Blangy. La situation de cette terre, entre trois villages, à une lieue de la petite ville de Soulanges, d'où l'on plongeait sur cet Éden, a peut-être fomenté la guerre et conseillé les excès qui forment le principal intérêt de cette Scène. Si, vu de la grande route, vu de la partie haute de la Ville-aux-Fayes, le paradis des Aigues fait commettre le péché d'envie aux voyageurs, comment les riches bourgeois de Soulanges et de la Ville-aux-Fayes auraient-ils été plus sages, eux qui l'admiraient à toute heure?

Ce dernier détail topographique était nécessaire pour faire comprendre la situation, l'utilité des quatre portes par lesquelles on

entrait dans le parc des Aigues, entièrement clos de murs, excepté les endroits où la nature avait disposé des points de vue et où l'on avait creusé des sauts-de-loup. Ces quatre portes, dites la porte de Conches, la porte d'Avonne, la porte de Blangy et la porte de l'Avenue, révélaient si bien le génie des diverses époques où elles furent construites, que, dans l'intérêt des archéologues, elles seront décrites, mais aussi succinctement que Blondet a déjà décrit celle de l'Avenue.

Après huit jours de promenades avec la comtesse, l'illustre rédacteur du *Journal des Débats* connaissait à fond le pavillon chinois, les ponts, les îles, la chartreuse, le chalet, les ruines du temple, la glacière babylonienne, les kiosques, enfin tous les détours inventés par les architectes de jardins, et auxquels neuf cents arpents peuvent se prêter ; il voulait donc s'abattre aux sources de l'Avonne, que le général et la comtesse lui vantaient tous les jours, en formant chaque soir le projet, oublié chaque matin, d'aller les visiter. En effet, au-dessus du parc des Aigues, l'Avonne a l'apparence d'un torrent alpestre. Tantôt, elle se creuse un lit entre les roches ; tantôt elle s'enterre comme dans une cuve profonde ; là, des ruisseaux y tombent brusquement en cascade ; ici, elle s'étale à la façon de la Loire, en effleurant des sables et rendant le flottage impraticable par le changement perpétuel de son chenal. Blondet prit le chemin le plus court à travers les labyrinthes du parc pour gagner la porte de Conches. Cette porte exige quelques mots, pleins d'ailleurs de détails historiques sur la propriété.

Le fondateur des Aigues fut un cadet de la maison de Soulanges, enrichi par un mariage, qui voulut narguer son aîné. Ce sentiment nous a valu les féeries de l'Isola-Bella, sur le lac Majeur. Au moyen âge, le château des Aigues était situé sur l'Avonne. De ce castel, la porte seule subsistait, composée d'un porche semblable à celui des villes fortifiées, et flanqué de deux tourelles à poivrière. Au-dessus de la voûte du porche s'élevaient de puissantes assises ornées de végétations et percées de trois larges croisées à croisillons. Un escalier en colimaçon, ménagé dans une des tourelles, menait à deux chambres, et la cuisine occupait la seconde tourelle. Le toit du porche, à forme aiguë, comme toute vieille charpente, se distinguait par deux girouettes, perchées aux deux bouts d'une cime

ornée de serrureries bizarres. Beaucoup de localités n'ont pas d'hôtel de ville si magnifique. Au dehors, le claveau du cintre offrait encore l'écusson des Soulanges, conservé par la dureté de la pierre de choix où le ciseau du tailleur d'images l'avait gravé : *d'azur à trois bourdons en pal d'argent, à la fasce brochante de gueules, chargée de cinq croisettes d'or au pied aiguisé,* et il portait la déchiqueture héraldique imposée aux cadets. Blondet déchiffra la devise : *Je soule agir,* un de ces calembours que les croisés se plaisaient à faire avec leurs noms, et qui rappelle une belle maxime de politique, malheureusement oubliée par Montcornet, comme on le verra. La porte, qu'une jolie fille avait ouverte à Blondet, était en vieux bois alourdi par des quinconces de ferraille. Le garde, réveillé par le grincement des gonds, mit le nez à sa fenêtre et se laissa voir en chemise.

— Comment! nos gardes dorment encore à cette heure-ci? se dit le Parisien, en se croyant très-fort sur la coutume forestière.

En un quart d'heure de marche, il atteignit les sources de la rivière, à la hauteur de Conches, et ses yeux furent alors ravis par un de ces paysages dont la description devrait être faite, comme l'histoire de France, en mille volumes ou en un seul. Contentons-nous de deux phrases.

Une roche ventrue et veloutée d'arbres nains, rongée au pied par l'Avonne, disposition à laquelle elle doit un peu de ressemblance avec une énorme tortue mise en travers de l'eau, figure une arche par laquelle le regard embrasse une petite nappe claire comme un miroir, où l'Avonne semble endormie, et que terminent au loin des cascades à grosses roches, où de petits saules, pareils à des ressorts, vont et viennent constamment sous l'effort des eaux.

Au delà de ces cascades, les flancs de la colline, coupés raide comme une roche du Rhin vêtue de mousses et de bruyères, mais troués comme elle par des arêtes schisteuses, versant çà et là de blancs ruisseaux bouillonnants, auxquels une petite prairie, toujours arrosée et toujours verte, sert de coupe; puis, comme contraste à cette nature sauvage et solitaire, les derniers jardins de Conches se voient de l'autre côté de ce chaos pittoresque, au bout des prés, avec la masse du village et son clocher.

Voilà les deux phrases, mais le soleil levant, mais la pureté de

l'air, mais l'âcre rosée, mais le concert des eaux et des bois!... devinez-les!

— Ma foi! c'est presque aussi beau qu'à l'Opéra! se dit Blondet en remontant l'Avonne innavigable, dont les caprices faisaient ressortir le canal droit, profond et silencieux de la basse Avonne, encaissée par les grands arbres de la forêt des Aigues.

Blondet ne poussa pas très-loin sa promenade matinale, il fut bientôt arrêté par un des paysans qui sont, dans ce drame, des comparses si nécessaires à l'action, qu'on hésitera peut-être entre eux et les premiers rôles.

En arrivant à un groupe de rochers où la source principale est serrée comme entre deux portes, le spirituel écrivain aperçut un homme qui se tenait dans une immobilité capable de piquer la curiosité d'un journaliste, si déjà la tournure et l'habillement de cette statue animée ne l'avaient profondément intrigué.

Il reconnut dans cet humble personnage un de ces vieillards affectionnés par le crayon de Charlet, qui tenait aux troupiers de cet Homère des soldats par la solidité d'une charpente habile à porter le malheur, et à ses immortels balayeurs par une figure rougie, violacée, rugueuse, inhabile à la résignation. Un chapeau de feutre grossier, dont les bords tenaient à la calotte par des reprises, garantissait des intempéries cette tête presque chauve; il s'en échappait deux flocons de cheveux qu'un peintre aurait payés quatre francs l'heure pour pouvoir copier cette neige éblouissante et disposée comme celle de tous les Pères éternels classiques. A la manière dont les joues rentraient en continuant la bouche, on devinait que le vieillard édenté s'adressait plus souvent au tonneau qu'à la huche. Sa barbe blanche, clair-semée, donnait quelque chose de menaçant à son profil par la raideur des poils coupés court. Ses yeux, trop petits pour son énorme visage, inclinés comme ceux du cochon, exprimaient à la fois la ruse et la paresse; mais, en ce moment, ils jetaient comme une lueur, tant le regard jaillissait droit sur la rivière. Pour tout vêtement, ce pauvre homme portait une vieille blouse autrefois bleue et un pantalon de cette toile grossière qui sert à Paris à faire des emballages. Tout citadin aurait frémi de lui voir aux pieds des sabots cassés, sans même un peu de paille pour adoucir les crevasses. Assurément, la blouse et le

pantalon n'avaient de valeur que pour la cuve d'une papeterie.

En examinant ce Diogène campagnard, Blondet admit la possibilité du type de ces paysans qui se voient dans les vieilles tapisseries, les vieux tableaux, les vieilles sculptures, et qui lui paraissaient jusqu'alors fantastiques. Il ne condamna plus absolument l'école du laid, en comprenant que, chez l'homme, le beau n'est qu'une flatteuse exception, une chimère à laquelle il s'efforce de croire.

— Quelles peuvent être les idées, les mœurs d'un pareil être? à quoi pense-t-il? se disait Blondet, pris de curiosité. Est-ce là mon semblable? Nous n'avons de commun que la forme, et encore!...

Il étudiait cette rigidité particulière au tissu des gens qui vivent en plein air, habitués aux intempéries de l'atmosphère, à supporter les excès du froid et du chaud, à tout souffrir enfin, qui font de leur peau un cuir presque tanné, et de leurs nerfs un appareil contre la douleur physique aussi puissant que celui des Arabes ou des Russes.

— Voilà les Peaux-Rouges de Cooper, se dit-il; il n'est pas besoin d'aller en Amérique pour observer des sauvages.

Quoique le Parisien ne fût qu'à deux pas, le vieillard ne tourna pas la tête, et regarda toujours la rive opposée avec cette fixité que les fakirs de l'Inde donnent à leurs yeux vitrifiés et à leurs membres ankylosés. Vaincu par cette espèce de magnétisme, plus communicatif qu'on ne le croit, Blondet finit par regarder l'eau.

— Eh bien, mon bonhomme, qu'y a-t-il donc là? demanda Blondet, après un gros quart d'heure pendant lequel il n'aperçut rien qui motivât cette profonde attention.

— Chut!... dit tout bas le vieillard en faisant signe à Blondet de ne pas agiter l'air par sa voix; vous allez l'effrayer...

— Qui?

— Une *loute*, mon cher *môsieu*. Si *all'* nous entend, *all'* est *capab'e ed* filer sous l'eau! Et, *gnia* pas à dire, *all'* a sauté là, tenez! Voyez-vous où l'eau *bouille*... Oh! *all'* guette un poisson; mais, quand *all'* va vouloir rentrer, mon petit l'empoignera. C'est que, voyez-vous, la *loute* est ce qu'il y a de plus rare. C'est un gibier scientifique, *ben* délicat, tout de même; on me la payerait dix francs aux Aigues, vu que leur dame fait maigre, et c'est mal-

gre demain. Dans les temps, défunt madame m'en a payé jusqu'à vingt francs et *all'* me rendait la peau !... — Mouche, appela-t-il à voix basse, regarde bien...

De l'autre côté de ce bras de l'Avonne, Blondet vit deux yeux brillants comme des yeux de chat sous une touffe d'aunes ; puis il aperçut le front brun, les cheveux ébouriffés d'un enfant d'environ douze ans, couché sur le ventre, qui fit un signe pour indiquer la loutre et avertir le vieillard qu'il ne la perdait pas de vue. Blondet, subjugué par le dévorant espoir du vieillard et de l'enfant, se laissa mordre par le démon de la chasse.

Ce démon à deux griffes, l'espérance et la curiosité, vous mène où il veut.

— La peau se vend aux chapeliers, reprit le vieillard. C'est si beau, si doux ! Ça se met aux casquettes...

— Vous croyez, vieillard? dit Blondet en souriant.

— Certainement, môsieu, vous devez en savoir plus long que moi, quoique j'aie soixante et dix ans, répondit humblement et respectueusement le vieillard en prenant une pose de donneur d'eau bénite, et vous pourriez peut-être *ben* me dire pourquoi ça plaît tant aux conducteurs et aux marchands de vin?

Blondet, ce maître en ironie, déjà mis en défiance par le mot *scientifique*, en souvenir du maréchal de Richelieu, soupçonna quelque raillerie chez ce vieux paysan ; mais il fut détrompé par la naïveté de la pose et par la bêtise de l'expression.

— Dans ma jeunesse, on en voyait beaucoup *eud' loutes ;* le pays leur est si favorable ! reprit le bonhomme ; mais on les a tant chassées, que c'est tout au plus si nous en apercevons la queue d'*eune* par sept ans... Aussi *el sou-parfait* de la Ville-aux-Fayes... Môsieu le connaît-il ?... Quoique Parisien, c'est un brave jeune homme comme vous, il aime les curiosités. Pour lors, sachant mon talent pour prendre les *loutes*, car je les connais comme vous pouvez connaître *voul'* alphabet, il m'a donc dit comme ça : « Père Fourchon, quand vous trouverez une *loute,* apportez-moi-la, *qui* me dit, je vous la payerai bien, et, si *all'* était tachetée de blanc *su l' dos, qui* me dit, je vous en donnerais trente francs. » V'là ce *qui* me dit *su* le port de la Ville-aux-Fayes, aussi *vra* que je *crais* en Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il y a *core* un savant, à Soulanges,

M. Gourdon, *nout'* médecin, qui fait, comme ils disent, un cabinet d'histoire naturelle, qu'il n'y a pas son pareil à Dijon, enfin le premier savant de ces pays-ci, qui me la payerait bien cher!... Il sait empailler les *houmes* et les bêtes! Et dont que mon garçon me soutient que c'te *loute* a des poils blancs... « Si c'est ça, que je lui ai dit, *el* bon Dieu nous veut du bien à ce matin!... » Voyez-vous l'eau qui *bouille?*... Oh! *all'* est là... Quoique ça vive dans une manière de terrier, ça reste des jours entiers sous l'eau... Ah! *all'* vous a entendu, mon cher môsieu, *all'*. se défie, car *gnia* pas *d'animau* plus fin que celui-là; c'est pire qu'une femme!

— C'est peut-être pour cela qu'on les appelle au féminin des loutres? dit Blondet.

— Dame, môsieu, vous qui êtes de Paris, vous savez cela mieux que nous; mais vous auriez bien mieux fait pour nous *ed' dormi* la grasse matinée, car, voyez-vous *c'te* manière de flot? *all'* s'en va par en dessous... — Va, Mouche! elle a entendu môsieu, la *loute*, et *all'* est *capabe* de nous faire droguer jusqu'à *mènuit;* allons-nous-en... V'là nos trente francs qui nagent!...

Mouche se leva, mais à regret; il regardait l'endroit où bouillonnait l'eau, le montrant du doigt et ne perdant pas tout espoir. Cet enfant, à cheveux crépus, la figure brunie comme celle des anges dans les tableaux du XVe siècle, paraissait être en culotte, car son pantalon finissait au genou par des déchiquetures ornées d'épines et de feuilles mortes. Ce vêtement nécessaire tenait par deux cordes d'étoupe en guise de bretelles. Une chemise de toile de la même qualité que celle du pantalon du vieillard, mais épaissie par des raccommodages barbus, laissait voir une poitrine hâlée. Ainsi, le costume de Mouche l'emportait encore en simplicité sur celui du père Fourchon.

— Ils sont bien bons enfants ici, se dit en lui-même Blondet; les gens de la banlieue de Paris vous apostropheraient drôlement un bourgeois qui ferait envoler leur gibier!

Et, comme il n'avait jamais vu de loutre, pas même au Muséum, il fut enchanté de cet épisode de sa promenade.

— Allons, reprit-il, touché de voir le vieillard s'en allant sans rien demander, vous vous dites un chasseur de loutres fini... Si vous êtes sûr que la loutre soit là...?

De l'autre côté, Mouche leva le doigt et fit voir des bulles d'air montées du fond de l'Avonne, qui vinrent expirer en cloches au milieu du bassin.

— *All'* est revenue là, dit le père Fourchon, *all'* a respiré, la gueuse! c'est *all' qu'a fait ces boutifes-là.* Comment s'arrangent-*all's* pour respirer au fond de l'eau? Mais c'est si malin, que ça se moque de la science.

— Eh bien, reprit Blondet, à qui ce dernier mot parut être une plaisanterie due plutôt à l'esprit paysan qu'à l'individu, attendez et prenez la loutre.

— Et *nout'* journée, à Mouche et à moi?

— Que vaut-elle, votre journée?

— A nous deux, mon apprenti et moi?... Cinq francs..., dit le vieillard en regardant Blondet dans les yeux, avec une hésitation qui révélait un surfaix énorme.

Le journaliste tira dix francs de sa poche en disant :

— En voilà dix, et je vous en donnerai tout autant pour la loutre.

— *All'* ne vous coûtera pas cher, si *all'* a du blanc su *l'* dos, car *el sou-parfait* m' disait *e'que nout' Muséon* n'en a qu'une de ce genre-là. — Mais c'est qu'il est instruit *tout de même, nout' sou-parfait!* et pas bête. Si je chasse à la *loute,* môsieu des Lupeaulx chasse à la fille de môsieu Gaubertin, *qu'a eune fiare dot blanche su l' dos.* — Tenez, mon cher môsieu, sans vous commander, allez vous *bouter au mitant* de l'Avonne, à *c'te piarre,* là-bas... Quand nous aurons forcé la *loute, all'* descendra le fil de l'eau, car voilà leur ruse, à ces bêtes, *all's* remontent plus haut que leur trou pour pêcher, et, une fois chargées de poisson, *all's* savent qu'*all's* iront mieux à la dérive. Quand je vous dis que c'est fin!... Si j'avais appris la finesse à leur école, je vivrais à *c'te* heure de mes rentes... J'ai su trop tard qu'il fallait *eurmonter* le courant *ed' grand* matin pour trouver le butin avant les autres. Enfin, on m'a jeté un sort à ma naissance! A nous trois, nous serons peut-être plus fins que *c'te loute.*

— Et comment, mon vieux nécromancien?

— Ah! dame, nous sommes si bêtes, nous aut' *pésans,* que nous finissons par entendre les bêtes. V'là comme nous ferons. Quand la *loute* voudra s'en revenir chez *all',* nous l'effrayerons ici, vous l'ef-

frayerez là-bas; effrayée par nous, effrayée par vous, *all'* se jettera sur le bord; si *all'* prend la voie de *tarre, all'* est perdue. Ça ne peut pas marcher; c'est fait pour la nage avec leurs pattes d'oie. Oh! ça va-t-il vous amuser, car c'est un vrai carambolage : on pêche et on chasse à la fois!... Le général, chez qui vous êtes aux Aigues, y est revenu trois jours de suite, tant il s'y entêtait!

Blondet, muni d'une branche coupée par le vieillard, qui lui dit de s'en servir pour fouetter la rivière à son commandement, alla se poster au milieu de l'Avonne en sautant de pierre en pierre.

— Là, bien! mon cher môsieu...

Blondet resta là, sans s'apercevoir de la fuite du temps; car, de moment en moment, un geste du vieillard lui faisait espérer un heureux dénoûment; mais, d'ailleurs, rien ne dépêche mieux le temps que l'attente de l'action vive qui va succéder au profond silence de l'affût.

— Père Fourchon, dit tout bas l'enfant en se voyant seul avec le vieillard, *gnia* tout de même une *loute*...

— Tu la vois?...

— La v'là!

Le vieillard fut stupéfait en apercevant entre deux eaux le pelage brun rouge d'une loutre.

— *A va su mé!* dit le petit.

— Fiche-l'y un petit coup sec sur la tête et jette-toi dans l'eau pour la tenir au fin fond sans la lâcher...

Mouche fondit dans l'Avonne comme une grenouille effrayée.

— Allez! allez! mon cher môsieu, dit le père Fourchon à Blondet, en se jetant aussi dans l'Avonne et en laissant ses sabots sur le bord, effrayez-la donc! La voyez-vous?... *a* nage *su* vous!

Le vieillard courut sur Blondet en fendant les eaux et lui criant avec le sérieux que les gens de la campagne gardent dans leurs plus grandes vivacités :

— La voyez-vous, là, *el'* long des roches?

Blondet, placé par le vieillard de manière à recevoir les rayons du ciel dans les yeux, frappait sur l'eau de confiance.

— Allez! allez! du côté des roches! cria le père Fourchon; le trou est là-bas, à *vout'* gauche.

Emporté par son dépit, qu'une longue attente avait stimulé, Blondet prit un bain de pieds en glissant de dessus les pierres.



— Hardi! mon cher môsieu, hardi! vous y êtes... Ah! vingt bon Dieu! la v'là qui passe entre vos jambes! *all'* passe!... *all'* passe! dit le vieillard au désespoir.

Et, comme pris à l'ardeur de cette chasse, le vieux paysan s'avança dans les profondeurs de la rivière jusque devant Blondet.

— Nous l'avons manquée par *vout'* faute! reprit le père Fourchon, à qui Blondet donna la main et qui sortit de l'eau comme un triton, mais comme un triton vaincu. La *garse, all'* est là, sous les rochers!... Elle a lâché son poisson, dit le bonhomme en regardant au loin et montrant quelque chose qui flottait... Nous aurons toujours la tanche, car c'est une vraie tanche!...

En ce moment, un valet en livrée et à cheval, qui menait un autre cheval par la bride, se montra galopant sur le chemin de Conches.

— Tenez, v'là les gens du château qui font mine de vous chercher, dit le bonhomme. Si vous voulez repasser la rivière, je vas vous donner la main... Ah! ça m'est égal de me mouiller, ça m'évite blanchissage!

— Et les rhumes? dit Blondet.

— Ah *ouin!* Ne voyez-vous pas que le soleil nous a culottés, Mouche et moi, comme des pipes *ed' major!* Appuyez-vous sur moi, mon cher môsieu... Vous êtes de Paris, vous ne savez pas vous tenir sur *nous* roches, vous qui savez tant de choses... Si vous restez longtemps ici, vous apprendrez *ben* des choses dans *el' livre ed'* la nature, vous qui, dit-on, *escrivez* dans les *papiers nouvelles.*

Blondet était arrivé sur l'autre bord de l'Avonne, quand Charles, le valet de pied, l'aperçut.

— Ah! monsieur, s'écria-t-il, vous ne vous figurez pas l'inquiétude dans laquelle est madame, depuis qu'on lui a dit que vous étiez sorti par la porte de Conches : elle vous croit noyé. Voilà trois fois qu'on sonne le second coup du déjeuner à grandes volées, après vous avoir appelé partout dans le parc, où M. le curé vous cherche encore.

— Quelle heure est-il donc, Charles?

— Onze heures trois quarts!...

— Aide-moi à monter à cheval...

— Est-ce que, par hasard, monsieur aurait donné dans la loutre

du père Fourchon? dit le valet en remarquant l'eau qui s'égouttait des bottes et du pantalon de Blondet.

Cette seule question éclaira le journaliste.

— Ne dis pas un mot de cela, Charles, et j'aurai soin de toi! s'écria-t-il.

— Oh! pardi, M. le comte lui-même a été pris à la loutre du père Fourchon, répondit le valet. Dès qu'il arrive un étranger aux Aigues, le père Fourchon se met aux aguets, et, si le bourgeois va voir les sources de l'Avonne, il lui vend sa loutre... Il joue ça si bien, que M. le comte y est revenu trois fois, et lui a payé six journées pendant lesquelles ils ont regardé l'eau couler.

— Et moi qui croyais avoir vu dans Potier, dans Baptiste cadet, dans Michot et dans Monrose les plus grands comédiens de ce temps-ci!... se dit Blondet; que sont-ils auprès de ce mendiant?

— Oh! il connaît très-bien cet exercice-là, le père Fourchon, dit Charles. Il a, en outre, une autre corde à son arc, car il se dit cordier de son état. Il a sa fabrique le long du mur de la porte de Blangy. Si vous vous avisez de toucher à sa corde, il vous entortille si bien, qu'il vous prend l'envie de tourner la roue et de faire un peu de corde; il vous demande alors la gratification due au maître par l'apprenti. Madame y a été prise, et lui a donné vingt francs. C'est le roi des finauds, dit Charles en se servant d'un mot honnête.

Ce bavardage de laquais permit à Blondet de se livrer à quelques réflexions sur la profonde astuce des paysans, en se rappelant tout ce qu'il avait entendu dire par son père, le juge d'Alençon. Puis, toutes les plaisanteries cachées sous la malicieuse rondeur du père Fourchon lui revenant à la mémoire, éclairées par les confidences de Charles, il s'avoua *gaussé* par le vieux mendiant bourguignon.

— Vous ne sauriez croire, monsieur, disait Charles en arrivant au perron des Aigues, combien il faut se défier de tout dans la campagne, et surtout ici, que le général n'est pas très-aimé...

— Pourquoi donc?

— Ah! dame, je ne sais pas, répondit Charles en prenant l'air bête sous lequel les domestiques savent abriter leurs refus à des supérieurs, et qui donna beaucoup à penser à Blondet.

— Vous voilà donc, coureur? dit le général, que le pas des

chevaux amena sur le perron. — Le voilà! soyez calme! cria-t-il à sa femme, dont le petit pas se faisait entendre. — Il ne nous manque plus maintenant que l'abbé Brossette. Va le chercher, Charles, dit-il au domestique.

III

LE CABARET

La porte dite de Blangy, due à Bouret, se composait de deux pilastres à bossages vermiculés, surmontés chacun d'un chien dressé sur ses pattes de derrière et tenant un écusson entre ses deux pattes de devant. Le voisinage du pavillon où logeait le régisseur avait dispensé le financier de bâtir une loge de concierge. Entre ces deux pilastres, une grille somptueuse, dans le genre de celle forgée au temps de Buffon pour le Jardin des plantes, s'ouvrait sur un bout de pavé conduisant à la route cantonale, jadis entretenue soigneusement par les Aigues, par la maison de Soulanges, et qui relie Conches, Cerneux, Blangy, Soulanges à la Ville-aux-Fayes comme par une guirlande, tant cette route est fleurie d'héritages entourés de haies et parsemée de maisonnettes à rosiers, chèvrefeuilles et plantes grimpantes.

Là, le long d'une coquette muraille qui s'étendait jusqu'à un saut-de-loup par lequel le château plongeait sur la vallée jusqu'au delà de Soulanges, se trouvaient le poteau pourri, la vieille roue et les piquets à râteau qui constituent la fabrique d'un cordier de village.

Vers midi et demi, au moment où Blondet s'asseyait à un bout de la table, en face de l'abbé Brossette, en recevant les caressants reproches de la comtesse, le père Fourchon et Mouche arrivaient à leur établissement. De là, le père Fourchon, sous prétexte de fabriquer des cordes, surveillait les Aigues, et pouvait y voir les maîtres entrant ou sortant. Aussi, les persiennes ouvertes, les promenades à deux, le plus petit incident de la vie au château, rien n'échappait à l'espionnage du vieillard, qui ne s'était établi cordier que depuis trois ans, circonstance minime que ni les gardes des Aigues, ni les domestiques, ni les maîtres n'avaient encore remarquée.

— Fais le tour par la porte de l'Avonne pendant que je vas serrer nos agrès, dit le père Fourchon, et, quand tu leur auras dégoisé la chose, on viendra sans doute me chercher au *Grand-I-vert*, où je vas me rafraîchir, car ça me donne soif d'être sur l'eau comme ça !... Si tu ty prends comme je viens de te le dire, tu leur accrocheras un bon déjeuner; tâche de parler à la comtesse, et *tape su* moi, de manière *à ce* qu'ils aient l'idée de me chanter un air de leur morale, quoi !... Y aura quelques verres de bon vin à *siffler*.

Après ces dernières instructions, que l'air narquois de Mouche rendait presque superflues, le vieux cordier, tenant sa loutre sous le bras, disparut dans le chemin cantonal.

A mi-chemin de cette jolie porte de village se trouvait, au moment où Émile Blondet vint aux Aigues, une de ces maisons qui ne se voient qu'en France, partout où la pierre est rare. Les morceaux de briques ramassés de tous côtés, les gros cailloux sertis comme des diamants dans une terre argileuse qui formaient des murs solides, quoique rongés, le toit soutenu par de grosses branches et couvert en jonc et en paille, les grossiers volets, la porte, tout de cette chaumière provenait de trouvailles heureuses ou de dons arrachés par l'importunité.

Le paysan a pour sa demeure l'instinct qu'a l'animal pour son nid ou pour son terrier, et cet instinct éclatait dans toutes les dispositions de cette chaumière. D'abord, la fenêtre et la porte regardaient au nord. La maison, assise sur une petite éminence dans l'endroit le plus caillouteux d'un terrain à vignes, devait être salubre. On y montait par trois marches industrieusement faites avec des piquets, avec des planches et remplies de pierrailles. Les eaux s'écoulaient donc rapidement. Puis, comme en Bourgogne la pluie vient rarement du nord, aucune humidité ne pouvait pourrir les fondations, quelque légères qu'elles fussent. Au bas, le long d'un sentier, régnait un rustique palis, perdu dans une haie d'aubépine et de ronces. Une treille, sous laquelle de méchantes tables, accompagnées de bancs grossiers, invitaient les passants à s'asseoir, couvrait de son berceau l'espace qui séparait cette chaumière du chemin. A l'intérieur, le haut du talus offrait pour décor des roses, des giroflées, des violettes, toutes les fleurs qui ne coûtent rien. Un chèvrefeuille et un jasmin attachaient leurs brindilles

sur le toit, déjà chargé de mousse, malgré son peu d'ancienneté.

A droite de sa maison, le possesseur avait adossé une étable pour deux vaches. Devant cette construction en mauvaises planches, un terrain battu servait de cour, et, dans un coin, se voyait un énorme tas de fumier. De l'autre côté de la maison et de la treille s'élevait un hangar en chaume soutenu par deux troncs d'arbres, sous lequel se mettaient les ustensiles des vignerons, leurs futailles vides, des fagots de bois empilés autour de la bosse que formait le four, dont la bouche s'ouvre presque toujours, dans les maisons de paysans, sous le manteau de la cheminée.

A la maison attenait environ un arpent enclos d'une haie vive et plein de vignes, soignées comme le sont celles des paysans, toutes si bien fumées, provignées et bêchées, que leurs pampres verdoient les premiers à trois lieues à la ronde. Quelques arbres, des amandiers, des pruniers et des abricotiers, montraient leurs têtes grêles, çà et là, dans cet enclos. Entre les ceps, le plus souvent on cultivait des pommes de terre ou des haricots. En hache vers le village, et derrière la cour, dépendait encore de cette habitation un petit terrain humide et bas, favorable à la culture des choux, des oignons, légumes favoris de la classe ouvrière, et fermé d'une porte à claire-voie par où passaient les vaches, en pétrissant le sol et y laissant leurs bouses étalées.

Cette maison, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, avait sa sortie sur le vignoble. Du côté des vignes, une rampe en bois, appuyée au mur de la maison et couverte d'une toiture en chaume, montait jusqu'au grenier, éclairé par un œil-de-bœuf. Sous cet escalier rustique, un caveau, tout en briques de Bourgogne, contenait quelques pièces de vin.

Quoique la batterie de cuisine du paysan consiste ordinairement en deux ustensiles avec lesquels on fait tout, une poêle et un chaudron de fer, par exception il se trouvait dans cette chaumière deux casseroles énormes, accrochées sous le manteau de la cheminée au-dessus d'un petit fourneau portatif. Malgré ce symptôme d'aisance, le mobilier était en harmonie avec les dehors de la maison. Ainsi, pour contenir l'eau, une jarre; pour argenterie, des cuillers de bois ou d'étain, des plats de terre brune en dehors et blanche en dedans, mais écaillés et raccommodés avec des attaches; enfin,

autour d'une table solide, des chaises en bois blanc, et pour plancher de la terre battue. Tous les cinq ans, les murs recevaient une couche d'eau de chaux, ainsi que les maigres solives du plafond, auxquelles pendaient du lard, des bottes d'oignons, des paquets de chandelles et les sacs où le paysan met ses graines; auprès de la huche, une antique armoire en vieux noyer gardait le peu de linge, les vêtements de rechange et les habits de fête de la famille.

Sur le manteau de la cheminée brillait un vieux fusil de braconnier; vous n'en donneriez pas cinq francs : le bois est quasi brûlé; le canon, sans aucune apparence, ne semble pas nettoyé. Vous pensez que la défense d'une cabane à loquet, dont la porte extérieure, pratiquée dans le palis, n'est jamais fermée, n'exige pas mieux, et vous vous demandez à quoi peut servir une pareille arme. D'abord, si le bois est d'une simplicité commune, le canon, choisi avec soin, provient d'un fusil de prix, donné sans doute à quelque garde-chasse. Aussi le propriétaire de ce fusil ne manque-t-il jamais son coup; il existe entre son arme et lui l'intime connaissance que l'ouvrier a de son outil. S'il faut abaisser le canon d'un millimètre au-dessous ou au-dessus du but, parce qu'il relève ou tombe de cette faible estime, le braconnier le sait, il obéit à cette loi sans se tromper. Puis un officier d'artillerie trouverait les parties essentielles de l'arme en bon état : rien de moins, rien de plus. Dans tout ce qu'il s'approprie, dans tout ce qui doit lui servir, le paysan déploie la force convenable; il y met le nécessaire et rien au delà. La perfection extérieure, il ne la comprend jamais. Juge infaillible des nécessités en toutes choses, il connaît tous les degrés de force, et sait, en travaillant pour le bourgeois, donner le moins possible pour le plus possible. Enfin, ce fusil méprisable entre pour beaucoup dans l'existence de la famille, et vous saurez tout à l'heure comment.

Avez-vous bien saisi les mille détails de cette hutte assise à cinq cents pas de la jolie porte des Aigues? La voyez-vous accroupie là comme un mendiant devant un palais? Eh bien, son toit chargé de mousses veloutées, ses poules caquetant, son cochon qui se vautre, sa génisse qui vague, toutes ces poésies champêtres avaient un horrible sens. A la porte du palis, une grande perche élevait à une certaine hauteur un bouquet flétri, composé de trois branches

de pin et d'un feuillage de chêne réunis par un chiffon. Au-dessus de la porte, un peintre forain avait, pour un déjeuner, peint dans un tableau de deux pieds carrés, sur un champ blanc, un *I* majuscule en vert, et, pour ceux qui savent lire, ce calembour en douze lettres : *Au Grand-I-vert* (hiver). A gauche de la porte éclataient les vives couleurs de cette vulgaire affiche : « Bonne bière de mars, » où, de chaque côté d'un cruchon qui lance un jet de mousse, se carrent une femme en robe excessivement décolletée et un hussard, tous deux grossièrement coloriés. Aussi, malgré les fleurs et l'air de la campagne, s'exhalait-il de cette chaumière la forte et nauséabonde odeur de vin et de mangeaille qui vous saisit à Paris en passant devant les gargotes de faubourg.

Vous connaissez les lieux. Voici les êtres et leur histoire, qui contient plus d'une leçon pour les philanthropes :

Le propriétaire du *Grand-I-vert,* nommé François Tonsard, se recommande à l'attention des philosophes par la manière dont il avait résolu le problème de la vie fainéante et de la vie occupée, de manière à rendre la fainéantise profitable et l'occupation nulle.

Ouvrier en toutes choses, il savait travailler à la terre, mais pour lui seul. Pour les autres, il creusait des fossés, fagotait, écorçait des arbres ou les abattait. Dans ces travaux, le bourgeois est à la discrétion de l'ouvrier. Tonsard avait dû son coin de terre à la générosité de mademoiselle Laguerre. Dès sa première jeunesse, Tonsard faisait des journées pour le jardinier du château, car il n'y avait pas son pareil pour tailler les arbres d'allée, les charmilles, les haies, les marronniers de l'Inde. Son nom indique assez un talent héréditaire. Au fond des campagnes, il existe des priviléges obtenus et maintenus avec autant d'art qu'en déploient les commerçants pour s'attribuer les leurs. Un jour, en se promenant, madame entendit Tonsard, garçon bien découplé, disant : « Il me suffirait pourtant d'un arpent de terre pour vivre, et pour vivre heureusement! » Cette bonne fille, habituée à faire des heureux, lui donna cet arpent de vignes en avant de la porte de Blangy, contre cent journées (délicatesse peu comprise!), en lui permettant de rester aux Aigues, où il vécut avec les gens du château, auxquels il parut être le meilleur garçon de la Bourgogne.

Ce pauvre Tonsard (ce fut le mot de tout le monde) travailla

pendant environ trente journées sur les cent qu'il devait; le reste du temps, il baguenauda, riant avec les femmes de madame, et surtout avec mademoiselle Cochet, la femme de chambre, quoiqu'elle fût laide comme toutes les femmes de chambre des belles actrices. Rire avec mademoiselle Cochet signifiait tant de choses, que Soudry, l'heureux gendarme dont il est question dans la lettre de Blondet, regardait encore Tonsard de travers après vingt-cinq ans. L'armoire en noyer, le lit à colonnes et à bonnes grâces, ornements de la chambre à coucher, furent sans doute le fruit de quelque *risette*.

Une fois en possession de son champ, au premier qui lui dit que madame le lui avait donné, Tonsard répondit :

— Je l'ai, *parguienne!* bien acheté et bien payé. Est-ce que les bourgeois nous donnent jamais quelque chose? Est-ce donc rien que cent journées? Ça me coûte trois cents francs et c'est tout cailloux!

Le propos ne dépassa point la région populaire.

Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, en prenant les matériaux deçà et delà, se faisant donner un coup de main par l'un et par l'autre, grappillant au château les choses de rebut, ou les demandant et les obtenant toujours. Une mauvaise porte de montreuil, démolie pour être reportée plus loin, devint celle de l'étable. La fenêtre venait d'une vieille serre abattue. Les débris du château servirent donc à élever cette fatale chaumière.

Sauvé de la réquisition par Gaubertin, le régisseur des Aigues, dont le père était accusateur public au département, et qui, d'ailleurs, ne pouvait rien refuser à mademoiselle Cochet, Tonsard se maria dès que sa maison fut terminée et sa vigne en rapport. Garçon de vingt-trois ans, familier aux Aigues, ce drôle, à qui madame venait de donner un arpent de terre et qui paraissait travailleur, eut l'art de faire sonner haut toutes ses valeurs négatives, et il obtint la fille d'un fermier de la terre de Ronquerolles, située au delà de la forêt des Aigues.

Ce fermier tenait une ferme à moitié, qui dépérissait entre ses mains faute d'une fermière. Veuf et inconsolable, il tâchait, à la manière anglaise, de noyer ses soucis dans le vin; mais, quand il ne pensa plus à sa pauvre chère défunte, il se trouva marié, selon une plaisanterie de village, avec la boisson. En peu de temps, de fermier, le beau-père redevint ouvrier, mais ouvrier buveur et

paresseux, méchant et hargneux, capable de tout, comme les gens du peuple qui, d'une sorte d'aisance, retombent dans la misère. Cet homme, que ses connaissances pratiques, la lecture et la science de l'écriture mettaient au-dessus des autres ouvriers, mais que ses vices tenaient au niveau des mendiants, venait de se mesurer, comme on l'a vu, sur les bords de l'Avonne, avec un des hommes les plus spirituels de Paris, dans une bucolique oubliée par Virgile.

Le père Fourchon, d'abord maître d'école à Blangy, perdit sa place à cause de son inconduite et de ses idées sur l'instruction publique. Il aidait beaucoup plus les enfants à faire des petits bateaux et des cocottes avec leurs abécédaires qu'il ne leur apprenait à lire; il les grondait si curieusement quand ils avaient chipé des fruits, que ses semonces pouvaient passer pour des leçons sur la manière d'escalader les murs. On cite encore à Soulanges sa réponse à un petit garçon venu trop tard, et qui s'excusait ainsi :

— Dame, m'sieur, j'ai mené boire notre *chevau!*

— On dit cheval, *animau!*

D'instituteur, il fut nommé piéton. Dans ce poste, qui sert de retraite à tant de vieux soldats, le père Fourchon fut réprimandé tous les jours. Tantôt, il oubliait les lettres dans les cabarets; tantôt, il les gardait sur lui. Quand il était gris, il remettait les paquets d'une commune dans une autre, et, quand il était à jeun, il lisait les lettres. Il fut donc promptement destitué. Ne pouvant être rien dans l'État, le père Fourchon avait fini par devenir fabricant. Dans la campagne, les indigents exercent une industrie quelconque, ils ont tous un prétexte d'existence honnête. A l'âge de soixante-huit ans, le vieillard entreprit la corderie en petit, un des commerces qui demandent le moins de mise de fonds. L'atelier est, comme on l'a vu, le premier mur venu, les machines valent à peine dix francs, l'apprenti couche, comme son maître, dans une grange et vit de ce qu'il ramasse. La rapacité de la loi sur les portes et fenêtres expire *sub dio*. On emprunte la matière première pour la rendre fabriquée. Mais le principal revenu du père Fourchon et de son apprenti Mouche, fils naturel d'une de ses filles naturelles, leur venait de sa chasse aux loutres, puis des déjeuners ou dîners que leur donnaient les gens qui, ne sachant ni lire ni écrire, usaient des talents du père Fourchon dans le cas d'une lettre à répondre ou d'un

compte à présenter. Enfin, il savait jouer de la clarinette, et tenait compagnie à l'un de ses amis appelé Vermichel, le ménétrier de Soulanges, dans les noces des villages, ou les jours de grand bal au Tivoli de Soulanges.

Vermichel s'appelait Michel Vert; mais le calembour fait avec le nom vrai devint d'un usage si général, que, dans ses actes, Brunet, huissier audiencier de la justice de paix de Soulanges, mettait : « Michel-Jean-Jérôme Vert, dit *Vermichel,* praticien. » Vermichel, violon très-distingué de l'ancien régiment de Bourgogne, par reconnaissance des services que lui rendait le papa Fourchon, lui avait procuré cette place de praticien, dévolue à ceux qui, dans les campagnes, savent signer leur nom. Le père Fourchon servait donc de témoin ou de praticien, pour les actes judiciaires, quand le sieur Brunet venait instrumenter dans les communes de Cerneux, Conches et Blangy. Vermichel et Fourchon, liés par une amitié qui comptait vingt ans de bouteille, constituaient presque une raison sociale.

Mouche et Fourchon, unis par le vice comme Mentor et Télémaque le furent jadis par la vertu, voyageaient, comme eux, à la recherche de leur pain, *panis angelorum*, seuls mots latins qui restassent dans la mémoire du vieux villageois. Ils allaient haricotant les restes du *Grand-I-vert* et ceux des châteaux circonvoisins; car, à eux deux, dans les années les plus occupées, les plus prospères, ils n'avaient jamais pu fabriquer en moyenne trois cent soixante brasses de corde. D'abord, aucun marchand, dans un rayon de vingt lieues, n'aurait confié d'étoupe ni à Fourchon ni à Mouche. Le vieillard, devançant les miracles de la chimie moderne, savait trop bien changer l'étoupe en benoît jus de treille. Puis ses triples fonctions d'écrivain public de trois communes, de praticien de la justice de paix, de joueur de clarinette, nuisaient, disait-il, aux développements de son commerce.

Ainsi Tonsard fut déçu tout d'abord dans l'espérance, assez joliment caressée, de conquérir une espèce de bien-être par l'augmentation de ses propriétés. Le gendre paresseux rencontra, par un accident ordinaire, un beau-père fainéant. Les affaires devaient aller d'autant plus mal, que la Tonsard, douée d'une espèce de beauté champêtre, grande et bien faite, n'aimait point à travailler

en plein air. Tonsard s'en prit à sa femme de la faillite paternelle et la maltraita, par suite de cette vengeance familière au peuple, dont les yeux, uniquement occupés de l'effet, remontent rarement jusqu'à la cause.

En trouvant sa chaîne pesante, cette femme voulut l'alléger. Elle se servit des vices de Tonsard pour se rendre maîtresse de lui. Gourmande, aimant ses aises, elle encouragea la paresse et la gourmandise de cet homme. D'abord, elle sut se procurer la faveur des gens du château, sans que Tonsard lui reprochât les moyens, en voyant les résultats. Il s'inquiéta fort peu de ce que faisait sa femme pourvu qu'elle fît tout ce qu'il voulait. C'est la secrète transaction de la moitié des ménages. La Tonsard créa donc la buvette du *Grand-I-vert,* dont les premiers consommateurs furent des gens des Aigues, les gardes et les chasseurs.

Gaubertin, l'intendant de mademoiselle Laguerre, un des premiers chalands de la belle Tonsard, lui donna quelques pièces d'excellent vin pour allécher la pratique. L'effet de ces présents, périodiques tant que le régisseur resta garçon, et la renommée de beauté peu sauvage qui signala cette femme aux don Juans de la vallée, achalandèrent le *Grand-I-vert.* En sa qualité de gourmande, la Tonsard devint excellente cuisinière, et, quoique ses talents ne s'exerçassent que sur les plats en usage dans la campagne, le civet, la sauce de gibier, la matelote, l'omelette, elle passa dans le pays pour savoir admirablement cuisiner un de ces repas qui se mangent sur le bout de la table, et dont les épices, prodiguées outre mesure, excitent à boire. En deux ans, elle se rendit ainsi maîtresse de Tonsard et le poussa sur une pente mauvaise, à laquelle il ne demandait pas mieux que de s'abandonner.

Ce drôle braconna constamment sans avoir rien à craindre. Les liaisons de sa femme avec Gaubertin l'intendant, avec les gardes particuliers et les autorités champêtres, le relâchement du temps, lui assurèrent l'impunité. Dès que ses enfants furent assez grands, il en fit les instruments de son bien-être, sans se montrer plus scrupuleux pour leurs mœurs que pour celles de sa femme. Il eut deux filles et deux garçons. Tonsard, qui vivait, ainsi que sa femme, au jour le jour, aurait vu finir sa joyeuse vie, s'il n'eût pas maintenu constamment chez lui la loi quasi martiale de travailler

à la conservation de son bien-être, auquel sa famille participait d'ailleurs. Quand sa famille fut élevée aux dépens de ceux à qui sa femme savait arracher des présents, voici quels furent la charte et le budget du *Grand-I-vert :*

La vieille mère de Tonsard et ses deux filles, Catherine et Marie, allaient continuellement au bois, et revenaient deux fois par jour chargées à plier sous le poids d'un fagot qui tombait à leurs chevilles et dépassait leur tête de deux pieds. Quoique fait en dessus avec du bois mort, l'intérieur se composait de bois vert, coupé souvent parmi les jeunes arbres. À la lettre, Tonsard prenait son bois pour l'hiver dans la forêt des Aigues. Le père et les deux fils braconnaient continuellement. De septembre en mars, les lièvres, les lapins, les perdrix, les grives, les chevreuils, tout le gibier qui ne se consommait pas au logis, se vendait à Blangy, dans la petite ville de Soulanges, chef-lieu du canton, où les deux filles de Tonsard fournissaient du lait, et d'où elles rapportaient chaque jour des nouvelles, en y colportant celles des Aigues, de Cerneux et de Conches. Quand on ne pouvait plus chasser, les trois Tonsard tendaient des collets. Si les collets rendaient trop, la Tonsard faisait des pâtés expédiés à la Ville-aux-Fayes. Au temps de la moisson, sept Tonsard : la vieille mère, les deux garçons, tant qu'ils n'eurent pas dix-sept ans, les deux filles, le vieux Fourchon et Mouche, glanaient, ramassaient près de seize boisseaux par jour, glanant seigle, orge, blé, tout grain bon à moudre.

Les deux vaches, menées d'abord par la plus jeune des filles le long des routes, s'échappaient la plupart du temps dans les prés des Aigues ; mais, comme au moindre délit trop flagrant pour que le garde se dispensât de le constater, les enfants étaient ou battus ou privés de quelques friandises, ils avaient acquis une habileté singulière pour entendre les pas ennemis, et presque jamais le garde champêtre ou le garde des Aigues ne les surprenaient en faute. D'ailleurs, les liaisons de ces dignes fonctionnaires avec Tonsard et sa femme leur mettaient une taie sur les yeux. Les bêtes, conduites par de longues cordes, obéissaient d'autant mieux à un seul coup de rappel, à un cri particulier qui les ramenaient sur le terrain commun, qu'elles savaient, le péril passé, pouvoir achever leur lippée chez le voisin. La vieille Tonsard, de plus en plus

débile, avait succédé à Mouche, depuis que Fourchon gardait son petit-fils naturel avec lui, sous prétexte de soigner son éducation. Marie et Catherine faisaient de l'herbe dans le bois. Elles y avaient reconnu des places où vient ce foin forestier si joli, si fin, qu'elles coupaient, fanaient, bottelaient et engrangeaient; elles y trouvaient les deux tiers de la nourriture des vaches en hiver, qu'on menait d'ailleurs paître pendant les plus belles journées aux endroits bien connus où l'herbe verdoie. Il y a, dans certains endroits de la vallée des Aigues, comme dans tous les pays dominés par des chaînes de montagnes, des terrains qui donnent, comme en Piémont et en Lombardie, de l'herbe en hiver. Ces prairies, nommées en Italie *marciti,* ont une grande valeur; mais, en France, il ne leur faut ni trop de glace ni trop de neige. Ce phénomène est dû sans doute à une exposition particulière, à des infiltrations d'eau qui conservent une température chaude.

Les deux veaux produisaient environ quatre-vingts francs. Le lait, déduction faite du temps où les vaches nourrissaient ou vêlaient, rapportait environ cent soixante francs; et elles pourvoyaient, en outre, aux besoins du logis en fait de laitage. Tonsard gagnait une cinquantaine d'écus en journées faites de côté et d'autre.

La cuisine et le vin vendus donnaient, tous les frais déduits, une centaine d'écus, car les régalades, essentiellement passagères, venaient en certains temps et pendant certaines saisons; d'ailleurs, les gens à régalades prévenaient la Tonsard et son mari, qui prenaient alors à la ville le peu de viande et de provisions nécessaires. Le vin du clos de Tonsard était vendu, année commune, vingt francs le tonneau sans fût, à un cabaretier de Soulanges avec lequel Tonsard entretenait des relations. Par certaines années plantureuses, Tonsard récoltait douze pièces dans son arpent; mais la moyenne était huit pièces, et Tonsard en gardait la moitié pour son débit. Dans les pays vignobles, le glanage des vignes constitue le *hallebotage.* Par le hallebotage, la famille Tonsard recueillait trois pièces de vin environ. Mais, à l'abri sous les usages, elle mettait peu de conscience dans ses procédés: elle entrait dans les vignes avant que les vendangeurs en fussent sortis; de même qu'elle se ruait sur les champs de blé quand les gerbes amoncelées attendaient les charrettes. Ainsi, les sept ou huit pièces de vin, tant

halleboté que récolté, se vendaient à un bon prix. Mais, sur cette somme, le *Grand-I-vert* réalisait des pertes provenant de la consommation de Tonsard et de sa femme, habitués tous deux à manger les meilleurs morceaux, à boire du vin meilleur que celui qu'ils vendaient, et fourni par leur correspondant de Soulanges en payement du leur. L'argent gagné par cette famille allait donc à environ neuf cents francs, car ils engraissaient deux cochons par an, un pour eux, un autre pour le vendre.

Les ouvriers, les mauvais garnements du pays prirent, à la longue, en affection le cabaret du *Grand-I-vert,* autant à cause des talents de la Tonsard que de la camaraderie existant entre cette famille et le menu peuple de la vallée. Les deux filles, toutes deux remarquablement belles, continuaient les mœurs de leur mère. Enfin, l'ancienneté du *Grand-I-vert,* qui datait de 1795, en faisait une chose sacrée dans la campagne. Depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, les ouvriers y venaient conclure leurs marchés, y apprendre les nouvelles pompées par les filles à Tonsard, par Mouche, par Fourchon, dites par Vermichel, par Brunet, l'huissier le plus en renom à Soulanges, quand il y venait chercher son praticien. Là s'établissaient les prix des foins, des vins, celui des journées et celui des ouvrages à tâche. Tonsard, juge souverain en ces matières, y donnait des consultations, tout en trinquant avec les buveurs. Soulanges, selon le mot du pays, passait uniquement pour être une ville de société, d'amusement, et Blangy était le bourg commercial, écrasé néanmoins par le grand centre de la Ville-aux-Fayes, devenue en vingt-cinq ans la capitale de cette magnifique vallée. Le marché des bestiaux, des grains, se tenait à Blangy, sur la place, et ses prix servaient de mercuriale à l'arrondissement.

En restant au logis, la Tonsard était demeurée fraîche, blanche, potelée, par exception aux femmes des champs, qui passent aussi rapidement que les fleurs et qui sont déjà vieilles à trente ans. Aussi, la Tonsard aimait-elle à être bien mise. Elle n'était que propre ; mais, au village, cette propreté vaut le luxe. Les filles, mieux vêtues que ne comportait leur pauvreté, suivaient l'exemple de leur mère. Sous leur corps de jupe, presque élégant relativement, elles portaient du linge plus fin que celui des paysannes les plus riches. Aux jours de fête, elles se montraient en jolies robes, gagnées

Dieu sait comme! La livrée des Aigues leur vendait, à des prix facilement payés, la défroque des femmes de chambre, qui avait balayé les rues de Paris, et qui, refaite à l'usage de Marie et de Catherine, s'étalait triomphante sous l'enseigne du *Grand-I-vert*. Ces deux filles, les bohémiennes de la vallée, ne recevaient pas un liard de leurs parents, qui leur donnaient uniquement la nourriture et les couchaient sur d'affreux grabats, avec leur grand'mère, dans le grenier où leurs frères couchaient aussi, blottis à même le foin, comme des animaux. Ni le père ni la mère ne songeaient à cette promiscuité.

L'âge de fer et l'âge d'or se ressemblent plus qu'on ne le pense. Dans l'un, on ne prend garde à rien; dans l'autre, on prend garde à tout; pour la société, le résultat est peut-être le même. La présence de la vieille Tonsard, qui avait bien plutôt l'air d'une nécessité que d'une garantie, était une immoralité de plus.

Aussi l'abbé Brossette, après avoir étudié les mœurs de ses paroissiens, disait-il à un évêque ce mot profond :

— Monseigneur, à voir comment ils s'appuient de leur misère, on devine que ces paysans tremblent de perdre le prétexte de leurs débordements.

Quoique tout le monde sût combien cette famille avait peu de principes et peu de scrupules, personne ne trouvait à redire aux mœurs du *Grand-I-vert*. Au commencement de cette Scène, il est nécessaire d'expliquer une fois pour toutes, aux gens habitués à la moralité des familles bourgeoises, que les paysans n'ont, en fait de mœurs domestiques, aucune délicatesse. Ils n'invoquent la morale, à propos d'une de leurs filles séduite, que si le séducteur est riche et craintif. Les enfants, jusqu'à ce que l'État les leur arrache, sont des capitaux ou des instruments de bien-être. L'intérêt est devenu, surtout depuis 1789, le seul mobile de leurs idées; il ne s'agit jamais pour eux de savoir si une action est légale ou immorale, mais si elle est profitable. La moralité, qu'il ne faut pas confondre avec la religion, commence à l'aisance; comme on voit, dans la sphère supérieure, la délicatesse fleurir dans l'âme quand la fortune a doré le mobilier. L'homme absolument probe et moral est, dans la classe des paysans, une exception. Les curieux demanderont pourquoi. De toutes les raisons qu'on peut donner de cet état

de choses, voici la principale : Par la nature de leurs fonctions sociales, les paysans vivent d'une vie purement matérielle qui se rapproche de l'état sauvage, auquel les invite leur union constante avec la nature. Le travail, quand il écrase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez des gens ignorants. Enfin, pour les paysans, leur misère est leur *raison d'État,* comme le disait l'abbé Brossette.

Mêlé à tous les intérêts, Tonsard écoutait les plaintes de chacun et dirigeait les fraudes utiles aux nécessiteux. La femme, bonne personne en apparence, favorisait par des coups de langue les malfaiteurs du pays, ne refusait jamais ni son approbation ni même un coup de main à ses pratiques, quoi qu'elles fissent, contre le *bourgeois.* Dans ce cabaret, vrai nid de vipères, s'entretenait donc, vivace et venimeuse, chaude et agissante, la haine du prolétaire et du paysan contre le maître et le riche.

La vie heureuse des Tonsard fut alors d'un très-mauvais exemple. Chacun se demanda pourquoi ne pas prendre, comme les Tonsard, dans la forêt des Aigues, son bois pour le four, pour la cuisine et pour se chauffer l'hiver? Pourquoi ne pas avoir la nourriture d'une vache, et trouver, comme eux, du gibier à manger ou à vendre? Pourquoi, comme eux, ne pas récolter, sans semer, à la moisson et aux vendanges? Aussi, le vol sournois qui ravage les bois, qui dîme les guérets, les prés et les vignes, devenu général dans cette vallée, dégénéra-t-il promptement en droit dans les communes de Blangy, de Conches et de Cerneux, sur lesquelles s'étendait le domaine des Aigues. Cette plaie, par des raisons qui seront dites en temps et lieu, frappa beaucoup plus la terre des Aigues que les biens de Ronquerolles et de Soulanges. Ne croyez pas, d'ailleurs, que jamais Tonsard, sa femme, ses enfants et sa vieille mère se fussent dit, de propos délibéré : « Nous vivrons de vols, et nous les commettrons avec habileté! » Ces habitudes avaient grandi lentement. Au bois mort, la famille mêla quelque peu de bois vert; puis, enhardie par l'habitude et par une impunité calculée, nécessaire à des plans que ce récit va développer, en vingt ans elle en était arrivée à faire *son bois,* à voler presque toute *sa vie.* Le pâturage des vaches, les abus du glanage et du hallebotage s'établirent ainsi par degrés. Une fois que la

famille et les fainéants de la vallée eurent goûté les bénéfices de ces quatre droits conquis par les pauvres de la campagne, et qui vont jusqu'au pillage, on conçoit que les paysans ne pouvaient y renoncer que contraints par une force supérieure à leur audace.

Au moment où cette histoire commence, Tonsard, âgé d'environ cinquante ans, homme fort et grand, plus gras que maigre, les cheveux crépus et noirs, le teint violemment coloré, jaspé comme une brique de tons violâtres, l'œil orangé, les oreilles rabattues et largement ourlées, d'une constitution musculeuse, mais enveloppée d'une chair molle et trompeuse, le front écrasé, la lèvre inférieure pendante, cachait son vrai caractère sous une stupidité entremêlée des éclairs d'une expérience qui ressemblait d'autant plus à de l'esprit, qu'il avait acquis dans la société de son beau-père un parler *gouailleur*, pour employer une expression du dictionnaire Vermichel et Fourchon. Son nez, aplati du bout comme si le doigt de Dieu avait voulu le marquer, lui donnait une voix qui partait du palais, comme chez tous ceux que la maladie a défigurés en tronquant la communication des fosses nasales, où l'air passe alors péniblement. Ses dents supérieures, entre-croisées, laissaient d'autant mieux voir ce défaut, terrible au dire de Lavater, que ses dents offraient la blancheur de celles d'un chien. Sous la fauve bonhomie du fainéant et le laisser aller du gobelotteur de campagne, cet homme eût effrayé les gens les moins perspicaces.

Si le portrait de Tonsard, si la description de son cabaret, celle de son beau-père, apparaissent en première ligne, croyez bien que cette place est due à l'homme, au cabaret et à la famille. D'abord, cette existence, si minutieusement expliquée, est le type de celle que menaient cent autres ménages dans la vallée des Aigues. Puis Tonsard, sans être autre chose que l'instrument de haines actives et profondes, eut une influence énorme dans la bataille qui devait se livrer, car il fut le conseil de tous les plaignants de la basse classe. Son cabaret servit constamment, comme on va le voir, de rendez-vous aux assaillants, de même qu'il devint leur chef, par suite de la terreur qu'il inspirait à cette vallée, moins par ses actions que par ce qu'on attendait toujours de lui. La menace de ce braconnier étant aussi redoutée que le fait, il n'avait jamais eu besoin d'en exécuter aucune.

Toute révolte, ouverte ou cachée, a son drapeau. Le drapeau des maraudeurs, des fainéants, des buveurs, était donc la terrible perche du *Grand-I-vert*. On s'y amusait, chose aussi recherchée et aussi rare à la campagne qu'à la ville. Il n'existait d'ailleurs pas d'aubergistes sur une route cantonale de quatre lieues, que les voitures chargées faisaient facilement en trois heures; aussi, tous ceux qui allaient de Conches à la Ville-aux-Fayes s'arrêtaient-ils au *Grand-I-vert,* ne fût-ce que pour se rafraîchir. Enfin, le meunier des Aigues, adjoint au maire, et ses garçons y venaient. Les domestiques du général eux-mêmes ne dédaignaient pas ce bouchon, que les filles à Tonsard rendaient attrayant, en sorte que le *Grand-I-vert* communiquait souterrainement avec le château par les gens, et pouvait en savoir tout ce qu'ils en savaient. Il est impossible, ni par le bienfait, ni par l'intérêt, de rompre l'accord éternel du domestique avec le peuple. La livrée sort du peuple, elle lui reste attachée. Cette funeste camaraderie explique déjà la réticence que contenait le dernier mot dit au perron par Charles, le valet de pied, à Blondet.

IV

AUTRE IDYLLE

— Ah! nom d'un nom! papa, dit Tonsard en voyant entrer son beau-père et le soupçonnant d'être à jeun, vous avez la gueule hâtive, ce matin! Nous n'avons rien à vous donner... Et *c'te* corde, *c'te* corde que nous devions faire? C'est étonnant comme vous en fabriquez la veille, et comme vous en trouvez peu de faite au lendemain! Il y a longtemps que vous auriez dû tortiller celle qui mettra fin à votre existence, car vous nous devenez beaucoup trop cher...

La plaisanterie du paysan et de l'ouvrier est très-attique, elle consiste à dire toute sa pensée, en la grossissant par une expression grotesque. On n'agit pas autrement dans les salons. La finesse de l'esprit y remplace le pittoresque de la grossièreté, voilà toute la différence.

— Y a pas de beau-père! dit le vieillard; parle-moi en pratique. Je veux une bouteille du meilleur.

Ce disant, Fourchon frappa d'une pièce de cent sous, qui dans sa main brillait comme un soleil, la méchante table à laquelle il s'était assis, et que son tapis de graisse rendait aussi curieuse à voir que ses brûlures noires, ses marques vineuses et ses entailles. Au son de l'argent, Marie Tonsard, taillée comme une corvette pour la course, jeta sur son grand-père un regard fauve qui jaillit de ses yeux bleus comme une étincelle. La Tonsard sortit de sa chambre, attirée par la musique du métal.

— Tu brutalises toujours mon pauvre père, dit-elle à Tonsard; il gagne pourtant bien de l'argent depuis un an ; Dieu veuille que ce soit honnêtement ! — Voyons ça?... dit-elle en sautant sur la pièce et l'arrachant des mains de Fourchon.

— Va, Marie, dit gravement Tonsard; au-dessus de la planche, y a encore du *vin bouché*.

Dans la campagne, le vin n'est que d'une seule qualité, mais il se vend sous deux espèces : le vin au tonneau, le vin bouché.

— D'où ça vous vient-il? demanda la Tonsard à son père en coulant la pièce dans sa poche.

— Philippine, tu finiras mal ! dit le vieillard en hochant la tête et sans essayer de reprendre son argent.

Déjà, sans doute, Fourchon avait reconnu l'inutilité d'une lutte entre son terrible gendre, sa fille et lui.

— V'là une bouteille de vin que vous vendez encore cent sous, ajouta-t-il d'un ton amer; mais aussi sera-ce la dernière. Je donnerai ma pratique au café de *la Paix*.

— Tais-toi, papa, reprit la blanche et grasse cabaretière, qui ressemblait assez à une matrone romaine; il te faut une chemise, un pantalon propre, un autre chapeau, je veux te voir enfin un gilet.

— Je t'ai déjà dit que ce serait me ruiner ! s'écria le vieillard. Quand on me croira riche, personne ne me donnera plus rien.

La bouteille apportée par la blonde Marie arrêta l'éloquence du vieillard, qui ne manquait pas de ce trait particulier à ceux dont la langue se permet de tout dire, et dont l'expression ne recule devant aucune pensée, fût-elle atroce.

— Vous ne voulez donc pas nous dire où vous *pigez* tant de monnaie? demanda Tonsard. Nous irions aussi, nous autres !...

Tout en finissant un collet, le féroce cabaretier espionnait le pan-

talon de son beau-père, et il y vit bientôt la rondeur dessinée en saillie par la seconde pièce de cinq francs.

— A votre santé!... je deviens capitaliste, dit le père Fourchon.

— Si vous vouliez, vous le seriez, dit Tonsard; vous avez des moyens, vous!... Mais le diable vous a percé au bas de la tête un trou par où tout s'en va!

— Eh! j'ai fait le tour de la *loute* à ce petit bourgeois des Aigues qui est venu de Paris, voilà tout!

— S'il venait beaucoup de monde voir les sources d'Avonne, dit Marie, vous seriez riche, papa Fourchon.

— Oui, répondit-il en buvant le dernier verre de sa bouteille; mais, à force de jouer avec les *loutes*, les *loutes* se sont mises en colère, et il s'en est jeté une entre mes jambes qui va me rapporter *pus* de vingt francs.

— Gageons, papa, que *t'as* fait une loutre en filasse?... dit la Tonsard en regardant son père d'un air finaud.

— Si tu me donnes un pantalon, un gilet, des bretelles en lisière, pour ne pas trop faire honte à Vermichel, sur notre estrade à *Tivoli*, car le père Socquard grogne toujours après moi, je te laisse la pièce, ma fille; ton idée la vaut bien. Je pourrai repincer le bourgeois des Aigues, qui, du coup, va peut-être s'adonner aux *loutes!*

— Va nous querir une autre bouteille, dit Tonsard à sa fille. — S'il avait une *loute*, ton père nous la montrerait, reprit-il en s'adressant à sa femme et tâchant de réveiller la susceptibilité de Fourchon.

— J'ai trop peur de la voir dans votre poêle à frire! répliqua le vieillard, qui cligna de l'un de ses petits yeux verdâtres en regardant sa fille. Philippine m'a déjà *esbigné* ma pièce; et combien donc que vous m'en avez effarouché, *ed'* mes pièces, sous couleur de me vêtir, de me nourrir!... Et vous me dites que ma gueule est hâtive, et je vas toujours tout nu...

— Vous avez vendu votre dernier habillement pour boire du vin cuit au café de *la Paix*, papa! dit la Tonsard; à preuve que Vermichel a voulu vous en empêcher...

— Vermichel!... lui que j'ai régalé! Vermichel est incapable d'avoir trahi l'amitié. Ce sera ce quintal de vieux lard à deux pattes qu'il n'a pas honte d'appeler sa femme!

— Lui ou elle, répondit Tonsard, ou Bonnébault...

— Si c'était Bonnébault, repartit Fourchon, lui *qu'est* un des piliers du café..., je... le... Suffit !

— Mais, licheur, *qué* que ça fait que vous ayez vendu vos effets? Vous les avez vendus parce que vous les avez vendus; vous êtes majeur! reprit Tonsard en frappant sur le genou du vieillard. Allez, faites concurrence à mes futailles, rougissez-vous le gosier ! Le père à *mame* Tonsard en a le droit, et vaut mieux ça que de porter votre argent blanc à Socquard!

— Dire que voilà quinze ans que vous faites danser le monde à *Tivoli,* sans avoir pu deviner le secret du vin cuit de Socquard, vous qui êtes si fin! dit la fille à son père. Vous savez pourtant bien qu'avec ce secret-là, nous deviendrions aussi riches que Rigou!

Dans le Morvan et dans la partie de la Bourgogne qui s'étale à son pied du côté de Paris, ce vin cuit, reproché par la Tonsard au père Fourchon, est un breuvage assez cher qui joue un grand rôle dans la vie des paysans, et que savent faire plus ou moins bien les épiciers ou les limonadiers, là où il existe des cafés. Cette benoîte liqueur, composée de vin choisi, de sucre, de cannelle et autres épices, est préférable à tous les déguisements ou mélanges de l'eau-de-vie appelée ratafia, cent-sept-ans, eau-des-braves, cassis, vespétro, esprit-de-soleil, etc. On retrouve le vin cuit jusque sur les frontières de la France et de la Suisse. Dans le Jura, dans les lieux sauvages où pénètrent quelques touristes sérieux, les aubergistes donnent, sur la foi des commis voyageurs, le nom de vin de Syracuse à ce produit industriel, excellent d'ailleurs, et qu'on est enchanté de payer trois ou quatre francs la bouteille, par la faim canine qui se gagne à l'ascension des pics. Or, dans les ménages morvandiaux et bourguignons, la plus légère douleur, le plus petit tressaillement de nerfs est un prétexte à vin cuit. Les femmes, pendant, avant et après l'accouchement, y joignent des rôties au sucre. Le vin cuit a dévoré des fortunes de paysans. Aussi, plus d'une fois, ce séduisant liquide a-t-il nécessité des corrections maritales.

— Eh! y a pas mèche! répondit Fourchon. Socquard s'est toujours enfermé pour fabriquer son vin cuit! Il n'en a pas dit le secret à défunt sa femme. Il tire tout de Paris pour *c'te* fabrique-là !

— Ne tourmente donc pas ton père! s'écria Tonsard. Il ne sait pas..., eh bien, il ne sait pas! On ne peut pas tout savoir!

Fourchon fut saisi d'inquiétude en voyant la physionomie de son gendre s'adoucir, aussi bien que sa parole.

— *Qué* que tu veux me voler? dit naïvement le vieillard.

— Moi, dit Tonsard, je n'ai rien que de légitime dans ma fortune, et, quand je vous prends quelque chose, je me paye de la dot que vous m'aviez promise.

Fourchon, rassuré par cette brutalité, baissa la tête en homme vaincu et convaincu.

— V'là un joli collet, reprit Tonsard en se rapprochant de son beau-père et lui posant le collet sur les genoux; ils auront besoin de gibier aux Aigues, et nous arriverons bien à leur vendre le leur, ou il n'y aurait pas de bon Dieu pour nous autres, pauvres gens!

— Un solide travail, dit le vieillard en examinant cet engin malfaisant.

— Laissez-nous ramasser des sous, allez, papa, dit la Tonsard, nous aurons notre part au gâteau des Aigues!...

— Oh! les bavardes! dit Tonsard. — Si je suis pendu, ce ne sera pas pour un coup de fusil, ce sera pour un coup de langue de votre fille!

— Vous croyez donc que les Aigues seront vendues en détail pour votre fichu nez? répondit Fourchon. Comment! depuis trente ans que le père Rigou vous suce la moelle de vos os, vous n'avez pas *core* vu que les bourgeois seront pires que les seigneurs! Dans *c'te* affaire-là, mes petits, les Soudry, les Gaubertin, les Rigou vous feront danser sur l'air *J'ai du bon tabac, tu n'en auras pas!* l'air national des riches, quoi!... Le paysan sera toujours le paysan! Ne voyez-vous pas (mais vous ne connaissez rien à la politique!...) que le gouvernement n'a tant mis de droits sur le vin que pour nous repincer notre *quibus* et nous maintenir dans la misère? Les bourgeois et le gouvernement, c'est tout un. *Qué* qu'ils deviendraient, si nous étions tous riches? Laboureraient-ils leurs champs? feraient-ils la moisson?... Il leur faut des malheureux! J'ai été riche pendant dix ans, et je sais bien ce que je pensais des gueux!...

— Faut tout de même chasser avec eux, répondit Tonsard, puisqu'ils veulent *allotir* les grandes terres, et, après, nous nous retour-

nerons contre le Rigou. A la place de Courte-Cuisse, qu'il dévore, il y a longtemps que je lui aurais soldé son compte avec d'autres balles que celles que ce pauvre homme lui donne...

— Vous avez raison, répondit Fourchon. Comme dit le père Niseron, qu'est resté républicain après tout le monde : « Le peuple a la vie dure, il ne meurt pas, il a le temps pour lui!... »

Fourchon tomba dans une sorte de rêverie, et Tonsard en profita pour reprendre son collet; mais, en le reprenant, il coupa d'un coup de ciseaux le pantalon, pendant que le père Fourchon levait son verre pour boire, et il mit le pied sur la pièce de cent sous, qui alla tomber sur la partie du sol toujours humide, là où les buveurs égouttaient leurs verres. Quoique lestement faite, cette soustraction aurait peut-être été sentie par le vieillard sans l'arrivée de Vermichel.

— Tonsard, savez-vous où se trouve le papa? demanda le fonctionnaire au pied du palier.

Le cri de Vermichel, le vol de la pièce et l'épuisement du verre eurent lieu simultanément.

— Présent, mon officier! dit le père Fourchon en tendant la main à Vermichel pour l'aider à monter les marches du cabaret.

De toutes les figures bourguignonnes, Vermichel vous eût semblé la plus bourguignonne. Le praticien n'était pas rouge, mais écarlate. Sa face, comme certaines parties tropicales du globe, éclatait sur plusieurs points par de petits volcans desséchés qui dessinaient de ces mousses plates et vertes appelées assez poétiquement par Fourchon des *fleurs de vin*. Cette tête ardente, dont les traits avaient été démesurément grossis par de continuelles ivresses, paraissait cyclopéenne, allumée du côté droit par une prunelle vive, éteinte de l'autre côté par un œil couvert d'une taie jaunâtre. Des cheveux roux toujours ébouriffés, une barbe semblable à celle de Judas, rendaient Vermichel aussi formidable en apparence qu'il était doux en réalité. Le nez en trompette ressemblait à un point d'interrogation auquel la bouche, excessivement fendue, paraissait toujours répondre, même quand elle ne s'ouvrait pas. Vermichel, homme de petite taille, portait des souliers ferrés, un pantalon de velours vert-bouteille, un vieux gilet rapetassé d'étoffes diverses qui paraissait avoir été fait avec une courte-

pointe, une veste en gros drap bleu et un chapeau gris à larges bords. Ce luxe, imposé par la ville de Soulanges, où Vermichel cumulait les fonctions de concierge de l'hôtel de ville, de tambour, de geôlier, de ménétrier et de praticien, était entretenu par madame Vermichel, une terrible antagoniste de la philosophie rabelaisienne. Cette virago à moustaches, large d'un mètre, du poids de cent vingt kilogrammes et néanmoins agile, avait établi sa domination sur Vermichel, qui, battu par elle pendant ses ivresses, la laissait encore faire quand il était à jeun. Aussi le père Fourchon disait-il, en méprisant la tenue de Vermichel : « C'est la livrée d'un esclave! »

— Quand on parle du soleil, on en voit les rayons, reprit Fourchon en répétant une plaisanterie inspirée par la rutilante figure de Vermichel, qui ressemblait en effet à ces soleils d'or peints sur les enseignes d'auberge, en province. *Mame* Vermichel a-t-elle aperçu trop de poussière sur ton dos, que tu fuis tes quatre cinquièmes, car on ne peut pas l'appeler ta moitié, *c'te* femme? Qui t'amène de si bonne heure ici, tambour battu?

— Toujours la politique! répondit Vermichel, évidemment accoutumé à ces plaisanteries.

— Ah! le commerce de Blangy va mal; nous allons protester des billets? dit le père Fourchon en versant un verre de vin à son ami.

— Mais notre *singe* est sur mes talons, répliqua Vermichel en haussant le coude.

Dans l'argot des ouvriers, le *singe,* c'est le maître. Cette locution faisait partie du dictionnaire Vermichel et Fourchon.

— *Quê* que *m'sieur* Brunet vient donc tracasser par ici? demanda la Tonsard.

— Eh! pardi, vous autres, dit Vermichel, vous lui rapportez depuis trois ans *pus* que vous ne valez... Ah! il vous travaille joliment les côtes, le bourgeois des Aigues! Il va bien, le Tapissier... Comme dit le père Brunet : « S'il y avait trois propriétaires comme lui dans la vallée, ma fortune serait faite!... »

— *Quê* qu'ils ont donc inventé de nouveau contre le pauvre monde? dit Marie.

— Ma foi! répondit Vermichel, ça n'est pas bête, allez! et vous

finirez par mettre les pouces... Que voulez-vous! les voilà bien en en force, depuis bientôt deux ans, avec trois gardes, un garde à cheval, tous actifs comme des fourmis, et un garde champêtre qu'est un dévorant. Enfin, la gendarmerie se botte maintenant à tout propos pour eux... Ils vous écraseront...

— Ah *ouin!* dit Tonsard, nous sommes trop plats... Ce qu'il y a de plus résistant, c'est pas l'arbre, c'est l'herbe.

— Ne t'y fie pas, répliqua le père Fourchon à son gendre; t'as des propriétés...

— Enfin, reprit Vermichel, ils vous aiment, ces gens, car ils ne pensent qu'à vous du matin au soir! Ils se sont dit comme ça: « Les bestiaux de ces gens nous mangent nos prés; nous allons les leur prendre, leurs bestiaux; ils ne pourront pas manger eux-mêmes l'herbe de nos prés. » Comme vous avez tous des condamnations sur le dos, ils ont dit à notre *singe* de saisir vos vaches. Nous commencerons ce matin par Conches, nous allons y saisir la vache à la mère Bonnébault, la vache à la Godin, la vache à la Mitant...

Dès qu'elle eut entendu le nom de Bonnébault, Marie, l'amoureuse de Bonnébault, le petit-fils de la vieille à la vache, sauta dans les clos de vigne, après avoir guigné son père et sa mère. Elle passa comme une anguille à travers un trou de la haie, et s'élança vers Conches avec la rapidité d'un lièvre poursuivi.

— Ils en feront tant, dit tranquillement Tonsard, qu'ils se feront casser les os, et ce sera dommage, leurs mères ne leur en feront pas d'autres.

— Ça se pourrait bien tout de même, appuya le père Fourchon. — Mais, vois-tu, Vermichel, je ne peux être à vous avant une heure d'ici, j'ai des affaires importantes au château.

— Plus importantes que trois vacations à cinq sous? « Faut pas cracher sur la vendange, » a dit papa Noé.

— Je te dis, Vermichel, que mon commerce m'appelle au château des Aigues, répéta le vieux Fourchon en prenant un air de risible importance.

— D'ailleurs, ça ne serait pas, dit la Tonsard, que mon père ferait bien de s'évanouir. Est-ce que, par hasard, vous voudriez trouver les vaches?

— M. Brunet, qui est un bonhomme, ne demande pas mieux que de n'en trouver que les bouses, répondit Vermichel. Un homme obligé, comme lui, de trotter par les chemins à la nuit doit être prudent.

— S'il l'est, il a raison, dit sèchement Tonsard.

— Donc, reprit Vermichel, il a dit comme ça à M. Michaud : « J'irai dès que l'audience sera terminée. » S'il voulait trouver les vaches, il y serait allé demain, à sept heures. Mais il faudra qu'il marche, allez, M. Brunet. On n'attrape pas deux fois le Michaud, c'est un chien de chasse fini. Ah ! *qué* brigand !

— Ça devrait rester à l'armée, des sacripants comme ça, dit Tonsard, ça n'est bon qu'à lâcher sur les ennemis... Je voudrais bien qu'il me demandât mon nom ; il a beau se dire un vieux de la jeune garde, je suis sûr qu'après avoir mesuré nos ergots, il m'en resterait plus long qu'à lui dans les pattes.

— Ah çà ! dit la Tonsard à Vermichel, et les affiches de la fête de Soulanges, quand les verra-t-on ? Nous voici le 8 août.

— Je les ai portées à imprimer chez M. Bournier, hier, à la Ville-aux-Fayes, répondit Vermichel. On a parlé chez *mame* Soudry d'un feu d'artifice sur le lac.

— Quel monde nous aurons ! s'écria Fourchon.

— En v'là, des journées pour Socquard ! dit le cabaretier d'un air envieux.

— Oh ! s'il ne pleut pas !... ajouta sa femme, comme pour se rassurer elle-même.

On entendit le trot d'un cheval venant de Soulanges, et, cinq minutes après, l'huissier attachait son cheval à un poteau mis exprès à la claire-voie par où passaient les vaches ; puis il montra sa tête à la porte du *Grand-I-vert*.

— Allons, allons, mes enfants, ne perdons pas de temps, dit-il en affectant d'être pressé.

— Ah ! dit Vermichel, vous avez un réfractaire, monsieur Brunet. Le père Fourchon a la goutte.

— Il a plusieurs gouttes, répliqua l'huissier ; mais la loi ne lui demande pas d'être à jeun.

— Pardon, monsieur Brunet, dit Fourchon, je suis attendu pour affaire aux Aigues ; nous sommes en marché pour une *loute*...

Brunet, petit homme sec, au teint bilieux, vêtu tout en drap noir, l'œil fauve, les cheveux crépus, la bouche serrée, le nez pincé, l'air inquiet, la parole enrouée, offrait le phénomène d'une physionomie, d'un maintien et d'un caractère en harmonie avec sa profession. Il connaissait si bien le droit, ou, pour mieux dire, la chicane, qu'il était à la fois la terreur et le conseiller du canton: aussi ne manquait-il pas d'une certaine popularité parmi les paysans, auxquels il demandait la plupart du temps son payement en denrées. Toutes ses qualités actives et négatives et ce savoir-faire lui valaient la clientèle du canton, à l'exclusion de son confrère maître Plissoud, dont il sera question plus tard. Ce hasard d'un huissier qui fait tout et d'un huissier qui ne fait rien est fréquent dans les justices de paix, au fond des campagnes.

— Ça chauffe donc? dit Tonsard au petit père Brunet.

— Que voulez-vous! vous le pillez aussi par trop, cet homme! il se défend, répondit l'huissier. Ça finira mal, toutes vos affaires; le gouvernement s'en mêlera.

— Il faudra donc que, nous autres malheureux, nous crevions? dit la Tonsard en offrant un petit verre sur une soucoupe à l'huissier.

— Les malheureux peuvent crever, on n'en manquera jamais, dit sentencieusement Fourchon.

— Vous dévastez aussi par trop les bois! répliqua l'huissier.

— Ne croyez pas ça, monsieur Brunet; on fait bien du bruit, allez, pour quelques misérables fagots! dit la Tonsard.

— On n'a pas assez rasé de riches pendant la Révolution, voilà tout, dit Tonsard.

En ce moment, on entendit un bruit horrible en ce qu'il était inexplicable. Le galop de deux pieds enragés, mêlé à un cliquetis d'armes, dominait un bruissement de feuillages et de branches entraînées par des pas encore plus précipités. Deux voix aussi différentes que les deux galops lançaient des interjections braillardes. Tous les gens du cabaret devinèrent la poursuite d'un homme et la fuite d'une femme; mais à quel propos?... L'incertitude ne dura pas longtemps.

— C'est la mère, dit Tonsard en se dressant, je reconnais sa *grelotte!*

Et soudain, après avoir gravi les méchantes marches de *Grand-I-vert,* par un dernier effort dont l'énergie ne se trouve qu'aux jarrets des contrebandiers, la vieille Tonsard tomba, les quatre fers en l'air, au milieu du cabaret. L'immense lit de bois de son fagot fit un fracas terrible en se brisant contre le haut de la porte et sur le plancher. Tout le monde s'était écarté. Les tables, les bouteilles, les chaises atteintes par les branches s'éparpillèrent. Le tapage n'eût pas été si grand si la chaumière se fût écroulée.

— Je suis morte du coup! le gredin m'a tuée !...

Le cri, l'action et la course de la vieille femme s'expliquèrent par l'apparition sur le seuil d'un garde habillé tout en drap vert, le chapeau bordé d'une ganse d'argent, le sabre au côté, la bandoulière de cuir aux armes de Montcornet avec celles des Troisville en abîme, le gilet rouge d'ordonnance, les guêtres de peau montant jusqu'au-dessus du genou.

Après un moment d'hésitation, le garde dit, en voyant Brunet et Vermichel :

— J'ai des témoins.

— De quoi ?... dit Tonsard.

— Cette femme a dans son fagot un chêne de dix ans coupé en rondins,... un vrai crime !

Vermichel, dès que le mot *témoins* eut été prononcé, jugea fort à propos d'aller dans le clos prendre l'air.

— De quoi !... de quoi !... dit Tonsard en se plaçant devant le garde pendant que la Tonsard relevait sa belle-mère ; veux-tu bien me montrer tes talons, Vatel ?... Verbalise et saisis sur le chemin, tu es là chez toi, brigand ; mais sors d'ici. Ma maison est à moi, peut-être ! Charbonnier est maître chez lui...

— Il y a flagrant délit, ta mère va me suivre.

— Arrêter ma mère chez moi? Tu n'en as pas le droit. Mon domicile est inviolable, on sait ça, du moins. As-tu un mandat de M. Guerbet, notre juge d'instruction ? Ah ! c'est qu'il faut la justice pour entrer ici. Tu n'es pas la justice, quoique tu aies prêté serment au tribunal de nous faire crever de faim, méchant gabelou de forêt !

La fureur du garde était arrivée à un tel paroxysme, qu'il voulut s'emparer du fagot ; mais la vieille, un affreux parchemin noir

doué de mouvement, et dont le pareil ne se voit que dans le tableau des *Sabines* de David, lui cria :

— N'y touche pas, ou je te saute aux yeux !

— Eh bien, osez défaire le fagot en présence de M. Brunet, dit le garde.

Quoique l'huissier affectât cet air d'indifférence que l'habitude des affaires donne aux officiers ministériels, il fit à la cabaretière et à son mari ce clignement d'yeux qui signifie : « Mauvaise affaire !... » Le vieux Fourchon, lui, montra du doigt à sa fille le tas de cendres amoncelées dans la cheminée. La Tonsard, qui comprit à la fois par ce geste significatif le danger de sa belle-mère et le conseil de son père, prit une poignée de cendres et la jeta dans les yeux du garde. Vatel se prit à hurler ; Tonsard, éclairé de toute la lumière que perdait le garde, le poussa rudement sur les méchantes marches extérieures, où les pieds d'un aveugle devaient si facilement trébucher, que Vatel roula jusque dans le chemin en lâchant son fusil. En un moment le fagot fut défait, les bûches en furent extraites et cachées avec une prestesse qu'aucune parole ne peut rendre. Brunet, ne voulant pas être témoin de cette opération prévue par lui, se précipita sur le garde pour le relever, il l'assit sur le talus et alla mouiller son mouchoir dans l'eau pour laver les yeux du patient, qui, malgré ses souffracnes, essayait de se traîner vers le ruisseau.

— Vatel, vous avez tort, lui dit l'huissier, vous n'avez pas le droit d'entrer dans les maisons, voyez-vous...

La vieille, petite femme presque bossue, lançait autant d'éclairs par ses yeux que d'injures par sa bouche démeublée et couverte d'écume, en se tenant sur le seuil de la porte, les poings sur ses hanches et criant à se faire entendre de Blangy :

— Ah ! gredin, c'est bien fait, va ! Que l'enfer te confonde !... Me soupçonner de couper des *âbres !* moi, la *pus* honnête femme du village, et me chasser comme une bête malfaisante ! Je voudrais te voir perdre tes maudits yeux, le pays y gagnerait sa tranquillité. Vous êtes tous des porte-malheur, toi et tes compagnons, qui supposez des infamies pour animer la guerre entre votre maître et nous !...

Le garde se laissait nettoyer les yeux par l'huissier, qui, tout

en le pansant, lui démontrait toujours qu'en droit, il était répréhensible.

— La gueuse ! elle nous a mis sur les dents, dit enfin Vatel ; elle est dans le bois depuis cette nuit...

Tout le monde ayant prêté main-vive au recel de l'arbre coupé, les choses furent promptement remises en état dans le cabaret ; Tonsard vint alors sur la porte d'un air rogue :

— Vatel, mon fiston, si tu t'avises une autre fois de violer mon domicile, c'est mon fusil qui te répondra, dit-il ; aujourd'hui, tu as eu la cendre ; tu pourrais bien voir le feu un autre jour. Tu ne sais pas ton métier... Après cela, tu as chaud : si tu veux un verre de vin, on te l'offre ; tu pourras voir que le fagot de ma mère n'a pas un brin de bois suspect, c'est tout broussailles.

— Canaille !... dit tout bas à l'huissier le garde, plus vivement atteint au cœur par cette ironie qu'il n'avait été atteint aux yeux par la cendre.

En ce moment, Charles, le valet de pied, naguère envoyé à la recherche de Blondet, parut à la porte du *Grand-I-vert.*

— Qu'avez-vous donc, Vatel ? dit le valet au garde.

— Ah ! répondit le garde-chasse en s'essuyant les yeux, qu'il avait plongés tout ouverts dans le ruisseau pour achever de les nettoyer, j'ai là des débiteurs à qui je ferai maudire le jour où ils ont vu la lumière.

— Si vous l'entendez ainsi, monsieur Vatel, dit froidement Tonsard, vous vous apercevrez que nous n'avons pas froid aux yeux en Bourgogne !

Vatel disparut. Peu curieux d'avoir le mot de cette énigme, Charles regarda dans le cabaret.

— Venez au château, vous et votre loutre, si vous en avez une, dit-il au père Fourchon.

Le vieillard se leva précipitamment et suivit Charles.

— Eh bien, où donc est-elle, cette loutre ? dit Charles en souriant d'un air de doute.

— Par ici, dit le vieux cordier en allant vers la Thune.

Ce nom est celui du ruisseau fourni par le trop-plein des eaux du moulin et du parc des Aigues. La Thune court tout le long du chemin cantonal jusqu'au petit lac de Soulanges, qu'elle traverse,

et d'où elle regagne l'Avonne, après avoir alimenté les moulins et les eaux du château de Soulanges.

— La voilà, je l'ai cachée dans le *rû* des Aigues, avec une pierre à son cou.

En se baissant et se relevant, le vieillard ne sentit plus la pièce de cent sous dans sa poche, où le métal habitait si peu, qu'il devait s'apercevoir aussi bien du vide que du plein.

— Ah! les *guerdins!* s'écria-t-il, si je chasse aux *loutes*, ils chassent au beau-père, eux!... Ils me prennent tout ce que je gagne et ils disent que c'est pour mon bien. Ah! je le crois, qu'il s'agit de mon bien! Sans mon pauvre Mouche, qu'est la consolation de mes vieux jours, je me noierais. Les enfants, c'est la ruine des pères. — Vous n'êtes pas marié, vous, monsieur Charles? Ne vous mariez jamais! vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir semé de mauvaise graine... Moi qui croyais pouvoir acheter de la filasse, la v'là filée, ma filasse! Ce monsieur, qui est gentil, m'avait donné dix francs; eh ben, la v'là ben renchérie, ma *loute*, à *c'te* heure.

Charles se défiait tellement du père Fourchon, qu'il prit ses doléances, cette fois bien sincères, pour la préparation de ce qu'en style d'office il appelait *une couleur*, et il commit la faute de laisser percer son opinion dans un sourire que surprit le malicieux vieillard.

— Ah çà! père Fourchon, de la tenue, hein! vous allez parler à madame, dit Charles en remarquant une assez grande quantité de rubis flamboyant sur le nez et les joues du vieillard.

— Je suis à mon affaire, Charles : à preuve que, si tu veux me régaler à l'office des restes du déjeuner et d'une bouteille ou deux de vin d'Espagne, je te dirai trois mots qui t'éviteront de recevoir une *danse*...

— Dites, et François aura l'ordre de monsieur de vous donner un verre de vin, répondit le valet de pied.

— C'est dit?

— C'est dit.

— Eh ben, tu vas causer avec ma petite-fille Catherine sous l'arche du pont d'Avonne; Godain l'aime; il vous a vus, et il a la bêtise d'être jaloux... Je dis : la bêtise, car un paysan ne doit pas

avoir de sentiments qui ne sont permis qu'aux riches. Si donc tu vas le jour de la fête de Soulanges à *Tivoli* pour danser avec elle, tu danseras plus que tu ne voudras!... Godain est avare et méchant, il est *capabe* de te casser le bras sans que tu puisses l'*assiner*...

— C'est trop cher! Catherine est une belle fille, mais elle ne vaut pas ça, dit Charles. Et pourquoi donc qu'il se fâche, Godain? Les autres ne se fâchent pas.

— Ah! il l'aime pour l'épouser...

— En voilà une qui sera battue!... dit Charles.

— C'est selon, dit le vieillard; elle tient de sa mère, sur qui Tonsard n'a pas levé la main, tant il a eu peur de lui voir lever le pied. Une femme qui sait se remuer, c'est bien profitant... Et d'ailleurs, à la main chaude avec Catherine, quoiqu'il soit fort, Godain n'aurait pas le dernier.

— Tenez, père Fourchon, v'là quarante sous pour boire à ma santé, dans le cas où nous ne pourrions pas siroter du vin d'Alicante.

Le père Fourchon détourna la tête, en empochant la pièce, pour que Charles ne pût pas voir une expression de plaisir et d'ironie qu'il lui fut impossible de réprimer.

— Catherine, reprit le vieillard, c'est une fière ribaude; elle aime le malaga, il faut lui dire de venir en chercher aux Aigues, imbécile!

Charles regarda le père Fourchon avec une naïve admiration, sans pouvoir deviner l'immense intérêt que les ennemis du général avaient à glisser un espion de plus dans le château.

— Le général doit être heureux? demanda le vieillard; les paysans sont bien tranquilles maintenant. Qu'en dit-il? est-il toujours content de Sibilet?

— Il n'y a que M. Michaud qui tracasse M. Sibilet; on dit qu'il le fera renvoyer.

— Jalousie de métier! répliqua Fourchon. Je gage que tu voudrais bien voir congédier François, et devenir premier valet de chambre à sa place?

— Dame, il a douze cents francs, dit Charles; mais on ne peut pas le renvoyer, il a les secrets du général...

— Comme *mame* Michaud avait ceux de *mame* la comtesse, répliqua Fourchon en espionnant Charles jusque dans les yeux. Voyons, mon gars, sais-tu si mòsieu et madame ont chacun leur chambre?

— Parbleu! sans cela, monsieur n'aimerait pas tant madame, dit Charles.

— Tu n'en sais pas plus? demanda Fourchon.

Il fallut se taire, Charles et Fourchon se trouvaient devant les croisées des cuisines.

V

LES ENNEMIS EN PRÉSENCE

Au début du déjeuner, François, le premier valet de chambre, vint dire tout bas à Blondet, mais assez haut pour que le comte l'entendît :

— Monsieur, le petit au père Fourchon prétend qu'ils ont fini par prendre une loutre, et demande si vous la voulez, avant qu'il la porte au sous-préfet de la Ville-aux-Fayes.

Émile Blondet, quoique professeur en mystification, ne put s'empêcher de rougir comme une vierge à qui l'on dit une histoire un peu leste dont le mot lui est connu.

— Ah! vous avez chassé la loutre ce matin avec le père Fourchon! s'écria le général pris d'un fou rire.

— Qu'est-ce? demanda la comtesse, inquiétée par ce rire de son mari.

— Du moment qu'un homme d'esprit comme lui, reprit le général, s'est laissé enfoncer par le père Fourchon, un cuirassier retiré n'a pas à rougir d'avoir chassé cette loutre, qui ressemble énormément au troisième cheval que la poste vous fait toujours payer et qu'on ne voit jamais.

A travers de nouvelles explosions de fou rire, le général put encore dire :

— Je ne m'étonne plus si vous avez changé de bottes et de pantalon, vous vous serez mis à la nage... Moi, je ne suis pas allé si loin que vous dans la mystification, je suis resté à fleur d'eau;

mais, aussi, avez-vous beaucoup plus d'intelligence que moi...

— Vous oubliez, mon ami, fit observer madame de Montcornet, que je ne sais de quoi vous parlez.

A ces mots, dits d'un air piqué que la confusion de Blondet inspirait à la comtesse, le général devint sérieux, et Blondet raconta lui-même sa pêche à la loutre.

— Mais, dit la comtesse, s'ils ont une loutre, ces pauvres gens ne sont pas si coupables.

— Oui; mais il y a dix ans qu'on n'a pas vu la loutre! reprit l'impitoyable général.

— Monsieur le comte, dit François, le petit jure tous ses serments qu'il en tient une...

— S'ils en ont une, je la leur paye, dit le général.

— Dieu, fit observer l'abbé Brossette, n'aura pas condamné les Aigues à n'avoir jamais de loutres.

— Ah! monsieur le curé, s'écria Blondet, si vous déchaînez Dieu contre moi...

— Qui donc est venu? demanda vivement la comtesse.

— Mouche, madame, ce petit qui va toujours avec le père Fourchon, répondit le valet de chambre.

— Faites-le venir,... si madame le permet? dit le général; il vous amusera peut-être.

— Mais au moins faut-il savoir à quoi s'en tenir? dit la comtesse.

Mouche comparut quelques instants après dans sa presque nudité. En voyant cette personnification de l'indigence au milieu de cette salle à manger, dont un trumeau seul aurait donné, par son prix, presque une fortune à cet enfant pieds nus, jambes nues, poitrine nue, tête nue, il était impossible de ne pas se laisser aller aux inspirations de la charité. Les yeux de Mouche, comme deux charbons ardents, regardaient tour à tour les richesses de cette salle et celles de la table.

— Tu n'as donc pas de mère? demanda madame de Montcornet, qui ne pouvait pas autrement expliquer un pareil dénûment.

— Non, madame; *m'man* est morte *d' chagrin* de n'avoir pas revu *p'pa*, qui est parti pour l'armée, en 1812, sans l'avoir épousée *avec les papiers*, et qu'a, sous *vout'* respect, été gelé... Mais j'ai

mon grand-*p'pa* Fourchon, qu'est un *ben* bon homme, quoiqu'y me batte *quèquefois* comme un Jésus.

— Comment se fait-il, mon ami, qu'il y ait sur votre terre des gens si malheureux? dit la comtesse en regardant le général.

— Madame la comtesse, dit le curé, nous n'avons dans cette commune que des malheurs volontaires. M. le comte a de bonnes intentions; mais nous avons affaire à des gens sans religion, qui n'ont qu'une seule pensée, celle de vivre à vos dépens.

— Mais, dit Blondet, mon cher curé, vous êtes ici pour leur faire de la morale.

— Monsieur, répondit l'abbé Brossette à Blondet, monseigneur m'a envoyé ici comme en mission chez des sauvages; mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire, les sauvages de France sont inabordables; ils ont pour loi de ne pas nous écouter, tandis qu'on peut intéresser les sauvages de l'Amérique.

— *M'sieu* le curé, on m'aide encore un peu; mais, si j'allais à *vout'* église, on ne m'aiderait *pus* du tout, et on me ficherait des calottes.

— La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé, dit Blondet. Dans vos missions, ne débutez-vous pas par amadouer les sauvages?

— Il aurait bientôt vendu ses habits, répondit l'abbé Brossette à voix basse, et je n'ai pas un traitement qui me permette de faire un pareil commerce.

— M. le curé a raison, dit le général en regardant Mouche.

La politique du petit gars consistait à paraître ne rien comprendre à ce qu'on disait quand on avait raison contre lui.

— L'intelligence du petit drôle vous prouve qu'il sait discerner le bien du mal, reprit le comte. Il est en âge de travailler, et il ne songe qu'à commettre des délits impunément. Il est bien connu des gardes... Avant que je fusse maire, il savait déjà qu'un propriétaire, témoin d'un délit sur ses terres, ne peut pas faire de procès-verbal; il restait effrontément dans mes prés avec ses vaches, sans en sortir quand il m'apercevait, tandis que maintenant il se sauve.

— Ah! c'est bien mal, dit la comtesse; il ne faut pas prendre le bien d'autrui, mon petit ami.

— Madame, faut manger; mon grand-*p'pa* me donne *pus* de

coups que de miches, et ça creuse l'estomac, les gifles! Quand les vaches ont du lait, j'en trais un peu, ça me soutient. Monseigneur est-il donc si pauvre, qu'il ne puisse me laisser boire un peu de son herbe?

— Mais il n'a peut-être rien mangé d'aujourd'hui, dit la comtesse émue par cette profonde misère. Donnez-lui donc du pain et ce reste de volaille; enfin, qu'il déjeune!... ajouta-t-elle en regardant le valet de chambre. — Où couches-tu?

— Partout, madame, où l'on veut bien nous souffrir l'hiver, et à la belle étoile quand il fait beau.

— Quel âge as-tu?

— Douze ans.

— Mais il est encore temps de le mettre en bon chemin, dit la comtesse à son mari.

— Ça fera un soldat, dit rudement le général; il est bien préparé. J'ai souffert tout autant que lui, moi, et me voilà!

— Pardon, général, je ne suis pas déclaré, dit l'enfant, je ne tirerai pas au sort. Ma pauvre mère, qu'était fille, est accouchée aux champs. Je suis fils de la *tarre,* comme dit mon grand-*p'pa. M'man* m'a sauvé de la milice. Je ne m'appelle pas plus Mouche que rien du tout. Grand-*p'pa* m'a *ben* appris *m's avantaiges;* je ne suis pas mis sur les *papiers* du gouvernement, et, quand j'aurai l'âge de la conscription, je ferai mon tour de France! on ne m'attrapera pas.

— Tu l'aimes, ton grand-père? dit la comtesse en essayant de lire dans ce cœur de douze ans.

— Dame, *y m' fiche* des gifles quand il est dans le train; mais, que voulez-vous! il est si amusant! si bon enfant! Et puis il dit qu'il se paye de m'avoir enseigné à lire et à écrire.

— Tu sais lire? dit le comte.

— *Eh da, voui, m'sieu* le comte, et dans la fine écriture, *core!* vrai comme nous avons une *loute!*

— Qu'y a-t-il là? dit le comte en lui présentant le journal.

— *La Cu-o-ti-dienne,* répondit Mouche en n'hésitant que trois fois.

Tout le monde, même l'abbé Brossette, se mit à rire.

— Eh! dame, vous me faites lire *el journiau,* s'écria Mouche

exaspéré. Mon grand-*p'pa* dit que c'est fait pour les riches, et qu'on sait toujours, plus tard, ce qu'il y a là dedans.

— Il a raison, cet enfant, général; il me donne envie de revoir mon vainqueur de ce matin, dit Blondet; je vois que sa mystification était *mouchetée*.

Mouche comprenait admirablement qu'il posait pour les menus plaisirs des bourgeois : l'élève du père Fourchon fut alors digne de son maître, il se mit à pleurer.

— Comment pouvez-vous plaisanter un enfant qui va pieds nus?... dit la comtesse.

— Et qui trouve tout simple que son grand-père se rembourse en tapes des frais de son éducation? dit Blondet.

— Voyons, mon pauvre petit, avez-vous pris une loutre? dit la comtesse.

— Oui, madame, aussi vrai que vous êtes la plus belle femme que j'aie vue et que je verrai jamais, dit l'enfant en essuyant ses larmes.

— Montre donc cette loutre, dit le général.

— Oh! *m'sieu* le comte, mon grand-*p'pa* l'a cachée; mais elle gigotait *core* que nous étions à notre corderie... Vous pouvez faire venir mon grand-*p'pa,* car il veut la vendre lui-même.

— Emmenez-le à l'office, dit la comtesse à François; qu'il y déjeune en attendant le père Fourchon, que vous enverrez chercher par Charles. Voyez à trouver des souliers, un pantalon et une veste pour cet enfant. Ceux qui viennent ici tout nus doivent en sortir habillés...

— Que Dieu vous bénisse, ma chère dame! dit Mouche en s'en allant. *M'sieu* le curé peut être certain que, venant de vous, je garderai ces hardes pour les jours de fête.

Émile et madame de Montcornet se regardèrent, étonnés de cet à-propos, et parurent dire au curé par un coup d'œil : « Il n'est pas si sot!... »

— Certes, madame, dit le curé quand l'enfant ne fut plus là, on ne doit pas compter avec la misère; je pense qu'elle a des raisons cachées dont le jugement n'appartient qu'à Dieu, des raisons physiques souvent fatales, et des raisons morales nées du caractère, produites par des dispositions que nous accusons et qui parfois sont

le résultat de qualités, malheureusement pour la société, sans issue. Les miracles accomplis sur les champs de bataille nous ont appris que les plus mauvais drôles pouvaient s'y transformer en héros... Mais, ici, vous êtes dans des circonstances exceptionnelles, et, si votre bienfaisance ne marche pas accompagnée de la réflexion, vous courez risque de solder vos ennemis...

— Nos ennemis? s'écria la comtesse.

— De cruels ennemis! répéta gravement le général.

— Le père Fourchon est, avec son gendre Tonsard, reprit le curé, toute l'intelligence du menu peuple de la vallée; on les consulte pour les moindres choses. Ces gens-là sont d'un machiavélisme incroyable. Sachez-le, dix paysans réunis dans un cabaret sont la monnaie d'un grand politique...

En ce moment, François annonça M. Sibilet.

— C'est le ministre des finances, dit le général en souriant; faites-le entrer. — Il vous expliquera la gravité de la question, ajouta-t-il en regardant sa femme et Blondet.

— D'autant plus qu'il ne vous la dissimule guère, dit tout bas le curé.

Blondet aperçut alors le personnage dont il entendait parler depuis son arrivée, et qu'il désirait connaître, le régisseur des Aigues. Il vit un homme de moyenne taille, d'environ trente ans, doué d'un air boudeur, d'une figure disgracieuse, à qui le rire allait mal. Sous un front soucieux, des yeux d'un vert changeant se fuyaient l'un l'autre en déguisant ainsi la pensée. Sibilet, vêtu d'une redingote brune, d'un pantalon et d'un gilet noirs, portait les cheveux longs et plats, ce qui lui donnait une tournure cléricale. Le pantalon cachait très-imparfaitement des genoux cagneux. Quoique son teint blafard et ses chairs molles pussent faire croire à une constitution maladive, Sibilet était robuste. Le son de sa voix, un peu sourde, s'accordait avec cet ensemble peu flatteur.

Blondet échangea secrètement un regard avec l'abbé Brossette, et le coup d'œil par lequel le jeune prêtre lui répondit apprit au journaliste que ses soupçons sur le régisseur étaient une certitude chez le curé.

— N'avez-vous pas, mon cher Sibilet, dit le général, évalué ce que nous volent les paysans au quart des revenus?

— A beaucoup plus, monsieur le comte, répondit le régisseur. Vos pauvres touchent de vous plus que l'État ne vous demande. Un petit drôle comme Mouche glane ses deux boisseaux par jour; et les vieilles femmes, que vous diriez à l'agonie, se trouvent, à l'époque du glanage, de l'agilité, de la santé, de la jeunesse. — Vous pouvez être témoin de ce phénomène, dit Sibilet en s'adressant à Blondet; car, dans six jours, la moisson, retardée par les pluies du mois de juillet, commencera... Les seigles vont se couper la semaine prochaine. On ne devrait glaner qu'avec un certificat d'indigence donné par le maire de la commune; et, surtout, les communes ne devraient laisser glaner sur leur territoire que les indigents; mais les communes d'un canton glanent les unes chez les autres, sans certificat. Si nous avons soixante pauvres dans la commune, il s'y joint quarante fainéants. Enfin les gens établis, eux-mêmes, quittent leurs occupations pour glaner et pour halleboter. Ici, tous ces gens-là récoltent trois cents boisseaux par jour, la moisson dure quinze jours, c'est quatre mille cinq cents boisseaux qui s'enlèvent dans le canton. Aussi le glanage représente-t-il plus que la dîme. Quant au pâturage abusif, il gâche environ le sixième du produit de nos prés. Quant aux bois, c'est incalculable; on est arrivé à couper des arbres de six ans... — Les dommages que vous souffrez, monsieur le comte, vont à vingt et quelques mille francs par an.

— Eh bien, madame, dit le général à la comtesse, vous l'entendez!

— N'est-ce pas exagéré? demanda madame de Montcornet.

— Non, madame, malheureusement, répondit le curé. Le pauvre père Niseron, ce vieillard à tête blanche qui cumule les fonctions de sonneur, de bedeau, de fossoyeur, de sacristain et de chantre, malgré ses opinions républicaines, enfin le grand-père de cette petite Geneviève que vous avez placée chez madame Michaud...

— La Péchina! dit Sibilet en interrompant l'abbé.

— Quoi, la Péchina? demanda la comtesse; que voulez-vous dire?

— Madame la comtesse, quand vous avez rencontré Geneviève sur le chemin dans une si misérable situation, vous vous êtes écriée en italien : *Piccina!* Ce mot-là, devenu son sobriquet, s'est si bien

corrompu, qu'aujourd'hui toute la commune appelle votre protégée la Péchina, dit le curé. La pauvre enfant est la seule qui vienne à l'église, avec madame Michaud et madame Sibilet.

— Et elle ne s'en trouve guère bien ! dit le régisseur; on la maltraite, en lui reprochant sa religion.

— Eh bien, ce pauvre vieillard de soixante et douze ans ramasse, honnêtement d'ailleurs, près d'un boisseau et demi par jour, reprit le curé; mais la rectitude de ses opinions lui défend de vendre ses glanes, comme les vendent tous les autres; il les garde pour sa consommation. En ma faveur, M. Langlumé, votre adjoint, lui moud son grain gratis, et ma domestique lui cuit son pain avec le mien.

— J'avais oublié ma petite protégée, dit la comtesse, que le mot de Sibilet avait épouvantée. — Votre arrivée ici, reprit-elle en regardant Blondet, m'a fait tourner la tête. Mais, après déjeuner, nous irons ensemble à la porte d'Avonne, je vous montrerai vivante une de ces figures de femme comme en inventaient les peintres du XV[e] siècle.

En ce moment, le père Fourchon, amené par François, fit entendre le bruit de ses sabots cassés, qu'il déposait à la porte de l'office. Sur une inclination de tête de la comtesse à François qui l'annonça, le père Fourchon, suivi de Mouche, la bouche pleine, se montra tenant sa loutre à la main, pendue par une ficelle nouée à des pattes jaunes, étoilées comme celles des palmipèdes. Il jeta sur les quatre maîtres assis à table et sur Sibilet ce regard empreint de défiance et de servilité qui sert de voile aux paysans, puis il brandit l'amphibie d'un air de triomphe.

— La voilà ! dit-il en s'adressant à Blondet.

— Ma loutre ! objecta le Parisien, car je l'ai bien payée.

— Oh ! mon cher monsieur, répondit le père Fourchon, la vôtre s'est enfuie ! elle est à cette heure dans son trou, d'où elle n'a pas voulu sortir, car c'est la femelle, au *lieur* que celle-là, c'est le mâle !... Mouche l'a vue venir de loin quand vous vous êtes en allé. Aussi vrai que M. le comte s'est couvert de gloire avec ses cuirassiers à Waterloo, la *loute* est à moi, comme les Aigues sont à monseigneur le général... Mais, pour vingt francs, la *loute* est à vous, ou je la porte à *nout' sou-parfait*. Si M. Gourdon la trouve trop chère, comme nous avons chassé ce matin ensemble,

môsieu le Parisien, je vous donne la *parfèrence,* ça vous est dû.

— Vingt francs? dit Blondet. En bon français, ça ne peut pas s'appeler *donner* la préférence.

— Eh! mon cher môsieu,... s'écria le vieillard, je sais si peu le français, que je vous les demanderai, si vous voulez, en bourguignon; pourvu que je les aie, ça m'est égal, je parlerai latin: *latinus, latina, latinum!* Après tout, c'est ce que vous m'avez promis ce matin. D'ailleurs, mes enfants m'ont déjà pris votre argent, que j'en ai pleuré dans le chemin en venant. Demandez à Charles... Je ne veux pas les *assiner* pour dix francs et publier leurs méfaits au *tribunau.* Dès que j'ai quelques sous, ils me les volent en me faisant boire... C'est dur, d'en être réduit à aller prendre un verre de vin ailleurs que chez ma fille! Mais voilà les enfants d'aujourd'hui!... C'est ce que nous avons gagné à la Révolution; il n'y a plus que pour les enfants, on a supprimé les pères! Ah! j'éduque Mouche tout autrement; il m'aime, le petit *guerdin!* dit-il en donnant une tape à son petit-fils.

— Il me semble que vous en faites un petit voleur tout comme les autres, dit Sibilet, car il ne se couche jamais sans avoir un délit sur la conscience.

— Ah! môsieu Sibilet, il a la conscience *pus* tranquille que la *vout'*... Pauvre enfant! *quê* qu'il prend donc? Un peu d'*harbe;* ça vaut mieux que d'étrangler un homme! Dame, il ne sait pas, comme vous, les mathématiques, il ne connaît pas *core* la soustraction, l'addition, la multiplication... Vous nous faites *ben* du mal, allez! Vous dites que nous sommes des tas de brigands, et vous êtes cause *ed'* la division entre notre seigneur que voilà, qu'est un brave homme, et nous autres, qui sommes de braves gens... Et *gnia* pas un *pus* brave pays que celui-ci. Voyons! est-ce que nous avons des rentes? est-ce qu'on ne va pas quasiment nu, et Mouche aussi? Nous couchons dans de beaux draps, lavés tous les matins par la rosée, et, à moins qu'on ne nous envie l'air que nous respirons et les rayons du soleil *eq'* nous buvons, je ne vois pas ce qu'on peut nous vouloir ôter!... Les bourgeois volent au coin du feu, c'est plus profitant que de ramasser ce qui traîne au coin des bois. Il n'y a ni gardes champêtres ni gardes à cheval pour môsieu Gaubertin, qui est entré ici nu comme un *var,* et *qu'a* deux mil-

lions! C'est bientôt dit : « Voleurs! » V'là quinze ans que le père Guerbel, *el parcepteur* de Soulanges, s'en va *ed'* nos villages à la nuit avec sa recette, et qu'on ne lui a pas *core* demandé deux liards. Ce n'est pas le fait d'un pays *ed'* voleurs! Le vol ne nous enrichit guère. Montrez-moi donc qui de nous ou de vous *aut'* bourgeois ont *d' quoi viv'* à rien faire?

— Si vous aviez travaillé, vous auriez des rentes, dit le curé. Dieu bénit le travail.

— Je ne veux pas vous démentir, môsieu l'abbé, car vous êtes plus savant que moi, et vous saurez peut-être m'expliquer *c'te* chose-ci. Me voilà, n'est-ce pas? moi, le paresseux, le fainéant, l'ivrogne, le propre à rien de *pare* Fourchon, *qu'a* eu de l'éducation, *qu'a* été *farmier, qu'a* tombé dans le malheur et ne s'en est pas *erlevé!...* Eh bien, *quê* différence y a-t-il donc entre moi et ce brave, *c't* honnête père Niseron, un vigneron de soixante et dix ans, car il a mon âge, qui, pendant soixante ans, a pioché la terre, qui s'est levé tous les matins avant le jour pour aller au labour, qui s'est fait un corps *ed'* fer, et *eune* belle âme? Je le vois tout aussi pauvre que moi. La Péchina, sa petite-fille, est en service chez *mame* Michaud, tandis que mon petit Mouche est libre comme l'air! Ce pauvre bonhomme est donc récompensé de ses *vartus* de la même manière que je suis puni de mes vices? Il ne sait pas ce qu'est un verre de vin, il est sobre comme un apôtre, il enterre les morts, et, moi, je fais danser les vivants. Il a mangé de la vache enragée, et, moi, je me suis rigolé comme une joyeuse créature du diable. Nous sommes aussi avancés l'un que l'autre, nous avons la même neige sur la tête, le même avoir dans nos poches, et je lui fournis la corde pour sonner la cloche. Il est républicain, et je ne suis pas même publicain. V'là tout. Que le *pésan* vive de bien et de mal faire, à *vout'* idée, il s'en va comme il est venu, dans des haillons, et vous dans de beau linge!...

Personne n'interrompit le père Fourchon, qui paraissait devoir son éloquence au vin bouché; d'abord, Sibilet voulut lui couper la parole, mais un geste de Blondet rendit le régisseur muet. Le curé, le général et la comtesse comprirent, aux regards jetés par l'écrivain, qu'il voulait étudier la question du paupérisme sur le vif, et peut-être prendre sa revanche avec le père Fourchon.

— Et comment entendez-vous l'éducation de Mouche? Comment vous y prenez-vous pour le rendre meilleur que vos filles? demanda Blondet.

— Lui parle-t-il seulement de Dieu? dit le curé.

— Oh! non, non, môsieu le curé, je ne lui *disons* pas de craindre Dieu, mais *l'z houmes!* Dieu est bon, et nous a promis, selon *vous aut'*, le royaume du ciel, puisque les riches gardent celui de la terre. Je lui dis : « Mouche, crains la prison! c'est par là qu'on sort pour aller à l'échafaud. Ne vole rien, fais-toi donner! Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat appelle la justice *ed' z'houmes. El'* rasoir de la justice, v'là ce qu'il faut craindre, il garantit le sommeil des riches contre les insomnies des pauvres. Apprends à lire. Avec de l'instruction, tu trouveras des moyens d'amasser de l'argent à couvert de la loi, comme ce beau M. Gaubertin; tu seras régisseur, quoi! comme M. Sibilet, à qui M. le comte laisse prendre ses rations... Le fin est d'être à côté des riches, il y a des miettes sous leurs tables. V'là ce que j'appelle *eune fiare* éducation, et solide. Aussi, le petit mâtin est-il toujours du *coûté* de la loi... Ce sera *ein* bon sujet, il aura soin de moi.

— Et qu'en ferez-vous? demanda Blondet.

— Un domestique pour commencer, repondit Fourchon, parce qu'en voyant les maîtres *ed'* près, il s'achèvera *ben,* allez! Le bon exemple lui fera faire fortune la loi en main, comme vous *aut'!*... Si môsieu le comte le mettait dans ses écuries, pour apprendre à panser les chevaux, le petit garçon serait bien content,... vu que, s'il craint *l'z houmes,* il ne craint pas les bêtes.

— Vous avez de l'esprit, père Fourchon, reprit Blondet, vous savez bien ce que vous dites, et vous ne parlez pas sans raison.

— Oh! ma *fine,* si, car elle est au *Grand-I-vert,* ma raison, avec mes deux pièces *ed'* cent sous.

— Comment un homme comme vous s'est-il laissé tomber dans la misère? Car, dans l'état actuel des choses, un paysan n'a qu'à s'en prendre à lui-même de son malheur; il est libre, il peut devenir riche. Ce n'est plus comme autrefois. Si le paysan sait amasser un pécule, il trouve de la terre à vendre, il peut l'acheter, il est son maître!

— J'ai vu l'ancien temps et je vois le nouveau, mon cher savant

môsieu, répondit Fourchon; l'enseigne est changée, c'est vrai, mais le vin est toujours le même! *Aujord'hui* n'est que le cadet d'hier. Allez! mettez ça dans *vout' journiau!* Est-ce que nous sommes affranchis? Nous appartenons toujours au même village, et le seigneur est toujours là : je l'appelle travail... La houe, qui est toute notre chevance, n'a pas quitté nos mains. Que ce soit pour un seigneur ou pour l'impôt, qui prend le plus clair de *nout'* avoir, faut toujours dépenser *nout'* vie en sueurs...

— Mais vous pouvez choisir un état, tenter ailleurs la fortune? dit Blondet.

— Vous me parlez d'aller querir la fortune?... Où donc irais-je? Pour franchir mon département, il me faut un passe-port qui coûte quarante sous! V'là quarante ans que je n'ai pu me voir une gueuse *ed'* pièce de quarante sous sonnant dans ma poche avec une voisine. Pour aller devant soi, faut autant d'écus que l'on trouve de villages, et il n'y a pas beaucoup de Fourchons qui aient de quoi visiter six villages! Il n'y a que la conscription qui nous tire *ed'* nos communes. Et à quoi nous sert l'armée? A faire vivre le colonel par le soldat, comme le bourgeois vit par le paysan. Compte-t-on, sur cent, un colonel sorti de nos flancs? C'est là, comme dans le monde, un enrichi sur cent *aut'* qui tombent. Faute de quoi tombent-ils?... Dieu le sait et *l'z usuriers* aussi! Ce que nous avons de mieux à faire est donc de rester dans nos communes, où nous sommes parqués comme des moutons par la force des choses, comme nous l'étions par les seigneurs. Et je me moque bien de ce qui m'y cloue! Cloué par la loi de la nécessité, cloué par celle de la seigneurie, on est toujours condamné à perpétuité à remuer la *tarre*. Là où nous sommes, nous la creusons, la *tarre*, et nous la bêchons, nous la fumons et nous la travaillons pour vous *aut'*, *qu'*êtes nés riches, comme nous sommes nés pauvres. La masse sera toujours la même, elle reste ce qu'elle est... Les gens de *cheux* nous qui s'élèvent ne sont pas si nombreux que ceux de *cheux* vous qui dégringolent!... Nous savons *ben* ça, si nous ne sommes pas savants; faut pas nous faire *nout'* procès à tout moment. Nous vous laissons tranquilles, laissez-nous vivre... Autrement, si ça continue, vous serez forcés de nous nourrir dans vos prisons, où l'on est *ben* mieux que *su nout'* paille... Vous voulez rester les maîtres, nous serons toujours enne-

mis, *aujord'hui* comme il y a trente ans. Vous avez tout, nous n'avons rien, vous ne pouvez pas *core* prétendre à notre amitié!

— Voilà ce qui s'appelle une déclaration de guerre, dit le général.

— Monseigneur, répliqua Fourchon, quand les Aigues appartenaient à *c'te* pauvre madame (que Dieu veuille prendre soin de son âme, puisqu'elle a chanté l'iniquité dans sa jeunesse!), nous étions heureux. *All'* nous laissait ramasser notre vie dans ses champs et notre bois dans ses forêts; *all'* n'en était pas plus pauvre pour ça! Et vous, au moins aussi riche qu'elle, vous nous pourchassez, ni plus ni moins que des bêtes féroces, et vous traînez le petit monde au *tribunau!...* Eh bien, ça finira mal! vous serez cause de quelque mauvais coup! Je viens de voir vôtre garde, ce gringalet de Vatel, qui a failli tuer une pauvre vieille femme pour un brin de bois. On fera de vous un ennemi du peuple, et l'on s'aigrira contre vous dans les veillées; on vous maudira tout aussi dru qu'on bénissait feu madame!... La malédiction des pauvres, monseigneur, ça pousse! et ça devient *pus* grand que le *pus* grand *ed'* vos chênes, et le chêne fournit la potence... Personne ici ne vous dit la *varité;* la v'là, la *varité!* J'attends tous les matins la mort, je ne risque pas grand'chose à vous la donner par-dessus le marché, la *varité!...* Moi qui fais danser les *pésans* aux grandes fêtes, en accompagnant Vermichel au café de *la Paix,* à Soulanges, j'entends leurs discours : eh *ben,* ils sont mal disposés, et ils vous rendront le pays difficile à habiter. Si votre damné Michaud ne change pas, on vous forcera *ed' l'* changer... *C't* avis-là et la *loute,* ça vaut *ben* vingt francs, allez!...

Pendant que le vieillard disait cette dernière phrase, un pas d'homme se fit entendre, et celui que Fourchon menaçait ainsi se montra sans être annoncé. Au regard que Michaud lança sur l'orateur des pauvres, il fut facile de voir que la menace était arrivée à son oreille, et toute l'audace de Fourchon tomba. Ce regard produisit sur le pêcheur de loutres l'effet du gendarme sur le voleur. Fourchon se savait en faute, Michaud semblait avoir le droit de lui demander compte de discours évidemment destinés à effrayer les habitants des Aigues.

— Voilà le ministre de la guerre, dit le général en s'adressant à Blondet et lui montrant Michaud.

— Pardonnez-moi, madame, dit ce ministre à la comtesse, d'être

entré par le salon, sans vous avoir demandé si vous vouliez me recevoir ; mais l'urgence des affaires exige que je parle à mon général.

Michaud, tout en s'excusant, observait Sibilet, à qui les hardis propos de Fourchon causaient une joie intime dont la révélation n'existait, sur son visage, pour aucune des personnes assises à table, car Fourchon les préoccupait étrangement, tandis que Michaud, qui, par des raisons secrètes, observait constamment Sibilet, fut frappé de son air et de sa contenance.

— Il a bien, comme il le dit, gagné ses vingt francs, monsieur le comte, s'écria Sibilet ; la loutre n'est pas chère...

— Donne-lui vingt francs, dit le général à son valet de chambre.

— Vous me la prenez donc? demanda Blondet au général.

— Je veux la faire empailler ! s'écria le comte.

— Ah ! ce cher monsieur m'avait laissé la peau, monseigneur !... dit le père Fourchon.

— Eh bien, s'écria la comtesse, vous aurez cent sous pour la peau ; mais laissez-nous...

La forte et sauvage odeur des deux habitués du grand chemin empestait si bien la salle à manger, que madame de Montcornet, dont les sens délicats en étaient offensés, eût été forcée de sortir si Mouche et Fourchon fussent restés plus longtemps. Ce fut à cet inconvénient que le vieillard dut ses vingt-cinq francs. Il sortit en regardant toujours Michaud d'un air craintif, et en lui faisant d'interminables salutations.

— Ce que *j'ons* dit à monseigneur, môsieu Michaud, lui dit-il, c'est pour *vout'* bien.

— Ou pour celui des gens qui vous payent ! répliqua Michaud en lui lançant un regard profond.

— Une fois le café servi, laissez-nous, dit le général à ses gens, et surtout fermez les portes.

Blondet, qui n'avait pas encore vu le garde général des Aigues, éprouvait, en le regardant, des impressions bien différentes de celles que Sibilet venait de lui donner. Autant le régisseur inspirait de répulsion, autant Michaud commandait l'estime et la confiance.

Le garde général attirait tout d'abord l'attention par une figure heureuse, d'un ovale parfait, fine de contours, que le nez partageait également, régularité qui manque à la plupart des figures françaises. Tous les traits, bien que d'un dessin correct, ne manquaient cependant pas d'expression, peut-être à cause d'un teint harmonieux où dominaient ces tons d'ocre et de rouge, indices du courage physique. Les yeux, brun clair, vifs et perçants, ne marchandaient pas l'expression de la pensée, ils regardaient toujours en face. Le front, large et pur, était encore mis en relief par des cheveux noirs abondants. La probité, la décision, une sainte confiance, animaient cette belle figure, où le métier des armes avait laissé quelques rides sur le front. Le soupçon et la défiance s'y lisaient, aussitôt formés. Comme tous les hommes triés pour la cavalerie d'élite, sa taille, belle et svelte encore, pouvait faire dire du garde qu'il était bien découplé. Michaud, qui gardait ses moustaches, ses favoris et un collier de barbe, rappelait le type de cette figure martiale que le déluge de peintures et de gravures patriotiques a failli ridiculiser. Ce type a eu le défaut d'être commun dans l'armée française ; mais peut-être aussi la continuité des mêmes émotions, les souffrances du bivac, dont ne furent exempts ni les grands ni les petits, enfin les efforts semblables chez les chefs et les soldats sur le champ de bataille ont-ils contribué à rendre cette physionomie uniforme. Michaud, entièrement vêtu de drap bleu de roi, conservait le col de satin noir et les bottes du militaire, comme il en offrait l'attitude un peu raide. Les épaules s'effaçaient, le buste était tendu, comme si Michaud se trouvait encore sous les armes. Le ruban rouge de la Légion d'honneur fleurissait sa boutonnière. Enfin, pour achever en un seul mot au moral cette esquisse purement physique, si le régisseur, depuis son entrée en fonction, n'avait jamais manqué de dire *monsieur le comte* à son patron, jamais Michaud n'avait nommé son maître autrement que *mon général.*

Blondet échangea derechef avec l'abbé Brossette un regard qui voulait dire : « Quel contraste ! » en lui montrant le régisseur et le garde général ; puis, pour savoir si le caractère, la pensée, la parole, s'harmonisaient avec cette stature, cette physionomie et cette contenance, il regarda Michaud en lui disant :

— Mon Dieu, je suis sorti ce matin de bonne heure, et j'ai trouvé vos gardes dormant encore !

— A quelle heure? demanda l'ancien militaire avec inquiétude.

— A sept heures et demie.

Michaud lança un regard presque malicieux à son général.

— Et par quelle porte monsieur est-il sorti? dit Michaud.

— Par la porte de Conches. Le garde, en chemise à sa fenêtre, me regardait, répondit Blondet.

— Gaillard venait sans doute de se coucher, répliqua Michaud. Quand vous m'avez dit que vous étiez sorti de bonne heure, j'ai cru que vous vous étiez levé au jour, et alors il eût fallu, pour que mon garde fût déjà rentré, qu'il eût été malade; mais, à sept heures et demie, il allait se mettre au lit.—Nous passons les nuits, reprit Michaud après une pause, en répondant ainsi à un regard étonné de la comtesse; mais cette vigilance est toujours en défaut! Vous venez de faire donner vingt-cinq francs à un homme qui tout à l'heure aidait tranquillement à cacher les traces d'un vol commis ce matin chez vous. Enfin, nous en causerons quand vous aurez fini, mon général, car il faut prendre un parti...

— Vous êtes toujours plein de votre droit, mon cher Michaud, et *summum jus, summa injuria*. Si vous n'usez pas de tolérance, vous vous ferez de mauvaises affaires, dit Sibilet. J'aurais voulu que vous entendissiez le père Fourchon, tout à l'heure, le vin l'ayant fait parler un peu plus franchement que de coutume.

— Il m'a effrayée, dit la comtesse.

— Il n'a rien dit que je ne sache depuis longtemps, répondit le général.

— Oh! le coquin n'était pas gris; il a joué son rôle, au profit de qui?... — Vous le savez peut-être? reprit Michaud en faisant rougir Sibilet par le regard fixe qu'il lui jeta.

— *O rus!...* s'écria Blondet en guignant l'abbé Brossette.

— Ces pauvres gens souffrent, dit la comtesse, et il y a du vrai dans ce que vient de nous *crier* Fourchon, car on ne peut pas dire qu'il nous ait *parlé*.

— Madame, répondit Michaud, croyez-vous que, pendant quatorze ans, les soldats de l'empereur aient été sur des roses?... Mon

général est comte, il est grand officier de la Légion d'honneur, il a eu des dotations : me voyez-vous jaloux de lui, moi qui me suis battu comme lui ? Ai-je envie de lui chicaner sa gloire, de lui voler sa dotation, de lui refuser les honneurs dus à son grade ? Le paysan doit obéir, comme les soldats obéissent ; il doit avoir la probité du soldat, son respect pour les droits acquis, et tâcher de devenir officier, loyalement, par son travail et non par le vol. Le soc et le briquet sont deux jumeaux. Le soldat a de plus que le paysan, à toute heure, la mort à fleur de tête.

— Voilà ce que je voudrais leur dire en chaire ! s'écria l'abbé Brossette.

— De la tolérance ? reprit le garde général en répondant à l'invitation de Sibilet. Je tolérerais bien dix pour cent de perte sur les revenus bruts des Aigues ; mais, à la façon dont vont les choses, c'est trente pour cent que vous perdez, mon général ; et, si M. Sibilet a tant pour cent sur la recette, je ne comprends pas sa tolérance, car il renonce assez bénévolement à mille ou douze cents francs par an.

— Mon cher monsieur Michaud, répliqua Sibilet d'un ton bourru, je l'ai dit à M. le comte, j'aime mieux perdre douze cents francs que la vie. Réfléchissez-y sérieusement ; je ne vous épargne pas les conseils à cet égard !...

— La vie ? s'écria la comtesse ; il s'agirait dans ceci de la vie de quelqu'un ?

— Nous ne devrions pas discuter ici les affaires de l'État, dit le général en riant. — Tout ceci, madame, signifie que Sibilet, en sa qualité de financier, est timide et poltron, tandis que mon ministre de la guerre est brave, et, de même que son général, ne redoute rien.

— Dites prudent, monsieur le comte ! s'écria Sibilet.

— Ah çà ! nous sommes donc ici, comme les héros de Cooper, dans les forêts de l'Amérique, entourés de piéges par les sauvages ? demanda railleusement Blondet.

— Allons ! votre état, messieurs, est de savoir administrer sans nous effrayer par le bruit des rouages de l'administration, dit madame de Montcornet.

— Ah ! peut-être est-il nécessaire, madame la comtesse, que vous

sachiez tout ce qu'un de ces jolis bonnets que vous portez coûte de sueurs ici, dit le curé.

— Non, car je pourrais bien alors m'en passer, devenir respectueuse devant une pièce de vingt francs, être avare comme tous les campagnards, et j'y perdrais trop, répliqua la comtesse en riant. — Tenez, mon cher abbé, donnez-moi le bras, laissons le général entre ses deux ministres, et allons à la porte d'Avonne voir madame Michaud, à qui, depuis mon arrivée, je n'ai pas fait de visite ; il est temps de m'occuper de ma petite protégée.

Et la jolie femme, oubliant déjà les haillons de Mouche et de Fourchon, leurs regards haineux et les terreurs de Sibilet, alla se faire chausser et mettre un chapeau.

L'abbé Brossette et Blondet obéirent à l'appel de la maîtresse de la maison en la suivant, et l'attendirent sur la terrasse devant la façade.

— Que pensez-vous de tout cela? dit Blondet à l'abbé.

— Je suis un paria; on m'espionne comme l'ennemi commun ; je suis forcé d'ouvrir à tout moment les yeux et les oreilles de la prudence pour éviter les piéges qu'on me tend, afin de se débarrasser de moi, répondit le desservant. J'en suis, entre nous, à me demander s'ils ne me tireront pas un coup de fusil...

— Et vous restez? dit Blondet.

— On ne déserte pas plus la cause de Dieu que celle d'un empereur! répondit le prêtre avec une simplicité qui frappa Blondet.

L'écrivain prit la main du prêtre et la lui serra cordialement.

— Vous devez comprendre alors, reprit l'abbé Brossette, comment je ne puis rien savoir de ce qui se trame. Néanmoins, il me semble que le général est ici sous le coup de ce qu'en Artois et en Belgique on appelle *le mauvais gré*.

Quelques phrases sont ici nécessaires sur le curé de Blangy.

Cet abbé, quatrième fils d'une bonne famille bourgeoise d'Autun, était un homme d'esprit, portant le rabat très-haut. Petit et fluet, il rachetait sa piètre figure par cet air têtu qui sied aux Bourguignons. Il avait accepté ce poste secondaire par dévouement, car sa conviction religieuse était doublée d'une conviction politique. Il y avait en lui du prêtre des anciens temps; il tenait à l'Église et au clergé passionnément; il voyait l'ensemble des choses, et

l'égoïsme ne gâtait pas son ambition : *servir* était sa devise, servir l'Église et la monarchie sur le point le plus menacé, servir au dernier rang, comme un soldat qui se sent destiné, tôt ou tard, au généralat, par son désir de bien faire et par son courage. Il ne transigeait avec aucun de ses vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance ; il les accomplissait, comme tous les autres devoirs de sa position, avec cette simplicité et cette bonhomie, indices certains d'une âme honnête, vouée au bien par l'élan de l'instinct naturel autant que par la puissance et la solidité des convictions religieuses.

Du premier coup d'œil, ce prêtre éminent devina l'attachement de Blondet pour la comtesse ; il comprit qu'avec une Troisville et un écrivain monarchique, il devait se montrer homme d'esprit, parce que sa robe serait toujours respectée. Presque tous les soirs, il venait faire le quatrième au whist. L'écrivain, qui sut reconnaître la valeur de l'abbé Brossette, avait eu pour lui tant de déférence, qu'ils s'étaient pris de sympathie l'un pour l'autre, comme il arrive à tout homme d'esprit enchanté de trouver un compère, ou, si vous voulez, un écouteur. Toute épée aime son fourreau.

— Mais à quoi, monsieur l'abbé, vous qui vous trouvez par votre dévouement au-dessus de votre position, attribuez-vous cet état de choses ?

— Je ne veux pas vous dire de banalités après une si flatteuse parenthèse, répondit en souriant l'abbé Brossette. Ce qui se passe dans cette vallée a lieu partout en France, et tient aux espérances que le mouvement de 1789 a infiltrées, pour ainsi dire, dans l'esprit des paysans. La Révolution a plus profondément affecté certains pays que d'autres, et cette lisière de la Bourgogne, si voisine de Paris, est un de ceux où le sens de ce mouvement a été pris comme le triomphe du Gaulois sur le Franc. Historiquement, les paysans sont encore au lendemain de la jacquerie, leur défaite est restée inscrite dans leur cervelle. Ils ne se souviennent plus du fait, il est passé à l'état d'idée instinctive. Cette idée est dans le sang paysan, comme l'idée de la supériorité fut jadis dans le sang noble. La révolution de 1789 a été la revanche des vaincus. Les paysans ont mis le pied dans la possession du sol, que la loi féodale leur interdisait depuis douze cents ans. De là leur amour pour la terre,

qu'ils partagent entre eux jusqu'à couper un sillon en deux parts, ce qui souvent annule la perception de l'impôt, car la valeur de la propriété ne suffirait pas à couvrir les frais de poursuites pour le recouvrement...

— Leur entêtement, leur défiance, si vous voulez, est telle à cet égard, que, dans mille cantons sur les trois mille dont se compose le territoire français, il est impossible à un riche d'acheter du bien de paysan, dit Blondet en interrompant l'abbé. Les paysans, qui se cèdent leurs lopins de terre entre eux, ne s'en dessaisissent à aucun prix ni à aucune condition pour le bourgeois. Plus le grand propriétaire offre d'argent, plus la vague inquiétude du paysan augmente. L'expropriation seule fait rentrer le bien du paysan sous la loi commune des transactions. Beaucoup de gens ont observé ce fait, et n'y trouvent point de cause.

— Cette cause, la voici, répliqua l'abbé Brossette en croyant avec raison que, chez Blondet, une pause équivalait à une interrogation. Douze siècles ne sont rien pour une caste que le spectacle historique de la civilisation n'a jamais divertie de sa pensée principale, et qui conserve encore orgueilleusement le chapeau à grands rebords et à tour en soie de ses maîtres, depuis le jour où la mode abandonnée le lui a laissé prendre. L'amour dont la racine plongeait jusqu'aux entrailles du peuple, et qui s'attacha violemment à Napoléon, dans le secret duquel il ne fut même pas autant qu'il le croyait, et qui peut expliquer le prodige de son retour en 1815, procédait uniquement de cette idée. Aux yeux du peuple, Napoléon, sans cesse uni au peuple par son million de soldats, est encore le roi sorti des flancs de la Révolution, l'homme qui lui assurait la possession des biens nationaux. Son sacre fut trempé dans cette idée...

— Une idée à laquelle 1814 a touché malheureusement, et que la monarchie doit regarder comme sacrée, dit vivement Blondet; car le peuple peut trouver auprès du trône un prince à qui son père a laissé la tête de Louis XVI comme une valeur d'hoirie.

— Voici madame, taisons-nous, dit tout bas l'abbé Brossette. Fourchon lui a fait peur; et il faut la conserver ici, dans l'intérêt de la religion, du trône et de ce pays même.

Michaud, le garde général des Aigues, était sans doute amené par l'attentat perpétré sur les yeux de Vatel. Mais, avant de rap-

porter la délibération qui allait avoir lieu dans le conseil de l'État, l'enchaînement des faits exige la narration succincte des circonstances dans lesquelles le général avait acheté les Aigues, des causes graves qui firent de Sibilet le régisseur de cette magnifique propriété, des raisons qui rendirent Michaud garde général, enfin des antécédents auxquels étaient dues et la situation des esprits et les craintes exprimées par Sibilet.

Ce précis rapide aura le mérite d'introduire quelques-uns des principaux acteurs du drame, de dessiner leurs intérêts et de faire comprendre les dangers de la situation où se trouvait alors le général comte de Montcornet.

VI

UNE HISTOIRE DE VOLEURS

Vers 1791, en visitant sa terre, mademoiselle Laguerre accepta pour intendant le fils de l'ex-bailli de Soulanges, appelé Gaubertin. La petite ville de Soulanges, aujourd'hui simple chef-lieu de canton, fut la capitale d'une comté considérable au temps où la maison de Bourgogne guerroyait contre la maison de France. La Ville-aux-Fayes, aujourd'hui siége de la sous-préfecture, simple petit fief, relevait alors de Soulanges, comme les Aigues, Ronquerolles, Cerneux, Conches et quinze autres clochers. Les Soulanges sont restés comtes, tandis que les Ronquerolles sont aujourd'hui marquis par le jeu de cette puissance, appelée la cour, qui fit le fils du capitaine du Plessis duc avant les premières familles de la conquête. Ceci prouve que les villes ont, comme les familles, de très-changeantes destinées.

Le fils du bailli, garçon sans aucune espèce de fortune, succédait à un intendant enrichi par une gestion de trente années, et qui préféra la troisième part dans la fameuse compagnie Minoret à la gestion des Aigues. Dans son propre intérêt, le futur vivrier avait présenté pour régisseur François Gaubertin, alors majeur, son comptable depuis cinq ans, chargé de protéger sa retraite, et qui, par reconnaissance pour les instructions qu'il reçut de son

maître en intendance, lui promit d'obtenir un *quitus* de mademoiselle Laguerre en la voyant très-effrayée de la Révolution. L'ancien bailli, devenu accusateur public au département, fut le protecteur de la peureuse cantatrice. Ce Fouquier-Tinville de province arrangea contre une reine de théâtre, évidemment suspecte à raison de ses liaisons avec l'aristocratie, une fausse émeute pour donner à son fils le mérite d'un sauvetage postiche, à l'aide duquel on eut le *quitus* du prédécesseur. La citoyenne Laguerre fit alors de François Gaubertin son premier ministre, autant par politique que par reconnaissance.

Le futur fournisseur des vivres de la République n'avait pas gâté mademoiselle : il lui faisait passer à Paris environ trente mille livres par an, quoique les Aigues en dussent dès ce temps rapporter quarante mille, au moins ; l'ignorante fille d'Opéra fut donc émerveillée quand Gaubertin lui en promit trente-six.

Pour justifier de la fortune actuelle du régisseur des Aigues au tribunal des probabilités, il est nécessaire d'en expliquer les commencements. Protégé par son père, le jeune Gaubertin fut nommé maire de Blangy. Il put donc faire payer en argent, malgré les lois, *en terrorisant* (un mot du temps) les débiteurs qui pouvaient, à sa guise, être ou non frappés par les écrasantes réquisitions de la République. Le régisseur, lui, donna des assignats à sa bourgeoise tant que dura le cours de ce papier-monnaie, qui, s'il ne fit pas la fortune publique, fit du moins beaucoup de fortunes particulières. De 1792 à 1795, pendant trois ans, le jeune Gaubertin récolta cent cinquante mille livres aux Aigues, avec lesquelles il opéra sur la place de Paris. Bourrée d'assignats, mademoiselle Laguerre fut obligée de battre monnaie avec ses diamants, désormais inutiles ; elle les remit à Gaubertin, qui les vendit et lui en rapporta fidèlement le prix en argent. Ce trait de probité toucha beaucoup mademoiselle ; elle crut dès lors en Gaubertin comme en Piccini.

En 1796, époque de son mariage avec la citoyenne Isâure Mouchon, fille d'un ancien conventionnel ami de son père, Gaubertin possédait trois cent cinquante mille francs en argent ; et, comme le Directoire lui parut devoir durer, il voulut, avant de se marier, faire approuver ses cinq ans de gestion par mademoiselle, en prétextant d'une nouvelle ère.

— Je serai père de famille, dit-il ; vous savez quelle est la réputation des intendants ; mon beau-père est un républicain d'une probité romaine, un homme influent d'ailleurs ; je veux lui prouver que je suis digne de lui.

Mademoiselle Laguerre arrêta les comptes de Gaubertin dans les termes les plus flatteurs.

Pour inspirer de la confiance à madame des Aigues, le régisseur essaya, dans les premiers temps, de réprimer les paysans en craignant, avec raison, que les revenus ne souffrissent de leurs dévastations, et que les prochains pots-de-vin du marchand de bois ne fussent moindres ; mais alors, le peuple souverain se regardait partout comme chez lui ; madame eut peur de ses rois en les voyant de si près, et dit à son Richelieu qu'elle voulait, avant tout, mourir en paix. Les revenus de l'ancien premier sujet du chant étaient si fort au-dessus de ses dépenses, qu'elle laissa s'établir les plus funestes précédents. Ainsi, pour ne pas plaider, elle souffrit les empiétements de terrain de ses voisins. En voyant son parc entouré de murailles infranchissables, elle ne craignit point d'être troublée dans ses jouissances immédiates, et ne souhaitait pas autre chose que la paix, en vraie philosophe qu'elle fut. Quelques mille livres de rente de plus ou de moins, des indemnités demandées sur le prix du bail par le marchand de bois pour les dégâts commis par les paysans, qu'était-ce aux yeux d'une ancienne fille d'Opéra, prodigue, insouciante, à qui cent mille livres de revenu n'avaient coûté que du plaisir, et qui venait de subir, sans se plaindre, la réduction des deux tiers sur soixante mille francs de rente ?

— Eh ! disait-elle avec la facilité des impures de l'ancien régime, il faut que tout le monde vive, même la République !

La terrible mademoiselle Cochet, sa femme de chambre et son vizir femelle, avait essayé de l'éclairer en voyant l'empire que Gaubertin prit sur celle qu'il appela tout d'abord *madame*, malgré les lois révolutionnaires sur l'égalité ; mais Gaubertin éclaira, de son côté, mademoiselle Cochet, en lui montrant une dénonciation soi-disant envoyée à son père, l'accusateur public, et où elle était véhémentement accusée de correspondre avec Pitt et Cobourg. Dès lors, ces deux puissances partagèrent, mais à la Montgomery. La Cochet vanta Gaubertin à mademoiselle Laguerre, comme Gaubertin lui

vanta la Cochet. Le lit de la femme de chambre était d'ailleurs tout fait, elle se savait couchée sur le testament de madame pour soixante mille francs. Madame ne pouvait plus se passer de la Cochet, tant elle y était habituée. Cette fille connaissait tous les secrets de la toilette de chère maîtresse; elle avait le talent d'endormir chère maîtresse, le soir, par mille contes, et de la réveiller le lendemain par des paroles flatteuses; enfin, jusqu'au jour de la mort, elle ne trouva jamais chère maîtresse changée, et, quand chère maîtresse fut dans son cercueil, elle la trouva sans doute encore bien mieux qu'elle ne l'avait jamais vue.

Les gains annuels de Gaubertin et ceux de mademoiselle Cochet, leurs appointements, leurs intérêts devinrent si considérables, que les parents les plus affectueux n'eussent pas été plus attachés qu'eux à cette excellente créature. On ne sait pas encore combien le fripon dorlote sa dupe. Une mère n'est pas si caressante ni si prévoyante pour une fille adorée, que l'est tout commerçant en tartufferie pour sa vache à lait. Aussi, quel succès n'ont pas les représentations de *Tartuffe* jouées à huis clos! Ça vaut l'amitié. Molière est mort trop tôt, il nous aurait montré le désespoir d'Orgon ennuyé par sa famille, tracassé par ses enfants, regrettant les flatteries de Tartuffe, et disant : « C'était le bon temps! »

Dans les huit dernières années de sa vie, mademoiselle Laguerre ne toucha pas plus de trente mille francs sur les cinquante que rapportait en réalité la terre des Aigues. Gaubertin en était arrivé, comme on voit, au même résultat administratif que son prédécesseur, quoique les fermages et les produits territoriaux eussent notablement augmenté de 1791 à 1815, sans compter les continuelles acquisitions de mademoiselle Laguerre. Mais le plan formé par Gaubertin pour hériter des Aigues, à la mort prochaine de madame, l'obligeait à maintenir cette magnifique terre dans un état patent de dépréciation, quant aux revenus ostensibles. Initiée à cette combinaison, la Cochet devait en partager les profits. Comme, au déclin de ses jours, l'ex-reine de théâtre, riche de vingt mille livres de rente dans les fonds appelés les consolidés (tant la langue politique se prête à la plaisanterie), dépensait à peine lesdits vingt mille francs par an, elle s'étonnait des acquisitions annuelles faites par son régisseur pour employer les fonds disponibles, elle qui jadis

anticipait toujours sur ses revenus. L'effet du peu de besoins de sa vieillesse lui semblait un résultat de la probité de Gaubertin et de mademoiselle Cochet.

— Deux perles! disait-elle aux personnes qui la venaient voir.

Gaubertin gardait d'ailleurs dans ses comptes les apparences de la probité. Il portait exactement en recette les fermages. Tout ce qui devait frapper la faible intelligence de la cantatrice en fait d'arithmétique était clair, net, précis. Le régisseur demandait ses bénéfices à la dépense, aux frais d'exploitation, aux marchés à conclure, aux ouvrages, aux procès qu'il inventait, aux réparations, détails que jamais madame ne vérifiait, et qu'il lui arrivait quelquefois de doubler, d'accord avec les entrepreneurs, dont le silence s'achetait par des prix avantageux. Cette facilité conciliait l'estime publique à Gaubertin, et les louanges de madame sortaient de toutes les bouches; car, outre ses arrosages en travaux, elle faisait beaucoup d'aumônes en argent.

— Que Dieu la conserve, la chère dame! était le mot de tout le monde.

Chacun obtenait, en effet, quelque chose d'elle, en pur don ou indirectement. En représaille de sa jeunesse, la vieille artiste était exactement pillée, et si bien pillée, que chacun y mettait une certaine mesure, afin que les choses n'allassent pas si loin qu'elle n'ouvrît les yeux, ne vendît les Aigues et ne retournât à Paris.

Cet intérêt de grappillage fut, hélas! la raison de l'assassinat de Paul-Louis Courier, qui fit la faute d'annoncer la vente de sa terre et son projet d'emmener sa femme, dont vivaient plusieurs Tonsards de Touraine. Dans cette crainte, les maraudeurs des Aigues ne coupaient un jeune arbre qu'à la dernière extrémité, quand ils ne voyaient plus de branches à la hauteur des faucilles mises au bout d'une perche. On faisait le moins de tort possible, dans l'intérêt même du vol. Néanmoins, pendant les dernières années de la vie de mademoiselle Laguerre, l'usage d'aller ramasser du bois était devenu l'abus le plus effronté. Par certaines nuits claires, il ne se liait pas moins de deux cents fagots. Quant au glanage et au hallebotage, les Aigues y perdaient, comme l'a démontré Sibilet, le quart des produits.

Mademoiselle Laguerre avait interdit à la Cochet de se marier de

son vivant, par une sorte d'égoïsme de maîtresse à femme de chambre dont beaucoup d'exemples peuvent avoir été remarqués en tout pays, et qui n'est pas plus absurde que la manie de garder jusqu'au dernier soupir des biens parfaitement inutiles au bonheur matériel, au risque de se faire empoisonner par d'impatients héritiers. Aussi, vingt jours après l'enterrement de mademoiselle Laguerre, mademoiselle Cochet épousa-t-elle le brigadier de la gendarmerie de Soulanges, nommé Soudry, très-bel homme de quarante-deux ans, qui, depuis 1800, époque de la création de la gendarmerie, la venait voir presque tous les jours aux Aigues, et qui, par semaine, dînait au moins quatre fois avec elle et les Gaubertin.

Madame, pendant toute sa vie, eut une table servie pour elle seule ou pour sa compagnie. Malgré leur familiarité, jamais ni la Cochet ni les Gaubertin ne furent admis à la table du premier sujet de l'Académie royale de musique et de danse, qui conserva jusqu'à sa dernière heure son étiquette, ses habitudes de toilette, son rouge et ses mules, sa voiture, ses gens et sa majesté de déesse. Déesse au théâtre, déesse à la ville, elle resta déesse jusqu'au fond de la campagne, où sa mémoire est encore adorée et balance bien certainement la cour de Louis XVI dans l'esprit de la *première société* de Soulanges.

Ce Soudry, qui dès son arrivée dans le pays fit la cour à la Cochet, possédait la plus belle maison de Soulanges, six mille francs environ, et l'espérance de quatre cents francs de retraite le jour où il quitterait le service. Devenue madame Soudry, la Cochet obtint dans Soulanges une grande considération. Quoiqu'elle gardât un secret absolu sur le montant de ses économies, placées, comme les fonds de Gaubertin, à Paris, chez le commissionnaire des marchands de vin du département, un certain Leclercq, enfant du pays, que le régisseur commandita, l'opinion générale fit de l'ancienne femme de chambre une des premières fortunes de cette petite ville d'environ douze cents âmes.

Au grand étonnement du pays, M. et madame Soudry reconnurent pour légitime, par leur acte de mariage, un fils naturel du gendarme, à qui, dès lors, la fortune de madame Soudry devait appartenir. Le jour où ce fils acquit officiellement une mère, il

venait d'achever son droit à Paris et se proposait d'y faire son stage, afin d'entrer dans la magistrature.

Il est presque inutile de faire observer qu'une mutuelle intelligence de vingt années engendra l'amitié la plus solide entre les Gaubertin et les Soudry. Les uns et les autres devaient, jusqu'à la fin de leurs jours, se donner réciproquement, *urbi et orbi*, pour *les plus honnêtes gens* de France. Cet intérêt, basé sur une connaissance réciproque des taches secrètes que portait la blanche tunique de leur conscience, est un des liens les moins dénoués ici-bas. Vous en avez, vous qui lisez ce drame social, une telle certitude, que, pour expliquer la continuité de certains dévouements qui font rougir votre égoïsme, vous dites de deux personnes : « Elles ont, pour sûr, commis quelque crime ensemble! »

Après vingt-cinq ans de gestion, l'intendant se voyait alors à la tête de six cent mille francs en argent, et la Cochet possédait environ deux cent cinquante mille francs. Le revirement agile et perpétuel de ces fonds, confiés à la maison Leclercq et compagnie, du quai de Béthune, à l'île Saint-Louis, antagoniste de la fameuse maison Grandet, aida beaucoup à la fortune de ce commissionnaire en vins et à celle de Gaubertin. A la mort de mademoiselle Laguerre, Jenny, fille aînée du régisseur, fut demandée en mariage par Leclercq, chef de la maison du quai de Béthune. Gaubertin se flattait alors de devenir le maître des Aigues par un complot ourdi dans l'étude de maître Lupin, notaire, établi par lui depuis douze ans à Soulanges.

Lupin, fils du dernier intendant de la maison de Soulanges, s'était prêté à de faibles expertises, à une mise à prix de cinquante pour cent au-dessous de la valeur, à des affichages inédits, à toutes les manœuvres, malheureusement si communes au fond des provinces, pour adjuger sous le manteau, selon le proverbe, d'importants immeubles. Dernièrement, il s'est formé, dit-on, à Paris, une compagnie dont le but est de rançonner les auteurs de ces trames, en les menaçant d'enchérir. Mais, en 1816, la France n'était pas, comme aujourd'hui, brûlée par une flamboyante publicité; les complices pouvaient donc compter sur le partage des Aigues fait secrètement entre la Cochet, le notaire et Gaubertin, qui se réservait *in petto* de leur offrir une somme pour les désintéresser de

leurs lots, une fois la terre en son nom. L'avoué chargé de poursuivre la licitation au tribunal par Lupin avait vendu sa charge sur parole à Gaubertin pour son fils, en sorte qu'il favorisa cette spoliation, si tant est que les onze cultivateurs picards à qui cette succession tomba des nues se regardèrent comme spoliés.

Au moment où tous les intéressés croyaient leur fortune doublée, un avoué de Paris vint, la veille de l'adjudication définitive, charger l'un des avoués de la Ville-aux-Fayes, qui se trouvait être un de ses anciens clercs, d'acquérir les Aigues, et il les eut pour onze cent mille cinquante francs. A onze cent mille francs, aucun des conspirateurs n'osa continuer d'enchérir. Gaubertin crut à quelque trahison de Soudry, comme Lupin et Soudry se crurent joués par Gaubertin; mais la déclaration de *command* les réconcilia. Quoique soupçonnant le plan formé par Gaubertin, Lupin et Soudry, l'avoué de province se garda bien d'éclairer son ancien patron. Voici pourquoi : en cas d'indiscrétion des nouveaux propriétaires, cet officier ministériel aurait eu trop de monde à dos pour pouvoir rester dans le pays. Ce mutisme, particulier à l'homme de province, sera, d'ailleurs, parfaitement justifié par les événements de cette Étude. Si l'homme de province est sournois, il est obligé de l'être; sa justification se trouve dans son péril, admirablement exprimé par ce proverbe : *Il faut hurler avec les loups!* le sens du personnage de Philinte.

Quand le général de Montcornet prit possession des Aigues, Gaubertin ne se trouva plus assez riche pour quitter sa place. Afin de marier sa fille aînée au riche banquier de l'Entrepôt, il était obligé de la doter de deux cent mille francs; il devait payer trente mille francs la charge achetée à son fils; il ne lui restait donc plus que trois cent soixante et dix mille francs, sur lesquels il lui faudrait tôt ou tard prendre la dot de sa dernière fille Élisa, à laquelle il se flattait de moyenner un mariage au moins aussi beau que celui de l'aînée. Le régisseur voulut étudier le comte de Montcornet, afin de savoir s'il pourrait le dégoûter des Aigues, en comptant alors réaliser pour lui seul la conception avortée.

Avec la finesse particulière aux gens qui font leur fortune par la cautèle, Gaubertin crut à la ressemblance, assez probable d'ailleurs, du caractère d'un vieux militaire et d'une vieille cantatrice.



Une fille d'Opéra, un vieux général de Napoléon, n'était-ce pas les mêmes habitudes de prodigalité, la même insouciance? A la fille comme au soldat, le bien ne vient-il pas capricieusement et au feu? S'il se rencontre des militaires rusés, astucieux, politiques, n'est-ce pas l'exception? Et le plus souvent, le soldat, surtout un sabreur fini comme Montcornet, doit être simple, confiant, novice en affaires, et peu propre aux mille détails de la gestion d'une terre. Gaubertin se flatta de prendre et de tenir le général dans la nasse où mademoiselle Laguerre avait fini ses jours. Or, l'empereur avait jadis permis, par calcul, à Montcornet d'être en Poméranie ce que Gaubertin était aux Aigues; le général se connaissait donc en fourrages d'intendance.

En venant planter ses choux, suivant l'expression du premier duc de Biron, le vieux cuirassier voulut s'occuper de ses affaires pour se distraire de sa chute. Quoiqu'il eût livré son corps d'armée aux Bourbons, ce service, commis par plusieurs généraux et nommé licenciement de l'armée de la Loire, ne put racheter le crime d'avoir suivi l'homme des Cent-Jours sur son dernier champ de bataille. En présence des étrangers, il fut impossible au pair de 1815 de se maintenir sur les cadres de l'armée, à plus forte raison de rester au Luxembourg. Montcornet alla donc, selon le conseil d'un maréchal en disgrâce, cultiver les carottes en nature. Le général ne manquait pas de cette ruse particulière aux vieux loups de guérite, et, dès les premiers jours consacrés à l'examen de ses propriétés, il vit dans Gaubertin un véritable intendant de l'ancien régime, un fripon, comme les maréchaux et les ducs de Napoléon, ces champignons nés sur la couche populaire, en avaient presque tous rencontré.

En s'apercevant de la profonde expérience de Gaubertin en administration rurale, le sournois cuirassier sentit combien il était utile de le conserver pour se mettre au courant de cette agriculture correctionnelle : aussi se donna-t-il l'air de continuer mademoiselle Laguerre, fausse insouciance qui trompa le régisseur. Cette apparente niaiserie dura tout le temps nécessaire au général pour connaître le fort et le faible des Aigues, les détails des revenus, la manière de les percevoir, comment et où l'on volait, les améliorations et les économies à réaliser. Puis, un beau jour, ayant surpris

Gaubertin la main dans le sac, suivant l'expression consacrée, le général entra dans une de ces colères particulières à ces dompteurs de pays. Il fit alors une de ces fautes capitales, susceptibles d'agiter toute la vie d'un homme qui n'aurait pas eu sa grande fortune ou sa consistance, et d'où s'ourdirent les malheurs, grands et petits, dont fourmille cette histoire. Élève de l'école impériale, habitué à tout sabrer, plein de dédain pour les *pékins*, Montcornet ne crut pas devoir prendre des gants pour mettre à la porte un coquin d'intendant. La vie civile et ses mille précautions étaient inconnues à ce général, aigri déjà par sa disgrâce ; il humilia donc profondément Gaubertin, qui s'attira, d'ailleurs, ce traitement cavalier par une réponse dont le cynisme excita la fureur de Montcornet.

— Vous vivez de ma terre! lui avait dit le comte avec une railleuse sévérité.

— Croyez-vous donc que j'aie pu vivre du ciel? répliqua Gaubertin en riant.

— Sortez, canaille, je vous chasse! cria le général en lui donnant des coups de cravache que le régisseur a toujours niés, les ayant reçus à huis clos.

— Je ne sortirai pas sans mon *quitus*, dit froidement Gaubertin après s'être éloigné du violent cuirassier.

— Nous verrons ce que pensera de vous la police correctionnelle, répondit Montcornet en haussant les épaules.

En s'entendant menacer d'un procès en police correctionnelle, Gaubertin regarda le comte en souriant. Ce sourire eut la vertu de détendre le bras du général, comme si les nerfs en eussent été coupés. Expliquons ce sourire.

Depuis deux ans, le beau-frère de Gaubertin, un nommé Gendrin, longtemps juge au tribunal de première instance de la Ville-aux-Fayes, en était devenu président par la protection du comte de Soulanges. Nommé pair de France en 1814, et resté fidèle aux Bourbons pendant les Cent-Jours, M. de Soulanges avait demandé cette nomination au garde des sceaux. Cette parenté donnait à Gaubertin une certaine importance dans le pays. Relativement, d'ailleurs, un président de tribunal est, dans une petite ville, un plus grand personnage qu'un premier président de cour royale, qui

trouve au chef-lieu des égaux dans le général, l'évêque, le préfet, le receveur général; tandis qu'un simple président de tribunal n'en a pas, le procureur du roi, le sous-préfet étant amovibles ou destituables. Le jeune Soudry, le camarade, à Paris comme aux Aigues, de Gaubertin fils, venait alors d'être nommé substitut du procureur du roi dans le chef-lieu du département. Avant de devenir brigadier de gendarmerie, Soudry père, fourrier dans l'artillerie, avait été blessé dans une affaire en défendant M. de Soulanges, alors adjudant général. Lors de la création de la gendarmerie, le comte de Soulanges, devenu colonel, avait demandé pour son sauveur la brigade de Soulanges; et, plus tard, il sollicita le poste où Soudry fils avait débuté. Enfin, le mariage de mademoiselle Gaubertin étant chose conclue au quai de Béthune, le comptable infidèle se sentait plus fort dans le pays qu'un lieutenant général mis en disponibilité.

Si cette histoire ne devait offrir d'autre enseignement que celui qui ressort de la brouille du général et de son régisseur, elle serait déjà profitable à bien des gens pour leur conduite dans la vie. A qui sait lire fructueusement Machiavel, il est démontré que la prudence humaine consiste à ne jamais menacer, à faire sans dire, à favoriser la retraite de son ennemi en ne marchant pas, selon le proverbe, sur la queue du serpent, et à se garder comme d'un meurtre de blesser l'amour-propre de plus petit que soi. Le fait, quelque dommageable qu'il soit aux intérêts, se pardonne à la longue, il s'explique de mille manières; mais l'amour-propre, qui saigne toujours du coup qu'il a reçu, ne pardonne jamais à l'idée. La personnalité morale est plus sensible, plus vivante, en quelque sorte, que la personnalité physique. Le cœur et le sang sont moins impressibles que les nerfs. Enfin, notre être intérieur nous domine, quoi que nous fassions. On réconcilie deux familles qui se sont entre-tuées, comme en Bretagne ou en Vendée, lors des guerres civiles; mais on ne réconciliera pas plus les spoliés et les spoliateurs que les calomniés et les calomniateurs. On ne doit s'injurier que dans les poëmes épiques avant de se donner la mort. Le sauvage, le paysan, qui tient beaucoup du sauvage, ne parlent jamais que pour tendre des piéges à leurs adversaires. Depuis 1789, la France essaye de faire croire, contre toute évidence, aux hommes

qu'ils sont égaux; or, dire à un homme : « Vous êtes un fripon! » est une plaisanterie sans conséquence; mais le lui prouver en le prenant sur le fait et le cravachant, mais le menacer d'un procès correctionnel sans le poursuivre, c'est le ramener à l'inégalité des conditions. Si la masse ne pardonne à aucune supériorité, comment un fripon pardonnerait-il à l'honnête homme?

Montcornet aurait renvoyé son intendant sous prétexte d'acquitter d'anciennes obligations, en mettant à sa place quelque ancien militaire, certes, ni Gaubertin ni le général ne se seraient trompés, l'un aurait compris l'autre; mais l'autre, en ménageant l'amour-propre du premier, lui eût ouvert une porte pour se retirer; Gaubertin eût alors laissé le grand propriétaire tranquille, il eût oublié sa défaite à l'audience des criées, et peut-être eût-il cherché l'emploi de ses capitaux à Paris. Ignominieusement chassé, le régisseur garda contre son maître une de ces rancunes qui sont un élément de l'existence en province, et dont la durée, la persistance, les trames étonneraient les diplomates, habitués à ne s'étonner de rien. Un cuisant désir de vengeance lui conseilla de se retirer à la Ville-aux-Fayes, d'y occuper une position d'où il pût nuire à Montcornet, et lui susciter assez d'ennemis pour le forcer à remettre les Aigues en vente.

Tout trompa le général, car les dehors de Gaubertin n'étaient pas de nature à l'avertir ni à l'effrayer. Par tradition, le régisseur affecta toujours non pas la pauvreté, mais la gêne. Il tenait cette règle de conduite de son prédécesseur. Aussi, depuis douze ans, mettait-il à tout propos en avant ses trois enfants, sa femme et les énormes dépenses causées par sa nombreuse famille. Mademoiselle Laguerre, à qui Gaubertin se disait trop pauvre pour payer l'éducation de son fils à Paris, en avait fait tous les frais; elle donnait cent louis par an à son cher filleul, car elle était la marraine de Claude Gaubertin.

Le lendemain, Gaubertin vint, accompagné d'un garde nommé Courtecuisse, demander très-fièrement au général son *quitus*, en lui montrant les décharges données par feu mademoiselle en termes flatteurs, et il le pria très-ironiquement de chercher où se trouvaient ses immeubles et propriétés, à lui, Gaubertin. S'il recevait des gratifications des marchands de bois et des fermiers au renouvelle-

ment des baux, mademoiselle Laguerre les avait, dit-il, toujours autorisées, et non-seulement elle y gagnait en les lui laissant prendre, mais encore elle y trouvait sa tranquillité. On se serait fait tuer dans le pays pour mademoiselle, tandis qu'en continuant ainsi, le général se préparait bien des difficultés.

Gaubertin — et ce dernier trait est fréquent dans la plupart des professions où l'on s'approprie le bien d'autrui par des moyens non prévus par le Code — se croyait un parfait honnête homme. D'abord, il possédait depuis si longtemps l'argent extirpé par la terreur aux fermiers de mademoiselle Laguerre, payée en assignats, qu'il le considérait comme légitimement acquis. Ce fut une affaire de change. A la longue, il pensait même avoir couru des dangers en acceptant des écus. Puis, légalement, mademoiselle ne devait recevoir que des assignats. *Légalement* est un adverbe robuste, il supporte bien des fortunes! Enfin, depuis qu'il existe des grands propriétaires et des intendants, c'est-à-dire depuis l'origine des sociétés, l'intendant a forgé, pour son usage, un raisonnement que pratiquent aujourd'hui des cuisinières, et que voici dans sa simplicité:

— Si ma bourgeoise, se dit chaque cuisinière, allait elle-même au marché, peut-être payerait-elle ses provisions plus que je ne les lui compte; elle y gagne, et le bénéfice que j'y trouve est mieux placé dans mes poches que dans celles des marchands.

— Si mademoiselle exploitait elle-même les Aigues, elle n'en tirerait pas trente mille francs; les paysans, les marchands, les ouvriers lui voleraient la différence : il est plus naturel que je la garde, et je lui épargne bien des soucis! se disait Gaubertin.

La religion catholique a seule le pouvoir d'empêcher de semblables capitulations de conscience; mais, depuis 1789, la religion est sans force sur les deux tiers de la population en France. Aussi les paysans, dont l'intelligence est très-éveillée et que la misère pousse à l'imitation, étaient-ils, dans la vallée des Aigues, arrivés à un état effrayant de démoralisation. Ils allaient à la messe le dimanche, mais en dehors de l'église, car ils s'y donnaient toujours, par habitude, rendez-vous pour leurs marchés et leurs affaires.

On doit maintenant mesurer tout le mal produit par l'incurie et par le laisser aller de l'ancien premier sujet du chant de l'Académie royale de musique. Mademoiselle Laguerre avait, par égoïsme,

trahi la cause de ceux qui possèdent, tous en butte à la haine de ceux qui ne possèdent pas. Depuis 1792, tous les propriétaires de France sont devenus solidaires. Hélas ! si les familles féodales, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400 sous Louis XI, ni en 1600 sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du XIXe siècle au progrès, la bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie, sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi,* l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique merveilleusement depuis trois siècles. Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Église un admirable modèle de gouvernement qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle le communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie, attaque la société dans l'ordre moral, annonce que dès aujourd'hui le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle du festin.

VII

ESPÈCES SOCIALES DISPARUES

La terre des Aigues ne pouvait se passer d'un régisseur, car le général n'entendait pas renoncer aux plaisirs de l'hiver à Paris, où il possédait un magnifique hôtel rue Neuve-des-Mathurins. Il chercha donc un successeur à Gaubertin ; mais il ne chercha certes pas avec plus de soin que Gaubertin n'en mit à lui en donner un de sa main.

De toutes les places de confiance, il n'en est pas qui demande à la fois plus de connaissances acquises ni plus d'activité que celle de régisseur d'une grande terre. Cette difficulté n'est connue que des riches propriétaires dont les biens sont situés au delà d'une certaine zone autour de la capitale, et qui commence à une distance d'environ quarante lieues. Là cessent les exploitations agri-

coles, dont les produits trouvent à Paris des débouchés certains, et qui donnent des revenus assurés par de longs baux, pour lesquels il existe de nombreux preneurs, riches eux-mêmes. Ces fermiers viennent en cabriolet apporter leurs termes en billets de banque, si toutefois leurs facteurs à la Halle ne se chargent pas de leurs payements. Aussi, les fermes en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne, dans l'Oise, dans Eure-et-Loir, dans la Seine-Inférieure et dans le Loiret sont-elles si recherchées, que les capitaux ne s'y placent pas toujours à un et demi pour cent. Comparé au revenu des terres en Hollande, en Angleterre et en Belgique, ce produit est encore énorme; mais, à cinquante lieues de Paris, une terre considérable implique tant d'exploitations diverses, tant de produits de différentes natures, qu'elle constitue une industrie, avec toutes les chances de la fabrique. Tel riche propriétaire n'est qu'un marchand obligé de placer ses productions, ni plus ni moins qu'un fabricant de fer ou de coton. Il n'évite même pas la concurrence: le paysan, la petite propriété, la lui font acharnée en descendant à des transactions inabordables aux gens bien élevés.

Un régisseur doit savoir l'arpentage, les usages du pays, ses modes de vente et d'exploitation, un peu de chicane pour défendre les intérêts qui lui sont confiés, la comptabilité commerciale, et se trouver d'une excellente santé, d'un goût particulier pour le mouvement et l'équitation. Chargé de représenter le maître, et toujours en relation avec lui, le régisseur ne saurait être un homme du peuple. Comme il est peu de régisseurs appointés à mille écus, ce problème paraît insoluble. Comment rencontrer tant de qualités pour un prix modique, dans un pays où les gens qui en sont pourvus sont admissibles à tous les emplois?... Faire venir un homme à qui le pays est inconnu, c'est payer cher l'expérience qu'il y acquerra. Former un jeune homme pris sur les lieux, c'est souvent nourrir une ingratitude à l'épinette. Il faut donc choisir entre quelque inepte probité, qui nuit par inertie ou par myopie, et l'habileté qui songe à elle. De là cette nomenclature sociale et l'histoire naturelle des intendants, ainsi définis par un grand seigneur polonais : « Nous avons, disait-il, deux sortes de régisseurs : celui qui ne pense qu'à lui et celui qui pense à nous et à lui; heureux le propriétaire qui met la main sur le second! Quant à celui

qui ne penserait qu'à nous, il ne s'est jamais rencontré jusqu'ici. »

On a pu voir ailleurs le personnage d'un régisseur songeant à ses intérêts et à ceux de son maître (voir *un Début dans la vie*, SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE); Gaubertin est l'intendant exclusivement occupé de sa fortune. Présenter le troisième terme de ce problème, ce serait offrir à l'admiration publique un personnage invraisemblable, que la noblesse a néanmoins connu (voir *le Cabinet des antiques*, SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE), mais qui disparut avec elle. Par la division perpétuelle des fortunes, les mœurs aristocratiques seront inévitablement modifiées. S'il n'y a pas actuellement en France vingt fortunes gérées par des intendants, il n'existera pas dans cinquante ans cent grandes propriétés à régisseur, à moins de changements dans la loi civile. Chaque riche propriétaire devra veiller par lui-même à ses intérêts.

Cette transformation, déjà commencée, a suggéré cette réponse dite par une spirituelle vieille femme à qui l'on demandait pourquoi, depuis 1830, elle restait à Paris pendant l'été : « Je ne vais plus dans les châteaux depuis qu'on en a fait des fermes. » Mais qu'arrivera-t-il de ce débat de plus en plus ardent, d'homme à homme, entre le riche et le pauvre? Cette Étude n'est écrite que pour éclairer cette terrible question sociale.

On peut comprendre les étranges perplexités auxquelles le général fut en proie après avoir congédié Gaubertin. Si, comme toutes les personnes libres de faire ou de ne pas faire, il s'était dit vaguement : « Je chasserai ce drôle-là, » il avait négligé le hasard, oubliant les éclats de sa bouillante colère, la colère du sabreur sanguin, au moment où quelque méfait relèverait les paupières à sa cécité volontaire.

Propriétaire pour la première fois, Montcornet, enfant de Paris, ne s'était pas muni d'un régisseur à l'avance; et, après avoir étudié le pays, il sentait combien un intermédiaire devenait indispensable à un homme comme lui, pour traiter avec tant de gens et de si bas étage.

Gaubertin, à qui les vivacités d'une scène qui dura deux heures avaient révélé l'embarras où le général allait se trouver, enfourcha son bidet en quittant le salon où la dispute avait eu lieu, galopa jusqu'à Soulanges et y consulta les Soudry.

Sur ce mot : « Nous nous quittons, le général et moi ; qui pouvons-nous lui présenter pour régisseur, sans qu'il s'en doute ? » les Soudry comprirent la pensée de leur ami. N'oubliez pas que le brigadier Soudry, chef de la police depuis dix-sept ans dans le canton, est doublé par sa femme de la ruse particulière aux soubrettes des filles d'Opéra.

— Il ferait bien du chemin, dit madame Soudry, avant de trouver quelqu'un qui valût notre pauvre Sibilet.

— Il est cuit ! s'écria Gaubertin, encore rouge de ses humiliations. — Lupin, dit-il au notaire qui assistait à cette conférence, allez donc à la Ville-aux-Fayes y seriner Maréchal, en cas que notre beau cuirassier lui demande des renseignements.

Maréchal était cet avoué que son ancien patron, chargé à Paris des affaires du général, avait naturellement recommandé comme conseil à M. de Montcornet, après l'heureuse acquisition des Aigues.

Ce Sibilet, fils aîné du greffier du tribunal de la Ville-aux-Fayes, clerc de notaire, sans sou ni maille, âgé de vingt-cinq ans, s'était épris de la fille du juge de paix de Soulanges à en perdre la raison.

Ce digne magistrat à quinze cents francs d'appointements, nommé Sarcus, avait épousé une fille sans fortune, la sœur aînée de M. Vermut, l'apothicaire de Soulanges. Quoique fille unique, mademoiselle Sarcus, riche de sa beauté pour toute fortune, devait mourir et non vivre des appointements qu'on donne à un clerc de notaire en province. Le jeune Sibilet, parent de Gaubertin par une alliance assez difficile à reconnaître dans les croisements de famille qui rendent cousins presque tous les bourgeois des petites villes, dut aux soins de son père et de Gaubertin une maigre place au cadastre. Le malheureux eut l'affreux bonheur de se voir père de deux enfants en trois ans. Le greffier, chargé, lui, de cinq enfants, ne pouvait venir au secours de son fils aîné. Le juge de paix ne possédait que sa maison à Soulanges et cent écus de rente. La plupart du temps, madame Sibilet la jeune restait donc chez son père et y vivait avec ses deux enfants. Adolphe Sibilet, obligé de courir à travers le département, venait voir son Adeline de temps en temps. Peut-être le mariage ainsi compris explique-t-il la fécondité des femmes.

L'exclamation de Gaubertin, quoique facile à comprendre par ce

sommaire de l'existence du jeune Sibilet, exige encore quelques détails.

Adolphe Sibilet, souverainement disgracieux, comme on a pu le voir d'après son esquisse, appartenait à ce genre d'hommes qui ne peuvent arriver au cœur d'une femme que par le chemin de la mairie et de l'autel. Doué d'une souplesse comparable à celle des ressorts, il cédait, sauf à reprendre sa pensée; cette disposition trompeuse ressemble à de la lâcheté; mais l'apprentissage des affaires, chez un notaire de province, avait fait contracter à Sibilet l'habitude de cacher ce défaut sous un air bourru qui simulait une force absente. Beaucoup de gens faux abritent leur platitude sous la brusquerie; brusquez-les, vous produirez l'effet du coup d'épingle sur le ballon. Tel était le fils du greffier. Mais, comme les hommes, pour la plupart, ne sont pas observateurs, et que, parmi les observateurs, les trois quarts observent après coup, l'air grognon d'Adolphe Sibilet passait pour l'effet d'une rude franchise, d'une capacité vantée par son patron, et d'une probité revêche qu'aucune éprouvette n'avait essayée. Il est des gens qui sont servis par leurs défauts comme d'autres par leurs qualités.

Adeline Sarcus, jolie personne élevée par sa mère, morte trois ans avant ce mariage, aussi bien qu'une mère peut élever une fille unique au fond d'une petite ville, aimait le jeune et beau Lupin, fils unique du notaire de Soulanges. Dès les premiers chapitres de ce roman, le père Lupin, qui visait pour son fils mademoiselle Élise Gaubertin, envoya le jeune Amaury Lupin à Paris, chez son correspondant, maître Crottat, notaire, où, sous prétexte d'apprendre à faire des actes et des contrats, Amaury fit plusieurs actes de folie et contracta des dettes, entraîné par un certain Georges Marest, clerc de l'étude, jeune homme riche, qui lui révéla les mystères de la vie parisienne. Quand maître Lupin alla chercher son fils à Paris, Adeline s'appelait déjà madame Sibilet. En effet, lorsque l'amoureux Adolphe se présenta, le vieux juge de paix, stimulé par Lupin le père, hâta le mariage, auquel Adeline se livra par désespoir.

Le cadastre n'est pas une carrière. Il est, comme beaucoup de ces sortes d'administrations sans avenir, une espèce de trou dans l'écumoire gouvernementale. Les gens qui se lancent par ces trous



(la topographie, les ponts et chaussées, le professorat, etc.) s'aperçoivent toujours un peu tard que de plus habiles, assis à côté d'eux, s'humectent des sueurs du peuple, comme disent les écrivains de l'opposition, toutes les fois que l'écumoire plonge dans l'impôt, au moyen de cette machine appelée budget. Adolphe, travaillant du matin au soir et gagnant peu de chose à travailler, reconnut bientôt l'infertile profondeur de son trou. Aussi songeait-il, en trottant de commune en commune et dépensant ses appointements en souliers et en frais de voyage, à chercher une place stable et bénéficieuse.

On ne peut se figurer, à moins d'être louche et d'avoir deux enfants en légitime mariage, ce que trois années de souffrances entremêlées d'amour avaient développé d'ambition chez ce garçon, dont l'esprit et le regard louchaient également, dont le bonheur était mal assis, pour ne pas dire boiteux. Le plus grand élément des mauvaises actions secrètes, des lâchetés inconnues est peut-être un bonheur incomplet. L'homme accepte peut-être mieux une misère sans espoir que ces alternatives de soleil et d'amour à travers des pluies continuelles. Si le corps y gagne des maladies, l'âme y gagne la lèpre de l'envie. Chez les petits esprits, cette lèpre tourne en cupidité lâche et brutale à la fois, à la fois audacieuse et cachée; chez les esprits cultivés, elle engendre des doctrines antisocialistes dont on se sert comme d'une escabelle pour dominer ses supérieurs. Ne pourrait-on pas faire un proverbe de ceci : « Dis-moi ce que tu as, je te dirai ce que tu penses? »

Tout en aimant sa femme, Adolphe se disait à toute heure : « J'ai fait une sottise! j'ai trois boulets et je n'ai que deux jambes! Il fallait avoir gagné ma fortune avant de me marier. On trouve toujours une Adeline, et Adeline m'empêchera de trouver une fortune. »

Adolphe, parent de Gaubertin, était venu lui faire trois visites en trois ans. A quelques paroles, Gaubertin reconnut dans le cœur de son allié cette boue qui veut se cuire aux brûlantes conceptions du vol légal. Il sonda malicieusement ce caractère propre à se courber aux exigences d'un plan, pourvu qu'il y trouvât sa pâture. A chaque visite, Sibilet grognait.

— Employez-moi donc, mon cousin, disait-il; prenez-moi pour commis et faites-moi votre successeur. Vous me verrez à l'œuvre!

Je suis capable d'abattre des montagnes pour donner à mon Adeline, je ne dirai pas le luxe, mais une aisance modeste. Vous avez fait la fortune de M. Leclercq; pourquoi ne me placeriez-vous pas à Paris, dans la banque?

— Nous verrons plus tard, je te caserai, répondait le parent ambitieux: acquiers des connaissances, tout sert!

En de telles dispositions, la lettre par laquelle madame Soudry écrivit à son protégé d'arriver en toute hâte fit accourir Adolphe à Soulanges, à travers mille châteaux en Espagne.

Sarcus père, à qui les Soudry démontrèrent la nécessité de faire une démarche dans l'intérêt de son gendre, était allé, le lendemain même, se présenter au général et lui proposer Adolphe pour régisseur. Par les conseils de madame Soudry, devenue l'oracle de la petite ville, le bonhomme avait emmené sa fille, dont, en effet, l'aspect disposa favorablement le comte de Montcornet.

— Je ne me déciderai pas, répondit le général, sans prendre des renseignements; mais je ne chercherai personne jusqu'à ce que j'aie examiné si votre gendre remplit toutes les conditions nécessaires à la place. Le désir de fixer aux Aigues une si charmante personne...

— Mère de deux enfants, général, dit assez finement Adeline pour éviter la galanterie du cuirassier.

Toutes les démarches du général furent admirablement prévues par les Soudry, par Gaubertin et Lupin, qui ménagèrent à leur candidat la protection, au chef-lieu du département où siége une cour royale, du conseiller Gendrin, parent éloigné du président de la Ville-aux-Fayes; celle du baron Bourlac, procureur général de qui relevait Soudry fils, le procureur du roi; puis celle d'un conseiller de préfecture appelé Sarcus, cousin au troisième degré du juge de paix. Depuis son avoué de la Ville-aux-Fayes jusqu'à la préfecture, où le général alla lui-même, tout le monde fut donc favorable au pauvre employé du cadastre, si intéressant, disait-on, d'ailleurs... Son mariage rendait Sibilet irréprochable comme un roman de miss Edgeworth, et le posait, de plus, comme un homme désintéressé.

Le temps que le régisseur chassé passa nécessairement aux Aigues fut mis à profit par lui pour créer des embarras à son ancien

maître, et qu'une seule des petites scènes jouées par lui fera deviner. Le matin de son départ, il fit en sorte de rencontrer Courtecuisse, le seul garde qu'il eût pour les Aigues, dont l'étendue en exigeait au moins trois.

— Eh bien, monsieur Gaubertin, lui dit Courtecuisse, vous avez donc eu des raisons avec notre bourgeois ?

— On t'a déjà dit cela !... répondit Gaubertin. Eh bien, oui, le général a la prétention de nous mener comme ses cuirassiers ; il ne connaît pas les Bourguignons ! M. le comte n'est pas content de mes services, et, comme je ne suis pas content de ses façons, nous nous sommes chassés tous deux, presque à coups de poing, car il est violent comme une tempête... Prends garde à toi, Courtecuisse ! Ah ! mon vieux, j'avais cru pouvoir te donner un meilleur maître...

— Je le sais bien, répondit le garde, et je vous aurais bien servi. Dame, quand on se connaît depuis vingt ans ! Vous m'avez mis ici du temps de cette pauvre chère sainte madame ! Ah ! *qué* bonne femme ! on n'en fait plus comme ça... Le pays a perdu sa mère...

— Dis donc, Courtecuisse, si tu veux, tu peux nous bailler un fier coup de main?

— Vous restez donc dans le pays? On nous disait que vous alliez à Paris !...

— Non, en attendant la fin des choses, je ferai des affaires à la Ville-aux-Fayes. Le général ne se doute pas de ce que c'est que le pays, et il y sera haï, vois-tu... Faut voir comment cela tournera. Fais mollement ton service, il te dira de mener les gens à la baguette, car il voit bien par où coule la vendange ; mais tu ne seras pas si bête que de t'exposer à être rossé, et peut-être pis encore, par les gens du pays, pour l'amour de son bois.

— Il me renverra, mon cher monsieur Gaubertin, il me renverra ! et vous savez comme je suis heureux à la porte d'Avonne...

— Le général se dégoûtera bientôt de sa propriété, lui dit Gaubertin, et tu ne serais pas longtemps dehors si par hasard il te renvoyait. D'ailleurs, tu vois bien ces bois-là..., dit-il en montrant le paysage, j'y serai plus fort que les maîtres !

Cette conversation avait lieu dans un champ.

— Ces *arminacs* de Parisiens devraient bien rester dans leurs boues de Paris ! dit le garde.

Depuis les querelles du XVe siècle, le mot *arminacs* (Armagnacs, les Parisiens, antagonistes des ducs de Bourgogne) est resté comme un terme injurieux sur la lisière de la haute Bourgogne, où, selon les localités, il s'est différemment corrompu.

— Il y retournera, mais battu! dit Gaubertin, et nous cultiverons un jour le parc des Aigues, car c'est voler le peuple que de consacrer à l'agrément d'un homme neuf cents arpents des meilleures terres de la vallée!

— Ah dame! ça ferait vivre quatre cents familles!... dit Courtecuisse.

— Si tu veux deux arpents, à toi, là dedans, il faut nous aider à mettre ce mâtin-là hors la loi!...

Au moment où Gaubertin fulminait cette sentence d'excommunication, le respectable juge de paix présentait au célèbre colonel des cuirassiers son gendre Sibilet, accompagné d'Adeline et de ses enfants, venus tous dans une carriole d'osier prêtée par le greffier de la justice de paix, un M. Gourdon, frère du médecin de Soulanges, et plus riche que le magistrat. Ce spectacle, si contraire à la dignité de la magistrature, se voit dans toutes les justices de paix, dans tous les tribunaux de première instance, où la fortune du greffier éclipse celle du président, tandis qu'il serait si naturel d'appointer les greffiers et de diminuer d'autant les frais de procédure...

Satisfait de la candeur et du caractère du digne magistrat, de la grâce et des dehors d'Adeline, qui furent l'un et l'autre de bonne foi dans leurs promesses, car le père et la fille ignorèrent toujours le caractère diplomatique imposé par Gaubertin à Sibilet, le comte accorda tout d'abord à ce jeune et touchant ménage des conditions qui rendirent la situation du régisseur égale à celle d'un sous-préfet de première classe.

Un pavillon bâti par Bouret, pour faire point de vue et pour loger le régisseur, construction élégante que Gaubertin habitait, et dont l'architecture est suffisamment indiquée par la description de la porte de Blangy, fut maintenu aux Sibilet pour leur demeure. Le général ne supprima point le cheval que mademoiselle Laguerre accordait à Gaubertin, à cause de l'étendue de sa propriété, de l'éloignement des marchés où se concluaient les affaires et des besoins de la surveil-

lance. Il alloua vingt-cinq setiers de blé, trois tonneaux de vin, le bois à discrétion, de l'avoine et du foin en abondance, et enfin trois pour cent sur la recette. Là où mademoiselle Laguerre devait toucher plus de quarante mille livres de rente en 1800, le général voulait, avec raison, en avoir soixante mille en 1818, après les nombreuses et importantes acquisitions faites par elle. Le nouveau régisseur pouvait donc se faire un jour près de deux mille francs en argent. Logé, nourri, chauffé, quitte d'impôts, son cheval et sa basse-cour défrayés, le comte lui permettait encore de cultiver un potager, promettant de ne pas le chicaner sur quelques journées de jardinier. Certes, de tels avantages représentaient plus de deux mille francs. Aussi, pour un homme qui gagnait douze cents francs au cadastre, avoir les Aigues à régir, était-ce passer de la misère à l'opulence.

— Dévouez-vous à mes intérêts, dit le général, et ce ne sera pas mon dernier mot. D'abord, je pourrai vous obtenir la perception de Conches, de Blangy, de Cerneux, en les faisant distraire de la perception de Soulanges. Enfin, quand vous m'aurez porté mes revenus à soixante mille francs nets, vous serez encore récompensé.

Malheureusement, le digne juge de paix et Adeline, dans l'épanouissement de leur joie, eurent l'imprudence de confier à madame Soudry la promesse du comte relative à cette perception, sans songer que le percepteur de Soulanges était un nommé Guerbet, frère du maître de poste de Conches et allié, comme on le verra plus tard, aux Gaubertin et aux Gendrin.

— Ce ne sera pas facile, ma petite, dit madame Soudry ; mais n'empêche pas M. le comte de faire des démarches ; on ne sait pas comment les choses difficiles réussissent facilement à Paris. J'ai vu le chevalier Gluck aux pieds de feu madame, et elle a chanté son rôle, elle qui se serait fait hacher pour Piccini, l'un des hommes les plus aimables de ce temps-là. Jamais ce cher monsieur n'entrait chez madame sans me prendre la taille en m'appelant sa *belle friponne*.

— Ah çà ! croit-il, s'écria le brigadier quand sa femme lui eut dit cette nouvelle, qu'il va mener notre pays, y tout déranger à sa façon, et qu'il fera faire des à-droite et des à-gauche aux gens

de la vallée comme aux cuirassiers de son régiment? Ces officiers ont des habitudes de domination!... Mais patience! nous avons pour nous MM. de Soulanges et de Ronquerolles... Pauvre père Guerbet! il ne se doute guère qu'on veut lui voler les plus belles roses de son rosier!

Cette phrase du genre Dorat, la Cochet la tenait de mademoiselle, qui la tenait de Bouret, qui la tenait de quelque rédacteur du *Mercure*, et Soudry la répétait tant, qu'elle est devenue proverbiale à Soulanges.

Le père Guerbet, le percepteur de Soulanges, était l'homme d'esprit, c'est-à-dire le loustic de la petite ville et l'un des héros du salon de madame Soudry. Cette sortie du brigadier peint parfaitement l'opinion qui se forma sur le *bourgeois* des Aigues, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, où partout elle fut profondément envenimée par les soins de Gaubertin.

L'installation de Sibilet eut lieu vers la fin de l'automne de 1817. L'année 1818 se passa sans que le général mît le pied aux Aigues, car les soins de son mariage avec mademoiselle de Troisville, conclu dans les premiers jours de l'année 1819, le retinrent la plus grande partie de l'été précédent auprès d'Alençon, au château de son beau-père, à faire la cour à sa prétendue. Outre les Aigues et son magnifique hôtel, le général de Montcornet possédait soixante mille francs de rente sur l'État et jouissait du traitement des lieutenants généraux en disponibilité. Quoique Napoléon eût nommé cet illustre sabreur comte de l'Empire, en lui donnant pour armes un écusson *écartelé, au un, d'azur au désert d'or à trois pyramides d'argent; au deux, de sinople à trois cors de chasse d'argent; au trois, de gueules au canon d'or monté sur un affût de sable, au croissant d'or en chef; au quatre, d'or à la couronne de sinople,* avec cette devise du moyen âge : SONNEZ LA CHARGE! Montcornet se savait issu d'un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, encore qu'il l'oubliât volontiers. Or, il se mourait du désir d'être nommé pair de France. Il comptait pour rien le grand cordon de la Légion d'honneur, sa croix de Saint-Louis et ses cent quarante mille francs de rente. Mordu par le démon de l'aristocratie, la vue d'un cordon bleu le mettait hors de lui. Le sublime cuirassier d'Essling eût lapé la boue du pont Royal pour être reçu chez les

Navarreins, les Lenoncourt, les Grandlieu, les Maufrigneuse, les d'Espard, les Vandenesse, les Verneuil, les d'Hérouville, les Chaulieu, etc.

Dès 1818, quand l'impossibilité d'un changement en faveur de la famille Bonaparte lui fut démontrée, Montcornet se fit tambouriner dans le faubourg Saint-Germain par quelques femmes de ses amies, offrant son cœur, sa main, son hôtel, sa fortune au prix d'une alliance quelconque avec une grande famille.

Après des efforts inouïs, la duchesse de Carigliano découvrit chaussure au pied du général dans une des trois branches de la famille de Troisville, celle du vicomte au service de la Russie depuis 1789, revenu d'émigration en 1815. Le vicomte, pauvre comme un cadet, avait épousé une princesse Scherbellof, riche environ d'un million; mais il s'était appauvri par deux fils et trois filles. Sa famille, ancienne et puissante, comptait un pair de France, le marquis de Troisville, chef du nom et des armes; deux députés, ayant tous nombreuse lignée et occupés pour leur compte au budget, au ministère, à la cour, comme des poissons autour d'une croûte. Aussi, dès que Montcornet fut présenté par la maréchale, une des duchesses napoléoniennes les plus dévouées aux Bourbons, fut-il accueilli favorablement. Montcornet demanda, pour prix de sa fortune et d'une tendresse aveugle pour sa femme, d'être employé dans la garde royale, d'être nommé marquis et pair de France; mais les trois branches de la famille de Troisville lui promirent seulement leur appui.

— Vous savez ce que cela signifie, dit la maréchale à son ancien ami, qui se plaignait du vague de cette promesse. On ne peut pas disposer du roi, nous ne pouvons que le faire vouloir.

Montcornet institua Virginie de Troisville son héritière au contrat. Complétement subjugué par sa femme, comme la lettre de Blondet l'explique, il attendait encore un commencement de postérité; mais il avait été reçu par Louis XVIII, qui lui donna le cordon de Saint-Louis, lui permit d'écarteler son ridicule écusson avec les armes des Troisville, en lui promettant le titre de marquis quand il aurait su mériter la pairie par son dévouement.

Quelques jours après cette audience, le duc de Berri fut assassiné; le pavillon Marsan l'emporta, le ministère Villèle prit le pou-

voir ; tous les fils tendus par les Troisville furent cassés, il fallut les rattacher à de nouveaux piquets ministériels.

— Attendons, dirent les Troisville à Montcornet, qui fut, d'ailleurs, abreuvé de politesses dans le faubourg Saint-Germain.

Ceci peut expliquer comment le général ne revint aux Aigues qu'en mai 1820.

Le bonheur, ineffable pour le fils d'un marchand du faubourg Saint-Antoine, de posséder une femme jeune, élégante, spirituelle, douce, une Troisville enfin, qui lui avait ouvert les portes de tous les salons du faubourg Saint-Germain, les plaisirs de Paris à lui prodiguer, ces diverses joies effacèrent tellement le souvenir de la scène avec le régisseur des Aigues, que le général avait oublié tout de Gaubertin, jusqu'au nom. En 1820, il conduisit la comtesse à sa terre des Aigues pour la lui montrer. Il approuva les comptes et les actes de Sibilet sans y trop regarder : le bonheur n'est pas chicanier. La comtesse, très-heureuse de trouver une charmante personne dans la femme du régisseur, lui fit des cadeaux, ainsi qu'aux enfants, dont elle s'amusa un instant.

Elle ordonna quelques changements aux Aigues, à un architecte venu de Paris, car elle se proposait, ce qui rendit le général fou de joie, de venir passer six mois de l'année dans ce magnifique séjour. Toutes les économies du général furent épuisées par les changements que l'architecte eut ordre d'exécuter, et par un délicieux mobilier envoyé de Paris. Les Aigues reçurent alors ce dernier cachet qui les rendit un monument unique des diverses élégances de quatre siècles.

En 1821, le général fut presque sommé par Sibilet d'arriver avant le mois de mai. Il s'agissait d'affaires graves. Le bail de neuf ans et de trente mille francs, passé en 1812 par Gaubertin avec un marchand de bois, finissait au 15 mai de cette année.

Ainsi, d'abord Sibilet, jaloux de sa probité, ne voulait pas se mêler du renouvellement du bail. « Vous savez, monsieur le comte, écrivait-il, que je ne bois pas de ce vin-là. » Puis le marchand de bois prétendait à l'indemnité partagée avec Gaubertin, et que mademoiselle Laguerre s'était laissé arracher en haine des procès. Cette indemnité se fondait sur la dévastation des bois par les paysans, qui traitaient la forêt des Aigues comme s'ils y avaient

droit d'affouage. MM. Gravelot frères, marchands de bois à Paris, se refusaient à payer le dernier terme, en offrant de prouver par experts que les bois présentaient une diminution d'un cinquième; et ils arguaient du mauvais précédent établi par mademoiselle Laguerre.

« J'ai déjà, disait Sibilet dans sa lettre, assigné ces messieurs au tribunal de la Ville-aux-Fayes, car ils ont élu domicile, à raison de ce bail, chez mon ancien patron, maître Corbinet. Je redoute une condamnation. »

— Il s'agit de nos revenus, ma belle, dit le général en montrant la lettre à sa femme : voulez-vous venir plus tôt que l'année dernière aux Aigues?

— Allez-y; je vous rejoindrai dès les premiers beaux jours, répondit la comtesse, qui fut assez contente de rester seule à Paris.

Le général, qui connaissait la plaie assassine par laquelle la fleur de ses revenus était dévorée, partit donc seul, avec l'intention de prendre des mesures rigoureuses. Mais le général comptait, comme on va le voir, sans son Gaubertin.

VIII

LES GRANDES RÉVOLUTIONS D'UNE PETITE VALLÉE

— Eh bien, maître Sibilet, disait le général à son régisseur le lendemain de son arrivée, en lui donnant un surnom familier qui prouvait combien il appréciait les connaissances de l'ancien clerc, nous sommes donc, selon le mot ministériel, dans des circonstances graves?

— Oui, monsieur le comte, répondit Sibilet, qui suivit le général.

L'heureux propriétaire des Aigues se promenait devant la régie, le long d'un espace où madame Sibilet cultivait des fleurs, et au bout duquel commençait la vaste prairie arrosée par le magnifique canal que Blondet a décrit. De là, l'on apercevait dans le lointain le château des Aigues, de même que, des Aigues, on voyait le pavillon de la régie posé de profil.

— Mais, reprit le général, où sont les difficultés? Je soutiendrai le procès avec les Gravelot, plaie d'argent n'est pas mortelle, et j'afficherai si bien le bail de ma forêt, que, par l'effet de la concurrence, j'en trouverai la véritable valeur.

— Les affaires ne vont pas ainsi, monsieur le comte, répliqua Sibilet. Si vous n'avez pas de preneurs, que ferez-vous?

— J'abattrai mes coupes moi-même, et je vendrai mon bois.

— Vous serez marchand de bois? dit Sibilet, qui vit faire un mouvement d'épaules au général. Je le veux bien. Ne nous occupons point de vos affaires ici. Voyons Paris. Il vous y faudra louer un chantier, payer une patente et des impositions, payer les droits de navigation, ceux d'octroi, faire les frais de débardage et de mise en pile; enfin, avoir un agent comptable...

— C'est impraticable! interrompit vivement le général épouvanté. Mais pourquoi n'aurais-je pas de preneurs?

— M. le comte a des ennemis dans le pays!...

— Et qui?

— M. Gaubertin d'abord...

— Serait-ce le fripon que vous avez remplacé?

— Pas si haut, monsieur le comte! dit Sibilet effaré; de grâce pas si haut! ma cuisinière peut nous entendre...

— Comment! je ne puis pas, chez moi, parler d'un misérable qui me volait? répondit le général.

— Au nom de votre tranquillité, monsieur le comte, venez plus loin!... M. Gaubertin est maire de la Ville-aux-Fayes.

— Ah! je lui en fais bien mes compliments, à la Ville-aux-Fayes; voilà, mille tonnerres! une ville bien administrée!...

— Faites-moi l'honneur de m'écouter, monsieur le comte, et croyez qu'il s'agit des choses les plus sérieuses, de votre avenir ici.

— J'écoute. Allons nous asseoir sur ce banc.

— Monsieur le comte, quand vous avez renvoyé M. Gaubertin, il a fallu qu'il se fît un état, car il n'était pas riche...

— Il n'était pas riche! et il volait ici plus de vingt mille francs par an!

— Monsieur le comte, je n'ai pas la prétention de le justifier, reprit Sibilet. Je voudrais voir prospérer les Aigues, ne fût-ce que pour démontrer l'improbité de Gaubertin; mais, ne nous abusons

pas, nous avons en lui le plus dangereux coquin qui soit dans toute la Bourgogne, et il s'est mis en état de vous nuire.

— Comment? dit le général devenu soucieux.

— Tel que vous le voyez, Gaubertin est à la tête du tiers environ de l'approvisionnement de Paris. Agent général du commerce des bois, il dirige les exploitations en forêt, l'abatage, la garde, le flottage, le repêchage et la mise en trains. En rapports constants avec les ouvriers, il est le maître des prix. Il a mis trois ans à se créer cette position, mais il y est comme dans une forteresse. Devenu l'homme de tous les marchands, il n'en favorise pas un plus que l'autre; il a régularisé tous les travaux à leur profit, et leurs affaires sont beaucoup mieux et moins coûteusement faites que si chacun d'eux avait, comme autrefois, son comptable. Ainsi, par exemple, il a si bien écarté toutes les concurrences, qu'il est le maître absolu des adjudications; la couronne et l'État sont ses tributaires. Les coupes de la couronne et de l'État, qui se vendent aux enchères, appartiennent aux marchands de Gaubertin; personne aujourd'hui n'est assez fort pour les leur disputer. L'année dernière, M. Mariotte, d'Auxerre, stimulé par le directeur des domaines, a voulu faire concurrence à Gaubertin : d'abord, Gaubertin lui a fait payer l'ordinaire ce qu'il valait; puis, quand il s'est agi d'exploiter, les ouvriers avonnais ont demandé de tels prix, que M. Mariotte a été obligé d'en amener d'Auxerre, et ceux de la Ville-aux-Fayes les ont battus. Il y a eu procès correctionnel sur le chef de coalition et sur le chef de rixe. Ce procès a coûté de l'argent à M. Mariotte, qui, sans compter l'odieux d'avoir fait condamner de pauvres gens, a payé tous les frais, puisque les perdants ne possédaient pas un rouge liard. Un procès contre des indigents ne rapporte que de la haine à qui vit près d'eux. Laissez-moi vous dire cette maxime en passant, car vous aurez à lutter contre tous les pauvres de ce canton-ci. Ce n'est pas tout. Tous calculs faits, le pauvre père Mariotte, un brave homme, perd à cette adjudication. Forcé de payer tout au comptant, il vend à terme; Gaubertin livre des bois à des termes inouïs pour ruiner son concurrent : il donne son bois à cinq pour cent au-dessous du prix de revient; aussi le crédit du pauvre bonhomme Mariotte a-t-il reçu de fortes atteintes. Enfin, aujourd'hui, Gaubertin poursuit encore et tracasse tant ce pauvre M. Mariotte,

qu'il va quitter, dit-on, non-seulement Auxerre, mais encore le département, et il fait bien! De ce coup-là, les propriétaires ont été pour longtemps immolés aux marchands, qui, maintenant, font les prix, comme à Paris les marchands de meubles à l'hôtel des commissaires-priseurs. Mais Gaubertin épargne tant d'ennuis aux propriétaires, qu'ils y gagnent.

— Et de quelle façon? demanda le général.

— D'abord, toute simplification profite tôt ou tard à tous les intéressés, répondit Sibilet. Puis les propriétaires ont de la sécurité pour leurs revenus. En matière d'exploitation rurale, c'est le principal, vous le verrez! Enfin, M. Gaubertin est le père des ouvriers; il les paye bien et les fait toujours travailler; or, comme leurs familles habitent la campagne, les bois des marchands et ceux des propriétaires qui confient leurs intérêts à Gaubertin, comme font MM. de Soulanges et de Ronquerolles, ne sont point dévastés. On y ramasse le bois mort, et voilà tout.

— Ce drôle de Gaubertin n'a pas perdu son temps!... s'écria le général.

— C'est un fier homme! reprit Sibilet. Il est, comme il le dit, le régisseur de la plus belle moitié du département, au lieu d'être le régisseur des Aigues. Il prend peu de chose à tout le monde, et ce peu de chose, pour deux millions, lui fait quarante ou cinquante mille francs par an. « C'est, dit-il, les cheminées de Paris qui payent tout! » Voilà votre ennemi, monsieur le comte! Aussi, mon avis serait-il de capituler en vous réconciliant avec lui. Il est lié, vous le savez, avec Soudry, le brigadier de la gendarmerie de Soulanges; avec M. Rigou, notre maire de Blangy; les gardes champêtres sont ses créatures : la répresssion des délits qui vous grugent devient alors impossible. Depuis deux ans surtout, vos bois sont perdus. Aussi MM. Gravelot ont-ils de la chance pour le gain de leur procès, car ils disent : « Aux termes du bail, la garde des bois est à votre charge; vous ne les gardez pas, vous me faites un tort; donnez-moi des dommages-intérêts. » C'est assez juste, mais ce n'est pas une raison pour gagner un procès.

— Il faut savoir accepter un procès et y perdre de l'argent, pour n'en plus avoir à l'avenir! dit le général.

— Vous rendrez Gaubertin bien heureux! répondit Sibilet.

— Comment?

— Plaider contre les Gravelot, c'est vous battre corps à corps avec Gaubertin, qui les représente, répondit Sibilet; aussi ne désire-t-il rien tant que ce procès. Il le dit, il se flatte de vous mener jusqu'en cour de cassation.

— Ah! le coquin!... le...

— Si vous voulez exploiter, continua Sibilet en retournant le poignard dans la plaie, vous serez dans les mains des ouvriers, qui vous demanderont le *prix bourgeois* au lieu du *prix marchand,* et qui vous *couleront du plomb,* c'est-à-dire qui vous mettront, comme ce brave Mariotte, dans la situation de vendre à perte. Si vous cherchez un bail, vous ne trouverez pas de preneurs, car ne vous attendez pas à ce qu'on risque pour un particulier ce que le père Mariotte a risqué pour la couronne et pour l'État... Et, encore, que le bonhomme aille donc parler de ses pertes à l'administration! L'administration est un monsieur qui ressemble à votre serviteur quand il était au cadastre, un digne homme en redingote râpée, qui lit le journal devant une table. Que le traitement soit de douze cents ou de douze mille francs, on n'en est pas plus tendre. Parlez donc de réductions, d'adoucissements au fisc, représenté par ce monsieur! Il vous répond *turlututu* en taillant sa plume. Vous êtes *hors la loi,* monsieur le comte!

— Que faire? s'écria le général, dont le sang bouillonnait, et qui se mit à marcher à grands pas devant le banc.

— Monsieur le comte, répondit Sibilet brutalement, ce que je vais vous dire n'est pas dans mes intérêts: il faut vendre les Aigues et quitter le pays!

En entendant cette phrase, le général fit un bond sur lui-même, comme si quelque balle l'eût atteint, et il regarda Sibilet d'un air diplomatique.

— Un général de la garde impériale lâcher pied devant de pareils drôles! et quand madame la comtesse se plaît aux Aigues!... dit-il. Enfin, j'irai plutôt souffleter Gaubertin sur la place de la Ville-aux-Fayes, jusqu'à ce qu'il se batte avec moi, pour pouvoir le tuer comme un chien!

— Monsieur le comte, Gaubertin n'est pas si sot que de se commettre avec vous. D'ailleurs, on n'insulte pas impunément le maire

d'une sous-préfecture aussi importante que celle de la Ville-aux-Fayes.

— Je le ferai destituer; les Troisville me soutiendront, il s'agit de mes revenus.

— Vous n'y réussirez pas, monsieur le comte; Gaubertin a les bras bien longs! et vous vous seriez créé des embarras d'où vous ne pourriez plus sortir...

— Et le procès?... dit le général; il faut songer au présent.

— Monsieur le comte, je vous le ferai gagner, dit Sibilet d'un petit air entendu.

— Brave Sibilet! dit le général en donnant une poignée de main à son régisseur. Et comment?

— Vous le gagnerez à la cour de cassation, par la procédure. Selon moi, les Gravelot ont raison; mais il ne suffit pas d'être fondé en droit et en fait, il faut s'être mis en règle par la forme, et ils ont négligé la forme, qui, toujours, emporte le fond. Les Gravelot devaient vous mettre en demeure de mieux garder les bois. On ne demande pas une indemnité à fin de bail, relativement à des dommages soufferts pendant une exploitation de neuf ans; il se trouve un article du bail dont on peut exciper à cet égard. Vous perdrez à la Ville-aux-Fayes, vous perdrez peut-être encore à la cour, mais vous gagnerez à Paris. Vous aurez des expertises coûteuses, des frais ruineux. Tout en gagnant, vous dépenserez plus de douze à quinze mille francs; mais vous gagnerez, si vous tenez à gagner. Ce procès ne vous conciliera pas les Gravelot, car il sera plus ruineux pour eux que pour vous; vous deviendrez leur bête noire, vous passerez pour processif, on vous calomniera; mais vous gagnerez...

— Que faire? répéta le général, sur qui les argumentations de Sibilet produisaient l'effet des plus violents topiques.

Dans ce moment, en se souvenant des coups de cravache sanglés à Gaubertin, il aurait voulu se les être donnés à lui-même, et il montrait sur son visage en feu tous ses tourments à Sibilet.

— Que faire, monsieur le comte?... Il n'y a qu'un moyen : transiger; mais vous ne pouvez pas transiger par vous-même. Je dois avoir l'air de vous voler! Or, quand toute notre fortune et notre consolation sont dans notre probité, nous ne pouvons guère, nous autres pauvres diables, accepter l'apparence de la friponnerie.

On nous juge toujours sur les apparences. Gaubertin a, dans le temps, sauvé la vie à mademoiselle Laguerre, et il a eu l'air de la voler; aussi l'a-t-elle récompensé de son dévouement en le couchant sur son testament pour un solitaire de dix mille francs, que madame Gaubertin porte en ferronnière.

Le général jeta sur Sibilet un second regard tout aussi diplomatique que le premier; mais le régisseur ne paraissait pas atteint par cette défiance enveloppée de bonhomie et de sourires.

— Mon improbité réjouirait tant M. Gaubertin, que je m'en ferais un protecteur, reprit Sibilet. Aussi m'écoutera-t-il de ses deux oreilles quand je lui soumettrai cette proposition : « Je peux arracher à M. le comte vingt mille francs pour MM. Gravelot, à la condition qu'ils les partageront avec moi. » Si vos adversaires consentent, je vous apporte dix mille francs; vous n'en perdez que dix mille, vous sauvez les apparences, et le procès est éteint.

— Tu es un brave homme, Sibilet, dit le général en lui prenant la main et la lui serrant. Si tu peux arranger l'avenir aussi bien que le présent, je te tiens pour la perle des régisseurs...

— Quant à l'avenir, répliqua le régisseur, vous ne mourrez pas de faim pour ne pas faire des coupes pendant deux ou trois ans. Commencez par bien garder vos bois. D'ici là, certes, il aura coulé de l'eau dans l'Avonne. Gaubertin peut mourir, il peut se trouver assez riche pour se retirer; enfin, vous avez le temps de lui susciter un concurrent; le gâteau est assez beau pour être partagé; vous chercherez un autre Gaubertin à lui opposer.

— Sibilet, dit le vieux soldat, émerveillé de ces diverses solutions, je te donne mille écus si tu termines ainsi; puis, pour le surplus, nous y réfléchirons.

— Monsieur le comte, dit Sibilet, avant tout, gardez vos bois. Allez voir dans quel état les paysans les ont mis pendant vos deux ans d'absence... Que pouvais-je faire? Je suis régisseur, je ne suis pas garde. Pour garder les Aigues, il vous faut un garde général à cheval et trois gardes particuliers.

— Nous nous défendrons. C'est la guerre, eh bien, nous la ferons! Ça ne m'épouvante pas, dit Montcornet en se frottant les mains.

— C'est la guerre des écus, dit Sibilet, et celle-là vous semblera

plus difficile que l'autre. On tue les hommes, on ne tue pas les intérêts. Vous vous battrez avec votre ennemi sur le champ de bataille où combattent tous les propriétaires, *la réalisation!* Ce n'est rien que de produire, il faut vendre, et, pour vendre, il faut être en bonnes relations avec tout le monde.

— J'aurai pour moi les gens du pays.

— Et comment? demanda Sibilet.

— En leur faisant du bien.

— Faire du bien aux paysans de la vallée, aux petits bourgeois de Soulanges! dit Sibilet en louchant horriblement par l'effet de l'ironie qui flamba plus dans un œil que dans l'autre. M. le comte ne sait pas ce qu'il entreprend. Notre Seigneur Jésus-Christ y périrait une seconde fois sur la croix!... Si vous voulez votre tranquillité, monsieur le comte, imitez feu mademoiselle Laguerre, laissez-vous piller; ou faites peur aux gens. Le peuple, les femmes et les enfants se gouvernent de même, par la terreur. Ce fut là le grand secret de la Convention et de l'empereur.

— Ah çà! nous sommes donc dans la forêt de Bondy! s'écria Montcornet.

— Mon ami, vint dire Adeline à Sibilet, ton déjeuner t'attend.

— Pardonnez-moi, monsieur le comte; mais il n'a rien pris depuis ce matin, et il est allé jusqu'à Ronquerolles pour y livrer du grain.

— Allez, allez, Sibilet...

Le lendemain matin, levé bien avant le jour, l'ancien cuirassier revint par la porte d'Avonne, dans l'intention de causer avec son unique garde et d'en sonder les dispositions.

Une portion de sept à huit cents arpents de la forêt des Aigues longeait l'Avonne, et, pour conserver à la rivière sa majestueuse physionomie, on avait laissé de grands arbres en bordure, d'un côté comme de l'autre de ce canal, presque en droite ligne pendant trois lieues. La maîtresse de Henri IV, à qui les Aigues avaient appartenu, folle de la chasse autant que le Béarnais, fit bâtir, en 1593, un pont d'une seule arche et en dos d'âne pour passer de cette partie de la forêt à celle beaucoup plus considérable achetée pour elle, et située sur la colline. La porte d'Avonne fut alors construite pour servir de rendez-vous de chasse; et l'on sait quelle magnificence les architectes déployaient pour ces édifices con-

sacrés au plus grand plaisir de la noblesse et de la couronne. De là partaient six avenues, dont la réunion formait une demi-lune. Au centre de cette demi-lune s'élevait un obélisque surmonté d'un soleil jadis doré, qui d'un côté présentait les armes de Navarre et de l'autre celles de la comtesse de Moret. Une autre demi-lune, pratiquée au bord de l'Avonne, correspondait à celle du rendez-vous par une allée droite, au bout de laquelle se voyait la croupe anguleuse de ce pont à la vénitienne. Entre deux belles grilles, d'un caractère semblable à celui de la magnifique grille si malheureusement démolie à Paris, et qui entourait le jardin de la place Royale, s'élevait un pavillon en brique, à chaînes de pierre taillée, comme celle du château, en pointes de diamant, à toit très-aigu, dont les fenêtres offraient des encadrements en pierre taillée de la même manière. Ce vieux style, qui donnait au pavillon un caractère royal, ne va bien dans les villes qu'aux prisons; mais, au milieu des bois, il reçoit de l'entourage une splendeur particulière. Un massif formait un rideau derrière lequel le chenil, une ancienne fauconnerie, une faisanderie et les logements des piqueurs tombaient en ruine, après avoir fait l'admiration de la Bourgogne.

En 1595, de ce splendide pavillon partit une chasse royale, précédée de ces beaux chiens affectionnés par Paul Véronèse et par Rubens, où piaffaient les chevaux à grosse croupe bleuâtre et blanche, et satinée, qui n'existent que dans l'œuvre prodigieuse de Wouwermans, suivie de ces valets en grande livrée, animée par ces piqueurs à bottes en chaudron et en culottes de peau jaune, qui meublent les grandes toiles de Van der Meulen. L'obélisque élevé pour célébrer le séjour du Béarnais et sa chasse avec la belle comtesse de Moret en donnait la date au-dessous des armes de Navarre. Cette jalouse maîtresse, dont le fils fut légitimé, ne voulut pas y voir figurer les armes de France, sa condamnation.

Au moment où le général aperçut ce magnifique monument, la mousse verdissait les quatre pans du toit. Les pierres des chaînes, rongées par le temps, paraissaient crier à la profanation par mille bouches ouvertes. Les vitraux de plomb disjoints laissaient tomber les verres octogones des croisées, qui semblaient éborgnées. Des giroflées jaunes fleurissaient entre les balustres, des lierres glissaient leurs griffes blanches et poilues dans tous les trous.

Tout accusait cette ignoble incurie, le cachet mis par les usufruitiers à tout ce qu'ils possèdent. Deux croisées au premier étage étaient bouchées par du foin. Par une fenêtre du rez-de-chaussée, on apercevait une pièce pleine d'outils, de fagots; et par une autre, une vache, en montrant son mufle, apprenait aux visiteurs que Courtecuisse, pour ne pas faire le chemin qui séparait le pavillon de la faisanderie, avait converti la grande salle du pavillon en étable, une salle plafonnée en caissons au fond desquels étaient peintes les armoiries de tous les possesseurs des Aigues...

De noirs et sales palis déshonoraient les abords du pavillon, en enfermant des cochons sous des toits en planches, des poules, des canards dans de petits carrés dont le fumier s'enlevait tous les six mois. Des guenilles séchaient sur les ronces qui poussaient effrontément çà et là.

Au moment où le général arriva par l'avenue du pont, madame Courtecuisse écurait un poêlon dans lequel elle venait de faire du café au lait. Le garde, assis sur une chaise au soleil, regardait sa femme comme un sauvage eût regardé la sienne. Quand il entendit le pas d'un cheval, il tourna la tête, reconnut M. le comte et se trouva penaud.

— Eh bien, Courtecuisse, mon garçon, dit le général au vieux garde, je ne m'étonne pas que l'on coupe mes bois avant MM. Gravelot : tu prends ta place pour un canonicat!

— Ma foi, monsieur le comte, j'ai passé tant de nuits dans vos bois, que j'y ai attrapé une fraîcheur. Je souffre tant ce matin, que ma femme nettoie le poêlon dans lequel a chauffé mon cataplasme.

— Mon cher, lui dit le général, je ne connais d'autre maladie que la faim à laquelle les cataplasmes de café au lait soient bons. Écoute, drôle! J'ai visité hier ma forêt et celles de MM. de Ronquerolles et de Soulanges : les leurs sont parfaitement gardées, et la mienne est dans un état pitoyable...

— Ah! monsieur le comte, ils sont anciens dans le pays, eux! on respecte leurs biens. Comment voulez-vous que je me batte avec six communes! J'aime encore mieux ma vie que vos bois. Un homme qui voudrait garder vos bois comme il faut attraperait pour gages une balle dans la tête, au coin de votre forêt...

— Lâche! s'écria le général en domptant la fureur que cette

insolente réplique de Courtecuisse allumait en lui. Cette nuit a été magnifique, mais elle me coûte cent écus pour le présent et mille francs en dommages dans l'avenir... Vous vous en irez d'ici, mon cher, ou les choses vont changer. A tout péché miséricorde. Voici mes conditions : Je vous abandonne le produit des amendes, et, en outre, vous aurez trois francs par procès-verbal. Si je n'y trouve pas mon compte, vous aurez le vôtre et sans pension; tandis que, si vous me servez bien, si vous parvenez à réprimer les dégâts, vous pouvez avoir cent écus de viager. Faites vos réflexions. Voilà six chemins, dit-il en montrant les six allées : il faut n'en prendre qu'un, comme moi, qui n'ai pas craint les balles; tâchez de trouver le bon.

Courtecuisse, petit homme de quarante-six ans, à figure de pleine lune, se plaisait beaucoup à ne rien faire. Il comptait vivre et mourir dans ce pavillon, devenu *son* pavillon. Ses deux vaches étaient nourries par la forêt, il avait son bois, il cultivait son jardin au lieu de courir après les délinquants. Cette incurie allait à Gaubertin, et Courtecuisse avait compris Gaubertin. Le garde ne faisait donc la chasse aux fagoteurs que pour satisfaire ses petites haines. Il poursuivait les filles rebelles à ses volontés et les gens qu'il n'aimait point; mais, depuis longtemps, il ne haïssait plus personne, aimé de tout le monde à cause de sa facilité.

Le couvert de Courtecuisse était toujours mis au *Grand-I-vert*, les fagoteurs ne lui résistaient plus, sa femme et lui recevaient des cadeaux en nature de tous les maraudeurs. On lui rentrait son bois. on façonnait sa vigne. Enfin, il trouvait des serviteurs dans tous ses délinquants.

Presque rassuré par Gaubertin sur son avenir, et comptant sur deux arpents quand les Aigues se vendraient, il fut donc réveillé comme en sursaut par la sèche parole du général, qui dévoilait enfin, après quatre ans, sa nature de bourgeois résolu de n'être plus trompé. Courtecuisse prit sa casquette, sa carnassière, son fusil, mit ses guêtres, sa bandoulière aux armes récentes de Montcornet, et alla jusqu'à la Ville-aux-Fayes de ce pas insouciant sous lequel les gens de la campagne cachent leurs réflexions les plus profondes, regardant les bois et sifflotant ses chiens.

— Tu te plains du Tapissier, dit Gaubertin à Courtecuisse, et tu

fortune est faite! Comment, l'imbécile te donne trois francs par procès-verbal et les amendes! Sache t'entendre avec des amis, tu lui en dresseras tant que tu voudras, des procès-verbaux! tu lui en auras par centaines! Avec mille francs, tu pourras acheter la Bâchelerie à Rigou, devenir bourgeois, travailler pour toi, chez toi, ou plutôt faire travailler les autres, et te reposer. Seulement, écoute-moi bien : arrange-toi pour ne poursuivre que des gens nus comme des œufs. On ne tond rien sur ce qui n'a pas de laine. Prends ce que t'offre le Tapissier, et laisse-lui récolter des frais, s'il les aime. Tous les goûts sont dans la nature. Le père Mariotte, malgré mon avis, n'a-t-il pas mieux aimé réaliser des pertes que des bénéfices?

Courtecuisse, pénétré d'admiration pour Gaubertin, revint tout brûlant du désir d'être enfin propriétaire et bourgeois comme les autres.

En rentrant chez lui, le général de Montcornet vint conter son expédition à Sibilet.

— M. le comte a bien fait, répondit le regisseur en se frottant les mains; mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Le garde champêtre, qui laisse dévaster nos prés, nos champs, devrait être changé. M. le comte pourrait facilement se faire nommer maire de la commune, et prendre, à la place de Vaudoyer, un ancien soldat qui eût le courage d'exécuter la consigne. Un grand propriétaire doit être maître chez lui. Voyez quelles difficultés nous avons avec le maire actuel!

Le maire de la commune de Blangy, ancien bénédictin, nommé Rigou, s'était marié, l'an Ier de la République, avec la servante de l'ancien curé de Blangy. Malgré la répugnance qu'un religieux marié devait inspirer à la préfecture, on le maintenait maire depuis 1815, car lui seul, à Blangy, se trouvait capable d'occuper ce poste. Mais, en 1817, l'évêque ayant envoyé l'abbé Brossette pour desservant dans la paroisse de Blangy, privée de curé depuis vingt-cinq ans, une violente dissidence se manifesta naturellement entre l'apostat et le jeune ecclésiastique, dont le caractère est déjà connu.

La guerre que, depuis ce temps, se faisaient la mairie et le presbytère popularisa le magistrat, méprisé jusqu'alors. Rigou, que les paysans détestaient à cause de ses combinaisons usuraires, représenta tout à coup leurs intérêts politiques et financiers, soi-disant menacés par la Restauration et surtout par le clergé.

Après avoir roulé du café de *la Paix* chez tous les fonctionnaires, *le Constitutionnel,* principal organe du libéralisme, revenait à Rigou le septième jour; car l'abonnement, pris au nom du père Socquard le limonadier, était supporté par vingt personnes. Rigou passait la feuille à Langlumé le meunier, qui la donnait en lambeaux à tous ceux qui savaient lire. Les premiers-Paris et les canards antireligieux de la feuille libérale formèrent donc l'opinion publique de la vallée des Aigues. Aussi, Rigou, de même que le *vénérable* abbé Grégoire, devint-il un héros. Pour lui, comme pour certains banquiers à Paris, la politique couvrit de la pourpre populaire des déprédations honteuses.

En ce moment, semblable à François Keller, le grand orateur, ce moine parjure était regardé comme un défenseur des droits du peuple, lui qui naguère ne se serait pas promené dans les champs à la tombée de la nuit, de peur d'y trouver un piége où il serait mort d'accident. Persécuter un homme en politique, ce n'est pas seulement le grandir, c'est encore en innocenter le passé. Le parti libéral, sous ce rapport, fut un grand faiseur de miracles. Son funeste journal, qui eut alors l'esprit d'être aussi plat, aussi calomniateur, aussi crédule, aussi niaisement perfide que tous les publics qui composent la masse populaire, a peut-être commis autant de ravages dans les intérêts privés que dans l'Église.

Rigou s'était flatté de trouver dans un général bonapartiste en disgrâce, dans un enfant du peuple élevé par la Révolution un ennemi des Bourbons et des prêtres; mais le général, dans l'intérêt de ses ambitions secrètes, s'arrangea pour éviter la visite de M. et de madame Rigou pendant ses premiers séjours aux Aigues.

Quand vous verrez de près la terrible figure de Rigou, le loup-cervier de la vallée, vous comprendrez l'étendue de la seconde faute capitale que ses idées aristocratiques firent commettre au général, et que la comtesse empira par une impertinence qui trouvera sa place dans l'histoire de Rigou.

Si Montcornet eût capté la bienveillance du maire, s'il en eût recherché l'amitié, peut-être l'influence de ce renégat aurait-elle paralysé celle de Gaubertin. Loin de là, trois procès, dont un déjà gagné par Rigou, pendaient au tribunal de la Ville-aux-Fayes, entre le général et l'ex-moine. Jusqu'à ce jour, Montcornet avait été si

fort occupé par ses intérêts de vanité, par son mariage, qu'il ne s'était plus souvenu de Rigou ; mais, aussitôt que le conseil de se substituer à Rigou lui fut donné par Sibilet, il demanda des chevaux de poste et alla faire une visite au préfet.

Le préfet, le comte Martial de la Roche-Hugon, était l'ami du général depuis 1804 ; ce fut un mot dit à Montcornet par ce conseiller d'État, dans une conversation à Paris, qui détermina l'acquisition des Aigues. Le comte Martial, préfet sous Napoléon, resté préfet sous les Bourbons, flattait l'évêque pour se maintenir en place. Or, déjà monseigneur avait plusieurs fois demandé le changement de Rigou. Martial, à qui l'état de la commune était bien connu, fut enchanté de la demande du général, qui, dans l'espace d'un mois, eut sa nomination.

Par un hasard assez naturel, le général rencontra, pendant son séjour à la préfecture, où son ami le logeait, un sous-officier de l'ex-garde impériale à qui l'on chicanait sa pension de retraite. Déjà, dans une circonstance, le général avait protégé ce brave cavalier, nommé Groison, qui s'en souvenait, et qui lui conta ses douleurs ; il se trouvait sans ressource. Montcornet promit à Groison de lui obtenir la pension due, et lui proposa la place de garde champêtre à Blangy, comme un moyen de s'acquitter en se dévouant à ses intérêts. L'installation du nouveau maire et du nouveau garde champêtre eut lieu simultanément, et le général donna, comme on le pense, de solides instructions à son soldat.

Vaudoyer, le garde champêtre destitué, paysan de Ronquerolles, n'était, comme la plupart des gardes champêtres, propre qu'à se promener, niaiser, se faire choyer par les pauvres, qui ne demandent pas mieux que de corrompre cette autorité subalterne, la sentinelle avancée de la propriété. Il connaissait le brigadier de Soulanges, car les brigadiers de gendarmerie, remplissant des fonctions quasi judiciaires dans l'instruction des procès criminels, ont des rapports avec les gardes champêtres, leurs espions naturels. Soudry l'envoya donc à Gaubertin, qui reçut très-bien Vaudoyer, son ancienne connaissance, et lui fit verser à boire, tout en écoutant le récit de ses malheurs.

— Mon cher ami, lui dit le maire de la Ville-aux-Fayes, qui savait parler à chacun son langage, ce qui t'arrive nous attend tous. Les

nobles sont revenus, les gens titrés par l'empereur font cause commune avec eux; ils veulent tous écraser le peuple, rétablir les anciens droits, nous ôter nos biens; mais nous sommes Bourguignons, il faut nous défendre, il faut renvoyer les *arminacs* à Paris. Retourne à Blangy, tu seras garde-vente pour le compte de M. Polissard, l'adjudicataire du bois de Ronquerolles. Va, mon gars, je trouverai bien à t'occuper toute l'année. Mais songes-y, c'est du bois à nous autres! Pas un délit, ou sinon confonds tout! Envoie les *faiseurs de bois* aux Aigues. Enfin, s'il y a des fagots à vendre, qu'on achète les nôtres, et jamais ceux des Aigues. Tu redeviendras garde champêtre, ça ne durera pas! le général se dégoûtera de vivre au milieu des voleurs! Sais-tu que ce Tapissier-là m'a appelé voleur moi-même! moi, fils du plus probe des républicains! moi, le gendre de Mouchon, le fameux représentant du peuple, mort sans un centime pour se faire enterrer!

Le général porta le traitement de *son* garde champêtre à trois cents francs, et fit bâtir une mairie où il le logea; puis il le maria à la fille d'un de ses métayers qui venait de mourir, laquelle restait orpheline avec trois arpents de vigne. Groison s'attacha donc au général comme un chien à son maître. Cette fidélité légitime fut admise par toute la commune. Le garde champêtre fut craint, respecté, mais comme un capitaine sur son vaisseau quand son équipage ne l'aime pas; aussi les paysans le traitèrent-ils en lépreux. Ce fonctionnaire, accueilli par le silence ou par une raillerie cachée sous la bonhomie, fut une sentinelle surveillée par d'autres sentinelles. Il ne pouvait rien contre le nombre. Les délinquants s'amusèrent à comploter des délits inconstatables, et la vieille moustache enragea de son impuissance. Groison trouva dans ses fonctions l'attrait d'une guerre de partisans et le plaisir d'une chasse, la chasse aux délits. Accoutumé par la guerre à cette loyauté qui consiste en quelque sorte à jouer franc jeu, cet ennemi de la trahison prit en haine des gens perfides dans leurs combinaisons, adroits dans leurs vols, et qui faisaient souffrir son amour-propre. Il remarqua bientôt que toutes les autres propriétés étaient respectées; les délits se commettaient uniquement sur la terre des Aigues; il méprisa donc les paysans assez ingrats pour piller un général de l'Empire, un homme essentiellement bon, généreux, et il joignit bientôt la haine

au mépris. Mais il se multiplia vainement, il ne pouvait se montrer partout, et les ennemis *délinquaient* partout à la fois. Groison fit sentir à son général la nécessité d'organiser la défense au complet de guerre, en lui démontrant l'insuffisance de son dévouement et lui révélant les mauvaises dispositions des habitants de la vallée.

— Il y a quelque chose là-dessous, mon général, lui dit-il; ces gens-là sont trop hardis, ils ne craignent rien; ils ont l'air de compter sur le bon Dieu!

— Nous verrons, répondit le comte.

Mot fatal! Pour les grands politiques, le verbe *voir* n'a pas de futur.

En ce moment, Montcornet devait résoudre une difficulté qui lui sembla plus pressante, il lui fallait un *alter ego* qui le remplaçâ la mairie pendant le temps de son séjour à Paris. Forcé de trouver pour adjoint un homme sachant lire et écrire, il ne vit dans toute la commune que Langlumé, le locataire de son moulin. Ce choix fut détestable. Non-seulement les intérêts du général-maire et ceux de l'adjoint-meunier étaient diamétralement opposés, mais encore Langlumé brassait de louches affaires avec Rigou, qui lui prêtait l'argent nécessaire à son commerce ou à ses acquisitions. Le meunier achetait la tonte des prés du château pour nourrir ses chevaux, et, grâce à ses manœuvres, Sibilet ne pouvait les vendre qu'à lui. Tous les prés de la commune étaient livrés à de bons prix avant ceux des Aigues, et ceux des Aigues, restant les derniers, subissaient, quoique meilleurs, une dépréciation. Langlumé fut donc un adjoint provisoire; mais, en France, le provisoire est éternel, quoique le Français soit soupçonné d'aimer le changement. Langlumé, conseillé par Rigou, joua le dévouement auprès du général; il se trouvait donc adjoint au moment où, par la toute-puissance de l'historien, ce drame commence.

En l'absence du maire, Rigou, nécessairement membre du conseil de la commune, y régna sans conteste, et fit prendre des résolutions contraires aux intérêts du général. Tantôt, il y déterminait des dépenses profitables aux paysans seulement, et dont la plus forte part tombait à la charge des Aigues, qui, par leur étendue, payaient les deux tiers de l'impôt; tantôt, on y refusait des allocations

utiles, comme un supplément de traitement à l'abbé, la reconstruction du presbytère ou les gages (*sic*) d'un maître d'école.

— Si les paysans savaient lire et écrire, que deviendrions-nous?... dit Langlumé naïvement au général, pour justifier cette décision antilibérale prise contre un frère de la Doctrine chrétienne que l'abbé Brossette avait tenté d'introduire à Blangy.

De retour à Paris, le général, enchanté de son vieux Groison, se mit à la recherche de quelques anciens militaires de la garde impériale, avec lesquels il pût organiser sa défense aux Aigues sur un pied formidable. A force de chercher, de questionner ses amis et des officiers en demi-solde, il déterra Michaud, un ancien maréchal des logis chef aux cuirassiers de la garde, un homme de ceux que les troupiers appellent soldatesquement des *durs à cuire,* surnom fourni par la cuisine du bivac, où il s'est plus d'une fois trouvé des haricots réfractaires. Michaud tria parmi ses connaissances trois hommes capables d'être ses collaborateurs et de faire des gardes sans peur et sans reproche.

Le premier, nommé Steingel, Alsacien pur sang, était fils naturel du général de ce nom, qui succomba lors des premiers succès de Bonaparte, au début des campagnes d'Italie. Grand et fort, il appartenait à ce genre de soldats habitués, comme les Russes, à l'obéissance absolue et passive. Rien ne l'arrêtait dans l'exécution de ses devoirs; il eût empoigné froidement un empereur ou le pape, si tel avait été l'ordre. Il ignorait le péril. Légionnaire intrépide, Il n'avait pas reçu la moindre égratignure en seize ans de guerre. Il couchait à la belle étoile ou dans son lit avec une indifférence stoïque. Il disait seulement à toute aggravation de peine : « Il paraît que c'est aujourd'hui comme ça! »

Le second, nommé Vatel, enfant de troupe, caporal de voltigeurs, gai comme un pinson, d'une conduite un peu légère avec le beau sexe, sans aucun principe religieux, brave jusqu'à la témérité, vous aurait fusillé son camarade en riant. Sans avenir, ne sachant quel état prendre, il vit une petite guerre amusante à faire dans les fonctions qui lui furent proposées; et, comme la grande armée et l'empereur remplaçaient pour lui la religion, il jura de servir envers et contre tous le brave Montcornet. C'était une de ces natures essentiellement chicanières, à qui, sans ennemis, la vie

semble fade; enfin, la nature avoué, la nature agent de police. Aussi, sans la présence de l'huissier, aurait-il saisi la Tonsard et son fagot au milieu du *Grand-I-vert,* en envoyant promener la loi sur l'inviolabilité du domicile.

Le troisième, nommé Gaillard, vieux soldat devenu sous-lieutenant, criblé de blessures, appartenait à la classe des soldats laboureurs. En pensant au sort de l'empereur, tout lui semblait indifférent; mais il allait aussi bien par insouciance que Vatel par passion. Chargé d'une fille naturelle, il trouva dans cette place un moyen d'existence, et il accepta, comme il eût accepté du service dans un régiment. En arrivant aux Aigues, où le général devança ses troupiers, afin de renvoyer Courtecuisse, il fut stupéfait de l'impudente audace de son garde. Il existe une manière d'obéir qui comporte, chez l'esclave, la raillerie la plus sanglante du commandement. Tout, dans les choses humaines, peut arriver à l'absurde, et Courtecuisse en avait dépassé les limites.

Cent vingt-six procès-verbaux dressés contre des délinquants, la plupart d'accord avec Courtecuisse, et déférés au tribunal de paix, jugeant correctionnellement à Soulanges, avaient donné lieu à soixante-neuf jugements en règle, levés, expédiés, en vertu desquels Brunet, enchanté d'une si bonne aubaine, avait fait les actes rigoureusement nécessaires pour arriver à ce qu'on nomme, en style judiciaire, des procès-verbaux de carence, extrémité misérable où cesse le pouvoir de la justice. C'est un acte par lequel l'huissier constate que la personne poursuivie ne possède rien, et se trouve dans la nudité de l'indigence. Or, là où il n'y a rien, le créancier, de même que le roi, perd ses droits... de poursuite. Ces indigents, choisis avec discernement, demeuraient dans cinq communes environnantes où l'huissier s'était transporté, dûment assisté de ses praticiens, Vermichel et Fourchon. M. Brunet avait transmis les pièces à Sibilet, en les accompagnant d'un mémoire de frais de cinq mille francs, et en le priant de demander de nouveaux ordres au comte de Montcornet.

Au moment où Sibilet, muni des dossiers, avait expliqué tranquillement au patron le résultat des ordres trop sommairement donnés à Courtecuisse, et contemplait d'un air calme une des plus violentes colères qu'un général de cavalerie française eût

jamais eues, Courtecuisse arriva pour rendre ses devoirs à son maître et lui demander environ onze cents francs, somme à laquelle montaient les gratifications promises. Le naturel prit alors le mors aux dents et emporta le général, qui ne se souvint plus de sa couronne comtale ni de son grade; il redevint cuirassier, et vomit des injures dont il devait être honteux plus tard.

— Ah! onze cents francs? cria-t-il; onze cent mille gifles! onze cent mille coups de pied au...! Crois-tu que je ne connaisse pas les couleurs?... Tourne-moi les talons, ou je t'aplatis!

A l'aspect du général devenu violet, et dès les premiers mots, Courtecuisse s'était enfui comme une hirondelle.

— Monsieur le comte, disait Sibilet tout doucement, vous avez tort.

— J'ai tort!... moi?

— Mon Dieu! monsieur le comte, prenez garde, vous aurez un procès avec ce drôle...

— Je me moque bien du procès... Allez, que le gredin sorte à l'instant même; veillez à ce qu'il laisse tout ce qui m'appartient, et faites le compte de ses gages.

Quatre heures après, la contrée tout entière babillait à sa manière, en racontant cette scène. Le général avait, disait-on, assommé le malheureux Courtecuisse; il lui refusait son dû, il lui retenait deux mille francs.

Les propos les plus singuliers coururent à nouveaux frais sur le compte du bourgeois des Aigues; on le disait fou. Le lendemain, Brunet, qui avait instrumenté pour le compte du général, lui apportait, pour celui de Courtecuisse, une assignation devant le tribunal de paix. Ce lion devait être piqué par mille moucherons; son supplice ne faisait que commencer.

L'installation d'un garde ne va pas sans quelques formalités; il doit prêter serment au tribunal de première instance : quelques jours se passèrent donc avant que les trois gardes fussent revêtus de leur caractère officiel. Quoique le général eût écrit à Michaud de venir avec sa femme sans attendre que le pavillon de la porte d'Avonne fût arrangé pour le recevoir, le futur garde général fut retenu par les soins de son mariage, par les parents de sa femme, venus à Paris, et il ne put arriver qu'après une quinzaine de jours.

Durant cette quinzaine, et par suite de l'accomplissement des formalités, auxquelles on se prêta d'assez mauvaise grâce à la Ville-aux-Fayes, la forêt des Aigues fut dévastée par les maraudeurs, qui profitèrent du temps pendant lequel elle ne fut gardée par personne.

Ce fut un grand événement dans la vallée, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, que l'apparition de trois gardes habillés en drap vert, la couleur de l'empereur, magnifiquement tenus, et dont les figures annonçaient un caractère solide, tous bien en jambes, agiles, capables de passer les nuits dans les bois.

Dans tout le canton, Groison fut le seul qui fêta les vétérans. Enchanté d'un tel renfort, il lâcha quelques paroles menaçantes contre les voleurs, qui, dans peu de temps, devaient se trouver serrés de près et mis dans l'impossibilité de nuire. Ainsi, la proclamation d'usage ne manqua pas à cette guerre, vive et sourde à la fois.

Sibilet signala la gendarmerie de Soulanges au général, et surtout le brigadier Soudry, comme entièrement et sournoisement hostile aux Aigues ; il lui fit sentir de quelle utilité lui serait une brigade animée d'un bon esprit.

— Avec un bon brigadier et des gendarmes dévoués à vos intérêts, vous tiendrez le pays ! dit-il.

Le comte courut à la préfecture, où il obtint du général qui commandait la division la mise à la retraite de Soudry et son remplacement par un nommé Viallet, excellent gendarme du chef-lieu, que vantèrent le général et le préfet. Les gendarmes de la brigade de Soulanges, tous dirigés sur d'autres points du département, par le colonel de la gendarmerie, ancien camarade de Montcornet, eurent pour successeurs des hommes choisis, à qui l'ordre fut donné secrètement de veiller à ce que les propriétés du comte de Montcornet ne reçussent désormais aucune atteinte, et à qui l'on recommanda surtout de ne pas se laisser gagner par les habitants de Soulanges.

Cette dernière révolution, accomplie avec une rapidité qui ne permit pas de la contrecarrer, jeta l'étonnement dans la Ville-aux-Fayes et dans Soulanges. Soudry, qui se regarda comme destitué, se plaignit, et Gaubertin trouva le moyen de le faire nommer maire, afin de mettre la gendarmerie à ses ordres. On cria beau-

coup à la tyrannie. Montcornet devint un objet de haine. Non-seulement cinq ou six existences furent ainsi changées par lui, mais bien des vanités furent froissées. Les paysans, animés par des paroles échappées aux petits bourgeois de Soulanges, à ceux de la Ville-aux-Fayes, à Rigou, à Langlumé, à M. Guerbet, le maître de poste de Conches, se crurent à la veille de perdre ce qu'ils appelaient leurs droits.

Le général éteignit le procès avec son ancien garde, en payant tout ce qu'il réclamait.

Courtecuisse acheta, pour deux mille francs, un petit domaine enclavé dans les terres des Aigues, à un débouché des *remises* par où passait le gibier. Rigou n'avait jamais voulu céder la Bâchelerie, mais il se fit un malicieux plaisir de la vendre à cinquante pour cent de bénéfice à Courtecuisse. Celui-ci devint ainsi une de ses nombreuses créatures, car il le tint par le surplus du prix, l'ex-garde n'ayant payé que mille francs.

Les trois gardes, Michaud et le garde champêtre menèrent alors une vie de guérillas. Couchant dans les bois, ils les parcouraient sans cesse ; ils en prenaient cette connaissance approfondie qui constitue la science du garde forestier, qui lui épargne les pertes de temps, étudiant les issues, se familiarisant avec les essences et leurs gisements, habituant leurs oreilles aux chocs, aux différents bruits qui se font dans les bois. Enfin, ils observèrent les figures, passèrent en revue les différentes familles des divers villages du canton et les individus qui les composaient, leurs mœurs, leur caractère, leurs moyens d'existence. Chose plus difficile qu'on ne pense ! En voyant prendre des mesures si bien combinées, les paysans, qui vivaient des Aigues, opposèrent un mutisme complet, une soumission narquoise à cette intelligente police.

Dès l'abord, Michaud et Sibilet se déplurent mutuellement. Le franc et loyal militaire, l'honneur des sous-officiers de la jeune garde, haïssait la brutalité mielleuse, l'air mécontent du régisseur, qu'il nomma tout d'abord *le Chinois*. Il remarqua bientôt les objections par lesquelles Sibilet s'opposait aux mesures radicalement utiles et les raisons par lesquelles il justifiait les choses d'une douteuse réussite. Au lieu de calmer le général, Sibilet, ainsi qu'on a dû le voir par ce récit succinct, l'excitait sans cesse et le poussait

aux mesures de rigueur, tout en essayant de l'intimider par la multiplicité des ennuis, par l'étendue des petitesses, par des difficultés renaissantes et invincibles. Sans deviner le rôle d'espion et d'agent provocateur accepté par Sibilet, qui, dès son installation, se promit à lui-même de choisir, selon ses intérêts, un maître entre le général et Gaubertin, Michaud reconnut dans le régisseur une nature avide, mauvaise; aussi ne s'en expliquait-il point la probité. La profonde inimitié qui sépara ces deux hauts fonctionnaires plut, d'ailleurs, au général. La haine de Michaud le portait à surveiller le régisseur, espionnage auquel il ne serait pas descendu si le général le lui avait demandé. Sibilet caressa le garde général et le flatta bassement, sans pouvoir lui faire quitter une excessive politesse, que le loyal militaire mit entre eux comme une barrière.

Maintenant, ces détails préliminaires étant connus, on comprendra parfaitement l'intérêt des ennemis du général et celui de la conversation qu'il eut avec ses deux ministres.

IX

DE LA MÉDIOCRATIE

— Eh bien, Michaud, qu'y a-t-il de nouveau? demanda le général quand la comtesse eut quitté la salle à manger.

— Mon général, si vous m'en croyez, nous ne parlerons pas d'affaires ici; les murs ont des oreilles, et je veux avoir la certitude que ce que nous dirons ne tombera que dans les nôtres.

— Eh bien, répondit le général, allons, en nous promenant, jusqu'à la régie, par le sentier qui partage la prairie; nous serons certains de ne pas être écoutés...

Quelques instants après, le général traversait la prairie, accompagné de Sibilet et de Michaud, pendant que la comtesse allait, entre l'abbé Brossette et Blondet, vers la porte d'Avonne. Michaud raconta la scène qui s'était passée au *Grand-I-vert*.

— Vatel a eu tort, dit Sibilet.

— On le lui a bien prouvé en l'aveuglant, répliqua Michaud; mais

ceci n'est rien. Vous savez, mon général, notre projet de saisir les bestiaux de tous nos délinquants condamnés; eh bien, nous ne pourrons jamais y arriver. Brunet, tout comme son confrère Plissoud, ne nous prêtera jamais un loyal concours; ils sauront toujours prévenir les gens de la saisie projetée. Vermichel, le praticien de Brunet, est venu chercher le père Fourchon au *Grand-I-vert*, et Marie Tonsard, la bonne amie de Bonnébault, est allée donner l'alarme aux Conches. Enfin, les dégâts recommencent.

— Un grand coup d'autorité devient de jour en jour plus nécessaire, dit Sibilet.

— Que vous disais-je? s'écria le général. Il faut réclamer l'exécution des jugements qui portent des condamnations à la prison, qui prononcent la contrainte par corps pour les dommages-intérêts et pour les frais qui me sont dus.

— Ces gens-là regardent la loi comme impuissante, et se disent les uns aux autres qu'on n'osera pas les arrêter, répliqua Sibilet. Ils s'imaginent vous faire peur! Ils ont des complices à la Ville-aux-Fayes, car le procureur du roi semble avoir oublié les condamnations.

— Je crois, dit Michaud en voyant le général pensif, qu'en dépensant beaucoup d'argent, vous pouvez encore sauver vos propriétés.

— Il vaut mieux dépenser de l'argent que de sévir, répondit Sibilet.

— Quel est donc votre moyen? demanda Montcornet à son garde général.

— Il est bien simple, dit Michaud: il s'agit d'entourer votre forêt de murs comme votre parc, et nous serons tranquilles; le moindre délit devient un crime et mène en cour d'assises.

— A neuf francs la toise superficielle; rien que pour les matériaux, M. le comte dépenserait le tiers du capital des Aigues!... objecta Sibilet en riant.

— Allons, dit Montcornet, je pars à l'instant, je vais voir le procureur général.

— Le procureur général, répliqua doucement Sibilet, sera peut-être de l'avis de son procureur du roi, car une pareille négligence annonce un accord entre eux.

— Eh bien, il faut le savoir! s'écria Montcornet. S'il s'agit de faire sauter juges, ministère public, tout, jusqu'au procureur général, j'irai trouver alors le garde des sceaux, et même le roi!

Sur un signe énergique que lui fit Michaud, le général dit à Sibilet, en se retournant, un « Adieu, mon cher », que le régisseur comprit.

— M. le comte est-il d'avis, comme maire, demanda le régisseur en saluant, d'exécuter les mesures nécessaires pour réprimer les abus du glanage? La moisson va commencer, et, s'il faut faire publier les arrêtés sur les certificats d'indigence et sur l'interdiction du glanage aux indigents des communes voisines, nous n'avons pas de temps à perdre.

— Faites, entendez-vous avec Groison! dit le comte. Avec de pareilles gens, ajouta-t-il, il faut exécuter strictement la loi.

Ainsi, dans un moment, Montcornet donna gain de cause au système que lui proposait Sibilet depuis quinze jours, et auquel il se refusait, mais qu'il trouva bon dans le feu de la colère causée par l'accident de Vatel.

Quand Sibilet fut à cent pas, le comte dit tout bas à son garde:

— Eh bien, mon cher Michaud, qu'y a-t-il?

— Vous avez un ennemi chez vous, général, et vous lui confiez des projets que vous ne devriez pas dire à votre bonnet de police.

— Je partage tes soupçons, mon cher ami, répliqua Montcornet; mais je ne commettrai pas deux fois la même faute. Pour remplacer Sibilet, j'attends que tu sois au fait de la régie, et que Vatel puisse te succéder. Cependant, qu'ai-je à reprocher à Sibilet? Il est ponctuel, probe; il n'a pas encore détourné cent francs depuis cinq ans. Il a le plus détestable caractère du monde, et voilà tout; autrement, quel serait son plan?

— Général, dit gravement Michaud, je le saurai, car il en a bien certainement un; et, si vous le permettez, un sac de mille francs le fera dire à ce drôle de Fourchon, quoique, depuis ce matin, je soupçonne le père Fourchon de manger à tous les râteliers. On veut vous forcer à vendre les Aigues; ce vieux fripon de cordier me l'a dit. Sachez-le! depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, il n'est pas de paysan, de petit bourgeois, de fermier, de cabaretier, qui n'ait son argent prêt pour le jour de la curée. Fourchon m'a confié

que Tonsard, son gendre, a déjà jeté son dévolu... L'opinion que vous vendrez les Aigues règne dans la vallée comme un poison dans l'air. Peut-être le pavillon de la régie et quelques terres alentour sont-ils le prix dont est payé l'espionnage de Sibilet! Il ne se dit rien entre nous qui ne se sache à la Ville-aux-Fayes. Sibilet est parent à votre ennemi Gaubertin. Ce qui vient de vous échapper sur le procureur général sera rapporté peut-être à ce magistrat avant que vous soyez à la préfecture. Vous ne connaissez pas les gens de ce canton-ci!

— Je ne les connais pas?... C'est de la canaille! Et lâcher pied devant de pareils gredins?... s'écria le général. Ah! plutôt cent fois brûler moi-même les Aigues!...

— Ne les brûlons pas, et adoptons un plan de conduite qui déjoue les ruses de ces lilliputiens. A les entendre dans leurs menaces, on est décidé à tout contre vous; aussi, mon général, puisque vous parlez d'incendie, assurez tous vos bâtiments et toutes vos fermes.

— Ah! sais-tu, Michaud, ce qu'ils veulent dire avec leur Tapissier? Hier, en allant le long de la Thune, j'entendais les petits gars disant : « Voilà le Tapissier! » et ils se sauvaient.

— Ce serait à Sibilet de vous répondre; il serait dans son rôle, car il aime à vous voir en colère, répondit Michaud d'un air navré; mais, puisque vous me le demandez,... eh bien, c'est le surnom que ces brigands-là vous ont donné, mon général.

— A cause de quoi?...

— Mais, mon général, à cause de... votre père...

— Ah! les mâtins!... s'écria le comte devenu blême. Oui, Michaud, mon père était marchand de meubles, ébéniste; la comtesse n'en sait rien... Oh! que jamais!... — Eh! après tout, j'ai fait valser des reines et des impératrices! Je lui dirai tout ce soir, s'écria-t-il après une pause.

— Ils prétendent que vous êtes un lâche, reprit Michaud.

— Ah!

— Ils demandent comment vous avez pu vous sauver à Essling, là où presque tous les camarades ont péri...

Cette accusation fit sourire le général.

— Michaud, je vais à la préfecture! s'écria-t-il avec une sorte de rage, quand ce ne serait que pour y faire préparer les polices d'as-

surance. Annonce mon départ à madame la comtesse. Ah! ils veulent la guerre, ils l'auront, et je vais m'amuser à les tracasser, moi, les bourgeois de Soulanges et leurs paysans... Nous sommes en pays ennemi, de la prudence! Recommande aux gardes de se tenir dans les termes de la loi. Ce pauvre Vatel, aie soin de lui. La comtesse est effrayée, il faut lui tout cacher; autrement, elle ne reviendrait plus ici!...

Le général ni même Michaud n'étaient dans le secret de leur péril. Michaud, trop nouvellement venu dans cette vallée de Bourgogne, ignorait la puissance de l'ennemi, tout en en voyant l'action. Le général, lui, croyait à la force de la loi.

La loi, telle que le législateur la fabrique aujourd'hui, n'a pas toute la vertu qu'on lui suppose. Elle ne frappe pas également le pays, elle se modifie dans ses applications au point de démentir son principe. Ce fait se déclare plus ou moins patemment à toutes les époques. Quel serait l'historien assez ignorant pour prétendre que les arrêtés du pouvoir le plus énergique ont eu cours dans toute la France? que les réquisitions en hommes, en denrées, en argent, frappées par la Convention, ont été faites en Provence, au fond de la Normandie, sur la lisière de la Bretagne, comme elles se sont accomplies dans les grands centres de la vie sociale? Quel philosophe oserait nier qu'une tête tombe aujourd'hui dans tel département, tandis que dans le département voisin une autre tête est conservée, quoique coupable d'un crime identiquement le même, et souvent plus horrible? On veut l'égalité dans la vie, et l'inégalité règne dans la loi, dans la peine de mort!

Dès qu'une ville se trouve au-dessous d'un certain chiffre de population, les moyens administratifs ne sont plus les mêmes. Il est environ cent villes en France où les lois jouent dans toute leur vigueur, où l'intelligence des citoyens s'élève jusqu'au problème d'intérêt général ou d'avenir que la loi veut résoudre; mais, dans le reste de la France, où l'on ne comprend que les jouissances immédiates, on s'y soustrait à tout ce qui peut les atteindre. Aussi, dans la moitié de la France environ, rencontre-t-on une force d'inertie qui déjoue toute action légale, administrative et gouvernementale. Entendons-nous, cette résistance ne regarde point les choses essentielles à la vie politique. La rentrée des impôts, le recrute-

ment, la punition des grands crimes, ont lieu certainement; mais, en dehors de certaines nécessités reconnues, toutes les dispositions législatives qui touchent aux mœurs, aux intérêts, à certains abus, sont complétement abolies par un *mauvais gré* général. Et, au moment où cette Scène se publie, il est facile de reconnaître cette résistance, contre laquelle s'est jadis heurté Louis XIV en Bretagne. En voyant les faits déplorables que cause la loi sur la chasse, on sacrifiera, par an, la vie de vingt ou trente hommes peut-être pour sauver celle de quelques bêtes.

En France, pour vingt millions d'êtres, la loi n'est qu'un papier blanc affiché sur la porte de l'église ou à la mairie. De là le mot, *les papiers*, employé par Mouche comme expression de l'autorité. Beaucoup de maires de canton (il ne s'agit pas encore des maires de simple commune) font des sacs à raisin ou à graines avec les numéros du *Bulletin des lois*. Quant aux simples maires de commune, on serait effrayé du nombre de ceux qui ne savent ni lire ni écrire, et de la manière dont sont tenus les actes de l'état civil. La gravité de cette situation, parfaitement connue des administrateurs sérieux, diminuera sans doute; mais ce que la centralisation, contre laquelle on déclame tant, comme on déclame en France contre tout ce qui est grand, utile et fort, n'atteindra jamais, mais la puissance contre laquelle elle se brisera toujours est celle contre laquelle allait se heurter le général, et qu'il faut nommer *la médiocratie*.

On a beaucoup crié contre la tyrannie des nobles; on crie aujourd'hui contre celle des financiers, contre les abus du pouvoir, qui ne sont peut-être que les inévitables meurtrissures du joug social, appelé contrat par Rousseau, constitution par ceux-ci, charte par ceux-là; ici tsar, là roi, Parlement en Angleterre; mais le nivellement commencé par 1789 et repris en 1830 a préparé la domination louche de la bourgeoisie, et lui a livré la France. Un fait malheureusement trop commun aujourd'hui, l'asservissement d'un canton, d'une petite ville, d'une sous-préfecture par une famille; enfin, le tableau de la puissance qu'avait su conquérir Gaubertin en pleine Restauration accusera mieux ce mal social que toutes les affirmations dogmatiques. Bien des localités opprimées s'y reconnaîtront, bien des gens sourdement écrasés trouveront ici ce

petit *ci-gît* public qui, parfois, console d'un grand malheur privé.

Au moment où le général s'imaginait recommencer une lutte qui n'avait jamais eu de trêve, son ancien régisseur avait complété les mailles du réseau dans lequel il tenait l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes tout entier. Pour éviter les longueurs, il est nécessaire de présenter succinctement les rameaux généalogiques par lesquels Gaubertin embrassait le pays comme un boa tourné sur un arbre gigantesque avec tant d'art, que le voyageur croit y voir un effet naturel de la végétation asiatique.

En 1793, il existait trois frères du nom de Mouchon dans la vallée de l'Avonne. Depuis 1793, on commençait à substituer le nom de vallée de l'Avonne à celui de vallée des Aigues, en haine de l'ancienne seigneurie.

L'aîné, régisseur des biens de la famille de Ronquerolles, devint député du département à la Convention. A l'imitation de son ami Gaubertin, l'accusateur public qui sauva les Soulanges, il sauva les biens et la vie des Ronquerolles; il eut deux filles, l'une mariée à l'avocat Gendrin, l'autre à Gaubertin fils, et il mourut en 1804.

Le second obtint gratis, par la protection de son aîné, la poste de Conches. Il eut pour seule et unique héritière une fille, mariée à un riche fermier du pays, appelé Guerbet. Il mourut en 1817.

Le dernier des Mouchon, s'étant fait prêtre, curé de la Ville-aux-Fayes avant la Révolution, curé depuis le rétablissement du culte catholique, se trouvait encore curé de cette petite capitale. Il ne voulut pas prêter le serment, se cacha pendant longtemps aux Aigues, dans la chartreuse, sous la protection secrète des Gaubertin père et fils. Alors âgé de soixante-sept ans, il jouissait de l'estime et de l'affection générales, à cause de la concordance de son caractère avec celui des habitants. Parcimonieux jusqu'à l'avarice, il passait pour être fort riche, et sa fortune présumée consolidait le respect dont il était environné. Monseigneur l'évêque faisait le plus grand cas de l'abbé Mouchon, qu'on appelait le vénérable curé de la Ville-aux-Fayes; et ce qui, non moins que sa fortune, rendait le curé Mouchon cher aux habitants était la certitude qu'on eut, à plusieurs reprises, de son refus d'aller occuper une cure superbe à la préfecture, où monseigneur le désirait.

En ce moment, Gaubertin, maire de la Ville-aux-Fayes, rencon-

trait un appui solide en M. Gendrin, son beau-frère, le président du tribunal de première instance. Gaubertin fils, l'avoué le plus occupé du tribunal et d'une renommée proverbiale dans l'arrondissement, parlait déjà de vendre son étude après cinq ans d'exercice. Il voulait succéder à son oncle Gendrin dans sa profession d'avocat, quand celui-ci prendrait sa retraite. Le fils unique du président Gendrin était conservateur des hypothèques.

Soudry fils, qui, depuis deux ans, occupait le principal siége du ministère public, était un séide de Gaubertin. La fine madame Soudry n'avait pas manqué de solidifier la position du fils de son mari par un immense avenir, en le mariant à la fille unique de Rigou. La double fortune de l'ancien moine et celle de Soudry, qui devait revenir au procureur du roi, faisaient de ce jeune homme l'un des personnages les plus riches et les plus considérables du département.

Le sous-préfet de la Ville-aux-Fayes, M. des Lupeaulx, neveu du secrétaire général d'un des plus importants ministères, était le mari désigné de mademoiselle Élise Gaubertin, la plus jeune fille du maire, dont la dot, comme celle de l'aînée, se montait à deux cent mille francs, *sans les espérances!* Ce fonctionnaire fit de l'esprit sans le savoir en tombant amoureux d'Élise à son arrivée à la Ville-aux-Fayes, en 1819. Sans ses prétentions, qui parurent sortables, depuis longtemps on l'aurait contraint à demander son changement; mais il appartenait en espérance à la famille Gaubertin, dont le chef voyait dans cette alliance beaucoup moins le neveu que l'oncle. Aussi l'oncle, dans l'intérêt de son neveu, mettait-il toute son influence au service de Gaubertin.

Ainsi, l'Église, la magistrature sous sa double forme, amovible et inamovible, la municipalité, l'administration, les quatre pieds du pouvoir marchaient au gré du maire.

Voici comment cette puissance s'était fortifiée au-dessus et audessous de la sphère où elle agissait :

Le département auquel appartient la Ville-aux-Fayes est un de ceux dont la population lui donne le droit de nommer six députés. L'arrondissement de la Ville-aux-Fayes, depuis la création d'un centre gauche à la Chambre, avait fait son député de Leclercq, banquier de l'Entrepôt des vins, gendre de Gaubertin, devenu

régent de la Banque. Le nombre d'électeurs que cette riche vallée fournissait au grand collége était assez considérable pour que l'élection de M. de Ronquerolles, protecteur acquis à la famille Mouchon, fût toujours assurée, ne fût-ce que par transaction. Les électeurs de la Ville-aux-Fayes prêtaient leur appui au préfet, à la condition de maintenir le marquis de Ronquerolles député de grand collége. Aussi Gaubertin, qui le premier eut l'idée de cet arrangement électoral, était-il vu de bon œil à la préfecture, à laquelle il sauvait bien des déboires. Le préfet faisait élire trois ministériels purs, avec deux députés centre gauche. Ces deux députés, étant le marquis de Ronquerolles, beau-frère du comte du Sérizy, et un régent de la Banque, effrayaient peu le cabinet. Aussi les élections de ce département passaient-elles, au ministère de l'intérieur, pour être excellentes.

Le comte de Soulanges, pair de France, désigné pour être maréchal, fidèle aux Bourbons, savait ses bois et ses propriétés bien administrés et bien gardés par le notaire Lupin, par Soudry; il pouvait être considéré comme un protecteur par Gendrin, qu'il avait fait nommer successivement juge et président, aidé d'ailleurs, en ceci, par M. de Ronquerolles.

MM. Leclercq et de Ronquerolles siégeaient au centre gauche, plus près de la gauche que du centre, situation politique pleine d'avantages pour ceux qui regardent la conscience politique comme un vêtement.

Le frère de M. Leclercq avait obtenu la recette particulière de la Ville-aux-Fayes.

Au delà de cette capitale de la vallée d'Avonne, le banquier, député de l'arrondissement, venait d'acquérir une magnifique terre de trente mille francs de rente, avec parc et château, position qui lui permettait d'influencer tout un canton.

Ainsi, dans les régions supérieures de l'État, dans les deux Chambres et au principal ministère, Gaubertin comptait sur une protection aussi puissante qu'active, et il ne l'avait encore ni sollicitée pour des riens, ni fatiguée par trop de demandes sérieuses.

Le conseiller Gendrin, nommé président par la Chambre, était le grand faiseur de la cour royale. Le premier président, l'un des trois députés ministériels, orateur nécessaire au centre, laissait,

pendant la moitié de l'année, la conduite de sa cour au président Gendrin. Enfin le conseiller de préfecture, cousin de Sarcus, nommé Sarcus le Riche, était le bras droit du préfet, député lui-même. Sans les raisons de famille qui liaient Gaubertin et le jeune des Lupeaulx, un frère de madame Sarcus eût été *désiré* pour sous-préfet par l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes. Madame Sarcus, la femme du conseiller de préfecture, était une Vallat de Soulanges, famille alliée aux Gaubertin; elle passait pour avoir *distingué* le notaire Lupin dans sa jeunesse. Quoiqu'elle eût quarante-cinq ans et un fils élève ingénieur, Lupin n'allait jamais à la préfecture sans lui présenter ses hommages ou dîner avec elle.

Le neveu de Guerbet, le maître de poste, dont le père était, comme on l'a vu, percepteur de Soulanges, occupait la place importante de juge d'instruction au tribunal de la Ville-aux-Fayes. Le troisième juge, fils de maître Corbinet, notaire, appartenait nécessairement corps et âme au tout-puissant maire; enfin, le jeune Vigor, fils du lieutenant de la gendarmerie, était le juge suppléant.

Sibilet père, greffier du tribunal dès l'origine, avait marié sa sœur à M. Vigor, lieutenant de la gendarmerie de la Ville-aux-Fayes. Ce bonhomme, père de six enfants, était le cousin du père de Gaubertin par sa femme, une Gaubertin-Vallat.

Depuis dix-huit mois, les efforts réunis des deux députés, de M. de Soulanges, du président Gaubertin avaient fait créer une place de commissaire de police à la Ville-aux-Fayes, en faveur du second fils du greffier.

La fille aînée de Sibilet avait épousé M. Hervé, instituteur, dont l'établissement venait d'être transformé en collége à raison de ce mariage, et, depuis un an, la Ville-aux-Fayes jouissait d'un proviseur.

Le Sibilet, principal clerc de maître Corbinet, attendait des Gaubertin, des Soudry, des Leclercq les garanties nécessaires à l'acquisition de l'étude de son patron.

Le dernier fils du greffier était employé dans les domaines, avec promesse de succéder au receveur de l'enregistrement dès que ce fonctionnaire aurait atteint le temps de service voulu pour prendre sa retraite.

Enfin, la dernière fille de Sibilet, âgée de seize ans, était fiancée

au capitaine Corbinet, frère du notaire, à qui l'on avait obtenu la place de directeur de la poste aux lettres.

La poste aux chevaux de la Ville-aux-Fayes appartenait à M. Vigor l'aîné, beau-frère du banquier Leclercq, et il commandait la garde nationale.

Une vieille demoiselle Gaubertin-Vallat, sœur de la greffière, tenait le bureau de papier timbré.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tournât dans la Ville-aux-Fayes, on rencontrait un membre de cette coalition invisible, dont le chef avoué, reconnu par tous, grands et petits, était le maire de la ville, l'agent général du commerce des bois, Gaubertin !...

Si de la sous-préfecture on descendait dans la vallée de l'Avonne, Gaubertin y dominait, à Soulanges, par les Soudry, par Lupin, adjoint au maire, régisseur de la terre de Soulanges et toujours en correspondance avec le comte; par Sarcus le juge de paix, par Guerbet le percepteur, par Gourdon le médecin, qui avait épousé une Gendrin-Vatebled. Il gouvernait Blangy par Rigou, Conches par le maître de poste, maître absolu dans sa commune. A la manière dont l'ambitieux maire de la Ville-aux-Fayes rayonnait dans la vallée de l'Avonne, on peut deviner comment il influait sur le reste de l'arrondissement.

Le chef de la maison Leclercq était un chapeau mis sur la députation. Le banquier avait consenti, dès l'origine, à laisser nommer Gaubertin à sa place, dès qu'il aurait obtenu la recette générale du département. Soudry, le procureur du roi, devait passer avocat général à la cour royale, et le riche juge d'instruction Guerbet attendait un siége de conseiller. Ainsi, l'occupation de ces places, loin d'être oppressive, garantissait de l'avancement à Vigor, le juge suppléant, à François Vallat le substitut, cousin de madame Sarcus le Riche, enfin aux jeunes ambitieux de la ville, et conciliait à la coalition l'amitié des familles postulantes.

L'influence de Gaubertin était si sérieuse, si grande, que les fonds, les économies, l'argent caché des Rigou, des Soudry, des Gendrin, des Guerbet, des Lupin, de Sarcus le Riche lui-même, obéissaient à ses prescriptions. La Ville-aux-Fayes croyait d'ailleurs en son maire. La capacité de Gaubertin n'était pas moins prônée que sa probité, que son obligeance; il appartenait à ses parents, à

ses administrés tout entier, mais à charge de revanche. Son conseil municipal l'adorait. Aussi tout le département blâmait-il M. Mariotte d'Auxerre d'avoir contrarié ce brave M. Gaubertin.

Sans se douter de leur force, aucun cas de la montrer ne s'étant déclaré, les bourgeois de la Ville-aux-Fayes se vantaient seulement de ne pas avoir d'étrangers chez eux, et ils se croyaient excellents patriotes... Rien n'échappait donc à cette intelligente tyrannie, inaperçue d'ailleurs, et qui paraissait à chacun le triomphe de la localité. Ainsi, dès que l'opposition libérale déclara la guerre aux Bourbons de la branche aînée, Gaubertin, qui ne savait où placer un fils naturel, ignoré de sa femme et nommé Bournier, tenu depuis longtemps à Paris, sous la surveillance de Leclercq, le voyant devenu prote d'une imprimerie, fit créer en sa faveur un brevet d'imprimeur à la résidence de la Ville-aux-Fayes. A l'instigation de son protecteur, ce garçon entreprit un journal appelé *le Courrier de l'Avonne,* paraissant trois fois par semaine, et qui commença par enlever le bénéfice des annonces légales au journal de la préfecture. Cette feuille départementale, tout acquise au ministère en général, mais appartenant au centre gauche en particulier, et qui devint précieuse au commerce par la publication des mercuriales de la Bourgogne, fut entièrement dévouée aux intérêts du triumvirat Rigou, Gaubertin et Soudry. A la tête d'un assez bel établissement où il réalisait déjà des bénéfices, Bournier, patronné par le maire, courtisait la fille de Maréchal l'avoué. Ce mariage paraissait probable.

Le seul étranger à la grande famille avonnaise était l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; aussi réclamait-on avec instance son changement en faveur de M. Sarcus, le fils de Sarcus le Riche, et tout annonçait que ce défaut dans le filet serait réparé sous peu de temps.

Cette ligue formidable qui monopolisait tous les services publics et particuliers, qui suçait le pays, qui s'attachait au pouvoir comme un *remora* sous un navire, échappait à tous les regards; le général de Montcornet ne la soupçonnait pas. La préfecture s'applaudissait de la prospérité de l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes, dont on disait au ministère de l'intérieur : « Voilà une sous-préfecture modèle, tout y va comme sur des roulettes! Nous serions bien heu-

reux si tous les arrondissements ressemblaient à celui-là! » L'esprit de famille s'y doublait si bien de l'esprit de localité, que là, comme dans beaucoup de petites villes et même de préfectures, un fonctionnaire étranger au pays eût été forcé de quitter l'arrondissement dans l'année.

Quand le despotique cousinage bourgeois fait une victime, elle est si bien entortillée et bâillonnée, qu'elle n'ose se plaindre; elle est enveloppée de glu, de cire, comme un colimaçon introduit dans une ruche. Cette tyrannie invisible, insaisissable, a pour auxiliaires des raisons puissantes : le désir d'être au milieu de sa famille, de surveiller ses propriétés, l'appui mutuel qu'on se prête, les garanties que trouve l'administration en voyant son agent sous les yeux de ses concitoyens et de ses proches. Aussi, le népotisme est-il pratiqué dans la sphère élevée du département comme dans la petite ville de province. Qu'arrive-t-il? Le pays et la localité triomphent sur des questions d'intérêt général; la volonté de la centralisation parisienne est souvent écrasée; la vérité des faits est travestie, et la province se moque du pouvoir. Enfin, une fois les grandes utilités publiques satisfaites, il est clair que les lois, au lieu d'agir sur les masses, en reçoivent l'empreinte; les populations se les adaptent au lieu de s'y adapter.

Quiconque a voyagé dans le midi, dans l'ouest de la France, en Alsace, autrement que pour y coucher à l'auberge, voir les monuments ou le paysage, doit reconnaître la vérité de ces observations. Ces effets du népotisme bourgeois sont aujourd'hui des faits isolés; mais l'esprit des lois actuelles tend à les augmenter. Cette plate domination peut causer de grands maux, comme le démontreront quelques événements du drame qui se jouait alors dans la vallée des Aigues.

Le système renversé plus imprudemment qu'on ne le croit, le système monarchique et le système impérial remédiaient à cet abus par des existences consacrées, par des classifications, par des contre-poids qu'on a si sottement définis des *privilèges*. Il n'existe pas de priviléges, du moment que tout le monde est admis à grimper au mât de cocagne du pouvoir. Ne vaudrait-il pas mieux, d'ailleurs, des priviléges avoués, connus, que des priviléges ainsi surpris, établis par la ruse, en fraude de l'esprit qu'on veut faire public,

qui reprennent l'œuvre du despotisme en sous-œuvre et un cran plus bas qu'autrefois? N'aurait-on renversé de nobles tyrans, dévoués à leur pays, que pour créer d'égoïstes tyranneaux? Le pouvoir sera-t-il dans les caves, au lieu de rayonner à sa place naturelle? On doit y songer. L'esprit de localité, tel qu'il vient d'être dessiné, gagnera la Chambre.

L'ami de Montcornet, le comte de la Roche-Hugon, avait été destitué peu de temps avant la dernière visite du général. Cette destitution jeta cet homme d'État dans l'opposition libérale, où il devint un des coryphées du côté gauche, qu'il déserta promptement pour une ambassade. Son successeur, heureusement pour Montcornet, était un gendre du marquis de Troisville, oncle de la comtesse, le comte de Castéran. Le préfet reçut Montcornet comme un parent, et lui dit gracieusement de conserver ses habitudes à la préfecture. Après avoir écouté les plaintes du général, le comte de Castéran pria l'évêque, le procureur général, le colonel de la gendarmerie, le conseiller Sarcus et le général commandant la division à déjeuner pour le lendemain.

Le procureur général, le baron Bourlac, si célèbre par les procès la Chanterie et Rifaël, était un de ces hommes acquis à tous les gouvernements et que leur dévouement au pouvoir, quel qu'il soit, rend précieux. Après avoir dû son élévation à son fanatisme pour l'empereur, il dut la conservation de son grade judiciaire à son caractère inflexible et à la conscience de métier qu'il portait dans l'accomplissement de ses devoirs. Le procureur général, qui jadis poursuivait avec acharnement les restes de la chouannerie, poursuivit les bonapartistes avec un acharnement égal. Mais les années, les tempêtes avaient adouci sa rudesse; il était devenu, comme tous les vieux diables, charmant de manières et de formes.

Le comte de Montcornet expliqua sa position, les craintes de son garde général, parla de la nécessité de faire des exemples et de soutenir la cause de la propriété.

Ces hauts fonctionnaires écoutèrent gravement, sans répondre autre chose que des banalités, comme : « Certainement, il faut que force reste à la loi. — Votre cause est celle de tous les propriétaires. — Nous y veillerons; mais la prudence est nécessaire dans les circonstances où nous nous trouvons. — Une monarchie doit faire plus

pour le peuple, que le peuple ne ferait pour lui-même, s'il était, comme en 1793, le souverain. — Le peuple souffre, nous nous devons autant à lui qu'à vous. »

L'implacable procureur général exposa tout doucement des considérations sérieuses et bienveillantes sur la situation des basses classes, qui eussent prouvé à nos futurs utopistes que les fonctionnaires de l'ordre élevé savaient déjà les difficultés du problème à résoudre par la société moderne.

Il n'est pas inutile de dire ici qu'à cette époque de la Restauration, des collisions sanglantes avaient eu lieu sur plusieurs points du royaume, précisément à cause du pillage des bois et des droits abusifs que les paysans de quelques communes s'étaient arrogés. Le ministère, la cour, n'aimaient ni ces sortes d'émeutes, ni le sang que faisait couler la répression, heureuse ou malheureuse. Tout en sentant la nécessité de sévir, on traitait les administrateurs de maladroits quand ils avaient comprimé les paysans, et ils étaient destitués s'ils faiblissaient. Aussi les préfets biaisaient-ils avec ces accidents déplorables.

Dès le début de la conversation, Sarcus le Riche avait fait au procureur général et au préfet un signe que Montcornet ne vit pas, et qui détermina l'allure de la conversation. Le procureur général connaissait la situation des esprits dans la vallée des Aigues par son subordonné Soudry.

— Je prévois une lutte terrible, avait dit le procureur du roi de la Ville-aux-Fayes à son chef, qu'il était venu voir exprès. On nous tuera des gendarmes, je le sais par mes espions. Nous aurons un méchant procès. Le jury ne nous soutiendra pas quand il se verra sous le coup de la haine des familles de vingt ou trente accusés, il ne nous accordera pas la tête des meurtriers ni les années de bagne que nous demanderons pour les complices. A peine obtiendrez-vous, en plaidant vous-même, quelques années de prison pour les plus coupables. Il vaut mieux fermer les yeux que de les ouvrir, quand, en les ouvrant, nous sommes certains d'exciter une collision qui coûtera du sang, et peut-être six mille francs de frais à l'État, sans compter l'entretien de ces gens-là au bagne. C'est cher, pour un triomphe qui certes exposera la faiblesse de la justice à tous les regards.



Incapable de soupçonner l'influence de la *médiocratie* de sa vallée, Montcornet ne parla donc pas de Gaubertin, dont la main attisait le foyer de ces renaissantes difficultés. Après le déjeuner, le procureur général prit le comte de Montcornet par le bras et l'emmena dans le cabinet du préfet. Au sortir de cette conférence, le général écrivit à la comtesse qu'il partait pour Paris et qu'il ne serait de retour que dans une semaine. On verra, par l'exécution des mesures que dicta le baron Bourlac, combien ses avis étaient sages; et, si les Aigues pouvaient échapper au *mauvais gré,* ce devait être en se conformant à la politique que le magistrat venait de conseiller secrètement au comte de Montcornet.

Quelques esprits, avides d'intérêt avant tout, accuseront ces explications de longueur; mais il est utile de faire observer ici que, d'abord, l'historien des mœurs obéit à des lois plus dures que celles qui régissent l'historien des faits; il doit rendre tout probable, même le vrai; tandis que, dans le domaine de l'histoire proprement dite, l'impossible est justifié par la raison qu'il est advenu. Les vicissitudes de la vie sociale ou privée sont engendrées par un monde de petites causes qui tiennent à tout. Le savant est obligé de déblayer les masses d'une avalanche sous laquelle ont péri des villages, pour vous montrer les cailloux détachés d'une cime qui ont déterminé la formation de cette montagne de neige. S'il ne s'agissait ici que d'un suicide, il y en a cinq cents par an dans Paris; ce mélodrame est devenu vulgaire, et chacun peut en accepter les plus brèves raisons; mais à qui fera-t-on croire que le suicide de la propriété soit jamais arrivé par un temps où la fortune semble plus précieuse que la vie? *De re vestra agitur,* disait un fabuliste; il s'agit ici des affaires de tous ceux qui possèdent quelque chose.

Songez que cette ligue de tout un canton et d'une petite ville contre un vieux général échappé, malgré son courage téméraire, aux dangers de mille combats, s'est dressée en plus d'un département contre des hommes qui voulaient y faire le bien. Cette coalition menace incessamment l'homme de génie, le grand politique, le grand agronome, tous les novateurs enfin!

Cette dernière explication, politique pour ainsi dire, rend non-seulement aux personnages du drame leur vraie physionomie, au

plus petit détail sa gravité, mais encore elle jettera de vives lumières sur cette Scène, où sont en jeu tous les intérêts sociaux.

X

MÉLANCOLIE D'UNE FEMME HEUREUSE

Au moment où le général montait en calèche pour aller à la préfecture, la comtesse arrivait à la porte d'Avonne, où, depuis dix-huit mois, le ménage de Michaud et d'Olympe était installé.

Quelqu'un qui se serait rappelé le pavillon, comme il est décrit plus haut, l'aurait cru rebâti. D'abord, les briques tombées ou mordues par le temps, le ciment qui manquait dans les joints, avaient été remplacés. L'ardoise nettoyée rendait sa gaieté à l'architecture par l'effet des balustres découpés en blanc sur ce fond bleuâtre. Les abords, désobstrués et sablés, étaient soignés par l'homme chargé d'entretenir les allées du parc. Les encadrements des croisées, les corniches, enfin toute la pierre travaillée ayant été restaurée, l'extérieur de ce monument avait repris son ancien lustre. La basse-cour, les écuries, l'étable, reportées dans les bâtiments de la faisanderie et cachées par des massifs, au lieu d'attrister le regard par leurs sales détails, mêlaient au continuel bruissement particulier aux forêts ces murmures, ces roucoulements, ces battements d'ailes, l'un des plus délicieux accompagnements de la continuelle mélodie que chante la nature. Ce lieu tenait donc à la fois au genre inculte des forêts peu pratiquées et à l'élégance d'un parc anglais. L'entourage du pavillon, en accord avec son extérieur, offrait au regard je ne sais quoi de noble, de digne et d'aimable; de même que le bonheur et les soins d'une jeune femme donnaient à l'intérieur une physionomie bien différente de celle que la brutale insouciance de Courtecuisse y imprimait naguère.

En ce moment, la saison faisait valoir toutes ses splendeurs naturelles. Les parfums de quelques corbeilles de fleurs se mariaient à la sauvage senteur des bois. Quelques prairies du parc, récemment fauchées alentour, répandaient l'odeur des foins coupés.

Lorsque la comtesse et ses deux hôtes atteignirent le bout d'une

des allées sinueuses qui débouchaient au pavillon, ils entrevirent madame Michaud assise en dehors, à sa porte, travaillant à une layette. Cette femme, ainsi posée, ainsi occupée, ajoutait au paysage un intérêt humain qui le complétait et qui, dans la réalité, est si touchant, que certains peintres ont, par erreur, essayé de le transporter dans leurs tableaux.

Ces artistes oublient que l'*esprit* d'un pays, quand il est bien rendu par eux, est si grandiose, qu'il écrase l'homme, tandis qu'une semblable scène est, dans la nature, toujours en proportion avec le personnage par le cadre dans lequel l'œil du spectateur le circonscrit. Quand le Poussin, le Raphaël de la France, a fait du paysage un accessoire dans ses *Bergers d'Arcadie,* il avait bien deviné que l'homme devient petit et misérable lorsque dans une toile la nature est le principal.

Là, c'était août dans toute sa gloire, une moisson attendue, un tableau plein d'émotions simples et fortes. Là se rencontrait réalisé le rêve de beaucoup d'hommes dont la vie inconstante et mélangée de bon et de mauvais par de violentes secousses leur a fait désirer le repos.

Disons en quelques phrases le roman de ce ménage. Justin Michaud n'avait pas répondu très-chaudement aux avances de l'illustre colonel des cuirassiers, quand Montcornet lui proposa la garde des Aigues : il pensait alors à reprendre du service; mais, au milieu des pourparlers et des propositions qui le conduisirent à l'hôtel Montcornet, il y vit la première femme de madame. Cette jeune femme, confiée à la comtesse par d'honnêtes fermiers des environs d'Alençon, avait quelques espérances de fortune, vingt ou trente mille francs, une fois tous les héritages venus. Comme beaucoup de cultivateurs qui se sont mariés jeunes et dont les ancêtres vivent, le père et la mère, se trouvant dans la gêne et ne pouvant donner aucune éducation à leur fille aînée, l'avaient placée auprès de la jeune comtesse. Madame de Montcornet fit apprendre la couture, les modes à mademoiselle Olympe Charel, ordonna de la servir à part, et fut récompensée de ces égards par un de ces attachements absolus si nécessaires aux Parisiens.

Olympe Charel, jolie Normande, d'un blond à tons dorés, légèrement grasse, d'une figure animée par un œil spirituel, et remar-

quable par un nez de marquise, fin et courbé, par un air virginal malgré sa taille cambrée à l'espagnole, offrait toutes les distinctions qu'une jeune fille née immédiatement au-dessus du peuple peut gagner dans le rapprochement que sa maîtresse daigne permettre. Convenablement mise, d'un maintien et d'une tournure décents, elle s'exprimait bien. Michaud fut donc facilement pris, surtout en apprenant que la fortune de sa belle serait assez considérable un jour. Les difficultés vinrent de la comtesse, qui ne voulait pas se séparer d'une fille si précieuse; mais, lorsque Montcornet eut expliqué sa situation aux Aigues, le mariage n'éprouva plus de retard que par la nécessité de consulter les parents, dont le consentement fut promptement donné.

Michaud, à l'exemple de son général, regarda sa jeune femme comme un être supérieur auquel il fallait obéir militairement, sans arrière-pensée. Il trouva dans cette quiétude et dans sa vie occupée au dehors les éléments du bonheur que souhaitent les soldats en quittant leur métier : assez de travail pour ce que le corps en exige, assez de fatigue pour pouvoir goûter les charmes du repos. Malgré son intrépidité connue, Michaud n'avait jamais reçu de blessure grave, il n'éprouvait aucune de ces douleurs qui doivent aigrir l'humeur des vétérans; comme tous les êtres réellement forts, il avait l'humeur égale; sa femme l'aima donc absolument. Depuis leur arrivée au pavillon, cet heureux ménage savourait les douceurs de sa lune de miel, en harmonie avec la nature, avec l'art dont les créations l'entouraient : circonstance assez rare ! Les choses autour de nous ne concordent pas toujours avec la situation de nos âmes.

En ce moment, c'était si joli, que la comtesse arrêta Blondet et l'abbé Brossette, car ils pouvaient voir la charmante madame Michaud sans être vus par elle.

— Quand je me promène, je viens toujours dans cette partie du parc, dit-elle tout bas. Je me plais à contempler le pavillon et ses deux tourtereaux, comme on aime à voir un beau site.

Et elle s'appuya significativement sur le bras d'Émile Blondet pour lui faire partager des sentiments d'une finesse qu'on ne saurait exprimer, mais que les femmes devineront.

— Je voudrais être portier aux Aigues ! répondit Blondet en sou-

riant... Eh bien, qu'avez-vous? reprit-il en voyant une expression de tristesse amenée par ces mots sur les traits de la comtesse.

— Rien.

C'est toujours quand les femmes ont quelque pensée importante qu'elles disent hypocritement : « Je n'ai rien. »

— Mais nous pouvons être en proie à des idées qui vous semblent légères, et qui, pour nous, sont terribles. Moi aussi, j'envie le sort d'Olympe...

— Dieu vous entende! dit l'abbé Brossette en souriant pour ôter à ce mot toute sa gravité.

Madame de Montcornet devint inquiète en apercevant dans la pose et sur le visage d'Olympe une expression de crainte et de tristesse. A la manière dont une femme tire son fil à chaque point, une autre femme en surprend les pensées. En effet, quoique vêtue d'une jolie robe rose, la tête nue et soigneusement coiffée en cheveux, la femme du garde général ne roulait pas des pensées en accord avec sa mise, avec cette belle journée, avec son ouvrage. Son beau front, son regard, perdu par instants sur le sable ou dans les feuillages qu'elle ne voyait point, offraient d'autant plus naïvement l'expression d'une anxiété profonde, qu'elle ne se savait pas observée.

— Et je l'enviais!... Qui peut assombrir ses idées?... dit la comtesse au curé.

— Madame, répondit tout bas l'abbé Brossette, expliquez donc comment, au milieu des félicités parfaites, l'homme est toujours saisi de pressentiments vagues, mais sinistres?

— Curé, remarqua Blondet en souriant, vous vous permettez des réponses d'évêque!... *Rien n'est volé, tout se paye!* a dit Napoléon.

— Une telle maxime dite par cette bouche impériale prend des proportions égales à celles de la société, répliqua l'abbé.

— Eh bien, Olympe, qu'as-tu, ma fille? dit la comtesse en s'avançant vers son ancienne domestique. Tu sembles rêveuse, triste... Y aurait-il une bouderie dans le ménage?

Madame Michaud, en se levant, avait déjà changé de visage.

— Mon enfant, dit Émile Blondet avec un accent paternel, je voudrais bien savoir qui peut assombrir votre front, quand nous sommes dans ce pavillon presque aussi bien logés que le comte

d'Artois aux Tuileries? Vous avez ici l'air d'un nid de rossignols dans un fourré! N'avons-nous pas pour mari le plus brave garçon de la jeune garde, un bel homme, et qui nous aime à en perdre la tête? Si j'avais connu les avantages que Montcornet vous accorde ici, j'aurais quitté mon état de *tartinier* pour devenir garde général, moi!

— Ce n'est pas la place d'un homme qui a votre talent, monsieur, répondit Olympe en souriant à Blondet comme à une personne de connaissance.

— Qu'as-tu donc, ma chère petite? dit la comtesse.

— Mais, madame, j'ai peur...

— Peur! de quoi? demanda vivement la comtesse, à qui ce mot rappela Mouche et Fourchon.

— Peur des loups? dit Émile en faisant à madame Michaud un signe qu'elle ne comprit pas.

— Non, monsieur, des paysans. Moi qui suis née dans le Perche, où il y a bien quelques méchantes gens, je ne crois pas qu'il y en ait autant et de si méchantes que dans ce pays-ci. Je n'ai pas l'air de me mêler des affaires de Michaud; mais il se défie assez des paysans pour s'armer même en plein jour, s'il traverse la forêt. Il dit à ses hommes d'être toujours sur le qui-vive. Il rôde de temps en temps par ici des figures qui n'annoncent rien de bon. L'autre jour, j'étais le long du mur, à la source du petit ruisseau sablé qui vient au bois, et qui passe, à cinq cents pas d'ici, dans le parc, par une grille, et qu'on nomme la source d'Argent à cause des paillettes qu'on dit y avoir été semées par Bouret... Vous savez, madame?... Eh bien, j'ai entendu deux femmes qui lavaient leur linge à l'endroit où le ruisseau traverse l'allée de Conches; elles ne me savaient pas là. De là, l'on voit notre pavillon; ces deux vieilles se le sont montré. « En a-t-on dépensé de l'argent, disait l'une, pour celui qui a remplacé le bonhomme Courtecuisse! — Ne faut-il pas bien payer un homme qui se charge de tourmenter le pauvre monde comme ça? répondit l'autre. — Il ne le tourmentera pas longtemps, a répliqué la première, il faudra que ça finisse. Après tout, nous avons le droit de faire du bois. Défunt madame des Aigues nous laissait fagoter. Il y a de ça trente ans : ainsi c'est établi. — Nous verrons comment les choses se passeront l'hiver

prochain, a repris la seconde. Mon homme a bien juré par ses grands dieux que toute la gendarmerie de la terre ne nous empêcherait pas d'aller au bois, qu'il irait lui-même, et que tant pis!... — Pardi! faut bien que nous ne mourions pas de froid et que nous cuisions notre pain, a fait la première. Ils ne manquent de rien, eux autres! La petite femme de ce gueux de Michaud sera soignée, allez!... » Enfin, madame, elles ont dit des horreurs de moi, de vous, de M. le comte... Elles ont fini par dire qu'on brûlerait d'abord les fermes, et puis le château...

— Bah! dit Émile, propos de laveuses! On volait le général, et on ne le volera plus. Ces gens-là sont furieux, voilà tout! Songez donc que le gouvernement est toujours le plus fort partout, même en Bourgogne. En cas de mutinerie, on ferait venir, s'il le fallait, tout un régiment de cavalerie.

Le curé fit en arrière de la comtesse des signes à madame Michaud pour l'engager à taire ses craintes, qui sans doute étaient un effet de la seconde vue que donne la passion vraie. Exclusivement occupée d'un seul être, l'âme finit par embrasser le monde moral qui l'entoure et y voit les éléments de l'avenir. Dans son amour, une femme éprouve les pressentiments qui, plus tard, éclairent sa maternité. De là certaines mélancolies, certaines tristesses inexplicables qui surprennent les hommes, tous distraits d'une pareille concentration par les grands soins de la vie, par leur activité continuelle. Tout amour vrai devient pour la femme une contemplation active plus ou moins lucide, plus ou moins profonde, selon les caractères.

— Allons, mon enfant, montre ton pavillon à M. Émile, dit la comtesse, devenue si pensive qu'elle oublia la Péchina, pour qui cependant elle était venue.

L'intérieur du pavillon restauré se trouvait en harmonie avec son splendide extérieur. Au rez-de-chaussée, en y rétablissant les divisions primitives, l'architecte envoyé de Paris avec des ouvriers, grief vivement reproché par les gens de la Ville-aux-Fayes au bourgeois des Aigues, avait ménagé quatre pièces. D'abord, une antichambre au fond de laquelle tournait un vieil escalier de bois à balustres et derrière laquelle s'étendait une cuisine; puis, de chaque côté de l'antichambre, une salle à manger et le salon plafonné d'ar-

moiries, boisé tout en chêne devenu noir. Cet artiste, choisi par madame de Montcornet pour la restauration des Aigues, eut soin de mettre en harmonie le mobilier de ce salon avec les décors anciens.

A cette époque, la mode ne donnait pas encore de valeur exagérée aux débris des siècles passés. Les fauteuils en noyer sculpté, les chaises à dos élevé et garnies en tapisserie, les consoles, les horloges, les hautes lisses, les tables, les lustres enfouis chez les revendeurs d'Auxerre et de la Ville-aux-Fayes étaient de cinquante pour cent meilleur marché que les meubles de pacotille du faubourg Saint-Antoine. L'architecte avait donc acheté deux ou trois charretées de vieilleries bien choisies, qui, réunies à ce qui fut mis hors de service au château, fit du salon de la porte d'Avonne une espèce de création artistique. Quant à la salle à manger, il la peignit en couleur de bois, il y tendit des papiers dits écossais, et madame Michaud y mit aux fenêtres des rideaux de percale blanche à bordure verte, des chaises en acajou garnies en drap vert, deux énormes buffets et une table en acajou. Cette pièce, ornée de gravures militaires, était chauffée par un poêle en faïence de chaque côté duquel se voyaient des fusils de chasse. Ces magnificences si peu coûteuses avaient été présentées dans toute la vallée comme le dernier mot du luxe asiatique. Chose étrange ! elles excitèrent la convoitise de Gaubertin, qui, tout en promettant de mettre les Aigues en pièces, se réserva dès lors, *in petto,* ce pavillon splendide.

Au premier étage, trois chambres composaient l'habitation du ménage. On apercevait aux fenêtres des rideaux de mousseline qui rappelaient à un Parisien les dispositions et les fantaisies particulières aux exigences bourgeoises. Là, madame Michaud, livrée à elle-même, avait voulu des papiers satinés. Sur la cheminée de sa chambre, meublée de ce meuble vulgaire en acajou et en velours d'Utrecht qu'on retrouve partout, du lit à bateau et à colonnes avec la couronne d'où descendaient des rideaux de mousseline brodée, se voyait une pendule en albâtre entre deux flambeaux couverts d'une gaze et accompagnés de deux vases de fleurs artificielles sous leurs cages de verre, le présent conjugal dû maréchal des logis. Au-dessus, sous le toit, les chambres de la cuisinière, du domes-

tique et de la Péchina s'étaient ressenties de cette restauration.

— Olympe, ma fille, tu ne me dis pas tout? demanda la comtesse en entrant dans la chambre de madame Michaud et laissant sur l'escalier Émile et le curé, qui descendirent en entendant la porte se fermer.

Madame Michaud, que l'abbé Brossette avait interloquée, livra, pour se dispenser de parler de ses craintes, beaucoup plus vives qu'elle ne le disait, un secret qui rappela l'objet de sa visite à la comtesse.

— J'aime Michaud, madame, vous le savez ; eh bien, seriez-vous contente de voir près de vous, chez vous, une rivale?...

— Une rivale !

— Oui, madame : cette moricaude que vous m'avez donnée à garder aime Michaud sans le savoir, pauvre petite!... La conduite de cette enfant, longtemps un mystère pour moi, s'est éclaircie depuis quelques jours.

— A treize ans!...

— Oui, madame... Et vous avouerez qu'une femme grosse de trois mois, qui nourrira son enfant elle-même, peut avoir des craintes ; mais, pour ne pas vous les dire devant ces messieurs, je vous ai parlé de sottises sans importance, ajouta finement la généreuse femme du garde général.

Madame Michaud ne redoutait guère Geneviève Niseron, et, depuis quelques jours, elle éprouvait des frayeurs mortelles que, par méchanceté, les paysans se plaisaient à nourrir, après les avoir inspirées.

— Et à quoi t'es-tu aperçue de...?

— A rien et à tout! répondit Olympe en regardant la comtesse. Cette pauvre petite est, à m'obéir, d'une lenteur de tortue, et d'une vivacité de lézard à la moindre chose que demande Justin. Elle tremble comme une feuille au son de la voix de mon mari; elle a le visage d'une sainte qui monte au ciel quand elle le regarde; mais elle ne se doute pas de l'amour, elle ne sait pas qu'elle aime.

— Pauvre enfant! dit la comtesse avec un sourire et un accent pleins de naïveté.

— Ainsi, reprit madame Michaud après avoir répondu par un

sourire au sourire de son ancienne maîtresse, Geneviève est sombre quand Justin est dehors, et, si je lui demande à quoi elle pense, elle me répond en me disant qu'elle a peur de M. Rigou..., des bêtises !... Elle croit que tout le monde a envie d'elle, et elle ressemble à l'intérieur d'un tuyau de cheminée. Lorsque Justin bat les bois la nuit, l'enfant est inquiète autant que moi. Si j'ouvre la fenêtre en écoutant le trot du cheval de mon mari, je vois une lueur chez la Péchina, comme on la nomme, qui me prouve qu'elle veille, qu'elle l'attend ; enfin, elle ne se couche, comme moi, que lorsqu'il est rentré.

— Treize ans ! dit la comtesse, la malheureuse !...

— Malheureuse ?... répliqua Olympe. Non. Cette passion d'enfant la sauvera.

— De quoi ? demanda madame de Montcornet.

— Du sort qui attend ici presque toutes les filles de son âge. Depuis que je l'ai décrassée, elle est devenue moins laide, elle a quelque chose de bizarre, de sauvage qui saisit les hommes... Elle est si changée, que madame ne la reconnaîtrait pas. Le fils de cet infâme cabaretier du *Grand-I-vert,* Nicolas, le plus mauvais drôle de la commune, en veut à cette petite ; il la poursuit comme un gibier. S'il n'est guère croyable qu'un homme riche comme l'est M. Rigou, et qui change de servante tous les trois ans, ait pu persécuter dès l'âge de douze ans une laideron, il paraît certain que Nicolas Tonsard court après la Péchina ; Justin me l'a dit. Ce serait affreux, car les gens de ce pays-ci vivent vraiment comme des bêtes ; mais Justin, nos deux domestiques et moi, nous veillons sur la petite ; ainsi, soyez tranquille, madame ; elle ne sort jamais seule qu'en plein jour, et encore pour aller d'ici à la porte de Conches. Si, par hasard, elle tombait dans une embûche, son sentiment pour Justin lui donnerait la force et l'esprit de résister, comme les femmes qui ont une préférence savent résister à un homme haï.

— C'est pour elle que je suis venue ici, reprit la comtesse ; je ne savais pas combien il était utile pour toi que j'y vinsse ; car cette enfant n'aura pas toujours treize ans... Elle embellira, cette fille !

— Oh ! madame, reprit Olympe en souriant, je suis sûre de

Justin. Quel homme! quel cœur!... Si vous saviez quelle reconnaissance profonde il a pour son général, à qui, dit-il, il doit son bonheur! Il n'a que trop de dévouement, il risquerait sa vie comme à la guerre, et il oublie que maintenant il peut se trouver père de famille.

— Allons, je te regrettais, dit la comtesse en jetant à Olympe un regard qui la fit rougir, mais je ne regrette plus rien, je te vois heureuse... Quelle sublime et noble chose que l'amour dans le mariage! ajouta-t-elle en disant tout haut la pensée qu'elle n'avait pas osé naguère exprimer devant l'abbé Brossette.

Virginie de Troisville resta songeuse, et madame Michaud respecta son silence.

— Voyons! cette petite est probe? demanda la comtesse en se réveillant comme d'un rêve.

— Autant que moi, madame, répondit madame Michaud.

— Discrète?...

— Comme une tombe.

— Reconnaissante?...

— Ah! madame, elle a des retours d'humilité pour moi qui dénotent une nature angélique; elle vient me baiser les mains, elle me dit des mots à renverser... « Peut-on mourir d'amour? me demandait-elle avant hier. — Pourquoi me fais-tu cette question? lui ai-je dit. — C'est pour savoir si c'est une maladie! »

— Elle a dit cela?... s'écria la comtesse.

— Si je me rappelais tous ses mots, je vous en dirais bien d'autres! répondit Olympe; elle a l'air d'en savoir plus que moi.

— Crois-tu, mon enfant, qu'elle puisse te remplacer près de moi? car je ne puis me passer d'une Olympe, dit la comtesse en souriant avec une sorte de tristesse.

— Pas encore, madame, elle est trop jeune; mais, dans deux ans, oui... Puis, s'il était nécessaire qu'elle s'en allât d'ici, je vous en préviendrais. Son éducation est à faire, elle ne sait rien du monde. Le grand-père de Geneviève, le père Niseron, est un des hommes qui se laisseraient couper le cou plutôt que de mentir; il mourrait de faim auprès d'un dépôt; cela tient à ses opinions, et sa petite-fille est élevée dans ces sentiments-là. La Péchina se croirait votre égale, car le bonhomme a fait d'elle, comme il le dit,

une républicaine; de même que le père Fourchon fait de Mouche un bohémien. Moi, je ris de ces écarts; mais vous, vous pourriez vous en fâcher; elle ne vous révère que comme sa bienfaitrice et non comme une supérieure. Que voulez-vous! c'est sauvage à la façon des hirondelles... Le sang de la mère est aussi pour quelque chose dans tout cela.

— Qu'était donc sa mère?

— Madame ne connaît pas cette histoire-là? répondit Olympe. Eh bien, le fils du vieux sacristain de Blangy, un garçon superbe, à ce que m'ont dit les gens du pays, a été pris par la grande réquisition. Ce Niseron ne se trouvait encore que simple canonnier en 1809, dans un corps d'armée qui, du fond de l'Illyrie et de la Dalmatie, a eu l'ordre d'accourir par la Hongrie pour couper la retraite à l'armée autrichienne, dans le cas où l'empereur gagnerait la bataille de Wagram. C'est Michaud qui m'a raconté la Dalmatie, il y est allé. Niseron, en sa qualité de bel homme, avait conquis à Zahara le cœur d'une Monténégrine, une fille de la montagne, à qui la garnison française ne déplaisait pas. Perdue dans l'esprit de ses compatriotes, l'habitation de la ville était impossible à cette fille après le départ des Français. Zéna Kropoli, dite injurieusement la Française, a donc suivi le régiment d'artillerie; elle est revenue en France après la paix. Auguste Niseron sollicitait la permission d'épouser la Monténégrine, alors grosse de Geneviève; mais la pauvre femme est morte à Vincennes, des suites de l'accouchement, en janvier 1810. Les papiers indispensables pour qu'un mariage soit bon sont arrivés quelques jours après; Auguste Niseron a donc écrit à son père de venir chercher l'enfant, avec une nourrice du pays, et de s'en charger; il a eu bien raison, car il a été tué d'un éclat d'obus à Montereau. Inscrite sous le nom de Geneviève et baptisée à Soulanges, cette petite Dalmate a été l'objet de la protection de mademoiselle Laguerre, que cette histoire a touchée beaucoup; car il semble que ce soit dans le destin de cette enfant d'être adoptée par les maîtres des Aigues. Dans le temps, le père Niseron a reçu du château la layette et des secours en argent.

En ce moment, de la fenêtre devant laquelle la comtesse et Olympe se tenaient, ils virent Michaud abordant l'abbé Brossette et Blondet, qui se promenaient en causant dans le vaste espace

circulaire sablé qui répétait dans le parc la demi-lune extérieure.

— Où donc est-elle? dit la comtesse, tu me donnes une furieuse envie de la voir...

— Elle est allée porter du lait à mademoiselle Gaillard, à la porte de Conches; elle doit être à deux pas d'ici, car voilà plus d'une heure qu'elle est partie...

— Eh bien, je vais avec ces messieurs au-devant d'elle, dit madame de Montcornet en descendant.

Au moment où la comtesse dépliait son ombrelle, Michaud s'avança pour lui dire que le général la laissait veuve probablement pour deux jours.

— Monsieur Michaud, dit vivement la comtesse, ne me trompez pas, il se passe quelque chose de grave ici. Votre femme a peur, et, s'il y a beaucoup de gens qui ressemblent au père Fourchon, ce pays doit être inhabitable...

— Si c'était cela, madame, répondit Michaud en riant, nous ne serions pas sur nos jambes, car il est bien facile de se défaire de nous autres. Les paysans piaillent, voilà tout. Mais, quant à passer de la criaillerie au fait, du délit au crime, ils tiennent trop à la vie, à l'air des champs... Olympe vous aura rapporté des propos qui l'ont effrayée; mais elle est dans un état à s'effrayer d'un rêve, ajouta-t-il en prenant le bras de sa femme et le posant sur le sien de manière à lui dire de se taire désormais.

— Cornevin! Juliette! cria madame Michaud, qui vit bientôt la tête de sa vieille cuisinière à la croisée, je vais à deux pas; veillez au pavillon.

Deux chiens énormes, qui se mirent à hurler, montrèrent que l'effectif de la garnison de la porte d'Avonne était assez considérable. En entendant les chiens, Cornevin, un vieux Percheron, le père nourricier d'Olympe, sortit du massif et fit voir une de ces têtes comme il ne s'en fabrique que dans le Perche. Cornevin avait dû chouanner en 1794 et 1799.

Tout le monde accompagna la comtesse dans celle des six allées de la forêt qui menait directement à la porte de Conches, et que traversait la source d'Argent. Madame de Montcornet allait en avant, avec Blondet. Le curé, Michaud et sa femme se parlaient à

voix basse de la révélation qui venait d'être faite à madame de l'état du pays.

— Peut-être est-ce providentiel, disait le curé; car, si madame le veut, nous arriverons, à force de bienfaits et de douceur, à changer ces gens-là...

A six cents pas environ du pavillon, au-dessous du ruisseau, la comtesse aperçut dans l'allée une cruche rouge cassée et du lait répandu.

— Qu'est-il arrivé à la petite?... dit-elle en appelant Michaud et sa femme, qui retournaient au pavillon.

— Un malheur comme à Perrette, lui répondit Émile Blondet.

— Non, la pauvre enfant a été surprise et poursuivie, car la cruche a été jetée sur le côté, dit l'abbé Brossette en examinant le terrain.

— Oh! c'est bien là le pied de la Péchina, dit Michaud. L'empreinte des pieds tournés vivement révèle une sorte de terreur subite. La petite s'est élancée violemment du côté du pavillon en voulant y retourner.

Tout le monde suivait les traces montrées du doigt par le garde général, qui marchait en les observant, et qui s'arrêta dans le milieu de l'allée, à cent pas de la cruche cassée, à l'endroit où cessaient les marques des pieds de la Péchina.

— Là, reprit-il, elle s'est dirigée vers l'Avonne; peut-être était-elle cernée du côté du pavillon.

— Mais, s'écria madame Michaud, il y a plus d'une heure qu'elle est absente!

Une même terreur se peignit sur toutes les figures. Le curé courut vers le pavillon en examinant l'état du chemin, pendant que Michaud, mû par la même pensée, remonta l'allée vers Conches.

— Oh! mon Dieu, elle est tombée là, dit Michaud en revenant de l'endroit où cessaient les empreintes vers la source d'Argent à celui où elles cessaient également au milieu de l'allée, en montrant une place. Tenez!...

Tout le monde vit, en effet, sur le sable de l'allée la trace d'un corps étendu.

— Les empreintes qui vont vers le bois sont celles de pieds chaussés de semelles en tricot,... dit le curé.

— C'est des pieds de femme, dit la comtesse.

— Et là-bas, à l'endroit de la cruche cassée, les empreintes sont celles des pieds d'un homme, ajouta Michaud.

— Je ne vois pas trace de deux pieds différents, dit le curé, qui suivit jusqu'au bois la trace des chaussures de femme.

— Elle aura certes été prise et emportée dans le bois! s'écria Michaud.

— Si c'est un pied de femme, ce serait inexplicable, s'écria Blondet.

— Ce sera quelque plaisanterie de ce monstre de Nicolas, dit Michaud; depuis quelques jours, il guette la Péchina. Ce matin, je me suis tenu pendant deux heures sous le pont d'Avonne pour surprendre mon drôle, qu'une femme aura peut-être aidé dans son entreprise.

— C'est affreux! dit la comtesse.

— Ils croient plaisanter, ajouta le curé d'un ton amer et triste.

— Oh! la Péchina ne se laissera pas arrêter! dit le garde général, elle est capable d'avoir traversé l'Avonne à la nage... Je vais visiter les bords de la rivière. — Toi, ma chère Olympe, retourne au pavillon. — Et vous, messieurs, ainsi que madame, promenez-vous dans l'allée vers Conches.

— Quel pays! dit la comtesse.

— Il y a des mauvais garnements partout, observa Blondet.

— Est-il vrai, monsieur le curé, demanda madame de Montcornet, que j'aie sauvé cette petite des griffes de Rigou?

— Toutes les jeunes filles au-dessous de quinze ans que vous voudrez recueillir au château seront arrachées à ce monstre, répondit l'abbé Brossette. En essayant d'attirer cette enfant chez lui, dès l'âge le plus tendre, madame, l'apostat voulait satisfaire à la fois et son libertinage et sa vengeance. En prenant le père Niseron pour sacristain, j'ai pu faire comprendre à ce bonhomme les intentions de Rigou, qui lui parlait de réparer les torts de son oncle, mon prédécesseur à la cure. C'est un des griefs de l'ancien maire contre moi, sa haine en est accrue... Le père Niseron a déclaré solennellement à Rigou qu'il le tuerait s'il arrivait malheur à Geneviève, et il l'a rendu responsable de toute atteinte à l'honneur de cette enfant. Je ne serais pas éloigné de voir dans la poursuite de Nicolas Ton-

sard quelque infernale combinaison de cet homme, qui se croit tout permis ici.

— Il ne craint donc pas la justice? dit Blondet.

— D'abord, il est le beau-père du procureur du roi, répondit le curé, qui fit une pause. Puis vous ne soupçonnez pas, reprit-il, l'insouciance profonde de la police cantonale et du parquet à l'égard de ces gens-là. Pourvu que les paysans ne brûlent pas les fermes, qu'ils n'assassinent pas, qu'ils n'empoisonnent pas et qu'ils payent leurs contributions, on les laisse faire ce qu'ils veulent entre eux; et, comme ils sont sans principes religieux, il se passe des choses affreuses. De l'autre côté du bassin de l'Avonne, les vieillards impotents tremblent de rester à la maison, car alors on ne leur donne plus à manger; aussi vont-ils aux champs tant que leurs jambes peuvent les porter; s'ils se couchent, ils savent très-bien que c'est pour mourir faute de nourriture. M. Sarcus, le juge de paix, dit que, si l'on faisait le procès à tous les criminels, l'État se ruinerait en frais de justice.

— Mais il y voit clair, ce magistrat-là! s'écria Blondet.

— Ah! monseigneur connaissait bien la situation de cette vallée et surtout l'état de cette commune, dit en continuant le curé. La religion peut seule réparer tant de maux, la loi me semble impuissante, modifiée comme elle l'est...

Le curé fut interrompu par des cris partant du bois, et la comtesse, précédée d'Émile et de l'abbé, s'y enfonça courageusement en courant dans la direction indiquée par les cris.

XI

L'OARISTYS, DIX-HUITIÈME ÉGLOGUE DE THÉOCRITE PEU GOÛTÉE EN COUR D'ASSISES

La sagacité du sauvage, que son nouveau métier avait développée chez Michaud, jointe à la connaissance des passions et des intérêts de la commune de Blangy, venait d'expliquer en partie une troisième idylle dans le genre grec, que les villageois pauvres comme les Tonsard et les quadragénaires riches comme Rigou traduisent,

selon le mot classique, *librement*, au fond des campagnes.

Nicolas, second fils de Tonsard, avait amené, lors du tirage, un mauvais numéro. Deux ans auparavant, grâce à l'intervention de Soudry, de Gaubertin, de Sarcus le Riche, le frère aîné de Nicolas Tonsard fut réformé comme impropre au service militaire, à cause d'une prétendue maladie dans les muscles du bras droit; mais, comme, depuis, Jean-Louis avait manié les instruments les plus aratoires avec une facilité très-remarquée, il se fit une sorte de rumeur à cet égard dans le canton.

Soudry, Rigou, Gaubertin, les protecteurs de cette famille, avertirent alors le cabaretier qu'il ne fallait pas essayer de soustraire le grand et fort Nicolas à la loi du recrutement. Néanmoins, le maire de la Ville-aux-Fayes et Rigou sentaient si vivement la nécessité d'obliger les hommes hardis et capables de mal faire, habilement dirigés par eux contre les Aigues, que Rigou donna quelque espérance à Tonsard et à son fils.

Ce moine défroqué, chez qui Catherine, excessivement dévouée à son frère, allait de temps en temps, conseilla de s'adresser à la comtesse et au général.

— Il ne sera peut-être pas fâché de vous rendre ce service pour vous amadouer, et ce sera tout autant de pris sur l'ennemi, dit à Catherine le terrible beau-père du procureur du roi. Si le Tapissier vous refuse, eh bien, nous verrons.

Dans les prévisions de Rigou, le refus du général devait augmenter par un fait nouveau les torts du grand propriétaire envers les paysans, et valoir à la coalition un nouveau motif de reconnaissance de la part de Tonsard, dans le cas où son esprit retors fournirait à l'ancien maire un moyen de libérer Nicolas.

Nicolas, qui devait passer sous peu de jours au conseil de révision, fondait peu d'espoir sur la protection du général, à raison des griefs des Aigues contre la famille Tonsard. Sa passion, ou pour mieux dire son entêtement, son caprice pour la Péchina, furent tellement excités à l'idée de ce départ, qui ne lui laissait plus le temps de la séduire, qu'il voulut essayer de la violence.

Le mépris que cette enfant témoignait à son persécuteur, outre une résistance pleine d'énergie, avait allumé chez le lovelace du *Grand-I-vert* une haine dont la fureur égalait celle de son désir.

Depuis trois jours, il guettait la Péchina; de son côté, la pauvre enfant se savait guettée. Il existait entre Nicolas et sa proie la même entente qu'entre le chasseur et le gibier. Quand la Péchina s'avançait de quelques pas au delà de la grille, elle apercevait la tête de Nicolas dans une des allées parallèles aux murs du parc, ou sur le pont d'Avonne. Elle aurait bien pu se soustraire à cette odieuse poursuite en s'adressant à son grand-père; mais toutes les filles, même les plus naïves, par une étrange peur, instinctive peut-être, tremblent, en ces sortes d'aventures, de se confier à leurs protecteurs naturels.

Geneviève avait entendu le père Niseron faisant le serment de tuer un homme, quel qu'il fût, qui *toucherait* à sa petite-fille; tel fut son mot. Le vieillard croyait cette enfant gardée par l'auréole blanche que soixante et dix ans de probité lui valaient. La perspective de drames terribles épouvante assez les imaginations ardentes des jeunes filles, sans qu'il soit besoin de plonger au fond de leurs cœurs pour en rapporter les nombreuses et curieuses raisons qui leur mettent alors le cachet du silence sur les lèvres.

Au moment d'aller porter le lait que madame Michaud envoyait à la fille de Gaillard, le garde de la porte de Conches, dont la vache avait fait un veau, la Péchina ne se hasarda point sans procéder à une enquête, comme une chatte qui s'aventure hors de sa maison. Elle ne vit pas trace de Nicolas; elle écouta le silence, comme dit le poëte, et, n'entendant rien, elle pensa qu'à cette heure le drôle était à l'ouvrage. Les paysans commençaient à couper leurs seigles, car ils moissonnent les premiers leurs parcelles, afin de pouvoir gagner les fortes journées données aux moissonneurs. Mais Nicolas n'était pas homme à pleurer la paye de deux jours, d'autant plus qu'il quittait le pays après la foire de Soulanges, et que, devenir soldat, c'est pour le paysan entrer dans une nouvelle vie.

Quand la Péchina, sa cruche sur la tête, parvint à la moitié de son chemin, Nicolas dégringola comme un chat sauvage du haut d'un orme où il s'était caché dans le feuillage, et tomba comme la foudre aux pieds de la Péchina, qui jeta sa cruche et se fia, pour gagner le pavillon, à son agilité. A cent pas de là, Catherine Tonsard, qui faisait le guet, déboucha du bois et heurta si violemment

la Péchina, qu'elle la jeta par terre. La violence du coup étourdit l'enfant; Catherine la releva, la prit dans ses bras et l'emmena dans le bois, au milieu d'une petite prairie où bouillonne la source d'Argent.

Catherine, grande et forte, en tout point semblable aux filles que les sculpteurs et les peintres prennent, comme jadis la République, pour modèle de la Liberté, charmait la jeunesse de la vallée d'Avonne par ce même sein volumineux, ces mêmes jambes musculeuses, cette même taille à la fois robuste et flexible, ces bras charnus, cet œil allumé d'une paillette de feu; par l'air fier, les cheveux tordus à grosses poignées, le front masculin, la bouche rouge, aux lèvres retroussées par un sourire quasi féroce qu'Eugène Delacroix et David (d'Angers) ont tous deux admirablement saisi et représenté. Image du peuple, l'ardente et brune Catherine vomissait des insurrections par ses yeux d'un jaune clair, pénétrants et d'une insolence soldatesque. Elle tenait de son père une violence telle, que toute la famille, excepté Tonsard, la craignait dans le cabaret.

— Eh bien, comment te trouves-tu, ma vieille? dit Catherine à la Péchina.

Catherine avait assis à dessein sa victime sur un tertre d'une faible élévation, auprès de la source, où elle lui fit reprendre ses sens avec une affusion d'eau froide.

— Où suis-je?... demanda la petite en levant ses beaux yeux noirs, par où vous eussiez dit qu'il passait un rayon de soleil.

— Ah! sans moi, répondit Catherine, tu serais morte...

— Merci, dit la petite encore tout étourdie. Que m'est-il donc arrivé?

— Tu as butté contre une racine et tu t'es étalée à quatre pas, jetée comme une balle... Ah! courais-tu!... tu te lançais comme une perdue.

— C'est ton frère qui est la cause de cet accident, dit la Péchina en se rappelant avoir vu Nicolas.

— Mon frère? Je ne l'ai pas aperçu, dit Catherine. Et qu'est-ce qu'il t'a donc fait, mon pauvre Nicolas, pour que tu en aies peur comme d'un loup-garou? N'est-il pas plus beau que ton M. Michaud?

— Oh! dit superbement la Péchina.

— Va, ma petite, tu te prépares des malheurs en aimant ceux qui nous persécutent! Pourquoi n'es-tu donc pas de notre côté?

— Pourquoi ne mettez-vous jamais les pieds à l'église? et pourquoi volez-vous nuit et jour? demanda l'enfant.

— Te laisserais-tu donc prendre aux raisons des bourgeois!... répondit Catherine dédaigneusement et sans soupçonner l'attachement de la Péchina. Les bourgeois nous aiment, eux, comme ils aiment la cuisine, il leur faut de nouvelles platées tous les jours. Où donc as-tu vu des bourgeois qui nous épousent, nous autres paysannes? Vois donc si Sarcus le Riche laisse son fils libre de se marier avec la belle Gatienne Giboulard, d'Auxerre, qui pourtant est la fille d'un riche menuisier!... Tu n'es jamais allée au *Tivoli* de Soulanges, chez Socquard; viens-y : tu les verras là, les bourgeois! tu concevras alors qu'ils valent à peine l'argent qu'on leur soutire quand nous les attrapons! Viens donc cette année à la foire!

— On dit que c'est bien beau, la foire à Soulanges? s'écria naïvement la Péchina.

— Je vas te dire ce que c'est, en deux mots, reprit Catherine. On y est reluquée quand on est belle. A quoi cela sert-il donc d'être jolie comme tu l'es, si ce n'est pas pour être admirée par les hommes? Ah! quand j'ai entendu dire pour la première fois : « Quel beau brin de fille! » tout mon sang est devenu du feu. C'était chez Socquard, en pleine danse; mon grand-père, qui jouait de la clarinette, en a souri. *Tivoli* m'a paru grand et beau comme le ciel; mais c'est que, ma fille, c'est éclairé tout en quinquets en glaces, on peut se croire en paradis. Les messieurs de Soulanges, d'Auxerre et de la Ville-aux-Fayes sont tous là. Depuis cette soirée, j'ai toujours aimé l'endroit où cette phrase a sonné dans mes oreilles comme une musique militaire. On donnerait son éternité pour entendre dire cela de soi, mon enfant, par l'homme qu'on aime!...

— Mais oui, peut-être, répondit la Péchina d'un air pensif.

— Viens-y donc, écouter cette bénédiction de l'homme, elle ne te manquera pas! s'écria Catherine. Dame, il y a de la chance, quand on est brave comme toi, de rencontrer un beau sort!... Le

fils à M. Lupin, Amaury, qu'a des habits à boutons d'or, serait capable de te demander en mariage! Ce n'est pas tout, va! Si tu savais ce qu'on trouve là contre le chagrin! Tiens, le vin cuit de Socquard vous ferait oublier le plus grand des malheurs. Figure-toi que ça vous donne des rêves! on se sent plus légère!... Tu n'as jamais bu de vin cuit?... Eh bien, tu ne connais pas la vie!

Ce privilége acquis aux grandes personnes de se gargariser de temps en temps avec un verre de vin cuit excite à un si haut degré la curiosité des enfants au-dessous de douze ans, que Geneviève avait une fois trempé ses lèvres dans un petit verre de vin cuit ordonné par le médecin à son grand-père malade. Cette épreuve avait laissé dans le souvenir de la pauvre enfant une sorte de magie qui peut expliquer l'attention que Catherine obtint et sur laquelle comptait cette atroce fille pour réaliser le plan dont une partie avait déjà réussi. Sans doute, elle voulait faire arriver la victime, étourdie par sa chute, à cette ivresse morale, si dangereuse pour des filles qui vivent aux champs et dont l'imagination, privée de pâture, n'en est que plus ardente aussitôt qu'elle trouve à s'exercer. Le vin cuit, qu'elle tenait en réserve, devait achever de faire perdre la tête à sa victime.

— Qu'y a-t-il donc là dedans? demanda la Péchina.

— Toute sorte de choses!... répondit Catherine en regardant de côté pour voir si son frère arrivait: d'abord, des *machins* qui viennent des Indes, de la cannelle, des herbes qui vous changent par enchantement. Enfin, vous croyez tenir ce que vous aimez! ça vous rend heureuse! on se moque de tout.

— J'aurais peur de boire du vin cuit à la danse! dit la Péchina.

— De quoi! reprit Catherine, il n'y a pas le moindre danger: songe donc à tout ce monde qui est là. Tous les bourgeois nous regardent! Ah! c'est de ces jours qui font supporter bien des misères! Voir ça et mourir, on serait contente.

— Si M. et madame Michaud voulaient y venir!... répondit la Péchina l'œil en feu.

— Mais ton grand-père Niseron, tu ne l'as pas abandonné, ce pauvre cher homme, et il serait bien flatté de te voir adorée comme une reine... Est-ce que tu préfères ces *arminacs* de Michaud et autres à ton grand-père et aux Bourguignons? Ça n'est pas bien, de

renier son pays. Et puis, après, qu'est-ce que les Michaud auraient donc à dire, si ton grand-père t'emmenait à la fête de Soulanges?... Oh! si tu savais ce que c'est que de régner sur un homme, d'être sa folie et de pouvoir lui dire : « Va là, » comme je le dis à Godain, et qu'il y va!... « Fais cela! » et il le fait! Et tu es *atournée*, vois-tu, ma petite, à démonter la tête à un bourgeois comme le fils à M. Lupin... Dire que M. Amaury s'est amouraché de ma sœur Marie parce qu'elle est blonde, et qu'il a quasiment peur de moi... Mais toi, depuis que ces gens du pavillon t'ont requinquée, tu as l'air d'une impératrice.

Tout en faisant oublier adroitement Nicolas pour dissiper la défiance dans cette âme naïve, Catherine y distillait superfinement l'ambroisie des compliments. Sans le savoir, elle avait attaqué la plaie secrète de ce cœur. La Péchina, sans être autre chose qu'une pauvre paysanne, offrait le spectacle d'une effrayante précocité, comme beaucoup de natures destinées à finir prématurément, ainsi qu'elles ont fleuri. Produit bizarre du sang monténégrin et du sang bourguignon, conçue et portée à travers les fatigues de la guerre, elle s'était sans doute ressentie de ces circonstances. Mince, fluette, brune comme une feuille de tabac, petite, elle possédait une force incroyable, mais cachée aux yeux des paysans, à qui les mystères des organisations nerveuses sont inconnus. On n'admet pas les nerfs dans le système médical des campagnes.

A treize ans, Geneviève avait achevé sa croissance, quoiqu'elle eût à peine la taille d'une enfant de son âge. Sa figure devait-elle à son origine ou au soleil de la Bourgogne ce teint de topaze à la fois sombre et brillant, sombre par la couleur, brillant par le grain du tissu, qui prête à une petite fille un air vieux? La science médicale blâmerait peut-être de l'affirmer. Cette vieillesse anticipée du masque était rachetée par la vivacité, par l'éclat, par la richesse de lumière qui faisaient des yeux de la Péchina deux étoiles. Comme à tous ces yeux pleins de soleil, et qui veulent peut-être des abris puissants, les paupières étaient armées de cils d'une longueur presque démesurée. Les cheveux, d'un noir bleuâtre, fins et longs, abondants, couronnaient de leurs grosses nattes un front coupé comme celui de la Junon antique. Ce magnifique diadème de cheveux, ces grands yeux arméniens, ce front céleste, écrasaient la

figure. Le nez, quoique d'une forme pure à sa naissance et d'une courbe élégante, se terminait par des espèces de naseaux chevalins et aplatis. La passion retroussait parfois ces narines, et la physionomie contractait alors une expression furieuse. De même que le nez, tout le bas de la figure semblait inachevé, comme si la glaise eût manqué dans les doigts du divin sculpteur. Entre la lèvre inférieure et le menton, l'espace était si court, qu'en prenant la Péchina par le menton, on devait lui froisser les lèvres ; mais les dents ne permettaient pas de faire attention à ce défaut : vous eussiez prêté des âmes à ces petits os, brillants, vernis, bien coupés, transparents, et que laissait facilement voir une bouche trop fendue, accentuée par des sinuosités qui donnaient aux lèvres de la ressemblance avec les bizarres torsions du corail. La lumière passait si facilement à travers la conque des oreilles, qu'elle semblait rose en plein soleil. Le teint, quoique roussi, révélait une merveilleuse finesse de chair. Si, comme l'a dit Buffon, l'amour est dans le toucher, la douceur de cette peau devait être active et pénétrante comme la senteur des daturas. La poitrine, de même que le corps, effrayait par sa maigreur ; mais les pieds et les mains, d'une petitesse provoquante, accusaient une puissance nerveuse supérieure, une organisation vivace.

Ce mélange d'imperfections diaboliques et de beautés divines, harmonieux malgré tant de discordances, car il tendait à l'unité par une fierté sauvage ; puis ce défi d'une âme puissante à un faible corps écrit dans les yeux, tout rendait cette enfant inoubliable. La nature avait voulu faire de ce petit être une femme, les circonstances de la conception lui prêtèrent la figure et le corps d'un garçon. A voir cette fille étrange, un poëte lui aurait donné l'Yémen pour patrie, elle tenait de l'Afrite et du Génie des contes arabes. La physionomie de la Péchina ne mentait pas. Elle avait l'âme de son regard de feu, l'esprit de ses lèvres brillantées par ses dents prestigieuses, la pensée de son front sublime, la fureur de ses narines toujours prêtes à hennir. Aussi l'amour, comme on le conçoit dans les sables brûlants, dans les déserts, agitait-il ce cœur âgé de vingt ans, en dépit des treize ans de l'enfant du Monténégro, qui, semblable à cette cime neigeuse, ne devait jamais se parer des fleurs du printemps.

Les observateurs comprendront alors que la Péchina, chez qui la passion sortait par tous les pores, réveillât en des natures perverses la fantaisie endormie par l'abus; de même qu'à table, l'eau vous vient à la bouche à l'aspect de ces fruits contournés, troués, tachés de noir, que les gourmands connaissent par expérience, et sous la peau desquels la nature se plaît à mettre des saveurs et des parfums de choix. Pourquoi Nicolas, ce manouvrier vulgaire, pourchassait-il cette créature digne d'un poëte, quand tous les yeux de cette vallée en avaient pitié comme d'une difformité maladive? Pourquoi Rigou, le vieillard, éprouvait-il pour elle une passion de jeune homme? Qui des deux était jeune ou vieillard? Le jeune paysan était-il aussi blasé que le vieil usurier? Comment les deux extrêmes de la vie se réunissaient-ils dans un commun et sinistre caprice? La force qui finit ressemble-t-elle à la force qui commence? Les déréglements de l'homme sont des abîmes gardés par des sphinx: ils commencent et se terminent presque tous par des questions sans réponse.

On doit concevoir maintenant cette exclamation : *Piccina!...* échappée à la comtesse quand, sur le chemin, elle vit Geneviève, l'année précédente, ébahie à l'aspect d'une calèche et d'une femme mise comme madame de Montcornet. Cette fille, presque avortée, d'une énergie monténégrine, aimait le grand, le beau, le noble garde général, mais comme les enfants de cet âge savent aimer quand elles aiment, c'est-à-dire avec la rage d'un désir enfantin, avec les forces de la jeunesse, avec le dévouement qui, chez les vraies vierges, enfantent de divines poésies. Catherine venait donc de passer ses grossières mains sur les cordes les plus sensibles de cette harpe, toutes montées à casser. Danser sous les yeux de Michaud, aller à la fête de Soulanges, y briller, s'inscrire dans le souvenir de ce maître adoré!... Quelles idées! Les lancer dans cette tête volcanique, n'était-ce pas jeter des charbons allumés sur de la paille exposée au soleil d'août?

— Non, Catherine, répondit la Péchina; je suis laide, chétive : mon lot est de vivre dans un coin, de rester fille, seule au monde.

— Les hommes aiment les *chétiotes,* reprit Catherine. Tu me vois bien, moi? dit-elle en montrant ses deux bras, je plais à Godain, qui est une vraie *guernouille;* je plais à ce petit Charles, qui accom-

pagne le comte ; mais le fils Lupin a peur de moi. Je te le répète, c'est les petits hommes qui m'aiment et qui disent à la Ville-aux-Fayes ou à Soulanges : « Le beau brin de fille ! » en me voyant passer. Eh bien, toi, tu plairas aux beaux hommes...

— Ah ! Catherine, si c'est vrai, cela !... s'écria la Péchina ravie.

— Mais enfin, c'est si vrai, que Nicolas, le plus bel homme du canton, est fou de toi ; il en rêve, il en perd l'esprit, et il est aimé de toutes les filles. C'est un fier gars !... Si tu mets une robe blanche et des rubans jaunes, tu seras la plus belle chez Socquard, le jour de Notre-Dame, à la face de tout le beau monde de la Ville-aux-Fayes. Voyons, veux-tu ?... Tiens, je coupais l'herbe, là, pour nos vaches : j'ai dans ma gourde un peu de vin cuit que m'a donné Socquard ce matin, dit-elle en voyant dans les yeux de la Péchina cette expression délirante que connaissent toutes les femmes ; je suis bonne enfant, nous allons le partager,... tu te croiras aimée...

Pendant cette conversation, en choisissant les touffes d'herbe pour poser ses pieds, Nicolas s'était glissé sans bruit jusqu'au tronc d'un gros chêne peu distant du tertre où sa sœur avait assis la Péchina. Catherine, qui, de moment en moment, jetait les yeux autour d'elle, finit par apercevoir son frère en allant prendre la gourde au vin cuit.

— Tiens, commence, dit-elle à la petite.

— Ça me brûle, s'écria Geneviève en rendant la gourde à Catherine après en avoir bu deux gorgées.

— Bête ! tiens, répondit Catherine en vidant d'un trait ce flacon rustique, v'là comme ça passe ! c'est un rayon de soleil qui vous luit dans l'estomac !

— Et moi qui devrais avoir porté mon lait à mademoiselle Gaillard !... s'écria la Péchina. Nicolas m'a fait une peur...

— Tu n'aimes donc pas Nicolas ?

— Non, répondit la Péchina. Qu'a-t-il à me poursuivre ? Il ne manque pourtant pas de créatures de bonne volonté.

— Mais s'il te préfère à toutes les filles de la vallée, ma petite...

— J'en suis fâchée pour lui, dit-elle.

— On voit bien que tu ne le connais pas, reprit Catherine.

Avec une rapidité foudroyante, Catherine Tonsard, en disant cette horrible phrase, saisit la Péchina par la taille, la renversa sur

l'herbe, la priva de toute sa force en la mettant à plat, et la maintint dans cette dangereuse position. En apercevant son odieux persécuteur, l'enfant se mit à crier à pleins poumons, et envoya Nicolas à cinq pas de là d'un coup de pied donné dans le ventre; puis elle se renversa sur elle-même comme un acrobate avec une dextérité qui trompa les calculs de Catherine, et elle se releva pour fuir. Catherine, restée à terre, étendit la main, prit la Péchina par le pied, la fit tomber tout de son long la face contre terre. Cette chute affreuse arrêta les cris incessants de la courageuse Monténégrine. Nicolas, qui, malgré la violence du coup, s'était remis, revint furieux et voulût saisir sa victime. Dans ce danger, quoique étourdie par le vin, l'enfant saisit Nicolas à la gorge et la lui serra par une étreinte de fer.

— Elle m'étrangle!... au secours, Catherine! cria Nicolas d'une voix qui passait péniblement par le larynx.

La Péchina jetait aussi des cris perçants; Catherine essaya de les étouffer en mettant une main sur la bouche de l'enfant, qui la mordit au sang. Ce fut alors que Blondet, la comtesse et le curé se montrèrent sur la lisière du bois.

— Voilà les bourgeois des Aigues, dit Catherine en aidant Geneviève à se relever.

— Veux-tu vivre? dit Nicolas Tonsard à l'enfant, d'une voix rauque.

— Après? fit la Péchina.

— Dis-leur que nous jouions, et je te pardonne, répondit Nicolas d'un air sombre.

— Mâtine! le diras-tu?... répéta Catherine, dont le regard fut encore plus terrible que la menace meurtrière de Nicolas.

— Oui, si vous me laissez tranquille, répliqua l'enfant. D'ailleurs, je ne sortirai plus sans mes ciseaux.

— Tu te tairas, ou je te flanquerai dans l'Avonne, dit la féroce Catherine.

— Vous êtes des monstres!... cria le curé; vous mériteriez d'être arrêtés et envoyés en cour d'assises...

— Ah çà! que faites-vous dans vos salons, vous autres? demanda Nicolas en regardant la comtesse et Blondet, qui frémirent. Vous jouez, n'est-ce pas? Eh bien, les champs sont à nous, on ne peut

pas toujours travailler, nous jouions!... Demandez à ma sœur et à la Péchina.

— Comment vous battez-vous donc, si c'est comme cela que vous jouez? s'écria Blondet.

Nicolas jeta sur Blondet un regard d'assassin.

— Parle donc! dit Catherine en prenant la Péchina par l'avant-bras et en le lui serrant à y laisser un bracelet bleu, n'est-ce pas nous nous amusions?...

— Oui, madame, nous nous amusions, dit l'enfant épuisée par le déploiement de ses forces, et qui s'affaissa sur elle-même comme si elle allait s'évanouir.

— Vous l'entendez, madame, dit effrontément Catherine en lançant à la comtesse un de ces regards de femme à femme qui valent des coups de poignard.

Elle prit le bras de son frère, et tous deux ils s'en allèrent, sans s'abuser sur les idées qu'ils avaient inspirées à ces trois personnages. Nicolas se retourna deux fois, et deux fois il rencontra le regard de Blondet, qui toisait ce grand drôle, haut de cinq pieds huit pouces, d'une coloration vigoureuse, à cheveux noirs, crépus, large des épaules, et dont la physionomie, assez douce, offrait sur les lèvres et autour de la bouche des traits où se devinait la cruauté particulière aux voluptueux et aux fainéants. Catherine balançait sa jupe blanche à raies bleues avec une sorte de coquetterie perverse.

— Caïn et sa femme! dit Blondet au curé.

— Vous ne savez pas à quel point vous rencontrez juste, répliqua l'abbé Brossette.

— Ah! monsieur le curé, que feront-ils de moi? dit la Péchina quand le frère et la sœur furent à une distance où sa voix ne pouvait être entendue.

La comtesse, devenue blanche comme son mouchoir, éprouvait un saisissement tel, qu'elle n'entendait ni Blondet, ni le curé, ni la Péchina.

— C'est à faire fuir un paradis terrestre,... dit-elle enfin. Mais, avant tout, sauvons cette enfant de leurs griffes.

— Vous aviez raison, cette enfant est tout un poëme, un poëme vivant! dit tout bas Blondet à la comtesse.

En ce moment, la Monténégrine se trouvait dans l'état où le

corps et l'âme fument, pour ainsi dire, après l'incendie d'une colère qui a fait lancer à toutes les facultés intellectuelles et physiques leur somme de force. C'est une splendeur inouïe, suprême, qui ne jaillit que sous la pression d'un fanatisme, la résistance ou la victoire, celle de l'amour ou du martyre. Partie avec une robe à filets alternativement bruns et jaunes, avec une collerette qu'elle plissait elle-même en se levant de bonne heure, l'enfant ne s'était pas encore aperçue du désordre de sa robe souillée de terre, de sa collerette chiffonnée. En sentant ses cheveux déroulés, elle chercha son peigne. Ce fut dans ce premier mouvement de trouble que Michaud, également attiré par les cris, se rendit sur le lieu de la scène. En voyant son dieu, la Péchina retrouva toute son énergie.

— Il ne m'a seulement pas touchée, monsieur Michaud! s'écria-t-elle.

Ce cri, le regard et le mouvement qui en furent un éloquent commentaire en apprirent en un instant à Blondet et au curé plus que madame Michaud n'en avait dit à la comtesse sur la passion de cette étrange fille pour le garde général, qui ne s'en apercevait pas.

— Le misérable! s'écria Michaud.

Et, par ce geste involontaire, impuissant, qui échappe aux fous comme aux sages, il menaça du poing Nicolas, dont la haute stature faisait ombre dans le bois où il s'engageait avec sa sœur.

— Vous ne jouiez donc pas? dit l'abbé Brossette en jetant un fin regard à la Péchina.

— Ne la tourmentez pas, dit la comtesse, et rentrons.

La Péchina, quoique brisée, puisa dans sa passion assez de force pour marcher : son maître adoré la regardait! La comtesse suivait Michaud dans un de ces sentiers connus seulement des braconniers et des gardes, où l'on ne peut aller deux de front, mais qui menait droit à la porte d'Avonne.

— Michaud, dit-elle au milieu du bois, il faut trouver un moyen de débarrasser le pays de ce méchant garnement, car cette enfant est peut-être menacée de mort.

— D'abord, répondit Michaud, Geneviève ne quittera pas le pavillon; ma femme prendra chez elle le neveu de Vatel, qui fait les allées du parc; nous le remplacerons par un garçon du pays de ma

femme, car il ne faut plus mettre aux Aigues que des gens de qui nous soyons sûrs. Avec Gounod chez nous et Cornevin, le vieux père nourricier, les vaches seront bien gardées, et la Péchina ne sortira plus qu'accompagnée.

— Je dirai à monsieur de vous indemniser de ce surcroît de dépense, reprit la comtesse; mais ceci ne nous défait pas de Nicolas. Comment y arriverons-nous?

— Le moyen est tout simple et tout trouvé, répondit Michaud. Nicolas doit passer dans quelques jours au conseil de révision; au lieu de solliciter sa réforme, mon général, sur la protection de qui les Tonsard comptent, n'a qu'à le bien recommander au prône...

— J'irai, s'il le faut, dit la comtesse, voir moi-même mon cousin de Castéran, notre préfet; mais, d'ici là, je tremble...

Ces paroles furent échangées au bout du sentier qui débouchait au rond-point. En arrivant à la crête du fossé, la comtesse ne put s'empêcher de jeter un cri; Michaud s'avança pour la soutenir, croyant qu'elle s'était blessée à quelque épine sèche; mais il tressaillit du spectacle qui s'offrit à ses regards.

Marie et Bonnébault, assis sur le talus du fossé, paraissaient causer et s'étaient sans doute cachés là pour écouter. Évidemment, ils avaient quitté leur place dans le bois en entendant venir du monde et reconnaissant des voix bourgeoises.

Après six ans de service dans la cavalerie, Bonnébault, grand garçon sec, était revenu depuis quelques mois à Conches, avec un congé définitif qu'il dut à sa mauvaise conduite; il aurait gâté les meilleurs soldats par son exemple. Il portait des moustaches et une virgule, particularité qui, jointe au prestige de la tenue que les soldats contractent au régime de la caserne, avait rendu Bonnébault la coqueluche des filles de la vallée. Il tenait, comme les militaires, ses cheveux de derrière très-courts, frisait ceux du dessus de la tête, retroussait les faces d'un air coquet, et mettait crânement de côté son bonnet de police. Enfin, comparé aux paysans presque tous en guenilles, comme Mouche et Fourchon, il paraissait superbe en pantalon de toile, en bottes et en petite veste courte. Ces effets, achetés lors de sa libération, se ressentaient de la réforme et de la vie des champs; mais le coq de la vallée en possédait de meilleurs pour les jours de fête. Il vivait, disons-le,

des libéralités de ses bonnes amies, qui suffisaient à peine aux dissipations, aux libations, aux perditions de tout genre qu'entraînait la fréquentation du café de *la Paix*.

Malgré sa figure ronde, plate, assez gracieuse au premier aspect, ce drôle offrait je ne sais quoi de sinistre. Il était bigle, c'est-à-dire qu'un de ses yeux ne suivait pas le mouvement de l'autre ; il ne louchait pas, mais ses yeux n'étaient pas toujours ensemble, pour emprunter à la peinture un de ses termes. Ce défaut, quoique léger, donnait à son regard une expression ténébreuse, inquiétante, en ce qu'elle s'accordait avec un mouvement dans le front et dans les sourcils qui révélait une sorte de lâcheté de caractère, une disposition à l'avilissement.

Il en est de la lâcheté comme du courage : il y en a de plusieurs sortes. Bonnébault, qui se serait battu comme le plus brave soldat, était faible devant ses vices et ses fantaisies. Paresseux comme un lézard, actif seulement pour ce qui lui plaisait, sans délicatesse aucune, à la fois fier et bas, capable de tout et nonchalant, le bonheur de ce casseur *d'assiettes et de cœurs*, pour nous servir d'une expression soldatesque, consistait à mal faire ou à faire du dégât. Au sein des campagnes, ce caractère est d'un aussi mauvais exemple qu'au régiment. Bonnébault voulait, comme Tonsard et comme Fourchon, bien vivre et ne rien faire. Aussi avait-il *tiré son plan*, pour employer un mot du dictionnaire Vermichel et Fourchon. Tout en exploitant sa tournure avec un croissant succès, et son talent au billard avec des chances diverses, il se flattait, en sa qualité d'habitué du café de *la Paix*, d'épouser un jour mademoiselle Aglaé Socquard, fille unique du père Socquard, propriétaire de cet établissement, qui, toute proportion gardée, était à Soulanges ce qu'est le Ranelagh au bois de Boulogne.

Embrasser la carrière de limonadier, devenir entrepreneur de bal public, ce beau sort paraissait être en effet le bâton de maréchal d'un fainéant. Ces mœurs, cette vie et ce caractère étaient si salement écrits sur la physionomie de ce *viveur* de bas étage, que la comtesse laissa échapper une exclamation à l'aspect de ce couple, qui lui fit une impression aussi vive que si elle eût vu des serpents.

Marie, folle de Bonnébault, eût volé pour lui. Cette moustache,

cette désinvolture de trompette, cet air faraud, lui allaient au cœur, comme l'allure, les façons, les manières d'un de Marsay plaisent à une jolie Parisienne. Chaque sphère sociale. a sa distinction! La jalouse Marie rebutait Amaury, cet autre fat de petite ville : elle voulait être madame Bonnébault!

— Ohé! les autres! ohé! venez-vous?... crièrent de loin Catherine et Nicolas en apercevant Marie et Bonnébault.

Ce cri suraigu retentit dans les bois comme un appel de sauvages.

En voyant ces deux êtres, Michaud frémit, car il se repentit vivement d'avoir parlé. Si Bonnébault et Marie Tonsard avaient écouté la conversation, il ne pouvait en résulter que des malheurs. Ce fait, minime en apparence, dans la situation irritante où se trouvaient les Aigues vis-à-vis des paysans, devait avoir une influence décisive, comme, dans les batailles, la victoire ou la défaite dépendent d'un ruisseau qu'un pâtre saute à pieds joints et où s'arrête l'artillerie.

Après avoir salué galamment la comtesse, Bonnébault prit le bras de Marie d'un air conquérant et s'en alla triomphalement.

— C'est le La-Clef-des-Cœurs de la vallée, dit Michaud tout bas à la comtesse, en se servant du mot de bivac qui veut dire don Juan. C'est un homme bien dangereux. Quand il a perdu vingt francs au billard, on lui ferait assassiner Rigou!... L'œil lui tourne aussi bien à un crime qu'à une joie.

— J'en ai trop vu pour aujourd'hui, répliqua la comtesse en prenant le bras d'Émile; revenons, messieurs.

Elle salua mélancoliquement madame Michaud en voyant la Péchina rentrée au pavillon. La tristesse d'Olympe avait gagné la comtesse.

— Comment, madame, dit l'abbé Brossette, est-ce que la difficulté de faire le bien ici vous détournerait de le tenter? Voici cinq ans que je couche sur un grabat, que j'habite un presbytère sans meubles, que je dis la messe sans fidèles pour l'entendre, que je prêche sans auditeurs, que je suis desservant sans casuel ni supplément de traitement, que je vis avec les six cents francs de l'État, sans rien demander à monseigneur, et j'en donne le tiers en charités... Enfin, je ne désespère pas! Si vous saviez ce que sont mes

hivers ici, vous comprendriez toute la valeur de ce mot! Je ne me chauffe qu'à l'idée de sauver cette vallée, de la reconquérir à Dieu! Il ne s'agit pas de nous, madame, mais de l'avenir. Si nous sommes institués pour dire aux pauvres : « Sachez être pauvres! » c'est-à-dire : « Souffrez, résignez-vous et travaillez! » nous devons dire aux riches : « Sachez être riches! » c'est-à-dire : « Soyez intelligents dans la bienfaisance, pieux et dignes de la place que Dieu vous assigne! » Eh bien, madame, vous n'êtes que les dépositaires du pouvoir que donne la fortune, et, si vous n'obéissez pas à ses charges, vous ne la transmettrez pas à vos enfants comme vous l'avez reçue! Vous dépouillez votre postérité. Si vous continuez l'égoïsme de la cantatrice qui, certes, a causé par sa nonchalance le mal dont l'étendue vous effraye, vous reverrez les échafauds où sont morts vos prédécesseurs pour les fautes de leurs pères. Faire le bien obscurément, dans un coin de terre, comme Rigou, par exemple, y fait le mal!... ah! voilà des prières en action qui plaisent à Dieu!... Si, dans chaque commune, trois êtres voulaient le bien, la France, notre beau pays, serait sauvée de l'abîme où nous courons, et où nous entraîne une religieuse indifférence à tout ce qui n'est pas nous!... Changez d'abord, changez vos mœurs, et vous changerez alors vos lois...

Quoique profondément émue en entendant cet élan de charité vraiment catholique, la comtesse répondit par le fatal *Nous verrons!* des riches, qui contient assez de promesses pour qu'ils puissent se débarrasser d'un appel à leur bourse, et qui leur permet plus tard de rester les bras croisés devant tout malheur, sous prétexte qu'il est accompli.

En entendant ce mot, l'abbé Brossette salua madame de Montcornet et prit une allée qui menait directement à la porte de Blangy.

— Le festin de Balthazar sera donc le symbole éternel des derniers jours d'une caste, d'une oligarchie, d'une domination!... se dit-il quand il fut à dix pas. Mon Dieu! si votre volonté sainte est de déchaîner les pauvres comme un torrent pour transformer les sociétés, je comprends alors que vous abandonniez les riches à leur aveuglement!

XII

COMME QUOI LE CABARET EST LE PARLEMENT DU PEUPLE

En criant à tue-tête, la vieille Tonsard avait attiré quelques personnes de Blangy, curieuses de savoir ce qui se passait au *Grand-vert ;* car la distance entre le village et le cabaret n'est pas plus considérable qu'entre le cabaret et la porte de Blangy. L'un des curieux fut précisément le bonhomme Niseron, le grand-père de la Péchina, qui, après avoir sonné le second *Angelus,* retournait façonner quelques chaînées de vigne, son dernier morceau de terre.

Voûté par le travail, le visage blanc, les cheveux d'argent, ce vieux vigneron, à lui seul toute la probité de la commune, avait été, pendant la Révolution, président du club des jacobins à la Ville-aux-Fayes, et juré près le tribunal révolutionnaire au district. Jean-François Niseron, fabriqué du même bois dont furent faits les apôtres, offrait jadis le portrait, toujours pareil sous tous les pinceaux, de ce saint Pierre en qui les peintres ont tous figuré le front quadrangulaire du peuple, la forte chevelure naturellement frisée du travailleur, les muscles du prolétaire, le teint du pêcheur, ce nez puissant, cette bouche à demi railleuse qui nargue le malheur, enfin l'encolure du fort qui coupe des fagots dans le bois voisin pour faire le dîner, pendant que les doctrinaires de la chose discourent.

Tel fut, à quarante ans, au début de la Révolution, cet homme dur comme le fer, pur comme l'or. Avocat du peuple, il crut à une république en entendant gronder ce nom, encore plus formidable peut-être que l'idée. Il crut à la république de Jean-Jacques Rousseau, à la fraternité des hommes, à l'échange des beaux sentiments, à la proclamation du mérite, au choix sans brigue, enfin à tout ce que la médiocre étendue d'un arrondissement, comme Sparte, rend possible, et que les proportions d'un empire rendent chimérique. Il signa ses idées de son sang, son fils unique partit pour la frontière; il fit plus, il les signa de ses intérêts, dernier

sacrifice de l'égoïsme. Neveu, seul héritier du curé de Blangy, ce tout-puissant tribun de la campagne pouvait en reprendre l'héritage à la belle Arsène, la jolie servante du défunt; il respecta les volontés du testateur et accepta la misère, qui, pour lui, vint aussi promptement que la décadence pour sa république.

Jamais un denier, une branche d'arbre appartenant à autrui ne passa dans les mains de ce sublime républicain, qui rendrait la république acceptable s'il pouvait faire école. Il refusa d'acheter des biens nationaux : il déniait à la République le droit de confiscation. En réponse aux demandes du comité de salut public, il voulait que la vertu des citoyens fît pour la sainte patrie les miracles que les tripoteurs de pouvoir voulaient opérer à prix d'or. Cet homme antique reprocha publiquement à Gaubertin père ses trahisons secrètes, ses complaisances et ses déprédations. Il gourmanda le vertueux Mouchon, ce représentant du peuple dont la vertu fut tout bonnement de l'incapacité, comme chez tant d'autres qui, gorgés des ressources politiques les plus immenses que jamais nation ait livrées, armés de toute la force d'un peuple enfin, n'en tirèrent pas tant de grandeur que Richelieu sut en trouver dans la faiblesse d'un roi. Aussi le citoyen Niseron devint-il un reproche vivant pour trop de monde. On accabla bientôt le bonhomme sous l'avalanche de l'oubli avec ce mot terrible : « Il n'est content de rien! » le mot de ceux qui se sont repus pendant la sédition.

Cet autre paysan du Danube regagna son toit à Blangy, regarda choir une à une ses illusions, vit sa république finir en queue d'empereur, et tomba dans une complète misère sous les yeux de Rigou, qui sut hypocritement l'y réduire. Savez-vous pourquoi? Jamais Jean-François Niseron ne voulut rien accepter de Rigou. Des refus réitérés apprirent au détenteur de la succession en quelle mésestime profonde le tenait le neveu du curé. Enfin, ce mépris glacial venait d'être couronné par la menace terrible, au sujet de sa petite-fille, dont avait parlé l'abbé Brossette à la comtesse.

Des douze années de la République française, le vieillard s'était écrit une histoire à lui, pleine uniquement des traits grandioses qui donneront à ce temps héroïque l'immortalité. Les infamies, les massacres, les spoliations, ce bonhomme voulait les ignorer; il admirait toujours les dévouements, *le Vengeur*, les dons à la patrie,

l'élan du peuple aux frontières, et il continuait son rêve pour s'y endormir.

La Révolution a eu beaucoup de poëtes semblables au père Niseron, qui chantèrent leurs poëmes à l'intérieur ou aux armées, secrètement ou au grand jour, par des actes ensevelis sous les vapeurs de cet ouragan, et de même que, sous l'Empire, des blessés oubliés criaient : « Vive l'empereur! » avant de mourir. Ce sublime appartient en propre à la France. L'abbé Brossette avait respecté cette inoffensive conviction. Le vieillard s'était attaché naïvement au curé pour ce seul mot dit par le prêtre : « La vraie république est dans l'Évangile. » Et le vieux républicain portait la croix, et il revêtait la robe mi-partie de rouge et de noir, et il était digne, sérieux à l'église, et il vivait des triples fonctions dont l'avait investi l'abbé Brossette, qui voulut donner à ce brave homme non pas de quoi vivre, mais de quoi ne pas mourir de faim.

Ce vieillard, l'Aristide de Blangy, parlait peu, comme toutes les nobles dupes qui s'enveloppent dans le manteau de la résignation; mais il ne manquait jamais à blâmer le mal; aussi les paysans le craignaient-ils comme les voleurs craignent la police. Il ne venait pas six fois dans l'année au *Grand-I-vert,* quoiqu'on l'y fêtât toujours. Le vieillard maudissait le peu de charité des riches, leur égoïsme le révoltait, et par cette fibre il paraissait toujours tenir aux paysans. Aussi disait-on : « Le père Niseron n'aime pas les riches, il est des nôtres. »

Pour couronne civique, cette belle vie obtenait dans toute la vallée ces mots : « Le brave père Niseron! il n'y a pas de plus honnête homme! » Pris souvent pour arbitre souverain dans certaines contestations, il réalisait ce mot magique : *l'ancien du village.*

Ce vieillard, extrêmement propre, quoique dénué, portait toujours des culottes, de gros bas drapés, des souliers ferrés, l'habit quasi français à grands boutons, conservé par les vieux paysans, et le chapeau de feutre à larges bords; mais, les jours ordinaires, il avait une veste de drap bleu si rapetassée, qu'elle ressemblait à une tapisserie. La fierté de l'homme qui se sent libre et digne de la liberté donnait à sa physionomie, à sa démarche, le je ne sais quoi du noble; il portait, enfin, un vêtement et non des haillons!

— Eh! que se passe-t-il d'extraordinaire, la vieille? Je vous entendais du clocher! demanda-t-il.

On raconta l'attentat de Vatel au vieillard, mais en parlant tous ensemble, selon l'habitude des gens de la campagne.

— Si vous n'avez pas coupé l'arbre, Vatel a tort; mais, si vous avez coupé l'arbre, vous avez commis deux méchantes actions, dit le père Niseron.

— Prenez donc un verre de vin, dit Tonsard en offrant un verre plein au bonhomme.

— Partons-nous? demanda Vermichel à l'huissier.

— Oui; nous nous passerons du père Fourchon en prenant l'adjoint de Conches, répondit Brunet. Va devant, j'ai un acte à remettre au château; le père Rigou a gagné son second procès, je signifie le jugement.

Et M. Brunet, lesté de deux petits verres d'eau-de-vie, remonta sur sa jument grise, après avoir dit bonjour au père Niseron, car tout le monde dans la vallée tenait à l'estime de ce vieillard.

Aucune science, pas même la statistique, ne peut rendre compte de la rapidité plus que télégraphique avec laquelle les nouvelles se propagent dans les campagnes, ni comment elles franchissent les espèces de steppes incultes qui sont en France une accusation contre les administrateurs et les capitaux. Il est acquis à l'histoire contemporaine que le plus célèbre des banquiers, après avoir crevé ses chevaux entre Waterloo et Paris (on sait pourquoi! il gagna tout ce que perdit l'empereur : une royauté), ne devança la fatale nouvelle que de quelques heures. Donc, une heure après la lutte entre la vieille Tonsard et Vatel, plusieurs autres habitués du *Grand-I-vert* s'y trouvaient réunis.

Le premier venu fut Courtecuisse, en qui vous eussiez difficilement reconnu le jovial garde-chasse, le chanoine rubicond, à qui sa femme faisait son café au lait le matin, comme on l'a vu dans le récit des événements antérieurs. Vieilli, maigri, hâve, il offrait à tous les yeux une leçon terrible qui n'éclairait personne.

— Il a voulu monter plus haut que l'échelle, disait-on à ceux qui plaignaient l'ex-garde-chasse en accusant Rigou; il a voulu devenir bourgeois!

En effet, Courtecuisse, en achetant le domaine de la Bâchelerie,

avait voulu *passer* bourgeois, il s'en était vanté. Sa femme allait ramassant des fumiers! Elle et Courtecuisse se levaient avant le jour, piochaient leur jardin richement fumé, lui faisaient rapporter plusieurs moissons, sans parvenir à payer autre chose que les intérêts dus à Rigou pour le restant du prix. Leur fille, en service à Auxerre, leur envoyait ses gages; mais, malgré tant d'efforts, malgré ce secours, ils se voyaient au terme du remboursement sans un rouge liard. Madame Courtecuisse, qui jadis se permettait de temps en temps une bouteille de vin cuit et des rôties, ne buvait plus que de l'eau. Courtecuisse n'osait pas entrer, la plupart du temps, au *Grand-I-vert,* de peur d'y laisser trois sous. Destitué de son pouvoir, il avait perdu ses franches lippées au cabaret, et il criait, comme tous les niais, à l'ingratitude. Enfin, à l'instar de presque tous les paysans mordus par le démon de la propriété, devant des fatigues croissantes la nourriture décroissait.

— Courtecuisse a bâti trop de murs, disait-on en enviant sa position; pour faire des espaliers, il fallait attendre qu'il fût le maître.

Le bonhomme avait amendé, fertilisé les trois arpents de terre vendus par Rigou, le jardin attenant à la maison commençait à produire, et il craignait d'être exproprié! Vêtu comme Fourchon, lui qui jadis portait des souliers et des guêtres de chasseur allait les pieds dans des sabots, et il accusait les bourgeois des Aigues d'avoir causé sa misère! Ce souci rongeur donnait à ce gros petit homme, à sa figure, autrefois rieuse, un air sombre et abruti qui le faisait ressembler à un malade dévoré par un poison ou par une affection chronique.

— Qu'avez-vous donc, monsieur Courtecuisse? Vous a-t-on coupé la langue? demanda Tonsard en trouvant le bonhomme silencieux après lui avoir conté la bataille qui venait d'avoir lieu.

— Ce serait dommage, dit la Tonsard, il n'a pas à se plaindre de la sage-femme qui lui a tranché le filet; elle a fait là une belle opération.

— Ça gèle la *grelotte* que de chercher des idées pour finir avec M. Rigou, répondit mélancoliquement ce vieillard vieilli.

— Bah! dit la vieille Tonsard, vous avez une jolie fille, elle a dix-sept ans; si elle est sage, vous vous arrangerez facilement avec ce vieux fagoteur-là...

— Nous l'avons envoyée à Auxerre, chez madame Mariotte la mère, il y a deux ans, pour la préserver de tout malheur, dit-il; j'aime mieux crever que de...

— Est-il bête! dit Tonsard; voyez mes filles, sont-elles mortes? Celui qui ne dirait pas qu'elles sont sages comme des images aurait à répondre à mon fusil.

— Ce serait dur d'en venir là! s'écria Courtecuisse en hochant la tête; j'aimerais mieux qu'on me payât pour tirer sur un de ces *arminacs!*

— Ah! il vaut mieux sauver son père que de laisser moisir sa vertu! répliqua le cabaretier.

Tonsard sentit un coup sec que le père Niseron lui frappa sur l'épaule.

— Ce n'est pas bien, ce que tu dis là! fit le vieillard. Un père est le gardien de l'honneur dans sa famille. C'est en vous conduisant comme vous faites que vous attirez le mépris sur nous et qu'on accuse le peuple de ne pas être digne de la liberté! Le peuple doit donner aux riches l'exemple des vertus civiques et de l'honneur. Vous vous vendez à Rigou pour de l'or, tous tant que vous êtes! Quand vous ne lui livrez pas vos filles, vous lui livrez vos vertus! C'est mal!

— Voyez donc où en est Courtebotte! dit Tonsard.

— Vois où j'en suis! répondit le père Niseron; je dors tranquille, il n'y a pas d'épines dans mon oreiller.

— Laisse-le dire, Tonsard, cria la femme dans l'oreille de son mari; tu sais bien que *c'est son idée,* à ce pauvre cher homme.

Bonnébault et Marie, Catherine et son frère arrivèrent en ce moment dans une exaspération commencée par l'insuccès de Nicolas, et que la confidence du projet conçu par Michaud avait portée à son comble. Aussi, lorsque Nicolas entra dans le cabaret de son père, lâcha-t-il une effrayante apostrophe contre le ménage Michaud et les Aigues.

— Voilà la moisson; eh bien, je ne partirai pas sans avoir allumé ma pipe à leurs meules! s'écria-t-il en frappant un grand coup de poing sur la table devant laquelle il s'assit.

— Faut pas japper comme ça devant le monde, lui dit Godain en lui montrant le père Niseron.

— S'il parlait, je lui tordrais le cou comme à un poulet, répondit Catherine; il a fait son temps, ce vieil halleboteur de mauvaises raisons! On le dit vertueux; c'est son tempérament, voilà tout.

Étrange et curieux spectacle que celui de toutes ces têtes levées, de ces gens groupés dans ce taudis à la porte duquel se tenait en sentinelle la vieille Tonsard, pour assurer aux buveurs le secret sur leurs paroles.

De toutes ces figures, Godain, le poursuivant de Catherine, offrait peut-être la plus effrayante, quoique la moins accentuée. Godain, l'avare sans or, le plus cruel de tous les avares : car, avant celui qui couve son argent, ne faut-il pas mettre celui qui en cherche? l'un regarde en dedans de lui-même, l'autre regarde en avant avec une fixité terrible; ce Godain vous eût représenté le type des plus nombreuses physionomies paysannes.

Ce manouvrier, petit homme, réformé comme n'ayant pas la taille exigée pour le service militaire, naturellement sec, encore desséché par le travail et par la stupide sobriété sous laquelle expirent dans la campagne les travailleurs acharnés comme Courtecuisse, montrait une figure grosse comme le poing, qui tirait son jour de deux yeux jaunes tigrés de filets verts à points bruns, pour lesquels la soif du bien à tout prix s'abreuvait de concupiscence, mais sans chaleur; car le désir, d'abord bouillant, s'était figé comme une lave. Aussi sa peau se collait-elle aux tempes, brunes comme celles d'une momie. Sa barbe, grêle, piquait à travers ses rides comme le chaume dans les sillons. Godain ne suait jamais, il résorbait sa substance. Ses mains velues et crochues, nerveuses, infatigables, semblaient être en vieux bois. Quoique âgé de vingt-sept ans à peine, on lui voyait déjà des cheveux blancs dans une chevelure d'un noir rouge. Il portait une blouse, à travers la fente de laquelle se dessinait en noir une chemise de forte toile qu'il devait garder plus d'un mois et blanchir lui-même dans la Thune. Ses sabots étaient raccommodés avec du vieux fer. L'étoffe de son pantalon ne se reconnaissait plus sous le nombre infini des raccommodages et des pièces. Enfin, il gardait sur la tête une effroyable casquette, évidemment ramassée à la Ville-aux-Fayes, au seuil de quelque maison bourgeoise.

Assez clairvoyant pour évaluer les éléments de fortune enfouis

dans Catherine, il voulait succéder à Tonsard au *Grand-I-vert;* il employait donc toute sa ruse, toute sa puissance à la capturer ; il lui promettait la richesse, il lui promettait la licence dont avait joui la Tonsard; enfin il promettait à son futur beau-père une rente énorme, cinq cents francs par an de son cabaret, jusqu'au payement, en se fiant sur un entretien qu'il avait eu avec M. Brunet pour payer en papiers timbrés. Garçon taillandier à l'ordinaire, ce gnome travaillait chez le charron tant que l'ouvrage abondait ; mais il se louait pour les corvées chèrement rétribuées. Quoiqu'il possédât environ dix-huit cents francs, placés chez Gaubertin à l'insu de toute la contrée, il vivait comme un malheureux, logeant dans un grenier chez son maître et glanant à la moisson. Il portait, cousu dans le haut de son pantalon des dimanches, le billet de Gaubertin, renouvelé chaque année et grossi des intérêts et de ses économies.

— Eh ! *qué* que ça me fait! s'écria Nicolas en répondant à la prudente observation de Godain. S'il faut que je sois soldat, j'aime mieux que le son du panier boive mon sang tout d'un coup que de le donner goutte à goutte... Et je délivrerai le pays d'un de ces *arminacs* que le diable a lâchés sur nous...

Et il raconta le prétendu complot ourdi par Michaud contre lui.

— Où veux-tu que la France prenne ses soldats ?... dit gravement le blanc vieillard en se levant et se plaçant devant Nicolas pendant le silence profond qui accueillit cette horrible menace.

— On a fait son temps et l'on revient, dit Bonnébault en refrisant sa moustache.

En voyant les plus mauvais sujets du pays réunis, le vieux Niseron secoua la tête et quitta le cabaret, après avoir offert un liard à madame Tonsard pour son verre de vin. Quand le bonhomme eut mis le pied sur les marches, le mouvement de satisfaction qui se fit dans cette assemblée de buveurs aurait dit à quelqu'un qui les eût vus, que tous ces gens étaient débarrassés de la vivante image de leur conscience.

— Eh bien, *qué* que tu dis de tout ça, hé! Courtebotte?... demanda Vaudoyer, entré tout à coup, et à qui Tonsard avait raconté la tentative de Vatel.

Courtecuisse, à qui presque tout le monde donnait ce sobriquet,

fit claquer sa langue contre son palais en reposant son verre sur la table.

— Vatel est en faute, répondit-il. A la place de la mère, je me meurtrirais les côtes, je me mettrais au lit, je me dirais malade, et j'*assinerais* le Tapissier et son garde pour leur demander vingt écus de réparation. M. Sarcus les accorderait...

— Dans tous les cas, le Tapissier les donnerait pour éviter le tapage que ça peut faire, dit Godain.

Vaudoyer, l'ancien garde champêtre, homme de cinq pieds six pouces, à figure grêlée par la petite vérole, et creusée en casse-noisette, gardait le silence d'un air dubitatif.

— Eh bien, demanda Tonsard, alléché par les soixante francs, qu'est-ce qui te chiffonne, grand serin ? On m'aura cassé pour vingt écus de ma mère, une manière d'en tirer parti ! Nous ferons du tapage pour trois cents francs, et M. Gourdon pourra bien aller leur dire aux Aigues que la mère a la cuisse déhanchée.

— Et on la lui déhancherait !... reprit la cabaretière; ça se fait à Paris.

— Ça coûterait trop cher, lui répondit Godain.

— J'ai trop entendu parler des gens du roi pour croire que les choses iraient à votre gré, dit enfin Vaudoyer, qui souvent avait assisté la justice et l'ex-brigadier Soudry. *Tant qu'à* Soulanges, ça irait encore ; M. Soudry représente le gouvernement, et il ne veut pas de bien au Tapissier ; mais le Tapissier et Vatel, si vous les attaquez, auront la malice de se défendre, et ils diront : « La femme était en faute, elle avait un arbre; autrement, elle aurait laissé visiter son fagot sur le chemin, elle n'aurait pas fui; s'il lui est arrivé malheur, elle ne peut s'en prendre qu'à son délit. » Non, ce n'est pas une affaire sûre.

— Le bourgeois s'est-il défendu quand je l'ai fait *assiner?* dit Courtecuisse. Il m'a payé.

— Si vous voulez, je vas aller à Soulanges, dit Bonnébault, je consulterai M. Gourdon, le greffier, et vous saurez ce soir *s'il y a gras*.

— Tu ne demandes que des prétextes pour virer autour de cette grosse dinde de fille à Socquard, lui répondit Marie Tonsard en lui donnant une tape sur l'épaule à lui faire sonner les poumons.

En ce moment, on entendit ce passage d'un vieux noël bourguignon :

> Ein bel androi de sai vie
> Ça quai toule, ein jour,
> Ai changé l'ea de bréchie
> Au vin de Mador [1].

Chacun reconnut la voix du père Fourchon, à qui ce passage devait singulièrement plaire, et que Mouche accompagnait en fausset.

— Ah! ils sont pansés! cria la vieille Tonsard à sa belle-fille; ton père est rouge comme un gril, et le petit *bresille* comme un sarment.

— Salut! cria le vieillard; vous êtes beaucoup de gredins ici!... —Salut! dit-il à sa petite-fille, qu'il surprit embrassant Bonnébault; salut, Marie, pleine de vices! que Satan soit avec toi, sois maudite entre toutes les femmes, etc.. — Salut, la compagnie! Vous êtes pincés! vous pouvez dire adieu à vos gerbes! Il y a des nouvelles. Je vous l'ai dit, que le bourgeois vous materait; eh bien, il va vous fouetter avec la loi!... Ah! v'là ce que c'est que de lutter contre les bourgeois! les bourgeois ont fait tant de lois, qu'ils en ont pour toutes les finesses...

Un hoquet terrible donna soudain un autre cours aux idées de l'honorable orateur.

— Si Vermichel était là, je lui soufflerais dans la gueule; il aurait une idée de ce que c'est que le vin d'Alicante! *Qué* vin! Si j'étais pas Bourguignon, je voudrais être Espagnol! Un vin de Dieu! je crois bien que le pape dit sa messe avec! *Cré* vin!... Je suis jeune!... Dis donc, Courtebotte, si ta femme était là,... je la trouverais jeune! Décidément, le vin d'Espagne enfonce le vin cuit!... Faut faire une révolution, rien que pour vider les caves!...

— Mais quelle nouvelle, papa? demanda Tonsard.

1.
> Un bel endroit de sa vie
> Fut qu'à table, un jour,
> Il changea l'eau du pot
> En vin de Madère.

— Y aura pas de moisson pour vous autres : le Tapissier va vous interdire le glanage.

— Interdire le glanage !... cria tout le cabaret d'une seule voix dominée par les notes aiguës des quatre femmes.

— Oui, dit Mouche, il va prendre un arrêté, le faire publier par Groison, le faire afficher dans le canton, et il n'y aura que ceux qui auront des certificats d'indigence qui glaneront.

— Et, saisissez bien ceci !... dit Fourchon, les fricoteurs des autres communes ne seront pas reçus.

— De quoi ! de quoi ! dit Bonnébault. Ma grand'mère, ni moi, ni ta mère à toi, Godain, nous ne pourrons pas glaner par ici ? En voilà, des farces d'autorités ! Je les embête !... Ah çà ! c'est donc un déchaîné des enfers, que ce général de maire ?...

— Glaneras-tu tout de même, toi, Godain ? dit Tonsard au garçon charron, qui parlait d'un peu près à Catherine.

— Moi, je n'ai rien, je suis indigent, répondit-il, je demanderai un certificat.

— Qu'est-ce qu'on a donc donné à mon père pour sa loutre, mon bibi ? disait la belle cabaretière à Mouche.

Quoique succombant à une digestion pénible et l'œil troublé par deux bouteilles de vin, Mouche, assis sur les genoux de la Tonsard, pencha la tête sur le cou de sa tante et lui répondit finement à l'oreille :

— Je ne sais pas, mais il a de l'or !... Si vous voulez me crânement nourrir pendant un mois, peut-être que je découvrirai sa cachette ; il en a *eune*.

— Le père a de l'or !... dit la Tonsard à l'oreille de son mari, qui dominait de sa voix le tumulte occasionné par la vive discussion à laquelle participaient tous les buveurs.

— Chut ! v'là Groison ! cria la vieille.

Un silence profond régna dans le cabaret. Lorsque Groison fu à une distance convenable, la vieille Tonsard fit un signe, et la discussion recommença sur la question de savoir si l'on glanerait, comme par le passé, sans certificat d'indigence.

— Faudra bien que vous obéissiez, dit le père Fourchon ; car le Tapissier est allé voir *el parfait* et lui demander des troupes pour maintenir l'ordre. On vous tuera comme des chiens... que nous

sommes! s'écria le vieillard, qui essayait de vaincre l'engourdissement produit sur sa langue par le vin d'Espagne.

Cette autre annonce de Fourchon, quelque folle qu'elle fût, rendit tous les buveurs pensifs : ils croyaient le gouvernement capable de les massacrer sans pitié.

— Il y a eu des troubles comme ça aux environs de Toulouse, où j'étais en garnison, dit Bonnébault ; nous avons marché, les paysans ont été sabrés, arrêtés... Ça faisait rire, de les voir voulant résister à la troupe. Il y en a eu dix envoyés aux fers par la justice, onze en prison ; tout a été confondu, quoi!... Le soldat est le soldat, vous êtes des *pékins*, on a le droit de vous sabrer, et hue!...

— Eh bien, dit Tonsard, qu'avez-vous donc, vous autres, à vous effrayer comme des cabris?... Peut-on prendre quelque chose à ma mère, à mes filles?... On aura de la prison?... Eh bien, on en mangera; le Tapissier n'y mettra pas tout le pays. D'ailleurs, ils sont mieux nourris chez le roi que chez eux, les prisonniers, et on les chauffe en hiver.

— Vous êtes des godiches! beugla le père Fourchon. Vaut mieux gruger le bourgeois que de l'attaquer en face, allez! Autrement, vous serez éreintés. Si vous aimez le bagne, c'est autre chose! On ne travaille pas tant que dans les champs, c'est vrai; mais on n'y a pas sa liberté.

— Peut-être bien, dit Vaudoyer, qui se montrait un des plus hardis pour le conseil, vaudrait-il mieux que quelques-uns d'entre nous risquent leur peau pour délivrer le pays de cette bête de Gévaudan qui s'est terrée à la porte d'Avonne...

— Faire l'affaire à Michaud?... dit Nicolas. J'en suis.

— Ça n'est pas mûr, dit Fourchon, nous y perdrions trop, mes enfants. Faut nous *enmalheurer*, crier la faim : le bourgeois des Aigues et sa femme voudront nous faire du bien, et vous en tirerez mieux que des glanes.

— Vous êtes des *halle-taupiers!* s'écria Tonsard. Mettez qu'il y ait noise avec la justice et les troupes, on ne fourre pas tout un pays aux fers, et nous aurons à la Ville-aux-Fayes et dans les anciens seigneurs des gens bien disposés à nous soutenir.

— C'est vrai, dit Courtecuisse; il n'y a que le Tapissier qui se

plaint ; MM. de Soulanges, de Ronquerolles et autres sont contents! Quand on pense que, si ce cuirassier avait eu le courage de se faire tuer comme les autres, je serais encore heureux à ma porte d'Avonne, qu'il m'a mise sens dessus dessous, qu'on ne s'y reconnaît plus!...

— On ne fera pas marcher la troupe pour un *guerdin* de bourgeois qui se met mal avec tout un pays! dit Godain. C'est sa faute! il veut tout confondre ici, renverser tout le monde; le gouvernement lui dira : *Zut!*

— Le gouvernement ne parle pas autrement, il y est obligé, ce pauvre gouvernement, dit Fourchon, pris d'une tendresse subite pour le gouvernement ; je le plains, ce bon gouvernement... Il est malheureux, il est sans le sou, comme nous..., et c'est bête pour un gouvernement qui fait lui-même la monnaie... Ah! si j'étais gouvernement!...

— Mais, s'écria Courtecuisse, on m'a dit, à la Ville-aux-Fayes, que M. de Ronquerolles avait parlé, dans l'Assemblée, de nos droits.

— C'est sur le *journiau* de *m'sieu* Rigou, dit Vaudoyer, qu. savait lire et écrire, en sa qualité d'ex-garde champêtre; je l'ai lu..

Malgré ses fausses tendresses, le vieux Fourchon, comme beaucoup de gens du peuple dont les facultés sont stimulées par l'ivresse, suivait d'un œil intelligent et d'une oreille attentive cette discussion, que bien des apartés rendaient curieuse. Tout à coup, il prit position au milieu du cabaret, en se levant.

— Écoutez le vieux, il est soûl! dit Tonsard; il a deux fois plus de malice : il a la sienne et celle du vin...

— D'Espagne!... ça fait trois, interrompit Fourchon en riant d'un rire de faune. Mes enfants, faut pas heurter la chose de front; vous êtes trop faibles, prenez-moi ça de biais!... Faites les morts, les chiens couchants. La petite femme est déjà bien effrayée, allez! on en viendra bientôt à bout; *all'* quittera le pays, et, si *all'* le quitte, le Tapissier la suivra, c'est sa passion. V'là le plan. Mais, pour avancer leur départ, mon avis est de leur ôter leur conseil, leur force, notre espion, notre singe.

— Qui ça ?

— Eh! c'est le damné curé! dit Tonsard; un chercheur de péchés qui veut nous nourrir d'hosties...

— Ça, c'est vrai! s'écria Vaudoyer; nous étions heureux sans le curé. Faut se défaire de ce *mangeux* de bon Dieu, v'là l'en-[illegible]

— Le Gringalet, reprit Fourchon en désignant l'abbé Brossette par le surnom que ce dernier devait à son air piètre, succomberait peut-être à quelque matoise, puisqu'il observe tous les carêmes. Et, en le tambourinant par un bon charivari, s'il était pris en *riolle*, son évêque serait forcé de l'envoyer ailleurs. V'là qui plairait diablement à ce brave père Rigou... Si la fille à Courtecuisse voulait quitter sa bourgeoise d'Auxerre, *all'* est si jolie, qu'en faisant la dévote, *all'* sauverait la patrie. Et ran tan plan!

— Et pourquoi ne serait-ce pas toi? dit Godain tout bas à Catherine; il y aurait une panerée d'écus à vendanger pour éviter le tapage, et, du coup, tu serais la maîtresse ici...

— Glanerons-nous? ne glanerons-nous pas? dit Bonnébault. Je me soucie bien de votre abbé, moi! je suis de Conches, et nous n'y avons pas de curé qui nous *trifouille* la conscience avec sa *grelotte*...

— Tenez, opina Vaudoyer, il faut aller savoir du bonhomme Rigou, qui connaît les lois, si le Tapissier peut nous interdire le glanage, et il nous dira si nous avons raison. Si le Tapissier est dans son droit, nous verrons alors, comme dit l'ancien, à prendre les choses en biais...

— Il y aura du sang de répandu!... dit Nicolas d'un air sombre en se levant, après avoir bu toute une bouteille de vin que Catherine lui avait entonnée afin de l'empêcher de parler. Si vous voulez m'écouter, on descendra Michaud! Mais vous êtes des *veules* et des *drogues!*

— Pas moi! dit Bonnébault. Si vous êtes des amis à taire vos becs, je me charge d'ajuster le Tapissier, moi!... *Qué* plaisir de loger un pruneau dans son bocal! ça me vengerait de tous mes puants d'officiers!...

— La la, s'écria Jean-Louis Tonsard, qui passait pour être un peu fils de Gaubertin et qui venait d'entrer à la suite de Fourchon.

Ce garçon, qui courtisait depuis quelques mois la jolie servante de Rigou, succédait à son père dans l'état de tondeur de haies, de

charmilles et autres facultés *tonsardes*. En allant dans les maisons bourgeoises, il y causait avec les maîtres et les gens, il récoltait ainsi des idées qui faisaient de lui l'homme à moyens de la famille, le finaud. En effet, on verra tout à l'heure qu'en s'adressant à la servante de Rigou, Jean-Louis justifiait la bonne opinion qu'on avait de sa finesse.

— Eh bien, qu'as-tu, prophète? dit le cabaretier à son fils.

— Je dis que vous jouez le jeu des bourgeois, répliqua Jean-Louis. Effrayer les gens des Aigues pour maintenir vos droits, bien! mais les pousser hors du pays et faire vendre les Aigues, comme le veulent les bourgeois de la vallée, c'est contre nos intérêts. Si vous aidez à partager les grandes terres, où donc qu'on prendra des biens à vendre à la prochaine révolution?... Vous aurez alors les terres pour rien, comme les a eues Rigou; tandis que, si vous les mettez dans la gueule des bourgeois, les bourgeois vous les recracheront bien amaigries et renchéries; vous travaillerez pour eux, comme tous ceux qui travaillent pour Rigou. Voyez Courtecuisse!...

Cette allocution était d'une politique trop profonde pour être saisie par des gens ivres, qui tous, excepté Courtecuisse, amassaient de l'argent pour avoir leur part dans le gâteau des Aigues. Aussi laissa-t-on parler Jean-Louis, en continuant, comme à la Chambre des députés, les conversations particulières.

— Eh bien, allez, vous serez des machines à Rigou! s'écria Fourchon, qui seul avait compris son petit-fils.

En ce moment, Langlumé, le meunier des Aigues, vint à passer; la belle Tonsard le héla.

— C'est-y vrai, dit-elle, monsieur l'adjoint, qu'on défendra le glanage?

Langlumé, petit homme réjoui, à face blanche de farine, habillé de drap gris blanc, monta les marches, et aussitôt les paysans prirent leur mine sérieuse.

— Dame, mes enfants, oui et non! Les nécessiteux glaneront; mais les mesures qu'on prendra vous seront bien profitables...

— Et comment? dit Godain.

— Mais, si l'on empêche tous les malheureux de fondre ici, répondit le meunier en clignant les yeux à la façon normande, vous

ne serez pas empêchés, vous autres, d'aller ailleurs, à moins que tous les maires ne fassent comme celui de Blangy.

— Ainsi, c'est vrai?... dit Tonsard d'un air menaçant.

— Moi, dit Bonnébault en mettant son bonnet de police sur l'oreille et faisant siffler sa baguette de coudrier, je retourne à Conches y prévenir les amis...

Et le lovelace de la vallée s'en alla, tout en sifflant l'air de cette chanson soldatesque :

Toi qui connais les hussards de la garde,
Connais-tu pas l' trombon' du régiment?

— Dis donc, Marie, il prend un drôle de chemin pour aller à Conches, ton bon ami! cria la vieille Tonsard à sa petite-fille.

— Il va voir Aglaé! dit Marie, qui bondit à la porte. Il faut que je la rosse une bonne fois, *c'te* cane-là!

— Tiens, Vaudoyer, dit Tonsard à l'ancien garde champêtre, va voir le père Rigou : nous saurons quoi faire; il est notre oracle, et ça ne coûtera rien, sa salive.

— Encore une bêtise! s'écria tout bas Jean-Louis. Il vend tout: Annette me l'a bien dit, il est plus dangereux qu'une colère à écouter.

— Je vous conseille d'être sages, ajouta Langlumé, car le général est parti pour la préfecture à cause de vos méfaits, et Sibilet disait qu'il avait juré son honneur d'aller jusqu'à Paris parler au chancelier de France, au roi, à toute la boutique, s'il le fallait, pour avoir raison de ses paysans.

— Ses paysans!... cria-t-on.

— Ah çà! nous ne nous appartenons donc plus?

Sur cette question de Tonsard, Vaudoyer sortit pour aller chez l'ancien maire.

Langlumé, déjà sorti, se retourna sur les marches et répondit :

— Tas de fainéants, avez-vous des rentes pour vouloir être vos maîtres?...

Quoique dit en riant, ce mot profond fut compris à peu près de la même manière que les chevaux comprennent un coup de fouet.

— Ran tan plan! vos maîtres!... — Dis donc, mon fiston, après ton

coup de ce matin, ce n'est pas ma clarinette qu'on te mettra entre les quatre doigts et le pouce..., dit Fourchon à Nicolas.

— Ne l'asticote pas, il est capable de te faire rendre ton vin en te frottant le ventre! répliqua brutalement Catherine à son grand-père.

XIII

L'USURIER DES CAMPAGNES

Stratégiquement, Rigou se trouvait à Blangy ce qu'est à la guerre une sentinelle avancée : il surveillait les Aigues, et bien! Jamais la police n'aura d'espions comparables à ceux qui se mettent au service de la haine.

A l'arrivée du général aux Aigues, Rigou forma sans doute sur lui quelque projet que le mariage de Montcornet avec une Troisville fit évanouir, car il avait paru vouloir protéger ce grand propriétaire. Ses intentions furent alors si patentes, que Gaubertin jugea nécessaire de lui faire une part en l'initiant à la conspiration ourdie contre les Aigues. Avant d'accepter cette part et un rôle, Rigou voulut mettre, selon son expression, le général au pied du mur.

Quand la comtesse fut installée, un jour, une petite carriole en osier, peinte en vert, entra dans la cour d'honneur des Aigues. M. le maire, flanqué de sa mairesse, en descendit et vint par le perron du jardin. Rigou remarqua la comtesse à une fenêtre. Tout acquise à l'évêque, à la religion et à l'abbé Brossette, qui s'était hâté de prévenir son ennemi, la comtesse fit dire par François que *madame était sortie*.

Cette impertinence, digne d'une femme née en Russie, fit jaunir le visage du bénédictin. Si la comtesse avait eu la curiosité de voir l'homme de qui le curé disait : « C'est un damné qui, pour se rafraîchir, se plonge dans l'iniquité comme dans un bain, » peut-être eût-elle évité de mettre entre le maire et le château la haine froide et réfléchie que portaient les libéraux aux royalistes, augmentée des excitants du voisinage de la campagne, où le souvenir d'une blessure d'amour-propre est toujours ravivé.

Quelques détails sur cet homme et sur ses mœurs auront le mérite, tout en éclairant sa participation au complot nommé *la grande affaire* par ses deux associés, de peindre un type excessivement curieux, celui d'existences campagnardes particulières à la France, et qu'aucun pinceau n'est encore allé chercher. D'ailleurs, de cet homme, rien n'est indifférent, ni sa maison, ni sa manière de souffler le feu, ni sa façon de manger; ses mœurs, ses opinions, tout servira puissamment à l'histoire de cette vallée. Ce renégat explique enfin l'utilité de la démocratie, il en est à la fois la théorie et la pratique, l'alpha et l'oméga, le *summum*.

Vous vous rappelez peut-être certains maîtres en avarice déjà peints dans quelques Scènes antérieures? D'abord, l'avare de province, le père Grandet, de Saumur, avare comme le tigre est cruel; puis Gobseck l'escompteur, le jésuite de l'or, n'en savourant que la puissance et dégustant les larmes du malheur, à savoir quel est leur cru; puis le baron de Nucingen, élevant les fraudes de l'argent à la hauteur de la politique. Enfin, vous avez sans doute souvenir de ce portrait de la parcimonie domestique, le vieil Hochon, d'Issoudun, et de cet autre avare par esprit de famille, le petit la Baudraye, de Sancerre? Eh bien, les sentiments humains, et surtout l'avarice, ont des nuances si diverses dans les divers milieux de notre société, qu'il restait encore un avare sur la planche de l'amphithéâtre des études de mœurs. Il restait Rigou! l'avare égoïste, c'est-à-dire plein de tendresse pour ses jouissances, sec et froid pour autrui, enfin l'avare ecclésiastique, le moine demeuré moine pour exprimer le jus de citron appelé le bien-vivre, et devenu séculier pour happer la monnaie publique. Expliquons d'abord le bonheur continu qu'il trouvait à dormir sous son toit.

Blangy, c'est-à-dire les soixante maisons décrites par Blondet dans sa lettre à Nathan, est posé sur une bosse de terrain, à gauche de la Thune. Comme toutes les maisons y sont accompagnées de jardins, ce village est d'un aspect charmant. Quelques maisons sont assises le long du cours d'eau. Au sommet de cette vaste motte de terre se trouve l'église, jadis flanquée de son presbytère, et dont le cimetière enveloppe, comme dans beaucoup de villages, le chevet de l'église.

Le sacrilége Rigou n'avait pas manqué d'acheter ce presbytère,

jadis construit par la bonne catholique mademoiselle Choin, sur un terrain acheté par elle exprès. Un jardin en terrasse, d'où la vue plongeait sur les terres de Blangy, de Soulanges et de Cerneux, situées entre les deux parcs seigneuriaux, séparait cet ancien presbytère de l'église. Du côté opposé s'étendait une prairie, acquise par le dernier curé peu de temps avant sa mort et entourée de murs par le défiant Rigou.

Le maire ayant refusé de rendre le presbytère à sa primitive destination, la commune fut obligée d'acheter une maison de paysan située auprès de l'église; il fallut dépenser cinq mille francs pour l'agrandir, la restaurer et y joindre un jardinet, dont le mur était mitoyen avec la sacristie, en sorte que la communication fut établie comme autrefois entre la maison curiale et l'église.

Ces deux maisons, bâties sur l'alignement de l'église, à laquelle elles paraissaient tenir par leurs jardins, avaient vue sur un espace de terrain planté d'arbres, qui formait d'autant mieux la place de Blangy, qu'en face de la nouvelle cure le comte fit construire une maison commune destinée à recevoir la mairie, le logement du garde champêtre, et cette école de frères de la Doctrine chrétienne si vainement sollicitée par l'abbé Brossette. Aussi non-seulement les maisons de l'ancien bénédictin et du jeune prêtre adhéraient à l'église aussi bien divisées que réunies par elle, mais encore ils se surveillaient l'un l'autre. Le village entier espionnait d'ailleurs l'abbé Brossette. La Grande-Rue, qui commençait à la Thune, montait tortueusement jusqu'à l'église. Des vignobles et des jardins de paysan, un petit bois, couronnaient la butte de Blangy.

La maison de Rigou, la plus belle du village, était bâtie en gros cailloux, particuliers à la Bourgogne, pris dans un mortier jaune lissé carrément dans toute la largeur de la truelle, ce qui produit des ondes percées çà et là par les faces, assez généralement noires, de ce caillou. Une bande de mortier, où pas un silex ne faisait tache, dessinait, à chaque fenêtre, un encadrement que le temps avait rayé par des fissures fines et capricieuses, comme on en voit dans les vieux plafonds. Les volets, grossièrement faits, se recommandaient par une solide peinture vert-dragon. Quelques mousses plates soudaient les ardoises sur le toit. C'est le type des maisons

bourguignonnes; les voyageurs en aperçoivent, par milliers, de semblables en traversant cette portion de la France.

Une porte bâtarde ouvrait sur un corridor, à moitié duquel se trouvait la cage d'un escalier en bois. A l'entrée, on voyait la porte d'une vaste salle à trois fenêtres donnant sur la place. La cuisine, pratiquée sous l'escalier, tirait son jour de la cour, cailloutée avec soin, et où l'on entrait par une porte cochère. Tel était le rez-de-chaussée.

Le premier étage contenait trois chambres, et au-dessus une petite chambre en mansarde.

Un bûcher, une remise, une écurie attenaient à la cuisine et faisaient un retour d'équerre. Au-dessus de ces constructions légères, on avait ménagé des greniers, un fruitier et une chambre de domestique.

Une basse-cour, une étable, des toits à porcs faisaient face à la maison.

Le jardin, d'environ un arpent et clos de murs, était un jardin de curé, c'est-à-dire plein d'espaliers, d'arbres à fruit, de treilles, aux allées sablées et bordées de quenouilles, à carrés de légumes fumés avec le fumier provenant de l'écurie.

Au-dessus de la maison attenait un second clos, planté d'arbres, enclos de haies, et assez considérable pour que deux vaches y pussent trouver leur pâture en tout temps.

A l'intérieur, la salle, boisée à hauteur d'appui, était tendue de vieilles tapisseries. Les meubles en noyer, bruns de vieillesse et garnis en tapisserie à l'aiguille, s'harmonisaient avec la boiserie, avec le plancher également en bois. Le plafond montrait trois poutres en saillie, mais peintes, et dont les entre-deux étaient plafonnés. La cheminée, en bois de noyer, surmontée d'une glace dans un trumeau grotesque, n'offrait d'autre ornement que deux œufs en cuivre montés sur un pied de marbre, et qui se partageaient en deux; la partie supérieure retournée donnait une bobèche.

Ces chandeliers à deux fins, embellis de chaînettes, une invention du règne de Louis XV, commencent à devenir rares. Sur la paroi opposée aux fenêtres, et posée sur un socle vert et or, s'élevait une horloge commune, mais excellente. Des rideaux criant sur leurs tringles en fer dataient de cinquante ans; leur étoffe en coton

à carreaux semblables à ceux des matelas, alternés de rose et de blanc, venait des Indes. Un buffet et une table à manger complétaient cet ameublement, tenu d'ailleurs avec une excessive propreté.

Au coin de la cheminée, on apercevait une immense bergère, le siége spécial de Rigou. Dans l'angle, au-dessus du petit bonheur-du-jour qui lui servait de secrétaire, on voyait, accroché à la plus vulgaire patère, un soufflet, origine de la fortune de Rigou.

Sur cette succincte description, dont le style rivalise avec celui des affiches de vente, il est facile de deviner que les deux chambres respectives de M. et madame Rigou devaient être réduites au strict nécessaire; mais on se tromperait en pensant que cette parcimonie pût exclure la bonté matérielle des choses. Ainsi, la petite-maîtresse la plus exigeante se serait trouvée admirablement bien couchée dans le lit de Rigou, composé d'excellents matelas, de draps en toile fine, grossi d'un lit de plume acheté jadis pour quelque abbé par une dévote, garanti des bises par de bons rideaux. Ainsi de tout, comme on va le voir.

D'abord, cet avare avait réduit sa femme, qui ne savait ni lire, ni écrire, ni compter, à une obéissance absolue. Après avoir gouverné le défunt, la pauvre créature finissait servante de son mari, faisant la cuisine, la lessive, à peine aidée par une très-jolie fille appelée Annette, âgée de dix-neuf ans, aussi soumise à Rigou que sa maîtresse, et qui gagnait trente francs par an.

Grande, sèche et maigre, madame Rigou, femme à figure jaune, colorée aux pommettes, la tête toujours enveloppée d'un foulard, et portant le même jupon pendant toute l'année, ne quittait pas sa maison deux heures par mois et nourrissait son activité par tous les soins qu'une servante dévouée donne à une maison. Le plus habile observateur n'aurait pas trouvé trace de la magnifique taille, de la fraîcheur à la Rubens, de l'embonpoint splendide, des dents superbes, des yeux de vierge qui jadis recommandèrent la jeune fille à l'attention du curé Niseron. La seule et unique couche de sa fille, madame Soudry la jeune, avait décimé les dents, fait tomber les cils, terni les yeux, flétri le teint. Il semblait que le doigt de Dieu se fût appesanti sur l'épouse du prêtre. Comme toutes les riches ménagères de la campagne, elle jouissait de voir ses armoires

pleines de robes de soie, ou en pièce, ou faites et neuves; de dentelles, de bijoux qui ne lui servaient jamais qu'à faire commettre le péché d'envie, à faire souhaiter sa mort aux jeunes servantes de Rigou. C'était un de ces êtres moitié femme, moitié animal, nés pour vivre instinctivement. Cette ex-belle Arsène étant désintéressée, le legs du feu curé Niseron serait inexplicable sans le curieux événement qui l'inspira, et qu'il faut rapporter pour l'instruction de l'immense tribu des héritiers.

Madame Niseron, la femme du vieux sacristain, comblait d'attentions l'oncle de son mari; car l'imminente succession d'un vieillard de soixante et douze ans, estimée à quarante et quelques mille livres, devait mettre la famille de l'unique héritier dans une aisance assez impatiemment attendue par feu madame Niseron, laquelle, outre son fils, jouissait d'une charmante petite fille, espiègle, innocente, une de ces créatures qui ne sont peut-être accomplies que parce qu'elles doivent disparaître, car elle mourut à quatorze ans des *pâles couleurs,* le nom populaire de la chlorose. Feu follet du presbytère, cette enfant allait chez son grand-oncle le curé comme chez elle, elle y faisait la pluie et le beau temps, elle aimait mademoiselle Arsène, la jolie servante que son oncle put prendre en 1789, à la faveur de la licence introduite dans la discipline par les premiers orages révolutionnaires. Arsène, nièce de la vieille gouvernante du curé, fut appelée pour la suppléer; car, en se sentant mourir, la vieille mademoiselle Pichard voulait sans doute faire transporter ses droits à la belle Arsène.

En 1791, au moment où le curé Niseron offrit un asile à dom Rigou et au frère Jean, la petite Niseron se permit une espièglerie fort innocente. En jouant avec Arsène et d'autres enfants à ce jeu qui consiste à cacher, chacun à son tour, un objet que les autres cherchent et qui fait crier : « Tu brûles ! » ou : « Tu gèles ! » selon que les chercheurs s'en éloignent ou s'en approchent, la petite Geneviève eut l'idée de fourrer le soufflet de la salle dans le lit d'Arsène. Le soufflet fut introuvable; le jeu cessa. Geneviève, emmenée par sa mère, oublia de remettre le soufflet à son clou. Arsène et sa tante cherchèrent le soufflet pendant une semaine, puis on ne le chercha plus, on pouvait s'en passer; le vieux curé soufflait son feu avec une sarbacane faite au temps où les sarbacanes furent à la mode, et qui

sans doute provenait de quelque courtisan de Henri III. Enfin, un soir, un mois avant sa mort, la gouvernante, après un dîner auquel avaient assisté l'abbé Mouchon, la famille Niseron et le curé de Soulanges, refit des lamentations de Jérémie à propos du soufflet, sans pouvoir en expliquer la disparition.

— Eh! mais il est depuis quinze jours dans le lit d'Arsène, dit la petite Niseron en éclatant de rire; si cette grande paresseuse faisait son lit, elle l'aurait trouvé...

En 1791, tout le monde put éclater de rire; mais à ce rire succéda le plus profond silence.

— Il n'y a rien de risible à cela, dit la gouvernante; depuis que je suis malade, Arsène me veille.

Malgré cette explication, le curé Niseron jeta sur madame Niseron et sur son mari le regard foudroyant d'un prêtre qui croit à un complot. La gouvernante mourut. Dom Rigou sut si bien exploiter la haine du curé, que l'abbé Niseron déshérita François Niseron au profit d'Arsène Pichard.

En 1823, Rigou se servait toujours, par reconnaissance, de la sarbacane pour attiser le feu, et laissait le soufflet au clou.

Madame Niseron, folle de sa fille, ne lui survécut pas : la mère et l'enfant moururent en 1794. Le curé mort, le citoyen Rigou s'occupa lui-même des affaires d'Arsène en la prenant pour sa femme.

L'ancien frère convers de l'abbaye, attaché à Rigou comme un chien à son maître, devint à la fois le palefrenier, le jardinier, le vacher, le valet de chambre et le régisseur de ce sensuel Harpagon.

Arsène Rigou, mariée en 1821, au procureur du roi, sans dot, rappelait un peu la beauté commune de sa mère et possédait l'esprit sournois de son père.

Alors âgé de soixante-sept ans, Rigou n'avait pas fait une seule maladie en trente ans, et rien ne paraissait devoir atteindre cette santé vraiment insolente. Grand, sec, les yeux bordés d'un cercle brun, les paupières presque noires, quand le matin il laissait voir son cou ridé, rouge et grenu, vous l'eussiez d'autant mieux comparé à un condor que son nez, très-long, pincé du bout, aidait encore à cette ressemblance par une coloration sanguinolente. Sa tête, quasi chauve, eût effrayé les connaisseurs par un occiput en

dos d'âne, indice d'une volonté despotique. Ses yeux grisâtres, presque voilés par ses paupières à membranes filandreuses, étaient prédestinés à jouer l'hypocrisie. Deux mèches de couleur indécise, à cheveux si clair-semés qu'ils ne cachaient pas la peau, flottaient au-dessus des oreilles larges, hautes et sans ourlet, trait qui révèle la cruauté, mais dans l'ordre moral seulement, quand il n'annonce pas la folie. La bouche, très-fendue et à lèvres minces, annonçait un mangeur intrépide, un buveur déterminé, par la tombée des coins qui dessinait deux espèces de virgules où coulaient les jus, où petillait sa salive quand il mangeait ou qu'il parlait. Héliogabale devait être ainsi.

Son costume, invariable, consistait en une longue redingote bleue à collet militaire, en une cravate noire, un pantalon et un vaste gilet de drap noir. Ses souliers, à fortes semelles, étaient garnis de clous à l'extérieur et à l'intérieur d'un chausson tricoté par sa femme durant les soirées d'hiver. Annette et sa maîtresse tricotaient aussi les bas de monsieur.

Rigou s'appelait Grégoire. Aussi ses amis ne renonçaient-ils point aux divers calembours que le G du prénom autorisait, malgré l'usage immodéré qu'on en faisait depuis trente ans. On le saluait toujours de ces phrases : « J'ai Rigou ! — Je ris, goutte ! — Ris, goûte ! — Rigoulard, » etc., mais surtout de *Grigou* (G. Rigou).

Quoique cette esquisse peigne le caractère, personne n'imaginerait jamais jusqu'où, sans opposition et dans la solitude, l'ancien bénédictin avait poussé la science de l'égoïsme, celle du bien-vivre et la volupté sous toutes les formes. D'abord il mangeait seul, servi par sa femme et par Annette, qui se mettaient à table avec Jean, après lui, dans la cuisine, pendant qu'il digérait son dîner, qu'il cuvait son vin en lisant *les nouvelles*.

A la campagne, on ne connaît pas les noms propres des journaux, ils s'appellent tous *les nouvelles*.

Le dîner, de même que le déjeuner et le souper, toujours composé de choses exquises, était cuisiné avec cette science qui distingue les gouvernantes de curé entre toutes les cuisinières. Ainsi, madame Rigou battait elle-même le beurre deux fois par semaine. La crème entrait comme élément dans toutes les sauces. Les légumes étaient cueillis de manière à sauter de leurs planches

dans la casserole. Les Parisiens, habitués à manger de la verdure, des légumes qui accomplissent une seconde végétation exposés au soleil, à l'infection des rues, à la fermentation des boutiques, arrosés par les fruitières, qui leur donnent ainsi la plus trompeuse fraîcheur, ignorent les saveurs exquises que contiennent ces produits auxquels la nature a confié des vertus fugitives, mais puissantes, quand ils sont mangés en quelque sorte tout vifs.

Le boucher de Soulanges apportait sa meilleure viande, sous peine de perdre la pratique du redoutable Rigou. Les volailles, élevées à la maison, devaient être d'une excessive finesse.

Ce soin de papelardise embrassait toutes les choses destinées à Rigou. Si les pantoufles de ce savant thélémiste étaient de cuir grossier, une bonne peau d'agneau en formait la doublure. S'il portait une redingote de gros drap, c'est qu'elle ne touchait pas sa peau, car sa chemise, blanchie et repassée au logis, avait été filée par les plus habiles doigts de la Frise. Sa femme, Annette et Jean buvaient le vin du pays, le vin que Rigou se réservait sur sa récolte; mais dans sa cave particulière, pleine comme une cave de Belgique, les vins de Bourgogne les plus fins côtoyaient ceux de Bordeaux, de Champagne, du Roussillon, du Rhône, d'Espagne, tous achetés dix ans à l'avance, et toujours mis en bouteilles par frère Jean. Les liqueurs provenues des Iles procédaient de madame Amphoux; l'usurier en avait acquis une provision pour le reste de ses jours, au dépeçage d'un château de Bourgogne.

Rigou mangeait et buvait comme Louis XIV, un des plus grands consommateurs connus, ce qui trahit les dépenses d'une vie plus que voluptueuse. Discret et habile dans sa prodigalité secrète, il disputait ses moindres marchés comme savent disputer les gens d'Église. Au lieu de prendre des précautions infinies pour ne pas être trompé dans ses acquisitions, le rusé moine gardait un échantillon et se laissait écrire les conventions; mais, quand son vin ou ses provisions voyageaient, il prévenait qu'au plus léger vice des choses, il refuserait d'en prendre livraison.

Jean, directeur du fruitier, était dressé à savoir conserver les produits du plus beau *fruitage* connu dans le département. Rigou mangeait des poires, des pommes et quelquefois du raisin à Pâques.

Jamais prophète, susceptible de *passer* dieu, ne fut plus aveu-

glément obéi que ne l'était Rigou chez lui, dans ses moindres caprices. Le mouvement de ses gros sourcils noirs plongeait sa femme, Annette et Jean dans des inquiétudes mortelles; il retenait ses trois esclaves par la multiplicité minutieuse de leurs devoirs, qui leur faisait comme une chaîne. A tout moment, ces pauvres gens se voyaient sous le coup d'un travail obligé, d'une surveillance; mais ils avaient fini par trouver une sorte de plaisir dans l'accomplissement de ces travaux constants, ils ne s'ennuyaient point. Tous trois, ils avaient le bien-être de cet homme pour seul et unique texte de leurs préoccupations.

Annette était, depuis 1795, la dixième jolie bonne prise par Rigou, qui se flattait d'arriver à la tombe avec ces relais de jeunes filles. Venue à seize ans, à dix-neuf ans Annette devait être renvoyée. Chacune de ces bonnes, choisie à Auxerre, à Clamecy, dans le Morvan, avec des soins méticuleux, était attirée par la promesse d'un beau sort; mais madame Rigou s'entêtait à vivre! Et toujours, au bout de trois ans, une querelle amenée par l'insolence de la servante envers sa pauvre maîtresse en nécessitait le renvoi.

Annette, vrai chef-d'œuvre de beauté fine, ingénieuse, piquante, méritait une couronne de duchesse. Elle ne manquait pas d'esprit; Rigou ne savait rien de l'intelligence d'Annette et de Jean-Louis Tonsard, ce qui prouvait qu'il se laissait prendre par cette jolie fille, la seule à qui l'ambition eût suggéré la flatterie comme moyen d'aveugler ce lynx.

Ce Louis XV sans trône ne s'en tenait pas uniquement à la jolie Annette. Oppresseur hypothécaire des terres achetées par les paysans au delà de leurs moyens, il faisait son sérail de la vallée, depuis Soulanges jusqu'à cinq lieues au delà de Conches vers la Brie, sans y dépenser autre chose que des *retardements de poursuites* pour obtenir ces fugitifs trésors qui dévorent la fortune de tant de vieillards.

Cette vie exquise, cette vie comparable à celle de Bouret ne coûtait donc presque rien. Grâce à ses nègres blancs, Rigou faisait abattre, façonner, rentrer ses fagots, ses foins, ses blés. Pour le paysan, la main-d'œuvre est peu de chose, surtout en considération d'un ajournement d'intérêts à payer. Rigou, tout en demandant de petites primes pour des retards de quelques mois, pressurait ses

débiteurs en exigeant d'eux des services manuels, véritables corvées auxquelles ils se prêtaient, croyant ne rien donner parce qu'ils ne sortaient rien de leur poche. On payait ainsi parfois à Rigou plus que le capital de la dette.

Profond comme un moine, silencieux comme un bénédictin en travail d'histoire, rusé comme un prêtre, dissimulé comme tout avare, se tenant toujours dans les limites du droit, cet homme eût été Tibère à Rome, Richelieu sous Louis XIII, Fouché, s'il avait eu l'ambition d'aller à la Convention; mais il eut la sagesse d'être un Lucullus sans faste, un voluptueux avare. Pour occuper son esprit, il jouissait d'une haine taillée en plein drap. Il tracassait le général comte de Montcornet. Il faisait mouvoir les paysans par le jeu de fils cachés dont le maniement l'amusait comme une partie d'échecs où les pions vivaient, où les cavaliers couraient à cheval, où les fous comme Fourchon babillaient, où les tours féodales brillaient au soleil, où la reine faisait malicieusement échec au roi. Tous les jours, en se levant, de sa fenêtre cet homme voyait les faîtes orgueilleux des Aigues, les cheminées des pavillons, les superbes portes, et il se disait : « Tout cela tombera! je sécherai ces ruisseaux, j'abattrai ces ombrages. » Enfin il avait sa grande et sa petite victime. S'il méditait la ruine du château, le renégat se flattait de tuer l'abbé Brossette à coups d'épingle.

Pour achever de peindre cet ex-religieux, il suffira de dire qu'il allait à la messe en regrettant que sa femme vécût, et manifestait le désir de se réconcilier avec l'Église aussitôt son veuvage venu. Il saluait avec déférence l'abbé Brossette en le rencontrant, et lui parlait doucement, sans jamais s'emporter. En général, tous les gens qui tiennent à l'Église, ou qui en sont sortis, ont une patience d'insecte : ils la doivent à l'obligation de garder un décorum, éducation qui manque depuis vingt ans à l'immense majorité des Français, même à ceux qui se croient bien élevés. Tous les conventuels que la Révolution a fait sortir de leurs monastères et qui sont entrés dans les affaires ont montré, par leur froideur et leur réserve, la supériorité que donne la discipline ecclésiastique à tous les enfants de l'Église, même à ceux qui la désertent.

Éclairé dès 1792, par l'affaire du testament, Gaubertin avait su sonder la ruse que contenait la figure enfiellée de cet habile

hypocrite; aussi s'en était-il fait un compère, en communiant avec lui devant le Veau d'or. Dès la fondation de la maison Leclercq, il dit à Rigou d'y mettre cinquante mille francs en les lui garantissant. Rigou devint un commanditaire d'autant plus important, qu'il laissa ce fonds se grossir des intérêts accumulés. En ce moment, l'intérêt de Rigou dans cette maison était encore de cent mille francs, quoique, en 1816, il eût repris une somme de cent quatre-vingt mille francs environ pour la placer sur le grand-livre, en y trouvant dix-sept mille francs de rente. Lupin connaissait à Rigou pour cent cinquante mille francs d'hypothèques en petites sommes sur de grands biens. Ostensiblement, Rigou possédait en terres environ quatorze mille francs de revenus bien nets. On apercevait donc environ quarante mille francs de rente à Rigou. Mais, quant à son trésor, c'était une X qu'aucune règle de proportion ne pouvait dégager, de même que le diable seul connaissait les affaires qu'il tripotait avec Langlumé.

Ce terrible usurier, qui comptait vivre encore vingt ans, avait inventé des règles fixes pour opérer. Il ne prêtait rien à un paysan qui n'achetait pas au moins trois hectares et qui ne payait pas la moitié du prix comptant. On voit que Rigou connaissait bien le vice de la loi sur les expropriations appliquées aux parcelles, et le danger que fait courir au Trésor et à la propriété l'excessive division des biens. Poursuivez donc un paysan qui vous prend un sillon, quand il n'en possède que cinq! Le coup d'œil de l'intérêt privé *distancera* toujours de vingt-cinq ans celui d'une assemblée de législateurs. Quelle leçon pour un pays! La loi émanera toujours d'un vaste cerveau, d'un homme de génie, et non de neuf cents intelligences qui, si grandes qu'elles puissent être, se rapetissent en se faisant foule. La loi de Rigou ne contient-elle pas, en effet, le principe de celle à chercher pour arrêter le non-sens que présente la propriété réduite à des moitiés, des tiers, des quarts, des dixièmes de centiare, comme dans la commune d'Argenteuil, où l'on compte trente mille parcelles?

De telles opérations voulaient un compérage aussi étendu que celui qui pesait sur cet arrondissement. D'ailleurs, comme Rigou faisait faire à Lupin environ le tiers des actes qui se passaient annuellement dans l'étude, il trouvait dans le notaire de Soulanges un com-

père dévoué. Ce forban pouvait ainsi comprendre dans le contrat de prêt, auquel assistait toujours la femme de l'emprunteur quand il était marié, la somme à laquelle se montaient les intérêts illégaux. Le paysan, ravi de n'avoir que les cinq pour cent à payer annuellement pendant la durée du prêt, espérait toujours s'en tirer par un travail enragé, par des engrais qui bonifiaient le gage de Rigou.

De là les trompeuses merveilles enfantées par ce que d'imbéciles économistes nomment *la petite culture,* le résultat d'une faute politique à laquelle nous devons de porter l'argent français en Allemagne pour y acheter des chevaux que notre pays ne fournit plus, une faute qui diminuera tellement la production des bêtes à cornes, que la viande sera bientôt inabordable, non pas seulement au peuple, mais encore à la petite bourgeoisie. (Voir *le Curé de village.*)

Donc, bien des sueurs, entre Conches et la Ville-aux-Fayes, coulaient pour Rigou, que chacun respectait, tandis que le travail chèrement payé par le général, le seul qui jetât de l'argent dans le pays, lui valait des malédictions et la haine vouée aux riches. De tels faits ne seraient-ils pas inexplicables sans le coup d'œil jeté sur la médiocratie? Fourchon avait raison, les bourgeois remplaçaient les seigneurs. Ces petits propriétaires, dont le type est représenté par Courtecuisse, étaient les mainmortables du Tibère de la vallée d'Avonne, de même qu'à Paris les industriels sans argent sont les paysans de la haute banque.

Soudry suivait l'exemple de Rigou, depuis Soulanges jusqu'à cinq lieues au delà de la Ville-aux-Fayes. Ces deux usuriers s'étaient partagé l'arrondissement.

Gaubertin, dont la rapacité s'exerçait dans une sphère supérieure, non-seulement ne faisait pas concurrence à ses associés, mais il empêchait les capitaux de la Ville-aux-Fayes de prendre cette fructueuse route. On peut deviner maintenant quelle influence ce triumvirat de Rigou, de Soudry, de Gaubertin obtenait aux élections par des électeurs dont la fortune dépendait de leur mansuétude.

Haine, intelligence et fortune, tel était le triangle terrible par lequel s'expliquait l'ennemi le plus proche des Aigues, le surveil-

lant du général, en relation constante avec soixante ou quatre-vingts petits propriétaires, parents ou alliés des paysans, et qui le redoutaient comme on redoute un créancier.

Rigou se superposait à Tonsard; l'un vivait de vols en nature, l'autre s'engraissait de rapines légales. Tous deux aimaient à bien vivre; c'était la même nature sous deux espèces, l'une naturelle, l'autre aiguisée par l'éducation du cloître.

Lorsque Vaudoyer quitta le cabaret du *Grand-I-vert* pour consulter l'ancien maire, il était environ quatre heures. A cette heure, Rigou dînait.

En trouvant la porte bâtarde fermée, Vaudoyer regarda par-dessus les rideaux en criant :

— Monsieur Rigou, c'est moi, Vaudoyer...

Jean sortit par la porte cochère, et fit entrer Vaudoyer un instant après en lui disant :

— Viens au jardin; monsieur a du monde.

Ce monde était Sibilet, qui, sous le prétexte de s'entendre relativement à la signification du jugement que venait de faire Brunet, s'entretenait avec Rigou de toute autre chose. Il avait trouvé l'usurier achevant son dessert.

Sur une table carrée, éblouissante de linge, car, peu soucieux de la peine de sa femme et d'Annette, Rigou voulait du linge blanc tous les jours, le régisseur vit apporter une jatte de fraises, des abricots, des pêches, des figues, des amandes, tous les fruits de la saison en profusion, servis dans des assiettes de porcelaine blanche et sur des feuilles de vigne, presque aussi coquettement qu'aux Aigues.

En voyant Sibilet, Rigou lui dit de pousser les verrous aux portes battantes intérieures, qui se trouvaient adaptées à chaque porte, autant pour garantir du froid que pour étouffer les sons, et lui demanda quelle affaire si pressante l'obligeait à venir le voir en plein jour, tandis qu'il pouvait conférer si sûrement pendant la nuit.

— C'est que le Tapissier a parlé d'aller à Paris y voir le garde des sceaux; il est capable de vous faire bien du mal, de demander le déplacement de votre gendre, des juges de la Ville-aux-Fayes et du président, surtout quand il lira le jugement qu'on vient de rendre en votre faveur. Il se cabre, il est fin, il a dans l'abbé Brossette un

conseil capable de jouter avec vous et avec Gaubertin... Les prêtres sont puissants. Monseigneur l'évêque aime bien l'abbé Brossette. Madame la comtesse a parlé d'aller voir son cousin le préfet, le comte de Castéran, à propos de Nicolas. Michaud commence à lire couramment dans notre jeu.

— Tu as peur, dit l'usurier tout doucement en jetant sur Sibilet un regard que le soupçon rendit moins terne qu'à l'ordinaire et qui fut terrible. Tu calcules s'il ne vaut pas mieux te mettre du côté de M. le comte de Montcornet?

— Je ne vois pas trop où je prendrais, quand vous aurez dépecé les Aigues, quatre mille francs à placer tous les ans, honnêtement, comme je le fais depuis cinq ans, répondit crûment Sibilet. M. Gaubertin m'a, dans le temps, débité les plus belles promesses; mais la crise approche, on va se battre certainement : promettre et tenir sont deux après la victoire.

— Je lui parlerai, répondit Rigou tranquillement. En attendant, voici, moi, ce que je répondrais, si cela me regardait : « Depuis cinq ans, tu portes à M. Rigou quatre mille francs par an, et ce brave homme t'en donne sept et demi pour cent, ce qui te fait en ce moment un compte de vingt-sept mille francs, à cause de l'accumulation des intérêts; mais, comme il existe un acte sous signature privée, double entre toi et Rigou, le régisseur des Aigues serait renvoyé le jour où l'abbé Brossette apporterait cet acte sous les yeux du Tapissier, surtout après une lettre anonyme qui l'instruirait de ton double rôle. Tu ferais donc mieux de chasser avec nous, sans demander tes os par avance, d'autant que M. Rigou, n'étant pas tenu de te donner légalement sept et demi pour cent et les intérêts des intérêts, te ferait des *offres réelles* de tes vingt mille francs; et, en attendant que tu pusses les palper, ton procès, allongé par la chicane, serait jugé par le tribunal de la Ville-aux-Fayes. En te conduisant sagement, quand M. Rigou sera propriétaire de ton pavillon aux Aigues, tu pourras continuer avec trente mille francs environ et trente mille autres francs que pourrait te confier Rigou, ce qui serait d'autant plus avantageux, que les paysans se jetteront sur les terres des Aigues, divisées en petits lots, comme la pauvreté sur le monde. » Voilà ce que pourrait te dire M. Gaubertin; mais, moi, je n'ai rien à te répondre, cela ne me regarde pas... Gau-

bertin et moi, nous avons à nous plaindre de cet enfant du peuple qui bat son père, et nous poursuivons notre idée. Si l'ami Gaubertin a besoin de toi, moi, je n'ai besoin de personne, car tout le monde est à ma dévotion. Quant au garde des sceaux, on en change assez souvent; tandis que, nous autres, nous sommes toujours là.

— Enfin, vous êtes prévenu, dit Sibilet, qui se sentit bâté comme un âne.

— Prévenu de quoi? demanda finement Rigou.

— De ce que fera le Tapissier, répondit humblement le régisseur; il est allé furieux à la préfecture.

— Qu'il aille! Si les Montcornet n'usaient pas de roues, que deviendraient les carrossiers?

— Je vous apporterai mille écus ce soir, à onze heures..., dit Sibilet; mais vous devriez avancer mes affaires en me cédant quelques-unes de vos hypothèques arrivées à terme,... une de celles qui pourraient me valoir quelques bons lots de terre...

— J'ai celle de Courtecuisse, et je veux le ménager, car c'est le meilleur tireur du département; en te la transportant, tu aurais l'air de tracasser ce drôle-là pour le compte du Tapissier, et ça ferait d'une pierre deux coups; il serait capable de tout en se voyant plus bas que Fourchon. Courtecuisse s'est exterminé sur la Bâchelerie, il a bien amendé le terrain, il a mis des espaliers aux murs du jardin. Ce petit domaine vaut quatre mille francs, le comte te les donnerait pour les trois arpents qui jouxtent ses remises. Si Courtecuisse n'était pas un licheur, il aurait pu payer ses intérêts avec ce qu'on y tue de gibier.

— Eh bien, transportez-moi cette créance, j'y ferai mon beurre, j'aurai la maison et le jardin pour rien; le comte achètera les trois arpents.

— Quelle part me donneras-tu?

— Mon Dieu! vous sauriez traire du lait à un bœuf! s'écria Sibilet. Et moi qui viens d'arracher au Tapissier l'ordre de réglementer le glanage d'après la loi...

— Tu as obtenu cela, mon gars? dit Rigou, qui, plusieurs jours auparavant, avait suggéré l'idée de ces vexations à Sibilet en lui disant de les conseiller au général. Nous le tenons, il est perdu; mais ce n'est pas assez de le tenir par un bout, il faut le ficeler



comme une carotte de tabac! Tire les verrous, mon gars; dis à ma femme de m'apporter le café, les liqueurs, et dis à Jean d'atteler. Je vais à Soulanges. A ce soir! — Bonjour, Vaudoyer, dit l'ancien maire en voyant entrer son ancien garde champêtre. Eh bien, qu'y a-t-il?...

Vaudoyer raconta tout ce qui venait de se passer au cabaret, et demanda l'avis de Rigou sur la légalité des règlements médités par le général.

— Il en a le droit, répliqua nettement Rigou. Nous avons un rude seigneur; l'abbé Brossette est un malin; votre curé suggère toutes ces mesures-là, parce que vous n'allez pas à la messe, tas de parpaillots! J'y vais bien, moi! Il y a un Dieu, voyez-vous!... Vous endurez tout, le Tapissier ira toujours de l'avant!...

— Eh bien, nous glanerons!... dit Vaudoyer avec cet accent résolu qui distingue les Bourguignons.

— Sans certificat d'indigence? reprit l'usurier. On dit qu'il est allé demander des troupes à la préfecture, afin de vous faire rentrer dans le devoir...

— Nous glanerons comme par le passé, répéta Vaudoyer.

— Glanez!... M. Sarcus jugera si vous avez raison, dit l'usurier en ayant l'air de promettre aux glaneurs la protection de la justice de paix.

— Nous glanerons et nous serons en force!... ou la Bourgogne ne serait plus la Bourgogne! dit Vaudoyer. Si les gendarmes ont des sabres, nous avons des faux, et nous verrons!

A quatre heures et demie, la grande porte verte de l'ancien presbytère tourna sur ses gonds, et le cheval bai brun, mené à la bride par Jean, tourna vers la place. Madame Rigou et Annette, venues sur le pas de la porte bâtarde, regardaient la petite carriole d'osier, peinte en vert, à capote de cuir, où se trouvait le maître établi sur de bons coussins.

— Ne vous attardez pas, monsieur, dit Annette en faisant une petite moue.

Tous les gens du village, instruits déjà des menaçants arrêtés que le maire voulait prendre, se mirent sur leurs portes ou s'arrêtèrent dans la Grande-Rue en voyant passer Rigou, pensant qu'il allait à Soulanges pour les défendre.

— Eh bien, madame Courtecuisse, notre ancien maire va sans doute aller nous défendre, dit une vieille fileuse que la question des délits forestiers intéressait beaucoup, car son mari vendait des fagots volés à Soulanges.

— Mon Dieu! le cœur lui saigne de voir ce qui se passe, il en est malheureux autant que vous autres, répondit la pauvre femme, qui tremblait au nom seul de son créancier et qui, par peur, en faisait l'éloge.

— Ah! c'est pas pour dire, mais on l'a bien maltraité, lui! — Bonjour, monsieur Rigou, dit la fileuse, que Rigou salua ainsi que sa débitrice.

Quand l'usurier traversa la Thune, guéable en tout temps, Tonsard, sorti de son cabaret, dit à Rigou sur la route cantonale :

— Eh bien, père Rigou, le Tapissier veut donc que nous soyons ses chiens?

— Nous verrons ça! répondit l'usurier en fouettant son cheval.

— Il saura bien nous défendre, dit Tonsard à un groupe de femmes et d'enfants attroupés autour de lui.

— Il pense à vous comme un aubergiste pense aux goujons en nettoyant sa poêle à frire, répliqua Fourchon.

— Ote donc le battant à ta *grelotte* quand tu es soûl!... dit Mouche en tirant son grand-père par sa blouse et le faisant tomber sur le talus au pied d'un peuplier. Si ce mâtin de moine entendait ça, tu ne lui vendrais plus tes paroles si cher...

En effet, si Rigou courait à Soulanges, il était emporté par la nouvelle si grave donnée par le régisseur des Aigues, et qui lui parut menaçante pour la coalition secrète de la bourgeoisie avonnaise.

DEUXIÈME PARTIE

I

LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ DE SOULANGES

A six kilomètres environ de Blangy, pour parler légalement, et à une distance égale de la Ville-aux-Fayes, s'élève en amphithéâtre sur un monticule, ramification de la longue côte parallèle à celle au bas de laquelle coule l'Avonne, la petite ville de Soulanges, surnommée *la Jolie,* peut-être à plus juste titre que Mantes.

Au bas de cette colline, la Thune s'étale sur un fond d'argile d'une étendue d'environ trente hectares, au bout duquel les moulins de Soulanges, établis sur de nombreux îlots, dessinent une fabrique aussi gracieuse que pourrait l'inventer un architecte de jardins. Après avoir arrosé le parc de Soulanges, où elle alimente de belles rivières et des lacs artificiels, la Thune se jette dans l'Avonne par un canal magnifique.

Le château de Soulanges, rebâti sous Louis XIV, sur les dessins de Mansard, et l'un des plus beaux de Bourgogne, fait face à la ville. Ainsi Soulanges et le château se présentent respectivement un point de vue aussi splendide qu'élégant. La route cantonale tourne entre la ville et l'étang, un peu trop pompeusement nommé le lac de Soulanges par les gens du pays.

Cette petite ville est une de ces compositions naturelles, excessivement rares en France, où le joli, dans ce genre, manque absolument. Là, vous retrouverez, en effet, le joli de la Suisse, comme le disait Blondet dans sa lettre, le joli des environs de Neuchatel. Les gais vignobles qui forment une ceinture à Soulanges complètent cette ressemblance, hormis le Jura et les Alpes toutefois; les rues, superposées les unes aux autres sur la colline, ont peu de maisons, car elles sont toutes accompagnées de jardins, qui produisent ces masses de verdure si rares dans les capitales. Les toitures bleues ou rouges, mélangées de fleurs, d'arbres, de terrasses à treillage, offrent des aspects variés et pleins d'harmonie.

L'église, une vieille église du moyen âge, bâtie en pierres, grâce à la muhificence des seigneurs de Soulanges, qui s'y sont réservé d'abord une chapelle près du chœur, puis une chapelle souterraine, leur nécropole, offre, comme celle de Longjumeau, pour portail, une immense arcade, frangée de cercles fleuris et garnis de statuettes, flanquée de deux piliers à niches terminées en aiguilles. Cette porte, assez souvent répétée dans les petites églises du moyen âge que le hasard a préservées des ravages du calvinisme, est couronnée par un triglyphe au-dessus duquel s'élève une Vierge sculptée tenant l'enfant Jésus. Les bas côtés se composent à l'extérieur de cinq arcades pleines dessinées par des nervures, éclairées par des fenêtres à vitraux. Le chevet s'appuie sur des arcs-boutants dignes d'une cathédrale. Le clocher, qui se trouve dans une branche de la croix, est une tour carrée surmontée d'un campanile. Cette église s'aperçoit de loin, car elle est en haut de la grande place au bas de laquelle passe la route.

La place, d'une assez grande largeur, est bordée de constructions originales, toutes de diverses époques. Beaucoup, moitié bois, moitié briques, et dont les solives ont un gilet d'ardoises, remontent au moyen âge. D'autres, en pierres et à balcon, montrent ce pignon si cher à nos aïeux, et qui date du XII[e] siècle. Plusieurs attirent le regard par ces vieilles poutres saillantes, à figures grotesques, dont la saillie forme un auvent, et qui rappellent le temps où la bourgeoisie était uniquement commerçante. La plus magnifique est l'ancien bailliage, maison à façade sculptée, en alignement avec l'église, qu'elle accompagne admirablement. Vendue nationalement, elle fut achetée par la commune, qui en fit la mairie et y mit le tribunal de paix, où siégeait alors M. Sarcus, depuis l'institution du juge de paix.

Ce léger croquis permet d'entrevoir la place de Soulanges, ornée au milieu d'une charmante fontaine rapportée d'Italie, en 1520, par le maréchal de Soulanges, et qui ne déshonorerait pas une grande capitale. Un jet d'eau perpétuel, provenant d'une source située en haut de la colline, est distribué par quatre Amours en marbre blanc tenant des conques et couronnés d'un panier plein de raisin.

Les voyageurs lettrés qui passeront par là, si jamais il en passe

après Blondet, pourront y reconnaître cette place illustrée par Molière et par le théâtre espagnol, qui régna si longtemps sur la scène française, et qui démontrera toujours que la comédie est née en de chauds pays, où la vie se passait sur la place publique. La place de Soulanges rappelle d'autant mieux cette place classique, et toujours semblable à elle-même sur tous les théâtres, que les deux premières rues, la coupant précisément à la hauteur de la fontaine, figurent ces coulisses si nécessaires aux maîtres et aux valets pour se rencontrer ou pour se fuir. Au coin d'une de ces rues, qui se nomme la rue de la Fontaine, brillent les panonceaux de maître Lupin. La maison Sarcus, la maison du percepteur Guerbet, celle de Brunet, celle du greffier Gourdon et de son frère le médecin, celle du vieux M. Gendrin-Vattebled, le garde général des eaux et forêts, ces maisons, tenues très-proprement par leurs propriétaires, qui prennent au sérieux le surnom de leur ville, sont sises aux alentours de la place, le quartier aristocratique de Soulanges.

La maison de madame Soudry, car la puissante individualité de l'ancienne femme de chambre de mademoiselle Laguerre avait absorbé le chef de la communauté, cette maison, entièrement moderne, avait été bâtie par un riche marchand de vin, né à Soulanges, qui, après avoir fait sa fortune à Paris, revint en 1793 acheter du blé pour sa ville natale. Il y fut massacré comme accapareur par la populace, ameutée au cri d'un misérable maçon, l'oncle de Godain, avec lequel il avait des difficultés à propos de son ambitieuse bâtisse.

La liquidation de cette succession, vivement discutée entre collatéraux, traîna si bien, qu'en 1798 Soudry, de retour à Soulanges, put acheter pour mille écus en espèces le palais du marchand de vin, et il le loua d'abord au département pour y loger la gendarmerie. En 1811, mademoiselle Cochet, que Soudry consultait en toute chose, s'opposa vivement à ce que le bail fût continué, trouvant cette maison inhabitable, en concubinage, disait-elle, avec une caserne. La ville de Soulanges, aidée par le département, bâtit alors un hôtel à la gendarmerie, dans une rue latérale à la mairie. Le brigadier nettoya sa maison, y restitua le lustre primitif souillé par l'écurie et par l'habitation des gendarmes.

Cette maison, élevée d'un étage et coiffée d'un toit percé de man-

sardes, voit le paysage par trois façades, une sur la place, l'autre sur le lac et la troisième sur un jardin. Le quatrième côté donne sur une cour qui sépare les Soudry de la maison voisine, occupée par un épicier nommé Wattebled, un homme de la *seconde société,* père de la belle madame Plissoud, de laquelle il sera bientôt question.

Toutes les petites villes ont une *belle madame,* comme elles ont un Socquard et un café de *la Paix.*

Chacun devine que la façade sur le lac est bordée d'une terrasse à jardinet d'une médiocre élévation, terminée par une balustrade en pierres et qui longe la route cantonale. On descend de cette terrasse dans le jardin par un escalier sur chaque marche duquel se trouvent un oranger, un grenadier, un myrte et autres arbres d'ornement, qui nécessitent au bout du jardin une serre que madame Soudry s'obstine à nommer une *resserre.* Sur la place, on entre dans la maison par un perron élevé de plusieurs marches. Selon l'habitude des petites villes, la porte cochère, réservée au service de la cour, au cheval du maître et aux arrivages extraordinaires, s'ouvre assez rarement. Les habitués, venant tous à pied, montaient par le perron.

Le style de l'hôtel Soudry est sec; les assises sont indiquées par des filets dits à gouttière; les fenêtres sont encadrées de moulures alternativement grêles et fortes, dans le genre de celles des pavillons Gabriel et Perronnet de la place Louis XV. Ces ornements donnent, dans une si petite ville, un aspect monumental à cette maison devenue célèbre.

En face, à l'autre angle de la place, se trouve le fameux café de *la Paix,* dont les particularités et le prestigieux *Tivoli* surtout exigeront plus tard des descriptions moins succinctes que celle de la maison Soudry.

Rigou venait très-rarement à Soulanges, car chacun se rendait chez lui, le notaire Lupin comme Gaubertin, Soudry comme Gendrin, tant on le craignait. Mais on va voir que tout homme instruit, comme l'était l'ex-bénédictin, eût imité la réserve de Rigou, par l'esquisse, nécessaire ici, des personnes de qui l'on disait dans le pays : « C'est la *première société* de Soulanges. »

De toutes ces figures, la plus originale, vous le pressentez, était

madame Soudry, dont le personnage, pour être bien rendu, exige toutes les minuties du pinceau.

Madame Soudry se permettait un *soupçon de rouge,* à l'imitation de mademoiselle Laguerre; mais cette légère teinte avait changé, par la force de l'habitude, en plaques de vermillon si pittoresquement appelées des roues de carrosse par nos ancêtres. Les rides du visage devenant de plus en plus profondes et multipliées, la mairesse avait imaginé pouvoir les combler de fard. Son front jaunissait aussi par trop, et, ses tempes miroitant, elle se *posait* du blanc, et figurait les veines de la jeunesse par de légers réseaux de bleu. Cette peinture donnait une excessive vivacité à ses yeux déjà fripons, en sorte que son masque eût paru plus que bizarre à des étrangers; mais, habituée à cet éclat postiche, sa société trouvait madame Soudry très-belle.

Cette haquenée, toujours décolletée, montrait son dos et sa poitrine blanchis et vernis l'un et l'autre par les mêmes procédés employés pour le visage; mais, heureusement, sous prétexte de faire badiner de magnifiques dentelles, elle voilait à demi ces produits chimiques. Elle portait toujours un corps de jupe à baleines, dont la pointe descendait très-bas, garni de nœuds partout, même à la pointe!... Sa jupe rendait des sons criards, tant la soie et les falbalas y foisonnaient.

Cet attirail, qui justifie le mot *atours,* bientôt inexplicable, était en damas de grand prix ce soir-là, car madame Soudry possédait cent habillements plus riches les uns que les autres, provenant tous de l'immense et splendide garde-robe de mademoiselle Laguerre, et tous retaillés par elle dans le dernier genre de 1808. Les cheveux de sa perruque blonde, crêpés et poudrés, semblaient soulever son superbe bonnet à coques de satin rouge-cerise, pareil aux rubans de ses garnitures.

Si vous voulez vous figurer, sous ce bonnet ultra-coquet, un visage de macaque d'une laideur monstrueuse, où le nez camus, dénudé comme celui de la Mort, est séparé, par une forte marge de chair barbue, d'une bouche à râtelier mécanique, où les sons s'engagent comme en des cors de chasse, vous comprendrez difficilement pourquoi la première société de la ville et tout Soulanges, en un mot, trouvait belle cette quasi-reine, à moins de vous rappeler

le traité succinct, *ex professo*, qu'une des femmes les plus spirituelles de notre temps a récemment écrit sur l'art de se faire belle, à Paris, par les accessoires dont on s'y entoure.

En effet, d'abord madame Soudry vivait au milieu des dons magnifiques amassés chez sa maîtresse, et que l'ex-bénédictin appelait *fructus belli*. Puis elle tirait parti de sa laideur en l'exagérant, en se donnant cet air, cette tournure qui ne se prennent qu'à Paris, et dont le secret reste à la Parisienne la plus vulgaire, toujours plus ou moins singe. Elle se serrait beaucoup, elle mettait une énorme tournure, elle portait des boucles de diamants aux oreilles, ses doigts étaient surchargés de bagues. Enfin, en haut de son corset, entre deux masses arrosées de blanc de perle, brillait un hanneton composé de deux topazes et à tête en diamant, un présent de chère maîtresse, dont on parlait dans tout le département. De même que feu sa maîtresse, elle allait toujours les bras nus et agitait un éventail d'ivoire à peinture de Boucher, et auquel deux petites roses servaient de boutons.

Quand elle sortait, madame Soudry tenait sur sa tête le vrai parasol du XVIIIe siècle, c'est-à-dire une canne au haut de laquelle se déployait une ombrelle verte à franges vertes. De dessus la terrasse, quand elle s'y promenait, un passant, en la regardant de très-loin, aurait cru voir marcher une figure de Watteau.

Dans ce salon, tendu de damas rouge, à rideaux de damas doublés en soie blanche, et dont la cheminée était garnie de chinoiseries du bon temps de Louis XV, avec feu, galeries, branches de lys élevées en l'air par des Amours, dans ce salon plein de meubles en bois doré à pieds de biche, on concevait que des gens de Soulanges pussent dire de la maîtresse de la maison : « La belle madame Soudry ! » Aussi l'hôtel était-il devenu le préjugé national de ce chef-lieu de canton.

Si la première société de cette petite ville croyait en sa reine, sa reine croyait également en elle-même. Par un phénomène qui n'est pas rare, et que la vanité de mère, que la vanité d'auteur accomplissent à tout moment sous nos yeux pour les œuvres littéraires comme pour les filles à marier, en sept ans la Cochet s'était si bien enterrée dans madame la mairesse, que non-seulement la Soudry ne se souvenait plus de sa première condition, mais encore elle

croyait être une femme comme il faut. Elle s'était si bien rappelé les airs de tête, les tons de fausset, les gestes, les façons de sa maîtresse, qu'en en retrouvant l'opulente existence, elle en avait retrouvé l'impertinence. Elle savait son XVIIIe siècle, les anecdotes des grands seigneurs et leurs parentés sur le bout du doigt. Cette érudition d'antichambre lui composait une conversation qui sentait son Œil-de-bœuf. Là donc, son esprit de soubrette passait pour de l'esprit de bon aloi. Au moral, la mairesse était, si vous voulez, du stras; mais, pour les sauvages, le stras ne vaut-il pas le diamant?

Cette femme s'entendait adûler, diviniser, comme jadis on divinisait sa maîtresse, par les gens de sa société, qui trouvaient chez elle un dîner tous les huit jours, et du café, des liqueurs quand ils arrivaient au moment du dessert, hasard assez fréquent. Aucune tête de femme n'eût pu résister à la puissance exhilarante de cet encensement continu. L'hiver, ce salon, bien chauffé, bien éclairé en bougies, se remplissait des bourgeois les plus riches, qui remboursaient en éloges les fines liqueurs et les vins exquis provenant de la cave de chère maîtresse. Les habitués et leurs femmes, véritables usufruitiers de ce luxe, économisaient ainsi chauffage et lumière. Aussi, savez-vous ce qui se proclamait à cinq lieues à la ronde, et même à la Ville-aux-Fayes?

— Madame Soudry fait à merveille les honneurs de chez elle, se disait-on en passant en revue les notabilités départementales; elle tient maison ouverte; on est admirablement chez elle. Elle sait faire les honneurs de sa fortune. Elle a le petit mot pour rire. Et quelle belle argenterie! C'est une maison comme il n'y en a qu'à Paris!...

L'argenterie donnée par Bouret à mademoiselle Laguerre, une magnifique argenterie du fameux Germain, avait été littéralement volée par la Soudry. A la mort de mademoiselle Laguerre, elle la mit tout simplement dans sa chambre, et cette argenterie ne put être réclamée par des héritiers qui ne savaient rien des valeurs de la succession.

Depuis quelque temps, les douze ou quinze personnes qui représentaient la première société de Soulanges parlaient de madame Soudry comme de l'amie intime de mademoiselle Laguerre, en se cabrant au mot de *femme de chambre,* et prétendant qu'elle s'était

immolée à la cantatrice en se faisant la compagne de cette grande actrice.

Chose étrange et vraie! toutes ces illusions, devenues des réalités, se propageaient chez madame Soudry jusque dans les régions positives du cœur; elle régnait tyranniquement sur son mari.

Le gendarme, obligé d'aimer une femme plus âgée que lui de dix ans, et qui gardait le maniement de sa fortune, l'entretenait dans les idées qu'elle avait fini par concevoir de sa beauté. Néanmoins, quand on l'enviait, quand on lui parlait de son bonheur, le gendarme souhaitait quelquefois qu'on fût à sa place; car, pour cacher ses peccadilles, il prenait des précautions comme on en prend avec une jeune femme adorée, et il n'avait pu introduire que depuis quelques jours une jolie servante au logis.

Le portrait de cette reine, un peu grotesque, mais dont plusieurs exemplaires se rencontraient encore à cette époque en province, les uns plus ou moins nobles, les autres tenant à la haute finance, témoin une veuve de fermier général qui se mettait encore des rouelles de veau sur les joues, en Touraine; ce portrait, peint d'après nature, serait incomplet sans les brillants dans lesquels il était enchâssé, sans les principaux courtisans dont l'esquisse est nécessaire, ne fût-ce que pour expliquer combien sont redoutables de pareils lilliputiens, et quels sont au fond des petites villes les organes de l'opinion publique. Qu'on ne s'y trompe pas, il est des localités qui, pareilles à Soulanges, sans être un bourg, un village ni une petite ville, tiennent de la ville, du village et du bourg. Les physionomies des habitants sont tout autres qu'au sein des bonnes grosses méchantes villes de province; la vie de campagne y influe sur les mœurs, et ce mélange de teintes produit des figures vraiment originales.

Après madame Soudry, le personnage le plus important était le notaire Lupin, le chargé d'affaires de la maison de Soulanges; car il est inutile de parler du vieux Gendrin-Wattebled, le garde général, un nonagénaire en train de mourir, et qui, depuis l'avénement de madame Soudry, restait chez lui; mais, après avoir régné sur Soulanges en homme qui jouissait de sa place depuis le règne de Louis XV, il parlait encore, dans ses moments lucides, de la juridiction de la Table de marbre.

Quoique comptant quarante-cinq printemps, Lupin, frais et rose, grâce à l'embonpoint qui sature inévitablement les gens de cabinet, chantait encore la romance : aussi conservait-il le costume élégant des chanteurs de salon. Il paraissait presque Parisien avec ses bottes soigneusement cirées, ses gilets jaune-soufre, ses redingotes justes, ses riches cravates de soie, ses pantalons à la mode. Il faisait friser ses cheveux par le coiffeur de Soulanges, la gazette de la ville, et se maintenait à l'état d'homme à bonnes fortunes à cause de sa liaison avec madame Sarcus, la femme de Sarcus le Riche, qui, sans comparaison, était dans sa vie ce que les campagnes d'Italie furent pour Napoléon. Lui seul allait à Paris, où il était reçu chez les Soulanges. Aussi eussiez-vous deviné la suprématie qu'il exerçait en sa qualité de fat et de juge en fait d'élégance, rien qu'à l'entendre parler. Il se prononçait sur toute chose par un seul mot à trois modificatifs, le mot artistique *croûte*.

Un homme, un meuble, une femme, pouvaient être *croûte;* puis, dans un degré supérieur de malfaçon, *croûton;* enfin, pour dernier terme, *croûte-au-pot! Croûte-au-pot,* c'était le *Ça n'existe pas!* des artistes, l'omnium du mépris. Croûte, on pouvait se désencroûter, croûton était sans ressource ; mais croûte-au-pot! oh ! mieux valait n'être jamais sorti du néant! Quant à l'éloge, il se réduisait au redoublement du mot *charmant!...* « C'est charmant! » était le positif de son admiration. « Charmant! charmant!... » vous pouviez être tranquille. Mais : « Charmant! charmant! charmant! » il fallait tirer l'échelle, on atteignait au ciel de la perfection.

Le tabellion, car il se nommait lui-même le tabellion, garde-notes, petit notaire, en se mettant par la raillerie au-dessus de son état ; le tabellion restait dans les termes d'une galanterie parlée avec madame la mairesse, qui se sentait un faible pour Lupin, quoiqu'il fût blond et qu'il portât lunettes. La Cochet n'avait jamais aimé que les hommes bruns, moustachus, à bosquets sur les phalanges des doigts, des Alcides enfin. Mais elle faisait une exception pour Lupin, à cause de son élégance, et, d'ailleurs, elle pensait que son triomphe à Soulanges ne serait complet qu'avec un adorateur; néanmoins, au grand désespoir de Soudry, les adorateurs de la reine n'osaient pas donner à leur admiration une forme adultère.

La voix du tabellion était une haute-contre ; il en donnait parfois

l'échantillon dans les coins, ou sur la terrasse, une façon de rappeler son *talent d'agrément,* écueil contre lequel se brisent tous les hommes à talent d'agrément, même les hommes de génie, hélas!

Lupin avait épousé une héritière en sabots et en bas bleus, la fille unique d'un marchand de sel, enrichi pendant la Révolution, époque à laquelle les faux-sauniers firent d'énormes gains, à la faveur de la réaction qui eut lieu contre les gabelles. Il laissait prudemment sa femme à la maison, où Bébelle était maintenue par une passion platonique pour un très-beau premier clerc sans autre fortune que ses appointements, un nommé Bonnac, qui, dans la seconde société, jouait le même rôle que son patron dans la première.

Madame Lupin, femme sans aucune espèce d'éducation, apparaissait aux grands jours seulement, sous la forme d'une énorme pipe de Bourgogne habillée de velours et surmontée d'une petite tête enfoncée dans des épaules d'un ton douteux. Aucun procédé ne pouvait maintenir le cercle de la ceinture à sa place naturelle. Bébelle avouait naïvement que la prudence lui défendait de porter des corsets. Enfin l'imagination d'un poëte, ou, mieux, celle d'un inventeur, n'aurait pas trouvé dans le dos de Bébelle trace de la séduisante sinuosité qu'y produisent les vertèbres chez toutes les femmes qui sont femmes.

Bébelle, ronde comme une tortue, appartenait aux femelles invertébrées. Ce développement effrayant du tissu cellulaire rassurait sans doute beaucoup Lupin sur la petite passion de la grosse Bébelle, qu'il nommait Bébelle effrontément, sans faire rire personne.

— Votre femme, qu'est-elle? lui demanda Sarcus le Riche, qui ne digéra pas un jour le mot *croûte-au-pot,* dit pour un meuble acheté d'occasion.

— Ma femme n'est pas comme la vôtre, elle n'est pas encore définie, répondit-il.

Lupin cachait sous sa grosse enveloppe un esprit subtil; il avait le bon sens de taire sa fortune, au moins aussi considérable que celle de Rigou.

Le fils à M. Lupin, Amaury, désolait son père. Ce fils unique, un des don Juans de la vallée, se refusait à suivre la carrière paternelle; il abusait de son avantage de fils unique en faisant d'énormes saignées à la caisse, sans jamais épuiser l'indulgence de son père,

qui disait à chaque escapade : « J'ai pourtant été comme cela! » Amaury ne venait jamais chez madame Soudry, qui *l'embêtait* (*sic*); car elle avait, par un souvenir de femme de chambre, tenté de faire l'éducation de ce jeune homme, que ses plaisirs conduisaient au billard du café de *la Paix*. Il y hantait la mauvaise compagnie de Soulanges et même les Bonnébault. Il jetait sa *gourne* (un mot de madame Soudry), et répondait aux remontrances de son père par ce refrain perpétuel : « Renvoyez-moi à Paris, je m'ennuie ici!... »

Lupin finissait, hélas! comme tous les *beaux*, par un attachement quasi conjugal. Sa passion connue était la femme du second huissier audiencier de la justice de paix, madame Euphémie Plissoud, pour laquelle il n'avait pas de secrets. La belle madame Plissoud, fille de Wattebled l'épicier, régnait dans la seconde société comme madame Soudry dans la première. Ce Plissoud, le concurrent malheureux de Brunet, appartenait donc à la seconde société de Soulanges; car la conduite de sa femme, qu'il autorisait, disait-on, lui valait le mépris de la première.

Si Lupin était le musicien de la première société, M. Gourdon, le médecin, en était le savant... On disait de lui : « Nous avons ici un savant du premier mérite. » De même que madame Soudry (qui s'y connaissait pour avoir introduit le matin chez sa maîtresse Piccini et Gluck, et pour avoir habillé mademoiselle Laguerre à l'Opéra) persuadait à tout le monde, même à Lupin, qu'il aurait fait sa fortune avec sa voix; de même elle regrettait que le médecin ne publiât rien de ses idées.

M. Gourdon répétait tout bonnement les idées de Buffon et de Cuvier sur le globe, ce qui pouvait difficilement le poser comme savant aux yeux des Soulangeois; mais il faisait une collection de coquilles et un herbier, mais il savait empailler les oiseaux;... enfin il poursuivait la gloire de léguer un cabinet d'histoire naturelle à la ville de Soulanges : dès lors, il passait dans tout le département pour un grand naturaliste, pour le successeur de Buffon.

Ce médecin, semblable à un banquier genevois, car il en avait le pédantisme, l'air froid, la propreté puritaine, sans en avoir l'argent ni l'esprit calculateur, montrait avec une excessive complaisance ce fameux cabinet, composé d'un ours et d'une marmotte

décédés en passage à Soulanges; de tous les rongeurs du département, les mulots, les musaraignes, les souris, les rats, etc.; de tous les oiseaux curieux tués en Bourgogne, parmi lesquels brillait un aigle des Alpes pris dans le Jura. Gourdon possédait une collection de lépidoptères, mot qui faisait espérer des monstruosités et qui faisait dire en les voyant : « Mais c'est des papillons! » puis un bel amas de coquilles fossiles provenant des collections de plusieurs de ses amis, qui lui léguèrent leurs coquilles en mourant, et enfin les minéraux de la Bourgogne et du Jura.

Ces richesses, établies dans des armoires vitrées dont les buffets à tiroirs contenaient une collection d'insectes, occupaient tout le premier étage de la maison Gourdon, et produisaient un certain effet par la bizarrerie des étiquettes, par la magie des couleurs et par la réunion de tant d'objets auxquels on ne fait pas la moindre attention en les rencontrant dans la nature et qu'on admire sous verre. On prenait jour pour aller voir le cabinet de M. Gourdon.

— J'ai, disait-il aux curieux, cinq cents sujets d'ornithologie, deux cents mammifères, cinq mille insectes, trois mille coquilles et sept cents échantillons de minéralogie.

— Quelle patience vous avez eue! lui disaient les dames.

— Il faut bien faire quelque chose pour son pays, répondait-il.

Et il tirait un énorme intérêt de ses carcasses par cette phrase : « J'ai légué tout par testament à la ville. » Et les visiteurs d'admirer sa *philanthropie!* On parlait de consacrer tout le deuxième étage de la mairie, *après la mort* du médecin, à loger le *Muséum Gourdon.*

— Je compte sur la reconnaissance de mes concitoyens pour que mon nom y soit attaché, répondait-il à cette proposition, car je n'ose pas espérer qu'on y mette mon buste en marbre...

— Comment donc! mais ce sera bien le moins qu'on puisse faire pour vous, lui répliquait-on; n'êtes-vous pas la gloire de Soulanges?

Et cet homme avait fini par se regarder comme une des célébrités de la Bourgogne; les rentes les plus solides ne sont pas les rentes sur l'État, mais celles qu'on se fait en amour-propre. Ce savant, pour employer le système grammatical de Lupin, était heureux, heureux, heureux!

Gourdon le greffier, petit homme chafouin, dont tous les traits se ramassaient autour du cou, en sorte que le nez semblait être le point de départ du front, des joues, de la bouche, qui s'y rattachaient comme les ravins d'une montagne naissent tous du sommet, était regardé comme un des grands poëtes de la Bourgogne, un Piron, disait-on. Le double mérite des deux frères faisait dire d'eux au chef-lieu du département :

— Nous avons à Soulanges les deux frères Gourdon, deux hommes très-distingués, deux hommes qui tiendraient bien leur place à Paris.

Joueur excessivement fort au bilboquet, la manie d'en jouer engendra chez le greffier une autre manie, celle de chanter ce jeu, qui fit fureur au XVIIIe siècle. Les manies chez les médiocrates vont souvent deux à deux. Gourdon jeune accoucha de son poëme sous le règne de Napoléon. N'est-ce pas vous dire à quelle école saine et prudente il appartenait? Luce de Lancival, Parny, Saint-Lambert, Roucher, Vigée, Andrieux, Berchoux, étaient ses héros. Delille fut son dieu jusqu'au jour où la première société de Soulanges agita la question de savoir si Gourdon ne l'emportait pas sur Delille, que dès lors le greffier nomma toujours *monsieur l'abbé* Delille, avec une politesse exagérée.

Les poëmes accomplis de 1780 à 1814 furent taillés sur le même patron, et celui sur le bilboquet les expliquera tous. Ils tenaient un peu du tour de force. *Le Lutrin* est le Saturne de cette abortive génération de poëmes badins, tous en quatre chants à peu près, car, d'aller jusqu'à six, il était reconnu qu'on fatiguait le sujet.

Ce poëme de Gourdon, nommé *la Bilboquéide,* obéissait à la poétique de ces œuvres départementales, invariables dans leurs règles identiques ; elles contenaient, dans le premier chant, la description de la chose chantée, en débutant, comme chez Gourdon, par une invocation dont voici le modèle :

> Je chante ce doux jeu qui sied à tous les âges,
> Aux petits comme aux grands, aux fous ainsi qu'aux sages ;
> Où notre agile main, au front d'un buis pointu,
> Lance un globe à deux trous dans les airs suspendu ;
> Jeu charmant, des ennuis infaillible remède,
> Que nous eût envié l'inventeur Palamède!
> O Muse des amours, et des jeux et des ris,

Descends jusqu'à mon toit, où, fidèle à Thémis,
Sur le papier du fisc j'espace des syllabes !
Viens charmer...

Après avoir défini le jeu, décrit les plus beaux bilboquets connus, avoir fait comprendre de quel secours il fut jadis au commerce du *Singe-Vert* et autres tabletiers; enfin, après avoir démontré comment le jeu touchait à la statique, Gourdon finissait son premier chant par cette conclusion, qui vous rappellera celle du premier chant de tous ces poëmes :

C'est ainsi que les arts et la science même
A leur profit enfin font tourner un objet
Qui n'était de plaisir qu'un frivole sujet.

Le second chant, destiné, comme toujours, à dépeindre la manière de se servir de *l'objet*, le parti qu'on en pouvait tirer auprès des femmes et dans le monde, sera tout entier deviné par les amis de cette sage littérature, grâce à cette citation, qui peint le joueur faisant ses exercices sous les yeux de *l'objet aimé* :

Regardez ce joueur, au sein de l'auditoire,
L'œil fixé tendrement sur le globe d'ivoire.
Comme il épie et guette avec attention
Ses moindres mouvements dans leur précision !
La boule a, par trois fois, décrit sa parabole,
D'un factice encensoir il flatte son idole ;
Mais le disque est tombé sur son poing maladroit,
Et d'un baiser rapide il console son doigt.
Ingrat ! ne te plains pas de ce léger martyre,
Bienheureux accident, trop payé d'un sourire !

Ce fut cette peinture, digne de Virgile, qui fit mettre en question la prééminence de Delille sur Gourdon. Le mot *disque*, contesté par le positif Brunet, *donna matière* à des discussions qui durèrent onze mois; mais Gourdon le savant, dans une soirée où l'on fut sur le point de part et d'autre de se fâcher *tout rouge*, écrasa le parti des *antidisquaires* par cette observation :

— La lune, appelée disque par les poëtes, est un globe !

— Qu'en savez-vous? répondit Brunet. Nous n'en avons jamais vu qu'un côté.

Le troisième chant renfermait le conte obligé, l'anecdote célèbre qui concernait le bilboquet. Cette anecdote, tout le monde la sait par cœur; elle regarde un fameux ministre de Louis XVI; mais, selon la formule consacrée dans les *Débats* de 1810 à 1814, pour louer ces sortes de travaux publics, *elle empruntait des grâces nouvelles à la poésie et aux agréments que l'auteur avait su y répandre.*

Le quatrième chant, où se résumait l'œuvre, était terminé par cette hardiesse inédite de 1810 à 1814, mais qui vit le jour en 1824, après la mort de Napoléon :

> Ainsi j'osais chanter en des temps pleins d'alarmes.
> Ah ! si les rois jamais ne portaient d'autres armes,
> Si les peuples jamais, pour charmer leurs loisirs,
> N'avaient imaginé que de pareils plaisirs,
> Notre Bourgogne, hélas ! trop longtemps éplorée,
> Eût retrouvé les jours de Saturne et de Rhée!

Ces beaux vers ont été copiés dans l'édition *princeps* et unique sortie des presses de Bournier, imprimeur de la Ville-aux-Fayes.

Cent souscripteurs, par une offrande de trois francs, assurèrent à ce poëme une immortalité d'un dangereux exemple, et ce fut d'autant plus beau, que ces cent personnes l'avaient entendu près de cent fois, chacune, en détail.

Madame Soudry venait de supprimer le bilboquet, qui se trouvait sur la console du salon, et qui, depuis sept ans, était un prétexte à citations ; elle découvrit enfin que ce bilboquet lui faisait concurrence.

Quant à l'auteur, qui se vantait de posséder un portefeuille bien garni, il suffira pour le peindre de dire en quels termes il annonça un de ses rivaux à la première société de Soulanges.

— Savez-vous une singulière nouvelle ? avait-il dit deux ans auparavant. Il y a un *autre poëte* en Bourgogne !... Oui, reprit-il en voyant l'étonnement général peint sur les figures; il est de Mâcon. Mais vous n'imagineriez jamais *à quoi il s'occupe ?* Il met les nuages en vers...

— Ils sont pourtant déjà très-bien en *blanc,* répondit le spirituel père Guerbet.

— C'est un *embrouillamini* de tous les diables ! Des lacs, des

étoiles, des vagues!... Pas une seule image raisonnable, pas une intention didactique; il ignore les sources de la poésie. Il appelle le ciel par son nom, il dit la lune bonassement, au lieu de l'*astre des nuits*. Voilà pourtant jusqu'où peut nous entraîner le désir d'être original! s'écria douloureusement Gourdon. Pauvre jeune homme! être Bourguignon et chanter l'eau, cela fait de la peine! S'il était venu me consulter, je lui aurais indiqué le plus beau sujet du monde, un poëme sur le vin, *la Bacchéide!* pour lequel je me sens présentement trop vieux.

Ce grand poëte ignore encore le plus beau de ses triomphes (encore le dut-il à sa qualité de Bourguignon) : avoir occupé la ville de Soulanges, qui de la pléiade moderne ignore tout, même les noms!

Une centaine de Gourdons chantaient sous l'Empire, et l'on accuse ce temps d'avoir négligé les lettres!... Consultez le *Journal de la Librairie*, et vous y verrez des poëmes sur le Tour, sur le jeu de Dames, sur le Trictrac, sur la Géographie, sur la Typographie, la Comédie, etc.; sans compter les chefs-d'œuvre tant prônés de Delille sur la Pitié, l'Imagination, la Conversation; et ceux de Berchoux sur la Gastronomie, la Dansomanie, etc. Peut-être, dans cinquante ans, se moquera-t-on des mille poëmes à la suite des *Méditations*, des *Orientales*, etc. Qui peut prévoir les mutations du goût, les bizarreries de la vogue et les transformations de l'esprit humain? Les générations balayent, en passant, jusqu'au vestige des idoles qu'elles trouvent sur leur chemin, et elles se forgent de nouveaux dieux qui seront renversés à leur tour.

Sarcus, beau petit vieillard gris-pommelé, s'occupait à la fois de Thémis et de Flore, c'est-à-dire de législation et d'une serre chaude. Il méditait depuis douze ans un livre sur l'*Histoire de l'institution des juges de paix,* « dont le rôle politique et judiciaire avait eu déjà plusieurs phases, disait-il, car ils étaient tout par le Code de brumaire an IV, et aujourd'hui cette institution si précieuse au pays avait perdu sa valeur, faute d'appointements en harmonie avec l'importance des fonctions, qui devraient être inamovibles. » Taxé d'être une tête forte, Sarcus était accepté comme l'homme politique de ce salon; vous devinez qu'il en était tout bonnement le plus ennuyeux. On disait de lui qu'il parlait comme un livre; Gaubertin

lui promettait la Légion d'honneur; mais il l'ajournait au jour où, successeur de Leclercq, il serait assis sur les bancs du centre gauche.

Guerbet, le percepteur, l'homme d'esprit, gros bonhomme lourd, à figure de beurre, à faux toupet, à boucles d'or aux oreilles, lesquelles disputaient sans cesse avec ses cols de chemise, donnait dans la pomologie. Fier de posséder le plus beau jardin fruitier de l'arrondissement, il obtenait des primeurs en retard d'un mois sur celles de Paris; il cultivait dans ses bâches les choses les plus tropicales, voire des ananas, des brugnons et des petits pois. Il apportait avec orgueil un bouquet de fraises à madame Soudry, quand elles valaient dix sous le panier à Paris.

Soulanges possédait, enfin, dans M. Vermut le pharmacien, un chimiste un peu plus chimiste que Sarcus n'était homme d'État, que Lupin n'était chanteur, Gourdon l'aîné savant et son frère poëte. Néanmoins, la première société de la ville faisait peu de cas de Vermut, et, pour la seconde, il n'existait même pas. L'instinct des uns leur signalait peut-être une supériorité réelle dans ce penseur qui ne disait mot, et qui souriait aux niaiseries d'un air si narquois, qu'on se défiait de sa science, mise *sotto voce* en question; quant aux autres, ils ne prenaient pas la peine de s'en occuper.

Vermut était le *pâtira* du salon de madame Soudry. Aucune société n'est complète sans une victime, sans un être à plaindre, à railler, à mépriser, à protéger. D'abord Vermut, occupé de problèmes scientifiques, venait la cravate lâche, le gilet ouvert, avec une petite redingote verte, toujours tachée. Enfin, il prêtait à la plaisanterie par une figure si poupine, que le père Guerbet prétendait qu'il avait fini par prendre le visage de ses pratiques.

En province, dans les endroits arriérés comme Soulanges, on emploie encore les apothicaires dans le sens de la plaisanterie de Pourceaugnac. Ces honorables industriels s'y prêtent d'autant mieux, qu'ils demandent une indemnité de déplacement.

Ce petit homme, doué d'une patience de chimiste, *ne pouvait jouir* (selon le mot dont on se sert en province pour exprimer l'abolition du pouvoir domestique) de madame Vermut, femme charmante, femme gaie, belle joueuse (elle savait perdre quarante sous sans rien dire), qui déblatérait contre son mari, le poursuivait de

ses épigrammes et le peignait comme un imbécile ne sachant distiller que de l'ennui. Madame Vermut, une de ces femmes qui jouent dans les petites villes le rôle de boute-en-train, apportait dans ce petit monde le sel, du sel de cuisine, il est vrai, mais quel sel! Elle se permettait des plaisanteries un peu fortes, mais on les lui passait; elle disait très-bien au curé Taupin, homme de soixante et dix ans, à cheveux blancs:

— Tais-toi, gamin!

Le meunier de Soulanges, riche de cinquante mille francs de rente, avait une fille unique à qui Lupin pensait pour Amaury, depuis qu'il avait perdu l'espoir de le marier à mademoiselle Gaubertin, et le président Gaubertin y pensait pour son fils, le conservateur des hypothèques, autre antagonisme.

Ce meunier, un Sarcus-Taupin, était le Nucingen de la ville; il passait pour être trois fois millionnaire; mais il ne voulait entrer dans aucune combinaison; il ne pensait qu'à moudre du blé, à le monopoliser, et il se recommandait par un défaut absolu de politesse ou de belles manières.

Le père Guerbet, frère du maître de poste de Conches, possédait environ dix mille francs de rente, outre sa perception. Les Gourdon étaient riches : le médecin avait épousé la fille unique du vieux M. Gendrin-Wattebled, le garde général des eaux et forêts, *qu'on attendait à mourir*; et le greffier avait épousé la nièce et unique héritière de l'abbé Taupin, curé de Soulanges, un gros prêtre retiré dans sa cure comme le rat dans son fromage.

Cet habile ecclésiastique, tout acquis à la première société, bon et complaisant avec la seconde, apostolique avec les malheureux, s'était fait aimer à Soulanges; cousin du meunier et cousin des Sarcus, il appartenait au pays et à la médiocratie avonnaise. Il dînait toujours en ville, il économisait, il allait aux noces et s'en retirait avant le bal; il ne parlait jamais politique; il faisait passer les nécessités du culte en disant : « C'est mon métier! » Et on le laissait faire en disant de lui : « Nous avons un bon curé! » L'évêque, qui connaissait les gens de Soulanges, sans s'abuser sur la valeur de ce curé, se trouvait heureux d'avoir dans une pareille ville un homme qui faisait accepter la religion, qui savait remplir son église et y prêcher devant des bonnets endormis.

Les deux *dames* Gourdon, — car à Soulanges, comme à Dresde et dans quelques autres capitales allemandes, les gens de la première société s'abordent en disant : « Comment va votre dame? » On dit : « Il n'était pas avec sa dame ; j'ai vu sa dame et sa demoiselle, etc. » Un Parisien y produirait du scandale, et serait accusé d'avoir mauvais ton, s'il disait : « Les femmes, cette femme, etc. » A Soulanges, comme à Genève, à Dresde, à Bruxelles, il n'existe que des épouses ; on n'y met pas, comme à Bruxelles, sur les enseignes : *L'épouse une telle ;* mais *madame votre épouse* est de rigueur ; — les deux *dames* Gourdon, disons-nous, ne peuvent se comparer qu'à ces infortunés comparses de théâtres secondaires, que connaissent les Parisiens pour s'être souvent moqués de ces *artistes;* et, pour achever de peindre ces *dames,* il suffira de dire qu'elles appartenaient au genre des *bonnes petites femmes;* les bourgeois les moins lettrés trouveront alors autour d'eux les modèles de ces créatures essentielles.

Il est inutile de faire observer que le père Guerbet connaissait admirablement les finances, et que Soudry pouvait être ministre de la guerre. Ainsi, non-seulement chacun de ces braves bourgeois offrait une de ces spécialités de caprice si nécessaires à l'homme de province pour exister, mais encore chacun d'eux cultivait sans rival son champ dans le domaine de la vanité.

Si Cuvier fût passé par là sans se nommer, la première société de Soulanges l'eût convaincu de savoir peu de chose en comparaison de M. Gourdon le médecin. « Nourrit et son *joli filet de voix,* disait le notaire avec une indulgence protectrice, eussent été trouvés à peine dignes d'accompagner ce rossignol de Soulanges. » Quant à l'auteur de *la Bilboquéide,* laquelle s'imprimait en ce moment chez Bournier, on ne croyait pas qu'il pût se rencontrer à Paris un poëte de cette force, car Delille était mort!

Cette bourgeoisie de province, si grassement satisfaite d'elle-même, pouvait donc primer toutes les supériorités sociales. Aussi l'imagination de ceux qui, dans leur vie, ont habité pendant quelque temps une petite ville de ce genre peut-elle seule entrevoir l'air de satisfaction profonde répandu sur les physionomies de ces gens, qui se croyaient le plexus solaire de la France, tous armés d'une incroyable finesse pour mal faire, et qui, dans leur

sagesse, avaient décrété que l'un des héros d'Essling était un lâche, que madame de Montcornet était une intrigante qui avait de gros boutons dans le dos, que l'abbé Brossette était un petit ambitieux, et qui découvrirent, quinze jours après l'adjudication des Aigues, l'origine faubourienne du général, surnommé par eux le Tapissier.

Si Rigou, Soudry, Gaubertin, eussent habité la Ville-aux-Fayes, ils se seraient brouillés; leurs prétentions se seraient inévitablement heurtées; mais la fatalité voulait que le Lucullus de Blangy sentît la nécessité de sa solitude pour se rouler à son aise dans l'usure et dans la volupté; que madame Soudry fût assez intelligente pour comprendre qu'elle ne pouvait régner qu'à Soulanges, et que la Ville-aux-Fayes fût le siége des affaires de Gaubertin. Ceux qui s'amusent à étudier la nature sociale avoueront que le général de Montcornet jouait de malheur en trouvant de tels ennemis séparés et accomplissant les évolutions de leur pouvoir et de leur vanité, chacun à des distances qui ne permettaient pas à ces astres de se contrarier et qui décuplaient le pouvoir de mal faire.

Néanmoins, si tous ces dignes bourgeois, fiers de leur aisance, regardaient leur société comme bien supérieure en agrément à celle de la Ville-aux-Fayes, et répétaient avec une comique importance ce dicton de la vallée : « Soulanges est une ville de plaisir et de société, » il serait peu prudent de penser que la capitale avonnaise acceptât cette suprématie. Le salon Gaubertin se moquait, *in petto,* du salon Soudry. A la manière dont Gaubertin disait : « Nous autres, nous sommes une ville de haut commerce, une ville d'affaires, nous avons la sottise de nous ennuyer à faire fortune ! » il était facile de reconnaître un léger antagonisme entre la terre et la lune. La lune se croyait utile à la terre et la terre régentait la lune. La terre et la lune vivaient, d'ailleurs, dans la plus étroite intelligence. Au carnaval, la première société de Soulanges allait toujours en masse aux quatre bals donnés par Gaubertin, par Gendrin, par Leclercq, le receveur des finances, et par Soudry jeune, le procureur du roi. Tous les dimanches, le procureur du roi, sa femme, monsieur, madame et mademoiselle Élise Gaubertin venaient dîner chez les Soudry de Soulanges. Quand le sous-préfet était prié, quand le maître de poste, M. Guerbet de Conches, arrivait manger la fortune du pot, Soulanges avait le spectacle de quatre équipages départementaux à la porte de la maison Soudry.

II

LES CONSPIRATEURS CHEZ LA REINE

En débouchant là, vers cinq heures et demie, Rigou savait trouver les habitués du salon de Soudry tous à leur poste. Chez le maire, comme dans toute la ville, on dînait à trois heures, selon l'usage du dernier siècle. De cinq heures à neuf heures, les notables de Soulanges venaient échanger les nouvelles, faire leur *speechs* politiques, commenter les événements de la vie privée de toute la vallée, et parler des Aigues, qui défrayaient la conversation pendant une heure tous les jours. C'était la préoccupation de chacun d'apprendre quelque chose sur ce qui s'y passait, et l'on savait, d'ailleurs, faire ainsi sa cour aux maîtres du logis.

Après cette revue obligée, on se mettait à jouer au boston, seul jeu que sût la reine. Quand le gros père Guerbet avait singé madame Isaure, la femme de Gaubertin, en se moquant de ses airs penchés, en imitant sa petite voix, sa petite bouche et ses façons jeunettes; quand le curé Taupin avait raconté l'une des historiettes de son répertoire ; quand Lupin avait rapporté quelque événement de la Ville-aux-Fayes, et que madame Soudry avait été criblée de compliments nauséabonds, l'on disait : « Nous avons fait un charmant boston. »

Trop égoïste pour se donner la peine de faire douze kilomètres, au bout desquels il devait entendre les niaiseries dites par les habitués de cette maison et voir un singe déguisé en vieille femme, Rigou, bien supérieur, comme esprit et comme instruction, à cette petite bourgeoisie, ne se montrait jamais que si ses affaires l'amenaient chez le notaire. Il s'était exempté de voisiner, en prétextant de ses occupations, de ses habitudes et de sa santé, qui ne lui permettaient pas, disait-il, de revenir la nuit par une route le long de laquelle *brouillassait* la Thune.

Ce grand usurier sec imposait, d'ailleurs, beaucoup à la société de madame Soudry, qui flairait en lui ce tigre à griffes d'acier,

cette malice de sauvage, cette sagesse née dans le cloître, mûrie au soleil de l'or, et avec lesquels Gaubertin n'avait jamais voulu se commettre.

Aussitôt que la carriole d'osier et le cheval dépassèrent le café de *la Paix,* Urbain, le domestique de Soudry, qui causait avec le limonadier, assis sur un banc placé sous les fenêtres de la salle à manger, se fit un auvent de sa main pour bien voir quel était cet équipage.

— V'là le père Rigou !... Faut ouvrir la porte. Tenez son cheval, Socquard, dit-il familièrement au limonadier.

Et Urbain, ancien cavalier qui, n'ayant pu passer gendarme, avait pris le service Soudry comme retraite, rentra dans la maison pour aller manœuvrer la porte de la cour.

Socquard, ce personnage si célèbre dans la vallée, était là, comme vous voyez, sans façon ; mais il en est ainsi de bien des gens illustres qui ont la complaisance de marcher, d'éternuer, de dormir, de manger absolument comme de simples mortels.

Socquard, alcide de naissance, pouvait porter onze cents pesant; son coup de poing, appliqué dans le dos d'un homme, lui cassait net la colonne vertébrale; il tordait une barre de fer, il arrêtait une voiture attelée d'un cheval. Milon de Crotone de la vallée, sa réputation embrassait tout le département, où l'on faisait sur lui des contes ridicules, comme sur toutes les célébrités. Ainsi, l'on racontait dans le Morvan qu'un jour il avait porté sur son dos une pauvre femme, son âne et son sac au marché, qu'il avait mangé tout un bœuf et bu tout un quartaut de vin dans une journée, etc. Doux comme une fille à marier, Socquard, gros petit homme, à figure placide, large des épaules, large de poitrine, où ses poumons jouaient comme des soufflets de forge, possédait un filet de voix dont la limpidité surprenait ceux qui l'entendaient parler pour la première fois.

Comme Tonsard, que son renom dispensait de toute preuve de férocité, comme tous ceux qui sont gardés par une opinion publique quelconque, Socquard ne déployait jamais sa triomphante force musculaire, à moins que des amis ne l'en priassent. Il prit donc la bride du cheval quand le beau-père du procureur du roi tourna pour se ranger au perron.

— Vous allez bien par chez vous, monsieur Rigou? dit l'illustre Socquard.

— Comme ça, mon vieux..., répondit Rigou. Plissoud et Bonnébault, Viallet et Amaury soutiennent-ils toujours ton établissement?

Cette demande, faite sur un ton de bonhomie et d'intérêt, n'était pas une de ces questions banales jetées au hasard par les supérieurs à leurs inférieurs. A son temps perdu, Rigou songeait aux moindres détails, et déjà l'accointance de Bonnébault, de Plissoud et du brigadier Viallet avait été signalée par Fourchon à Rigou comme suspecte.

Bonnébault, pour quelques pécus erdus au jeu, pouvait livrer au brigadier les secrets des paysans, ou parler sans savoir l'importance de ses bavardages après avoir bu quelques bols de punch de trop. Mais les délations du chasseur à la loutre pouvaient être conseillées par la soif, et Rigou n'y fit attention que par rapport à Plissoud, à qui sa situation devait inspirer un certain désir de contrecarrer les inspirations dirigées contre les Aigues, ne fût-ce que pour se faire graisser la patte par l'un ou par l'autre des deux partis.

Correspondant des assurances, qui commençaient à se montrer en France, agent d'une société contre les chances du recrutement, l'huissier cumulait des occupations peu rétribuées, qui lui rendaient sa fortune d'autant plus difficile à faire, qu'il avait le vice d'aimer le billard et le vin cuit. De même que Fourchon, il cultivait avec soin l'art de s'occuper à rien, et il attendait sa fortune d'un hasard problématique. Il haïssait profondément la première société, mais il en avait mesuré la puissance. Plissoud connaissait à fond la tyrannie bourgeoise organisée par Gaubertin; il poursuivait de ses railleries les richards de Soulanges et de la Ville-aux-Fayes, en représentant à lui seul l'opposition. Sans crédit, sans fortune, il ne paraissait pas à craindre; aussi Brunet, enchanté d'avoir un concurrent méprisé, le protégeait-il pour ne pas lui voir vendre son étude à quelque jeune homme ardent, comme Bonnac, par exemple, avec lequel il aurait fallu partager la clientèle du canton.

— Grâce à ces gens-là, ça *boulotte,* répondit Socquard; mais on contrefait mon vin cuit!

— Faut poursuivre, dit sentencieusement Rigou.

— Ça me mènerait trop loin, répondit le limonadier en jouant sur les mots sans le savoir.

— Et vivent-ils bien ensemble, tes chalands?

— Ils ont toujours quelques castilles; mais des joueurs, ça se pardonne tout.

Toutes les têtes étaient à celle des fenêtres du salon qui donnait sur la place. En reconnaissant le père de sa belle-fille, Soudry vint le recevoir sur le perron.

— Eh bien, mon compère, dit l'ex-gendarme en se servant de ce mot selon sa primitive acception, Annette est-elle malade, pour que vous nous accordiez votre présence pendant une soirée?...

Par un reste d'esprit gendarme, le maire allait toujours droit au fait.

— Non, il y a du grabuge, répondit Rigou en touchant de son index droit la main que lui tendait Soudry; nous en causerons, car cela regarde un peu nos enfants...

Soudry, bel homme vêtu de bleu, comme s'il appartenait toujours à la gendarmerie, le col noir, les bottes à éperons, amena Rigou par le bras à son imposante moitié. La porte-fenêtre était ouverte sur la terrasse, où les habitués se promenaient en jouissant de cette soirée d'été qui faisait resplendir le magnifique paysage que, sur l'esquisse qu'on a lue, les gens d'imagination peuvent apercevoir.

— Il y a bien longtemps que nous ne vous avons vu, mon cher Rigou, dit madame Soudry en prenant le bras de l'ex-bénédictin et l'emmenant sur la terrasse.

— Mes digestions sont si pénibles!... répondit le vieil usurier. Voyez! mes couleurs sont presque aussi vives que les vôtres...

L'entrée de Rigou sur la terrasse détermina, comme on le pense, une explosion de salutations joviales parmi tous ces personnages.

— Ris, goulu!... j'ai découvert celui-là de plus, s'écria M. Guerbet le percepteur en offrant la main à Rigou, qui y mit l'index de sa main droite.

— Pas mal! pas mal! dit le petit juge de paix Sarcus; il est assez gourmand, notre seigneur de Blangy.

— Seigneur! répondit amèrement Rigou; depuis bien longtemps, je ne suis plus le coq de mon village.

— Ce n'est pas ce que disent les poules, grand scélérat! fit la Soudry en donnant un petit coup d'éventail badin à Rigou.

— Nous allons bien, mon cher maître? dit le notaire en saluant son principal client.

— Comme ça, répondit Rigou, qui prêta derechef son index à la main du notaire.

Ce geste, par lequel Rigou restreignait la poignée de main à la plus froide des démonstrations, aurait peint l'homme tout entier à qui ne l'eût pas connu.

— Trouvons un coin où nous puissions parler tranquillement, dit l'ancien moine en regardant Lupin et madame Soudry.

— Revenons au salon, répondit la reine. Ces messieurs, ajouta-t-elle en montrant M. Gourdon le médecin et Guerbet, sont aux prises sur un *point de côté*...

Madame Soudry s'était enquise du point en discussion; Guerbet, toujours si spirituel, lui avait dit : « C'est un point de côté. » La reine crut à un terme scientifique, et Rigou sourit en l'entendant répéter ce mot d'un air prétentieux.

— Qu'est-ce que le Tapissier a donc fait de nouveau? demanda Soudry, qui s'assit à côté de sa femme en la prenant par la taille.

Comme toutes les vieilles femmes, la Soudry pardonnait bien des choses en faveur d'un témoignage public de tendresse.

— Mais, répondit Rigou à voix basse pour donner l'exemple de la prudence, il est parti pour la préfecture y réclamer l'exécution des jugements et demander main-forte.

— C'est sa perte, dit Lupin en se frottant les mains. On se bûchera.

— On se bûchera! fit observer Soudry, c'est selon. Si le préfet et le général, qui sont ses amis, envoient un escadron de cavalerie, les paysans ne bûcheront rien... On peut, à la rigueur, avoir raison des gendarmes de Soulanges; mais essayez donc de résister à une charge de cavalerie!

— Sibilet lui a entendu dire quelque chose de plus dangereux que ça, et c'est ce qui m'amène, reprit Rigou.

— Oh! ma pauvre Sophie! s'écria sentimentalement madame Soudry, dans quelles mains les Aigues sont-elles tombées! Voilà ce que nous a valu la Révolution : des sacripants à graines d'épinards!

On aurait bien dû s'apercevoir que, quand on renverse une bouteille, la lie monte et gâte le vin!...

— Il a l'intention d'aller à Paris, et d'intriguer auprès du garde des sceaux pour tout changer au tribunal.

— Ah! dit Lupin, il a reconnu son danger.

— Si l'on nomme mon gendre avocat général, il n'y a rien à dire, et il le remplacera par quelque Parisien à sa dévotion, reprit Rigou. S'il demande un siége à la cour pour M. Gendrin, s'il fait nommer M. Guerbet, notre juge d'instruction, président à Auxerre, il renversera nos quilles!... Il a déjà la gendarmerie pour lui; s'il a encore le tribunal, et s'il conserve près de lui des conseillers comme l'abbé Brossette et Michaud, nous ne serons pas à la noce; il pourrait nous susciter de bien méchantes affaires.

— Comment! depuis cinq ans, vous n'avez pas su vous défaire de l'abbé Brossette? dit Lupin.

— Vous ne le connaissez pas; il est défiant comme un merle, répondit Rigou. Ce n'est pas un homme, ce prêtre-là, il ne fait pas attention aux femmes; je ne lui vois aucune passion; il est inattaquable. Le général, lui, prête le flanc à tout par sa colère. Un homme qui a un vice est toujours le valet de ses ennemis, quand ils savent se servir de cette ficelle. Il n'y a de forts que ceux qui mènent leurs vices, au lieu de se laisser mener par eux. Les paysans vont bien, on tient notre monde en haleine contre l'abbé, mais on ne peut encore rien contre lui. C'est comme Michaud; des hommes comme ceux-là, c'est trop parfait, il faut que le bon Dieu les rappelle à lui...

— Il faut leur procurer des servantes qui savonnent bien leurs escaliers, dit madame Soudry, qui fit faire à Rigou le léger bond que font les gens très-fins en apprenant une finesse.

— Le Tapissier a un autre vice : il aime sa femme, et l'on peut encore le prendre par là...

— Voyons, il faut savoir s'il donne suite à ses idées, dit madame Soudry.

— Comment! demanda Lupin, mais c'est là le *hic!*

— Vous, Lupin, reprit Rigou d'un ton d'autorité, vous allez filer à la préfecture y voir la belle madame Sarcus, et dès ce soir! Vous

vous arrangerez pour obtenir d'elle de faire répéter à son mari tout ce que le Tapissier a dit et fait à la préfecture.

— Je serai forcé d'y coucher, répondit Lupin.

— Tant mieux pour Sarcus le Riche, il y gagnera, remarqua Rigou. Elle n'est pas encore trop *croûte,* madame Sarcus...

— Oh! monsieur Rigou, fit madame Soudry en minaudant, les femmes sont-elles jamais croûtes?

— Vous avez raison pour celle-là! Elle ne se peint rien au miroir, répliqua Rigou, que l'exhibition des vieux trésors de la Cochet révoltait toujours.

Madame Soudry, qui croyait ne mettre qu'un soupçon de rouge, ne comprit pas cet à-propos épigrammatique et demanda :

— Est-ce que les femmes peuvent donc se peindre?

— Quant à vous, Lupin, continua Rigou sans répondre à cette naïveté, demain matin, revenez chez le papa Gaubertin; vous lui annoncerez que, le compère et moi, dit-il en frappant sur la cuisse de Soudry, nous viendrons casser une croûte chez lui, lui demander à déjeuner sur le midi. Mettez-le au courant des choses, afin que chacun de nous ait ruminé ses idées, car il s'agit d'en finir avec ce damné Tapissier. En venant vous trouver, je me suis dit qu'il faudrait brouiller le Tapissier avec le tribunal, de manière que le garde des sceaux lui rie au nez quand il viendra lui demander des changements dans le personnel de la Ville-aux-Fayes...

— Vivent les gens d'Église!... s'écria Lupin en tapant sur l'épaule de Rigou.

Madame Soudry fut aussitôt frappée d'une idée qui ne pouvait venir qu'à l'ancienne femme de chambre d'une fille d'Opéra.

— Si, dit-elle, nous pouvions attirer le Tapissier à la fête de Soulanges, et lui lâcher une fille de beauté à lui faire perdre la tête, il s'arrangerait peut-être de cette fille, et nous le brouillerions avec sa femme, à qui l'on apprendrait que le fils d'un ébéniste en revient toujours à ses premières amours...

— Ah! ma belle, s'écria Soudry, tu as plus d'esprit à toi seule que la préfecture de police à Paris!

— C'est une idée qui prouve que madame est aussi bien notre reine par l'intelligence que par la beauté, dit Lupin.

Lupin fut récompensé par une grimace qui s'acceptait sans

protêt comme un sourire, dans la première société de Soulanges.

— Il y aurait mieux, reprit Rigou, qui resta pendant longtemps pensif. Si ça pouvait tourner au scandale...

— Procès-verbal et plainte, une affaire en police correctionnelle, s'écria Lupin. Oh! ce serait trop beau!

— Quel plaisir! dit Soudry naïvement, de voir le comte de Montcornet, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, lieutenant général, accusé d'avoir attenté, dans un lieu public, à la pudeur, par exemple...

— Il aime trop sa femme!... dit judicieusement Lupin; on ne l'amènera jamais là.

— Ce n'est pas un obstacle; mais je ne vois dans tout l'arrondissement aucune fille capable de faire pécher un saint; je la cherche pour mon abbé! s'écria Rigou.

— Que dites-vous de la belle Gatienne Giboulard, d'Auxerre, dont est fou le fils Sarcus?... demanda Lupin.

— Ce serait la seule, répondit Rigou; mais elle n'est pas capable de nous servir; elle croit qu'elle n'a qu'à se montrer pour être admirée; elle n'est pas assez accorte, et il faut un lutin, une finaude... C'est égal, elle viendra.

— Oui, dit Lupin, plus il verra de jolies filles, plus il y aura de chances.

— Il sera bien difficile de faire venir le Tapissier à la foire! Et, s'il vient à la fête, irait-il à notre bastringue de *Tivoli?* dit l'ex-gendarme.

— La raison qui l'empêcherait de venir n'existe plus cette année, mon cœur, répondit madame Soudry.

— Quelle raison donc, ma belle? demanda Soudry.

— Le Tapissier a tâché d'épouser mademoiselle de Soulanges, dit le notaire; il lui fut répondu qu'elle était trop jeune, et il s'est piqué. Voilà pourquoi MM. de Soulanges et de Montcornet, ces deux anciens amis, car ils ont servi tous deux dans la garde impériale, se sont refroidis au point de ne plus se voir. Le Tapissier n'a plus voulu rencontrer les Soulanges à la foire; mais, cette année, ils n'y viendront pas.

Ordinairement, la famille de Soulanges séjournait au château en juillet, août, septembre et octobre; mais le général commandait

alors l'artillerie en Espagne, sous le duc d'Angoulême, et la comtesse l'avait accompagné. Au siége de Cadix, le comte de Soulanges gagna, comme on le sait, le bâton de maréchal, qu'il eut en 1826. Les ennemis de Montcornet pouvaient donc croire que les habitants des Aigues ne dédaigneraient pas toujours les fêtes de Notre-Dame d'août, et qu'il serait facile de les attirer à *Tivoli*.

— C'est juste, s'écria Lupin. — Eh bien, c'est à vous, papa, dit-il en s'adressant à Rigou, de manœuvrer de manière à le faire venir à la foire, nous saurons bien l'*enclauder*...

La foire de Soulanges, qui se célèbre au 15 août, est une des particularités de cette ville, et l'emporte sur toutes les foires à trente lieues à la ronde, même sur celles du chef-lieu du département. La Ville-aux-Fayes n'a pas de foire, car sa fête, la Saint-Sylvestre, tombe en hiver.

Du 12 au 15 août, les marchands abondaient à Soulanges et dressaient sur deux lignes parallèles ces baraques en bois, ces maisons en toile grise qui donnent alors une physionomie animée à cette place, ordinairement déserte. Les quinze jours que durent la foire et la fête produisent une espèce de moisson à la petite ville de Soulanges. Cette fête a l'autorité, le prestige d'une tradition. Les paysans, comme disait le père Fourchon, quittent leur commune où les clouent leurs travaux. Pour toute la France, les étalages fantastiques des magasins improvisés sur les champs de foire, la réunion de toutes les marchandises, objets des besoins ou de la vanité des paysans, qui, d'ailleurs, n'ont pas d'autres spectacles, exercent des séductions périodiques sur l'imagination des femmes et des enfants. Aussi, dès le 12 août, la mairie de Soulanges faisait-elle apposer dans toute l'étendue de l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes des affiches, signées Soudry, qui promettaient protection aux marchands, aux saltimbanques, aux prodiges en tout genre, en annonçant la durée de la foire et les spectacles les plus attrayants.

Sur ces affiches, que l'on a vu réclamer par la Tonsard à Vermichel, on lisait toujours cette ligne finale :

« *Tivoli* sera illuminé en verres de couleur. »

La ville avait, en effet, adopté pour salle de bal public le *Tivoli* créé par Socquard dans un jardin caillouteux comme la butte sur

laquelle est bâtie Soulanges, où presque tous les jardins sont composés de terres raportées.

Cette nature de terroir explique le goût particulier du vin de Soulanges, vin blanc, sec, liquoreux, presque semblable à du vin de Madère, au vin de Vouvray, à celui de Johannisberg, trois crus quasi semblables, et consommé tout entier dans le département.

Les prodigieux effets produits par le bal Socquard sur l'imagination des habitants de cette vallée les rendaient tout fiers de leur *Tivoli.* Ceux du pays qui s'étaient aventurés jusqu'à Paris disaient que le *Tivoli* de Paris ne l'emportait sur celui de Soulanges que par l'étendue. Gaubertin, lui, préférait hardiment le bal Socquard au bal de *Tivoli.*

— Pensons à tout cela, dit Rigou. Le Parisien, ce rédacteur de journaux, finira bien par s'ennuyer de son plaisir; et, par les domestiques, on pourra les attirer tous à la foire. J'y songerai. Sibilet, quoique son crédit baisse diablement, pourrait insinuer à son bourgeois que c'est une manière de se populariser.

— Sachez donc si la belle comtesse est cruelle avec monsieur; tout est là, pour la farce à lui jouer à *Tivoli,* dit Lupin à Rigou.

— Cette petite femme, s'écria madame Soudry, est trop Parisienne pour ne pas savoir ménager la chèvre et le chou.

— Fourchon a lâché sa petite-fille Catherine Tonsard à Charles, le second valet de chambre du Tapissier; nous aurons bientôt une oreille dans les appartements des Aigues, répondit Rigou. Êtes-vous sûr de l'abbé Taupin ?... dit-il en voyant entrer le curé.

— L'abbé Moucheron et lui, nous les tenons comme je tiens Soudry !... dit madame Soudry en caressant le menton de son mari, à qui elle dit : — Pauvre chat, tu n'es pas malheureux !

— Si je puis organiser un scandale contre ce tartuffe de Brossette, je compte sur eux !... dit tout bas Rigou, qui se leva; mais je ne sais pas si l'esprit du pays l'emportera sur l'esprit prêtre. Vous ne savez pas ce que c'est. Moi-même, qui ne suis pas un imbécile, je ne réponds pas de moi quand je me verrai malade. Je me réconcilierai sans doute avec l'Église.

— Permettez-nous de l'espérer, dit le curé, pour qui Rigou venait à dessein d'élever la voix.

— Hélas! la faute que j'ai faite en me mariant empêche cette

réconciliation, répliqua Rigou; je ne peux pas tuer madame Rigou.

— En attendant, pensons aux Aigues, dit madame Soudry.

— Oui, répondit l'ex-bénédictin. Savez-vous que je trouve notre compère de la Ville-aux-Fayes plus fort que nous?... J'ai dans l'idée que Gaubertin veut les Aigues à lui seul, et qu'il nous mettra dedans, ajouta Rigou.

Pendant le chemin, l'usurier des campagnes avait frappé avec le bâton de la prudence aux endroits obscurs qui, chez Gaubertin, sonnaient le creux.

— Mais les Aigues ne seront à personne de nous trois, il faut les démolir de fond en comble! s'écria Soudry.

— D'autant plus, que je ne serais pas étonné qu'il s'y trouvât de l'or caché, dit finement Rigou.

— Bah!

— Oui, durant les guerres d'autrefois, les seigneurs, souvent assiégés, surpris, enterraient leurs écus pour pouvoir les retrouver; et vous savez que le marquis de Soulanges-Hautemer, en qui la branche cadette a fini, a été une des victimes de la conspiration Biron. La comtesse de Moret a eu la terre par confiscation...

— Ce que c'est que de savoir l'histoire de France! dit le gendarme. Vous avez raison, il est temps de convenir de nos faits avec Gaubertin.

— Et, s'il biaise, ajouta Rigou, nous verrons à le *fumer*.

— Il est maintenant assez riche, dit Lupin, pour être honnête homme.

— Je répondrais de lui comme de moi, repartit madame Soudry; c'est le plus honnête homme du royaume.

— Nous croyons à son honnêteté, reprit Rigou; mais il ne faut rien négliger entre amis... A propos, je soupçonne quelqu'un à Soulanges de vouloir se mettre en travers...

— Et qui? demanda Soudry.

— Plissoud, répondit Rigou.

— Plissoud! s'écria Soudry, la pauvre rosse! Brunet le tient par la longe et sa femme par la mangeoire; demandez à Lupin!

— Que peut-il faire? dit Lupin.

— Il veut, reprit Rigou, éclairer le Montcornet, avoir sa protection et se faire placer...

— Ça ne lui rapportera jamais autant que sa femme à Soulanges, dit madame Soudry.

— Il dit tout à sa femme, quand il est gris, fit observer Lupin ; nous le saurions à temps.

— La belle madame Plissoud n'a pas de secrets pour vous, lui répondit Rigou ; allons, nous pouvons être tranquilles.

— Elle est, d'ailleurs, aussi bête qu'elle est belle, reprit madame Soudry ; je ne changerais pas avec elle ; car, si j'étais homme, j'aimerais mieux une femme laide et spirituelle qu'une belle qui ne sait pas dire deux.

— Ah ! répondit le notaire en se mordant les lèvres, elle sait faire dire trois.

— Fat ! s'écria Rigou en se dirigeant vers la porte.

— Eh bien, dit Soudry en reconduisant son compère, à demain de bonne heure.

— Je viendrai vous prendre... — Ah çà ! Lupin, dit-il au notaire, qui sortit avec lui pour faire seller son cheval, tâchez que madame Sarcus sache tout ce que notre Tapissier fera contre nous à la préfecture...

— Si elle ne peut pas le savoir, qui le saura ?... répondit Lupin.

— Pardon, dit Rigou, qui sourit avec finesse en regardant Lupin ; je vois là tant de niais, que j'oubliais qu'il s'y trouve un homme d'esprit.

— Le fait est que je ne sais pas comment je ne m'y suis pas encore rouillé, répliqua naïvement Lupin.

— Est-il vrai que Soudry ait pris une femme de chambre ?...

— Mais oui ! répondit Lupin ; depuis huit jours, M. le maire a voulu faire ressortir le mérite de sa femme, en la comparant à une petite Bourguignotte de l'âge d'un vieux bœuf, et nous ne devinons pas encore comment il s'arrange avec madame Soudry, car il a l'audace de se coucher de très-bonne heure...

— Je verrai cela demain, dit le Sardanapale villageois en essayant de sourire.

Les deux profonds politiques se donnèrent une poignée de main en se quittant.

Rigou, qui ne voulait pas se trouver à la nuit sur le chemin, car, malgré sa popularité récente, il était toujours prudent, dit à

son cheval : « Allez, citoyen ! » Une plaisanterie que cet enfant de 1793 décochait toujours contre la Révolution. Les révolutions populaires n'ont pas d'ennemis plus cruels que ceux qu'elles ont élevés.

— Il ne fait pas de longues visites, le père Rigou, dit Gourdon le greffier à madame Soudry.

— Il les fait bonnes, s'il les fait courtes, répondit-elle.

— Comme sa vie, remarqua le médecin ; il abuse de tout, cet homme-là.

— Tant mieux, répliqua Soudry, mon fils jouira plus tôt du bien.

— Il vous a donné des nouvelles des Aigues? demanda le curé.

— Oui, mon cher abbé, dit madame Soudry. Ces gens-là sont le fléau de ce pays-ci. Je ne comprends pas que madame de Montcornet, qui cependant est une femme comme il faut, n'entende pas mieux ses intérêts.

— Ils ont pourtant un modèle sous les yeux, répliqua le curé.

— Qui donc? demanda madame Soudry en minaudant.

— Les Soulanges...

— Ah ! oui, fit la reine après une pause.

— Tant pis, me voilà ! cria madame Vermut en entrant, et sans mon réactif, car Vermut est trop inactif à mon égard pour que je l'appelle un actif quelconque...

— Que diable fait donc ce sacré père Rigou? dit alors Soudry à Guerbet en voyant la carriole arrêtée à la porte de *Tivoli*. C'est un de ces chats-tigres dont tous les pas ont un but.

— *Sacré* lui va ! répondit le gros petit percepteur.

— Il entre au café de *la Paix !...* dit Gourdon le médecin.

— Soyez paisibles, reprit Gourdon le greffier; il s'y donne des bénédictions à poings fermés, car on entend japper d'ici.

— Ce café-là, ajouta le curé, c'est comme le temple de Janus : il s'appelait le café de *la Guerre* du temps de l'Empire, et on y vivait dans un calme parfait ; les plus honorables bourgeois s'y réunissaient pour causer amicalement...

— Il appelle cela *causer !* dit le juge de paix. Tudieu ! quelles conversations que celles dont il reste des petits Bournier !...

— Mais, depuis qu'en l'honneur des Bourbons on l'a nommé le

café de *la Paix,* on s'y bat tous les jours,... dit l'abbé Taupin en achevant sa phrase, que le juge de paix avait pris la liberté d'interrompre.

Il en était de cette idée du curé comme des citations de *la Bilboquéide,* elle revenait souvent.

— Cela veut dire, répondit le père Guerbet, que la Bourgogne sera toujours le pays des coups de poing.

— Ce n'est pas si mal, dit le curé, ce que vous dites là! c'est presque l'histoire de notre pays.

— Je ne sais pas l'histoire de France, s'écria Soudry; mais, avant de l'apprendre, je voudrais bien savoir pourquoi mon compère entre avec Socquard dans le café?

— Oh! reprit le curé, s'il y entre et s'y arrête, vous pouvez être certain que ce n'est pas pour des actes de charité.

— C'est un homme qui me donne la chair de poule quand je le vois, dit madame Vermut.

— Il est tellement à craindre, reprit le médecin, que, s'il m'en voulait, je ne serais pas encore rassuré par sa mort; il est homme à se relever du cercueil pour vous jouer quelque mauvais tour.

— Si quelqu'un peut nous envoyer le Tapissier ici, le 15 août, et le prendre dans quelque traquenard, c'est Rigou, dit le maire à l'oreille de sa femme.

— Surtout, répondit-elle à haute voix, si Gaubertin et toi, mon cœur, vous vous en mêlez...

— Tiens, quand je le disais! s'écria M. Guerbet en poussant le coude à M. Sarcus; il a trouvé quelque jolie fille chez Socquard, et il la fait monter dans sa voiture...

— En attendant que..., ajouta le greffier.

— En voilà un de dit sans malice, s'écria M. Guerbet en interrompant le chantre de *la Bilboquéide.*

— Vous êtes dans l'erreur, messieurs, dit madame Soudry. M. Rigou ne pense qu'à nos intérêts; car, si je ne me trompe, cette fille est une fille à Tonsard.

— Il est comme le pharmacien qui s'approvisionne de vipères, s'écria le père Guerbet.

— On dirait, répondit M. Gourdon le médecin, que vous avez

vu M. Vermut, notre pharmacien, à la manière dont vous parlez.

Et il montra le petit apothicaire de Soulanges qui traversait la place.

— Le pauvre bonhomme, dit le greffier, soupçonné de faire souvent de l'esprit avec madame Vermut, voyez quelle dégaine il a!... Et on le croit savant!

— Sans lui, répondit le juge de paix, on serait bien embarrassé pour les autopsies; il a si bien retrouvé le poison dans le corps de ce pauvre Pigeron, que les chimistes de Paris ont dit à la cour d'assises, à Auxerre, qu'ils n'auraient pas mieux fait...

— Il n'a rien trouvé du tout, répliqua Soudry; mais, comme dit le président Gendrin, il est bon qu'on croie que le poison se retrouve toujours...

— Madame Pigeron a bien fait de quitter Auxerre! dit madame Vermut. C'est un petit esprit et une grande scélérate que cette femme-là, ajouta-t-elle. Est-ce qu'on doit recourir à des drogues pour annuler un mari? Est-ce que nous n'avons pas des moyens sûrs, mais innocents, pour nous débarrasser de cette engeance-là? Je voudrais bien qu'un homme trouvât à redire à ma conduite! Le bon M. Vermut ne me gêne guère et il n'en est pas plus malade pour cela; et madame de Montcornet, voyez comme elle se promène dans ses chalets, dans ses chartreuses, avec ce journaliste qu'elle a fait venir de Paris, à ses frais, et qu'elle dorlote sous les yeux du général!

— A ses frais?... s'écria madame Soudry, est-ce sûr? Si nous pouvions en avoir une preuve, quel joli sujet pour une lettre anonyme au général!...

— Le général,... reprit madame Vermut; mais vous ne l'empêcherez de rien, le Tapissier fait son état.

— Quel état, ma belle? demanda madame Soudry.

— Eh bien, il fournit le coucher.

— Si le pauvre petit Pigeron, au lieu de tracasser sa femme, avait eu cette sagesse, il vivrait encore, dit le greffier.

Madame Soudry se pencha du côté de son voisin, M. Guerbet de Conches; elle lui fit une de ces grimaces de singe dont elle croyait avoir hérité de son ancienne maîtresse, comme de son argenterie, par droit de conquête, et, redoublant sa dose de grimaces, dési-

gnant au maître de poste madame Vermut, qui coquetait avec l'auteur de *la Bilboquéide,* elle lui dit :

— Que cette femme a mauvais ton! quels propos et quelles manières! Je ne sais pas si je pourrai l'admettre plus longtemps *dans notre société,* surtout quand M. Gourdon, le poëte, y sera.

— En voilà, de la morale sociale! dit le curé, qui avait tout observé et tout entendu sans dire mot.

Sur cette épigramme, ou plutôt cette satire de la société, si concise et si vraie qu'elle atteignait chacun, on proposa de faire la partie de boston.

N'est-ce pas la vie comme elle est, à tous les étages de ce qu'on est convenu d'appeler le monde? Changez les termes, il ne se dit rien de moins, rien de plus, dans les salons les plus dorés de Paris.

III

LE CAFÉ DE LA PAIX

Il était environ sept heures quand Rigou passa devant le café de *la Paix*. Le soleil couchant, qui prenait en écharpe la jolie ville, y répandait alors ses belles teintes rouges, et le clair miroir des eaux du lac formait une opposition avec le fracas des vitres flamboyantes, d'où naissaient les couleurs les plus étranges et les plus improbables.

Devenu pensif, le profond politique, tout à ses trames, laissait aller son cheval si lentement, qu'en longeant le café de *la Paix*, il put entendre son nom jeté à travers une de ces disputes qui, selon l'observation du curé Taupin, faisaient du nom de cet établissement avec sa physionomie habituelle la plus violente antinomie.

Pour l'intelligence de cette scène, il est nécessaire d'expliquer la topographie de ce pays de cocagne, bordé par le café sur la place, et terminé sur le chemin cantonal par le fameux *Tivoli,* que les meneurs destinaient à servir de théâtre à l'une des scènes de la conspiration ourdie depuis longtemps contre le général de Montcornet.

Par sa situation à l'angle de la place et du chemin, le rez-de-

chaussée de cette maison, bâtie dans le genre de celle de Rigou, à trois fenêtres sur le chemin, a sur la place deux fenêtres entre lesquelles se trouve la porte vitrée par où l'on y entre. Le café de *la Paix* a de plus une porte bâtarde, ouvrant sur une allée qui le sépare de la maison voisine, celle de Vallet, le mercier de Soulanges, et par où l'on va dans une cour intérieure.

Cette maison, entièrement peinte en jaune d'or, excepté les volets qui sont peints en vert, est une des rares maisons de cette petite ville qui aient deux étages et des mansardes. Voici pourquoi.

Avant l'étonnante prospérité de la Ville-aux-Fayes, le premier étage de cette maison, qui contient quatre chambres pourvues chacune d'un lit et du maigre mobilier nécessaire à justifier le mot de *garni,* se louait aux gens obligés de venir à Soulanges par la juridiction du bailliage, ou aux visiteurs qu'on ne logeait pas au château; mais, depuis vingt-cinq ans, ces chambres garnies n'avaient plus pour locataires que des saltimbanques, des marchands forains, des vendeurs de remèdes ou des commis voyageurs. Au moment de la fête de Soulanges, les chambres se louaient à raison de quatre francs par jour. Les quatre chambres de Socquard lui rapportaient une centaine d'écus, sans compter le produit de la consommation extraordinaire que ses locataires faisaient alors dans son café.

La façade du côté de la place était ornée de peintures spéciales. Dans le tableau qui séparait chaque croisée de la porte se voyaient des queues de billard amoureusement nouées par des rubans; et au-dessus des nœuds s'élevaient des bols de punch fumant dans des coupes grecques. Ces mots : *Café de la Paix,* brillaient peints en jaune sur un champ vert, à chaque extrémité duquel étaient des pyramides de billes tricolores. Les fenêtres, peintes en vert, avaient de petites vitres de verre commun.

Une dizaine de thuyas, plantés à droite et à gauche dans des caisses, et qu'on devrait nommer les arbres à café, offraient leur végétation aussi maladive que prétentieuse. Les bannes, par lesquelles les marchands de Paris et de quelques cités opulentes protégent leurs boutiques contre les ardeurs du soleil, étaient alors un luxe inconnu dans Soulanges. Les fioles exposées sur des planches derrière les vitrages méritaient d'autant plus leur nom, que la benoîte liqueur subissait là des cuissons périodiques. En concen-

trant ses rayons par les bosses lenticulaires des vitres, le soleil faisait bouillonner les bouteilles de madère, les sirops, les vins de liqueur, les bocaux de prunes et de cerises à l'eau-de-vie mis en étalage, car la chaleur était si grande, qu'elle forçait Aglaé, son père et leur garçon à se tenir sur deux banquettes placées de chaque côté de la porte et mal abritées par les pauvres arbustes que mademoiselle Socquard arrosait avec de l'eau presque chaude. Par certains jours, on les voyait tous trois, le père, la fille et le garçon, étalés là comme des animaux domestiques, et dormant.

En 1804, époque de la vogue de *Paul et Virginie,* l'intérieur fut garni d'un papier verni représentant les principales scènes de ce roman. On y voyait des nègres récoltant le café, qui se trouvait au moins quelque part dans cet établissement, où l'on ne buvait pas vingt tasses de café par mois. Les denrées coloniales étaient si peu dans les habitudes soulangeoises, qu'un étranger qui serait venu demander une tasse de chocolat aurait mis le père Socquard dans un étrange embarras; néanmoins, il aurait obtenu la nauséabonde bouillie brune que produisent ces tablettes où il entre plus de farine, d'amandes pilées et de cassonade que de sucre et de cacao, vendues à deux sous par les épiciers de village et fabriquées dans le but de ruiner le commerce de cette denrée espagnole.

Quant au café, le père Socquard le faisait tout uniment bouillir dans un ustensile connu de tous les ménages sous le nom de *grand pot brun;* il laissait tomber au fond la poudre mêlée de chicorée, et il servait la décoction, avec un sang-froid digne d'un garçon de café de Paris, dans une tasse de porcelaine qui, jetée à terre, ne se serait pas fêlée.

En ce moment, le saint respect que causait le sucre, sous l'empereur, ne s'était pas encore dissipé dans la ville de Soulanges, et Aglaé Socquard apportait bravement quatre morceaux de sucre gros comme des noisettes, en addition à une tasse de café, au marchand forain qui s'avisait de demander ce breuvage littéraire.

La décoration intérieure, relevée de glaces à cadres dorés et de patères pour accrocher les chapeaux, n'avait pas été changée depuis l'époque où tout Soulanges vint admirer cette tenture prestigieuse et un comptoir peint en bois d'acajou, à dessus de marbre Sainte-Anne, sur lequel brillaient des vases en plaqué, des lampes à

double courant d'air, qui furent, dit-on, données par Gaubertin à la belle madame Socquard. Une couche gluante ternissait tout, et ne pouvait se comparer qu'à celle dont sont couverts les vieux tableaux oubliés dans les greniers.

Les tables peintes en marbre, les tabourets en velours d'Utrecht rouge, le quinquet à globe plein d'huile alimentant deux becs, attaché par une chaîne au plafond et enjolivé de cristaux, commencèrent la célébrité du café de *la Guerre*.

Là, de 1802 à 1804, tous les bourgeois de Soulanges allaient jouer au domino et au brelan, en buvant des petits verres de liqueur, du vin cuit, en y prenant des fruits à l'eau-de-vie, des biscuits; car la cherté des denrées coloniales avait banni le café, le chocolat et le sucre. Le punch était la grande friandise, ainsi que les bavaroises. Ces préparations se faisaient avec une matière sucrée, sirupeuse, semblable à la mélasse, dont le nom s'est perdu, mais qui fit alors la fortune de l'inventeur.

Ces détails succincts rappelleront ses analogues à la mémoire des voyageurs; et ceux qui n'ont jamais quitté Paris entreverront le plafond noirci par la fumée du café de *la Paix* et ses glaces ternies par des milliards de points bruns, qui prouvaient en quelle indépendance y vivait la classe des diptères.

La belle madame Socquard, dont les aventures galantes surpassèrent celles de la Tonsard du *Grand-I-vert*, avait trôné là, vêtue à la dernière mode; elle affectionna le turban des sultanes. La *sultane* a joui, sous l'Empire, de la vogue qu'obtient l'*ange* aujourd'hui.

Toute la vallée venait jadis y prendre modèle sur les turbans, les chapeaux à visière, les bonnets en fourrure, les coiffures chinoises de la belle *cafetière*, au luxe de laquelle contribuaient les gros bonnets de Soulanges. Tout en portant sa ceinture au plexus solaire, comme l'ont portée nos mères, si fières de leurs grâces impériales, Junie (elle s'appelait Junie!) fit la maison Socquard; son mari lui devait la propriété d'un clos de vignes, de la maison qu'il habitait et du *Tivoli*. Le père de M. Lupin avait fait, disait-on, des folies pour la belle Junie Socquard; Gaubertin, qui la lui avait enlevée, lui devait certainement le petit Bournier.

Ces détails et la science secrète avec laquelle Socquard fabri-

quait le vin cuit expliqueraient déjà pourquoi son nom et le café de *la Paix* étaient devenus populaires; mais bien d'autres raisons augmentaient cette renommée. On ne trouvait que du vin chez Tonsard et dans tous les autres cabarets de la vallée; tandis que, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, dans une circonférence de six lieues, le café de Socquard était le seul où l'on pût jouer au billard, et boire ce punch que préparait admirablement le bourgeois du lieu. Là seulement se voyaient en étalage des vins étrangers, des liqueurs fines, des fruits à l'eau-de-vie.

Ce nom retentissait donc dans la vallée presque tous les jours, accompagné des idées de volupté superfine que rêvent les gens dont l'estomac est plus sensible que le cœur. A ces causes se joignait encore le privilége d'être partie intégrante de la fête de Soulanges. Dans l'ordre immédiatement supérieur, le café de *la Paix* était enfin pour la ville ce que le cabaret du *Grand-I-vert* était pour la campagne, un entrepôt de venin; il servait de transit aux commérages entre la Ville-aux-Fayes et la vallée. Le *Grand-I-vert* fournissait le lait et la crème au café de *la Paix,* et les deux filles à Tonsard étaient en rapports journaliers avec cet établissement.

Pour Socquard, la place de Soulanges était un appendice à son café. L'alcide allait de porte en porte, causant avec chacun, n'ayant en été qu'un pantalon pour tout vêtement et un gilet à peine boutonné, selon l'usage des cafetiers des petites villes. Il était averti par les gens avec lesquels il causait s'il entrait quelqu'un dans son établissement, où il se rendait pesamment et comme à regret.

Ces détails doivent convaincre les Parisiens qui n'ont jamais quitté leur quartier de la difficulté, disons mieux, de l'impossibilité de cacher la moindre chose dans la vallée de l'Avonne, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes. Il n'existe dans les campagnes aucune solution de continuité; il s'y trouve de place en place des cabarets du *Grand-I-vert,* des cafés de *la Paix,* qui font l'office d'échos, et où les actes les plus indifférents, accomplis dans le plus grand secret, sont répercutés par une sorte de magie. Le bavardage social remplit l'office de la télégraphie électrique; c'est ainsi que s'accomplissent ces miracles de nouvelles apprises en un clin d'œil de désastres survenus à d'énormes distances.

Après avoir arrêté son cheval, Rigou descendit de sa carriole et

attacha la bride à un des poteaux de la porte de *Tivoli*. Puis il trouva le plus naturel des prétextes pour écouter la discussion sans en avoir l'air, en se plaçant entre deux fenêtres, par l'une desquelles il pouvait, en avançant la tête, voir les personnes, étudier les gestes, tout en saisissant les grosses paroles qui retentissaient aux vitres et que le calme extérieur permettait d'entendre.

— Et si je disais au père Rigou que ton frère Nicolas en veut à la Péchina, s'écriait une voix aigre, qu'il la guette à toute heure, qu'elle passera dessous le nez à votre seigneur, il saurait bien vous tripoter les entrailles, à tous tant que vous êtes, tas de gueux du *Grand-I-vert !*

— Si tu nous faisais une pareille farce, Aglaé, répondit la voix glapissante de Marie Tonsard, tu ne conterais celle que je te ferais qu'aux vers de ton cercueil ! Ne te mêle pas plus des affaires de Nicolas que des miennes avec Bonnébault !...

Marie, stimulée par sa grand'mère, avait, comme on le voit, suivi Bonnébault ; en l'épiant, elle l'avait vu, par la fenêtre où stationnait en ce moment Rigou, déployant ses grâces et disant des flatteries assez agréables à mademoiselle Socquard, pour qu'elle se crût obligée de lui sourire. Ce sourire avait déterminé la scène au milieu de laquelle éclata cette révélation assez précieuse pour Rigou.

— Eh bien, père Rigou, vous dégradez mes propriétés !... dit Socquard en frappant sur l'épaule de l'usurier.

Le cafetier, venu d'une grange située au bout de son jardin et d'où l'on retirait plusieurs jeux publics, tels que machines à peser, chevaux à courir la bague, balançoires périlleuses, etc., pour les monter aux places qu'ils occupaient dans son *Tivoli,* avait marché sans faire de bruit, car il portait ces pantoufles en cuir jaune dont le bas prix en fait vendre des quantités considérables en province.

— Si vous aviez des citrons frais, je me ferais une limonade, répondit Rigou ; la soirée est chaude.

— Mais qui piaille ainsi ? dit Socquard en regardant par la fenêtre et voyant sa fille aux prises avec Marie.

— On se dispute Bonnébault, répliqua Rigou d'un air sardonique.

Le courroux du père fut alors comprimé chez Socquard par l'intérêt du cafetier. Le cafetier jugea prudent d'écouter du dehors

comme faisait Rigou; tandis que le père voulait entrer et déclarer que Bonnébault, plein de qualités estimables aux yeux d'un cafetier, n'en avait aucune de bonne comme gendre d'un des notables de Soulanges. Et cependant le père Socquard recevait peu de propositions de mariage. A vingt-deux ans, sa fille faisait, comme largeur, épaisseur et poids, concurrence à madame Vermichel, dont l'agilité paraissait un phénomène. L'habitude de tenir un comptoir augmentait encore la tendance à l'embonpoint qu'Aglaé devait au sang paternel.

— Quel diable ces filles ont-elles au corps? demanda le père Socquard à Rigou.

— Ah! répondit l'ancien bénédictin, c'est de tous les diables celui que l'Église a saisi le plus souvent.

Socquard, pour toute réponse, se mit à examiner, sur les tableaux qui séparent les fenêtres, les queues de billard, dont la réunion s'expliquait difficilement à cause des places où manquait le mortier écaillé par la main du temps.

En ce moment, Bonnébault sortit du billard, une queue à la main, et en frappa rudement Marie, en lui disant:

— Tu m'as fait manquer de touche; mais je ne te manquerai point, et je continuerai tant que tu n'auras pas mis une sourdine à ta *grelotte*.

Socquard et Rigou, qui jugèrent à propos d'intervenir, entrèrent au café par la place, et firent lever une si grande quantité de mouches, que le jour en fut obscurci. Le bruit fut semblable à celui des lointains exercices de l'école des tambours. Après leur premier saisissement, ces grosses mouches à ventre bleuâtre, accompagnées de petites mouches assassines et de quelques mouches à chevaux, revinrent prendre leur place au vitrage, où, sur trois rangs de planches, dont la peinture avait disparu sous leurs points noirs, se voyaient des bouteilles visqueuses, rangées comme des soldats.

Marie pleurait. Être battue devant sa rivale par l'homme aimé est une de ces humiliations qu'aucune femme ne supporte, à quelque degré qu'elle soit de l'échelle sociale, et plus bas elle est, plus violente est l'expression de sa haine; aussi la fille Tonsard ne vit-elle ni Rigou ni Socquard; elle tomba sur un tabouret, dans un morne et farouche silence, que l'ancien religieux épia.

— Cherche un citron frais, Aglaé, dit le père Socquard, et rince toi-même un verre à patte.

— Vous avez sagement fait de renvoyer votre fille, dit tout bas Rigou à Socquard, elle allait être blessée à mort peut-être.

Et il montra d'un coup d'œil la main par laquelle Marie tenait un tabouret qu'elle avait empoigné pour le jeter à la tête d'Aglaé, qu'elle visait.

— Allons, Marie, dit le père Socquard en se plaçant devant elle, on ne vient pas ici pour prendre des tabourets,... et, si tu cassais mes glaces, ce n'est pas avec le lait de tes vaches que tu me les payerais...

— Père Socquard, votre fille est une vermine, et je la vaux bien, entendez-vous! Si vous ne voulez pas de Bonnébault pour gendre, il est temps que vous lui disiez d'aller jouer ailleurs que chez vous au billard!... qu'il y perd des cent sous à tout moment...

Au début de ce flux de paroles criées plutôt que dites, Socquard prit Marie par la taille et la jeta dehors, malgré ses cris et sa résistance. Il était temps pour elle, Bonnébault sortait de nouveau du billard, l'œil en feu.

— Ça ne finira pas comme ça! s'écria Marie Tonsard.

— Tire-nous ta révérence! hurla Bonnébault, que Viollet tenait à bras-le-corps pour l'empêcher de se livrer à quelque brutalité; va-t'en au diable, ou jamais je ne te parle ni ne te regarde.

— Toi? dit Marie en jetant à Bonnébault un regard furibond. Rends-moi mon argent auparavant, et je te laisse à mademoiselle Socquard, si elle est assez riche pour te garder...

Là-dessus, Marie, effrayée de voir Alcide Socquard maître à peine de Bonnébault, qui fit un bond de tigre, se sauva sur la route.

Rigou fit monter Marie dans sa carriole, afin de la soustraire à la colère de Bonnébault, dont la voix retentissait jusqu'à l'hôtel Soudry; puis, après avoir caché Marie, il revint boire sa limonade en examinant le groupe formé par Plissoud, par Amaury, par Viollet et par le garçon de café, qui tâchaient de calmer Bonnébault.

— Allons, c'est à vous à jouer, hussard! dit Amaury, petit jeune homme blond à l'œil trouble.

— D'ailleurs, elle a filé, dit Viollet.

Si quelqu'un a jamais exprimé la surprise, ce fut Plissoud, au moment où il aperçut l'usurier de Blangy assis à l'une des tables et plus occupé de lui, Plissoud, que de la dispute des deux filles. Malgré lui, l'huissier laissa voir sur son visage l'espèce d'étonnement que cause la rencontre d'un homme à qui l'on en veut, ou contre qui l'on complote, et il rentra soudain dans le billard.

— Adieu, père Socquard, dit l'usurier.

— Je vais vous amener votre voiture, répondit le limonadier ; donnez-vous le temps.

— Comment faire pour savoir ce que ces gens-là se disent en jouant la poule? se demandait à lui-même Rigou, qui vit dans la glace la figure du garçon.

Ce garçon était un homme à deux fins : il faisait les vignes de Socquard, il balayait le café, le billard, il tenait le jardin propre et arrosait le *Tivoli,* le tout pour vingt écus par an. Il était toujours sans veste, hormis dans les grandes occasions, et il avait pour tout costume un pantalon de toile bleue, de gros souliers, un gilet de velours rayé, devant lequel il portait un tablier de toile de ménage quand il était de service au billard ou dans le café. Ce tablier à cordons était l'insigne de ses fonctions. Ce gars avait été loué par le limonadier à la dernière foire; car, dans cette vallée comme dans toute la Bourgogne, les gens se prennent sur la place pour l'année, absolument comme on y achète des chevaux.

— Comment te nomme-t-on? lui dit Rigou.

— Michel, pour vous servir, répondit le garçon.

— Ne vois-tu pas ici quelquefois le père Fourchon?

— Deux ou trois fois par semaine, avec M. Vermichel, qui me donne quelques sous pour l'avertir quand sa femme *déboule* sur eux.

— C'est un brave homme, le père Fourchon, instruit et plein de bon sens, dit Rigou, qui paya sa limonade et quitta ce café nauséabond en voyant sa carriole que le père Socquard avait amenée devant la porte.

En montant dans sa voiture, le père Rigou aperçut le pharmacien, et le héla par un « Ohé! monsieur Vermut! » En reconnaissant le richard, Vermut hâta le pas, Rigou le rejoignit et lui dit à l'oreille :

— Croyez-vous qu'il y ait des réactifs qui puissent désorganiser

le tissu de la peau jusqu'au point de produire un mal réel, comme un panaris au doigt?

— Si M. Gourdon veut s'en mêler, oui, répondit le petit savant.

— Vermut, pas un mot là-dessus, ou sinon nous serions brouillés ; mais parlez-en à M. Gourdon, et dites-lui de venir me voir après-demain ; je lui procurerai l'opération assez délicate de couper un index.

Puis, l'ancien maire, laissant le petit pharmacien ébahi, monta dans sa carriole à côté de Marie Tonsard.

— Eh bien, petite vipère, lui dit-il en lui prenant le bras quand il eut attaché les guides de sa bête à un anneau sur le devant du tablier de cuir qui fermait sa carriole, et que le cheval eut pris son allure, tu crois donc que tu garderas Bonnébault en te livrant à des violences pareilles?... Si tu étais sage, tu favoriserais son mariage avec cette grosse tonne de bêtise, et alors tu pourrais te venger.

Marie ne put s'empêcher de sourire en répondant :

— Ah ! que vous êtes mauvais ! Vous êtes bien notre maître à tous !

— Écoute, Marie, j'aime les paysans ; mais il ne faut pas qu'un de vous se jette entre mes dents et une bouchée de gibier... Ton frère Nicolas, comme l'a dit Aglaé, poursuit la Péchina. Ce n'est pas bien, car je la protége, cette enfant ; elle sera mon héritière pour trente mille francs, et je veux la bien marier. J'ai su que Nicolas, aidé par ta sœur Catherine, avait failli tuer cette pauvre petite ce matin ; tu verras ton frère et ta sœur, dis-leur ceci : « Si vous laissez la Péchina tranquille, le père Rigou sauvera Nicolas de la conscription... »

— Vous êtes le diable en personne, s'écria Marie ; on dit que vous avez signé un pacte avec lui... C'est-il possible ?

— Oui, dit gravement Rigou.

— On nous le disait aux veillées, mais je ne le croyais pas.

— Il m'a garanti qu'aucun attentat dirigé contre moi ne m'atteindrait, que je ne serais jamais volé, que je vivrais cent ans sans maladie, que je réussirais en tout, et que, jusqu'à l'heure de ma mort, je serais jeune comme un coq de deux ans...

— Ça se voit bien, dit Marie. Eh bien, il vous est *diablement* facile de sauver mon frère de la conscription...

— S'il le veut, car il faut qu'il y laisse un doigt, voilà tout, reprit Rigou, je lui dirai comment.

— Tiens ! vous prenez le chemin du haut ? dit Marie.

— A la nuit, je ne passe plus par ici, répondit l'ancien moine.

— A cause de la croix ? dit naïvement Marie.

— C'est bien cela, rusée ! répondit le diabolique personnage.

Ils étaient arrivés à un endroit où la route cantonale est creusée à travers une faible élévation de terrain. Cette tranchée offre deux talus assez raides, comme on en voit tant sur les routes de France.

Au bout de cette gorge, d'une centaine de pas de longueur, les routes de Ronquerolles et de Cerneux forment un carrefour planté d'une croix. De l'un ou de l'autre talus, un homme peut ajuster un passant et le tuer presque à bout portant, avec d'autant plus de facilité, que, cette éminence étant couverte de vignes, un malfaiteur trouve toute facilité pour s'embusquer dans des buissons de ronces venues au hasard. On devine pourquoi l'usurier, toujours prudent, ne passait jamais par là de nuit ; la Thune tourne ce monticule, appelé les Clos de la Croix. Jamais place plus favorable ne s'est rencontrée pour une vengeance ou pour un assassinat, car le chemin de Ronquerolles va rejoindre le pont fait sur l'Avonne, devant le pavillon du rendez-vous de chasse, et le chemin de Cerneux mène au delà de la route royale, en sorte qu'entre les quatre chemin des Aigues, de la Ville-aux-Fayes, de Ronquerolles et de Cerneux, le meurtrier peut se choisir une retraite et laisser dans l'incertitude ceux qui se mettraient à sa poursuite.

— Je vais te déposer à l'entrée du village, dit Rigou quand il aperçut les premières maisons de Blangy.

— A cause d'Annette, vieux lâche ! s'écria Marie. La renverrez-vous bientôt, celle-là ? V'là trois ans que vous l'avez !... Ce qui m'amuse, c'est que votre vieille se porte bien... Le bon Dieu se venge !

IV

LE TRIUMVIRAT DE LA VILLE-AUX-FAYES

Le prudent usurier avait contraint sa femme et Jean de se coucher et de se lever au jour, en leur prouvant que la maison ne serait jamais attaquée s'il veillait, lui, jusqu'à minuit et s'il se levait tard. Non-seulement il avait conquis sa tranquillité de sept heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, mais encore il avait habitué sa femme et Jean à respecter son sommeil et celui de l'Agar dont la chambre était située derrière la sienne.

Aussi, le lendemain matin, vers six heures et demie, madame Rigou, qui veillait elle-même au soin de la basse-cour, conjointement avec Jean, vint-elle frapper timidement à la porte de la chambre de son mari.

— Monsieur Rigou, dit-elle, tu m'as recommandé de t'éveiller.

Le son de cette voix, l'attitude de la femme, son air craintif en obéissant à un ordre dont l'exécution pouvait être mal reçue, peignaient l'abnégation profonde dans laquelle vivait cette pauvre créature, et l'affection qu'elle portait à cet habile tyranneau.

— C'est bien ! cria Rigou.

— Faut-il éveiller Annette ? demanda-t-elle.

— Non, laissez-la dormir ! Elle a été sur pied toute la nuit ! dit-il sérieusement.

Cet homme était toujours sérieux, même quand il se permettait une plaisanterie. Annette avait, en effet, ouvert mystérieusement la porte à Sibilet, à Fourchon, à Catherine Tonsard, venus tous à des heures différentes, entre onze heures et une heure.

Dix minutes après, Rigou, vêtu plus soigneusement qu'à l'ordinaire, descendit, et dit à sa femme un « Bonjour, ma vieille ! » qui la rendit plus heureuse que si elle avait vu à ses pieds le général de Montcornet.

— Jean, dit-il à l'ex-convers, ne quitte pas la maison, ne me laisse pas voler, tu y perdrais plus que moi.

C'était en mélangeant les douceurs et les rebuffades, les espé-

rances et les bourrades, que ce savant égoïste avait rendu ses trois esclaves aussi fidèles, aussi attachés que des chiens.

Rigou, toujours en prenant le chemin dit du haut, pour éviter les Clos de la Croix, arriva sur la place de Soulanges vers huit heures.

Au moment où il attachait les guides au tourniquet le plus proche de la petite porte à trois marches, le volet s'ouvrit. Soudry montra sa figure marquée de petite vérole, que l'expression de deux petits yeux noirs rendait finaude.

— Commençons par casser uue croûte, car nous ne déjeunerons pas à la Ville-aux-Fayes avant une heure.

Il appela tout doucement une servante, jeune et jolie autant que celle de Rigou, qui descendit sans bruit, et à laquelle il dit de servir un morceau de jambon et du pain; puis il alla chercher lui-même du vin à la cave.

Rigou contempla, pour la millième fois, cette salle à manger planchéiée en chêne, plafonnée à moulures, garnie de belles armoires bien peintes, boisée à hauteur d'appui, ornée d'un beau poêle et d'un cartel magnifique, provenus de mademoiselle Laguerre. Le dos des chaises était en forme de lyre, les bois peints et vernis en blanc, le siége en maroquin vert, à clous dorés. La table, d'acajou massif, était couverte en toile cirée verte à grandes hachures foncées, et bordées d'un liséré vert. Le parquet, en point de Hongrie, minutieusement frotté par Urbain, accusait le soin avec lequel les anciennes femmes de chambre se font servir.

— Bah! ça coûte trop cher, se dit encore Rigou. On mange aussi bien dans ma salle qu'ici, et j'ai la rente de l'argent qu'il faudrait pour m'arranger avec cette splendeur inutile. — Où donc est madame Soudry? demanda-t-il au maire de Soulanges, qui parut armé d'une bouteille vénérable.

— Elle dort.

— Et vous ne troublez plus guère son sommeil, dit Rigou.

L'ex-gendarme cligna les yeux d'un air goguenard, et montra le jambon que Jeannette, sa jolie servante, apportait.

— Ça vous réveille, un joli morceau comme celui-là, dit le maire; c'est fait à la maison! il est entamé d'hier...

— Mon compère, je ne vous connaissais pas celle-là. Où l'avez-

vous pêchée? dit l'ancien bénédictin à l'oreille de Soudry.

— Elle est comme le jambon, répondit le gendarme en recommençant à cligner; je l'ai depuis huit jours.

Jeannette, encore en bonnet de nuit, en jupe courte, pieds nus dans des pantoufles, ayant passé ce corps de jupe fait comme une brassière, à la mode dans la classe paysanne, et sur lequel elle ajustait un foulard croisé qui ne cachait pas entièrement de jeunes et frais appas, ne paraissait pas moins appétissante que le jambon vanté par Soudry. Petite, rondelette, elle laissait voir ses bras nus pendants, marbrés de rouge, au bout desquels de grosses mains à fossettes, à doigts courts et bien façonnés du bout annonçaient une riche santé. C'était la vraie figure bourguignotte, rougeaude, mais blanche aux tempes, au cou, aux oreilles; les cheveux châtains, le coin de l'œil retroussé vers le haut de l'oreille, les narines ouvertes, la bouche sensuelle, un peu de duvet le long des joues; puis une expression vive, tempérée par une attitude modeste et menteuse, qui faisait d'elle un modèle de servante friponne.

— En honneur, Jeannette ressemble au jambon, dit Rigou. Si je n'avais pas une Annette, je voudrais une Jeannette.

— L'une vaut l'autre, dit l'ex-gendarme, car votre Annette est douce, blonde, mignarde... Comment va madame Rigou?... dort-elle?... reprit brusquement Soudry, pour faire voir à Rigou qu'il comprenait la plaisanterie.

— Elle est éveillée avec notre coq, répondit Rigou; mais elle se couche comme les poules. Moi, je reste à lire *le Constitutionnel*. Le soir et le matin, ma femme me laisse dormir, elle n'entrerait pas chez moi pour un monde...

— Ici, c'est tout le contraire, répondit Jeannette. Madame reste avec les bourgeois de la ville à jouer; ils sont quelquefois quinze au salon; monsieur se couche à huit heures, et nous nous levons au jour...

— Ça vous paraît différent, dit Rigou, mais au fond c'est la même chose. Eh bien, ma belle enfant, venez chez moi, j'enverrai Annette ici, ce sera la même chose et ce sera différent.

— Vieux coquin, dit Soudry, tu la rends honteuse...

— Comment, gendarme! tu ne veux qu'un cheval dans ton écurie?... Enfin, chacun prend son bonheur où il le trouve.

Jeannette, sur l'ordre de son maître, alla lui préparer sa toilette.

— Tu lui auras promis de l'épouser à la mort de ta femme? demanda Rigou.

— A nos âges, répondit le gendarme, il ne nous reste plus que ce moyen-là!

— Avec des filles ambitieuses, ce serait une manière de devenir promptement veuf,... répliqua Rigou, surtout si madame Soudry parlait devant Jeannette de sa manière de savonner les escaliers.

Ce mot rendit les deux époux songeurs. Quand Jeannette vint annoncer que tout était prêt, Soudry lui dit un « Viens m'aider! » qui fit sourire l'ancien bénédictin.

— Voilà encore une différence, dit-il; moi, je te laisserais sans crainte avec Annette, mon compère.

Un quart d'heure après, Soudry, en grande tenue, monta dans le cabriolet d'osier, et les deux amis tournèrent le lac de Soulanges pour aller à la Ville-aux-Fayes.

— Et ce château-là?... dit Rigou quand il atteignit à l'endroit d'où le château se voyait de profil.

Le vieux révolutionnaire mit à ce mot un accent où se révélait la haine que nourrissent les bourgeois campagnards contre les grands châteaux et les grandes terres.

— Mais, tant que je vivrai, j'espère bien le voir debout, répliqua l'ancien gendarme. Le comte de Soulanges a été mon général; il m'a rendu service; il m'a très-bien fait régler ma pension, et puis il laisse gérer sa terre à Lupin, dont le père y fait sa fortune. Après Lupin, ce sera un autre, et, tant qu'il y aura des Soulanges, on respectera cela... Ces gens-là sont bons enfants, ils laissent à chacun leur récolte, et ils s'en trouvent bien...

— Ah! le général a trois enfants qui peut-être, à sa mort, ne s'accorderont pas; un jour ou l'autre, le mari de sa fille et les fils liciteront et gagneront à vendre cette mine de plomb et de fer à des marchands de biens que nous saurons repincer.

Le château de Soulanges apparut comme pour défier le moine défroqué.

— Ah! oui, dans ce temps-là, on bâtissait bien!... s'écria Soudry. Mais M. le comte économise en ce moment ses revenus pour pouvoir faire de Soulanges le majorat de sa pairie!...

— Compère, répondit Rigou, les majorats tomberont.

Une fois le chapitre des intérêts épuisé, les deux bourgeois se mirent à causer des mérites respectifs de leurs chambrières en patois un peu trop bourguignon pour être imprimé. Ce sujet inépuisable les mena si loin, qu'ils aperçurent le chef-lieu d'arrondissement où régnait Gaubertin, et qui peut-être excite assez la curiosité pour faire admettre par les gens les plus pressés une petite digression.

Le nom de la Ville-aux-Fayes, quoique bizarre, s'explique facilement par la corruption de ce nom (en basse latinité, *villa in fago*, le manoir dans les bois). Ce nom dit assez que jadis une forêt couvrait le delta formé par l'Avonne, à son confluent dans la rivière, qui se joint cinq lieues plus loin à l'Yonne. Un Franc bâtit sans doute une forteresse sur la colline qui, là, se détourne en allant mourir par des pentes douces dans la longue plaine où Leclercq, le député, avait acheté sa terre. En séparant, par un grand et long fossé ce delta, le conquérant se fit une position formidable, une place essentiellement seigneuriale, commode pour percevoir des droits de péage sur les ponts nécessaires aux routes et pour veiller aux droits de mouture frappés sur les moulins.

Telle est l'histoire des commencements de la Ville-aux-Fayes. Partout où s'est établie une domination féodale ou religieuse, elle a engendré des intérêts, des habitants, et plus tard des villes, quand les localités se trouvaient en position d'attirer, de développer ou de fonder des industries. Le procédé trouvé par Jean Rouvet pour flotter les bois, et qui exigeait des places favorables pour les intercepter, créa la Ville-aux-Fayes, qui, jusque-là, comparée à Soulanges, ne fut qu'un village. La Ville-aux-Fayes devint l'entrepôt des bois qui, sur une étendue de douze lieues, bordent les deux rivières. Les travaux que demandent le repêchage, la reconnaissance des bûches *perdues*, la façon des trains que l'Yonne porte dans la Seine, produisirent un grand concours d'ouvriers. La population excita la consommation et fit naître le commerce. Ainsi, la Ville-aux-Fayes, qui ne comptait pas six cents habitants à la fin du XVIe siècle, en comptait deux mille en 1790, et Gaubertin l'avait portée à quatre mille. Voici comment :

Quand l'Assemblée législative décréta la nouvelle circonscription

du territoire, la Ville-aux-Fayes, qui se trouva située à la distance où, géographiquement, il fallait une sous-préfecture, fut choisie, préférablement à Soulanges, pour chef-lieu d'arrondissement. La sous-préfecture entraîna le tribunal de première instance et tous les employés d'un chef-lieu d'arrondissement. L'accroissement de la population parisienne, en augmentant la valeur et la quantité voulue des bois de chauffage, augmenta nécessairement l'importance du commerce de la Ville-aux-Fayes. Gaubertin avait assis sa nouvelle fortune sur cette nouvelle prévision, en devinant l'influence de la paix sur la population parisienne, qui, de 1815 à 1825, s'est accrue, en effet, de plus d'un tiers.

La configuration de la Ville-aux-Fayes est indiquée par celle du terrain. Les deux lignes du promontoire étaient bordées par des ports. Le barrage pour arrêter les bois était au bas de la colline occupée par la forêt de Soulanges. Entre ce barrage et la ville, il y avait un faubourg. La basse ville, située dans la partie la plus large du delta, plongeait sur la nappe d'eau du lac d'Avonne.

Au-dessus de la basse ville, cinq cents maisons à jardins, assises sur la hauteur défrichée depuis trois cents ans, entourent ce promontoire de trois côtés, en jouissant toutes des aspects multipliés que fournit la nappe diamantée du lac d'Avonne, encombrée par des trains en construction sur ses bords, par des piles de bois. Les eaux, chargées de bois de la rivière et les jolies cascades de l'Avonne, qui, plus haute que la rivière où elle se décharge, alimentent les vannes des moulins et les écluses de quelques fabriques, forment un tableau très-animé, d'autant plus curieux qu'il est encadré par les masses vertes des forêts, et que la longue vallée des Aigues produit une magnifique opposition aux sombres repoussoirs qui dominent la Ville-aux-Fayes.

En face de ce vaste rideau, la route royale, qui passe l'eau sur un pont, à un quart de lieue de la Ville-aux-Fayes, vient mordre au commencement d'une allée de peupliers où se trouve un petit faubourg groupé autour de la poste aux chevaux attenant à une grande ferme. La route cantonale fait également un détour pour gagner ce pont, où elle rejoint le grand chemin.

Gaubertin s'était bâti une maison sur un terrain du delta, avec le projet d'y faire une place qui rendrait la basse ville aussi belle que

la ville haute. Ce fut la maison moderne en pierres, à balcon en fonte, à persiennes, à fenêtres bien peintes, sans autre ornement qu'une grecque sous la corniche, un toit d'ardoises, un seul étage et des greniers, une belle cour, et derrière un jardin à l'anglaise, baigné par les eaux de l'Avonne. L'élégance de cette maison força la sous-préfecture, logée provisoirement dans un chenil, à venir en face, dans un hôtel que le département fut obligé de bâtir, sur les instances des députés Leclercq et Ronquerolles. La ville y bâtit aussi sa mairie. Le tribunal, également à loyer, eut un palais de justice achevé récemment, en sorte que la Ville-aux-Fayes dut au génie remuant de son maire une ligne de bâtiments modernes fort imposante. La gendarmerie se bâtissait une caserne pour achever le carré formé par la place.

Ces changements, dont les habitants s'enorgueillissaient, étaient dus à l'influence de Gaubertin, qui, depuis quelques jours, avait reçu la croix de la Légion d'honneur, à l'occasion de la prochaine fête du roi. Dans une ville ainsi constituée, et de création moderne, il ne se trouvait ni aristocratie ni noblesse. Aussi, les bourgeois de la Ville aux-Fayes, fiers de leur indépendance, épousaient-ils tous la querelle survenue entre les paysans et un comte de l'Empire qui prenait le parti de la Restauration. Pour eux, les oppresseurs étaient les opprimés. L'esprit de cette ville commerçante était si bien connu du gouvernement, que l'on y avait mis pour sous-préfet un homme d'un esprit conciliant, l'élève de son oncle, le fameux des Lupeaulx, un de ces gens habitués aux transactions, familiarisés avec les exigences de tous les gouvernements, et que les puritains politiques, qui font pis, appellent des gens corrompus.

L'intérieur de la maison de Gaubertin avait été décoré par les inventions assez plates du luxe moderne. C'était de riches papiers de tenture à bordures dorées, des lustres de bronze, des meubles en acajou, des lampes astrales, des tables rondes à dessus de marbre, de la porcelaine blanche à filets d'or pour le dessert, des chaises à fond de maroquin rouge et des gravures à l'aquatinta dans la salle à manger, un meuble de casimir bleu dans le salon, tous détails froids et d'une excessive platitude, mais qui parurent être, à la Ville-aux-Fayes, les derniers efforts d'un luxe sar-

danapalesque. Madame Gaubertin y jouait le rôle d'une élégante à grands effets, elle faisait de petites façons, elle minaudait à quarante-cinq ans en mairesse sûre de son fait, et qui avait sa cour.

La maison de Rigou, celle de Soudry et celle de Gaubertin ne sont-elles pas, pour qui connaît la France, la parfaite représentation du village, de la petite ville et de la sous-préfecture?

Sans être ni un homme d'esprit ni un homme de talent, Gaubertin en avait l'apparence; il devait la justesse de son coup d'œil et sa malice à une excessive âpreté pour le gain. Il ne voulait sa fortune ni pour sa femme, ni pour ses deux filles, ni pour son fils, ni pour lui-même, ni par esprit de famille, ni pour la considération que donne l'argent; outre sa vengeance, qui le faisait vivre, il aimait le jeu de l'argent comme Nucingen, qui manie toujours, dit-on, l'or dans ses deux poches à la fois. Le train des affaires était la vie de cet homme; et, quoiqu'il eût le ventre plein, il déployait l'activité d'un homme à ventre creux. Semblable aux valets de théâtre, les intrigues, les tours à jouer, les coups à organiser, les tromperies, les finasseries commerciales, les comptes à rendre, à recevoir, les scènes, les brouilles d'intérêt l'émoustillaient, lui maintenaient le sang en circulation, lui répandaient également la bile dans le corps. Et il allait, il venait à cheval, en voiture, par eau, dans les ventes aux adjudications, à Paris, toujours pensant à tout, tenant mille fils entre ses mains et ne les brouillant pas.

Vif, décidé dans ses mouvements comme dans ses idées, petit, court, ramassé, le nez fin, l'œil allumé, l'oreille dressée, il tenait du chien de chasse. Sa figure hâlée, brune et toute ronde, de laquelle se détachaient des oreilles brûlées, car il portait habituellement une casquette, était en harmonie avec ce caractère. Son nez était retroussé, ses lèvres serrées ne devaient jamais s'ouvrir pour une parole bienveillante. Ses favoris touffus formaient deux buissons noirs et luisants, au-dessous de deux pommettes violentes de couleur, et se perdaient dans sa cravate. Des cheveux frisottants, naturellement étagés comme ceux d'une perruque de vieux magistrat, blancs et noirs, tordus comme par la violence du feu qui chauffait son crâne brun, qui petillait dans ses yeux gris enveloppés de rides circulaires, sans doute par l'habitude de toujours cligner en regardant à travers la campagne en plein soleil, complé-

taient bien sa physionomie. Sec, maigre, nerveux, il avait les mains velues, crochues, bossuées, des gens qui payent de leur personne. Cette allure plaisait à ceux avec lesquels il traitait, car il s'enveloppait d'une gaieté trompeuse; il savait beaucoup parler sans rien dire de ce qu'il voulait taire; il écrivait peu, pour pouvoir nier ce qui lui était défavorable dans ce qu'il laissait échapper. Ses écritures étaient tenues par un caissier, un homme probe, que les gens du caractère de Gaubertin savent toujours dénicher, et de qui, dans leur intérêt, ils font leur première dupe.

Quand le petit cabriolet d'osier de Rigou se montra, vers les huit heures, dans l'avenue qui, depuis la poste, longe la rivière, Gaubertin, en casquette, en bottes, en veste, revenait déjà des ports; il hâta le pas en devinant bien que Rigou ne se déplaçait que pour *la grande affaire.*

— Bonjour, père l'empoigneur; bonjour, bonne panse pleine de fiel et de sagesse, dit-il en donnant tour à tour une petite tape sur le ventre des deux visiteurs. Nous avons à parler d'affaires, et nous en parlerons le verre en main, nom d'un petit bonhomme! voilà la vraie manière.

— A ce métier-là, vous devriez être gras, dit Rigou.

— Je me donne trop de mal; je ne suis pas, comme vous autres, confiné dans ma maison, acoquiné là, comme un vieux roquentin... Ah! vous faites bien, ma foi! vous pouvez agir le dos au feu, le ventre à table, assis sur un fauteuil,... la pratique vient vous trouver. Mais entrez donc, nom d'un petit bonhomme! la maison est bien à vous pour le temps que vous y resterez.

Un domestique en livrée bleue, bordée d'un liséré rouge, vint prendre le cheval par la bride et l'emmena dans la cour, où se trouvaient les communs et les écuries.

Gaubertin laissa ses deux hôtes se promener dans le jardin, et revint les trouver après un instant nécessaire pour donner ses ordres et organiser le déjeuner.

— Eh bien, mes petits loups, dit-il en se frottant les mains, on a vu la gendarmerie de Soulanges se dirigeant au point du jour vers Conches; ils vont sans doute arrêter les condamnés pour délits forestiers... Nom d'un petit bonhomme! ça chauffe! ça chauffe!...

A cette heure, reprit-il en regardant à sa montre, les gars doivent être bien et dûment arrêtés.

— Probablement, dit Rigou.

— Eh bien, que dit-on dans le village? qu'a-t-on résolu?

— Mais qu'y a-t-il à résoudre? demanda Rigou. Nous ne sommes pour rien là dedans, ajouta-t-il en regardant Soudry.

— Comment! pour rien? Et si l'on vend les Aigues par suite de nos combinaisons, qui gagnera à cela cinq ou six cent mille francs? Est-ce moi tout seul? Je n'ai pas les reins assez forts pour cracher deux millions, avec trois enfants à établir et une femme qui n'entend pas raison sur l'article dépense; il me faut des associés. Le père l'empoigneur n'a-t-il pas ses fonds prêts? Il n'a pas une hypothèque qui ne soit à terme, il ne prête plus que sur billets au jeu, dont je réponds. Je m'y mets pour huit cent mille francs; mon fils, le juge, deux cent mille; nous comptons sur l'empoigneur pour deux cent mille; pour combien voulez-vous y être, père la calotte?

— Pour le reste, dit froidement Rigou.

— Tudieu! je voudrais avoir la main où vous avez le cœur! dit Gaubertin. Et que ferez-vous?

— Mais je ferai comme vous; dites votre plan.

— Mon plan à moi, répondit Gaubertin, est de prendre double pour vendre moitié à ceux qui en voudront dans Conches, Cerneux et Blangy. Le père Soudry aura ses pratiques à Soulanges; et vous, les vôtres ici. Ce n'est pas l'embarras; mais comment nous entendrons-nous, entre nous? comment partagerons-nous les grands lots?...

— Mon Dieu! rien n'est plus simple, dit Rigou. Chacun prendra ce qui lui conviendra le mieux. Moi d'abord, je ne gênerai personne, je prendrai les bois avec mon gendre et le père Soudry; ces bois sont assez dévastés pour ne pas vous tenter; nous vous laisserons votre part dans le reste; ça vaut bien votre argent, ma foi!

— Nous signerez-vous ça? dit Soudry.

— L'acte ne vaudrait rien, répondit Gaubertin. D'ailleurs, vous voyez que je joue franc jeu; je me fie entièrement à Rigou, c'est lui qui sera l'acquéreur.

— Cela me suffit, dit Rigou.

— Je n'y mets qu'une condition, j'aurai le pavillon du rendez-

vous, ses dépendances et cinquante arpents alentour ; je vous payerai les arpents. Je ferai du pavillon ma maison de campagne, elle sera près de mes bois. Madame Gaubertin..., madame Isaure, comme elle veut qu'on la nomme, en fera sa villa, dit-elle.

— Je le veux bien, dit Rigou.

— Eh! entre nous, reprit Gaubertin à voix basse, après avoir regardé de tous les côtés et s'être bien assuré que personne ne pouvait l'entendre, les croyez-vous capables de faire quelque mauvais coup?

— Comme quoi? demanda Rigou, qui ne voulait jamais rien comprendre à demi-mot.

— Mais, si le plus enragé de la bande, une main adroite avec cela, faisait siffler une balle aux oreilles du comte..., simplement pour le braver?...

— Il est homme à courir sus et à l'empoigner.

— Alors, Michaud?...

— Michaud ne s'en vanterait pas, il politiquerait, espionnerait et finirait par découvrir l'homme et ceux qui l'ont armé.

— Vous avez raison, répliqua Gaubertin. Il faudra qu'ils se révoltent une trentaine ensemble, on en jettera quelques-uns aux galères,... enfin on prendra les gueux dont nous voudrons nous défaire après nous en être servis. Vous avez là deux ou trois chenapans, comme les Tonsard et Bonnébault...

— Tonsard fera quelque drôle de coup, dit Soudry, je le connais,... et nous le ferons encore chauffer par Vaudoyer et Courtecuisse.

— J'ai Courtecuisse, dit Rigou.

— Et moi, je tiens Vaudoyer dans ma main.

— De la prudence! dit Rigou, avant tout, de la prudence!

— Tiens, papa la calotte, croyez-vous donc par hasard qu'il y aurait du mal à causer sur les choses comme elles vont?... Est-ce nous qui verbalisons, qui empoignons, qui fagotons, qui glanons?... Si M. le comte s'y prend bien, s'il s'abonne avec un fermier général pour l'exploitation des Aigues, dans ce cas, adieu paniers, vendanges sont faites, vous y perdrez peut-être plus que moi... Ce que nous disons, c'est entre nous, et pour nous, car je ne dirai certes pas un mot à Vaudoyer que je ne puisse répéter devant Dieu et les hommes...

Mais il n'est pas défendu de prévoir les événements et d'en profiter quand ils arrivent... Les paysans de ce canton-là ont la tête bien près du bonnet; les exigences du général, la sévérité, les persécutions de Michaud et de ses inférieurs les ont poussés à bout; aujourd'hui, les affaires sont gâtées, et je parierais qu'il y aura eu du grabuge avec la gendarmerie... Là-dessus, allons déjeuner.

Madame Gaubertin vint retrouver ses convives au jardin. C'était une femme assez blanche, à longues boucles à l'anglaise tombant le long de ses joues, qui jouait le genre passionné-vertueux, qui feignait de ne jamais avoir connu l'amour, qui mettait tous les fonctionnaires sur la question platonique, et qui avait pour attentif le procureur du roi, son *patito,* disait-elle. Elle donnait dans les bonnets à pompons, mais elle se coiffait volontiers en cheveux, et elle abusait du bleu et du rose tendre. Elle dansait, elle avait de petites manières jeunes à quarante-cinq ans; mais elle avait de gros pieds et des mains affreuses. Elle voulait qu'on l'appelât Isaure, car elle avait, au milieu de ses travers et de ses ridicules, le bon goût de trouver ignoble le nom de Gaubertin; elle avait les yeux pâles et les cheveux d'une couleur indécise, une espèce de nankin sale. Enfin, elle était prise pour modèle par beaucoup de jeunes personnes qui assassinaient le ciel de leurs regards et faisaient les anges.

— Eh bien, messieurs, dit-elle en les saluant, j'ai d'étranges nouvelles à vous apprendre! La gendarmerie est revenue...

— A-t-elle fait des prisonniers?

— Pas du tout! Le général, d'avance, avait demandé leur grâce... Elle est accordée en faveur de l'heureux anniversaire du retour du roi parmi nous.

Les trois associés se regardèrent.

— Il est plus fin que je ne le croyais, ce gros cuirassier! dit Gaubertin. Allons nous mettre à table, il faut se consoler; après tout, ce n'est pas une partie perdue, ce n'est qu'une partie remise; ça vous regarde maintenant, Rigou...

Soudry et Rigou revinrent désappointés, n'ayant rien pu imaginer pour amener une catastrophe qui leur profitât, et se fiant, ainsi que le leur avait dit Gaubertin, au hasard. Comme quelques jacobins, aux premiers jours de la Révolution, furieux, déroutés par la

bonté de Louis XVI, et provoquant les rigueurs de la cour dans le but d'amener l'anarchie, qui pour eux était la fortune et le pouvoir, les redoutables adversaires du comte de Montcornet mirent leur dernier espoir dans la rigueur que Michaud et ses gardes déploieraient contre de nouvelles dévastations. Gaubertin leur promit son concours, sans s'expliquer sur ses coopérateurs, car il ne voulait pas qu'on connût ses relations avec Sibilet. Rien n'égale la discrétion d'un homme de la trempe de Gaubertin, si ce n'est celle d'un ex-gendarme ou d'un prêtre défroqué. Ce complot ne pouvait être mené à bien, ou, pour mieux dire, à mal, que par trois hommes de ce genre, trempés par la haine et l'intérêt.

V

LA VICTOIRE SANS COMBAT

Les craintes de madame Michaud étaient un effet de la seconde vue que donne la passion vraie. Exclusivement occupée d'un seul être, l'âme finit par embrasser le monde moral qui l'entoure, elle y voit clair. Dans son amour, une femme éprouve les pressentiments qui l'agitent plus tard dans la maternité.

Pendant que la pauvre jeune femme se laissait aller à écouter ces voix confuses qui viennent à travers des espaces inconnus, il se passait, effectivement, dans le cabaret du *Grand-I-vert* une scène où l'existence de son mari était menacée.

Vers cinq heures du matin, les premiers levés dans la campagne avaient vu passer la gendarmerie de Soulanges, qui se dirigeait vers Conches. Cette nouvelle circula rapidement, et ceux que cette question intéressait furent assez surpris d'apprendre, par ceux du haut pays, qu'un détachement de gendarmerie, commandé par le lieutenant de la Ville-aux-Fayes, avait passé par la forêt des Aigues. Comme c'était un lundi, il y avait déjà des raisons pour que les ouvriers allassent au cabaret; mais c'était aussi la veille de l'anniversaire de la rentrée des Bourbons, et, quoique les habitués du repaire des Tonsard n'eussent pas besoin de cette *auguste cause* (comme on disait alors) pour justifier leur présence au *Grand-I-vert*, ils ne

laissaient pas de s'en prévaloir très-haut dès qu'ils croyaient avoir aperçu l'ombre d'un fonctionnaire quelconque.

Il se trouva là Vaudoyer, Tonsard et sa famille, Godain, qui en faisait en quelque sorte partie, et un vieil ouvrier vigneron nommé Laroche. Cet homme vivait au jour le jour, il était un des délinquants fournis par Blangy dans l'espèce de conscription que l'on avait inventée pour dégoûter le général de sa manie de procès-verbaux. Blangy avait donné trois autres hommes, douze femmes, huit filles et cinq garçons, dont les maris et les pères devaient répondre, et qui étaient dans une entière indigence ; mais aussi c'était les seuls qui ne possédassent rien. L'année 1823 avait enrichi les vignerons, et 1826 devait, par la grande quantité du vin, leur jeter encore beaucoup d'argent; les travaux exécutés par le général avaient également répandu de l'argent dans les trois communes qui environnaient ses propriétés, et l'on avait eu de la peine à trouver à Blangy, à Conches et à Cerneux cent vingt prolétaires; on n'y était parvenu qu'en prenant les vieilles femmes, les mères et les grand'mères de ceux qui possédaient quelque chose, mais qui n'avaient rien à elles, comme la mère de Tonsard. Ce Laroche, le vieil ouvrier délinquant, ne valait absolument rien ; il n'avait pas, comme Tonsard, un sang chaud et vicieux : il était animé d'une haine sourde et froide, il travaillait en silence, il gardait un air farouche; le travail lui était insupportable, et il ne pouvait vivre qu'en travaillant; ses traits étaient durs, leur expression repoussante. Malgré ses soixante ans, il ne manquait pas de force, mais son dos avait faibli, il était voûté; il se voyait sans avenir, sans un bout de champ à lui, et il enviait ceux qui possédaient de la terre; aussi, dans la forêt des Aigues, était-il sans pitié : il y faisait avec plaisir des dévastations inutiles.

— Les laisserons-nous emmener? disait Laroche. Après Conches, on viendra à Blangy ; je suis en récidive, j'en ai pour trois mois de prison.

— Et que faire contre la gendarmerie, vieil ivrogne? lui dit Vaudoyer.

— Tiens! est-ce qu'avec nos faux nous ne couperons pas bien les jambes à leurs chevaux? Ils seront bientôt par terre; leurs fusils ne sont pas chargés, et, quand ils se verront un contre dix, il fau-

dra bien qu'ils déguerpissent. Si les trois villages se soulevaient et qu'on tuât deux ou trois gendarmes, guillotinerait-on tout le monde? Faudrait bien plier, comme au fond de la Bourgogne, où, pour une affaire semblable, on a envoyé un régiment. Ah bah! le régiment s'est en allé; les *pésans* ont continué d'aller au bois, où ils allaient depuis des années, comme ici.

— Tuer pour tuer, dit Vaudoyer, il vaudrait mieux n'en tuer qu'un; mais, là, sans danger, de manière à dégoûter tous les *arminacs* du pays.

— Lequel de ces brigands? demanda Laroche.

— Michaud, dit Courtecuisse; il a raison, Vaudoyer, il a grandement raison. Vous verrez que, quand un garde aura été mis à l'ombre, on n'en trouvera pas facilement d'autres qui resteront au soleil à surveiller. Ils y sont le jour, mais c'est qu'ils y sont encore la nuit... C'est des démons, quoi!

— Partout où vous allez, dit la vieille Tonsard, qui avait soixante et dix ans et qui montra sa figure de parchemin, percée de mille trous et de deux yeux verts, ornée de ses cheveux d'un blanc sale qui sortaient par mèches de dessous un mouchoir rouge; partout où vous allez, vous les trouvez, et ils vous arrêtent; ils regardent votre fagot : s'il y avait une seule branche coupée, une seule baguette de méchant coudrier, ils prendraient le fagot, et vous feraient le *verbal*; ils l'ont bien dit. Ah! les gueux! il n'y a pas à les attraper, et, s'ils se défient de vous, ils vous ont bientôt fait délier votre bois... Ils sont là trois chiens qui ne valent pas deux liards; on les tuerait, ça ne ruinerait pas la France, allez!

— Le petit Vatel n'est pas encore si méchant! dit madame Tonsard la belle-fille.

— Lui! dit Laroche, il fait sa besogne comme les autres; l'histoire de rire, c'est bon, il rit avec vous; vous n'en êtes pas mieux avec lui pour cela; c'est le plus malicieux des trois, c'est un sans-cœur pour le pauvre peuple, comme M. Michaud...

— Il a une jolie femme tout de même, M. Michaud, dit Nicolas Tonsard.

— Elle est pleine, dit la vieille mère; mais, si ça continue, on fera un drôle de baptême à son petit quand elle vêlera.

— Oh! tous ces *arminacs* de Parisiens, dit Marie Tonsard, il est

impossible de rire avec eux..., et, si cela arrivait, ils vous feraient un *verbal*, sans plus se soucier de vous que s'ils n'avaient pas ri...

— Tu as donc essayé de les entortiller? dit Courtecuisse.

— Pardi!

— Eh bien, dit Tonsard d'un air déterminé, c'est des hommes comme les autres : on peut en venir à bout!

— Ma foi, non, reprit Marie en continuant sa pensée, ils ne rient point ; je ne sais pas ce qu'on leur donne, car, après tout, le crâne du pavillon, il est marié ; mais Vatel, Gaillard et Steingel ne le sont pas ; ils n'ont personne dans le pays, il n'y a pas une femme qui voudrait d'eux...

— Nous allons voir comment les choses vont se passer à la moisson et à la vendange, dit Tonsard.

— Ils n'empêcheront pas de glaner, dit la vieille.

— Mais je ne sais trop, répondit la bru Tonsard. Leur Groison dit comme ça que M. le maire va publier un ban où il sera dit que personne ne pourra glaner sans un certificat d'indigence ; et qui est-ce qui le donnera ? Ce sera lui ! il n'en donnera pas beaucoup. Il publiera aussi des défenses d'entrer dans les champs avant que la dernière gerbe soit dans la charrette...

— Ah çà! mais c'est donc la grêle, que ce cuirassier? cria Tonsard hors de lui.

— Je ne le sais que d'hier, répondit sa femme, que j'ai offert un petit verre à Groison pour en tirer quelque nouvelle.

— En voilà un d'heureux! dit Vaudoyer; on lui a bâti une maison, on lui a donné une bonne femme, il a des rentes, il est mis comme un roi... Moi, j'ai été vingt ans garde champêtre, je n'y ai gagné que des rhumes.

— Oui, il est heureux, dit Godain, il a du bien...

— Nous restons là comme des imbéciles que nous sommes! s'écria Vaudoyer; allons donc au moins voir comment ça se passe à Conches : ils ne sont pas plus endurants que nous autres...

— Allons, dit Laroche, qui ne se tenait pas trop ferme sur ses jambes; si je n'en extermine pas un ou deux, je veux perdre mon nom.

— Toi, dit Tonsard, tu laisserais bien emmener toute la com-

mune! mais, moi, si l'on touchait à la vieille, voilà mon fusil, il ne manquerait pas son coup.

— Eh bien, dit Laroche à Vaudoyer, si l'on en emmène un de Conches, il y aura un gendarme par terre!

— Il l'a dit, le père Laroche! s'écria Courtecuisse.

— Il l'a dit, reprit Vaudoyer, mais il ne l'a pas fait et il ne le fera pas... — A quoi ça te servirait-il, si tu veux te faire rosser?... Tuer pour tuer, il vaut mieux tuer Michaud...

Pendant cette scène, Catherine Tonsard était en sentinelle à la porte du cabaret, afin d'être en mesure de prévenir les buveurs de se taire s'il passait quelqu'un. Malgré leurs jambes avinées, ils s'élancèrent plutôt qu'ils ne sortirent du cabaret, et leur ardeur belliqueuse les dirigea vers Conches en suivant la route qui, pendant un quart de lieue, longeait les murs des Aigues.

Conches était un vrai village de Bourgogne, à une seule rue, dans laquelle passait le grand chemin. Les maisons étaient construites les unes en briques, les autres en pisé; mais elles étaient d'un aspect misérable. En y arrivant par la route départementale de la Ville-aux-Fayes, on prenait le village à revers, et il faisait alors assez d'effet. Entre la grande route et les bois de Ronquerolles, qui continuaient ceux des Aigues et couronnaient les hauteurs, coulait une petite rivière, et plusieurs maisons assez bien groupées animaient le paysage. L'église et le presbytère formaient une fabrique séparée, et donnaient un point de vue à la grille du parc des Aigues, qui venait jusque-là. Devant l'église se trouvait une place entourée d'arbres, où les conspirateurs du *Grand-I-vert* aperçurent la gendarmerie, et ils doublèrent alors leurs pas précipités. En ce moment, trois hommes à cheval sortirent par la grille de Conches, et les paysans reconnurent le général et son domestique, avec Michaud, le garde général, qui s'élancèrent au galop vers la place; Tonsard et les siens y arrivèrent quelques minutes après eux. Les délinquants, hommes et femmes, n'avaient fait aucune résistance, ils étaient tous entre les cinq gendarmes de Soulanges et les quinze autres venus de la Ville-aux-Fayes. Tout le village était rassemblé là. Les enfants, les pères et les mères des prisonniers allaient et venaient, et leur apportaient ce dont ils avaient besoin pour passer le temps dans leur prison. C'était un coup d'œil assez curieux que

celui de cette population campagnarde exaspérée, mais à peu près silencieuse, comme si elle avait pris un parti. Les vieilles et les jeunes femmes étaient les seules qui parlassent. Les enfants, les petites filles étaient juchés sur des piles de bois et des tas de pierres pour mieux voir.

— Ils ont bien pris leur temps, ces hussards de la guillotine! ils sont venus un jour de fête...

— Ah çà! vous laissez donc emmener comme ça votre homme? Qu'allez-vous devenir pendant trois mois, les meilleurs de l'année, où les journées sont bien payées?...

— C'est eux qui sont les voleurs!... répondit la femme en regardant les gendarmes d'un air menaçant.

— Qu'avez-vous donc, la vieille, à loucher comme ça? dit le maréchal des logis. Sachez que votre affaire ne sera pas longue à bâcler, si vous vous permettez de nous injurier.

— Je n'ai rien dit, s'empressa de répliquer la femme d'un air humble et piteux.

— J'ai entendu tout à l'heure un propos dont je pourrais vous faire repentir...

— Allons, mes enfants, du calme! dit le maire de Conches, qui était le maître de poste. Que diable! ces hommes, on les commande, il faut qu'ils obéissent.

— C'est vrai, c'est le bourgeois des Aigues qui fait tout cela... Mais patience!

En ce moment, le général déboucha sur la place, et son arrivée excita quelques murmures, dont il s'inquiéta fort peu; il alla droit au lieutenant de la gendarmerie de la Ville-aux-Fayes, et, après qu'il lui eut dit quelques mots et lui eut remis un papier, l'officier se tourna vers ses hommes et leur dit :

— Laissez aller vos prisonniers, le général a obtenu leur grâce du roi.

En ce moment, le général de Montcornet causait avec le maire de Conches; mais, après quelques moments de conversation échangée à voix basse, celui-ci, s'adressant aux délinquants, qui devaient coucher en prison et qui se trouvaient tout étonnés d'être libres, leur dit :

— Mes amis, remerciez M. le comte, c'est à lui que vous devez

la remise de vos condamnations; il a demandé votre grâce à Paris et l'a obtenue pour l'anniversaire de la rentrée du roi... J'espère qu'à l'avenir vous vous conduirez mieux envers un homme qui se conduit si bien envers vous, et que vous respecterez dorénavant ses propriétés... Vive le roi!

Et les paysans crièrent : « Vive le roi! » avec enthousiasme, pour ne pas crier : « Vive le comte de Montcornet! »

Cette scène avait été politiquement méditée par le général, d'accord avec le préfet et le procureur général; car on avait voulu, tout en montrant de la fermeté pour stimuler les autorités locales et frapper l'esprit des campagnes, user de douceur, tant ces questions paraissaient délicates. En effet, la résistance, au cas où elle aurait eu lieu, jetait le gouvernement dans de grands embarras. Comme l'avait dit Laroche, on ne pouvait pas guillotiner toute une commune.

Le général avait invité à déjeuner le maire de Conches, le lieutenant et le maréchal des logis. Les conspirateurs de Blangy restèrent dans le cabaret de Conches, où les délinquants délivrés employaient à boire l'argent qu'ils emportaient pour vivre en prison, et les gens de Blangy furent naturellement de la noce, car les gens de la campagne appliquent le mot de *noce* à toutes les réjouissances. Boire, se quereller, se battre, manger et rentrer ivre et malade, c'est « faire la noce ».

Sorti par la grille de Conches, le comte ramena ses trois convives par la forêt, afin de leur montrer les traces des dégâts et leur faire juger de l'importance de cette question.

Au moment où, vers midi, Rigou rentrait à Blangy, le comte, la comtesse, Émile Blondet, le lieutenant de gendarmerie, le maréchal des logis et le maire de Conches achevaient de déjeuner dans cette salle splendide et fastueuse où le luxe de Bouret avait passé, et qui a été décrite par Blondet dans sa lettre à Nathan.

— Ce serait bien dommage d'abandonner un pareil séjour, dit le lieutenant de gendarmerie, qui n'était jamais venu aux Aigues, à qui l'on avait tout montré, et qui, en lorgnant à travers un verre de champagne, avait remarqué l'admirable entrain des nymphes nues qui soutenaient le voile du plafond.

— Aussi nous nous y défendrons jusqu'à la mort, dit Blondet.

— Si je dis ce mot, reprit le lieutenant en regardant son maréchal des logis, comme pour lui recommander le silence, c'est que les ennemis du général ne sont pas tous dans la campagne...

Le brave lieutenant était attendri par l'éclat du déjeuner, par ce service magnifique, par ce luxe impérial qui remplacait le luxe de la fille d'Opéra, et Blondet avait poussé des paroles spirituelles qui le stimulaient autant que les santés chevaleresques qu'il avait vidées.

— Comment puis-je avoir des ennemis? dit le général étonné.

— Lui, si bon! ajouta la comtesse.

— Il s'est mal quitté avec notre maire, M. Gaubertin, et, pour demeurer tranquille, il devrait se réconcilier avec lui.

— Avec lui!... s'écria le comte; vous ne savez donc pas que c'est mon ancien intendant, un fripon?

— Ce n'est plus un fripon, répliqua le lieutenant, c'est le maire de la Ville-aux-Fayes.

— Il a de l'esprit, notre lieutenant, dit Blondet; il est clair qu'un maire est essentiellement honnête homme.

Le lieutenant, voyant, d'après le mot du comte, qu'il était impossible de l'éclairer, ne continua plus la conversation sur ce sujet.

VI

LA FORÊT ET LA MOISSON

La scène de Conches avait produit un bon effet, et de leur côté les fidèles gardes du comte veillaient à ce qu'on n'emportât que le bois mort de la forêt des Aigues; mais, depuis vingt ans, cette forêt avait été si bien exploitée par les habitants, qu'il n'y avait plus que du bois vivant, qu'ils s'occupaient à faire mourir, pour l'hiver, par des procédés fort simples et qui ne pouvaient être découverts que longtemps après. Tonsard envoyait sa mère dans la forêt; le garde la voyait entrer; il savait par où elle devait sortir, et il la guettait pour voir le fagot; il la trouvait chargée en effet de brindilles sèches, de branches tombées, de rameaux cassés et flétris; et elle geignait, elle se plaignait d'avoir à courir bien loin,

à son âge, pour obtenir ce misérable fagot. Mais ce qu'elle ne disait pas, c'est qu'elle avait été dans les fourrés les plus épais, qu'elle avait dégagé la tige d'un jeune arbre et en avait enlevé l'écorce à l'endroit où il sortait du tronc, tout alentour, en anneau; puis elle avait remis la mousse, les feuilles, tout en état; il était impossible de découvrir cette incision annulaire faite, non pas à la serpe, mais par une déchirure qui ressemblait à celle produite par ces animaux rongeurs et destructeurs nommés, selon les pays, des thons, des turcs, des vers blancs, et qui sont le premier état du hanneton. Ce ver est friand des écorces d'arbre; il se loge entre l'écorce et l'aubier et mange en tournant. Si l'arbre est assez gros pour que le ver ait passé à sa seconde métamorphose, à sa larve où il reste endormi jusqu'à sa seconde résurrection, l'arbre est sauvé; car, tant qu'il reste à la séve un endroit couvert d'écorce dans l'arbre, l'arbre croîtra. Pour savoir à quel point l'entomologie se lie à l'agriculture, à l'horticulture et à tous les produits de la terre, il suffit d'expliquer que les grands naturalistes, comme Latreille, le comte Dejean, Klugg, de Berlin, Gené, de Turin, etc., sont arrivés à trouver que la plus grande partie des insectes connus se nourrit aux dépens de la végétation; que les coléoptères, dont le catalogue a été publié par M. Dejean, y sont pour vingt-sept mille espèces, et que, malgré les plus ardentes recherches des entomologistes de tous les pays, il y a une immense quantité d'espèces dont on ne connaît pas les triples transformations qui distinguent tout insecte; qu'enfin, non-seulement toute plante a son insecte particulier, mais que tout produit terrestre, quelque détourné qu'il soit par l'industrie humaine, a le sien. Ainsi, le chanvre, le lin, après avoir servi soit à couvrir, soit à pendre les hommes, après avoir roulé sur le dos d'une armée, devient papier à écrire, et ceux qui écrivent ou lisent beaucoup sont familiarisés avec les mœurs d'un insecte nommé le *pou du papier*, d'une allure et d'une tournure merveilleuses; il subit ses transformations inconnues dans une rame de papier blanc soigneusement gardée, et vous le voyez courir, sautiller dans sa magnifique robe luisante comme du talc ou du spath : c'est une ablette qui vole.

Le turc est le désespoir du propriétaire; il échappe sous terre à la circulaire administrative, qui ne peut en ordonner les vêpres

siciliennes que quand il est devenu hanneton, et, si les populations savaient de quels désastres elles sont menacées au cas où elles n'extermineraient pas les hannetons et les chenilles, elles obéiraient un peu plus aux injonctions préfectorales.

La Hollande a manqué de périr; ses digues ont été rongées par les tarets, et la science ignore à quel insecte aboutit le taret, comme elle ignore les métamorphoses antérieures de la cochenille. L'ergot du seigle est vraisemblablement une peuplade d'insectes où le génie de la science n'a encore découvert qu'un léger mouvement. Ainsi, en attendant la moisson et le glanage, une cinquantaine de vieilles femmes imitèrent le travail du turc au pied de cinq ou six cents arbres, qui devaient être des cadavres au printemps et ne plus se couvrir de feuilles; et ils étaient choisis au milieu des endroits les moins accessibles, en sorte que le branchage leur appartiendrait. Ce secret, qui l'avait donné? Personne. Courtecuisse s'était plaint au cabaret de Tonsard d'avoir surpris, dans son jardin, un orme à pâlir; cet orme commençait une maladie, et il avait soupçonné le turc; car lui, Courtecuisse, il connaissait bien les turcs, et, quand un turc était au pied d'un arbre, l'arbre était perdu... Et il initia son public du cabaret au travail du turc, en l'imitant. Les vieilles femmes se mirent à cette œuvre de destruction avec un mystère et une habileté de fées, et elles y furent poussées par les mesures désespérantes que prit le maire de Blangy et qu'il fut ordonné de prendre aux maires des communes adjacentes. Les gardes champêtres tambourinèrent une proclamation où il était dit que personne ne serait admis à glaner et à halleboter sans un certificat d'indigence donné par les maires de chaque commune, et dont le modèle fut envoyé par le préfet au sous-préfet, et par celui-ci à chaque maire. Les grands propriétaires du département admiraient beaucoup la conduite du général de Montcornet, et le préfet, dans ses salons, disait que si, au lieu de demeurer à Paris, les sommités sociales venaient sur leurs terres et s'entendaient, on finirait par obtenir quelque résultat heureux; car ces mesures-là, ajoutait le préfet, devraient se prendre partout, être appliquées avec ensemble et modifiées par des bienfaits, par une philanthropie éclairée, comme fait le général de Montcornet.

En effet, le général et sa femme, assistés de l'abbé Brossette,

essayaient de la bienfaisance. Ils l'avaient raisonnée; ils voulaient démontrer par des résultats incontestables, à ceux qui les pillaient, qu'ils gagneraient davantage en s'occupant à des travaux licites. Ils donnaient du chanvre à filer et payaient la façon ; la comtesse faisait ensuite fabriquer de la toile avec ce fil, pour faire des torchons, des tabliers, de grosses serviettes pour la cuisine et des chemises pour les indigents. Le comte entreprenait des améliorations qui voulaient des ouvriers, et il n'employait que ceux des communes environnantes. Sibilet était chargé de ces détails, tandis que l'abbé Brossette indiquait les vrais nécessiteux à la comtesse et les lui amenait souvent. Madame de Montcornet tenait ses assises de bienfaisance dans la grande antichambre qui donnait sur le perron. C'était une belle salle d'attente, dallée en marbre blanc et rouge, ornée d'un beau poêle en faïence, garnie de longues banquettes couvertes en velours rouge.

Ce fut là qu'un matin, avant la moisson, la vieille Tonsard amena sa petite-fille Catherine, qui avait à faire, disait-elle, une confession terrible pour l'honneur d'une famille pauvre, mais honnête. Pendant qu'elle parlait, Catherine se tenait dans une attitude de criminelle; elle raconta à son tour l'*embarras* dans lequel elle se trouvait et qu'elle n'avait confié qu'à sa grand'mère : sa mère la chasserait; son père, un homme d'honneur, la tuerait. Si elle avait seulement mille francs, elle serait épousée par un pauvre ouvrier nommé Godain, qui savait tout, et qui l'aimait comme un frère; il achèterait un mauvais terrain et s'y bâtirait une chaumière. C'était attendrissant. La comtesse promit de consacrer à ce mariage la somme nécessaire à satisfaire quelque fantaisie. Le mariage heureux de Michaud, celui de Groison, étaient faits pour l'encourager. Puis cette noce, ce mariage serait d'un bon exemple pour les gens du pays et les stimulerait à se bien conduire. Le mariage de Catherine Tonsard et de Godain fut donc arrangé au moyen des mille francs promis par la comtesse.

Une autre fois, une vieille horrible femme, la mère Bonnébault, qui demeurait dans une masure entre la porte de Conches et le village, rapportait une charge de gros écheveaux de fil.

— Madame la comtesse a fait des merveilles, disait l'abbé, plein d'espoir dans le progrès moral de ces sauvages. Cette femme-là

vous causait bien du dégât dans vos bois; mais, aujourd'hui, comment et pourquoi irait-elle? Elle file du matin au soir, son temps est employé et lui rapporte.

Le pays était calme ; Groison faisait des rapports satisfaisants, les délits semblaient vouloir cesser, et peut-être qu'en effet l'état du pays et de ses habitants aurait complétement changé de face, sans l'avidité rancunière de Gaubertin, sans les cabales bourgeoises de la première société de Soulanges et sans les intrigues de Rigou, qui soufflait comme un feu de forge la haine et le crime au cœur des paysans de la vallée des Aigues.

Les gardes se plaignaient toujours de trouver beaucoup de branches coupées à la serpette au fond des taillis, dans l'intention évidente de préparer du bois pour l'hiver, et ils guettaient les auteurs de ces délits sans avoir pu les prendre. Le comte, aidé par Groison, n'avait donné les certificats d'indigence qu'aux trente ou quarante pauvres réels de la commune; mais les maires des communes environnantes avaient été moins difficiles. Plus le comte s'était montré clément dans l'affaire de Conches, plus il avait résolu d'être sévère à l'occasion du glanage, qui avait dégénéré en volerie. Il ne s'occupait point de ses trois fermes affermées; il ne s'agissait que de ses métairies à moitié, qui étaient assez nombreuses : il en avait six, chacune de deux cents arpents. Il avait publié que, sous peine de procès-verbal et des amendes que prononcerait le tribunal de paix, il était défendu d'entrer dans les champs avant l'enlèvement des gerbes; son ordonnance, au reste, ne concernait que lui dans la commune. Rigou connaissait le pays; il avait loué ses terres labourables par portions à des gens qui savaient enlever leurs récoltes, et par petits baux; il se faisait payer en grain. Le glanage ne l'atteignait point. Les autres propriétaires étaient paysans, et entre eux ils ne se mangeaient point. Le comte avait ordonné à Sibilet de s'arranger avec ses métayers pour couper sur les terres de chaque ferme, l'une après l'autre, en faisant repasser tous les moissonneurs à chacun de ses fermiers, au lieu de les disséminer, ce qui empêchait la surveillance. Le comte alla lui-même, avec Michaud, examiner comment se passeraient les choses. Groison, qui avait suggéré cette mesure, devait assister à toutes les prises de possession des champs du riche propriétaire par les indigents. Les

habitants des villes n'imagineraient jamais ce qu'est le glanage pour les habitants de la campagne; leur passion est inexplicable, car il y a des femmes qui abandonnent des travaux bien rétribués pour aller glaner. Le blé qu'elles trouvent ainsi leur semble meilleur; il y a dans cette provision ainsi faite, et qui tient à leur nourriture la plus substantielle, un attrait immense. Les mères emmènent leurs petits enfants, leurs filles, leurs garçons; les vieillards les plus cassés s'y traînent, et naturellement ceux qui ont du bien affectent la misère. On met, pour glaner, ses haillons. Le comte et Michaud, à cheval, assistèrent à la première entrée de ce monde déguenillé dans les premiers champs de la première métairie. Il était dix heures du matin, le mois d'août était chaud, le ciel était sans nuages, bleu comme une pervenche; la terre brûlait, les blés flambaient, les moissonneurs travaillaient la face cuite par la réverbération des rayons sur une terre endurcie et sonore, tous muets, la chemise mouillée, buvant de l'eau contenue dans ces cruches de grès rondes comme un pain, garnies de deux anses et d'un entonnoir grossier bouché avec un bois de saule.

Au bout des champs moissonnés, sur lesquels étaient les charrettes où s'empilaient les gerbes, il y avait une centaine de créatures qui, certes, laissaient bien loin les plus hideuses conceptions que les pinceaux de Murillo, de Téniers, les plus hardis en ce genre, et les figures de Callot, ce poëte de la fantaisie des misères, aient réalisées; leurs jambes de bronze, leurs têtes pelées, leurs haillons déchiquetés, leurs couleurs, si curieusement dégradées, leurs déchirures humides de graisse, leurs reprises, leurs taches, les décolorations des étoffes, les trames mises à jour, enfin leur idéal du matériel des misères était dépassé, de même que les expressions avides, inquiètes, hébétées, idiotes, sauvages, de ces figures avaient, sur les immortelles compositions de ces princes de la couleur, l'avantage éternel que conserve la nature sur l'art. Il y avait des vieilles au cou de dindon, à la paupière pelée et rouge, qui tendaient la tête comme des chiens d'arrêt devant la perdrix, des enfants silencieux comme des soldats sous les armes, de petites filles qui trépignaient comme des animaux attendant leur pâture; les caractères de l'enfance et de la vieillesse étaient opprimés sous une féroce convoitise : celle du bien d'autrui, qui devenait leur

bien par abus. Tous les yeux étaient ardents, les gestes menaçants; mais tous gardaient le silence en présence du comte, du garde champêtre et du garde général. La grande propriété, les fermiers, les travailleurs et les pauvres s'y trouvaient représentés; la question sociale se dessinait nettement, car la faim avait convoqué ces figures provoquantes... Le soleil mettait en relief tous ces traits durs et les creux des visages; il brûlait les pieds nus et salis de poussière; il y avait des enfants sans chemise, à peine couverts d'une blouse déchirée, les cheveux blonds bouclés pleins de paille, de foin et de brins de bois; quelques femmes en tenaient par la main de tout petits qui marchaient de la veille et qu'on allait laisser rouler dans quelques sillons.

Ce tableau sombre était déchirant pour un vieux soldat qui avait le cœur bon; le général dit à Michaud :

— Ça me fait mal à voir. Il faut connaître l'importance de ces mesures pour y persister.

— Si chaque propriétaire vous imitait, demeurait sur ses terres et y faisait le bien que vous faites sur les vôtres, mon général, il n'y aurait plus, je ne dis pas de pauvres, car il y en aura toujours, mais il n'existerait pas un être qui ne pût vivre de son travail.

— Les maires de Conches, de Cerneux et de Soulanges nous ont envoyé leurs pauvres, dit Groison, qui avait vérifié les certificats; ça ne se devait pas...

— Non, mais nos pauvres iront sur ces communes-là, dit le comte; c'est assez pour cette fois d'obtenir que l'on ne prenne pas à même les gerbes; il faut aller pas à pas, dit-il en partant.

— L'avez-vous entendu? dit la vieille Tonsard à la vieille Bonnébault, car le dernier mot du comte avait été prononcé d'un ton moins bas que le reste, et il tomba dans l'oreille d'une de ces deux vieilles qui étaient postées dans le chemin qui longeait le champ.

— Oui! ça n'est pas tout : aujourd'hui une dent, demain une oreille; s'ils pouvaient trouver une sauce pour manger nos fressures comme celles des veaux, ils mangeraient du chrétien! dit la vieille Bonnébault, qui montra au comte quand il passa son profil menaçant, mais auquel elle donna en un clin d'œil une expression hypocrite par un regard mielleux et une grimace douceâtre; elle s'empressa en même temps de faire une profonde révérence.



— Vous glanez donc aussi, vous, à qui ma femme fait cependant gagner bien de l'argent?

— Eh! mon cher monsieur, que Dieu vous conserve en bonne santé! mais, voyez-vous, mon gars me mange tout, et j' sommes forcée de cacher ce peu de blé pour avoir du pain l'hiver... J'en ramassons encore quelque peu,... ça aide!

Le glanage donna peu de chose aux glaneurs. En se sentant appuyés, les fermiers et les métayers firent bien scier leurs récoltes, veillèrent à la mise en gerbes et à l'enlèvement, en sorte qu'il n'y eut plus au moins l'abus et le pillage des années précédentes.

Habitués à trouver dans leurs glanes une certaine quantité de blé, et l'y cherchant vainement cette fois, les faux comme les vrais indigents, qui avaient oublié le pardon de Conches, éprouvèrent un mécontentement sourd qui fut envenimé par les Tonsard, par Courtecuisse, par Bonnébault, Laroche, Vaudoyer, Godain et leurs adhérents, dans les scènes de cabaret. Ce fut pis encore après la vendange, car le hallebotage ne commença qu'après les vignes vendangées et visitées par Sibilet avec une rigueur remarquable. Cette exécution exaspéra les esprits au dernier point; mais, quand il existe un si grand espace entre la classe qui se soulève et se courrouce et celle qui est menacée, les paroles y meurent; on ne s'aperçoit de ce qui s'y brasse que par les faits, les mécontents se livrant à un travail souterrain, à la manière des taupes.

La foire de Soulanges s'était passée d'une manière assez calme, à l'exception de quelques tracasseries entre la première et la seconde société de la ville, suscitées par l'inquiet despotisme de la reine, qui ne voulait pas tolérer l'empire qu'avait établi et fondé la belle Euphémie Plissoud au cœur du brillant Lupin, dont elle paraissait avoir fixé pour toujours les volages ardeurs.

Le comte et la comtesse n'avaient paru ni à la foire de Soulanges, ni à la fête de *Tivoli,* et cela leur fut compté pour un crime par les Soudry, les Gaubertin et leurs adhérents; c'était de l'orgueil, c'était du dédain, disait-on chez madame Soudry. Pendant ce temps, la comtesse tâchait de combler le vide que lui causait l'absence d'Émile par l'immense intérêt qui attache les belles âmes au bien qu'elles font ou qu'elles croient faire; et le comte, de son côté, s'appliquait avec non moins de zèle aux améliorations

matérielles dans la régie de sa terre, qui devaient, selon lui, modifier aussi d'une manière favorable la position et, de là, le caractère des habitants de cette contrée. Aidée des conseils et de l'expérience de l'abbé Brossette, madame de Montcornet prenait peu à peu une connaissance statistiquement exacte des familles pauvres de la commune, de leurs positions respectives, de leurs besoins, de leurs moyens d'existence et de l'intelligence avec laquelle il fallait venir en aide à leur travail, sans les rendre eux-mêmes oisifs et paresseux. La comtesse avait placé Geneviève Niseron, la Péchina, dans un couvent d'Auxerre, sous prétexte de lui faire apprendre assez de couture pour pouvoir l'employer chez elle, mais, en réalité, pour la soustraire aux infâmes tentatives de Nicolas Tonsard, que Rigou était parvenu à exempter du service militaire; la comtesse pensait aussi qu'une éducation religieuse, la clôture et une surveillance monastique sauraient dompter à la longue les passions ardentes de cette précoce petite fille, dont le sang monténégrin lui apparaissait parfois comme une flamme menaçante, s'apprêtant de loin à incendier le bonheur domestique de sa fidèle Olympe Michaud.

Donc, on était tranquille au château des Aigues. Le comte, endormi par Sibilet, rassuré par Michaud, s'applaudissait de sa fermeté, remerciait sa femme d'avoir contribué par sa bienfaisance à l'immense résultat de leur tranquillité. La question de la vente du bois, le général se réservait de la résoudre à Paris en s'entendant avec des marchands. Il n'avait aucune idée de la manière dont se fait le commerce, et il ignorait complétement l'influence de Gaubertin sur le cours de l'Yonne, qui approvisionnait Paris en grande partie.

VII

LE LÉVRIER

Vers le milieu du mois de septembre, Émile Blondet, qui était allé publier un livre à Paris, revint se délasser aux Aigues et y penser aux travaux qu'il projetait pour l'hiver. Aux Aigues, le jeune

homme aimant et candide des premiers jours qui succèdent à l'adolescence reparaissait chez ce journaliste usé.

— Quelle belle âme !

C'était le mot du comte et de la comtesse.

Les hommes habitués à rouler dans les abîmes de la nature sociale, à tout comprendre, à ne rien réprimer, se font une oasis dans le cœur ; ils oublient leurs perversités et celles d'autrui ; ils deviennent, dans un cercle étroit et réservé, de petits saints ; ils ont des délicatesses féminines, et se livrent à une réalisation momentanée de leur idéal ; ils se font angéliques pour une seule personne qui les adore, et ils ne jouent pas la comédie ; ils mettent leur âme au vert, pour ainsi dire ; ils ont besoin de brosser leurs taches de boue, de guérir leurs plaies, de panser leurs blessures. Aux Aigues, Émile Blondet était venu sans venin et presque sans esprit, il ne disait pas une épigramme, il avait une douceur d'agneau, il était d'un platonique suave.

— C'est un si bon jeune homme, qu'il me manque quand il n'est pas là, disait le général. Je voudrais bien qu'il fît fortune et qu'il ne menât pas sa vie de Paris...

Jamais le magnifique paysage et le parc des Aigues n'avaient été plus voluptueusement beaux qu'ils ne l'étaient alors. Aux premiers jours de l'automne, au moment où la terre, lasse de ses enfantements, débarrassée de ses productions, exhale de délicieuses senteurs végétales, les bois surtout sont admirables ; ils commencent à prendre ces teintes de vert bronzé, chaudes couleurs de terre de Sienne, qui composent les belles tapisseries sous lesquelles ils se cachent comme pour défier le froid de l'hiver.

La nature, après s'être montrée pimpante et joyeuse au printemps comme une brune qui espère, devient alors mélancolique et douce comme une blonde qui se souvient ; les gazons se dorent, les fleurs d'automne montrent leurs pâles corolles, les marguerites percent plus rarement les pelouses de leurs yeux blancs, on ne voit plus que calices violâtres. Le jaune abonde, les ombrages deviennent plus clairs de feuillage et plus foncés de teintes ; le soleil, plus oblique déjà, y glisse des lueurs orangées et furtives, de longues traces lumineuses qui s'en vont vite comme les robes traînantes des femmes qui disent adieu.

Le second jour après son arrivée, un matin, Émile était à la fenêtre de sa chambre, qui donnait sur une de ces terrasses à balcon moderne d'où l'on découvrait une belle vue. Ce balcon régnait le long des appartements de la comtesse, sur la face qui regardait les forêts et les paysages de Blangy. L'étang, qu'on eût nommé un lac si les Aigues avaient été plus près de Paris, se voyait un peu, ainsi que son long canal ; la source venue du pavillon du rendez-vous traversait une pelouse de son ruban moiré et pailleté par le sable.

Au dehors du parc, on apercevait, contre les villages et les murs, les cultures de Blangy, quelques prairies où paissaient des vaches, des propriétés entourées de haies, avec leurs arbres fruitiers, des noyers, des pommiers ; puis, comme cadre, les hauteurs où s'étalaient par étages les beaux arbres de la forêt. La comtesse était sortie en pantoufles pour regarder les fleurs de son balcon, qui versaient leurs parfums du matin ; elle avait un peignoir de batiste sous lequel paraissait le rose de ses belles épaules ; un joli bonnet coquet était posé d'une façon mutine sur ses cheveux, qui s'en échappaient follement ; ses petits pieds brillaient en couleur de chair sous son bas transparent, son peignoir flottait sans ceinture et laissait voir un jupon de batiste brodé, mal attaché sur sa paresseuse, qui se voyait aussi quand le vent entr'ouvrait le léger peignoir.

— Ah ! vous êtes là ? dit-elle.

— Oui...

— Que regardez-vous ?

— Belle question ! vous m'avez arraché à la nature... Dites donc, comtesse, voulez-vous faire ce matin, avant de déjeuner, une promenade dans les bois ?

— Quelle idée ! Vous savez que j'ai la marche en horreur.

— Nous ne marcherons que très-peu ; je vous conduirai en tilbury, nous emmènerons Joseph pour le garder... Vous ne mettez jamais le pied dans votre forêt, et j'y remarque un singulier phénomène : il y a par places une certaine quantité de têtes d'arbres qui ont la couleur du bronze florentin, les feuilles sont sèches...

— Eh bien, je vais m'habiller...

— Nous ne serons pas partis dans deux heures !... Prenez un

châle, mettez un chapeau,... des brodequins,... c'est tout ce qu'il faut... Je vais dire d'atteler.

— Il faut toujours faire ce que vous voulez... Je reviens dans l'instant.

— Général, nous allons nous promener; voulez-vous venir? dit Blondet en allant réveiller le comte, qui fit entendre le grognement d'un homme que le sommeil du matin tient encore.

Un quart d'heure après, le tilbury roulait lentement sur les allées du parc, suivi à distance par un grand domestique en livrée.

La matinée était une matinée de septembre. Le bleu foncé du ciel éclatait par places au milieu des nuages pommelés qui semblaient le fond, et l'éther ne paraissait que l'accident; il y avait de longues lignes d'outremer à l'horizon, mais par couches qui alternaient avec d'autres nuages à grains de sable; ces tons changeaient et verdissaient au-dessus des forêts. La terre, sous cette couverture, était tiède comme une femme à son lever, elle exhalait des odeurs suaves et chaudes, mais sauvages; l'odeur des cultures était mêlée à l'odeur des forêts. L'*Angelus* sonnait à Blangy, et les sons de la cloche, se mêlant au bizarre concert des bois, donnaient de l'harmonie au silence. Il y avait çà et là des vapeurs montantes, blanches et diaphanes. En voyant ces beaux apprêts, il avait pris fantaisie à Olympe d'accompagner son mari, qui devait aller donner un ordre à un des gardes dont la maison n'était pas éloignée; le médecin de Soulanges lui avait recommandé de marcher sans se fatiguer; elle craignait la chaleur de midi, et ne voulait pas se promener le soir. Michaud emmena sa femme et fut suivi par celui de ses chiens qu'il aimait le plus, un joli lévrier gris de souris, marqué de taches blanches, gourmand comme tous les lévriers, plein de défauts comme un animal qui sait qu'on l'aime et qu'il plaît.

Ainsi, quand le tilbury vint à la grille du rendez-vous, la comtesse, qui demanda comment allait madame Michaud, sut qu'elle était allée dans la forêt avec son mari.

— Ce temps-là inspire tout le monde, dit Blondet en lançant son cheval dans une des six avenues de la forêt, au hasard.

— Ah çà! Joseph, tu connais les bois?

Oui, monsieur.

Et d'aller ! Cette avenue était une des plus délicieuses de la forêt ; elle tourna bientôt en se rétrécissant et devint un sentier sinueux, où le soleil descendait par les déchiquetures du toit de feuillage qui l'embrassait comme un berceau et où la brise apportait les senteurs du serpolet, des lavandes et des menthes sauvages, des rameaux flétris et des feuilles qui tombent en rendant un soupir ; les gouttes de rosée, semées dans l'herbe et sur les feuilles, s'égrenaient tout alentour, au passage de la légère voiture, et, à mesure qu'elle allait, les promeneurs entrevoyaient les fantaisies mystérieuses du bois : ces fonds frais, où la verdure est humide et sombre, où la lumière se veloute en s'y perdant ; ces clairières à bouleaux élégants, dominés par un arbre centenaire, l'hercule de la forêt ; ces magnifiques assemblages de troncs noueux, moussus, blanchâtres, à sillons creux, qui estompent des maculatures gigantesques, et cette bordure d'herbes fines, de fleurs grêles qui viennent sur les berges des ornières. Les ruisseaux chantaient. Certes, il y a des voluptés inouïes à conduire une femme qui, dans les hauts et bas des allées glissantes, où la terre est tapissée de mousse, fait semblant d'avoir peur ou réellement a peur, et se colle à vous, et vous fait sentir une pression involontaire ou calculée de la fraîche moiteur de son bras, du poids de sa grasse et blanche épaule, et qui se met à sourire si l'on vient à lui dire qu'elle empêche de conduire. Le cheval semble être dans le secret de ces interruptions, il regarde à droite et à gauche.

Ce spectacle nouveau pour la comtesse, cette nature si vigoureuse en ses effets, si peu connue et si grande, la plongea dans une rêverie molle ; elle s'accota sur le tilbury et se laissa aller au plaisir d'être auprès d'Émile ; ses yeux étaient occupés, son cœur parlait, elle répondait à cette voix intérieure en harmonie avec la sienne ; lui aussi, il la regardait à la dérobée, et il jouissait de cette méditation rêveuse, pendant laquelle les rubans de la capote s'étaient dénoués et livraient au vent du matin les boucles soyeuses de la chevelure blonde avec un abandon voluptueux. Comme ils allaient au hasard, ils arrivèrent à une barrière fermée, ils n'en avaient pas la clef ; on appela Joseph : chez lui, pas de clef non plus.

— Eh bien, promenons-nous. Joseph gardera le tilbury, nous le retrouverons bien...

Émile et la comtesse s'enfoncèrent dans la forêt, et ils parvinrent à un petit paysage intérieur, comme il s'en rencontre souvent dans les bois. Vingt ans auparavant, les charbonniers ont fait là leur charbonnière, et la place est restée battue ; tout y a été brûlé dans une circonférence assez vaste. En vingt ans, la nature a pu faire là le jardin de ses fleurs, un parterre pour elle, comme un jour un artiste se donne le plaisir de peindre pour soi un tableau. Cette délicieuse corbeille est entourée de beaux arbres dont les couronnes retombent en vastes franges ; ils dessinent un immense baldaquin à cette couche où repose la déesse. Les charbonniers ont été par un sentier chercher de l'eau dans une fondrière, une mare toujours pleine, où l'eau est pure. Ce sentier subsiste, il vous invite à descendre par un tournant plein de coquetterie, et tout à coup il est déchiré, il vous montre un pan coupé où mille racines descendent à l'air en formant comme un canevas à tapisserie. Cet étang inconnu est bordé d'un gazon plat, serré ; il y a là quelques peupliers, quelques saules protégeant de leur léger ombrage le banc de gazon que s'y est construit un charbonnier méditatif ou paresseux. Les grenouilles sautent chez elles, les sarcelles s'y baignent, les oiseaux aquatiques arrivent et partent, un lièvre s'en va, vous êtes maître de cette adorable baignoire parée des joncs vivants les plus magnifiques. Sur votre tête, les arbres se posent dans des attitudes diverses : ici, des troncs qui descendent en forme de boa constrictor ; là, des fûts de hêtres droits comme des colonnes grecques. Les limaçons ou les limaces se promènent en paix. Une tanche vous montre son museau, l'écureuil vous regarde. Enfin, quand Émile et la comtesse, fatigués, se furent assis, un oiseau, je ne sais lequel, fit entendre un chant d'automne, un chant d'adieu que tous les oiseaux écoutèrent, un de ces chants fêtés avec amour et qui s'entendent par tous les organes à la fois.

— Quel silence ! dit la comtesse émue et à voix basse, comme pour ne pas troubler cette paix.

Ils regardèrent les taches vertes de l'eau, qui sont des mondes où la vie s'organise ; ils se montraient le lézard jouant au soleil et s'enfuyant à leur approche, conduite par laquelle il a mérité le nom d'ami de l'homme : « Il prouve ainsi combien il le connaît ! » dit Émile. Ils se montraient les grenouilles, qui, plus confiantes,

revenaient à fleur d'eau sur des lits de cresson, en faisant étinceler leurs yeux d'escarboucle. La poésie simple et suave de la nature s'infiltrait dans ces deux âmes blasées sur les choses factices du monde, et les pénétrait d'une émotion contemplative,... quand tout à coup Blondet tressaillit, et, se penchant à l'oreille de la comtesse :

— Entendez-vous?... lui dit-il.

— Quoi?

— Un bruit singulier...

— Voilà bien les gens littéraires et de cabinet, qui ne savent rien de la campagne; c'est un pivert qui fait son trou... Je gage que vous ne savez même pas le trait le plus curieux de l'histoire de cet oiseau: dès qu'il a donné un coup de bec, et il en donne des milliers pour creuser un chêne deux fois plus gros que votre corps, il va voir derrière s'il a percé l'arbre, et il y va à chaque instant.

— Ce bruit, chère institutrice d'histoire naturelle, n'est pas le bruit fait par un animal; il y a là je ne sais quoi d'intelligent qui annonce l'homme.

La comtesse fut saisie d'une peur panique; elle se sauva dans la corbeille de fleurs en reprenant son chemin, et voulut quitter la forêt.

— Qu'avez-vous?... lui cria Blondet, inquiet, en courant après elle.

— Il m'a semblé voir des yeux,... dit-elle quand elle eut regagné un des sentiers par lesquels ils étaient venus à la charbonnière.

En ce moment, ils entendirent la sourde agonie d'un être égorgé subitement, et la comtesse, dont la peur redoubla, se sauva si vivement, que Blondet put à peine la suivre. Elle courait, elle courait comme un feu follet; elle n'entendit pas Émile qui lui criait : « Vous vous trompez... » Elle courait toujours. Blondet put arriver sur ses pas, et ils continuèrent ainsi à courir de plus en plus en avant. Enfin, ils furent arrêtés par Michaud et sa femme, qui venaient bras dessus, bras dessous. Émile essoufflé, la comtesse hors d'haleine, furent quelque temps sans pouvoir parler, puis ils s'expliquèrent. Michaud se joignit à Blondet pour se moquer des

terreurs de la comtesse, et le garde remit les deux promeneurs égarés dans le chemin pour regagner le tilbury. En arrivant à la barrière, madame Michaud appela :

— Prince !

— Prince ! Prince ! cria le garde.

Et il siffla, resiffla ; point de lévrier.

Émile parla des singuliers bruits qui avaient commencé l'aventure.

— Ma femme a entendu ce bruit, dit Michaud, et je me suis moqué d'elle.

— On a tué Prince ! s'écria la comtesse, j'en suis sûre maintenant, et on l'a tué en lui coupant la gorge d'un seul coup, car ce que j'ai entendu était le dernier gémissement d'une bête expirante.

— Diable ! dit Michaud, la chose vaut la peine d'être éclaircie.

Émile et le garde laissèrent les deux dames avec Joseph et les chevaux, et retournèrent au bosquet naturel établi sur l'ancienne charbonnière. Ils descendirent à la mare ; ils en fouillèrent les talus et ne trouvèrent aucun indice. Blondet était remonté le premier ; il vit dans une des touffes d'arbres de l'étage supérieur un de ces arbres à feuillage desséché ; il le montra à Michaud, et il voulut aller le voir. Tous deux s'élancèrent en droite ligne à travers la forêt, évitant les troncs, tournant les buissons de ronces et de houx impénétrables, et trouvèrent l'arbre.

— C'est un bel orme ! dit Michaud ; mais c'est un ver, un ver qui a fait le tour de l'écorce au pied.

Et il se baissa, prit l'écorce et la leva :

— Tenez, voyez quel travail !

— Il y a beaucoup de vers dans votre forêt ! dit Blondet.

En ce moment, Michaud aperçut à quelques pas une tache rouge, et plus loin la tête de son lévrier. Il poussa un soupir :

— Les gredins !... Madame avait raison.

Blondet et Michaud allèrent voir le corps, et trouvèrent que, selon les observations de la comtesse, on avait tranché le cou à Prince, et, pour l'empêcher d'aboyer, on l'avait amorcé avec un peu de petit salé qu'il tenait entre sa langue et le voile du palais.

— Pauvre bête, elle a péri par où elle péchait !

— Absolument comme un prince, répliqua Blondet.

— Il y avait là quelqu'un qui a filé, ne voulant pas être surpris par nous, dit Michaud, et qui, conséquemment, faisait un délit grave; mais je ne vois point de branches ni d'arbres coupés.

Blondet et le garde se mirent à fureter avec précaution, regardant la place où ils posaient un pied avant de le poser. A quelques pas, Blondet montra un arbre devant lequel l'herbe était foulée, abattue, et deux creux marqués.

— Il y avait là quelqu'un d'agenouillé, et c'était une femme; car les jambes d'un homme ne laisseraient pas, à partir des deux genoux, une aussi grande quantité d'herbe couchée; voici le dessin de la jupe...

Le garde, après avoir examiné le pied de l'arbre, rencontra le travail d'un trou commencé, mais sans trouver ce ver de peau forte, luisante, squammeuse, formée de points bruns, terminé par une extrémité déjà semblable à celle des hannetons, et dont il a la tête, les antennes, et deux crocs nerveux avec lesquels il coupe les racines.

— Mon cher, je comprends maintenant la grande quantité d'arbres *morts* que j'ai remarqués ce matin de la terrasse du château et qui m'a fait venir ici pour chercher la cause de ce phénomène. Les vers se remuent, mais ce sont vos paysans qui sortent du bois...

Le garde laissa échapper un juron, et il courut, suivi de Blondet, rejoindre la comtesse en la priant d'emmener sa femme avec elle. Il prit le cheval de Joseph, qu'il laissa regagner le château à pied, et il disparut avec une excessive rapidité pour couper le chemin à la femme qui venait de tuer son chien, et la surprendre avec la serpe ensanglantée et l'outil à faire les incisions aux troncs. Blondet s'assit entre la comtesse et madame Michaud, et leur raconta la fin de Prince et la triste découverte qu'il avait occasionnée.

— Mon Dieu, disons-le au général avant qu'il déjeune! s'écria la comtesse; autrement, il pourrait mourir de colère.

— Je le préparerai, dit Blondet.

— Ils ont tué le chien!... dit Olympe en essuyant ses larmes.

— Vous aimiez donc bien ce pauvre lévrier, ma chère, dit la comtesse, pour le pleurer ainsi?

— Je ne pense à Prince que comme à un funeste présage; je tremble qu'il n'arrive malheur à mon mari!

— Comme ils nous ont gâté cette matinée! dit la comtesse avec une petite moue adorable.

— Comme ils gâtent le pays! répondit tristement la jeune femme.

Ils trouvèrent le général à la grille.

— D'où venez-vous donc? dit-il.

— Vous allez le savoir, répondit Blondet d'un air mystérieux en faisant descendre madame Michaud, dont la tristesse frappa le comte.

Un instant après, le général et Blondet étaient sur la terrasse des appartements.

— Vous êtes bien suffisamment muni de courage moral, vous ne vous mettrez pas en colère, n'est-ce pas?

— Non, dit le général; mais finissez-en, ou je croirai que vous voulez vous moquer de moi...

— Voyez-vous ces arbres à feuillage mort?

— Oui.

— Voyez-vous ceux qui sont pâles?

— Oui.

— Eh bien, autant d'arbres morts, autant de tués par ces paysans que vous croyez avoir gagnés par vos bienfaits.

Et Blondet raconta les aventures de la matinée.

Le général était si pâle, qu'il effraya Blondet.

— Eh bien, jurez, sacrez, emportez-vous!... votre contraction peut vous faire encore plus de mal que la colère.

— Je vais fumer! dit le comte, qui alla à son kiosque.

Pendant le déjeuner, Michaud revint; il n'avait pu rencontrer personne. Sibilet, mandé par le comte, vint aussi.

— Monsieur Sibilet, et vous, monsieur Michaud, faites savoir avec prudence, dans le pays, que je donne mille francs à celui qui me fera saisir en flagrant délit ceux qui tuent ainsi mes arbres. Il faut connaître l'outil dont ils se servent, où ils l'ont acheté, et j'ai mon plan.

— Ces gens-là ne se vendent jamais, dit Sibilet, quand il y a des crimes commis à leur profit et prémédités; car on ne peut nier que cette invention diabolique n'ait été réfléchie, combinée...

— Oui, mais mille francs, pour eux, c'est un ou deux arpents de terre.

— Nous essayerons, dit Sibilet; à quinze cents, je réponds de trouver un traître, surtout si on lui garde le secret.

— Mais faisons comme si nous ne savions rien, moi surtout; il faut plutôt que ce soit vous qui vous soyez aperçu de cela à mon insu; sans quoi, nous serions victimes de quelque combinaison; il faut plus se défier de ces brigands-là que de l'ennemi en temps de guerre.

— Mais c'est l'ennemi! dit Blondet.

Sibilet lui jeta le regard en dessous de l'homme qui comprenait la portée du mot, et il sortit.

— Votre Sibilet, je ne l'aime pas, reprit Blondet quand il l'eut entendu quitter la maison, c'est un homme faux.

— Jusqu'à présent, il n'y a rien à en dire, répondit le général.

Blondet se retira pour aller écrire des lettres. Il avait perdu l'insouciante gaieté de son premier séjour, il était inquiet et préoccupé; ce n'était pas en lui des pressentiments comme chez madame Michaud, c'était plutôt une attente de malheurs prévus et certains. Il se disait :

— Tout cela finira mal; et, si le général ne prend pas un parti décisif et n'abandonne pas un champ de bataille où il est écrasé par le nombre, il y aura bien des victimes; qui sait même s'il pourra s'en tirer sain et sauf, lui et sa femme? Mon Dieu! cette créature si adorable, si dévouée, si parfaite, l'exposer ainsi!... Et il croit l'aimer! Eh bien, je partagerai leurs périls, et, si je ne puis les sauver, je périrai avec eux.

VIII

VERTUS CHAMPÊTRES

A la nuit, Marie Tonsard était sur la route de Soulanges, assise sur la marge d'un ponceau, attendant Bonnébault, qui avait passé, suivant son habitude, la journée au café. Elle l'entendit de loin, et

son pas lui indiqua qu'il était ivre et qu'il avait perdu, car il chantait quand il avait gagné.

— Est-ce toi, Bonnébault?

— Oui, petite...

— Qu'as-tu?

— Je dois vingt-cinq francs, et l'on me tordrait bien vingt-cinq fois le cou avant que je les trouve.

— Eh bien, nous pourrons en avoir cinq cents, lui dit-elle à l'oreille.

— Oh! il s'agit de tuer quelqu'un; mais je veux vivre...

— Tais-toi donc! Vaudoyer nous les donne, si tu lui fais prendre ta mère à un arbre.

— J'aime mieux tuer un homme que de vendre ma mère. Toi, tu as ta grand'mère, la Tonsard; pourquoi ne la livres-tu pas?

— Si je le tentais, mon père se fâcherait et il empêcherait les farces.

— C'est vrai... C'est égal, ma mère n'ira pas en prison... Pauvre vieille! elle me cuit mon pain, elle me trouve des hardes, je ne sais comment... Aller en prison... et cela par moi! je n'aurais ni cœur ni entrailles! non, non. Et de peur qu'on ne la vende, je vas lui dire ce soir de ne plus cercler les arbres...

— Eh bien, mon père fera ce qu'il voudra, je lui dirai qu'il y a cinq cents francs à gagner, et il demandera à ma grand'mère si elle le veut. C'est qu'on ne mettra jamais une femme de soixante et dix ans en prison. D'ailleurs, elle y serait mieux, au fond, que dans son grenier...

— Cinq cents francs!... J'en parlerai à ma mère, dit Bonnébault; au fait, si ça l'arrange de me les donner, je lui en laisserai quelque chose pour vivre en prison; elle filera, elle s'amusera, elle y sera bien nourrie, bien abritée; elle aura bien moins de soucis qu'à Conches. A demain, petite... Je n'ai pas le temps de causer avec toi.

Le lendemain, à cinq heures du matin, au petit jour, Bonnébault et sa mère frappaient à la porte du *Grand-I-vert,* où la vieille mère Tonsard seule était levée.

— Marie, cria Bonnébault, l'affaire est faite!

— Est-ce l'affaire d'hier pour les arbres? dit la vieille Tonsard. Tout est arrangé, c'est moi qui la prends.

— Par exemple! mon garçon a promesse d'un arpent pour ce prix-là, de M. Rigou...

Les deux vieilles se disputèrent à qui serait vendue par ses enfants. Au bruit de la querelle, la maison s'éveilla. Tonsard et Bonnébault prirent, chacun, parti pour leurs mères.

— Tirez à la courte paille, dit madame Tonsard la bru.

La courte paille décida pour le cabaret. Trois jours après, au point du jour, les gendarmes emmenèrent du fond de la forêt à la Ville-aux-Fayes la vieille Tonsard, surprise en flagrant délit par le garde général et ses adjoints, et par le garde champêtre, avec une mauvaise lime qui servait à déchirer l'arbre, et un chasse-clou avec lequel les délinquants lissaient cette hachure annulaire, comme l'insecte lisse son chemin. On constata, dans le procès-verbal, l'existence de cette perfide opération sur soixante arbres, dans un rayon de cinq cents pas. La vieille Tonsard fut transférée à Auxerre; le cas était de la juridiction de la cour d'assises.

Quand Michaud vit au pied de l'arbre la vieille Tonsard, il ne put s'empêcher de dire :

— Voilà les gens sur qui M. le comte et madame la comtesse versent leurs bienfaits!... Ma foi, si madame m'écoutait, elle ne donnerait pas de dot à la petite Tonsard, elle vaut encore moins que sa grand'mère...

La vieille leva vers Michaud ses yeux gris et lui lança un regard venimeux. En effet, en apprenant quel était l'auteur de ce crime, le comte défendit à sa femme de rien donner à Catherine Tonsard.

— M. le comte fera d'autant mieux, dit Sibilet, que j'ai su que le champ que Godain a acheté, c'était trois jours avant que Catherine vînt parler à madame. Ainsi ces deux gens-là avaient compté sur l'effet de cette scène et sur la compassion de madame. Elle est bien capable, Catherine, de s'être mise dans le cas où elle est pour avoir un motif d'avoir la somme, car Godain n'est pour rien dans l'affaire...

— Quelles gens! dit Blondet; les mauvais sujets de Paris sont des saints...

— Ah! monsieur, interrompit Sibilet, l'intérêt fait commettre des horreurs partout. Savez-vous qui a trahi la Tonsard?

— Non!...

— Sa petite-fille Marie ; elle était jalouse du mariage de sa sœur, et, pour s'établir...

— C'est épouvantable ! dit le comte ; mais ils assassineraient donc ?

— Oh ! répondit Sibilet, pour peu de chose ; ils tiennent si peu à la vie, ces gens-là ! ils s'ennuient de toujours travailler. Ah ! monsieur, il ne se passe pas, au fond des campagnes, des choses plus régulières que dans Paris ; mais vous ne le croiriez pas.

— Soyez donc bon et bienfaisant ! dit la comtesse.

Le soir de l'arrestation, Bonnébault vint au cabaret du *Grand-I-vert,* où toute la famille Tonsard était en grande jubilation.

— Oui, oui, réjouissez-vous ! je viens d'apprendre par Vaudoyer que, pour vous punir, la comtesse retire les mille francs promis à la Godain ; son mari ne veut pas qu'elle les donne.

— C'est ce gredin de Michaud qui le lui a conseillé, dit Tonsard, ma mère l'a entendu, elle me l'a dit à la Ville-aux-Fayes, où je suis allé lui porter de l'argent et toutes ses affaires. Eh bien, qu'elle ne les donne pas ; nos cinq cents francs aideront la Godain à payer le terrain, et nous nous vengerons de ça, nous deux Godain... Ah ! Michaud se mêle de nos petites affaires ! ça lui rapportera plus de mal que de bien... *Qué* que ça lui fait, je vous le demande ? ça se passe-t-il dans ses bois ? C'est lui pourtant qu'est l'auteur de tout ce tapage-là,... aussi vrai que c'est lui qu'a découvert la mèche le jour où ma mère a coupé le sifflet à son chien. Et si je me mêlais des affaires du château, moi ! si je disais au général que sa femme se promène le matin dans les bois avec un jeune homme, sans craindre la rosée ; faut avoir les pieds chauds pour ça...

— Le général, le général ! dit Courtecuisse, on en ferait tout ce qu'on voudrait ; mais c'est Michaud qui lui monte la tête,... un faiseur d'embarras, quoi ! qui ne sait rien de son métier... De mon temps, ça allait tout autrement.

— Oh ! dit Tonsard, c'était alors le bon temps pour tous,... dis donc, Vaudoyer !

— Le fait est, répondit celui-ci, que, si Michaud n'y était plus, nous serions tranquilles.

— Assez causé, dit Tonsard ; nous parlerons de cela plus tard, au clair de lune, en plein champ.

Vers la fin d'octobre, la comtesse partit et laissa le général aux Aigues; il ne devait la rejoindre que beaucoup plus tard; elle ne voulait pas perdre la première représentation au Théâtre-Italien ; elle se trouvait d'ailleurs seule et ennuyée, elle n'avait plus la société d'Émile, qui l'aidait à passer les moments où le général courait la campagne et allait à ses affaires.

Novembre fut un vrai mois d'hiver, sombre et gris, entrecoupé de froid et de dégel, de neige et de pluie. L'affaire de la vieille Tonsard avait nécessité le voyage des témoins, et Michaud était allé déposer. M. Rigou s'était pris de pitié pour cette vieille femme ; il lui avait donné un avocat qui s'appuya, dans sa défense, de la seule déposition des témoins intéressés et de l'absence de tout témoin à décharge ; mais les témoignages de Michaud et de ses gardes, corroborés de ceux du garde champêtre et de deux des gendarmes, décidèrent la question ; la mère de Tonsard fut condamnée à cinq ans de prison, et l'avocat dit à Tonsard fils :

— C'est la déposition de Michaud qui vous vaut cela.

IX

LA CATASTROPHE

Un samedi soir, Courtecuisse, Bonnébault, Godain, Tonsard, ses filles, sa femme, le père Fourchon, Vaudoyer et plusieurs manouvriers étaient à souper dans le cabaret; il faisait un demi-clair de lune, et une de ces gelées qui rendent le terrain sec; la première neige était fondue; ainsi les pas d'un homme dans la campagne ne laissaient point de ces traces au moyen desquelles on finit, dans les cas graves, par avoir des indices sur les délits. Ils mangeaient un ragoût fait avec des lièvres pris au collet; on riait, on buvait; c'était le lendemain des noces de la Godain, que l'on devait reconduire chez elle. Sa maison n'était pas loin de celle de Courtecuisse. Quand Rigou vendait un arpent de terre, c'est qu'il était isolé et près des bois. Courtecuisse et Vaudoyer avaient leurs fusils pour reconduire la mariée; tout le pays était endormi, pas une lumière ne se voyait. Il n'y avait que cette noce d'éveillée et qui

tapageait de son mieux. A cette heure, la vieille Bonnébault entra : chacun la regarda.

— La femme, dit-elle à l'oreille de Tonsard et de son fils, a l'air de vouloir accoucher. Il vient de faire seller son cheval et il va querir le docteur Gourdon à Soulanges.

— Asseyez-vous, la mère, lui dit Tonsard, qui lui donna sa place à table et alla se coucher sur un banc.

En ce moment, on entendit le bruit d'un cheval au galop qui passa rapidement sur le chemin. Tonsard, Courtecuisse et Vaudoyer sortirent brusquement et virent Michaud qui allait par le village.

— Comme il entend son affaire! dit Courtecuisse, il a descendu le long du perron, il prend par Blangy et la route, c'est le plus sûr...

— Oui, dit Tonsard; mais il amènera M. Gourdon.

— Il ne le trouvera peut-être pas, objecta Courtecuisse; on l'attendait à Conches pour la bourgeoise de la poste, qui fait déranger le monde à cette heure.

— Mais alors il ira par la grande route de Soulanges à Conches, et c'est le plus court.

— Et c'est le plus sûr pour nous, dit Courtecuisse; il fait en ce moment un joli clair de lune; sur la grande route, il n'y a pas de gardes comme dans les bois, on entend de loin; et, des pavillons, là, derrière les haies, à l'endroit où elles joignent le petit bois, on peut tirer sur un homme par derrière, comme sur un lapin, à cinq cents pas...

— Il sera onze heures et demie quand il passera là, dit Tonsard; il va mettre une demi-heure pour aller à Soulanges, et autant pour revenir là... Ah çà! mes enfants, si M. Gourdon était sur la route...

— Ne t'inquiète donc pas, dit Courtecuisse; moi, je serai à dix minutes de toi, sur la route à droite de Blangy, tirant sur Soulanges; Vaudoyer sera à dix minutes de toi, tirant sur Conches, et, s'il vient quelqu'un, une voiture de poste, la malle, les gendarmes, enfin qui que ce soit, nous tirerons un coup en terre, un coup étouffé.

— Et si je le manque?...

— Il a raison, dit Courtecuisse. — Je suis meilleur tireur que toi;

Vaudoyer, j'irai avec toi. Bonnébault me remplacera, il jettera un cri, ça se fait mieux entendre et c'est moins suspect.

Tous trois rentrèrent, la noce continua; seulement, à onze heures, Vaudoyer, Courtecuisse, Tonsard et Bonnébault sortirent avec leurs fusils sans qu'aucune des femmes y fît attention. Ils revinrent, d'ailleurs, trois quarts d'heure après, et se mirent à boire jusqu'à une heure du matin. Les deux filles Tonsard, leur mère et la Bonnébault avaient tant fait boire le meunier, les manouvriers et les deux paysans, ainsi que Fourchon, qu'ils étaient couchés par terre et ronflaient quand les quatre convives partirent. A leur retour, on secoua les dormeurs, qu'ils trouvèrent chacun à sa place.

Pendant que cette orgie allait son train, le ménage de Michaud était dans les plus mortelles inquiétudes. Olympe avait eu de fausses douleurs, et son mari, pensant qu'elle allait accoucher, était parti en toute hâte et sur-le-champ pour aller chercher le médecin. Mais les douleurs de la pauvre femme se calmèrent aussitôt après que Michaud fut dehors, car son esprit se préoccupa tellement des dangers que pouvait courir son mari à cette heure avancée dans un pays ennemi et rempli de vauriens déterminés, que cette angoisse de l'âme fut assez puissante pour amortir et dominer momentanément les souffrances physiques. Sa servante avait beau lui répéter que ces craintes étaient imaginaires, elle n'avait pas l'air de la comprendre et restait dans sa chambre au coin de son feu, prêtant l'oreille à tous les bruits du dehors; et, dans sa terreur, qui s'accroissait de seconde en seconde, elle avait fait lever le domestique dans l'intention de lui donner un ordre qu'elle ne donnait pas. La pauvre petite femme allait et venait dans une agitation fébrile; elle regardait à ses croisées, elle les ouvrait malgré le froid; elle descendait, elle ouvrait la porte de la cour, elle regardait au loin, elle écoutait...

— Rien,... toujours rien! disait-elle.

Et elle remontait désespérée.

A minuit un quart environ, elle s'écria :

— Le voici, j'entends son cheval!

Et elle descendit suivie du domestique, qui se mit en devoir d'ouvrir la grille.

— C'est singulier, dit-elle, il revient par les bois de Conches.

Puis elle resta comme frappée d'horreur, immobile, sans voix.

Le domestique partagea cet effroi, car il y avait dans le galop furieux du cheval et dans le claquement des étriers vides qui sonnaient je ne sais quoi de désordonné, accompagné de ces hennissements significatifs que les chevaux poussent quand ils sont seuls. Bientôt, trop tôt pour la malheureuse femme, le cheval arriva à la grille, haletant et trempé de sueur, mais seul ; il avait cassé ses brides, dans lesquelles il s'était sans doute empêtré. Olympe regarda d'un air hagard le domestique ouvrir la grille ; elle vit le cheval, et, sans dire un mot, elle se mit à courir au château comme une folle ; elle y arriva, elle tomba sous les fenêtres du général en criant :

— Monsieur, ils l'ont assassiné !...

Ce cri fut si terrible, qu'il réveilla le comte ; il sonna, mit toute la maison sur pied, et les gémissements de madame Michaud, qui accouchait par terre d'un enfant mort en naissant, attirèrent le général et ses gens. On releva la malheureuse femme mourante, elle expira en disant au général :

— Ils l'ont tué !

— Joseph, cria le comte à son valet de chambre, courez chercher le médecin ! Peut-être y aurait-il encore quelque ressource... Non, demandez plutôt à M. le curé de venir, car cette pauvre femme est bien morte et son enfant aussi... — Mon Dieu ! mon Dieu ! quel bonheur que ma femme ne soit pas ici !... — Et vous, dit-il au jardinier, allez voir ce qui s'est passé.

— Il s'est passé, dit le domestique du pavillon, que le cheval de M. Michaud vient de rentrer tout seul, les brides cassées, les jambes en sang... Il y a une tache de sang sur la selle, comme une coulure.

— Que faire la nuit ? dit le comte. Allez éveiller Groison, allez chercher les gardes, sellez les chevaux, et nous battrons la campagne.

Au petit jour, huit personnes, le comte, Groison, les trois gardes et deux gendarmes, venus de Soulanges avec le maréchal des logis, explorèrent le pays. On finit par trouver, au milieu de la journée, le corps du garde général dans un bouquet de bois, entre la grande route et la route de la Ville-aux-Fayes, au bout du parc des Aigues, à cinq cents pas de la grille de Conches. Deux gendarmes partirent, l'un pour la Ville-aux-Fayes, chercher le procu-

reur du roi, et l'autre pour Soulanges, chercher le juge de paix. En attendant, le général fit un procès-verbal, aidé par le maréchal des logis. On trouva, sur la route, l'empreinte du piétinement d'un cheval qui s'était cabré, à la hauteur du second pavillon, et les traces vigoureuses du galop d'un cheval effrayé jusqu'au premier sentier du bois, au-dessous de la haie. Le cheval, n'étant plus guidé, avait pris par là; le chapeau de Michaud fut trouvé dans ce sentier. Pour revenir à son écurie, le cheval avait pris le chemin le plus court. Michaud avait une balle dans le dos, la colonne vertébrale était brisée.

Groison et le maréchal des logis étudièrent, avec une sagacité remarquable, le terrain autour du piétinement qui indiquait ce qu'en style judiciaire on nomme « le théâtre du crime », et ils ne purent découvrir aucun indice. La terre était trop gelée pour garder l'empreinte des pieds de celui qui avait tué Michaud; ils trouvèrent seulement le papier d'une cartouche. Quand le procureur du roi, le juge d'instruction et M. Gourdon vinrent pour relever le corps et en faire l'autopsie, il fut constaté que la balle, qui s'accordait avec les débris de la bourre, était une balle de fusil de munition, tirée avec un fusil de munition, et il n'existait pas un seul fusil de munition dans la commune de Blangy. Le juge d'instruction et M. Soudry, le procureur du roi, le soir, au château, furent d'avis de réunir les éléments de l'instruction et d'attendre. Ce fut aussi l'avis du maréchal des logis et du lieutenant de la gendarmerie de la Ville-aux-Fayes.

— Il est impossible que ce ne soit pas un coup monté entre les gens du pays, dit le maréchal des logis; mais il y a deux communes, Conches et Blangy, et il y a dans chacune cinq ou six gens capables d'avoir fait le coup. Celui que je soupçonnerais le plus, Tonsard, a passé la nuit à godailler; mais votre adjoint, mon général, était de la noce : Langlumé, votre meunier, il ne les a pas quittés. Ils étaient gris à ne pas se tenir; ils ont reconduit la mariée à une heure et demie, et l'arrivée du cheval annonce que Michaud a été assassiné entre onze heures et minuit. A dix heures et un quart, Groison a vu toute la noce attablée, et M. Michaud a passé par là pour aller à Soulanges, où il est venu à onze heures. Son cheval s'est cabré entre les pavillons de la route; mais il peut

avoir reçu le coup avant Blangy, et s'être tenu pendant quelque temps. Il faut décerner des mandats contre vingt personnes, au moins, arrêter tous les suspects; mais ces messieurs connaissent les paysans comme je les connais: vous les tiendrez pendant un an en prison, vous n'en aurez rien que des dénégations. Que voulez-vous faire à tous ceux qui étaient chez Tonsard?

On fit venir Langlumé, le meunier et l'adjoint du général de Montcornet, et il raconta sa soirée. Ils étaient tous dans le cabaret; on n'en était sorti que pour quelques instants dans la cour... Il y était allé avec Tonsard sur les onze heures; ils avaient parlé de la lune et du temps; ils n'avaient rien entendu. Il nomma tous les convives; aucun d'eux n'avait quitté le cabaret. Vers deux heures, ils avaient tous reconduit les mariés chez eux.

Le général convint, avec le maréchal des logis, le lieutenant de la gendarmerie et le procureur du roi, d'envoyer de Paris un habile agent de la police de sûreté, qui viendrait au château comme ouvrier, et qui se conduirait assez mal pour être renvoyé. Il boirait, deviendrait assidu au *Grand-I-vert,* et resterait dans le pays, mécontent du général. C'était le meilleur plan à suivre pour guetter une indiscrétion et la saisir au vol.

— Quand je devrais y dépenser vingt mille francs, je finirai par découvrir le meurtrier de mon pauvre Michaud!... répétait sans se lasser le général de Montcornet.

Il partit avec cette idée et revint de Paris, au mois de janvier, avec un des plus rusés acolytes du chef de la police de sûreté, qui s'installa pour diriger, soi-disant, les travaux d'intérieur du château, et qui braconna. On fit des procès-verbaux contre lui; le général le mit à la porte, et revint à Paris au mois de février.

X

LE TRIOMPHE DES VAINCUS

Au mois de mai, quand la belle saison fut venue et que les Parisiens furent arrivés aux Aigues, un soir, M. de Troisville, que sa fille avait amené, Blondet, l'abbé Brossette, le général, le sous-

préfet de la Ville-aux-Fayes, qui était au château en visite, jouaient les uns au whist, les autres aux échecs ; il était onze heures et demie. Joseph vint dire à son maître que ce mauvais ouvrier renvoyé voulait lui parler ; il prétendait que le général lui redevait de l'argent sur son mémoire. Il était, disait le valet de chambre, complétement gris.

— C'est bien, j'y vais.

Et le général alla sur la pelouse, à quelque distance du château.

— Monsieur le comte, dit l'agent de police, on ne tirera jamais rien de ces gens ; tout ce que j'ai deviné, c'est que, si vous continuez à rester dans le pays et à vouloir que les habitants renoncent aux habitudes que mademoiselle Laguerre leur a laissé prendre, on vous tirera quelque coup de fusil aussi... D'ailleurs, je n'ai plus rien à faire ici, ils se défient plus de moi que de vos gardes.

Le comte paya l'espion, qui partit, et dont le départ justifia les soupçons des complices de la mort de Michaud. Quand le général vint dans le salon rejoindre sa famille et ses hôtes, il y eut sur sa figure trace d'une si vive et si profonde émotion, que sa femme, inquiète, vint lui demander ce qu'il venait d'apprendre.

— Chère amie, je ne voudrais pas t'effrayer, et cependant il est bon que tu saches que la mort de Michaud est un avis indirect qu'on nous donne de quitter le pays...

— Moi, dit M. de Troisville, je ne quitterais point. J'ai eu de ces difficultés-là en Normandie, mais sous une autre forme, et j'ai persisté; maintenant, tout va bien.

— Monsieur le marquis, dit le sous-préfet, la Normandie et la Bourgogne sont deux pays bien différents. Les fruits de la vigne rendent le sang plus chaud que ceux du pommier. Nous ne connaissons pas si bien les lois et la procédure, et nous sommes entourés de forêts ; l'industrie ne nous a pas encore gagnés ; nous sommes sauvages... Si j'ai un conseil à donner à M. le comte, c'est de vendre sa terre et de la placer en rentes ; il doublera son revenu, et n'aura pas le moindre souci ; s'il aime la campagne, il aura, dans les environs de Paris, un château avec un parc entouré de murs, aussi beau que celui des Aigues, où personne n'entrera, et qui n'aura que des fermes louées à des gens qui viendront, en cabriolet, le payer en billets de banque, et il ne nous fera pas faire

dans l'année un seul procès-verbal... Il ira et viendra en trois ou quatre heures... — Et M. Blondet et M. le marquis ne nous manqueront pas si souvent, madame la comtesse...

— Moi, reculer devant des paysans, quand je n'ai pas reculé même sur le Danube!

— Oui, mais où sont vos cuirassiers? demanda Blondet.

— Une si belle terre!...

— Vous en aurez aujourd'hui plus de deux millions!

— Le château seul a dû coûter cela, dit M. de Troisville.

— Une des plus belles propriétés qu'il y ait à vingt lieues à la ronde! dit le sous-préfet; mais vous retrouverez mieux aux environs de Paris.

— Qu'a-t-on de rentes avec deux millions? demanda la comtesse.

— Aujourd'hui, environ quatre-vingt mille francs, répondit Blondet.

— Les Aigues ne rapportent pas, en sac, plus de trente mille francs, dit la comtesse; encore, ces années-ci, vous avez fait d'immenses dépenses, vous avez entouré les bois de fossés...

— On a, dit Blondet, un château royal, aujourd'hui, pour quatre cent mille francs, aux environs de Paris. On achète les folies des autres.

— Je croyais que vous teniez aux Aigues? dit le comte à sa femme.

— Ne sentez-vous donc pas que je tiens mille fois plus à votre existence? dit-elle. D'ailleurs, depuis la mort de ma pauvre Olympe, depuis l'assassinat de Michaud, ce pays m'est devenu odieux; tous les visages que j'y rencontre me semblent armés d'une expression sinistre ou menaçante.

Le lendemain soir, dans le salon de M. Gaubertin, à la Ville-aux-Fayes, le sous-préfet fut accueilli par cette phrase que lui dit le maire :

— Eh bien, monsieur des Lupeaulx, vous venez des Aigues?

— Oui, répondit le sous-préfet avec un petit air triomphant, et en lançant un tendre regard à mademoiselle Élise; j'ai bien peur que nous ne perdions le général; il va vendre sa terre...

— Monsieur Gaubertin, je vous recommande mon pavillon... Je

n'en peux plus, de ce bruit, de cette poussière de la Ville-aux-Fayes; comme un pauvre oiseau emprisonné, j'aspire de loin l'air des champs, l'air des bois, dit madame Isaure de sa voix langoureuse, les yeux fermés à demi, en penchant la tête sur son épaule gauche et en tortillant nonchalamment les longs anneaux de sa chevelure blonde.

— Soyez donc prudente, madame! lui dit à voix basse Gaubertin; ce n'est pas avec vos indiscrétions que j'achèterai le pavillon...

Puis, se tournant vers le sous-préfet :

— On ne peut donc toujours pas découvrir les auteurs de l'assassinat commis sur la personne du garde? lui demanda-t-il.

— Il paraît que non, répondit le sous-préfet.

— Ça nuira beaucoup à la vente des Aigues, dit Gaubertin devant tout son monde ; je sais bien, moi, que je ne les achèterais pas... Les gens du pays sont trop mauvais ; même du temps de mademoiselle Laguerre, je me disputais avec eux, et cependant Dieu sait comme elle les laissait faire?

Vers la fin du mois de mai, rien n'annonçait que le général eût l'intention de mettre en vente les Aigues : il était indécis. Un soir, sur les dix heures, il rentrait de la forêt par une des six avenues qui conduisaient au pavillon du rendez-vous, et il avait renvoyé son garde, en se voyant assez près du château. Au retour de l'allée, un homme armé d'un fusil sortit d'un buisson.

— Général, dit-il, voilà la troisième fois que vous vous trouvez au bout de mon canon, et voilà la troisième fois que je vous donne la vie...

— Et pourquoi donc veux-tu me tuer, Bonnébault? dit le comte sans témoigner la moindre émotion.

— Ma foi, si ce n'était par moi, ce serait par un autre ; et moi, voyez-vous, j'aime les gens qui ont servi l'empereur, je ne peux pas me décider à vous tuer comme une perdrix... Ne me questionnez pas, je ne veux rien dire... Mais vous avez des ennemis plus puissants, plus rusés que vous, et qui finiront par vous écraser. J'aurai mille écus si je vous tue, et j'épouserai Marie Tonsard. Eh bien, donnez-moi quelques méchants arpents de terre et une mauvaise baraque. Je continuerai à dire ce que j'ai dit, qu'il ne s'est

pas trouvé d'occasion... Vous aurez le temps de vendre votre terre et de vous en aller; mais dépêchez-vous. Je suis encore un brave garçon, tout mauvais sujet que je suis; un autre pourrait vous faire plus de mal...

— Et si je te donne ce que tu me demandes, me diras-tu qui t'a promis trois mille francs? demanda le général.

— Je ne le sais pas; et la personne qui me pousse à cela, je l'aime trop pour vous la nommer... Et puis, quand vous sauriez que c'est Marie Tonsard, cela ne vous avancerait pas beaucoup; Marie Tonsard sera muette comme un mur, et, moi, je nierai vous l'avoir dit.

— Viens me voir demain, dit le général.

— Ça suffit, dit Bonnébault; si l'on me trouvait maladroit, je vous préviendrais.

Huit jours après cette conversation singulière, tout l'arrondissement, tout le département et Paris étaient farcis d'énormes affiches annonçant la vente des Aigues par lots, en l'étude de maître Corbineau, notaire à Soulanges. Tous les lots furent adjugés à Rigou et montèrent à la somme totale de deux millions cent cinquante mille francs. Le lendemain, Rigou fit changer les noms: M. Gaubertin avait les bois, et Rigou et les Soudry avaient les vignes et les autres lots. Le château et le parc furent revendus à la bande noire, sauf le pavillon et ses dépendances, que se réserva M. Gaubertin pour en faire hommage à sa poétique et sentimentale compagne.

Bien des années après ces événements, pendant l'hiver de 1837, l'un des plus remarquables écrivains politiques de ce temps, Émile Blondet, arrivait au dernier degré de la misère, qu'il avait cachée jusque-là sous les dehors d'une vie d'éclat et d'élégance. Il hésitait à prendre un parti désespéré en voyant que ses travaux, son esprit, son savoir, sa science des affaires, ne l'avaient mené à rien qu'à fonctionner comme une mécanique au profit des autres, en voyant toutes les places prises, en se sentant arrivé aux abords de l'âge mûr, sans considération et sans fortune, en apercevant de sots et

de niais bourgeois remplacer les gens de cour et les incapables de la Restauration, et le gouvernement se reconstituer comme il était avant 1830. Un soir où il était bien près du suicide, qu'il avait tant poursuivi de ses plaisanteries, et qu'en jetant un dernier regard sur sa déplorable existence, calomniée et surchargée de travaux bien plus que de ces orgies qu'on lui reprochait, il voyait une noble et belle figure de femme, comme on voit une statue restée entière et pure au milieu des plus tristes ruines, son portier lui remit une lettre cachetée en noir, où la comtesse de Montcornet lui annonçait la mort du général, qui avait repris du service et commandait une division. Elle était son héritière; elle n'avait pas d'enfants. La lettre, quoique digne, indiquait à Blondet que la femme de quarante ans, qu'il avait aimée jeune, lui tendait une main fraternelle et une fortune considérable. Il y a quelques jours, le mariage de la comtesse de Montcornet et de M. Blondet, nommé préfet, a eu lieu. Pour se rendre à sa préfecture, il prit par la route où se trouvaient autrefois les Aigues, et il fit arrêter dans l'endroit où étaient jadis les deux pavillons, voulant visiter la commune de Blangy, peuplée de si doux souvenirs pour les deux voyageurs. Le pays n'était plus reconnaissable. Les bois mystérieux, les avenues du parc, tout avait été défriché; la campagne ressemblait à la carte d'échantillons d'un tailleur. Le paysan avait pris possession de la terre en vainqueur et en conquérant. Elle était déjà divisée en plus de mille lots, et la population avait triplé entre Conches et Blangy. La mise en culture de ce beau parc, si soigné, si voluptueux naguère, avait dégagé le pavillon du rendez-vous, devenu la villa, *il Buen-Retiro* de dame Isaure Gaubertin; c'était le seul bâtiment resté debout et qui dominait le paysage, ou, pour mieux dire, la petite culture remplaçant le paysage. Cette construction ressemblait à un château, tant étaient misérables les maisonnettes bâties tout alentour, comme bâtissent les paysans.

— Voilà le progrès! s'écria Émile. C'est une page du *Contrat social* de Jean-Jacques! Et moi, je suis attelé à la machine sociale qui fonctionne ainsi!... Mon Dieu! que deviendront les rois, dans peu? mais que deviendront, avec cet état de choses, les nations elles-mêmes dans cinquante ans?...

— Tu m'aimes, tu es à côté de moi,... je trouve le présent bien

beau, et ne me soucie guère d'un avenir si lointain, lui répondit sa femme.

— Auprès de toi, vive le présent! dit gaiement l'amoureux Blondet, et au diable l'avenir!

Puis il fit signe au cocher de partir, et, tandis que les chevaux s'élançaient au galop, les nouveaux mariés reprirent le cours de leur lune de miel.

1845.

FIN DU TOME QUATORZIÈME

ET DES SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.

On doit croire l'auteur des *Paysans* assez instruit des choses de son temps pour savoir qu'il n'y avait point de cuirassiers dans la garde impériale. Il prend ici la liberté de faire observer qu'il a dans son cabinet les uniformes de la République, de l'Empire, de la Restauration, la collection de tous les costumes militaires des pays que la France a eus pour alliés ou pour adversaires, et plus d'ouvrages sur les guerres de 1792 à 1815 que n'en possède tel maréchal de France. Il se sert de la voie du journal pour remercier les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assez s'intéresser à ses travaux pour lui envoyer des notes rectificatives et des renseignements.

Une fois pour toutes, il répond ici que ces inexactitudes sont volontaires et calculées. Ceci n'est pas une Scène de la vie militaire, où il serait tenu de ne pas mettre des sabretaches à des fantassins. Toucher à l'histoire contemporaine, ne fût-ce que par des types, comporte des dangers. C'est en se servant, pour des fictions, d'un cadre dont les détails sont minutieusement vrais, en dénaturant tour à tour les faits par des couleurs qui leur sont étrangères, qu'on évite le petit malheur des *personnalités*. Déjà, pour *une Ténébreuse Affaire,* quoique le fait eût été changé dans ses détails et appartienne à l'histoire, l'auteur a dû répondre à d'absurdes observations basées sur cette objection, qu'il n'y avait eu qu'*un* sénateur d'enlevé, de séquestré, sous le règne de l'empereur. Je le crois bien! on aurait peut-être couronné de fleurs celui qui en aurait enlevé un second!

Si l'inexactitude relative aux cuirassiers est trop choquante, il est facile de ne pas parler de la garde. Mais la famille de l'illustre général qui commandait la cavalerie refoulée sur le Danube nous demanderait alors compte des onze cent mille francs que l'empereur a laissé prendre à Montcornet en Poméranie.

On viendra bientôt nous prier de dire dans quelle géographie se trouvent la Ville-aux-Fayes, l'Avonne et Soulanges. Tous ces pays et ces cuirassiers vivent sur le golfe immense où sont la tour de Ravenswood, les eaux de Saint-Ronan, la terre de Tillietudlem, Gandercleug, Lilliput, l'abbaye de Thélème, les conseillers privés d'Hoffmann, l'île de Robinson Crusoe, les terres de la famille Shandy; dans un monde exempt de contributions, et où la poste se paye par ceux qui y voyagent à raison de vingt centimes le volume.

Note de l'auteur.

TABLE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOÎT. — [581]